LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 138 | Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 21. **(détail page 17)** | Montréal, samedi 15 juin 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA inc. L'AutoBair
les pr. fessionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

AU SOMMAIRE

LA VISION PICASSO

« Créateur, libre, génial », écrit Pierre Théberge dans le cahier spécial que publie aujourd'hui LE DEVOIR à l'occasion de l'événement *Picassa : rencontre à Montréal*, auquel le Musée des beaux-arts ouvrira ses portes la semaine prochaine. Une dizaine de collaborateurs tâchent ici de faire mieux connaître le créateur qu'était Picasso et la place qu'occupe cette exposition dans son oeuvre. Il s'agit d'abord, selon Lise Bissonnette, d'« un hommage à la vision ».

AU MARCHÉ

Montréal compte au moins trois grands marchés en plein air — Atwater, Jean-Talon et Central — et une multitude de petits étals de quartier où les citadins aiment se sentir comme chez l'« habitant ». On ne les fréquente pas seulement pour les économies ou les primeurs québécoises, mais aussi pour le plaisir de faire ses emplettes en plein air, ailleurs qu'au super-marché. . . super-climatisé. La critique gastronomique du *DEVOIR*. . . *A LOISIR*, **Nicole Savoie**, est allée dans les grands marchés publics : elle en a rapporté un air de campagne et de bonnes suggestions de magasinage. **Page 31**

Photo CP

Brian Mulroney: les positions d'Alliance Québec et de John Turner

La négociation sur la primauté de la Charte québécoise

Mulroney rejette toute idée d'une «protection réduite» aux minorités

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a rejeté à toutes fins utiles hier l'une des principales revendications constitutionnelles du Québec, soit la reconnaissance de la primauté de la Charte québécoise des droits et libertés sur la Charte fédérale des droits et libertés.

Tout en disant ne pas vouloir commencer une négociation par conférence de presse interposée, le premier ministre Mulroney a en effet déclaré devant la presse parlementaire hier matin que son gouvernement «ne posera aucun geste qui puisse diminuer les droits d'une minorité où que ce soit» au Canada.

Ce faisant, le premier ministre a semblé faire droit aux positions exprimées par Alliance Québec à la suite de la présentation des demandes constitutionnelles du Québec à la mi-mai. Ce groupe représentant les intérêts des anglophones du Québec disait voir une menace à la réduction des droits de leur communauté.

L'ex-président de cet organisme, M. Eric Maldoff, avait alors noté que malgré toutes les garanties que pouvait offrir le Québec, la Charte québécoise n'offre pas les garanties de la Charte fédérale. N'étant pas enchâssée dans la constitution, la Charte québécoise peut être modifiée n'importe quand par l'Assemblée nationale, à la majorité simple des voix.

Cet argument fut repris depuis par divers groupes dont l'opposition libérale aux Communes. Ainsi il y a deux semaines, le leader libéral, M. John Turner, avait clairement dit qu'à son avis il ne pouvait y avoir deux chartes dans le même pays.

Voir page 10: Mulroney

LE DEVOIR CULTUREL

Mai Zetterling

Suédoise et cinéaste, Mai Zetterling a été l'une des premières à faire trembler sur ses bases le cinéma traditionnel, dans les années 60. Son plus récent film *Scrubbers*, présenté à l'occasion du Festival *Silence, elles tournent!*, a d'ailleurs remporté le Prix du public, décerné hier. Elle a confié à Francine Laurendeau la difficulté d'être femme, cinéaste et « en avance de sept ans sur son époque », comme l'affirmait l'essayiste Susan Sontag. **Page 21**

Claude Laroche

Fondateur du Grand Cirque Ordinaire, Claude Laroche a été l'un de premiers comédiens professionnels à faire de la création collective sa pratique théâtrale. Membre de la cellule du Nouveau Théâtre expérimental, il joue depuis jeudi, dans *Amore Amore*, une création collective sur le sentiment amoureux. Il a raconté à Paul Lefebvre les grandes lignes de cette oeuvre, « une fantasmagorie amoureuse commune aux sept membres du groupe ». **Page 21**

À son tour, Mme Marois trouve à se plaindre d'Ottawa

CAROLE BEAULIEU

Après son collègue de l'Agriculture, c'était au tour hier de la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, de déchanter du « beau risque » que le gouvernement a accepté de prendre à l'égard du nouveau gouvernement fédéral issu du scrutin du 4 septembre dernier.

De passage au DEVOIR, Mme Marois a tracé un bilan plutôt sombre de l'état des négociations entre son ministère et celui de son homologue fédérale, Mme Flora MacDonald, dans le dossier de la formation professionnelle et des programmes de création d'emploi. Depuis des années déjà ces deux secteurs font l'objet de dédoublements de programmes et d'une querelle de juridiction entre les deux paliers de gouvernement.

Selon Mme Marois, les conservateurs « ne disent pas non », « demeurent très polis » mais « ne respectent pas les principes de décentralisation et de souplesse sur lesquels les ministres s'étaient entendus à Régina ». « On sent des blocages », précise-t-elle, blocages qu'elle attribue à une résistance d'Ottawa face à la « volonté du Québec de gérer et de dé-

Voir page 10: Mme Marois

Pauline Marois: « des blocages »

Photo CP

Fleur à la boutonnière et sourire aux lèvres, le chef de l'opposition, M. Robert Bourassa, a pris son siège à l'Assemblée nationale hier. À ses côtés, son fidèle lieutenant, M. Gérard-D. Lévesque, qui agira comme leader parlementaire.

Bourassa et Lévesque croisent le fer pour la première fois au Salon de la race

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Se faisant face à l'Assemblée nationale pour la première fois, le premier ministre, M. René Lévesque, et l'ex-premier ministre, M. Robert Bourassa, s'en sont chacun tiré avec les honneurs de la guerre dans leur première joute oratoire.

Pendant la période des questions des députés hier matin, M. Lévesque a réussi à reprendre l'avantage sur son adversaire libéral, même si le chef de l'opposition officielle avait cru d'abord l'emporter, grâce à sa question initiale et grâce au ton adopté quelques minutes auparavant, lors de son allocution.

M. Bourassa a interrogé M. Lévesque sur un de ses sujets préférés de dissertation en économie politique: le lien entre la création d'une zone de libre-échange Canada-États-Unis et les politiques monétaires. Il voulait ainsi obliger son adversaire politique à s'avancer sur son propre terrain, sur lequel M. Lévesque est moins naturellement à l'aise.

Mais, devant la forme compliquée et presque pédante des questions supplémentaires posées par le chef libéral, M. Lévesque a pu tirer son épingle du jeu en stigmatisant les deux idées fixes de M. Bourassa: la vente d'électricité — et même d'eau — à des Américains qui n'en veulent peut-être pas; et « l'obsession monétaire » du nouveau député de Bertrand.

« On a déjà en mains la troisième version de cette première obsession de développement du chef de l'opposition, c'est-à-dire l'énergie du Nord. Maintenant que c'est rendu à la troisième version, peut-être que, sur son autre idée fixe qui est la théorie monétaire, le chef de l'opposition pourrait publier un livre très bientôt — ici, à Washington, à New-York, peu importe — de

Voir page 10: Bourassa

LE DÉBAT SUR LES PENSIONS DE VIEILLESSE

Après une lune de miel de 8 mois, la première scène de ménage

une analyse de
BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Pendant huit mois, le gouvernement Mulroney et les Canadiens auront filé le parfait amour, mais le débat sur les pensions de vieillesse aura marqué la première scène dans le nouveau ménage.

Avec ce débat provoqué par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, et sa proposition de désindexer partiellement les pensions de vieillesse, les Canadiens ont eu l'occasion pour la première fois de prendre la mesure de leur gouvernement central, alors que de son côté la nouvelle équipe prenait conscience de la difficulté d'imposer l'austérité sans perdre la faveur populaire.

Le pari du premier ministre Mulroney à l'occasion de son premier budget était ni plus ni moins que de prolonger encore de quelques mois sa lune de miel avec les Canadiens malgré l'austérité qu'il allait devoir leur imposer. Il avait réussi à refréner les ardeurs de son ministre des Finances et trouvé un slogan attrayant: « Un budget dur mais équitable ».

Moins de quatre semaines après la présentation de ce budget, force est de constater qu'il n'a pas encore gagné son pari. En deux temps trois mouvements, l'opposition conjuguée des libéraux et des néo-démocrates aura permis de convaincre une large fraction de l'opinion publique que le budget était plus dur qu'équitable, particulièrement à l'endroit des personnes âgées. Celles-ci sont devenues le symbole de l'opposition au gouvernement.

Le premier ministre Mulroney a dû le reconnaître cette semaine devant le tollé de protestations qui monte vers la capitale fédérale. Il conteste, ne serait-ce que pour la forme, le mot «tollé», mais il reconnaît la réalité. «Je vous avoue qu'il y a un problème. Ça prendrait tout de même un insignifiant pour dire le contraire», a-t-il admis hier matin en conférence de presse.

Ce commentaire du premier ministre n'était qu'une façon de dire à tous les protestataires «message reçu!» et de donner le signal de la retraite. Une retraite qui se fera en douceur mais qui ne fait plus de doute pour personne. Sur tous les tons et de toutes les manières, M. Mulroney et ses ministres ne cessent en effet depuis quelques jours de dire que si besoin est on apportera les ajustements nécessaires. Il ne reste plus qu'à dire quand et comment.

Il aurait été présomptueux pour le gouvernement conservateur de continuer à ignorer les protestations. Certes, presque tous les groupes de personnes âgées sont mobilisés, tout comme les groupes intéressés aux politiques sociales. Mais en plus, les alliés naturels du gouvernement avaient depuis une semaine commencé à lui faire défaut.

Ainsi deux premiers ministres conservateurs, l'Ontarien Frank Miller, et le Néo-Écossais John Buchanan, ont condamné le geste de la désindexation partielle des personnes âgées. Il y a eu aussi les premiers ministres Lévesque et Pawley, l'Assemblée nationale du Québec, l'Assemblée législative du Manitoba. Puis il y eut trois groupes importants d'hommes d'affaires qui ont émis de sérieuses réserves, oubliant qu'ils réclamaient encore il y a quelques mois, a fait remarquer M. Mulroney sur un ton amer, que l'on réduise les dépenses sociales.

Les membres du gouvernement se doutaient bien qu'une mesure comme la désindexation allait susciter des réactions. Ce n'est pas en vain, rappelait hier M. Mulroney, qu'on a pris la

Voir page 10: La première scène

Comme neige au soleil

WILLIAM BOYD

"APOSTROPHES"

Ecoutez: Je vais vous dire tout de suite, j'ai été enthousiasmé par votre roman. Quand j'ai commencé, je ne pouvais pas supporter qu'on me dérange, téléphone, enfants etc... Je vais même aller plus loin, je pense que les gens qui achèteront et liront votre roman seront emballés. Si l'un des téléspectateurs est déçu, je suis prêt à rembourser votre livre, j'en prends l'engagement public, alors vous allez me dire que je prends des risques, et bien non, je ne prends aucun risque parce que je suis persuadé qu'un lecteur normalement constitué ne peut ne pas lire avec passion le roman que vous avez écrit.

Bernard PIVOT

tirage: 100 000 exemplaires

FRANCE-AMÉRIQUE

Les enfants du soleil

PAULINE GEDGE

Après le succès mondial de la DAME DU NIL, Pauline Gedge revient à son sujet favori, l'Égypte.

L'histoire qu'elle nous conte ici est celle du pharaon peut-être le plus surprenant de l'Égypte ancienne, Aménophis IV, et de son épouse, la très belle Néfertiti. C'est aussi celle d'une femme d'une rare clairvoyance, sa mère, l'impératrice Tii.

S'appuyant sur une vérité historique indéniable, Pauline Gedge, avec son immense talent de conteur, ressuscite un monde passionné, où les jeux de l'amour côtoient sans cesse la folie du pouvoir.

tirage: 100 000 exemplaires

FRANCE-AMÉRIQUE

LE SUFFRAGE UNIVERSEL DES MEMBRES

La course au leadership du PQ risque de coûter cher aux aspirants-candidats

PIERRE O'NEILL

La succession de M. René Lévesque ne semble accessible qu'aux péquistes les mieux nantis: les aspirants-candidats pourraient être amenés à engloutir une petite fortune dans la prochaine course au leadership du Parti québécois.

Depuis toujours, dans les partis politiques canadiens, le choix d'un nouveau leader était réservé à un collège électoral formé à peu près exclusivement de délégations de comtés. A son congrès de juin 1984, le Parti québécois a décidé de se donner, lui aussi, des règles devant régir l'élection d'un nouveau chef, et il a innové en adoptant le principe du suffrage universel direct des membres.

Essentiellement, l'innovation vise à élargir le vase de la consultation, éliminer les risques de manipulations et démocratiser le processus électoral. Pour se faire élire à la direction de leur parti, les Mulroney, Turner et Bourassa ont concentré leur efforts et ressources sur quelque 3,000 délégués. Les candidats éventuels au leadership du Parti québécois devront, eux, faire campagne auprès de l'ensemble des membres du parti, dont le nombre pourrait alors atteindre les 200.000.

Le principe de l'élection au suffrage universel étant acquis, il ne restait plus qu'à en définir les modalités d'application. En vertu d'un mandat reçu du congrès plénier de 1984, un comité présidé par le conseiller au programme, Jules-Pascal Venne, s'est lancé dans des travaux de recherches et a exploré les divers modes de scrutin en vigueur à travers le monde. Il a également fait l'analyse du déroulement de la campagne au leadership qui a porté Robert Bourassa à la tête du PLQ en octobre 1983.

C'est finalement le conseil national de septembre dernier qui a fixé

Deux des principaux aspirants à la succession de René Lévesque à la direction du Parti québécois, MM. Pierre-Marc Johnson et Bernard Landry

les règles de procédures devant présider à l'élection du deuxième président du Parti québécois. Depuis le décret électoral jusqu'au jour du scrutin, la campagne sera d'une durée minimale de 90 jours. A l'intérieur de ces limites, les candidats auront 45 jours pour solliciter l'adhésion de nouveaux membres et ce faisant, accroître le nombre de leurs présumés supporteurs. En toute fin de campagne, un dimanche, les 200,000 membres seront invités à se rendre au bureau de scrutin de leur comté pour participer à un premier tour de scrutin. Sera désigné élu à la présidence, le candidat qui aura obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés. Dans le cas où, il y a au moins trois candidats et qu'aucun n'obtient, au premier tour de scrutin, plus de la moitié des voix exprimées, le parti procèdera à un deuxième tour, mais qui n'aura lieu que le dimanche suivant.

Dans le cours de ses recherches sur les divers modes de scrutin en vigueur, la direction du parti s'est également penché sur les frais que risque entraîner une campagne sur la base du suffrage universel. Une dimension qui a complètement échappé aux membres du conseil national, qui ont adopté le principe du suffrage universel sans se soucier des implications financières, pour le parti et les candidats. Au secrétariat du parti, l'on fait valoir que ces études sur le coût de la campagne ne furent que sommaires et que les conclusions ne méritent pas d'être publiées.

Il est néanmoins relativement facile d'établir ce que pourrait être le coût approximatif d'une campagne au leadership à la mode du PQ. Il suffit de référer au coût de la campagne au leadership d'octobre 1983 du PLQ, dont les principales données apparaissent dans un rapport que la direction du parti a rendu public en janvier 1984. A l'époque, le PLQ ne comptait que 111,000 membres, qui se sont fait représenter au congrès de leadership par 2,920 délégués. La direction du PLQ a dépensé pourtant $500,000 dans cette course au leadership, essentiellement pour les frais d'organisation, de communications, de publicité, de transport, de logement et de régie électorale. De plus, il en a coûté $577,998 à Robert Bourassa, $556,177 à Pierre Paradis et $379,139 à Daniel Johnson. Ces bilans révèlent peut-être seulement une partie dépenses des candidats au leadership du PLQ, qui avait édicté un règlement établissant la limite de chaque candidat à $585,000.

Lorsque les Johnson, Landry, Duhaime, Garon et autres aspirants à la succession de René Lévesque auront terminé le recrutement de leurs supporteurs, il est permis de croire que le PQ comptera au moins 200,000 membres. Autant de voteurs, que les candidats devront courtiser, solliciter et convaincre. Là où il suffisait aux candidats libéraux d'organiser des petites réunions de cuisine pour rencontrer les 24 délégués de chaque comté, les aspirants au leadership du PQ devront multiplier les grands ralliements publics et avoir surtout recours à la publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision. Ce qui implique des dépenses considérables, comparables aux coûts généralement générés par tournées électorales des chefs de partis à l'occasion d'une élection générale. En somme, ce qui a coûté le demi-million à Robert Bourassa et à Daniel Johnson en 1983 risque de friser le million de dollars pour les campagne des Pierre-Marc Johnson, Bernard Landry, Jean Garon et autres présumés aspirants, à moins que le conseil national du PQ juge approprié de modifier la formule.

Le Manitoba s'estime prêt à fonctionner dès maintenant en français et en anglais

JEAN-PIERRE PROULX

L'Assemblée législative du Manitoba était en pratique à peu prête hier à faire face à ses obligations constitutionnelles concernant l'adoption en français et en anglais, à compter de maintenant, de ses lois et ses règlements. C'est ce qu'a indiqué hier au DEVOIR son procureur-général adjoint, M. Tanner Elton.

La législature dispose dès à présent d'une équipe de traducteurs de cinq personnes et elle compte l'augmenter de trois ou quatre personnes d'ici peu, a précisé M. Elton. Si la Cour suprême a donné jeudi un délai au Manitoba pour traduire ses 4,000 lois anciennes invalides, il a été péremptoire pour l'avenir. Le Manitoba devait dès hier se conformer aux exigences de l'article 23 de la loi de 1870 qui lui prescrit formellement d'adopter ses lois et ses règlements dans les deux langues.

A la suite du jugement de la Cour suprême invalidant dans l'affaire Forest la loi de 1890 qui faisait de la langue anglaise, la seule langue officielle de l'assemblée législative, le gouvernement conservateur de Sterling Lyon a fait adopter une loi qui permettait de légiférer, soit en français soit en anglais, quitte à déposer ultérieurement une traduction officielle des lois. À peu près la moitié des lois adoptées depuis 1980 ont ainsi leur version française, a indiqué M. Elton de sorte qu'actuellement, 12% des lois en vigeur apparaissant dans les cahiers des « lois refondus », sont dans les deux langues. Cette pratique qui a cours depuis cinq ans a donc permis à la législature manitobaine de n'être pas entièrement désemparée face à ses obligations qui viennent de lui être rappelées.

Cette pratique n'ent était pas moins illégale, a tranché pour sa part la Cour suprême de sorte qu'à compter d'hier, on présente simultanément à la Chambre les deux versions des lois et des règlements y compris les amendements à une loi adoptée précédemment en anglais seulement.

M. Elton n'était cependant pas en mesure de préciser hier de quelles façons l'assemblée législative allait s'acquitter de ses autres obligations constitutionnelles découlant de l'article 23.. Ce même article fait obligation, et la Cour suprême l'a répété aussi jeudi, d'utiliser l'anglais et le français dans « les archives, les procès-verbaux et journaux des chambres du Parlement du Canada et des législatures du Québec et du Manitoba ».

À ce jour, a expliqué M. Elton, les ordres du jour et les procès-verbaux ont été publiés en anglais seulement mais on débattait hier encore à Winnipeg de la marche à suivre en ce qui concerne ces deux outils parlementaires.

Il nous a paru intéressant par ailleurs d'examiner la situation à l'Assemblée nationale qui est soumise aux mêmes règles constitutionnelles que celle du Manitoba. Une enquête auprès des responsables compétents de l'Assemblée nationale du Québec nous a révélé hier que celle-ci dispose en permanence, à la direction de la législation, d'une équipe de six traducteurs dont le mandat est de traduire toutes les lois avant leur dépot à l'Assemblée nationale. Ils font aussi la traduction des amendements à ces mêmes lois au cours du processus législatif.

Durant la courte période allant de l'adoption de la loi 101 en 1977 à l'arrêt Blaikie en 1979 déclarant invalide le chapitre de cette loi faisant du français la seule langue officielle de l'Assemblée nationale, les traducteurs de l'Assemblée nationale n'en avait pas moins continué de traduire à mesure toutes les lois en anglais de sorte qu'au lendemain de l'arrêt Blaikie, il a fallu une journée pour valider toutes les lois.

Par ailleurs, une traductrice est attachée au secrétaire général de l'Assemblée nationale. Elle s'occupe journellement de traduire le « feuilleton », ou l'ordre du jour de l'assemblée, ainsi que le procès-verbal quotidien de ses travaux qui est imprimé et remis aux parelementaires dès le lendemain.

Pour ce qui est des règlements, les traductions sont faites au Bureau des règlements au ministère de la Justice, bureau qui dispose d'une équipe de huit traducteurs. Ils sont acheminés ensuite au cabinet des ministres qui les adopte dans les deux langues. Les procès-verbaux et ordre du jour du conseil exécutif sont cependant seulement en français.

Un coup de téléphone à la Communauté urbaine de Montréal, administration qui regroupe finalement deux fois la population du Manitoba, nous a aussi permis d'apprendre que les ordres du jour, les procès-verbaux et les règlements de la cette institution sont aussi publiés en français et en anglais. Le contrat de traduction a été accordée à une maison spécialisée.

La majoration du revenu moyen constitue leur grande priorité

Les médecins omnipatriciens sont impatients de renouveler leur entente avec Québec

RENÉE ROWAN

Si les médecins ne sont pas mécontents de la tournure des négociations qui se poursuivent depuis la fin de mars entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le ministère des Affaires sociales (MAS) visant au renouvellement de l'entente générale échue depuis le 31 mai dernier, ils commencent toutefois à manifester une certaine impatience.

C'est demain la dernière réunion du Conseil des ministres avant la fin des travaux de la présente session. « Le 18 juin est donc pour nous une date importante et stratégique », commente le Dr Georges-Henri Gagnon, directeur général adjoint et directeur des affaires professionnelles à la FMOQ. « Des décisions doivent se prendre. On a besoin de savoir où l'on va », ajoute-t-il dans une entrevue accordée au DEVOIR.

Jusqu'à maintenant, constate le Dr Gagnon, les médecins ont cru en la bonne volonté du gouvernement de conclure rapidement une entente avec les médecins avant la fin de la session: « nous ne voudrions pas être déçus ».

La Fédération demeure déterminée à signer un accord le plus rapidement possible et dans le contexte politique actuel elle s'inquiète de plus en plus des jours qui passent. « Les médecins ne veulent plus « être patients ». Ils ont déjà eu à payer trop cher dans le passé leur silence et leur attente », rappelle le Dr Gagnon.

Au plan monétaire, le Dr Clément Richer, le président de la FMOQ, a maintes fois répété son objectif de voir s'effacer l'écart entre le revenu de l'omnipraticien québécois et celui de la moyenne des médecins omnipraticiens canadiens. Le revenu moyen brut des médecins du Québec se situe aux environs de $100,000 par année. Il est 25 % inférieur au revenu moyen brut des médecins canadiens.

La majoration du revenu moyen brut constitue donc une grande priorité de la présente négociation. Ce que les médecins demandent c'est une augmentation correspondant à l'indice des prix à la consommation (soit 3.8 %) plus un certain rattrapage de l'ordre de 1 à 2 %. « Ce rattrapage est nécessaire si on veut éviter que nos médecins sortent du Québec et aillent travailler ailleurs », commente le Dr Gagnon.

Face au vieillissement de la population québécoise, la FMOQ veut insérer dans la nouvelle entente un préambule particulier à la gériatrie. Ce préambule comporte la définition de nouveaux actes tels l'évaluation d'un malade en perte d'autonomie, les examens gériatriques complets et enfin un acte visant la rémunération du travail en comité multidisciplinaire.

Le dossier de négociation concernant les malades admis, c'est-à-dire hospitalisés, vise l'établissement d'un nouveau mode de paiement sous forme de forfait quotidien tenant compte des multiples gestes posés par le médecin, gestes qui ne sont pas rémunérés actuellement tels discussion avec les consultants, révision du dossier radiologique, etc.

« Cette bonification des tarifs pour les malades admis en centre hospitalier est nécessaire si on ne veut pas que les médecins désertent les hôpitaux pour rester dans leurs cabinets », indique le porte-parole de la FMOQ.

Il y a aussi toute la question du normatif en milieu institutionnel, ce qui touche surtout les 500 à 600 médecins dans les CLSC. Leurs conditions de travail n'ont pas été revues depuis 1976, constate le Dr Gagnon; il y a de multiples changements à apporter à la pratique en CLSC estime-t-il.

Les primes d'assurance-responsabilité professionnelle obligatoire pour tous les médecins ont enregistré en avril dernier une augmentation vertigineuse de 500 %, passant d'un seul coup de $350 à $1,958, ce qui n'a pas manqué de semer la panique chez tous les omnipraticiens. Depuis, la FMOQ a rencontré des représentants du MAS afin que le gouvernement apporte sa contribution soit en augmentant les tarifs des médecins, soit en participant directement au paiement des primes.

La Fédération attend beaucoup de la réunion du conseil des ministres qui doit avoir lieu demain. « Nous n'avons pas l'intention d'attendre encore plus longtemps pour obtenir des réponses à nos demandes », déclare le Dr Gagnon. Déjà, la Fédération à convoqué pour le 20 juin une réunion extraordinaire des 19 présidents d'associations de médecins du Québec membres de la FMOQ.

« Nous espérons être alors en mesure de présenter à nos membres un bilan positif des négociations visant à la signature rapide de l'entente générale. »

Et si ce n'était pas le cas? « Nous continuons pour l'instant de croire en la bonne volonté gouvernementale, répète le Dr Gagnon. Nous attendons beaucoup de la réunion des ministres demain. Si cependant on nous avait leurrés, il appartiendra alors aux médecins de décider de leurs gestes pour les prochaines semaines. Tous les scénarios sont possibles et devront être étudiés. »

La FMOQ évite pour l'instant de parler ou même d'évoquer la possibilité d'une grève. « Rien n'est encore dramatique, insiste le porte-parole de la Fédération. Nous espérons fort en arriver à la signature d'une entente dans les plus brefs délais. »

Prenez la vie à deux poumons,
Cessez de fumer!

Les journalistes utilisent peu la Commission d'accès à l'information

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Seulement six des 375 demandes formulées à la Commission d'accès à l'information proviennent de journalistes, vient de révéler le président de la Commission, M. Marcel Pépin.

Intervenant au colloque annuel de l'Association des diplômés de l'Ecole nationale d'administration publique (ENAP), M. Pépin a estimé que plusieurs raisons peuvent inciter les journalistes à ne pas recourir aux services de la Commission d'accès.

D'une part, la loi ne permet pas d'obtenir rapidement les documents désirés. Les délais peuvent aller jusqu'à plusieurs mois. Or, les journalistes aiment l'information immédiate, la nouvelle fraîche, croit M. Pépin.

De plus, il peut devenir coûteux de recourir aux services de la commission s'il y a contestation juridique.

M. Pépin, lui-même un ancien journaliste, a néanmoins soutenu que l'information pouvait demeurer valable même après une certaine période de temps.

guérin l'éditeur qui édite

MAINTENANT DISPONIBLE
EN MARCHE VERS UNE TERRE NOUVELLE
Cahier d'activités
1re secondaire
Coll.: « Mon nouveau programme d'études en enseignement religieux catholique au secondaire »
Auteure: Irène Paquette

En vente dans toutes les librairies

Les présents cahiers d'apprentissage sont en tous points conformes au nouveau programme d'études du ministère de l'Éducation du Québec, « Enseignement religieux catholique, 1re secondaire et 2e secondaire ».

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514)842-3481

1re secondaire
Cahier (manuel) 6,95$
ISBN-2-7601-1350-7 (192 pages)
Guide du maître: à paraître sous peu
2e secondaire
Cahier (manuel) 6,95$
ISBN-2-7601-1327-2 (208 pages)
Guide du maître 15,00$
ISBN-2-7601-1335-3 (137 pages)

En vente dans les librairies:

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

INRS
(à Sainte-Foy)

Nouvel échange téléphonique
(à compter du 17 juin 1985)

Administration	(418) 654-2500
INRS-Eau	(418) 654-2524
INRS-Éducation	(418) 654-2600
INRS-Géoressources	(418) 654-2604

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

FONDS FCAR
Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche

Gouvernement du Québec
Ministère des transports

SUBVENTIONS DE RECHERCHE SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

Un programme de subventions de recherche portant sur le transport des marchandises est offert conjointement par le ministère des Transports du Québec et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (F.C.A.R.). Il s'agit de l'ACTION CONCERTÉE SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES.

Admissibilité: Les chercheurs, seuls ou en groupe, provenant des établissements universitaires ou collégiaux, des instituts de recherche à caractère public, ou qui n'ont pas d'affiliation institutionnelle reconnue, sont invités à présenter des demandes.

Objectifs:
- sensibiliser les chercheurs à l'importance d'un secteur de recherche encore peu exploité au Québec;
- inciter les chercheurs issus de diverses disciplines à travailler à l'amélioration du transport des marchandises;
- créer un potentiel de recherche en contribuant à la formation des chercheurs et des experts dont le Québec a besoin dans le domaine du transport routier;
- assister financièrement les chercheurs effectuant des travaux qui contribuent au développement de la connaissance du système de transport des marchandises;
- stimuler la diffusion des connaissances dans le domaine du transport des marchandises et encourager leur exploitation.

Critères: Les critères d'évaluation des demandes sont les suivants:
- pertinence du projet par rapport aux priorités établies;
- qualité de la démarche poursuivie (créativité, problématique, méthodologie, innovation et progrès scientifique);
- qualité de l'équipe (capacité, production scientifique);
- concertation avec les autres chercheurs oeuvrant dans le même domaine.

Crédits disponibles pour 1985-1986: 200 000 $

Inscription:	**Date limite de dépôt des demandes**	**Annonce des subventions**
	16 septembre 1985	**novembre 1985**

Les documents nécessaires pour la préparation des demandes (brochure explicative et formulaires) sont disponibles dans les universités, les collèges, ou au Fonds F.C.A.R. à l'adresse suivante:

Fonds F.C.A.R.
979, rue de Bourgogne, 4e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1W 2L4 TÉLÉPHONE: (418) 643-8560

Mulroney ne prendra pas les devants

Pawley dit clairement qu'il ne veut pas relancer le débat sur le français

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, serait plus que disposé à aider le Manitoba à étendre les services en français dans cette province mais il estime que «ce genre d'action doit provenir des assises provinciales d'abord et avant tout». Bref, il ne prendra pas les devants.

Or, à Winnipeg, le premier ministre manitobain, M. Howard Pawley, a clairement indiqué qu'il n'avait aucunement l'intention de profiter du jugement que la Cour suprême a rendu jeudi en faveur des Franco-Manitobains pour relancer le débat sur les services en français.

Et le premier ministre canadien demeure pour sa part convaincu que c'est à la province de faire les premiers pas: «Si vous voulez du progrès, a-t-il déclaré hier en conférence de presse, c'est comme cela que çà soit se faire».

M. Mulroney a rappelé qu'il s'était déjà «vigoureusement» prononcé en faveur de l'expansion des services en français au Manitoba lorsque le débat faisait rage.

«Je ne renie strictement rien», a-t-il assuré. C'était comme chef de l'opposition, lorsque les libéraux étaient encore au pouvoir, que M. Mulroney s'était une première fois porté à la défense des Franco-Manitobains.

Le député libéral manitobain Lloyd Axworthy note quant à lui que le premier ministre canadien ne ferme pas la porte et à l'instar des présidents de la Société franco-manitobaine et de la Fédération des Francophones hors-Québec (FFHQ), MM Réal Sabourin et Léo Létourneau, il espère «qu'Ottawa prendra ses responsabilités».

Rappelons que le jugement rendu cette semaine ne touche pas les services en français mais bien la traduction des lois en obligeant la province à traduire ses lois en français toutes ses lois adoptées depuis 1890. Seulement, la SFM, qui est plus intéressée par des services que par des lois, espère que le premier ministre canadien saura amener son homologue provincial sur le terrain moins juridique et plus pratique des services en français.

Photo CP

Le premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, a laissé entendre hier que son gouvernement était prêt à se plier à la décision de la Cour suprême selon laquelle toutes les lois adoptées en anglais seulement au Manitoba étaient invalides.

· «Après tout, ce sont nous les victimes,ce sont nous qui avons été lésés», a dit M. Sabourin hier, de passage à Ottawa, en rappelant qu'en décrétant que les lois adoptées au Manitoba depuis 1890 étaient invalides, la Cour suprême avait reconnue l'injustice.

Pour M. Pawley cependant, la décision de la Cour suprême n'a «aucun impact direct» sur les services en français. Ne s'intéressant qu'au jugement, M. Pawley a par ailleurs l'intention de s'y soumettre le plus rapidement possible en faisant traduire toutes les lois adoptées depuis 1890. La Cour doit fixer un délai.

MM Pawley et Mulroney se sont déjà parlé et le premier ministre canadien a fait savoir que, face à la décision de la Cour suprême,pour assurer la traduction des lois, «nous alons collaborer avec la province», en fournissant une aide technique.

«Si le gouvernement du Manitoba, dans tout projet d'extension des droits et services à ses citoyens francophones, aimerait en discuter avec nous, cela me ferait plaisir de le faire», a ajouté M. Mulroney en conférence de presse.

Rappelons qu'en 1983 la SFM avait conclu une entente avec Ottawa et Winnipeg, en vertu de laquelle la province acceptait d'enchâsser des services en français; en échange,les 50,000 Franco-Manitobains se contentaient de la traduction de 400 lois, au lieu de 4,000. L'opposition des députés conservateurs à ce projet empêcha la législature de procéder et le tout se retrouva en Cour suprême, mais sans la dimension «services» que la SFM tente de ramener aujourd'hui.

Aujourd'hui,la SFM espère que le fédéral saura négocier son aide technique au Manitoba en le liant à une forme de services en français.

En 1983, lorsqu'il avait été question de traduire 400 lois, Ottawa avait proposé de défrayer la moitié des coûts, soit $2,5 millions,et de fournir du personnel pour aider à la traduction.

Avec non pas 400 mais plus de 4,000 lois à traduire,la SFM évalue les coûts de l'opération à plus de $25 millions.

La SFM trouve la tâche fastidieuse et coûteuse et s'interroge sur son utilité mais puisque c'est la voie retenue, elle estime que la Cour devrait exiger que tout soit traduit «d'ici un peu moins d'une année».

Le gouvernement manitobain a déjà entrepris de traduire certains textes. Sur 400 lois sur lesquelles il travaille depuis un peu plus d'un an, 37% sont prêtes.

Enfin,même si la SFM insiste sur les services en français, elle n'en juge pas moins très importante la décision de la Cour suprême: «les FrancoManitobains ont les mêmes droits et privilège que les Anglo-Québécois», a résumé M. Sabourin hier.

Avant lui, le premier ministre canadien avait constaté que le jugement consacrait «la primauté de la constitution» et «l'importance crûciale des droits des minorités au Canada».

«J'invite tous les Manitobains, a dit M. Mulroney, à accepter généreusement la décision de la Cour suprême et à poursuivre avec une vigueur nouvelle l'édification d'une société forte et unie dans leur province,tout en respectant et en préservant les droits de ses diverses collectivités ethniques et linguistiques».

Pour sa part, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a rappelé que si l'extension des services en français n'avait pu voir le jour au Manitoba, c'était en raison de l'opposition des conservateurs et non pas du gouvernement néo-démocrate de M. Pawley.

«Il peut s'avérer plus logique de donner des services en français que de traduire 4,000 lois mais ce n'est peut-être pas une réalité pratique à ce moment-ci».

La CUM se dote d'un Service de l'environnement

ALAIN DUHAMEL

La fusion des services de l'assainissement de l'eau, de l'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments donnera naissance à la Communauré urbaine de Montréal au Service de l'environnement.

En effet, à la prochaine assemblée du conseil, mercredi, le comité exécutif de la CUM propose de réunir ces services sous l'autorité d'un même directeur dans l'espoir de réaliser des économies d'échelle et d'accroître la productivité.

« Les changements de structure permettront une plus grande productivité des ressources tant humaines que matérielles. C'est ainsi que des économies d'échelle pourront être réalisées dans certains domaines, notamment, aux inspections et travaux de laboratoire » lit-on dans les notes explicatives du projet de règlement.

Pour l'année 1985, le Service de l'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments dispose d'un budget de $7.8 millions et emploie 60 personnes à la lutte la pollution de l'air et 89 personnes à l'inpsection des aliments.

Le Service de l'assainissement de l'eau, avec un budget de $11.5 millions, emploie 140 personnes, dont 116 travaillent à l'exploitation de la station d'épuration et du réseau des intercepteurs inaugurés l'an dernier.

Le directeur du Service de l'assainissement de l'eau, M. G. Perreault, devient, « sans autre formalité » lit-on dans le règlement, le directeur du nouveau Service de l'environnement. Depuis janvier dernier, M. Perreault cumulait les directions des deux services.

À la même assemblée, le conseil de la CUM doit étudier le projet de renouvellement d'un protocole d'entente avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au sujet de l'inspection des aliments.

Le gouvernement québécois rembourse à la CUM les frais de ses services d'inspection dans le secteur tertiaire de l'industrie alimentaire. Le protocole proposé, pour les années 1985 à 1987, prévoit plus de 4,000 inspections chaque année pour lesquelles la CUM recevra $4,068,446.25 en 1985. Pour les autres années, cette somme s'accroît selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Le nouveau protocole ne pourvoit à aucune augmentation des effectifs mais introduit dans les procédures des assouplissements. Ainsi, les inspections complètes dans chacun des lieux examinés se répartissent sur trois ans au lieu de deux ans.

Enfin, le conseil de la CUM doit approuver un nouveau règlement relatif au régime de retraite des employés syndiqués, à l'exception des policiers. Le projet de règlement prend en compte les modifications intervenues à la suite du renouvellement des conventions collectives des employés de bureau, des employés manuels et des professionnels, particulièrement en ce qui a trait à l'indexation des rentes.

Il modifie les bénéfices versés à l'égard des nouveaux employés de la CUM. Ainsi, il réduit de 2½ % à 2 % par année de service la rente qu'ils toucheront à leur retraite, pour un maximum de 70 % de leur meilleur traitement, au lieu de 80 %.

Une des lois les plus ouvertes, dit Ouellette

QUÉBEC (PC) — La loi de l'environnement du Québec est une des lois les plus ouvertes au monde et permet à quiconque s'y intéresse de recevoir les informations pertinentes concernant la pollution.

C'est ce qu'a assuré hier le ministre de l'Environnement Adrien Ouellette, alors qu'il était interrogée par la députée de Chomedey et porte-parole des libéraux en matière d'environnement, Mme Lise Bacon.

Mme Bacon s'inquiétait du fait que la population n'est pas bien informée sur l'existence de sites dangereux dans son environnement immédiat.

«Non seulement on a fait notre possible, mais on est allé vers l'impossible. A ma connaissance, il n'y a qu'un gouvernement au Canada, il n'y a qu'un ministère de l'Environnement qui s'est doté d'une équipe de gens spécialisés dont la mission a été de faire le tour du Québec afin d'inventorier les endroits où des déchets dangereux avaient pu être déposés dans le passé et qui risquaient d'être dangereux.

MESDAMES ET MESSIEURS

Ne vous laissez pas impressionner par des annonces très subjectives. Nous sommes en tant que boutique d'importation de France et d'Italie en mesure de vous offrir le service, la qualité et aussi les prix.

PRIX STÉPHANIE BIS

Costume 100% laine vierge	195$
Blazer en gabardine 100% laine	185$
Pantalon en gabardine 100% laine	60$
Chemises françaises	35$
Cravate 100% pure soie	10$

BEAUX CADEAUX POUR LA FÊTE DES PÈRES et autres spéciaux pour mesdames

diffusion stephanie bis

1110 ave Laurier ouest — Tél.: 270-7797
2030 Crescent — Tél.: 844-0063

l'analyste

Été 1985
Quelques titres
No 10

- Julien Freund — La politique internationale
- Maurice Lemelin — Le syndicalisme
- Louis Valcke — Question de culture
- Nicole Jetté-Soucy — La pornographie
- Michel Krauss — L'action positive
- Michel Boucher — La dérégulation des transports
- Pierre Sauvé — L'échec de l'Afrique
- Simone Goyard-Fabre — Au nom de la liberté et des droits à... *(en supplément)*
- **Index des deux premières années:** Numéro un à huit

- L'équivalent d'un livre de 200 pages
- Dans un format agréable
- À tous les trois mois
- Sur la politique, l'économie, la science, l'éthique, la religion, les arts
- Dans un langage sérieux et accessible
- Par des gens de tous les milieux et de tous les âges
- Pour la liberté, la qualité, la responsabilité
- Une revue qui vaut son prix

Chroniques sur l'actualité — critiques et suggestions de livres et de films, musique — 14 nouvelles signatures — une quarantaine de thèmes — une revue qui s'améliore et s'impose.

BULLETIN D'ABONNEMENT 409-ANA

Veuillez ☐ m'abonner ou ☐ abonner la personne ci-dessus désignée à L'Analyste au tarif coché ci-dessous que je paie à PERIODICA inc. par
☐ chèque ☐ mandat de $ ☐ MASTER CHARGE ☐ VISA
Carte no. Expire le Signature

PERIODICA — Case Postale 444 Outremont, QC, Canada H2V 4R6 — 1155, ave. Ducharme Outremont, QC, Canada H2V 1E2

Tous les tarifs sont sujets à changement sans préavis. Il peut s'écouler un délai de 10 à 12 semaines avant que l'abonné ne reçoive des éditeurs le premier numéro.

N/NOUVEL ABONNEMENT R/REABONNEMENT à L'ANALYSTE (durée: 1 an — 4 numéros) A partir du no. — À L'USAGE DE PERIODICA

cocher la case appropriée	✓		✓	
Canada		35 $ (régulier)		50 $ (soutien)
U.S.A.		45 $ (surface)		50 $ (avion)
Autres pays		45 $ (bateau)		55 $ (avion)

MON ADRESSE — MLLE ☐ MME ☐ M ☐ NOM, ADRESSE, VILLE, CODE POSTAL

JE DÉSIRE ABONNER — MLLE ☐ MME ☐ M ☐ NOM, ADRESSE, VILLE, CODE POSTAL

Si une revue cesse de paraître, l'agence d'abonnement PERIODICA ne peut être impliquée dans aucun recours en autant que la commande et son paiement ont été transmis à l'éditeur.

☐ S'il s'agit d'un abonnement cadeau, PERIODICA adressera gratuitement une carte de souhaits de votre part. Écrivez vos souhaits — Signature

Employeuses Employeurs

UN INSTANT...

C'EST POUR VOUS!

Un simple appel téléphonique et Travail-Québec peut vous fournir plusieurs noms de candidats(es) disponibles.

LE PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC C'EST:
- LA RAPIDITÉ
- LA SÉLECTIVITÉ
- L'ACCESSIBILITÉ
- LA SOUPLESSE

CONTACTEZ LE CENTRE TRAVAIL-QUÉBEC LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS.

Faites appel au Placement étudiant du Québec.

Gouvernement du Québec Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu — Québec

GRAND CONCOURS GALLIMARD JEUNESSE

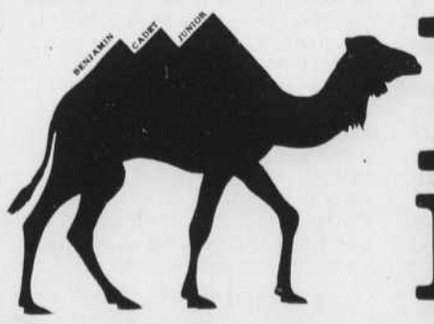

LE SECRET DES PHARAONS

IMPORTANT
Vu sa très grande popularité, le concours LE SECRET DES PHARAONS sera prolongé jusqu'au 30 juin 1985. Le tirage au sort aura lieu le 9 juillet 1985.

EN BREF...

■ *Miller procède à des nominations*

TORONTO (PC) — Le premier ministre conservateur Frank Miller n'a causé aucune surprise, vendredi, en procédant à une quarantaine de nominations de partisans, quatre jours seulement avant la perte probable du pouvoir. La plupart de ces postes sont cependant à temps partiel. Parmi les emplois lucratifs, on relève les noms suivants: M. Frank Drea, ancien ministre conservateur qui ne s'est pas porté candidat à l'élection du 2 mai dernier. Il a été nommé à la Commission municipale de l'Ontario, au salaire annuel de $64,463. M. James Thomas, avocat de Toronto, nommé vice-président du Workers Compensation Appeals Tribunal. M. Chad Bark, dirigeant d'une compagnie d'assurance de Toronto, nommé vice-président de l'Ontario Highway Transport Board ($54,000 par année). M. Keith McMillan, avocat de Toronto, nommé administrateur de l'étude juridique McMillan Binch (de $47,000 à $49,000 par année).

■ *Broadbent à Moscou*

OTTAWA (PC) — Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, se rendra en Union soviétique cet été pour y discuter d'un certain nombre de sujets, dont la course aux armements. La nouvelle a été annoncée hier par le bureau de M. Broadbent dans un communiqué qui précisait que ce dernier avait été invité à une «visite officielle» par M. Georgiy Arbatov, responsable de l'Institut USA-Canada à Moscou. Outre les «discussions intensives» sur les armements qu'il doit avoir avec les autorités soviétiques, M. Broadbent doit aussi discuter du commerce entre les deux pays et de réunification des familles. M. Broadbent quittera le Canada le 27 juillet et sera de retour le 18 août.

■ *Les funérailles de Karen Ann Quinlan*

MOUNT ARLINGTON, (AP) — Environ 200 personnes étaient rassemblées aux funérailles de Karen Ann Quinlan hier. Mgr Thomas Trapasso y a déclaré que lorsque la science ne peut plus promouvoir la dignité humaine, il faut se contenter d'assister chaleureusement les mourants dans leurs derniers moments. Julia et Joseph Quinlan sont restés calmes au cours de la cérémonie, mais leurs deux autres enfants pleuraient et s'embrassaient tandis qu'ils suivaient le cercueil vers le cimetière. Carol Quinlan, qui avait 31 ans, est décédée mardi dans les bras de sa mère après être restée dix ans dans le coma, étant ainsi devenue un symbole international du droit de mourir dans la dignité.

■ *Médailles pour actes de bravoure*

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Justice et Procureur général du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, a procédé hier à la remise de médailles et de mentions d'honneur à quatorze citoyens québécois qui ont accompli en 1984 des actes de bravoure. Ces marques d'appréciation visent à souligner des gestes de secours qui, au-delà de la collaboration que les citoyens se doivent habituellement entre eux, témoignent d'un courage exceptionnel et comportent un élément de danger. La première médaille de civisme décernée par le ministre de la Justice fut pour rappeler «le geste le plus héroïque que l'on connaisse», celui du sergent d'armes René Jalbert qui le 8 mai 1984 devait obtenir la reddition du caporal Denis Lortie à l'Assemblée nationale. Les six autres récipiendaires de cette distinction accordée à une personne qui a accompli un acte de civisme dans des circonstances périlleuses, mettant consciemment ou spontanément sa vie en danger, ont été M. Mark Jocks de Kahnawake, qui s'était porté au secours de trois personnes dont le véhicule avait plongé dans le fleuve depuis le Pont Mercier le 27 octobre 1984, Mme Johanne Patry de Laval qui le 18 février 1984 devait éloigner un blessé étendu près de son véhicule en feu après une collision, M. Mario Schiller d'Outremont qui le 11 mai 1984 était descendu sur une poutrelle sous le pont Jacques-Cartier pour y retenir un blessé propulsé à cet endroit après que sa mobylette eut été heurtée par une automobile.

■ *Un milliard de déficit à la CSST*

QUÉBEC — Le ministre du Travail du Québec, M. Raynald Fréchette, a offert à l'opposition officielle - qui a accepté - de tenir une commission parlementaire en août ou en septembre pour vider la question du déficit actuariel de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST). Le député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé, a soulevé la question du $ 1.4 milliard de dette non provisionnée de la CSST que signale le vérificateur général du Québec, M. Rhéal Chatelain, dans le rapport annuel 1984 de la CSST, déposé hier devant l'Assemblée nationale.La CSST évalue à $ 1 milliard cette « dette non provisionnée » au 31 décembre 1984.

■ *Des envoyés trop lents, dit Caccia*

OTTAWA (PC) — Le député libéral Charles Caccia a reproché aux envoyés canadien et américain sur les pluies acides hier aux Communes d'avoir perdu leur temps depuis leur nomination, il y a trois mois. Ancien ministre de l'Environnement, M. Caccia a dit «ne pas avoir l'impression que les envoyés consacrent beaucoup de temps à leur tâche». Le critique libéral en matières d'environnement a rappelé que MM. William Davis et Andrew Lewis ne se sont rencontrés qu'à deux seules occasions depuis le sommet de Québec, en mars, entre le président Ronald Reagan et le premier ministre Brian Mulroney.

■ *Nouvelles propositions à Air Canada*

(PC) — Le conciliateur Frances Bairstow a soumis hier de nouvelles propositions à Air Canada et à ses 3,000 agents de bord et il a convoqué les deux parties pour le 2 juillet prochain. Les agents de bord se sont déjà prononcés à 86% en faveur de la grève si nécessaire, mais ce droit ne leur sera acquis qu'à la fin du mois de juillet. Du côté du personnel non navigant, le syndicat a fait connaître son intention de recourir, comme les agents de bord, aux services d'un conciliateur.

Les retraités marcheront sur Ottawa pour protester contre la désindexation

CAROLE BEAULIEU

La Coalition québécoise des retraités contre la désindexation des pensions « marchera sur Ottawa » le 19 juin prochain si le gouvernement conservateur ne retire pas son projet de désindexer partiellement les pensions de vieillesse.

« Wilson a marché sur la queue du chat qui dormait, a déclaré hier le président de la Concertation d'associations de retraités du Québec (CAREQ), M. Laval Grondine. Rien ne sera plus jamais pareil. Les aînées réalisent qu'ils ont un pouvoir politique. Un pouvoir qui peut s'exercer dès la prochaine élection. »

La décision du gouvernement conservateur de s'attaquer aux pensions de vieillesse a suscité un mouvement de regroupement sans précédent parmi les personnes âgées, alarmées par la perspective de voir le nombre des leurs vivant sous le seuil de la pauvreté augmenter de 20 à 25% d'ici 1990.

La CAREQ prenait part hier à une conférence de presse au cours de laquelle la coalition a lancé « la semaine de l'index-action » et annoncé qu'elle intensifirait ses actions à compter de lundi prochain. Les associations membres de la coalition sont invités à visiter leur député fédéral et à se préparer à visiter Ottawa le 19 juin. La journée de lundi a été consacrée aux femmes, « les plus pauvres et les plus touchées par la réduction des pensions », soutient le comité de condition féminine de l'Association pour la défense des droits des retraités et pré-retraités du Québec (AQDR).

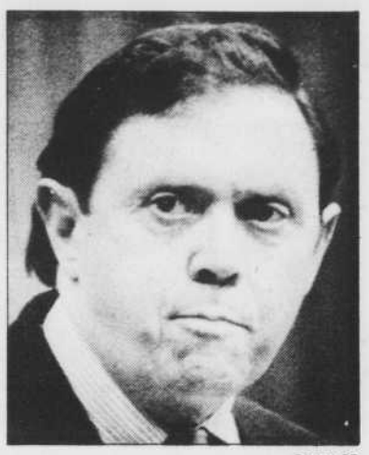

Photo CP

Aux Communes, le chef du NPD, M. Ed Broadbent, et le député libéral de Westmount, M. Don Johnston, ont tous deux accusé le gouvernement de léser les retraités avec la désindexation des pensions.

De mémoire de retraités on n'avait jamais rien vu de pareil au Québec. Dans la petite salle surchauffée du Centre Saint-Pierre Apôtre de Montréal s'entassaient des représentants de dizaines d'associations de retraités. Les tignasses blanches et grises étaient en majorité et dans tous les coins de la salle on discutait fébrilement de la meilleure stratégie à adopter « pour faire reculer le gouvernement ». « Wilson nous a permis de passer par dessus nos chicanes de clochers », expliquait hier un membre de la coalition.

Formé il y a quelques jours d'à peine trois associations de retraités, la coalition en regroupe aujourd'hui une dizaine, aussi bien francophones, qu'anglophones et même allophones.

Les télégrammes d'appuis, venus d'associations de retraités de toutes les provinces canadiennes, ne cessent d'affluer depuis les derniers jours au secrétariat temporaire de la coalition. Cinq provinces ont déjà confirmé qu'elles enverraient des délégations à la rencontre du 19 juin. « Nous allons décider au cours des prochains jours si ce sera une délégation ou une manifestation qui se rendra à Ottawa », explique Gilles Plamondon de l'Association pour la défense des droits des retraités et pré-retraités du Québec (AQDR).

Le président de l'AQDR, M. Marcel Lapalme, a déclaré hier que de cette lutte allait sans doute naître la première véritable organisation nationale de retraités.

La coalition estime qu'elle représente actuellement quelque 240,000 personnes. Hier encore l'Association canadienne des soins à long terme est venu joindre sa voix à celles qui s'élèvent depuis les dernières semaines pour protester contre le projet du gouvernement conservateur de ne pas indexer les pensions de vieillesse à moins que le taux d'inflation du coût de la vie ne dépasse 3%.

La coalition évalue qu'une telle mesure réduira de $1,500 en cinq ans le revenu réel des personnes âgées.

Selon l'Association canadienne des soins à long terme l'application de la désindexation portera à près de 850,000 le nombre de canadiens âgées qui vivront sous le seuil de la pauvreté en 1990.

« Nous avons été habitués à respecter les pouvoirs publics. Mais nous commencons à gueuler un peu, » a commenté hier M. Claude DeMestral. Militant bien connu pour la défense des droits des personnes âgées, M. DeMestral a dit avoir bon espoir de voir le gouvernement revenir sur sa décision.

Une vingtaine de jeunes ont occupé pendant 15 minutes le bureau de Lévesque

LONGUEUIL (PC) — Quelque 25 manifestants du Regroupement autonome des jeunes (RAJ) ont occupé hier matin le bureau de comté du premier ministre du Québec, M.René Lévesque.

Leur occupation a duré une quinzaine de minutes, après quoi ils ont obtempéré à l'ordre de la police municipale de quitter les lieux. Il n'y a eu aucune arrestation.

Des employés du député de Taillon ont dit que les manifestants avaient été «très gentils» et ajouté: «Nous comprenons leur situation.»

Le RAJ, a expliqué le responsable Philippe Marquis, 22 ans, accuse le chef péquiste d'avoir «nargué la jeunesse et l'ensemble des sans-emploi» au lancement, lundi, du livre Libérer l'avenir.

Encourageant les jeunes à participer à la dépollution des cours d'eau, notamment, M. Lévesque les disait bien moins à plaindre que les affamés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Bien mauvaise comparaison, plaide Michèle Bousquet, 22 ans, qui continuait de manifester sur le trottoir avec ses compagnons, après l'expulsion du bureau de M. Lévesque.

Avec $158 par mois (montant de l'aide aux moins de 30 ans), a-t-elle demandé, «comment peut manger, se loger et ser maintenir en état d'aller travailler?» Beaucoup de jeunes, constate-t-elle, n'ont d'autre choix que de rester encore chez leurs parents.

Le RAJ ajoute que «cette somme M. Lévesque, ne suffirait même pas à combler vos dépenses mensuelles de tabac» et reproche à «vos députés et ministres de passer leurs vancances dans des pays ensoleillés où l'exploitation des masses est institutionnalisée».

Pacifiste, le RAJ accuse aussi M. Lévesque de ne pas avoir manifesté depuis longtemps pour la paix. «A-t-il déjà parlé à Brian Mulroney de l'absurdité des dépenses militaires?» demande le jeune Marquis.

En après-midi à Anjou, les manifestants sont allés se rassembler devant le bureau du ministre de la Justice Pierre-Marc Johnson. Le personnel avait été prévenu et était barricadé à l'intérieur.

Ils devaient ensuite retourner à Longueuil faire la jonction avec un groupe venu de la région de Thetford Mines. En route, ces derniers manifestants ont un peu occupé le bureau de la ministre fédérale Andrée Champagne (alors absente), à Saint-Hyacinthe, où le personnel n'a pas appelé la police.

L'organisme contestataire tiendra samedi après-midi une «Marche pour l'emploi» où 3,000 participants sont attendus. D'abord rassemblés rue de la Commune, devant le Vieux-Port, ils défileront dans les rues jusque dans un parc, près du métro Frontenac.

A cet endroit, un spectacle met entre autres à l'affiche un chanteur rock engagé, un groupe punk et fé-ministe de Toronto et l'octogénaire Cyris Dufour, vétéran des marches de chômeurs des années 30 et qui doit jouer de l'harmonica.

Des participants doivent venir en autobus. Le RAJ ne reçoit aucune subvention gouvernementale et dit payer ses autobus grâce à l'aide de syndicats et de groupes religieux.

D'autres manifestants disent être venus à pied de régions éloignées comme l'Abitibi, d'où ils sont partis le 28 mai. Une bonne vitesse de croisière, c'était quatre milles à l'heure, a expliqué Chantal Gagnon qui s'est jointe au groupe à Saint-Jérôme.

Hier à Longueuil, le doyen des manifestants était le ramoneur bénévole Luc-André Godbout, 52 ans, venu à pied de Québec et qui en était à sa 24e marche du genre.

«Je suis solidaire des jeunes car je suis anti-pauvreté. La pauvreté peut mener à la violence».

Clair: l'opposition est seule responsable de la clôture

QUÉBEC (PC) — L'opposition officielle et le Groupe des parlementaires indépendants représentés à la commission parlementaire sur le projet de loi 37 sont les seuls responsables de la clôture imposée jeudi par le gouvernement.

C'est ce qu'a soutenu hier le président du Conseil du Trésor et parrain du projet de loi 37, M. Michel Clair, lors du débat sur la motion de clôture de la commission du budget et de l'administration chargée d'étudier le projet de réforme des négociations dans les secteurs public et parapublic.

Affirmant qu'il est «urgent» de définir de nouveaux paramètres de négiciation entre l'Etat et ses employés, M. Clair a accusé les députés libéreaux et indépendants d'avoir procédé, en six jours et quarante heures de débats en commission parlementaire, «à une opération de critique exhaustive à la limite du filibuster».

Avec la prochaine ronde des négociations qui doit débuter dès l'automne, M. Clair a dit ne pas vouloir courir le risque de se prévaloir des anciennes règles de la loi 55 qui ont conduit à vingt-cinq ans «d'affrontements stériles».

Seulement deux des cinq grands principes fondamentaux et six des 93 articles de la loi ont jusqu'à présent fait l'objet de discussions en commission parlementaire. «C'est un droit parlementaire que d'étudier longuement article par article un projet de loi en commission.

LA FIN DE 42 ANS DE RÈGNE CONSERVATEUR EN ONTARIO

Les libéraux hésiteront aussi devant le bilinguisme officiel

CLAUDE PÉLOQUIN
collaboration spéciale

Un gouvernement libéral minoritaire ne rendra pas l'Ontario officiellement bilingue. Au moment où le chef libéral, M. David Peterson, s'apprête à prendre le pouvoir, il semble se ranger derrière la majorité ontarienne qui n'approuve pas le concept du bilinguisme officiel pour sa province. Un sondage effectué par le réseau CBC pendant les élections fédérales de septembre dernier indique en effet que 65 % des Ontariens sont contre la reconnaissance constitutionnelle du français.

C'est un signe des temps en Ontario qu'on ne s'interroge plus ou qu'on n'interroge plus le gouvernement conservateur sur ses intentions. Parti de la droite avant les élections pour aboutir à la publication d'un manifeste quasi socialiste à l'ouverture de la législature, il offre peu d'interlocuteurs qui puissent encore parler en son nom de façon officiellement cohérente. De toute façon, le Parti conservateur ontarien a entrepris une partie d'échec et prépare sa stratégie pour cet inévitable moment fatidique où il devra traverser la Chambre.

Ce qu'il proposait dans le discours du trône le 4 juin dernier se voulait une manoeuvre pour discréditer les partis d'opposition qui voteraient pour le défaire.

Un moment historique raté

Aujourd'hui, il doit trouver les nuances qui le différencieront du nouveau pouvoir et lui permettront de s'y opposer. L'exercice ne sera pas facile. Chez les néo-démocrates, la vie continue. On fait valoir que le principe est reconnu par tous les partis et qu'il est immoral de retarder le processus pour des raisons électoralistes.

Pour M. Bill Davis, l'ancien premier ministre ontarien, il fallait procéder par étapes, à savoir l'établissement des services en français qui rendraient le bilinguisme officiel un fait accompli qu'il ne s'agirait plus que de reconnaître constitutionnellement. Cela éviterait un ressac, un ressentiment dont la conséquence ultime serait de reculer la cause des francophones de l'Ontario. Ce fameux *backlash* qui revient constamment dans les conversations sur la question et s'avère particulièrement difficile à définir, pèse très lourd dans les décisions du Parti conservateur et maintenant du Parti libéral.

M. Davis aurait, avant de démissionner, posé ce geste dramatique d'enchâsser le bilinguisme ontarien dans la constitution. Il aurait eu l'unanimité de la Chambre et il aurait emporté avec lui la responsabilité et les ressentiments initiaux que ce geste aurait entraîné.

Un interlocuteur qui préfère garder l'anonymat rapporte que M. Davis songeait sérieusement à terminer sa carrière en assurant le financement complet de l'éducation du système séparé (e.g. catholique), et la reconnaissance officielle du français. Il n'a toutefois osé qu'à moitié et opté pur le financement du secteur secondaire catholique qui touche beaucoup plus de citoyens que l'autre. Par ce choix, M. Davis assurait également la survie à long terme de son parti.

Le Parti conservateur n'a jamais joui de ce vote catholique dont on prévoit qu'il sera éventuellement majoritaire en Ontario. Il aurait été surpris du peu d'opposition à Queen's Park et aurait regretté de n'avoir pas profité du moment historique. Ceci dit, ses héritiers ont adopté à leur compte la philosophie « étapiste » et maintenu un silence prudent, tant pendant la campagne électorale qui a suivi que dans ce discours du Trône qui aura été leur chant du cygne.

Photo CP

Le leader du Parti libéral de l'Ontario, M. David Peterson

Un recul libéral?

Le Parti libéral n'est pas encore tout à fait revenu de sa surprise. Voici qu'après 42 ans il retournera à la droite du président de l'Assemblée législative grâce à l'appui des néo-démocrates. Ses députés et son chef, tous néophytes dans l'art de gouverner, se tiennent à distance de la presse si ce n'est pour justifier, expliquer les attaques constantes contre le gouvernement et les raisons qui les forcent à défaire le gouvernement. Ils savent qu'ils seront des cibles faciles pour ces routiers de l'administration gouvernementale qu'ils remplaceront bientôt sur les banquettes ministérielles. On peut comprendre que dans l'atmosphère trépidante de la transition, ils s'appliquent à apprendre leur futur métier plutôt qu'à débattre des dossiers éventuels.

Mais on peut quand même percevoir l'évolution de la pensée libérale d'opposition vers la pensée libérale en attente du pouvoir.

Traditionnellement, les libéraux de l'Ontario ont appuyé la reconnaissance officielle du français à condition qu'elle intervienne au moyen d'une résolution commune des trois partis qui forment l'Assemblée législative. Cette condition s'inspire, évidemment, de ce *backlash* qui aurait pu ou pourrait coûter cher aux libéraux, notamment et surtout dans le sud-ouest de la province, de Toronto à Windsor.

Depuis que les résultats des élections leur permettent d'aspirer au pouvoir, mais tenant compte surtout qu'ils devront faire face à l'électorat d'ici deux ans, les libéraux ne tiennent pas à soulever ou à ouvrir le débat sur des questions controversées. Ils préfèreront satisfaire leur clientèle électorale (38 %) et la clientèle néo-démocrate (24 %) qu'ils comptent s'accaparer au prochain scrutin pour former un gouvernement majoritaire.

Ainsi verrons-nous des législations populistes qui permettront à l'Ontarien d'acheter sa bière et son vin à l'épicerie du coin et l'adoption de mesures populaires au centre et au centre gauche, tel le salaire égal pour un travail d'égale valeur, l'abolition de la surfacturation par les médecins, le renforcement du contrôle des loyers, et l'augmentation des places de garderie, pour n'en nommer que quelques-unes. La préoccupation quant au français est toutefois présente, ne serait-ce que parce que le prochain gouvernement devra légiférer sur la gestion scolaire suite à un jugement de la Cour suprême de l'Ontario. Le chef libéral David Peterson a donc choisi de prendre certaines distances vis-à-vis l'enchâssement du français dans la constitution et quelques jours après l'élection parlait de créer une commission dont il n'a pas défini le mandat ou les objectifs.

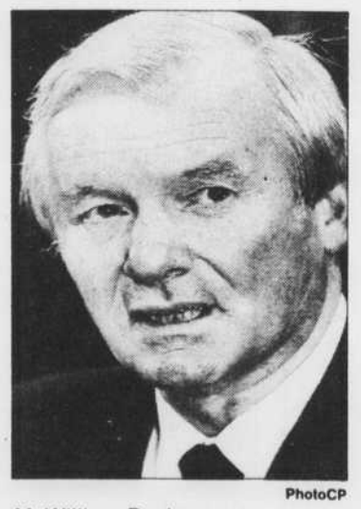

PhotoCP

M. William Davis

Principes versus pragmatisme

Le Nouveau Parti démocratique semble pour sa part partagé entre l'impératif du principe et la réalité politique du moment. La balance du pouvoir le place en situation privilégiée pour faire valoir ses politiques. Pourtant, lorsqu'il a négocié une alliance avec le Parti libéral, le bilinguisme officiel dont il est traditionnellement l'avocat, n'était pas au nombre des 183 propositions débattues. Il s'agissait en fait d'un oubli volontaire, selon le NPD. La patate était trop chaude au moment où le débat politique est dominé par la question du financement des écoles catholiques. « Ce débat soulève déjà assez de passions sans que le gouvernement attise la hargne de tous les bigots de la province en relançant le débat sur le bilinguisme officiel, » affirme un membre du Comité de négociation néo-démocrate.

Mais pour Richard Johnston, député de Scarborough-Ouest, c'est une question de principe et s'il y a résistance dans la population il faut l'éduquer. « Il faut faire confiance à l'électorat et croire en son sens d'équité », ajoute-t-il. Et quant à la suggestion de créer une commission, il estime que c'est un recul de la part du Parti libéral: « Si c'est une commission pour effectivement entamer le processus d'enchâssement du français dans la constitution, je suis d'accord. Mais je doute que ce soit là l'intention du Parti libéral ».

Mais là où le bât blesse pour M. Johnston, c'est le recul effectué au lendemain de l'élection par l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO). Le député reproche à l'ACFO d'avoir dit, trois jour après les élections, qu'elle ne ferait plus pression sur le gouvernement vues les circonstances. « Si le groupe le plus intéressé, le plus passionnément impliqué dans le dossier et le groupe qui a le plus à gagner ou à perdre agit ainsi, il donne l'occasion à tous les politiciens qui voudront la prendre, de se laver les mains d'une question aussi controversée. Et on passe pour un peu fou si en tant que politicien, on poursuit le débat ». À sa décharge, il faut tout de suite signaler que l'ACFO a corrigé sa position quelques jours plus tard.

à suivre

Les négociations reprennent à Marine Industries

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les négociations vont reprendre ce matin dans le conflit qui oppose depuis le 7 août dernier Marine industries à ses 1,200 employés.

Le ministère du Travail a en effet convoqué les deux parties hier en fin de journée, a appris Le DEVOIR de sources gouvernementales bien informées.

Cette convocation, qui a pour but d'amorcer un règlement sur l'ensemble des questions en litige, coïncide avec la possibilité d'un assouplissement prochain de la position de Marine, possibilité évoquée publiquement hier par le président-directeur général de la Société générale de financement (SGF) et président du conseil d'administration de Marine, M. Jean-Claude Lebel.

Interrogé hier sur les ondes de Radio-Canada en rapport avec l'appui inconditionnel accordé jusqu'ici par la SGF à la position de Marine, M. Lebel a reconnu que tel avait été le cas « jusqu'à maintenant ». Invité à dire si cette nuance impliquait la possibilité de changements prochains dans l'attitude du propriétaire de Marine, M. Lebel a répondu: « Ca pourrait se produire ».

Le porte-parole de Marine, M. Guy Sarrazin, confirmait hier de son côté les propos de M. Lebel. Mais, disait-il, Marine n'a pas été avisé de modifier son attitude ou sa stratégie.

Par ailleurs, le président de la SGF devait évoquer une nouvelle fois hier la possibilité d'une fermeture de Marine si aucun règlement n'intervenait d'ici la fin du mois.

Marine, a-t-il déclaré, a reçu un avis de la Commission canadienne du blé l'avisant qu'elle perdrait le 20 juin le contrat relatif à la construction de 620 wagons de chemin de fer si le conflit de travail en cours n'avait pas pris fin d'ici là. Marine a reçu cet avis le 6 juin. Le contrat en question, d'une valeur de $38.6 millions, est sensé fournir du travail à 400 personnes pendant sept mois.

La livraison des premiers wagons devait débuter en août 1984, date vers laquelle le conflit de travail a éclaté. Marine, selon son porte-parole, serait néanmoins en mesure de livrer les premiers wagonssix semaines après un éventuel retour au travail et pourrait maintenir un rythme de production de six voitures par jour.

L'entreprise craint aussi de perdre les contrats de réparation desdestroyers Margaree et Assiniboine. Le ministère fédéral des Approvisionnements et Services aurait, selon M. Sarrazin, avisé Marine qu'il casserait le contrat du Margaree si l'entreprise n'était pas en mesure de commencer la rénovation du navire le 2 juillet. Quant à l'Assiniboine, actuellement en cale sèche avec coque ouverte, le ministère fédéral de la Défense a avisé Marine qu'il réclamait son destroyer, réparé ou non, pour novembre.

Au besoin, a expliqué hier M. Sarrazin, le ministère fédéral de la Défense « pourrait remettre lui-même le navire à flots pour le remorquer vers un nouveau chantier ».

Quant au président de la SGF, s'il est d'avis que la perte de ces contrats raccourcirait la distance qui sépare Marine d'une fermeture, il précisait dans une autre entrevue qu'il ne s'agissait pas nécessairement d'une fermeture totale.

« On ne fermerait peut-être pas complètement mais, expliquait de son côté M. Sarrazin, avec 150 ou 200 employés, Marine ne serait plus la même ».

Le round de négociation qui s'amorce est perçu comme une étape cruciale par les deux parties qui savent clairement que ce rendez-vous est vraisemblablement leur dernier avant les vacances estivales.

Le syndicat, dont les récentes propositions ont été rejetées presque sur-le-champ par l'employeur, a fortement insisté hier pour que le ministère du Travail fasse une nouvelle mise-au-jeu.

Dans la région, la perspective d'une prolongation du conflit pendant tout l'été a attiré de nouveaux appuis aux syndiqués. Cette semaine, des maires ont fait pression pour une reprise des pourparlers en dépit du refus de l'employeur de négocier sur la base des propositions syndicales.

Et hier, les comités de citoyens et différents intervenants « socio-économiques » de la région Sorel-Tracy adressaient un télégramme au ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, dans lequel ceux-ci constataient que le « cadre de discussion établi par Me Jean-Roch Boivin et le conciliateur Normand Gauthier est celui qui avait fait le plus progresser le dossier ». Il s'agit d'un désaveu clair du rapport Blain-Désilets comme base de reprise des pourparlers.

Sur proposition du maire de Sorel, M. Marcel Gauthier, et de M. Robert Fournier, un comptable local, les organismes ont donc demandé au ministre de confier au « duo » Boivin-Gauthier la gouverne du prochain round de négociation. Le syndicat devait entériner une telle proposition, taillée sur mesure sur ses ses propres préoccupations.

Tous les groupes victimes de discrimination seront touchés par les programmes d'accès à l'égalité

CLÉMENT TRUDEL

À la Commission des droits de la personne, on se réjouissait hier de l'enclenchement de programmes d'accès à l'égalité, à compter du 26 juin au Québec. Les groupes de femmes sont « les mieux identifiés » parmi ceux qui réclament depuis fort longtemps de tels programmes, déclarait au DEVOIR Mme Paule Sainte-Marie, directrice des communications, et il est normal que l'on ait davantage souligné ce qui intéresse les femmes mais, en fait, le Québec s'engagera bientôt dans une action en faveur de *tous* les groupes victimes de discrimination.

Jeudi, à Québec, ce sont les six engagements pris le 17 mai par le ministre Pierre-Marc Johnson lors du Sommet sur la sécurité économique des Québécoises qui ont pris la vedette: « action positive » dans la Fonction publique, fonds d'aide pour toute cause visant à contrer la discrimination dans l'emploi, comité aviseur, pairage prévu à des entreprises françaises et, notamment, obligation aux entreprises bénéficiant de contrats de $200,000 ou plus avec le gouvernement de mettre sur pied des programmes d'accès à l'égalité.

Le ton est à l'optimisme à la Commission, qui attend de voir la « mécanique » choisie par le ministère, soit la règlementation qui devrait être connue après le 27 juin et scrutée lors d'une commission parlementaire. Tous éléments qui vont dans le sens des demandes des commissaires. La commission, que préside M. Jacques Lachapelle, doit très bientôt faire part des moyens à mettre en oeuvre pour s'acquitter d'un mandat qui prend de l'ampleur.

Au bureau du M. Pierre-Marc Johnson hier à Québec, M. Jean Éthier a confirmé hier que de propos délibéré l'on avait mis en valeur, jeudi, les engagements pris envers les femmes québécoises.

Mais, enchaîne l'attaché du ministre, il a été prévu que tous les « groupes victimes de discrimination » pourront tirer profit des articles qui seront bientôt proclamés, et du projet de réglementation qui sera bientôt déposé.

L'un des deux communiqués émis jeudi par M. Johnson précise en effet que « le gouvernement permet que soient mis en place des programmes favorisant *certains groupes historiquement pénalisés* », ce qui peut inclure, selon Mme Sainte-Marie, les autochtones, les minorités dites visibles ainsi que les personnes handicapées et d'autres groupes. L'article 86.1 de la Charte québécoise des droits et libertés, l'un de ceux qui seront officiellement proclamés le 26 juin, stipule que les programmes d'accès à l'égalité visent à « corriger la situation de personnes faisant partie de groupes victimes de discrimination dans l'emploi, ainsi que dans les secteurs de l'éducation ou de la santé et dans tout autre service ordinairement offert au public ... »

Sitôt connues les mesures que le ministre Johnson entendait prendre pour mettre en route des programmes d'accès à l'égalité, le critique de l'Opposition, M. Herbert Marx (libéral - Notre-Dame de Grâce) avait regretté que l'on n'ait pensé qu'aux femmes et que soient encore oubliées les communautés ethniques et linguistiques. L'équipe au pouvoir jure que telle n'est pas l'intention du gouvernement qui a choisi de donner suite immédiatement aux programmes touchant les femmes qui ont déjà l'aval du Conseil du Trésor et du Secrétariat à la Condition féminine. Ce qui n'exclut en rien la lutte contre la discrimination dont souffriraient d'autres groupes.

L'on peut croire que la Commission des droits de la personne pavoise puisque l'ensemble des revendications transmises au ministre — et précisées dans une entrevue au DEVOIR le 23 mai 1985 — par son président, M. Lachapelle, sont agréées. Ne reste qu'à peaufiner la mécanique de mise en oeuvre des programmes qui pourront être approuvés par la Commission ou mis au point à l'aide de cette Commission (ou encore imposés par des tribunaux). M. Lachapelle regrettait, dans l'entrevue au Devoir, que le gouvernement ait décidé de supprimer l'article 86.2 de la Charte des droits même si « l'on peut vivre sans cet article »; M. Lachapelle se disait déçu que, « sans doute », le gouvernement ait cédé sur ce point aux pressions du patronat.

Entreprises et organismes pourront donc incessamment, sur une base volontaire, mettre de l'avant des programmes d'accès à l'égalité. Un « processus de supervision globale » verra le jour à la Commission des droits de la personne, qui a déjà embauché Mme Louise Caron-Hardy pour diriger ce service.

La Charte des droits et libertés a été adoptée il y a dix ans, en juin 1975, par l'Assemblée Nationale, sous le gouvernement Bourassa; elle a été amendée à quelques reprises sous le gouvernement Lévesque. En juin 1976 s'ouvraient les bureaux de la Commission des droits de la personne qui s'est souvent plaint de moyens trop restreints pour la tâche à abattre (l'autorisation d'embaucher une vingtaine de personnes est venue, récemment, corriger la pénurie de personnel).

Ailleurs au Canada, le gouvernement central, les neuf autres provinces ainsi que les deux territoires possèdent, dans leurs lois, des dispositions pouvant mener à des programmes d'accès à l'égalité. Dans les faits précise-t-on à la Commission québécoise des droits, Ottawa a mis sur pied son programme, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario se sont déjà dotés de programmes d'aide aux employeurs désireux de faire démarrer des programmes d'accès à l'égalité. La Nouvelle-Ecosse a elle aussi un programme destiné à aider des employeurs à mettre sur pied un système de « positive action » équivalant à ces programmes qu'apprendront à roder, bientôt, les Québécois.

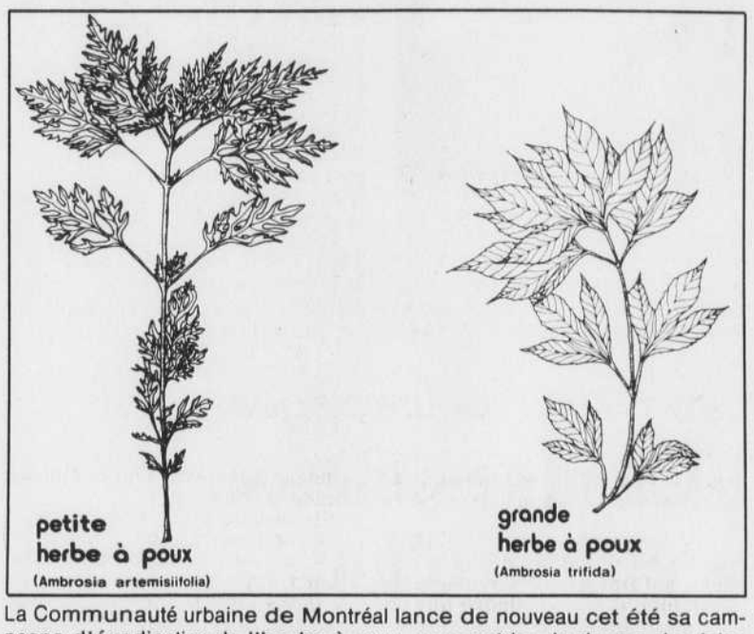

La Communauté urbaine de Montréal lance de nouveau cet été sa campagne d'éradication de l'herbe à poux, popagatrice du rhume des foins qui afflige au moins 10 % de la population. Les deux espèces de l'herbe à poux, la petite (Ambrosia artemisifolia) et la grande (Ambrosia trifida), se répandent particulièrement dans les terrains vagues, les chantiers de construction et les endroits peu envahis par la végétation. Pendant les mois de juin et juillet, une équipe d'inspecteur de la CUM parcourera le territoire afin de repérer les endroits où il en pousse.

Le syndicat des employés du transport aérien veut doubler ses effectifs

LAURENT SOUMIS

Forts de l'intégration de leur syndicat aux Travailleurs unis de l'automobile (TUA), les 5,000 membres de l'Association canadienne des employés du transport aérien (ACETA) entendent profiter de l'expertise et des services des TUA afin de doubler, voire tripler, leurs effectifs, au cours des trois prochaines années, au sein des transporteurs aériens du pays.

C'est ce qu'a révélé hier au DEVOIR M. Antoine Dubé, directeur québécois de l'ACETA, le syndicat regroupant, entre autres, les 2,800 agents passagers de la société Air Canada qui ont mené une grève de trois semaines, en mai dernier.

Au terme d'un scrutin postal de deux semaines, complété le 7 juin dernier, 83 % des membres du syndicat qui se sont prévalus du droit de vote ont entériné l'intégration de l'Association canadienne des employés du transport aérien au Travailleurs unis de l'automobile.

L'ACETA conservera toutefois son existence propre et cherchera à accroître son membership dans l'industrie du transport aérien.

Les formalités menant à la fusion débuteront dès le 31 juillet prochain, mais l'opération s'étendera jusqu'au 31 décembre 1985. Entre temps, en septembre prochain, les membres de l'ACETA devront procéder au choix de leurs nouveaux vice-présidents régionaux et directeurs locaux.

Selon M. Antoine Dubé, « l'ACETA profitera particulièrement de l'expertise de négociation des TUA, de leurs services d'éducation syndicale, et de la renommée de M. Bob White, président national, comme négociateur chevronné ».

L'ensemble des fonds et des placements de l'ACETA, évalués par son directeur québécois à plus de $ 1 million, seront versés dans les coffres des Travailleurs unis de l'automobile.

Sans vouloir préciser les détails d'une stratégie déjà arrêtée, M. Antoine Dubé nous a indiqué que « l'ACETA entend doubler, et même tripler, ses effectifs, d'ici trois ans, par une percée importante au sein des transporteurs aériens du pays et des concurrents d'Air Canada ».

Pour M. Claude Ducharme, directeur québécois des TUA, « les employés du transport aérien pourront s'appuyer sur l'expertise de négociation des TUA qui sont désormais présents dans tous les secteurs canadiens de l'aéronautique et de l'aérospatiale ».

En plus d'avoir accès à des ressources financières importantes, notamment le fonds de grève, M. Ducharme a soutenu que les syndiqués de l'ACETA pourraient éventuellement bénéficier d'une baisse de leurs cotisations syndicales de 1.5 % à 1.3 % de leur salaire.

« De plus, a-t-il ajouté, les TUA sont les plus impliqués dans les dossiers des changements technologiques et de la bureautique: deux secteurs particulièrement sensibles dans le transport aérien ».

Par cette fusion, les TUA verront 5,000 membres supplémentaires s'ajouter à leurs 125,00 membres canadiens. Au Québec, 800 syndiqués de l'ACETA joindront les rangs des 11,000 travailleurs unis de l'auto.

Une rencontre des dirigeants des deux syndicats aura lieu, à Toronto, la semaine prochaine, en vue de parfaire le protocole d'entente de fusion des deux associations ouvrières.

Fin du dollar?

OTTAWA (PC) — Un comité spécial des Communes recommande l'élimination progressive du dollar en papier-monnaie au profit d'une nouvelle pièce légèrement plus grosse et plus lourde que la pièce de 25 cents.

Cette proposition est contenue dans un rapport remis au Parlement vendredi. La recommandation doit être approuvée par le conseil des ministres.

A l'issue d'une étude qui a duré quatre mois, le comité propose de faire disparaître le billet d'un dollar sur une période de trois ans.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

WEEK-END

SAMEDI

Le spectacle annuel des Amis de la scène lyrique du Québec se tiendra à l'auditorium du Jardin botanique (4101, rue Sherbrooke est) à 20 h. 389-1844.

■

Le service des sports de l'Université de Montréal offre aux jeunes un grand éventail d'activités tout au long de l'été. 343-6150.

■

La Fondation Pierre-Rémi-Narbonne, de concert avec le centre d'accueil Pierre-Rémi-Narbonne, de Saint-Rémi, organise son premier souper gastronomique annuel. Ce souper se déroulera à la ferme du Trou normand de Saint-Bernard-de-Lacolle. Rendez-vous à la ferme (270, route 217). 454-4694.

■

Le Centre international d'art contemporain de Montréal présente, à la place du Parc, jusqu'au 30 septembre, « Les cent jours d'art contemporain, Montréal 85 ». 288-0811.

■

Pèlerinage au cimetière jésuite où repose Pierre Teilhard de Chardin à Poughkeepsie (État de New York) pour le 30e anniversaire de sa mort. 523-6966.

■

Le Centre Immaculée-Conception invite les parents de jeunes enfants à les inscrire à son club de soccer pour l'été. 527-1256.

■

Le Centre d'évaluation en sport et en activité physique de l'Université de Montréal offre en permanence un service d'évaluation de la condition physique et de consultation par des spécialistes en activité physique et en entraînement. Deux types d'évaluation sont offerts : une évaluation physique générale qui s'adresse à tous ceux et celles qui veulent savoir où en est leur condition physique; et une évaluation spécifique aux coureurs. En complément des tests précédents, une analyse sur vidéo de votre technique de course vous sera rendue. Sur rendez-vous : 343-6256.

■

L'Opéra-Comique du Québec tient ses prochaines auditions au Centre des loisirs de Saint-Laurent (1870, rue Decelles). 728-3038.

■

À 20 h, à l'église Saint-Vital (10946, boulevard Saint-Vital à Montréal-Nord), Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, conférera l'ordination sacerdotale à M. Jean-Marc Audet. 321-5701.

■

Les Petits Frères des pauvres organisent une vente de garage de 10 h à 17 h, rue Garnier. Cette activité vise à recueillir des fonds pour continuer l'action auprès des personnes âgées. La maison des Petits Frères est située au 4624, rue Garnier. 527-8653.

■

À 20 h, au sous-sol de l'église Saint-Benoît (500, rue Fleury ouest), fête de saint Benoît. Les profits seront versés à Développement et Paix pour l'aide aux pays du Sahel, victimes de la famine. 387-4082.

DIMANCHE

Huit mille entrepreneurs québécois sont invités à participer au « Carrefour de l'*entrepreneurship* » qui a lieu à compter de ce dimanche et jusqu'au 19 juin à l'École des Hautes Études commerciales. Les HEC seront les hôtes de la 30e conférence mondiale du Conseil international de la petite entreprise. Parallèlement à cet événement international qui rassemblera les congressistes venus de 30 pays, les HEC présenteront le « Carrefour de l'*entrepreneurship* ». 388-2022.

■

À 14 h, l'Association sportive du Centre-Sud, en collaboration avec La Courte Échelle, maison d'édition pour la jeunesse, organise une rencontre pour les jeunes de tout âge. 523-1182, poste 238.

■

Le IVe congrès international d'auxologie a lieu à l'U de M jusqu'au 20 juin. Le thème en est « La croissance et le développement de la conception à l'âge adulte ». 343-7079.

■

L'Institut des techniques des associations tient cette année ses stages d'été, pour la 42e année consécutive, jusqu'au 21 juin, au collège Marie-Victorin, 325-0150, poste 381.

■

L'Atelier d'éducation populaire de Mercier (350, rue Boucher) vous convie à un atelier intitulé « Obsession de la minceur », animé par Danielle Lamoureux. Rendez-vous à 19 h 30. Ces activités s'adressent aux femmes monoparentales du Plateau Mont-Royal et il y a halte-garderie pour les enfants de deux ans et plus. 271-4084.

■

Soirée-bénéfice au café Commun-Commune (201, rue Milton, angle Sainte-Famille), organisé par Artifact, regroupement de muralistes-vidéotistes-artistes pour financer un projet de murales au Nicaragua. Au programme : Ray Condo, Windi Earthworm, Bouba Car Gueye, Alain-Arthur Painchaud, Paul et Éliote, etc. Rendez-vous à compter de 18 h. 270-8991.

■

Le Comité pour l'Afrique du Sud libre vous invite à commémorer le courage des 1,000 étudiants de Soweto, massacrés lors des manifestations, en juin 1976, contre le régime inhumain de l'apartheid. Cette manifestation aura lieu à 13 h au square Dominion, angle Dorchester et Peel. 288-3412.

■

La méditation *Siddha* s'est révélée étonnamment efficace pour libérer le flot d'énergie créatrice. Le centre de méditation Siddha (1985, rue Papineau) offre un programme spécial d'introduction pour tous les artistes créateurs et les écrivains, ce dimanche à 14 h 30. 522-5595.

■

L'Association des femmes célibataires tiendra son assemblée mensuelle au Centre Sainte-Pierre (1205, rue de la Visitation) à 14 h. 522-2073.

■

Randonnées en plein air vous invite à participer à sa randonnée pédestre au mont Bald, dans l'État de New York. 521-6619.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!
Renseignez-vous au cégep de votre région ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21 h.
nous acceptons les frais d'interurbain

Un bon conseil
Évitez l'embonpoint
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Intéressés à échanger:
Vos malaises pour du bien-être
Votre stress pour de la détente?
SI OUI
Services personnalisés disponibles
ou
Sessions intensives
Du 30 juin au 13 juillet
ou
du 14 juillet au 27 juillet
Approches psycho-physiques
INFO:
Centre de Santé d'Eastman
Eastman: (514) 297-3009
Montréal: (514) 270-6822

Cours d'anglais: programme intensif spécial
du 25 juin au 27 août (225 heures)
Droits: 870 $
Matériel: 30 $
Pour renseignements, veuillez téléphoner au:
Département des langues: 392-8301
Pavillon de la Bibliothèque Redpath, salle 214.
McGill Centre de l'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

BOUTIQUE
Ter & Bantyne
Un nouveau concept dans le prêt à porter masculin/féminin.

Solde
20 à 50%
De rabais sur toute la marchandise printemps/été '85.
380 LAURIER O.
276-7315

UNIVERSITÉ CONCORDIA
Diplôme de 2e cycle en enseignement assisté par ordinateur
Le Département des sciences de l'éducation de l'Université Concordia sollicite des demandes pour l'admission en septembre au programme de diplôme en enseignement assisté par ordinateur. Ce programme traite en particulier de l'application des ordinateurs à l'enseignement en milieu scolaire et industriel. Il s'agit d'un diplôme de 30 crédits visant à développer les connaissances des étudiants en programmation et en didactique. Les diplômés de ce programme, qui possèdent un brevet d'enseignement, recevront du ministre de l'Éducation du Québec l'autorisation d'enseigner l'informatique au secondaire et au collégial.
Les candidats doivent posséder un baccalauréat délivré par un établissement reconnu.
Les demandes doivent être reçues au plus tard le 15 juillet 1985.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:
M. Jesus Vazquez-Abad
Directeur du programme de diplôme
Diplôme en enseignement assisté par ordinateur
Département des sciences de l'éducation
Université Concordia
1455, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3G 1M8
Téléphone (514) 879-4542

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Washington annonce le rappel de son ambassadeur et condamne sévèrement l'attaque

L'Afrique du Sud effectue un raid meutrier au Bostwana

JOHANNESBURG (AFP) — Le général Constand Viljoen, commandant en chef de l'armée sud-africaine a annoncé que les troupes de Prétoria ont attaqué dix bases du Congrès national africain (ANC) situées au Botswana.

Dans une conférence de presse tenue dans la base aérienne de Waterkloof, près de Prétoria, le général Viljoen a indiqué que le raid s'est soldé par la mort de 13 « terroristes », parmi lesquels trois femmes, et de deux personnes non-identifiées. Une femme et deux enfants ont en outre été blessés lors d'échanges de tirs, a-t-il ajouté en précisant que selon la radio du Bostwana un des deux enfants a succombé ses blessures.

Les soldats sud-africains, a-t-il précisé, ont opéré en petits groupes et possédaient des photos des personnes recherchées. « Soucieux de préserver la population botswanaise », ils ont utilisé des hauts-parleurs pour demander aux habitants de Gaberone de rester chez eux, a-t-il encore déclaré.

Un soldat sud-africain a été blessé lors de ces engagements, conduits à Gaborone, capitale du Botswana, a-t-il précisé.

L'armée sud-africaine a attaqué des maisons et des bureaux disséminés dans Gaborone.

« Je veux clairement indiquer que cette opération n'était pas dirigée contre le gouvernement du Botswana ou contre son peuple, mais contre des militants terroristes de l'ANC clairement identifiés », poursuit-il.

Ces militants de l'ANC ont activement participé à la planification et à l'exécution d'actes de violence et de meurtres en Afrique du Sud, affirme le communiqué, qui indique que de récentes actions de l'ANC et un attentat perpétré cette semaine contre deux hommes politiques dans la presqu'île du Cap ont été préparés et exécutés à partir de Gaborone.

Dans un autre communiqué, le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, à indiqué que le Botswana a été informé que l'ANC avait choisi son territoire comme importante voie d'infiltration en Afrique du Sud.

M. Botha a ajouté que depuis le mois d'août, l'ANC a préparé et exécuté à partir du Botswana 36 actions, ayant fait six morts et d'importants dégats dans une centrale électrique.

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a pendant quelque temps joué un rôle important dans l'entrainement de l'ANC, a affirmé encore M. Botha. Un attentat à la grenade commis cette semaine au Cap contre le vice-ministre de la population, M. Luwellyn Landers, porte la marque de l'OLP, a-t-il ajouté.

L'Afrique du Sud a signé en 1984 avec le Mozambique l'accord de Nkomati, un pacte de non-agression par lequel chacun des deux pays s'engage à ne pas soutenir les mouvements en rébellion contre l'autre.

Prétoria avait ainsi l'intention de supprimer les bases de l'ANC au Mozambique.

Le gouvernement américain a sévèrement condamné hier le raid effectué au Bostwana par les forces sud-africaines, et annoncé le rappel pour consultations à Washington de l'ambassadeur américain à Prétoria, M. Herman Nickel.

Cette mesure, notent les observateurs, reflète un durcissement marqué du gouvernement Reagan, qui mène depuis quatre ans une politique « d'engagement constructif » visant à convaincre Prétoria d'abandonner l'apartheid et d'accepter un règlement négocié en Afrique australe, notamment en Namibie.

Le porte-parole du département d'État, M. Bernard Kalb, a qualifié de « particulièrement déplorable » le raid sud-africain qui a fait au moins 13 morts dans la nuit de jeudi à vendredi à Gaberone, la capitale du Botswana.

Cette action « complique les efforts de paix en Afrique australe et pose de très sérieuses interrogations sur la récente conduite et la sincérité du gouvernement sud-africain, qui prétend vouloir régler les problèmes dans la région de facon constructive », a-t-il ajouté.

Aucun État ne peut s'arroger le droit de violer les principes de « souveraineté nationale et d'inviolabilité des frontières pour quelque raison que ce soit », a ajouté M. Kalb.

Le gouvernement américain « rejette catégoriquement » la politique d'intervention hors de ses frontières menée par Prétoria, qui va à l'encontre de la recherche de règlements négociés susceptibles de mettre fin au « cycle de la violence » en Afrique australe, a ajouté M. Kalb.

M. Kalb n'a pas indiqué combien de temps M. Nickel resterait aux États-Unis, où il a été rappelé en consultation pour « examiner la situation à la lumière de ce (raid) et d'autres récents événements », notamment l'affaire de Cabinda.

Pologne : des peines sévères sont prononcées au procès de Gdansk

GDANSK (AFP) — Le tribunal régional de Gdansk a prononcé hier des peines sévères contre trois hauts responsables de Solidarité, à l'issue d'un procès houleux qui s'est déroulé dans un huis-clos déguisé et qui a été assimilé par l'opposition polonaise aux heures les plus noires de la période stalinienne.

Wladyslaw Frasyniuk a été condamné à trois ans et demi de prison ferme, Adam Michnik à trois ans et Bogdan Lis à deux ans et demi. Le tribunal a jugé les trois accusés coupables de toutes les charges contenues dans l'acte d'accusation, à savoir la direction des structures clandestines de Solidarité (la TKK).

Le procureur avait requis cinq ans de prison contre Frasyniuk, et quatre ans contre Michnik et Lis. Les huit avocats de la défense, qui ont l'intention de faire appel, avaient demandé l'acquittement en affirmant que les principales preuves contre leurs clients avaient été fabriquées de toute pièce par la police.

Les trois hommes avaient été arrêtés le 13 février dans un appartement de Gdansk au cours d'une réunion animée par Lech Walesa à la veille d'importantes hausses de prix, contre lesquelles la TKK avait appelé à un quart d'heure de grève. Cité comme témoin, Lech Walesa a pris l'entière responsabilité de cette réunion, soulignant que le seul crime qui y avait été commis avait été de boire du thé et du café.

Le président du tribunal, M. Krysztof Zieniuk, a expliqué que Frasyniuk a été condamné à la peine la plus lourde car il était récidiviste, a-t-on indiqué de sources proches de la défense. Membre fondateur de la TKK, Frasyniuk, 30 ans, avait été condamné à six ans de prison en novembre 1982. Il avait été libéré, comme ses deux co-inculpés, l'année dernière dans le cadre d'une amnistie.

Photolaser

Le dissident Adam Michnik s'est vu infliger 3 ans de prison

Michnik, a précisé le juge Zieniuk, s'est vu infliger six mois de plus que Lis en raison de son comportement arrogant devant le tribunal. Au cours du procès, qui s'était ouvert le 23 mai en l'absence de tout observateur étranger, Michnik, 38 ans, historien et idéologue du KOR (Comité d'autodéfense sociale), avait été expulsé quatre fois du prêtoire, à chaque fois en fait qu'il tentait de s'expliquer.

Les accusés ont accueilli les sentences avec calme et dignité, puis se sont serré la main, ont indiqué leurs proches. Bogdan Lis, 30 ans, signataire aux côtés de Lech Walesa des accords historiques de Gdansk d'août 1980, a même échangé un « V » de la victoire avec sa mère, présente dans la salle, avant d'être emmené par les policiers.

Sakharov «pourrait être mort»

OTTAWA (PC) — Le dissident soviétique Andrei Sakharov a disparu de son appartement de Gorky, en Union soviétique, et « pourrait être mort », ont affirmé son beau-fils et sa belle-fille.

M. Alexei Semyonov et Mme Tatiana Yankelevich ont déclaré hier au cours d'une conférence de presse, qu'ils n'avaient eu aucun contact avec le scientifique et leur mère, Mme Yelena Bonner, en deux mois.

De plus, ont-ils dit, certaines informations en provenance de Moscou les poussent à croire que leur mère et M. Sakharov ont été séparés.

M. Semyonov et Mme Yankelevich sont venus de Boston à Ottawa pour rencontrer les délégués des 35 pays participants à une conférence internationale sur les droits de la personne en Europe. Ils souhaitent que les délégués les aident à obtenir de l'information sur leurs parents auprès des autorités soviétiques.

Ils ont eu un bref entretien informel jeudi avec le chef de la délégation soviétique à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, M. Vsevolod Sofinsky.

Celui-ci leur a affirmé que le physicien de renommée mondiale était vivant, et qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter. Malgré cela, ils ne se sentent pas rassurés.

Le scientifique est confiné à Gorky, à environ 400 kilomètres de Moscou, depuis janvier 1980. Les autorités l'y ont envoyé sans procès après qu'il eut condamné l'intervention soviétique en Afghanistan.

23 morts dans l'explosion d'une voiture piégée

Liban: les 21 Casques bleus seront libérés aujourd'hui

NATIONS UNIES (NY) (AFP) — Après de multiples pressions sur Israël, les Nations unies ont enfin obtenu que les 21 Casques bleus finlandais encore détenus par l'Armée du Sud-Liban (ALS, pro-Israël) soient libérés aujourd'hui après huit jours de détention.

La nouvelle qui a été annoncée hier par le porte-parole militaire israélien a également été annoncée de source officielle aux Nations unies. Le patron de toutes les forces de paix de l'ONU, M. Brian Urquhart, l'a lui-même communiquée par téléphone de Jérusalem au secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Perez de Cuellar, en début d'après-midi hier à New York.

Au cours des dernières 24 heures, M. Perez de Cuellar, a-t-on appris de sources informées, était intervenu auprès de plusieurs pays, dont la France, pour qu'ils fassent des pressions au plus niveau sur Israël afin de mettre fin à cette affaire. Le président, M. Francois Mitterrand, a adressé un télégramme au premier ministre israélien, M. Shimon Pérès.

L'annonce de la libération imminente des Casques bleus, a causé soulagement et surprise à l'ONU. De nouvelles difficultés étaient apparues en effet vendredi dans les négociations menées depuis huit jours par les Nations unies. Israël, a-t-on appris de source informée, insistait pour que la Force des Nations unies au Liban (FINUL) s'engage à reconnaitre formellement cette milice, l'Armée du Sud-Liban (ALS) dirigée par le général Antoine Lahad, avant la libération des Casques bleus.

C'était une position totalement inaceptable pour les Nations unies, que son secrétaire général adjoint, M. Urquhart, a rejeté catégoriquement au cours d'un entretien hier matin avec le premier ministre israélien.

Il n'avait pas hésité à manifester sa mauvaise humeur devant les journalistes après l'entretien en allant jusqu'à dire que les Nations unies ne souhaitaient pas en arriver à envisager une option militaire pour libérer leurs Casques bleus.

En fait il semble qu'Israël ait finalement reculé devant la certitude que la Finlande et le secrétaire général de l'ONU étaient fermement décidés à saisir le Conseil de sécurité de cette affaire dès lundi matin, si les Casques bleus finlandais étaient encore détenus à cette date, indique-t-on dans les milieux informés de l'ONU.

Par ailleurs, deux « kamikaze » ont lancé hier soir à Beyrouth-Ouest une voiture piégée contre une position de l'armée libanaise, tuant 23 personnes et en blessant 36 autres, selon la radio officielle. Beyrouth-Ouest est contrôlé par la sixième brigade de l'armée libanaise qui est composée essentiellement de Chiites.

De nombreux blessés ont été évacués dans des véhicules civils vers différents hôpitaux et on ignore encore la gravité de leurs blessures. Les stations de radio ont lancé des appels aux donneurs de sang.

Des soldats survivants ont rapporté que les deux hommes qui se trouvaient dans la voiture piégée étaient jeunes et barbus.

Des dizaines de soldats ont immédiatement bouclé le quartier de Jenah, situé à une centaine de mètres du bord de la mer.

Le gouvernement ne ripostera pas avec une radio « George-Washington »

Cuba : Radio Marti serait boudée par la population

LA HAVANE (IPS) — « Radio marti », la dernière salve tirée par l'administration Reagan contre le gouvernement cubain, soulève l'ire des dirigeants politiques et des habitants de l'île.

La station radiophonique qui, depuis le 20 mai, diffuse dans la langue de Cervantes semble cependant avoir peu d'auditeurs si l'on en croit les Cubains interviewés ces derniers jours.

M, Orlando Vélazquez, professeur de culture physique dans une école primaire de La Havane, estime que la création de Radio Marti est, tout compte fait, une « grande erreur ».

Convaincu de la justesse des « principes révolutionnaires », M. Vélazquez ne croit d'ailleurs pas qu'il finisse un jour par être persuadé par les « distorsions » lancées sur les ondes cubaines, à partir du sud de la Floride.

Mais, à l'instar de nombreux autres cubains, il partage l'opinion gouvernementale selon laquelle la création de la station — approuvée par le Congrès américain en octobre dernier — est une immixtion dans les affaires intérieures cubaines et porte ombrage aux récentes tentatives du président Fidel Castro visant à réchauffer les relations avec Washington.

Radio Marti, note-t-il, cherche tout simplement à transmettre une fausse image de Cuba à ses habitants qui sont déjà inondés de programmes radiophoniques étrangers en provenance notamment de la British Broadcasting Corporation (BBC) et de la Voix d'Amérique.

Les Cubains interviewés dans la rue se déclarent également choqués par la décision du gouvernement Reagan de donner à la station le nom de José Marti, nationaliste du siècle dernier qui occupe toujours une place de choix dans les manuels d'histoire cubains.

Le gouvernement a qualifié cette décision d'« insulte » à la mémoire de Marti, et de véritable affront au peuple cubain. La station de 50,000 watts — dont la création avait été proposée il y a plus de quatre ans — a pour but de donner des « nouvelles objectives, justes et équilibrées sur Cuba », rappelait récemment le porte-parole du département d'État américain, M. Bernard Kalb.

Radio Marti n'a cependant pas de reporters à Cuba, ce qui fait dire à certains de ses critiques américains tels que M. Wayne Smith — ancien diplomate en poste à La Havane — que les dirigeants castristes n'ont pas tout à fait tort de qualifier ses bulletins de nouvelles de « pure propagande ».

Rien n'indique pour l'instant que Cuba veuille se lancer dans une « guerre des ondes » avec les États-Unis en créant une station faisant contre-poids à Radio Marti, Souligne M. Guillermo Santisteban Mendoza, responsable du service anglais de « Radio Havana », station gouvernementale transmettant sur ondes courtes.

M. Castro avait néanmoins, rappelle-t-il, averti que Radio Marti ne resterait pas « sans réponse ».

Pour d'autres Cubains, comme Carlos Puente Odio, le « lider maximo » ne devrait pas perdre de temps et contre-attaquer avec une « radio George Washington ».

Pour l'heure, la « réponse » de M. Castro a été d'annuler un accord sur l'immigration avec les États-Unis, en négociation depuis plus d'un an.

Cet accord prévoyait notamment le rapatriement à Cuba des « indésirables » venus en Floride en 1980 avec quelque 200,000 autres Cubains lors de l'« Opération Mariel ».

S'il faut en croire l'« homme de la rue », Radio Marti a, en définitive, une faible cote d'écoute.

Seule une poignée de Cubains interviewés ont admis avoir suivi quelques émissions de la station. Certains, plus nombreux, ont reconnu avoir des parents ou des amis ayant été à l'écoute de Radio Marti, à l'occasion.

Ceux qui suivent les émissions de Radio Marti affirment, entre autres, que ses bulletins de nouvelles ne sont pas aussi bons que ceux de la Voix d'Amérique.

Les Cubains peuvent facilement capter Radio Marti en moyenne fréquence, la même sur laquelle la Voix de l'Amérique émettait avant de passer sur ondes courtes, ce qui est loin de plaire à certains cubains et diplomates étrangers.

Les émissions de Radio Marti sont, au dire de responsables gouvernementaux et de cubains « ordinaires », carrément anti-socialistes et donnent une fausse image de la réalité cubaine d'aujourd'hui.

Un journaliste de La Havane rappelle, par exemple, que lors de sa première journée de diffusion Radio Marti déclara aux Cubains qu'ils étaient socialement et économiquement en retard par rapport aux Coréens du Sud.

Une telle comparaison est pour le moins boiteuse, selon lui, car les revenus sont plus équitablement répartis à Cuba et que les indicatifs de développement que sont les soins médicaux et l'éducation y sont plus avancés qu'en Corée du Sud.

Quand aux programmes musicaux de Radio Marti il ne seraient pas particulièrement prisés des jeunes Cubains.

Ceux qui les boudent assurent qu'ils peuvent écouter les derniers « tubes » américains sur les stations cubaines.

Un responsable gouvernemental ne cache d'ailleurs pas que ses enfants connaissent autant les vedettes de la musique « pop » américaine telles que Michael Jackson et Lionel Ritchie que celles de la musique cubaine.

Plusieurs stations de l'Île auraient même été « assaillies » de plainte pour ne pas diffuser davantage de raggae et du calypso, véritables ponts musicaux entre les différentes îles des Antilles.

Ce sont les émissions « à l'eau de rose » réalisées par des Cubains de Miami il y a une dizaine d'années et récemment diffusées par Radio Marti qui font le plus sourire les Cubains.

Un membre de la vieille garde du Parti communiste devait déclarer à IPS que de tels programmes étaient pour le moins démodés car, selon lui, la direction de Radio Marti ne « comprend pas ce qui s'est passé à Cuba » depuis la Révolution de 1959 et qu'environ 40 % des Cubains ont moins de 25 ans.

Portugal: Eanes pourrait demander à Soares de rester

LISBONNE (AFP) — Le président de la république portugaise, le général Antonio Ramalho Eanes, pourrait demander au premier ministre socialiste, M. Mario Soares, qui a manifesté jeudi soir son intention de démissionner, de rester en fonctions jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée à la crise ouverte par la rupture de la coalition gouvernementale de centre-gauche, estiment les observateurs.

Dans une déclaration radio-télévisée, M. Soares a affirmé qu'il n'avait pas « d'autre alternative raisonnable (la démission) », après le retrait jeudi des sept ministres (sur un total de 18 portefeuilles) et des 12 secrétaires d'État du Parti social-démocrate (PSD), partenaire au pouvoir avec le Parti socialiste depuis deux ans.

Le leader socialiste a d'ailleurs indiqué qu'il n'avait pas encore presenté formellement sa démission au général Eanes « pour ne pas créer une situation de vide politique ».

Les observateurs estiment néanmoins peu probable que M. Soares accepte de rester à la tête d'un gouvernement minoritaire qui serait à la merci d'une motion de censure au Parlement. Les socialistes détiennent à l'Assemblée 101 sièges sur un total de 250.

Le général Eanes devrait être contraint de dissoudre le Parlement et de convoquer de nouvelles élections législatives qui risquent cependant, selon les derniers sondages publiés par la presse portugaise, de ne rien changer aux rapports des forces politiques.

Une telle hypothèse, si elle était confirmée, ferait plonger le Portugal dans une impasse politique au moment où le pays doit faire face à une grave crise sociale et économique, estiment les observateurs.

La marge de manoeuvre du chef de l'État est d'autant plus étroite que, aux termes de la Constitution portugaise, il n'aura plus, à partir du 14 juillet prochain, c'est-a-dire pendant les six derniers mois de son mandat, les pouvoirs de démettre le gouvernement ou de dissoudre le Parlement.

LE MONDE EN BREF

■ *Expulsion d'un diplomate américain*

MOSCOU (AFP) — Paul Stombaugh, deuxième secrétaire de l'ambassade des États-Unis en URSS, a été « arrêté à Moscou le 13 juin alors qu'il se livrait à un acte d'espionnage » et sera expulsé d'Union soviétique, a annoncé hier l'agence TASS qui se réfère à un communiqué du KGB (Comité pour la sécurité d'État). « Une action majeure d'espionnage dirigée contre l'Union soviétique a été empêchée » à cette occasion, ajoute l'agence, et l'enquête a fait ressortir que le diplomate américain s'était livré à une « activité incompatible avec son statut officiel ». Un porte-parole de l'ambassade des États-Unis à Moscou, interrogé par l'AFP, s'est refusé à toute déclaration.

■ *Centaine d'arrestations en Algérie*

PARIS (Reuter) — Près de cent personnes ont été arrêtées et déférées devant la justice à la suite des troubles survenus la semaine dernière près de Gardhaia, située à 600 km au sud d'Alger, rapportait hier l'agence APS. Soixante-neuf d'entre elles ont été condamnées à des peines allant de deux à quatre ans de prison ferme, précise l'agence algérienne reçue à Paris. Selon l'hebdomadaire *Algérie-Actualités*, les échauffourées provoquées par un conflit sur l'attribution de terres agricoles ont fait deux morts et 56 blessés, dont six grièvement atteints. Le bilan officiel donné par l'APS dimanche dernier faisait état de cinq blessés, dont deux grièvement atteints. L'APS précise que les prévenus ont comparu jeudi devant le tribunal correctionnel de Gardhaia. Le tribunal a décidé que 22, d'entre eux, inculpés de vol, seraient traduits devant la Cour criminelle. Pour les autres 37, accusés d'attroupement non armé, ils ont été condamnés à des peines allant de deux à quatre ans de prison ferme, tandis que 22 autres, dont 20 arrêtés en flagrant délit d'attroupement, se sont vus infliger deux ans de prison ferme. Dix autres ont été condamnés à quatre ans de prison ferme pour attroupement armé.

■ *Disparition d'un diplomate soviétique*

ATHÈNES (AFP) — Un diplomate soviétique en poste à Athènes, M. Serguei Bokhane, disparu depuis le 25 mai, se trouverait actuellement à Wiesbaden en RFA, affirmait hier le quotidien athénien *Messimvrini* (droite). Selon le journal, M. Bokhane, 44 ans, en fonction à Athènes depuis novembre 1982 comme premier secrétaire de l'ambassade d'URSS en Grèce, a été accueilli à la base américaine de cette ville ouest-allemande et y séjournerait toujours. Selon ce même journal, M. Bokhane, après sa disparition a été « retenu » un premier temps en Grèce où les Américains l'ont interrogé sur les contacts de l'URSS avec le gouvernement socialiste hellénique. Un porte-parole officiel grec avait confirmé il y a 10 jours la disparition du diplomate soviétique et indiqué que le ministère de l'Ordre public avait été saisi de l'affaire. Un autre quotidien de droite *Apogevmatini*, avait affirmé le 9 juin que le diplomate soviétique était le « numéro deux » du KGB dans la capitale grecque et une fois en disgrâce, il avait décidé de se réfugier à l'Ouest.

■ *État d'urgence lundi en Papouasie*

PORT MORESBY, (AFP) — L'état d'urgence qui devait entrer en vigueur hier à Port Moresby en Papouasie Nouvelle-Guinée pour lutter contre l'insécurité ne sera instauré que lundi prochain, afin de permettre à 1,500 soldats et policiers de prendre position dans la capitale de Papouasie et ses environs, a annoncé le premier ministre, M. Michael Somare. Pour mettre un terme aux méfaits de plusieurs bandes de jeunes chômeurs qui multiplient les attaques à main armée et les viols collectifs dans la région de Port Moresby, M. Somare avait décidé mercredi de recourir à l'état d'urgence et d'instaurer un couvre-feu. Pendant une période de deux mois, des barrages routiers seront établis à Port Moresby, et les forces de l'ordre procèderont à divers contrôles. Des peines de prison pouvant atteindre deux ans et de lourdes amendes puniront les contrevenants. Le gouvernement de Papouasie avait récemment envisagé de punir le viol de castration ou de pendaison.

■ *Proposition de la Corée du Nord*

TOKYO (AFP) — La Corée du Nord a proposé hier que la session préliminaire pour des discussions inter-parlementaires entre Séoul et Pyongyang ait lieu le 9 juillet prochain dans la zone démilitarisée de Panmunjom. Selon Radio-Pyongyang, captée à Tokyo, le président de l'Assemblée du peuple nord-coréen, M. Yang Hyong-Sup a adressé hier un message à son homologue sud-coréen, M. Lee Chai-Hyung, lui proposant la date du 9 juillet pour le début des discussions inter-parlementaires afin d'élaborer « la constitution d'une Corée unifiée ». La délégation nord-coréenne, selon Radio-Pyongyang, comprendra cinq parlementaires, accompagnés de quatre officiels.

Les auteurs d'un troisième détournement ont tué un passager

BEYROUTH (AP) — Les pirates de l'air du Boeing-727 détourné hier ont tué un passager américain quelques minutes après l'atterrissage à l'aéroport de Beyrouth samedi matin, a déclaré le pilote de l'avion à la tour de contrôle de l'aéroport.

«Ils viennent de tuer un passager», a crié le pilote. «Ils viennent de tuer un passager»

Quelques instants plus tard, un pirate de l'air déclarait: «Vous voyez. Vous nous croyez maintenant. Il y en aura un autre dans cinq minutes».

Il s'agissait du troisième détournement lié à la situation au Liban en quatre jours. Cette fois, c'est le Djihad islamique qui a revendiqué l'opération destinée à obtenir la libération de plusieurs centaines de chiites libanais détenus en Israël.

L'appareil, un Boeing-727 de la compagnie américaine TWA desservant la ligne Le Caire-New York, via Rome, a été détourné par deux hommes montés à bord lors de l'escale d'Athènes. Il s'est d'abord rendu à Beyrouth pour faire le plein de carburant, puis à Alger où il est resté un peu moins de quatre heures avant de redécoller pour retourner à Beyrouth. Des dizaines de miliciens ont cour sur la piste aussitôt après l'atterrissage.

À chaque escale, les deux pirates de l'air ont menacé de tuer les passagers, essentiellement des Américains mais aussi quelques Grecs parmi lesquels le chanteur Démis Roussos, si leurs exigences n'étaient pas satisfaites. Toutefois à chaque fois, ils ont libéré une partie des 145 passagers (19 à Beyrouth et 20 à Alger).

Parallèlement, au fil de la journée, les recherches déclenchées par la police grecque dès l'annonce du détournement a permis d'en savoir un peu plus sur les auteurs de cette opération. Les policiers grecs ont en effet arrêté dans la salle de transit de l'aéroport d'Athènes un jeune Libanais de 21 ans, Ali Atwa, qui a reconnu être le complice des deux pirates de l'air. Il a déclaré appartenir au Djihad et a révélé que les deux autres hommes, Ahmed Karbaya et Ali Younès, également Libanais, étaient armés de grenades et d'un pistolet de 9mm.

L'avion était parti du Caire avec 145 passagers et huit membres d'équipage, et c'est vers 10h hier matin, peu après avoir décollé d'Athènes qu'il a été détourné par les deux hommes. Selon les déclarations faites par le pilote, ceux-ci ont tout de suite menacé d'abattre des passagers s'ils n'obtenaient pas l'autorisation de se poser sur l'aéroport de Beyrouth afin de faire le plein de carburant pour pouvoir aller à Alger.

Après avoir hésité, les autorités libanaises finissaient par accepter et à midi, l'avion se posait. Il semble que les pirates aient alors demandé à parler à un représentant de la milice chiite Amal, présent sur l'aéroport, mais celui-ci aurait refusé toute discussion.

À 13h30, l'avion redécollait après avoir libéré 19 passagers (des femmes et des enfants) et s'être ravitaillé en carburant. La nouvelle étape était bien Alger, comme l'exigeaient les deux hommes.

À 16 h 30 locales, l'appareil se posait sur l'aéroport Houari Boumedienne et allait se placer en bout de piste. Au cours du vol entre Beyrouth et l'Algérie, les pirates de l'air avaient encore fait monter la tension d'un cran en annonçant que les sièges avaient été bourrés d'explosifs et que, s'il le fallait, ils tueraient les passagers un par un avant de faire sauter l'avion.

Mulroney n'a pas l'intention d'accélérer le débat sur la peine de mort

OTTAWA (PC) — Aussi sordides soient-ils, les récents meurtres crapuleux d'enfants au Québec ne poussent pas le gouvernement fédéral à accélérer le débat sur la peine de mort.

C'est ce qu'a indiqué hier, en conférence de presse, le premier ministre Mulroney, qualifiant de "répréhensibles et macabres" les assasinats d'enfants survenus au Québec au cours des récents mois.

« Ce sont les gestes les plus répréhensibles; il y a des jours où tu te lèves et tu lis cela dans les journaux, tu as une réaction humaine, émotive », a dit le premier ministre, adoptant un ton intimiste sur un sujet qui, visiblement, l'avait touché.

« Mais personnellement, je n'ai pas fait le lien (de ces crimes) et du désir d'accélérer le débat sur la peine de mort », a dit M. Mulroney.

Le gouvernement Mulroney s'était engagé à tenir un débat sur la peine capitale au cours de son mandat. Les pressions pour qu'on restaure la peine de mort étaient apparues l'automne dernier à la suite d'une série d'assasinats de policiers en devoir.

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**
Extérieur:
Code régional:
***(514):* 1-800-361-6059**
***(819):* 1-800-361-5699**
***(418):* 1-800-463-4748**
***(613):* 1-800-361-5699**

La mâchoire exhumée le 6 juin correspond à celle de Mengele

SAO PAULO (AFP, Reuter) — La mâchoire exhumée le 6 juin du cimetière d'Embu près de Sao Paulo correspond à celle d'un homme de 65 à 70 ans et pourrait donc être celle de Joseph Mengele, décédé selon ses amis en 1979 par noyade à l'âge de 67 ans sur la plage de Bertioga au Brésil, a-t-on appris officiellement hier à Sao Paulo.

Les dernières expertises en cours des restes de Wolfgang Gerhard — Mengele, selon son ami autrichien Wolfran Bossert — confirment les premières conclusions sur la similitude des ossements découverts avec les renseignements médicaux sur le « bourreau d'Auschwitz » en possession de la police de Sao Paulo.

Selon les légistes, les calculs réalisés à partir du squelette permettent d'estimer, avec une marge d'erreur de 3 cm en plus ou en moins, que le mort d'Embu mesurait 1,75 m, ce qui correspond à la hauteur — 1,74 m — mentionnée sur la fiche anthropométrique de Mengele en date de 1937.

Jeudi, les légistes avaient déjà révélé que parmi les six dents retrouvées dans la tombe de « Gerhard-Mengele » à Embu figurent deux molaires supérieures obturées d'un amalgame en argent qui coïncident avec la fiche dentaire de Joseph Mengele en date de 1938.

Quant à M. Rolf Mengele, fils de l'ancien criminel de guerre nazi il va fournir « prochainement » à la justice ouest-allemande une photographie de son père datant des années 70, ainsi qu'un exemplaire de son écriture, a-t-on appris hier matin à Munich.

Cette remise de documents a été annoncée dans une déclaration remise hier matin à la presse par le demi-frère de M. Rolf Mengele, M. Jens Hackenjos.

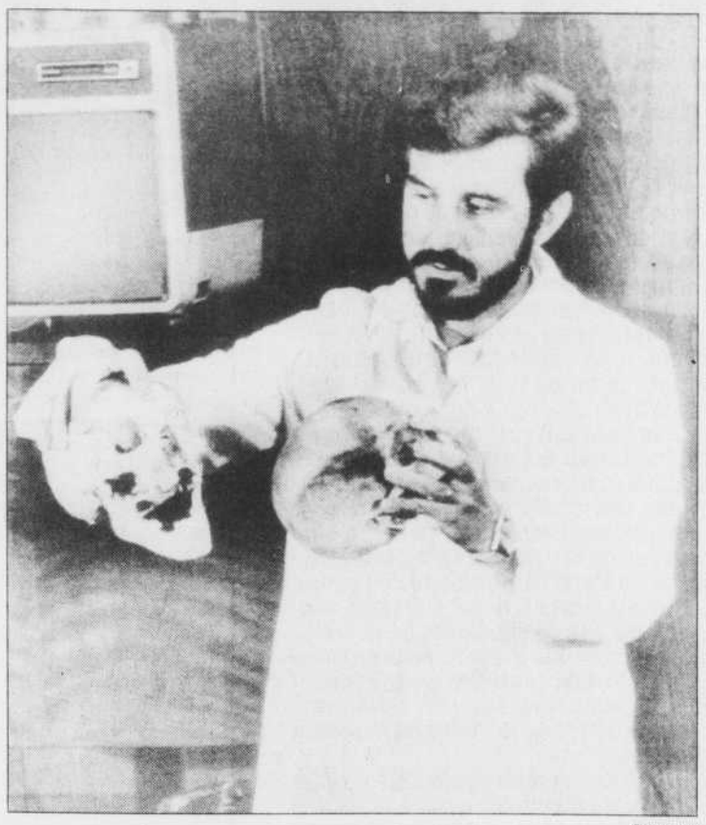

Photo AP

Un anthropologiste brésilien, M. Daniel Munoz, utilise des crânes de laboratoire pour illustrer comment les spécialistes analysent les restes de ce que la police considère être ceux du criminel de guerre nazi Josef Mengele. Munoz explique aux journalistes la différence entre un crâne mâle et femelle.

Le Canada ferme son ambassade à Beyrouth

OTTAWA (PC) — Pour protéger un personnel qui l'avait représenté «avec courage», le gouvernement canadien à décidé de fermer provisoirement son embassade à Beyrouth, a confirmé hier le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney.

Ce dernier a expliqué que «la situation chancelante dans la région exigeait semblable décision, c'était sage dans les circonstances», a-t-il dit.

«De plus en plus la sécurité des Canadiens à Beyrouth était en danger».

L'ambassadeur du Canada, M. Jacques Noiseux, ainsi que son personnel ont quitté hier matin Beyrouth et se sont rendus à Amman, en Jordanie. C'est l'ambassade d'Ammann qui, temporairement, sera responsable des intérêts canadiens au Liban.

Dans un communiqué, le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a expliqué que ce retrait «ne diminue en rien l'appui très ferme que le Canada a toujours accordé à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban». Le Canada appuiera toute initiative internationale susceptible de désamorcer la violence dans ce pays, a-t-il ajouté.

Devant la presse, M. Clark a déclaré que l'ambassade canadienne n'avait pas été la cible de menaces d'une des factions qui s'affrontent à Beyrouth. Selon lui, il ne reste pratiquement aucun citoyen canadien au Liban, les rares ressortissants canadiens étant des citoyens d'origine libanaise qui possèdent la double nationalité.

M. Mulroney a bondi quand un journaliste a a fait valoir que le Canada était l'un des premiers pays à fermer sa délégation dans la poudrière libanaise.

«Le Canada n'est pas parti le premier, plusieurs autres embassades ont retiré leur personnel, c'est un jugement de valeur qu'on a dû faire», a-t-il dit.

«Nous avons trouvé que c'était prudent et approprié qu'à ce moment notre personnel qui a déjà travaillé dans des situations extrêmement difficile ne soit pas exposé à d'autres dangers qui augmentent quotidiennement dans cette région».

Le premier ministre a dit ignorer si les Canadiens au Liban avaient vu leur situation se dégrader à cause de la participation du Canada au sauvetage d'otages américains à Téhéran il y a quelques années.

«Il y a eu des prises d'otages barbares, et de toute évidence, les Canadiens ne sont pas immunisés contre ces comportements, nous pensions qu'il était temps de protéger ces gens qui nous ont courageusement représenté», a déclaré le premier ministre.

«Certains postes diplomatiques sont vus au Canada comme des cadeaux, en fait ils comportent toujours des risques dans un monde où monte le terrorisme».

Quelques jours de sensations fortes

Oubliez tout: le bureau, la maison, la routine, le train-train quotidien...

Faites une fugue!

Quelque part, tout près de vous, une nature accueillante vous attend... à peu de frais.

Charlevoix
5 nuits, incluant 5 petits déjeuners, 5 dîners et 4 jours de golf dans 2 clubs différents.
À compter de par personne (occupation double) **360$**

Richelieu–Rive-Sud
3 nuits, incluant 1 billet pour 1 partie des Expos de Montréal.
À compter de par personne (occupation double) **69$**

Laurentides
5 nuits, incluant petit déjeuner, dîner et 10 heures de cours de tennis.
À compter de par personne (occupation double) **375$**

Pays-de-l'Érable
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners et cours de planche à voile avec location de tout le matériel pour 3 heures.
À compter de par personne (occupation double) **138$**

2 nuits, incluant petit déjeuner, dîner et 2 jours de golf.
À compter de par personne (occupation double) **102$**

Outaouais
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners et du golf à volonté.
À compter de par personne (occupation double) **144$**

Gaspésie
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 1 déjeuner, 2 dîners et une croisière de 6 heures avec cours d'initiation à la voile sur un voilier de 8 mètres.
À compter de par personne (occupation double) **105$**

Saguenay–Lac-Saint-Jean
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners, 2 départs de golf et du tennis.
À compter de par personne (occupation double) **106$**

Manicouagan
1 nuit, incluant petit déjeuner et pêche à la morue avec équipement.
À compter de par personne (occupation double) **53$**

Estrie
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners, 2 dîners et 2 journées de glissade d'eau.
À compter de par personne (occupation double) **115$**

Pour plus de renseignements, composez sans frais le
873-2015
(région de Montréal) ou le
1-800-361-5405
(ailleurs au Québec)
et demandez le ou la téléphoniste **812**
ou écrivez à:
TOURISME QUÉBEC (812)
Ministère du Tourisme
C.P. 20 000, Québec (Québec)
G1K 7X2
Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir le **Guide des forfaits**... gratuitement.

Au Québec, on respire
C'EST RECONNU
Québec

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Jean-Louis Roy | *Rédactrice en chef:* Lise Bissonnette | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Christian Bellavance | *Directeur de l'information:* Jean-Guy Duguay | *Directeurs adjoints:* Denis Lord, Pierre Beaulieu | *Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

DU CÔTÉ DE VARSOVIE

LA LUTTE du peuple polonais n'occupe plus l'avant-scène des affaires du monde. Ce va-et-vient de l'attention commune, qui fait un jour de Varsovie la capitale symbolique des libertés et nous la fait oublier le lendemain, traduit mal l'importance et la permanence de cette lutte, la nature aussi de « la haine et de la répression », selon l'expression de Lech Walesa qu'elle cherche à déjouer et à contenir.

■

Ces derniers mois, cette répression s'est intensifiée : torture et assassinat du père Popieluszko selon un plan dressé au sein du ministère de l'Intérieur, agression et torture contre le père Tadeusz Zaleski, inculpation des dissidents du Comité d'auto-défense sociale (KOR), interpellation à Gdansk de sept anciens dirigeants de Solidarité, procès contre certains d'entre eux, virulente campagne des médias, notamment de l'organe du Parti communiste polonais, *Trybuna Ludu*, et des *Izvestia* pour discréditer l'Église polonaise, menace de sanctions contre le prêtre « combattant », licenciement d'universitaires « peu fiables », enquête judiciaire ouverte par le parquet de Gdansk pour faire la lumière sur un complot visant à liquider le prix Nobel de la paix et symbole de la lutte pout la liberté, Lech Walesa. La liste est longue de ces mesures vexatoires, de ces activités quelquefois criminelles exercées contre le peuple polonais.

Hier, ce sont les associations d'écrivains et les syndicats libres et démocratiques qui ont été dissouts et remplacés par la plomberie et les créatures du régime. Par décret, un peuple entier a vu sa volonté glisser dans le néant, ses organisations dissoutes, ses leaders limogés. Illégal, poursuivi à la trace, encerclé par les forces de l'ordre, le grand mouvement Solidarité vit toujours dans l'âme de la Pologne et dans le coeur des Polonais.

Aujourd'hui, ce sont les universités polonaises qui subissent la terrible sollicitude du régime. Ce dernier vient de déposer un projet de contrôle des institutions de haut savoir, projet qui modifie substantiellement la loi de 1982 et impose de sévères restrictions à la liberté des universitaires.

Ces mesures étaient prévisibles. Ces derniers mois, un certain nombre d'universitaires ont été licenciés. Le cas le plus connu est celui du professeur Geremek, historien de réputation internationale et membre depuis 30 ans de l'Académie polonaise des sciences. M. Geremek a été renvoyé sans explication suite aux entretiens qu'il avait eus avec les ministres des Affaires étrangères d'Italie et de Grande-Bretagne, lors de leur passage à Varsovie.

Les universitaires polonais devront désormais prêter serment d'allégeance au régime et à son idéologie. L'accès à la permanence, cette voie du renouvellement, sera sévèrement contrôlé pour les plus jeunes. Le gouvernement justifie cette série de mesures en invoquant l'activité « anti-socialiste et anti-polonaise » de factions au sein de la communauté universitaire; la nécessité aussi de protéger l'État, la nation et l'avenir du socialisme.

La loi de 1982 avait considérablement élargi l'autonomie et la liberté des universités. Ces dernières disposaient d'une vraie marge de manoeuvre pour la gestion institutionnelle et académique. Les étudiants avaient été libérés de l'obligation de suivre des cours consacrés au marxisme-léninisme et à l'apprentissage de la langue russe. L'éventail des options en philosophie et en économie avait été alors considérablement élargi.

En présentant la loi de 1982, le général Wojciech Jaruzelski avait cherché à démontrer que la libéralisation se poursuivrait même si le mouvement Solidarité avait été aboli. Le régime retraite aujourd'hui et ne cache pas sa détermination à reprendre des droits concédés alors.

Comment expliquer cette volte-face qui survient au lendemain de la visite en Pologne du nouveau secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev ? Certains soutiennent qu'elle n'a pas de signification particulière dans la mesure où elle s'inscrit dans un mouvement de reprise et de contrÔle du gouvernement sur tous les secteurs d'activité. D'autres y voient une conséquence de la visite du nouveau patron du Kremlin.

La communauté universitaire polonaise a réagi vivement à ce projet d'amendement à la loi des universités. Elle n'a pas hésité à désapprouver publiquement le plan gouvernemental. Des pétitions circulent sur tous les campus. Par un vote largement majoritaire, le sénat de l'Université de Varsovie l'a sévèrement condamné, constatant que son application conduirait à une tutelle sans précédent dans l'histoire polonaise.

■

C'est une véritable guerre civile larvée qui sépare le peuple polonais et ceux qui exercent sur lui un pouvoir dont la légitimité est sans fondement. Le mépris du peuple pour ses dirigeants n'a d'égal que le mépris de tous les Polonais, à l'exception d'une mince faction d'idéologues, pour l'Union soviétique.

Ce sentiment est fort ancien du côté de Varsovie. Déjà au XIXe siècle, les Polonais considéraient leur dépendance de l'empire russe comme une expérience humiliante. Cette domination ne durait, à leur jugement, que par l'effet d'un rapport de forces qui n'a pas changé depuis et qui les laisse toujours démunis dans cet empire économiquement, socialement et culturellement rétrograde. Ils affirmaient alors et croient toujours aujourd'hui que leur retard et leur lutte interne trouvaient l'un et l'autre leur source dans cette implacable domination.

— JEAN-LOUIS ROY

Enfin vint Robert Bourassa...

QUÉBEC

GILLES LESAGE

UN PEU mal à l'aise, M. Robert Bourassa savourait son triomphe, hier, en s'asseyant à la banquette du chef de l'opposition, à l'Assemblée nationale, sous les applaudissements de ses 52 collègues libéraux et des partisans massés dans les galeries. Chassé du Salon de la race, avec son gouvernement, il y a près de neuf ans, il y revient en force, ayant réussi facilement la deuxième phase de sa réhabilitation.

Il y a mis le temps, son meilleur allié depuis toujours, la patience, qu'il cultive à l'extrême, la douce détermination qui le caractérise. Condamné sans appel mais sans barreaux, il a su se faire vite oublier, allant purger sa peine au loin, pour mieux se ressourcer et se recycler, solitaire, honteux et fier à la fois. Bien peu, à part lui, savaient qu'il partait pour mieux revenir. Ce qu'il a entrepris de faire en douce, dans les sous-sols d'église et les déjeuners de chambres de commerce, au moment où la lune de miel avec le Parti québécois commence à perdre de son sucre. Même si son successeur, M. Claude Ryan, ne veut pas que la « belle-mère » honnie partage la même maison que lui, l'ancien premier ministre continue d'accepter toutes les invitations, s'arrangeant au besoin pour en solliciter d'autres qui l'intéressent.

La campagne du référendum, les escarmouches constitutionnelles, les élections générales de 1981 le servent admirablement. Présent, loyal, disponible, M. Bourassa se répand sur toutes les tribunes libérales, des plus humbles aux plus prestigieuses. Il tire habilement son épingle du jeu. Ce n'est pas lui qui alimente le feu roulant de la contestation contre M. Ryan, mais ce n'est pas lui non plus qui fait quoi que ce soit pour l'éteindre. À un moment où les meilleurs esprits ne veulent rien savoir de la vie publique, de plus en plus éreintante et contraignante, lui ne pense qu'à réintégrer le gris *bunker* de la Grande-Allée, haut lieu de son exaltation et de ses tourments.

M. Ryan devant se rendre à l'évidence que sa greffe austère ne réussira jamais, M. Bourassa est tout fin prêt à prendre la succession de son successeur. Mûri, expérimenté, l'ancien plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec ne fait qu'une bouchée des deux autres aspirants, à l'âge du sien il y a quinze ans. Ayant franchi la première étape de sa réhabilitation, il poursuit allégrement sa période de probation, de réunion en colloque, de convention en conférence, du matin au soir, inlassable, infatigable. Sans troupe autour de lui, sans son coiffeur de naguère.

Habile, rusé, il sait fort bien que son style incolore et sans panache est mal adapté au théâtre de l'Assemblée nationale, où l'art de l'escrime est plus prisé que celui de l'esquive, qu'il maîtrise à la perfection. Il n'est donc pas pressé de monter dans une arène où son vieux rival, M. René Lévesque, est passé maître. Durant près de deux ans, il ratisse plutôt les rues des villages et les rangs des campagnes, s'étendant comme une toile d'araignée, augmentant le *membership* à plus de 250,000, amassant quelque $ 5 millions, cependant que les candidats, par le pouvoir alléchés, se bousculent au portillon. Ami de tout le monde, M. Bourassa se fait tout à tous comme son émule d'Ottawa, M. Brian Mulroney.

M. Lévesque récusant la tradition selon laquelle, à moins de crise, un gouvernement doit solliciter un nouveau mandat après quatre ans, M. Bourassa doit finalement, à contrecoeur, sortir de l'ombre propice pour venir occuper le siège qui lui est réservé à l'Assemblée. Pour ce faire, il choisit le comté de Bertrand, qui porte le nom du premier ministre qu'il a défait en avril 1970. À défaut de générales trop faciles pour lui, il se plie à des partielles, où il triomphe sans gloire. Mais il complète ainsi la deuxième étape de sa longue et inédite remontée vers le pouvoir.

Hier, sans éclat ni emphase, il a entrepris la troisième. On peut dire tout le mal que l'on veut de l'Assemblée, elle le mérite souvent. Mais il n'en reste pas moins que, comme le soulignait le président Richard Guay, elle est le fruit du bien le plus précieux que nous ayons en démocratie : la liberté de choisir nos représentants. Il était important que MM. Lévesque et Bourassa soient enfin, si peu longtemps que ce soit, face à face dans ce forum exceptionnel. Mieux vaut tard que jamais.

D'un côté, un chef qui veut rater sa sortie et qui s'apprêterait même, dit la rumeur de l'Aquarium, à jouer un vilain tour à ses détracteurs — abandonnant la présidence du PQ mais restant premier ministre — entraînant à sa suite l'exsangue troupe péquiste dans un gigantesque carambolage. De l'autre, un chef qui n'en finit plus de revenir et que ne semble pas inquiéter la perspective hallucinante de diriger une Assemblée toute rouge. Deux hommes qui se disputent la faveur d'un troisième mandat. Deux coqs de village qui tentent d'imposer leur loi, le premier avec l'énergie du désespoir, le second avec la ténacité du prisonnier réhabilité qui n'aura de cesse tant qu'il n'aura pas réintégré le haut de l'affiche.

Dans son intervention liminaire, M. Bourassa a marqué quelques bons points, mine de rien, selon son habitude : Jean-Jacques Bertrand, lui, avait le respect de la tradition électorale; l'impatience est le pire péché en politique, conseille-t-il aux aspirants leaders péquistes, à l'ambition nerveuse; il veut revenir aux commandes parce qu'il croit au rôle particulier et à l'avenir du Québec, où il veut ramener la prospérité économique, gage de justice et d'équité. Rien pour se jeter en l'air, certes, mais rien non plus du carton-pâte décrié rageusement dans le minable pamphlet signé par M. Lévesque. M. Bourassa a été jugé en novembre 1976, le procès en cours est celui de son successeur, aux commandes depuis neuf ans.

En période de questions, par contre, M. Lévesque a marqué des points, M. Bourassa s'empêtrant dans la monnaie et le libre-échange. En quête de bonnes nouvelles, si rares par les temps durs qui passent, les péquistes s'exclament et se réjouissent bruyamment. Si leur chef retrouvait son éclat de jadis, si l'autre trébuchait lamentablement, si . . . Le rêve passe.

Mais ce qui se déroule ces jours-ci à Québec ressemble à un intermède qui se prolonge à n'en plus finir, dans une espèce d'irréalité, dans l'attente du prochain acte. Maîtriser ou libérer l'avenir ? Peu importe, semble-t-il, dans ce décor de politiquefiction et de temps emprunté. Même épuisés, les acteurs péquistes s'incrustent dans les rideaux, tandis que les autres, au scénario vague et imprécis, piaffent d'impatience en mêlant l'éclairage . . .

Tel qu'en lui-même, enfin, vint Robert Bourassa. A-t-il changé un peu ? Pour le mieux ? On s'en rendra compte bien assez tôt. Mais il importait qu'il soit là où il doit être. Jusqu'à ce que, ayant été gracié de façon inconditionnelle, il change de siège avec M. Lévesque. Ou avec un autre. S'il en reste quelques-uns de la troupe péquiste, après le raz de marée rouge qui menace.

Hors de l'ordinateur

BILLET

ROLANDE ALLARD-LACERTE

ILS SE TIENNENT par la main, comme les amoureux des bancs publics de Brassens, mais ils ne parlent pas de lendemain qui chante-pleure. Ils font des projets d'avenir mais ne se voient surtout pas elle cousant, lui fumant dans un bien-être sûr, entourés d'enfants.

Leurs préoccupations sont autres. Ils parlent informatique, analyse, programmation et logiciels, banque de données, cartes perforées, systèmes et raccordements intégrés.

Ils ne choisissent pas la couleur du papier-tenture de leur chambre à coucher mais ils se voient déjà doucement pianotant à quatre mains sur le clavier bien tempéré de leur ordinateur domestique.

Quand les amoureux des écrans cathodiques — où ils se mirent sans se lasser — comparent leurs caractères respectifs, leur coeur fait « bip bip ». Tout ce qui n'est pas informatisé leur est étranger.

Soudain, le jeune homme a un geste de tendresse hors de l'ordinateur. S'avisant que sa compagne frissonne dans son imper léger, il dit : « Tu vas prendre froid. » « Oh ! non, proteste-t-elle, je ne suis pas frileuse. » Vite ils referment la parenthèse et reviennent aux choses sérieuses : les puces de silicium.

Basic un et deux. *Apple*. Pas la pomme qu'on croque en songeant à la tentation d'Adam et Ève, celle qui est déjà entamée. C'est autrement que leurs devanciers, à l'époque lointaine où tout se faisait à la mitaine, que ces jeunes-là se chantent la pomme.

Dans des moments de faiblesse ou de panne, quand ça tombe pile, échangent-ils parfois des mots doux ? Je ne sais pas moi : « ma petite puce de silicium, ma petite disquette adorée, mon imprimante aller-retour . . . » À propos, doit-on désormais parler de Nouvel Âge ou de nivelage ?

LETTRES AU DEVOIR

■ *Aide-mémoire*

LES JOURNAUX israéliens (LE DEVOIR du 28 mai) essaient d'établir des comparaisons entre les massacres commis par des alliés d'Israël, et sous la surveillance de l'armée israélienne en septembre 1982, et les combats qui se déroulent présentement entre des miliciens du mouvement Amal et des combattants palestiniens. Il est nécessaire, près de trois ans plus tard, de se rappeler les circonstances qui ont entouré ces fameux massacres, car Israël et ses médias comptent sur la mémoire courte du public.

En septembre 1982, après que l'armée israélienne eut échoué à entrer dans Beyrouth-Ouest par force, M. Philip Habib, envoyé spécial du président Ronald Reagan, concluait un accord afin que les combattants palestiniens évacuent Beyrouth. En retour, Israël promettait de ne pas y entrer, et les États-Unis, la France et l'Italie, membres de la force multinationale, garantissaient la sécurité des civils libanais et palestiniens. Aussitôt que l'évacuation des combattants palestiniens fut complétée, ainsi que le retrait de la force multinationale, Israël a trahi ses promesses en dépêchant à Beyrouth-Ouest ses troupes qui ont entouré les camps palestiniens non armés, et laissé les milices phalangistes entrer dans les camps. Considérant qu'à l'époque ces milices avaient soif de revanche à la suite de l'assassinat de leur leader, M. Bachir Gemayel, le scénario de revanche était prêt à être exécuté, ce qui a mené aux massacres des civils non armés, dont tout le monde connaît les résultats.

Tandis que présentement, les combats se déroulent entre deux belligérants armés : on trouve, d'une part, des Libanais soucieux de ne pas vivre le cauchemar d'une présence militaire palestinienne dans les camps, que M. Arafat pourra utiliser comme carte de marchandage avec Israël et les États-Unis aux dépens des Libanais, et d'autre part, des combattants de l'OLP armés jusqu'aux dents, d'armes de tout calibre qu'ils ont rapportées clandestinement aux camps des réfugiés.

Quand des combats se déroulent d'une maison à l'autre dans un milieu peuplé, des civils en paient les frais. C'est malheureux, bien sûr, mais certainement très différent des massacres de septembre, qui ont été commis contre des civils non armés.

— ANWAR ABILMOUNA

Montréal, 28 mai.

■ *Le fonds de recherche en santé*

Lettre adressée au premier ministre, M. René Lévesque.

C'EST en tant que premier ministre du Québec, directement responsable de la sauvegarde et de la promotion des meilleurs intérêts du Québec, que cette lettre vous est adressée. Nous venons de prendre connaissance du budget alloué cette année par le gouvernement au Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ) et des conséquences désastreuses du sous-financement actuel de cet organisme sur son rôle de support à la formation et à l'intégration de nos jeunes chercheurs dans le domaine de la santé. Le bilan 1985-86 est désastreux : aucune demande de bourse de formation (637 demandes dont 212 jugées excellentes) ne sera subventionnée et seulement six nouveaux chercheurs pourront être récupérés (127 demandes dont au moins 35 sont excellentes). De plus, les programmes de consolidation des centres de recherche doivent également être suspendus. Il s'agit d'une situation catastrophique pour notre essor scientifique et technique, lequel repose tant sur nos jeunes qui seront les forces vives de demain que sur la présence de milieux d'accueil actifs pour les recevoir. Un modeste effort supplémentaire de $ 6.5 millions permettrait de faire face à la situation et de maintenir une logique dans les politiques de développement de la recherche en santé dans notre milieu.

Nous nous permettons de dénoncer vivement cette situation et de vous demander de faire toutes les pressions possibles pour qu'un financement adéquat soit accordé au FRSQ, afin de lui permettre de continuer l'effort de rationalisation et de promotion de la recherche en santé au Québec.

Nous nous associons donc à la communauté scientifique québécoise, tant universitaire qu'hospitalière, pour cette demande. Nous somme convaincus que vous comprendrez l'urgence de la situation et que les meilleurs intérêts des Québécois exigent un redressement de cette situation.

— FRANÇOIS LAMOUREUX, m.d., m.Sc.
président de l'Association des médecins de langue française du Canada pour l'ensemble des membres de l'AMLFC.

— ÉTIENNE LeBEL, m.d.,
vice-doyen à la recherche, faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, président du comité des activités scientifiques — AMLFC.

Montréal, 27 mai.

■ *Des églises fermées*

Lettre adressée à Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal.

SI L'ON EXCEPTE votre cathédrale, l'église Notre-Dame-de-Lourdes, l'oratoire Saint-Joseph, Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement et le sanctuaire Notre-Dame-du-Rosaire-et-Saint-Jude desservi par les dominicains, rue Saint-Denis, il semble que les églises à Montréal soient fermées et vides sauf au cours des messes. Ceci en semaine, bien entendu. Mais sans doute y en a-t-il d'autres qui sont ouvertes et que je ne connais pas. Chose sûre, hors du centre-ville et durant la journée, il semble quasi impossible d'entrer prier et adorer le Bon Dieu dans nos églises montréalaises. Le Bon Dieu y est bien, Lui. Ne devrions-nous pas nous organiser, partout, pour que du matin au soir il y ait quelqu'un pour Lui servir de portier et de veilleur ? Ne serait-ce pas un signe simple et sûr de l'ouverture de l'Église aux hommes et aux femmes de ce temps que l'ouverture de nos églises à toute heure, à tout venant ?

— JEAN DOYON

Laval, 11 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680. LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Ces gens venus d'ailleurs

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

PLONGÉS dans nos débats politiques, préoccupés d'organiser une société qui se développe autant que possible autour de notre langue et de notre culture et soucieux d'affirmer que nous sommes ici une majorité, la référence que nous faisons à l'occasion aux « autres » Québécois est trop souvent symbolique.

À moins qu'ils ne se fassent remarquer par leur concentration ethnique dans un quartier, dans une région ou dans un métier donné, les Québécois venus d'ailleurs nous laissent indifférents et nous savons finalement peu de choses à leur sujet.

S'ils ont droit, ici et là, aux appendices que l'on réserve habituellement à toutes les minorités identifiables, on ne peut pas dire que le Québec soit déjà cette société ouverte et pluraliste dont rêvent à l'occasion nos architectes socioculturels.

L'image paisible que projettent le Canada et le Québec à l'étranger en symbiose évidente avec les États-Unis demeure le motif premier du choix du plus grand nombre. L'impression tenace qui veut que tout réussisse à qui sait travailler fait de notre pays un lieu fort recherché par ceux qui, obligés ou volontairement, émigrent.

C'est ainsi que, successivement, comme les Français, les Irlandais, les Écossais et les Anglais avant eux, les Italiens, les Grecs, les Arabes, les juifs, les Asiatiques de plusieurs pays et d'autant de cultures, les Haïtiens, les Belges et quelques autres arrivent chez nous, depuis des générations, pour chercher la paix et la prospérité.

S'ils sont aussi différents entre eux et les uns par rapport aux autres qu'ils peuvent l'être par rapport à nous, ils n'en ont pas moins en commun les attitudes de toutes les minorités par rapport à la population relativement homogène et majoritaire sur le territoire qui les accueille et qui prétend ultimement imposer ses traits dominants come axe de développment, du seul fait de son nombre et de son ancienneté.

Minoritaires eux-mêmes à l'intérieur du Canada, les Québécois sont cependant ceux de tous les Canadiens qui pourraient être les plus ouverts et les plus novateurs dans la définition d'une relation stable et égalitaire entre toutes les composantes du Québec qui se fait.

En effet, si l'on s'accorde sur le fait que cet immense territoire de quelque six millions d'habitants est en lui-même un lieu de développement à peine entamé, si l'on considère par ailleurs la stagnation actuelle du volume de notre population « traditionnelle », il faudra bien imaginer un jour que ce pays ne pourra se bâtir sans l'apport systématique et de plus en plus substantiel des nouveaux Québécois. Nous avons besoins d'eux, nombreux.

Condamnés à la solidarité du fait de leur statut minoritaire, ils recréent, pour eux-mêmes, en puisant aux sources de leur génie culturel et en utilisant la force que donne l'obligation de commencer au bas de l'échelle, de nouveaux foyers de vie et d'excellence. Dans bien des cas, « notre » État ne les rejoint pas et ils en dépendent dès lors moins que nous.

S'ils n'ont pas tous choisi le Québec et si ce n'est pas toujours spontanément et par motivation qu'ils ont quitté leur pays d'origine, ils ont tous en commun une volonté extraordinaire non seulement de survie mais de développement et de succès.

Pour plusieurs d'entre eux, la liberté et la tolérance ont un sens réel profond qui demeure, pour nous, théorique la plupart du temps.

À une époque où, notamment comme société francophone, il faudra réapprendre à faire davantage de choses nous-mêmes et à compter moins sur la sollicitude de l'État, les nouvelles minorités québécoises, plus compactes à l'intérieur d'elles-mêmes, complètent rapidement le rattrapage qu'impose forcément la transplantation dans un nouveau pays. Elles sont bien enracinées, jeunes et vigoureuses. Nous vieillissons plus vite qu'elles.

Pourrons-nous tirer les leçons de ce qui se fait ailleurs et accepter dans toutes ses conséquences la diversité culturelle à la fois saine et inévitable qu'impose la croissance d'un pays comme le nôtre ?

Peut-on imaginer qu'on définisse un jour au Québec des politiques d'immigration basées sur autre chose que l'épaisseur du compte de banque du candidat immigrant et sur les préjugés, insurmontables politiquement, que chaque étranger nous prive éventuellement d'un espace vital ou d'un emploi qui nous revient de droit du seul fait de nos racines un peu plus lointaines dans l'histoire de notre territoire ?

Comment expliquer avec crédibilité et sans effrayer la population d'ici qu'une entreprise qui viendrait bâtir et innover chez nous et qui importerait avec elle 80 % de sa main-d'oeuvre nous laisserait quand même 20 % du travail supplémentaire ainsi généré, contribuant cependant à augmenter notre capacité de production et de consommation de 100 % ?

Au-delà des questions économiques, la cohabitation culturelle entre francophones, anglophones, italophones ou hellénophones de deux ou trois générations pourrait permettre d'imaginer des projets de société condamnés à l'anémie s'ils ne sont conçus qu'à l'intérieur des « deux peuples fondateurs » toujours parallèles l'un à l'autre.

Ce ne sont pas, bien sûr, des choses qui se font de façon artificielle et qui peuvent se déterminer dans le cadre des politiques de l'un ou l'autre ministère d'un gouvernement dont c'est ou ce serait la responsabilité. C'est, pour nous, une question de mutation dans nos habitudes culturelles. Il faut vivre à Montréal pour en être conscient.

Il est essentiel, cependant, que ces questions prennent place sur la table des préoccupations de nos intellectuels et des leaders d'opinion, en dehors des cercles trop restreints qui s'en préoccupent déjà par conviction ou par nécessité.

On peut se cacher encore un temps à la réalité mais elle nous rejoindra plus vite qu'on ne le pense : le vrai, le sain développement du Québec ne peut se concevoir, à moyen et à long termes, sans l'apport culturel de l'ensemble de ses composantes de mieux en mieux identifiées. Un projet de société viable, s'il doit s'articuler autour d'une langue commune, devra forcément en reconnaître la nécessité mais permettre aussi une communication dans les deux sens avec ces communautés aussi québécoises que la nôtre.

Ainsi, l'enseignement d'une troisième langue dans nos écoles, au choix des parents et suivant les lieux d'origine et les circonstances, deviendra un jour obligatoire. C'est un fait acquis dans bon nombre de pays européens et ceux que les circonstances ont obligés à le pratiquer ne s'en sont pas pour autant trouvés assimilés. Ils en sont enrichis.

Il est une question à laquelle, personnellement, je n'ai jamais pu trouver de réponse : du fait de ce qu'il est aujourd'hui et de ce qu'il a été jadis, le Québec peut-il vraiment développer un modèle de relations différentes entre les divers groupes qui le composent que ne le fait maintenant l'ensemble canadien par rapport à ses propres éléments ?

Intuitivement, je suis porté à répondre par l'affirmative à cette question et à ajouter que c'est dans cette voie plus large qu'il faut chercher à définir nos forces nouvelles, notre originalité et une société adulte autant que solidaire dans ses recherches de solution et de définition de l'avenir prévisible. Il ne s'agit nullement de tourner le dos, de rejeter ce qu'on a fait, dit et pensé jusqu'ici. Il faut aller plus loin.

S'il advenait que dans deux ou trois générations, on ait réussi à amorcer chez nous cette intégration, impensable à l'échelle du Canada du fait même de la géographie autant que du jeu naturel des forces nord-sud, rien de ce qui s'est fait jusqu'ici n'aurait été du temps perdu. Le Québec, dans sa réalité, serait plus fort et plus beau. Il n'en tient qu'à nous que le français en soit la langue d'armature.

La violence comme sport

ANDRÉ ROCQUE

L'auteur est professeur de philosophie au collège Montmorency (Laval) et chroniqueur de science-fiction à la radio communautaire CIBL-FM de Montréal.

LA SCIENCE-FICTION nous livre parfois des scénarios étonnamment prophétiques. La violence survenue le 29 mai dernier au stade de soccer de Bruxelles et les réactions des diverses autorités rappellent la nouvelle *The National Pastime* (le passe-temps national), d'un auteur de science-fiction assez connu, Norman Spinrad.

Dans l'avenir rapproché que nous dépeint Spinrad, la guerre a tout perdu de son crédit et de son attrait, les gens ayant reconnu, semble-t-il, sa stupidité profonde. En même temps, les campagnes contre la violence à la télévision ont fini par aboutir, de sorte qu'on ne peut même plus montrer le « bon » tapant sur le « méchant » dans un *western* de troisième ordre. Il en est résulté que le football, la seule forme de violence demeurée légitime, a éclipsé le baseball comme sport ou passe-temps national.

Perdant du terrain parce que n'ayant rien à opposer au football du dimanche après-midi, une chaîne de télévision américaine cherche par tous les moyens à remonter la pente de la cote d'écoute. Le génie en résidence de la chaîne reçoit la mission, présumée impossible, d'inventer un sport meilleur, plus intéressant et plus satisfaisant que le football. Il aboutit à quelque chose qu'il appelle *combat football* qui se joue comme le football traditionnel, à ceci près que les joueurs ne portent plus que des souliers de course et des maillots de boxe et qu'ils ont, justement, le droit de cogner comme des boxeurs.

En moins de quatre ans, victime de l'effondrement de sa cote d'écoute, le football traditionnel doit rallier le football de combat. On abandonne de plus la pratique traditionnelle d'identifier chaque équipe à une ville. On aura plutôt des équipes s'identifiant à des segments de la population : les Panthères noires, les Surhommes d'or, les Psychédéliens, les Caballeros, ou encore les Hacheurs et les Gais.

En légitimant la violence (mise en échec, placage, etc.), le sport de contact se présente comme le substitut idéal à la violence sociale et à la guerre. Cependant, ce substitut ne suffit pas longtemps. Le sport de contact de notre époque exerce son attrait précisément par la violence sur le terrain, laquelle gagne vite les gradins. L'émeute de Bruxelles ne constitue pas un événement unique.

Au mois de mars dernier, l'Inter de Milan écopait d'une amende de $ 75,000 suite au comportement violent de ses supporters lors d'un match contre Cologne en début de mois. Vers la même date, on annonçait le déplacement de Londres à Glasgow du match annuel entre l'équipe d'Angleterre et celle d'Écosse, par crainte de violence.

Plus près de nous, rappelons les films *Roller Derby* et *Slapshot*. Rappelons aussi que lors d'un match entre le Canada et l'URSS à Toronto, on vit apparaître à l'écran lumineux un rappel de l'avion sud-coréen abattu par la chasse soviétique. Passons vite sur le hockey, en particulier sur les rencontres Montréal-Québec, signalant tout au plus qu'il existe des cassettes vidéo semi-clandestines, montrant cinq heures de bagarres au hockey ($ 50 US) et que les Embassy Studios ont commencé le tournage d'un film « science-fictionnel » (hum !) portant le titre de *« Combat Hockey »*.

Spinrad, notre auteur de science-fiction, écrivait au début des années soixante-dix, donc au tout début de la vague de violence. Il a clairement bien lu les premiers cas de violence et anticipé ce que nous traversons maintenant. Mais il y a plus. Dans la nouvelle de Spinrad, les spectateurs ne se contentent nullement de regarder le massacre sur le terrain : ils s'en font les imitateurs, ce qui exige l'intervention régulière d'une petite légion de policiers munis de Mace et de matraques électriques.

La première réaction des autorités britanniques et européennes — le retrait/bannissement des équipes anglaises de la compétition européenne — ne résout pas le problème, mais le contourne. De la même manière, la seconde réaction britannique, celle d'augmenter le contrôle policier et d'introduire des cartes d'identité obligatoires, contourne également le problème et risque, en fait, de le déplacer vers les abords du stade et vers la rue.

Les premiers éditoriaux et articles de fond, au lendemain de l'émeute de Bruxelles, ont tous fait état, sans doute avec raison, du délabrement des villes, du chômage et de l'aliénation de la classe ouvrière et des jeunes surtout comme causes profondes de cette violence. Ils ont également relevé et pieusement déploré ce qu'ils appelaient la dénaturation du sport compétitif, mais sans se rendre compte, au contraire, que le sport ne fait que revenir à sa véritable nature, à son origine institutionnelle.

Car il faut voir le sport comme une institution, tout comme la guerre. Une institution existe non pas tant pour encadrer une activité ou une transaction sociale, mais pour assurer le respect et l'application d'une ou de plusieurs valeurs jugées essentielles par le groupe social. Si la guerre, comme activité vitale, sert à maintenir sinon à agrandir l'espace vital revendiqué, le sport, lui, dans sa forme compétitive, prépare à la guerre.

Une mémorable bataille Canadien-Nordiques au Forum : « La guerre, c'est la paix » (Orwell). Photo PC

Rien n'a changé quant au fond. La compétition, devenue sport (dans son sens étymologique d'amusement), a toutefois pris une autre forme : moins de gens s'y adonnent, beaucoup plus y assistent en spectateurs. La violence sportive, même encadrée, demeure réelle et excite le spectateur, voire l'incite à son tour à la violence : la violence, pour tout dire, l'amuse. Il faut comprendre le sport non pas comme un substitut à la guerre ou comme la sublimation de l'instinct guerrier, mais bien comme *l'analogue* de la guerre. L'institution du sport procède de l'institution de la guerre et la complète.

Fait intéressant à relever, le *Times* de Londres avait entrevu le sens plus profond du sport, puisqu'un mois avant l'émeute de Bruxelles, un éditorial de ce journal suggérait aux pouvoirs publics de se laisser aller à reconnaître « quelque fonction aux rituels et aux activités de foule des grands clubs de soccer urbains ».

La nouvelle de Norman Spinrad se poursuit précisément dans cette veine. Le chef de police de New York recommande au maire, le supplie même, de bannir le football de combat en raison de l'émeute qui accompagne chaque match et qui fait beaucoup de blessés parmi les spectateurs mais aussi et surtout parmi ses policiers. Le premier magistrat répond que l'émeute a bien lieu dans le stade et non dans les rues de la ville et que le taux de criminalité avec violence accuse une forte baisse pendant les trois jours précédant un match et pendant les cinq jours qui le suivent. Il a même une meilleure idée : puisqu'ils y tiennent, laissons-les faire.

Ainsi, chacun pourra se défouler sur le groupe social de son choix. Les gais, les machos, les Noirs, les Latins, les Blancs : tous pourront se défouler de la tension et de la haine nées de la coexistence urbaine, et ce doublement : sur le terrain et dans les gradins. Les résultats de match comporteront alors le pointage comme d'habitude, mais aussi le nombre de blessés et de tués, comme dans cette manchette : « Les Hacheurs l'emportent partout : 21-17, 1578 (23)-989-(14) ! ».

Allons-nous — ou revenons-nous — vers ce sport guerrier ? Personne, en 1970, n'aurait osé prédire que sur une période de trois semaines (certes en période éliminatoire), des émeutes ou incendies en Angleterre, à Bruxelles et à Pékin feraient 91 morts et 747 blessés (dont 126 policiers). 1970, cela fait quinze ans; et dans quinze ans, nous serons en l'an 2000, la fin d'un siècle et d'un millénaire. Tout peut arriver. Il suffira sans doute d'un cumul de violence dans les stades, de difficultés budgétaires affectant la police et de quartiers populaires abandonnés à la détérioration, doublés d'une indifférence chez les citoyens, pour que cette idée, faisant tout doucement son chemin, finisse par s'imposer presque par défaut comme la solution naturelle, et qu'un premier gouvernement s'y laisse séduire ou s'y jette cyniquement.

La dégradation sociale, sans parler de la décadence de notre civilisation, semble ramener l'institution sportive à ses origines. Si nous en venons jusque là, si la violence disparaît des rues pour devenir le sens du sport, alors nous aurons donné un sens tout à fait nouveau, mais bien singulier au mot d'Orwell : « La guerre, c'est la paix. »

Le nationalisme de la troisième vague

RÉPLIQUE

MARCEL LAFLAMME

L'auteur est professeur titulaire à la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

LORS d'une conférence dans le cadre du congrès des Sociétés savantes, le directeur du DEVOIR, M. Jean-Louis Roy, démontrait la nécessité de la part du nationalisme québécois de refaire la preuve de sa pertinence. Il évoquait notre incapacité collective à assumer un ensemble de mutations internes et externes. De plus, M. Roy interpellait les intellectuels et les encourageait à établir une nouvelle synthèse entre les éléments constitutifs du nationalisme afin d'en consolider la pertinence, la cohérence et la permanence.

Après avoir connu, avant les années 1960, un nationalisme plutôt replié et, depuis la Révolution tranquille, un nationalisme dit étatique, qu'en sera-t-il du nationalisme en émergence dans les années 80 ?

Certes, il sera bien ce que nous voulons qu'il soit; ceci suppose que nous ayons une vision lucide de notre devenir et que cette orientation suscite un minimum de consensus social. À cet effet, il nous faut sélectionner les faits porteurs d'un avenir désiré et commencer à préparer dès aujourd'hui, à la maison, à l'école et au travail, ce pourquoi et ce sur quoi construire notre avenir. Cela présuppose l'antifatalisme et l'antidéterminisme face aux forces éparses qui nous envahissent.

Refaire notre personnalité nationale nécessite de sérieux coups de barre et une série de choix cruciaux, car :

— on ne peut indéfiniment miser sur nos racines tout en valorisant l'*« American way of life »*;

— on ne peut s'inspirer d'un pluralisme béat tout en affirmant des traits culturels distinctifs;

— et l'on ne peut passivement se contenter d'être bien nourri tout en aspirant à apporter une contribution significative dans le concert des nations.

Actuellement, notre santé nationale est pauvre à maints égards : les indicateurs sociaux marquent à peu près les pires performances mondiales en termes de divorce (58 % des mariages en 1983), de suicide (1,000 chez les jeunes par année), de dénatalité (taux inférieur à 1.5 par famille), de conflits de travail (perte de 936 jours par 1,000 employés par an, durant la période 1980-82, un sommet pour les pays occidentaux). L'anémie collective va de pair avec une forme d'assimilation subtile relative à l'infantilisation des consommateurs, les travailleurs automates, la bureaucratisation scolaire, la dépersonnalisation urbaine, etc.

Il apparaît de plus en plus évident que le nationalisme en émergence se polarisera vers le réveil social et l'authentique souveraineté du peuple en faveur d'un développement intégral de notre être collectif. Pour éviter d'alourdir le texte, nous pouvons énoncer comme suit les principaux défis posés à notre collectivité visant non seulement à survivre mais à devenir un peuple à imiter :

1 — réaliser la synthèse entre notre histoire et notre devenir, entre la dimension matérielle et la finalité spirituelle;

2 — nous donner une vision cohérente de notre orientation aux plans économique, social, culturel et spirituel;

3 — réajuster le rôle des quatre grands acteurs socio-économiques en vue d'en favoriser la concertation (État, patronat, syndicats et mouvement coopératif);

4 — effectuer le virage technologique sans que ce soit au détriment de notre culture qualitative, personnaliste;

5 — rapatrier les pouvoirs économiques et politiques;

6 — implanter les formules d'intéressement des 2.5 millions de travailleurs québécois;

7 — favoriser la mise en valeur du million de Québécois entretenus par l'État;

8 — répondre aux défis de la qualité de la vie familiale, professionnelle, civique, etc.

La réalisation de ces défis est conforme à notre humanisme fondamental. Aussi fonde-t-elle les bases d'une société d'équilibre, une société fraternelle, une société de troisième type visant à un bien vivre-ensemble.

«La place d'une femme est à la maison... blanche»

LU

PIERRE MONETTE

★ Brigitte Ouvry-Vial, **Femmes made in USA**, Paris, Autrement, coll. « Ciel ouvert », 1984.

LA CONDITION féminine aux États-Unis est rarement l'objet d'analyse. Sans doute parce que bon nombre des études et essais sur le féminisme nous viennent des États-Unis. Parce que la plupart des manifestations du féminisme contemporain se fondent ainsi sur l'expérience américaine, la condition féminine états-unienne a, en quelque sorte, annexé le féminisme mondial.

Femmes made in USA se penche sur les conditions objectives de vie des femmes américaines, sans à peu près jamais citer la bibliothèque des publications des féministes américaines. Et Brigitte Ouvry-Vial nous fait alors constater que le radicalisme et l'ouverture de leurs positions n'a pas grand-chose à voir avec les conditions réelles dans ce pays qui compte, actuellement, l'une des plus faibles représentations féminines du monde dans son appareil politique et économique.

Aux Etats-Unis, il apparaît que l'être femme soit en contradiction avec l'être américaine. Société où l'unanimisme devient une sorte de dictature du démocratique, les États-Unis n'admettent de manifestations de mouvements « minoritaires » que dans la finalité de l'assimilation et de l'intégration. Il n'y a pas de lieux pour la différence et la dissidence. Jamais une idéologie de « gauche » de souche américaine ne revendique de changements dans l'ordre social. L'exemple des revendications des Noirs, qui se résument essentiellement au désir d'être pleinement des Américains comme tous les autres, est tout à fait dans ce sens.

Femme made in USA fait remarquer que le mouvement des femmes aux États-Unis est à peu près contemporain de celui des Noirs. Et c'est au moment des mêmes élections qu'on aura vu un prétendant noir à l'investiture démocrate et une femme co-listière briguant la vice-présidence.

L'ouvrage se concentre surtout sur un phénomène très répandu : celui du « double standard » où, par exemple, une femme accède à la direction d'une entreprise grâce à sa volonté toute « féministe », poste qu'elle ne saura conserver qu'en acceptant de jouer serré des coudes du conservatisme. La femme américaine nous apparaît sous l'image d'une « progressiste-conservatrice » qui s'attend à ce que les hommes abandonnent au vestiaire leurs manies machistes tout en payant évidemment la note à la fin du souper.

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...
RENAUD BRAY
jusqu'à minuit !
7 soirs par semaine!
5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mme Marois

finir ses programmes».

Quatre mois après l'annonce par le gouvernement fédéral d'investissements de $695 millions dans la formation professionnelle et la création d'emplois, aucune entente n'est encore intervenue entre Québec et Ottawa quant à la façon de dépenser les $200 millions accordés au Québec.

Depuis la conférence fédérale-provinciale de Régina, au cours de laquelle ces investissements avaient été annoncés, à peine quatre rencontres ont eu lieu entre les fonctionnaires fédéraux et ceux du Québec. « Et ce sont nos fonctionnaires qui ont fait les contacts », précise Mme Marois.

Pire encore, explique-t-elle, les fonctionnaires québécois sont revenus des rencontres subséquentes pour dire qu'elles ont été plutôt des occasions « d'échanges philosophiques » que de « véritables discussions sur des programmes concrets ».

Les fonctionnaires fédéraux ont jusqu'ici, soutient Mme Marois, refusé de discuter des propositions soumises par le Québec. Ils conservent une attitude, dit-elle, de *business as usual* bien éloignée de cette « reconnaissance de la réalité des provinces » annoncée à Regina.

Mme Marois dit craindre que le gouvernement fédéral ne s'apprête, une fois de plus, pour une question de « visibilité », à annoncer un « programme général » que les provinces devront bon gré mal gré adapter à leurs besoins. Une telle décision se fera une fois de plus, soutient-elle, aux dépens des bénéficiaires de cette formation. Ces derniers devront de nouveau faire face à plusieurs interlocuteurs alors qu'il serait si simple de ne leur en donner qu'un.

Dans une lettre écrite le 14 mai dernier à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, Mme Marois s'inquiétait de ces « refus de discuter » alors que les rencontres « se multiplient dans les autres provinces ».

Un porte-parole du cabinet de Mme MacDonald, M. Justin De Beaucamp, a nié hier que l'attitude de son ministère soit différente vis-à-vis le Québec. Il a toutefois refusé de dire si des ententes étaient ou non intervenues avec d'autres provinces. « Les consultations se poursuivent et elles aboutiront à quelque chose de bien », s'est-il contenté de répondre, refusant de préciser quand ces consultations doivent se terminer.

Plus tôt dans la journée, M. De Beaucamp avait déclaré que le schéma fédéral serait annoncé « d'ici la fin juin ».

Depuis plusieurs années déjà, entreprises et travailleurs québécois déplorent la confusion engendrée par la double existence, dans le domaine de la formation professionnelle, de programmes fédéraux et provinciaux. Ce dédoublement se traduit, soutiennent-ils, par des coûts administratifs et humains.

Dans ses propositions au ministère fédéral, le Québec demande donc que les sommes prévues pour la formation professionnelle s'insèrent dans le cadre des programmes déjà existant au Québec. Au chapitre de la création d'emploi, le MMSR se dit toutefois prêt à travailler à l'intérieur de programmes conjoints, s'engageant même à débloquer de nouveaux budgets si nécessaires.

Mme Marois indique que le gouvernement fédéral n'a jusqu'ici pas même daigné commenter les propositions du Québec réunies dans un document d'une soixantaine de pages déposé le 11 avril dernier. « Nous n'avons réglé aucun des dédoublements », déclare-t-elle.

La controverse opposant les provinces au gouvernement fédéral en matière de formation professionnelle ne date pas d'hier.

Depuis l'adoption en 1967 de la loi fédérale sur la formation professionnelle des adultes, des gouvernements québécois successifs se sont opposés à cette « intrusion du fédéral » dans la domaine de l'éducation. (Le fédéral soutenait alors qu'en vertu de son rôle de coordonnateur de l'activité économique canadienne, il devait prendre la responsabilité des besoins de formation à court terme des personnes déjà sur le marché du travail.)

Selon Mme Marois, la conférence de Regina avait laissé présager une « ouverture en ce sens ». « Ouverture de principe », dit-elle aujourd'hui, qui ne se concrétise pas lorsqu'il s'agit « de la traduire sur le terrain ».

Le Québec est l'une des rares provinces, sinon la seule, à s'être doté de toute une infrastructure de formation professionnelle.

◆ Mulroney

M. Mulroney a fait une allusion évidente à cet argument en disant refuser de soumettre les droits de toute minorité «aux caprices» d'une protection réduite.

Dans ses propositions constitutionnelles, le Québec offre de fait plusieurs garanties à la minorité anglophone, sauf la garantie de l'enchâssement consitutionnel. Ainsi il accepte de modifier la loi 101 pour reconnaître le droit des anglophones du Québec à fréquenter l'école anglaise, peu importe leur province d'origine (clause Canada). On offre aussi d'inscrire dans les lois québécoises le droit des anglophones à recevoir dans leur langue les soins de santé et les services de sociaux ainsi que le droit à leurs institutions culturelles et éducatives.

Ces garanties données sur la reconnaissance des droits de la minorité anglophone, le Québec demande en contrepartie aux autres provinces d'accepter la primauté de la Charte québécoise. L'objectif du gouvernement Lévesque par cette demande est de s'assurer que l'Assemblée nationale détienne le pouvoir exclusif de déterminer sa politique linguistique. Cette exlusivité lui a été enlevée par l'adoption de la Charte fédérale des droits qui, contre le gré du Québec, a imposé la clause Canada.

Alors qu'on lui demandait s'il allait accepter la demande du Québec à cet égard, le premier ministre Mulroney a répondu hier ce qui suit: «Vous pouvez prendre pour acquis, en toute bonne foi, que dans un domaine aussi délicat que celui-là, nous ne poserons aucun geste qui puisse diminuer les droits d'une minorité où que ce soit. Nous chercherons toujours à garantir davantage leurs droits, à renforcer leurs positions. Nous ne ferons rien qui puisse les assujettir aux caprices d'une quelconque protection réduite. »

À la lumière de cette réponse, il apparaît évident que M. Mulroney opposera une fin de non-recevoir à cette demande du Québec.

Notons toutefois que le premier ministre dit ne pas vouloir, tant qu'il n'aura pas de « réponse globale » à présenter au Québec, commencer à dire oui ou non à telle ou telle demande, parce que, dit-il, « ce n'est pas le genre de dossier où vous pouvez isoler des variables, et dire, je ferai cela mais pas ceci ».

Cette réponse globale, M. Mulroney ne précise pas quand elle viendra. Il a indiqué hier qu'une rencontre pourrait avoir lieu entre lui et le premier ministre René Lévesque d'ici une quinzaine de jours, un pronostic qui rejoint celui fait la veille à Québec par le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson. Cette rencontre se limitera à des discussions assez générales puisque le premier ministre souligne que ce sera l'occasion d'un tour d'horizon de la question et d'une prise de contact.

L'attitude du gouvernement québécois face aux négociations lui semble ouverte, tout comme il se dit lui-même ouvert. Pour sa part, il ne pose qu'une condition, soit que ces négociations s'amorcent dans un climat de bonne foi. Il n'acceptera jamais par contre que l'on pose des « conditions préalables » à la négociation elle-mêeme, ajoutant que personne n'en pose d'ailleurs.

L'une des demandes du gouvernement québécois a pu créer une fausse impression à cet égard. Le premier ministre René Lévesque a en effet indiqué que la reconnaissance de la spécificité du Québec était un « préalable » à la signature par le Québec de l'accord constitutionnel. En toute logique on ne saura si cette condition est remplie qu'à la fin des négociations. M. Lévesque n'a pas demandé de réponse préalable à l'ouverture des négociations même si M. Mulroney s'est déjà montré favorable à la reconnaissance du caractère distinct du Québec.

■

(PC) — Entre-temps, à Québec, le député indépendant de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, a accusé hier le gouvernement du Québec de se comporter comme s'il était dans l'opposition dans le débat sur la constitution.

Le député venait de réclamer la tenue d'un débat sur le document constitutionnel du gouvernement Lévesque. Le premier ministre Lévesque lui avait répondu qu'il n'avait pas proposé un débat sur la question parce que l'opposition ne lui avait pas paru intéressée. « Mais si le Parti libéral découvre tout à coup que le sujet en vaut la peine, on pourrait s'entendre pour un débat limité qui ne dépasserait pas un certain nombre d'heures », étant donné le peu de temps qu'il reste avant l'ajournement d'été.

« Je me demande pourquoi le gouvernement se comporte comme s'il était dans l'opposition. C'est son document, c'est à lui de prendre l'initiative de le mettre en débat ici à l'Assemblée », a déclaré M. de Bellefeuille.

◆ La première scène

précaution d'inscrire au budget une petite phrase où l'on promettait de réévaluer la situation à la lumière de l'évolution de la situation économique. Ce qu'on n'avait pas prévu, c'est que cette question soulève les passions à ce point.

La responsabilité de cette situation repose en partie sur la presse, a semblé croire M. Mulroney qui, pour la première fois depuis le 4 septembre, s'est permis de critiquer le comportement des journalistes. « Quelqu'un qui regarde les nouvelles télévisées le soir est en droit de penser que les pensions de viellesse ont déjà été réduites et que les personnes âgées sont injustement traitées », a-t-il dit en rappelant que la mesure n'entre en vigueur que le 1er janvier. Bref, tout n'est que perception et c'est la perception qui est devenue la réalité, lance-t-il.

Le sentiment de M. Mulroney n'est peut-être pas entièrement faux. Cependant, cela est moins la faute de la presse que de l'opposition, dont les conseillers du premier ministre avaient peut-être sous-estimé la capacité de réagir.

Le chef libéral, M. John Turner, a ainsi noté cette semaine que le budget Wilson aura donné à ses troupes la cause qui leur manquait pour retomber sur leurs pattes. Un jour ou l'autre, cela devait venir, mais le gouvernement leur a rendu la partie plus facile en leur donnant une cause où il est facile de faire entrer l'émotion.

À Québec, devant un groupe de personnes âgées, le jeune député Jean Lapierre lançait cette semaine sur un ton entendu: «Aujourd'hui, c'est les pensions de vieillesse, demain...» C'est la médecine que servaient les libéraux aux partisans du Oui pendant la campagne référendaire de 1980 et qu'aujourd'hui M. Mulroney peut apprécier d'un autre point de vue. C'est un discours auquel René Lévesque n'avait pas trouvé de réplique.

Les conséquences de cette première scène de ménage entre les Canadiens et leur nouveau gouvernement ne sera pas nécessairement dramatique pour le premier ministre. D'une part, sa cote de popularité est à ce point élevée qu'il peut se permettre de perdre quelques plumes. D'autre part, il n'est pas sûr qu'une baisse de la cote des conservateurs profite à leurs adversaires.

Le député libéral de Laval-des-Rapides et président du caucus libéral québécois, M. Raymond Garneau, estime en effet que toute baisse de la popularité du gouvernement se traduira par une hausse de la cote des... indécis. Alors que ses députés s'enthousiasment déjà devant la perspectives d'une remontée de la cote libérale, il les a mis en garde il y a quelques jours. Après les avoir rejetés aussi radicalement le 4 septembre, les Canadiens ne seront pas prêts après seulement neuf mois à retourner dans leurs bras. Le processus pour rétablir la confiance sera plus long, croit-il.

Les libéraux comme les néo-démocrates peuvent espérer désormais qu'après ce premier froid, d'autres incidents surviendront. Certes les conservateurs seront capables de corriger le tir, mais la situation économique et politique porte en germes une série de débats qui seront d'autant plus difficiles si la croissance promise par M. Michael Wilson dans son budget ne se réalise pas.

Le prochain débat surviendra à l'automne lorsque le gouvernement prendra sa décision sur les négociations commerciales avec les États-Unis. Le mouvement syndical attend le gouvernement de pied ferme si on propose d'instaurer une forme de libre-échange.

Les syndicats, particulièrement au Canada anglais, sont vivement opposés à ce projet contre lequel ils ont déjà commencé à faire campagne. Ce débat sera d'autant plus virulent que le Congrès du travail du Canada, qui avait accepté de donner la chance au coureur à M. Mulroney, s'est senti trahi par le budget Wilson.

Ayant participé de bonne foi au sommet économique d'Ottawa à la fin mars, les dirigeants du CTC ont le net sentiment qu'on a ignoré leur plaidoyer pour les emplois, n'ayant écouté que les entreprises qui prônaient la réduction du déficit. Au Québec, les syndicats sont aussi déçus. Selon M. Gérald Larose, le président de la CSN, le mouvement syndical aura la responsabilité de résister désormais aux autres mesures que réserve ce gouvernement.

L'opposition aux Communes pourra compter également sur la lutte qui ne manquera pas de survenir entre les provinces et le gouvernement central. Dans les prochains mois, Ottawa commencera les discussions pour réduire les paiements de transferts aux provinces, un sujet qui est en soi explosif. Contrairement à l'automne dernier, M. Mulroney pourra prendre de moins en moins les provinces pour acquises.

Alors que le premier ministre néo-démocrate du Manitoba, M. Pawley, était le seul à s'opposer à M. Mulroney, celui-ci devra compter sans doute avec un gouvernement libéral en Ontario à compter de la semaine prochaine. Le premier ministre René Lévesque se sent pour sa part de moins en moins de dette, comme on l'a vu cette semaine alors qu'il qualifiait d'inhumaine la décision fédérale sur les pensions de vieillesse. On a aussi vu le ministre Jean Garon retrouver ses réflexes d'antan et accuser Ottawa d'être responsable des problèmes des producteurs de porc. Et, hier, c'était au tour de Mme Pauline Marois de déplorer des « blocages » chez ses vis-àa-vis fédéraux. Bref, la lune de miel finissant, le naturel revient.

◆ Bourassa

manière limpide, qu'on puisse avoir la substantifique moëlle de la pensée du chef de l'opposition », a lancé, moqueur, le premier ministre.

M. Bourassa avait pris l'offensive en demandant l'opinion du premier ministre sur l'éventualité d'une zone de libre-échange avec les États-Unis, quelques jours avant la rencontre annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, qui se tient du 16 au 18 juin à St-Andrews, au Nouveau-Brunswick. M. Lévesque y participera, accompagné par trois de ses ministres.

À la suite de cette question qualifiée de « vraiment stimulante » par M. Lévesque, le chef de l'opposition officielle devait trouver la réponse de M. Lévesque « légèrement moins stimulante »... Le premier ministre s'est contenté de dire que la question n'est pas à l'ordre du jour de la rencontre, qu'une province n'a pas un rôle déterminant là-dessus et surtout que le libre-échange est un « pensez-y bien ». Peut-on aller plus loin que ce qui est déjà prévu par les accords du GATT sans risquer d'être avalés par les Etats-Unis, s'est demandé M. Lévesque.

M. Bourassa a poursuivi en demandant si le mémoire soumis par le Parti québécois à la commission Macdonald représente le point de vue actuel du gouvernement du Québec. Comme celui du PLQ, défendu par M. Bourassa lui-même, le mémoire du PQ, défendu par le ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry, a été déposé il y a près de dix-huit mois, laps de temps qui a amené M. Lévesque à « patiner » dans sa réponse.

M. Bourassa a pourtant perdu le contrôle de l'échange, avec une troisième question digne des amphithéâtres universitaires d'autrefois. « Comment le premier ministre peut-il concilier sa conception du libre-échange et les avantages d'un libre-échange qui ont été exprimés par plusieurs de ses collègues, et sa conception de la théorie monétaire? », a demandé M. Bourassa. Il devait reprendre une autre fois sa question en faisant allusion aux conceptions monétaires de M. Lévesque contenues dans son texte *Libérer l'avenir*, postface de l'ouvrage récemment publié par le Parti québécois.

L'ambiance déjà survoltée tournait à la rigolade. M. Lévesque précisait qu'il avait trouvé « plutôt faiblard » le mémoire du PLQ à la commission Macdonald alors que le mémoire « du gouvernement du Québec » lui était apparu « plutôt cohérent ».

Sans prétendre avoir « une conception de la théorie monétaire », M. Lévesque a rappelé deux faits: d'une part, « il y a une espèce de fouillis monétaire international »; d'autre part, la faiblesse du dollar canadien permet au Québec « de vendre beaucoup et facilement en Amérique du nord ». Puis, citant le premier ministre de l'Alberta, M. Lévesque a déploré que le dollar canadien soit demeuré trop élevé par rapport à « un panier monétaire équilibré », notamment par rapport aux devises européennes.

Au lieu de juger le sujet clos jusqu'à nouvel ordre, M. Bourassa posait alors une question encore plus théorique, qui devait amener les députés ministériels à s'esclaffer. Commettant un curieux lapsus, M. Bourassa s'est en effet porté à la défense de la monnaie « québécoise » avant de se rétracter et de parler de monnaie canadienne.

Aussi un député péquiste a déjà pu lancer l'accusation: « Votre cassette », à l'adresse du nouveau chef de l'opposition. Il faut dire que précédemment un député libéral avait crié: « Il est tout mêlé » en direction de M. René Lévesque. Ce dernier, en rendant hommage à l'ex-chef de l'opposition, M. Gérard D. Lévesque, n'a pas tenu compte des trois années pendant lesquelles M. Ryan a assumé ces mêmes fonctions de chef de l'opposition.

Les quatre nouveaux députés libéraux, dont l'ex-premier ministre Bourassa, avaient effectué leur entrée dans l'euphorie à l'Assemblée.

Ovationnés à tout rompre, les députés Robert Bourassa (Bertrand), Claude Trudel (Bourget), Paul Philibert (Trois-Rivières) et Jean-Guy Gervais (L'Assomption) ont tour à tour été présentés au président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, de même qu'au premier ministre, au leader du gouvernement et à leurs collègues libéraux.

Pour la première fois de l'histoire politique du Québec, MM. René Lévesque et Robert Bourassa siègent donc face à face. De 1966 à 1970, les deux hommes avaient siégé ensemble comme députés du Parti libéral de Laurier et Mercier.

A la veille du 20ème anniversaire de son entrée en politique, M. Bourassa a été reçu par une salve d'applaudissements des deux côtés de l'Assemblée. Discrètement, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, s'est levé comme ses collègues mais a refusé d'applaudir.

En souhaitant la bienvenue à l'ex-premier ministre, M. Lévesque lui a souligné que beaucoup de choses ont changé à l'Assemblée nationale et au Québec durant son absence de huit ans et demi (et même de presque neuf ans dans le cas de la Chambre).

« Pendant cette éclipse qu'a vécue le chef de l'opposition, le Québec a changé de visage, à l'occasion surtout de crises multiples, dont nous aurons l'occasion de reparler », a déclaré le premier ministre. Il a ajouté que toutes les données politiques, sociales et économiques ont changé depuis 1976, ce qui oblige le gouvernement à montrer un certain courage et l'opposition officielle à jouer un rôle complémentaire et constructif.

Quelques minutes plus tard, dans son premier discours, M. Bourassa a lancé quelques pointes acérées en direction du gouvernement Lévesque. Il a notamment suggéré au chef du PQ de rappeler « à quelques-uns de ses lieutenants à l'ambition nerveuse » ce conseil qui lui avait été donné en 1977 par un certain Brian Mulroney: « L'impatience est le pire des péchés en politique »...

Cependant, l'essentiel de l'allocution prononcée par l'ex-premier ministre portait sur sa foi dans l'avenir du Québec et, en corollaire, sur la conviction qu'il lui fallait revenir à l'Assemblée nationale pour oeuvrer au développement du Québec. Donnant priorité à la force économique, le chef de l'opposition va y mettre toutes ses forces, mais il espère y travailler bientôt à titre de premier ministre « si le gouvernement et le premier ministre se décident à faire face à l'électorat ».

M. Bourassa a déclaré que « nos concitoyens sentent que le Québec est en train de manquer le nécessaire virage collectif auquel la décennie des années 80 nous convie ». « Entamée sous le signe de l'espoir, cette dernière (décennie) s'est avérée jusqu'à présent la décennie de l'enlisement du Québec dans des difficultés constitutionnelles, sociales et politiques d'une gravité sans précédent », juge le chef du PLQ.

Par ailleurs, M. Lévesque a laissé à M. Bourassa peu d'espoir d'un déclenchement rapide des élections générales. Il a en effet fait allusion au fait que M. Bourassa dirigera l'opposition officielle en Chambre « pendant les quelques jours très brefs de session qui restent, et puis dans les mois qui viennent aussi ».

On a aussi parlé hier des deux livres parus dernièrement: *L'Énergie du Nord*, signé par Robert Bourassa et *Au-delà de l'image*, lancé par le Parti québécois. À ce sujet, M. Bourassa parle d'un livre « déjà tristement célèbre ». M. Lévesque lui rétorque alors que « ce sont les lecteurs qui décident ». Selon ses chiffres, le livre du PQ « s'est plus vendu déjà en trois jours qu'un autre livre (celui de M. Bourassa) en trois mois ».

MM. Lévesque et Bourassa se sont renvoyé la balle quant au délai entre la désignation comme chef du Parti libéral et l'entrée en Chambre. Le premier ministre a évoqué l'impatience avec laquelle M. Bourassa a été attendu par les députés ministériels, «si longtemps attendu». Quant au nouveau député de Bertrand, il a répondu qu'il était prêt à se présenter dans le comté de Bertrand depuis le début de 1985, mais que M. Lévesque avait alors d'autres choses à faire que de déclencher des élections partielles.

Taxes sur les assurances, Baie James II

Le PLQ s'apprête à entériner les promesses de Bourassa

QUÉBEC (PC) — Plus de 200 délégués du Parti libéral du Québec sont réunis en conseil général depuis vendredi soir dans la Vieille capitale.

En plus de régler les affaires internes du parti, les délégués doivent se pencher sur les résolutions non traitées lors du dernier congrès plénier du PLQ, les 1er, 2 et 3 mars derniers.

Plusieurs résolutions, dont une quinzaine politiques, seront abordées par les congressistes aujourd'hui. La réunion du conseil général prend fin ce soir.

Les propositions traitent des sujets les plus divers, allant de la condition féminine au développement des régions, en passant par l'hydro-électricité, les listes électorales, les transports, la jeunesse, etc.

Le conseil général du PLQ se réunit trois fois l'an. Il réunit les députés du parti, les présidents d'associations locales, un délégué de chaque circonscription, les membres de l'exécutif du parti, les secrétaires des commissions permanentes du parti, de même que 40 jeunes et 30 représentants des communautés culturelles.

Parmi les résolutions politiques, les délégués devront entériner l'engagement de leur chef, M. Robert Bourassa, d'abolir totalement ou partiellement la taxe sur les assurances, advenant la prise de pouvoir du Parti libéral.

Une autre proposition porte notamment sur un appui au projet Bourassa de réaliser la phase II de la Baie James.

Un texte traite de la nécessité de sécuriser la population sur la pollution par les BPC, tandis qu'un autre revendique des élections générales.

L'association libérale de Prévost demande même que le futur gouvernement libéral « adopte des moyens pour prévenir l'éclatement des couples et des familles » par des mesures aux niveaux socio-économique et psychologique.

Dans son discours d'ouverture, vendredi soir, la présidente du parti, Mme Louise Robic, a salué l'arrivée le jour même en Chambre des quatre nouveaux élus du Parti libéral, dont le chef Robert Bourassa.

« Les élections partielles ont été un bon adage pour l'avenir du Parti libéral et pour l'avenir du Québec », a-t-elle commenté, louant la « machine électorale » des libéraux et le travail des bénévoles, fin prêts pour l'élection générale.

« Aujourd'hui, on est un parti fort. On est le seul parti politique qui soit prêt pour des élections générales, non seulement sur le plan de l'organisaton mais aussi monétaire. »

Sur le plan interne, la présidente du parti a souligné qu'il y avait maintenant 15,000 jeunes de moins de 25 ans parmi les membres du PLQ.

Le Boeing de la TWA redécolle de Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Le Boeing 727 de la TWA (voir aussi en page 7) a décollé samedi 05 H 41 (h locale) de l'aéroport de Beyrouth. L'un des pirates de l'air a indiqué que l'avion se dirigeait vers l'Algérie.

Avant le départ, un des pirates a lu une déclaration à la tour de contrôle, déclaration qu'il a intitulée «communiqué numéro deux»: «Nous attirons l'attention du monde que nous n'avons aucune relation avec une quelconque des organisations qui ont, jusqu'à présent, revendiqué la responsabilité de ce détournement d'avion».

«Nous réaffirmons que nous sommes prêts faire exploser l'avion s'il y a la moindre tentative de s'approcher de l'appareil. Nous ne sommes pas prêts à libérer les otages et nous n'hésiterons pas à les exécuter si nos demandes ne sont pas satisfaites», a-t-il poursuivi.

Le pirate de l'air a demandé la libération de tous les arabes détenus dans les prisons israéliennes, le retrait total des troupes israéliennes du territoire libanais et le retrait de l'Armée du Liban Sud (ALS-milice créée et financée par Israël) du Liban sud.

«Nous sommes prêts exécuter l'un après l'autre les huit otages grecs, si Ali Atwa arrêté vendredi à l'aéroport d'Athènes, n'est pas immédiatement libéré», a poursuivi le pirate, avant d'ajouter: «Si sa libération est acceptée, il doit se rendre à Alger».

Le pirate a également demandé la libération de Tony Ghanem, arrêté à un barrage israélien à Bater (Liban sud) et celle de Nehmé Hachem, arrêté également par les israéliens à Zraryeh (région de Tyr) et d'Aref Rayya, détenu par les autorités chypriotes. On ignore qui sont ces personnes.

Solidarité Canada-Sahel est lancée

ANGÈLE DAGENAIS

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a annoncé hier le lancement du projet «Solidarité Canada-Sahel» qui sera axé sur l'information publique et la concertation entre les organismes non-gouvernementaux — ONG — du Canada et ceux du Sahel en vue d'actions de coopération plus efficaces et plus pertinentes.

L'AQOCI consacrera $1.2 million à cette opération de trois ans conçue pour aider les Africains à développer les moyens pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a accepté de financer à 75%.

Deux permanents de l'AQOCI seront dégagés à plein temps sur ce projet dont l'action sera concentrée dans un premier temps sur trois pays du Sahel, le Niger, le Burkina Faso et le Mali.

Le projet prendra la forme de colloques d'échanges et d'information au Canada et au Sahel, de tournées-éducation, de recherches et production de matériel de vulgarisation, de missions de reconnaissance, etc. Il impliquera une vingtaine d'ONG canadiennes et leurs partenaires sahéliens, des coopératives paysannes, des associations de femmes, des organismes de crédit agricole, impliqués dans le développement rural de cette région esentiellement paysanne.

La ministre des Relations extérieures du Canada, Mme Monique Vézina, profitait hier de l'occasion pour lancer une brochure publiée par l'ACDI, intitulée *Une solution à long terme pour le Sahel: l'assistance bilatérale canadienne*, qui résume la position canadienne en matière d'aide à l'Afrique sahélienne. Destinée au grand public comme outil d'information et de réflexion, cette brochure tirée à 5000 exemplaires sera disponible à l'ACDI et dans les ONG canadiennes.

Mme Vézina a rappelé que l'aide à long terme du gouvernement fédéral pour le Sahel se chiffrait cette année à $58 millions, soit une hausse de $16 millions par rapport à l'année dernière. Mme Vézina a également profité de l'occasion pour préciser que le Canada n'avait pas pratiqué de coupures dans ses programmes d'assistance internationale mais «ralenti le rythme de croissance des budgets» de façon à réévaluer l'efficacité, la pertinence et l'ordre de priorité de certains d'entre eux.

SAQ: 129 magasins à vendre aujourd'hui

QUÉBEC (PC) — La liste des 129 succursales de la Société des alcools à vendre dans la région de Montréal doit être publiée aujourd'hui même dans les quotidiens de la métropole.

Les véritables appels d'offres seront émis dans les jours qui viennent.

C'est ce qu'a indiqué hier en Chambre le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, en réponse aux questions du député libéral de Laporte, M. André Bourbeau.

Le ministre a indiqué que la publication de la liste visait à informer les acheteurs intéressés de la localisation des magasins à vendre. Il ne s'agit donc pas d'appels d'offres mais d'informations générales sur les succursales mises en vente.

En interrogeant le ministre, M. Bourbeau a laissé entendre que la SAQ lui aurait suggéré de ne pas procéder à la vente globale des 129 succursales mais de plutôt commencer par une expérience de vente initiale de 25 succursales.

M. Biron a nié que la SAQ lui ait formulé une telle demande, estimant qu'il était « plus juste pour ceux et celles qui vont être appelés à soumissionner de soumissionner en même temps sur les 129 (succursales) ».

Le député Bourbeau a de plus soutenu que des pressions auraient été faites sur certains travailleurs de la SAQ pour les inciter fortement à former des coopératives pour acheter les succursales, « sous peine de perte d'emploi ».

Le ministre Biron a catégoriquement nié ces allégations, soulignant qu'entre 60 et 90 groupes de travaileurs avaient déjà manifesté leur intérêt pour les 129 succursales.

« Il n'y a jamais eu de pression faite sur aucun des travailleurs. Tous les travailleurs concernés qui pourraient être déplacés et qui ont déjà la sécurité d'emploi seront assurés de conserver leur sécurité d'emploi », a mentionné M. Biron.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 15 juin 1985

LES AFFAIRES
...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

■ *Rogers Cablesystems envisage de faire un appel à l'épargne aux USA*

Rogers Cablesystems Inc., de Toronto, envisage de faire un appel public à l'épargne, aux Etats-Unis, avec la participation minoritaire d'une de ses filiales américaines, Rogers Cablesystems of America Inc.

Si cet appel se concrétise, le produit sera utilisé principalement pour réduire la dette de la compagnie.

■ *Autre perte pour Comterm*

Comterm a perdu $ 504,000, ou 3 cents par action, au cours de son premier trimestre terminé le 30 avril dernier, laquelle s'ajoute à une autre de l'ordre de $ 2.5 millions, ou 16 cents par action, survenue à la même époque l'an dernier.

Les revenus de la compagnie sont passés de $ 6.9 à $ 7.8 millions au cours de la période comptabilisée.

La compagnie souligne dans un communiqué qu'elle a obtenu de meilleurs résultats cette année en raison de l'octroi par le gouvernement du Québec d'un contrat portant sur la livraison de micro-ordinateurs au ministère de l'Éducation.

■ *Bénéfice record pour Agra Industries*

Les ventes de Agra Industries pour les 9 premiers mois de son exercice terminés le 30 avril dernier, ont chuté de $ 96 à $93 millions. Le bénéfice net de l'entreprise a cependant atteint un sommet historique avec $7.7 millions, ou $1.65 par action, comparativement à $ 5.1 millions, ou $1.12 l'action, en 1984. À noter toutefois que ce bénéfice record comprend un gain extraordinaire de $ 6.4 millions provenant de la vente de ses opérations de liqueurs douces à Calgary.

■ *Domtar acquiert les installations de fabrication de Genstar Gypsum*

Domtar a acquis hier les installations de fabrication de panneaux de gypse et des éléments d'actif connexes de la société Genstar Gypsum, située à Edmonton et à Saskatoon.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Les usines de panneaux de gypse situées à Edmonton et Saskatoon désservent les marchés de la construction domiciliaire, commerciale et industrielle surtout en Alberta et en Saskatchewan.

■ *BP forera dans le plateau continental de Terre-Neuve*

L'Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada a autorisé hier Ressources BP Canada Limitée à forer un nouveau puits de reconnaissance dans le plateau continental de Terre-Neuve à environ 350 km au Nord-Est de St-Jean.

Le puits Baie-Verte J-57, dont Ressources BP sera l'exploitant, sera foré par la plate-forme semi-submersible Bow Drill I.

■ *Le président de Coleco s'attend à d'excellents résultats*

Le président de la société Coleco, M. Arnold Greenberg, est d'avis que le prochain trimestre de la compagnie, qui se terminera le 29 juin prochain, sera le plus profitable de tous les deuxièmes trimestres de son histoire en raison du maintien du volume élevé des ventes de poupées « petits bouts de choux ».

M. Greenberg prévoit qu'en 1985 les ventes de poupées « petits bouts de choux » dépasseront les $ 540 millions US atteint en 1984. Les ventes de « petits bouts de choux » par tous les manufacturiers sous licence devraient atteindre $ 2 milliards US cette année, soit $ 500 millions de plus qu'en 1984.

■ *Belmoral a perdu $ 10 millions*

Pour les 17 mois terminés le 31 décembre dernier, la compagnie Belmoral a perdu $ 9.8 millions sur des revenus totalisant $ 321.6 millions. La compagnie affirme que cette perte est essentiellemt attribuable aux frais d'intérêt sur sa dette et à des pertes survenues sur différents marchés extérieurs.

■ *First City Financial cède ses intérêts dans First Executive*

First City Financial, de Vancouver, et sa filiale First City Trust, ont vendu hier leur intérêt de 9.9 % dans First Executive Corporation, une compagnie d'assurance vie dont le siège social est situé à Beverly Hills en Californie.

La transaction a résulté en un profit de $ 6.5 millions.

■ *Retrait des actions de Wabasso*

En raison de l'interruption progressive de ses activités, la société Wabasso a annoncé hier que ses actions ordinaires seront désinscrites de la cote de la Bourse de Montréal à compter du 28 juin prochain.

■ *C-I-L prolonge son offre de rachat*

C-I-L a décidé de prolonger la durée de son offre visant le rachat de toutes ses actions privilégiées de premier rang, émises et en circulation, au prix de $ 45 l'action.

La date de clôture a ainsi été reportée au 11 juillet prochain.

■ *Trizec : participation dans Bramelea*

Trizec a conclu hier une entente de principe avec M. Richard Shiff, le président de la société Bramelea, pour l'achat de 3,456,155 actions ordinaires de la société, à un prix de $ 20 l'action, en échange d'actions privilégiées de Trizec.

■ *Apple supprime 1200 emplois*

La société Apple, deuxième fabricant américain d'ordinateurs personnels, supprimera 1,200 emplois.

En annonçant ces suppressions d'emplois, le pdg de la société, M. John Sculley, a également annoncé que Apple enregistrerait des pertes au cours du deuxième trimestre de cette année.

■ *Nominations chez Dome Canada*

Le conseil d'administration de la société Dome Canada Limitée a annoncé officiellement hier la nomination de M. Garth Armstromg au poste de premier vice-président, Administration des terres et des contrats, et celle de M. Daryl E. Birnie au poste de premier vice-président, Exploration. M. Armstrong, qui est conseiller en ressources, possède plus de 30 années d'expérience dans le domaine pétrolier. Pour sa part, M. Birnie est un ancien vice-président administratif de Voyager Energy Company de Calgary au service de laquelle il est entré en 1979. Il était auparavant géophysicien en chef chez Amoco Canada Petroleum Company Limited.

LE MINISTRE MICHEL CÔTÉ AU DEVOIR

■ La réforme de la loi des faillites ne mourra pas
■ La loi anti-trust risque d'avoir des dents
■ La loi des brevets sera modifiée en échange de technologie

PAUL DURIVAGE

« Ma réforme de la loi des faillites de mourra pas, car on l'introduira par étapes. L'erreur dans le passé a été de vouloir refaire toute la loi d'un coup et on s'y est repris à six occasions sans succès ».

C'est ce qu'a déclaré M. Michel Côté, ministre de Consommation et Corporations Canada, lors d'une entrevue exclusive accordée au DEVOIR, en présence du directeur du journal, M. Jean-Louis Roy, de l'éditorialiste Albert Juneau, du chroniqueur politique Pierre O'Neill, du directeur de la section économie Jean Chartier et du journaliste économique Paul Durivage.

Le ministre responsable des lois s'appliquant aux compagnies se propose de hâter la révision de la loi sur la faillite. Un rapport sera déposé dès la fin du mois et le projet d'amendements sera déposé à la session de l'automne.

La réforme de la loi des faillites a achoppé à six occasions au cours des trente dernières années, a-t-il dit: « La tactique que j'ai adopté, ce fut plutôt de m'attaquer à la loi morceau par morceau ».

Le ministre souhaite notamment améliorer la protection des salariés lorsqu'une faillite survient. Ceux-ci viennent présentement loin derrière les autres créanciers, en cas de difficultés financières de la part de leur employeur. Selon le ministre, les arrérages de l'employeur aux fonds de pension des employés devraient, en outre, être mieux garantis. Un comité a été formé afin de préciser le rang des salariés parmi tous les créanciers.

La réforme majeure consiste en la possibilité pour les entreprises de demander une période de grâce de 120 jours de la part de leurs créanciers afin de convenir d'un plan de relance. M. Côté s'inspire ici carrément du chapitre 11 de la loi des faillites américaines.

Il estime que, dans bien des cas, des entreprises bien gérés sont obligées de fermer leurs portes à cause de circonstances extérieures, hors de tout contrôle. C'est le cas, notamment, lors de grèves postales.

Le ministre a ajouté qu'il s'agit d'éviter que les entrepreneurs au bord de la faillite se gorgent de stocks de leurs fournisseurs à la veille de la cession de leurs biens pour que la banque se rembourse et libère leurs endossements personnels sur leurs maisons et leurs biens.

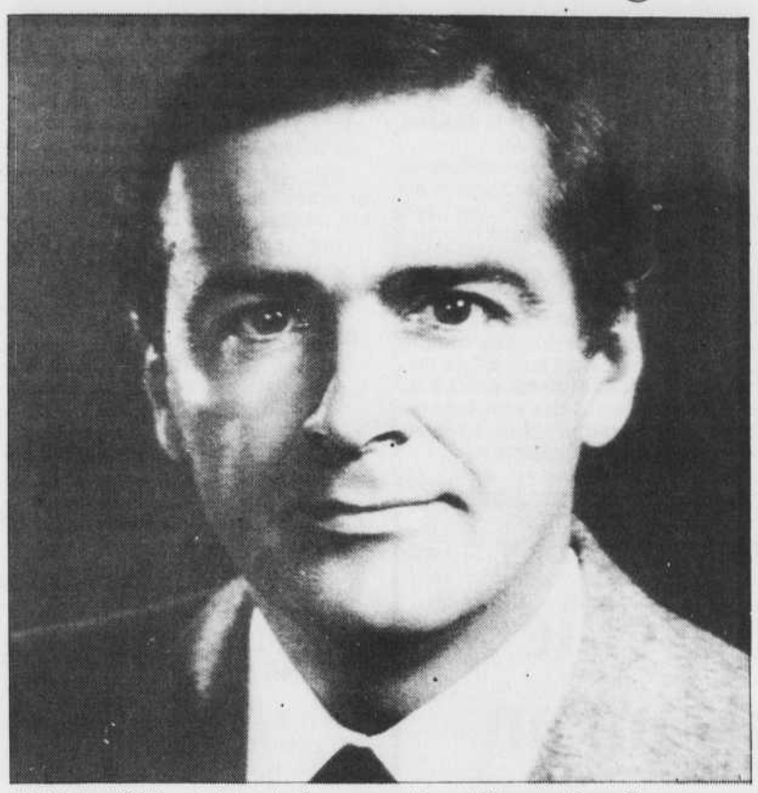

M. Michel Côté, ministre de Consommation et Corporations Canada.

Des dents à la Loi anti-trust?

Le ministre s'est aussi donné jusqu'à l'automne pour réformer la loi anti-trust de manière à lui donner des dents et à en étendre le champ d'application aux banques et aux sociétés de la couronne.

Le calendrier initial de mise en application se proposait juin comme date ultime. M. Côté a, toutefois, entendu le désaccord des banques au document de consultation qu'il leur avait soumis en mars dernier. Il estime cependant que le milieu des affaires est anxieux de voir l'actuelle législation modifiée.

« Les banques n'échapperont plus à notre réglementation sur la concurrence », a déclaré le ministre du même gouvernement qui leur appliquait récemment une surtaxe spéciale.

À son avis, le dossier est d'autant plus urgent que s'effectue parallèlement le décloisonnement des secteurs financiers. Il a cité la fixation des taux d'intérêt et des frais de services par les banques, comme autant de sujets devant être surveillés de près.

La loi fera aussi en sorte de soumettre les société de la couronne au contrôle du bureau de la politique de la concurrence. M. Côté a donné comme exemple le cartel de l'aluminium qui lui échappe autrement.

Ces institutions auraient à répondre devant un tribunal économique, une structure de droit civil semblable au modèle britannique mis sur pied en 1970 et qui se veut plus efficace et plus rapide.

« Le système actuel de loi sur la concurrence, qui relève du code criminel, demande que l'on prouve l'intention criminelle d'une compagnie hors de tout doute raisonnable. La difficulté est telle qu'aucune condamnation n'a été servie au cours des soixante-quinze dernières années », a expliqué son directeur de cabinet, M. Julien Béliveau.

M. Côté suggère que les causes soient entendues par trois juges tout au moins, dont un juriste, un économiste et un représentant du milieu des affaires. Un appel au gouverneur en conseil est prévu, ainsi que c'est le cas pour les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Des brevets en échange de la technologie

La Loi des brevets est le troisième dossier prioritaire du ministre Côté. Il a indiqué qu'il est prêt à faire des compromis avec les entreprises étrangères, à la condition que celles-ci apportent en retour au Canada leur tribut en recherche et développement.

Le ministre reconnaît que nos « antiquités législatives » en matière de protection des inventions sont responsables du faible développement de l'industrie pharmaceutique au Canada, ainsi que l'a établi récemment le rapport Eastman, tandis qu'elle fleurit aux États-Unis.

« Il y a moyen d'avoir une industrie pharmaceutique importante au Canada, sans pour autant augmenter la facture des consommateurs dans une limite qui leur serait inacceptable », a-t-il déclaré.

Sans se prononcer sur la durée de vie souhaitable d'un brevet pharmaceutique, le ministre a expliqué qu'il y a sûrement un compromis possible quelque part entre zéro et dix-sept ans. Il a promis une décision à ce sujet, au plus tard l'automne prochain.

Le ministre Côté estime que chaque année de prolongation de la durée de vie des brevets coûte quelque $ 150 millions aux consommateurs. Il a fait valoir d'autre part que, parmi les 22,000 demandes de brevets soumises annuellement à son ministère, 2,000 seulement proviennent du Canada.

Il compte augmenter les frais d'enregistrement des brevets qui sont de $ 500 au Canada, à comparer à $ 4,500 aux États-Unis, $ 8,000 au Japon et $ 10,000 en Allemagne. Mais, ceux-ci ne seront néanmoins portés qu'à $ 1,000 au Canada et ne seront pas augmentés dans le cas des petits inventeurs canadiens. Les sommes additionnelles prélevées iront à la publicisation des 400,000 brevets présentement enregistrés au Canada. Les États-Unis dépensent $ 75 millions par année à cette fin.

Bien qu'il n'ait aucune garantie de son collègue des Finances à cette fin, le ministre de la Consommation et des Corporations s'est dit confiant de voir cette pratique adopter.

Elle va reprendre en main d'autres sociétés de la SGF

Regroupant des placements dans Domtar et Donohue, Dofor est inscrite à la bourse

PAUL DURIVAGE

Les projets d'expansion de Dofor Inc. ne se limitent pas au seul secteur des pâtes et papiers, a affirmé au DEVOIR, le vice-président exécutif de la Société générale de financement ainsi que de la filiale Dofor nouvellement formée, M. Michel Plessis-Bélair.

Son président, M. Jean-Claude Lebel, avait précédemment expliqué que Dofor allait reprendre sous sa coupe d'autres sociétés « marketables » de la SGF. M. Lebel devait toutefois s'enfuir sans apporter plus de détails après avoir été pressé par un barrage de journalistes interressés à connaître la position de la SGF dans le conflit de travail qui oppose la filiale Marine Industries à ses travailleurs.

La SGF avait rassemblé les divers responsables du projet pour une courte cérémonie à l'occasion de l'inscription des actions de Dofor à la cote de la Bourse de Montréal.

Dofor a été mise sur pied dans le but de regrouper et de céder graduellement au public, ses placements dans deux entreprises forestières. Il s'agit de Donohue inc., dans laquelle elle détient une participation de 56 %, et de Domtar inc. avec 30 %.

Moins de 10 % du capital-actions de cette société a été vendu au public à l'occasion d'un premier financement de $ 25 millions. L'avoir des actionnaires de la compagnie s'élève à $ 286 millions tandis que l'actif total est de $ 908 millions.

« Ce n'est qu'un début. Il y aura sans doute d'autres émissions à l'avenir de manière à ce que Dofor devienne une société davantage privée que publique », a commenté M. Lebel.

Ces actions furent émises à un prix de $ 9¾ l'unité et ont bénéficié d'une déduction fiscale équivalente à la moitié de leur coût, dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec (RÉA).

Au cours de son allocution de présentation, le nouveau président de la Bourse de Montréal, M. André Saumier, a souligné le caractère « inusité » de ces actions. Car, un dividende privilégié et cumulatif de 85.3125 cents leur est rattaché.

M. Saumier devait, par ailleurs, rappeler que la SGF fut déjà elle-même inscrite en Bourse. Les titres furent convertis quelque temps après, en obligations portant un intérêt annuel de 4 % et dont le principal est remboursable dans quatre ans.

« Ce n'est pas nécessairement une bonne aventure à rappeler, a avoué M. Lebel. Je crois cependant que Dofor a un avenir plus prometteur ». M. Plessis-Bélair a aussi confirmé que le prix d'émission fixé avec les courtiers n'a retenu qu'une escompte de 25 cents par rapport à la valeur marchande des titres sous-jacents. On sait que les sociétés de gestion se transigent en Bourse avec des escomptes généralement substantielles.

« Par contre, le dividende est anormalement élevé. Il est aussi inhabituel qu'un dividende ordinaire soit cumulatif », a expliqué l'administrateur.

M. Plessis-Bélair a aussi reconnu que l'émission, même si elle fut écoulée entièrement et à l'intérieur des délais convenus, ne s'est pas faite avec la même célérité que d'autres émissions admissibles aux fins du RÉA.

« Il faut aussi dire qu'il est rare que ces financements représentent des montants aussi élevés que $ 25 millions », a-t-il dit en guise d'explication sur le fait que le caractère public de la compagnie a pu soulever une certaine méfiance.

Le conseil d'administration de Dofor compte six membres. Il y a en outre sept dirigeants et le personnel de soutien. Les treize membres de la direction occupent tous des fonctions analogues à la SGF.

M. Plessis-Bélair a expliqué que les termes du contrat de service entre la SGF et Dofor n'avaient pas été inscrits au prospectus, pour la raison qu'ils n'ont pas encore été convenus. Il a déclaré par contre « qu'ils seraient raisonnables ».

Louvem suspend son dividende cumulatif sur les actions privilégiées

MIVILLE TREMBLAY

MONTRÉAL (PC) — La société minière Louvem suspend le versement du dividende cumulatif sur ses actions privilégiées pour le premier trimestre, mais compte toujours reprendre en août la production à sa mine d'or Chimo, près de Val d'Or.

Le président de la compagnie, M. Laurent Ferland, a justifié cette mesure exceptionnelle par la nécessité de «préserver les liquiditésSi le cours de l'or se maintient, on devrait pouvoir payer le dividende suivant, affirme-t-il, mais je ne peux préciser quand sera versé celui que les actionnaires attendaient pour le premier juillet».

Selon lui, «le fonds de roulement d'environ $400,000 est adéquat, compte tenu de l'emprunt de 14,000

Voir page 12: Louvem

Près de 200 dépanneurs, la plupart ouverts 24 h

LES DÉPANNEURS provi-soir

Détaillant Loto-Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Pour la durée du moratoire, AMC-Renault garde l'entrepôt de St-Bruno ouvert

LAURENT SOUMIS

AMC-Renault Canada a accepté l'offre du gouvernement du Québec pour la réalisation d'une étude de rentabilité sur l'établissement du dépôt national des pièces du manufacturier automobile, à St-Bruno, au Québec, et imposé un moratoire sur la fermeture de l'entrepôt existant.

C'est ce qu'a affirmé au DEVOIR M. Claude Duhamel, directeur québécois des Travailleurs unis de l'automobile (TUA), auxquels appartiennent les employés de St-Bruno.

M. Duhamel nous a déclaré avoir conversé hier matin au téléphone avec M. Maurice Fertey, président d'AMC-Renault Canada, qui lui aurait personnellement annoncé la nouvelle.

Le scénario sur lequel porte l'étude implique le maintien de l'actuel dépôt de pièces de St-Bruno, dont AMC-Renault Canada a annoncé la fermeture, et son agrandissement pour accueillir les inventaires actuellement entreposés au bureau chef de la compagnie, à Brampton, en Ontario.

Selon nos informations, le gouvernement se serait engagé à financer l'étude de rentabilité.

Il était impossible, hier, d'obtenir confirmation du président d'AMC-Renault Canada, M. Maurice Fertey. Celui-ci était retenu à l'extérieur et devait se diriger, en fin de journée, vers la métropole pour assister aux compétitions du Grand Prix de Montréal.

Son attaché de presse, M. Allan Mc Thee, a néanmoins confirmé que la compagnie avait examiné cette proposition. Toutefois, il ne voulait pas s'avancer sur la nature de la décision officielle de son président.

Au bureau du ministre québécois des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, la prudence était de rigueur.

En l'absence d'une communication officielle d'AMC-Renault, on préférait attendre avant de confirmer la nouvelle. Mais là-aussi, on avait eu écho d'informations voulant que la compagnie ait accepté un moratoire, jusqu'en septembre, avec un délai supplémentaire envisagé de trente jours, pour procéder à l'étude de la proposition québécoise.

Si ce projet venait à se concrétiser, la municipalité ontarienne conserverait l'usine de montage du manufacturier, dont la construction, au coût de $ 664 millions, devrait être complétée en juillet 1987. De son côté, la localité de la Rive Sud de Montréal deviendrait le pôle des services aux concessionnaires pour tout le marché canadien.

Chose sûre, c'est le ministre québécois des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, qui a présenté cette proposition gouvernementale, au cours d'une rencontre spéciale, tenue à Québec, lundi soir dernier.

Hier, personne n'était en mesure de préciser les incidences financières de l'offre québécoise.

MM. Claude Ducharme et Maurice Fertey, respectivement directeur québécois des TUA et président d'AMC-Renault, ont participé à cette réunion.

Selon M. Ducharme, le président canadien de l'entreprise l'a assuré qu'une lettre d'accord a été envoyée, hier, au cabinet du ministre Landry, par un vice-président de la maison mère américaine, de Détroit.

Le déménagement du dépôt central des pièces, au bureau régional de St-Bruno, pourrait permettre de sauvegarder les emplois des 31 travailleurs de l'entreprise, dont quatorze appartiennent au local 698 des TUA.

Le directeur québécois des TUA estime que l'établissement du dépôt central des pièces au Québec pourrait permettre de tripler le nombre d'emplois existants à St-Bruno.

L'entrepôt québécois a déjà mis à pied quatre travailleurs, au printemps, et s'apprêtait à faire de même avec six autres, à la fin de l'été. La fermeture définitive était envisagée pour le mois de décembre prochain.

L'entreprise espérait ainsi rationaliser ses opérations qui, au cours du premier trimestre, se sont soldées par des pertes de $ 29 millions.

La compagnie, dont la régie française Renault détient 46 % du capital, compte, au Québec, 35 % de ses 200 concessionnaires canadiens, et réalise ici près des deux tiers de ses ventes nationales.

Un relâchement des taux est imminent

Les pressions sur la *Fed* s'intensifient

PAUL COX
de Dow Jones

WASHINGTON — Les préoccupations de la Réserve fédérale américaine quant au secteur industriel se sont intensifiées hier matin et vont tout probablement se traduire par un nouvel assouplissement de la politique monétaire, ont déclaré à l'agence Dow Jones plusieurs économistes interrogés.

« Je pense que la «Fed» est profondément inquiète de l'actuelle faiblesse du secteur manufacturier », affirme M. Nariman Behravesh, économiste en chef chez Wharton Econometric Forescasting Associates, de Philadelphie. En fait, ajoute-il, si les gouverneurs commettent des erreurs au cours des prochaines semaines, ils choisiront d'en faire du côté du relâchement de la politique monétaire ».

Plusieurs analystes interrogés soutiennent que la «Fed» cherche présentement à consolider le secteur industriel en raison de la diminution du taux d'inflation. « Nous sommes maintenant rendus à un stade où les mouvements inflationnistes n'ont guère tendance à surchauffer l'économie », souligne Behravesh.

Bon nombre d'économistes remarquent que la Réserve fédérale a déjà adopté plusieurs mesures visant à contrer une nouvelle poussée inflationniste et que ceci pourrait retarder l'application de nouvelles politiques économiques à court terme.

« Je pense que d'ici peu nous pourrions assiter à une nouvelle baisse du taux d'escompte », déclare M. Kevin Villani, l'économiste en chef de la Federal Home Loan Mortgage Corporation, ajoutant que les liquidités du système bancaire étaient passablement élevées et que la banque centrale américaine avait peut-être, malgré elle, déja semé les graines susceptibles d'attiser une nouvelle poussée inflationniste.

« Si la «Fed» a injecté des sommes importantes dans le système au moment où le taux d'inflation est à 5 %, nous devons nous attendre à ce que tôt ou tard l'inflation se ravive », explique Villani.

À son avis, les obligations à long terme pourraient descendre sous la barre de 10 %, mais que dès lors, les craintes inflationnistes pousseraient rapidement le rendement des obligations à long terme à la hausse à nouveau. « Je ne suis pas sûr que les taux d'intérêt ont atteint leur niveau le plus bas, dit-il mais je pense qu'ils vont se remettre à monter dans quatre mois ».

La Réserve fédérale a rapporté hier matin qu'au cours du mois de mai la poduction industrielle aux États-Unis avait chuté de .1 %. L'indice de la «Fed» montre en fait peu de changement depuis l'été dernier, les manufacturiers étant toujours aux prises avec moult problèmes en raison de la vague d'importations qui frappe leur secteur.

Le ministère du Travail américain a annoncé de son côté que l'indice des prix de production avait augmenté de .2 % en mai, ou de 2.5 % sur une base saisonnière annualisée, contre 1.1 en 1984.

Une nouvelle baisse accentuée du prix des aliments a eu pour effet d'atténuer la hausse des prix de l'énergie survenue aux USA et donc de réduire la montée du taux d'inflation.

Le ministère du Commerce a également fait part de ce que le niveau des inventaires a augmenté de .4 % en avril, lui qui était demeuré inchangé en mars dernier. Toutefois, Les livraisons des entreprises américaines ont pour leur part augmenté de 1.2 % en avril, alors que le ratio inventaire-vente a chuté de 1.38 à 1.37, par rapport au mois précédent. Les économistes ont considéré ces statistiques comme cohérentes avec une croissance ralentie de 2 % du produit national brut au second trimestre.

Réagissant à la publication de ce rapport, le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Larry Speakes a admis que les chiffres concernant la production industrielle n'étaient pas aussi bons qu'il le souhaiterait mais qu'ils étaient porteur de nouvelles positives en ce qui concerne la production d'automobiles et la construction de maisons.

Pour M. Speakes, le nouvel indice des prix à la production vient confirmer que le taux d'inflation des prix de gros demeure extrêmement faible.

Mme Cynthia Latta, économiste sénior chez Data Resources à Lexington au Massachussets, affirme pour sa part que la baisse de la production industrielle aux États-Unis a quelque chose d'un peu surprenant qui témoigne à nouveau des nombreuses difficultés auxquelles font face les manufacturiers face aux importations...

Mme Latta ne s'attend pas à ce que la situation change radicalement pour les entreprises manufacturières tant et aussi longtemps que la valeur du dollar US n'aura pas chuté de façon significative.

L'augmentation des inventaires dans le secteur de la vente au détail l'a également surprise dans la mesure où les ventes réalisées par ce secteur en avril ont augmenté substantiellement.

« Le niveau d'inventaire pour la plupart des commerçants m'apparaît plutôt maigre et ceci devrait éliminer toute faiblesse ultérieure du secteur manufacturier. La baisse du ratio inventaire-vente est d'ailleurs là pour le confirmer », dit-elle.

L'économiste conclut que les conditions économiques actuelles sont susceptibles d'inciter les dirigeants de la Réserve fédérale américaine de laisser les taux d'intérêt baisser, mais elle ajoute qu'elle ne s'attend pas à ce que la «Fed» suscite une baisse radicale. La «Fed» laisse le marché tirer les taux d'intérêt vers le bas, et c'est là le fait dominant, pense-t-elle.

Hausse de 3.9 % en mai dernier

L'inflation oscille à 4 % depuis un an

OTTAWA (PC) — Le taux d'inflation était de 3.9 % au cours du mois de mai 1985, soit le même taux qu'en avril, a annoncé vendredi Statistique Canada. Il était donc au dessous de 4 % pour le sixième mois consécutif, ce qui ne s'était pas vu depuis 1971.

Le taux se maintient autour de 4 % depuis un an, variant entre 4.2 % et 3.4 %. En dépit de cette stabilité, l'inflation a fait l'objet de préoccupations dans le budget fédéral du 23 mai.

À partir du 1er janvier 1986, les contribuables, les personnes âgées et les familles ne bénéficieront d'aucune protection pour un taux d'inflation de moins de 3 %. Les travailleurs verront leur augmentation de revenu imposée de telle façon qu'ils ne jouiront pas d'une augmentation réelle, mais ne garderont qu'un supplément suffisant pour compenser la hausse du coût de la vie.

Les dernières statistiques publiées par la société fédérale montrent que la forte augmentation du coût du tabac, des alcools, du logement et des loisirs a été partiellement compensée par une baisse de 0.7 % du coût de la nourriture.

En effet, le prix de la plupart des viandes a diminué, et celui des légumes s'est abaissé de 10.2 %. Les repas au restaurant accusent une légère hausse de 0.2 %.

Les hausses du coût du logement, pour les propriétaires, les locataires et les voyageurs, ainsi que l'augmentation du coût de l'électricité au Québec et à Charlottetown, ont contribué à faire monter le coût de l'habitation. Les voyageurs devront en outre subir une augmentation de 4 % sur les tarifs aériens.

En bref, l'augmentation du coût de la vie s'établit à 0.5 % pour le mois de mai, si l'on ne tient pas compte du secteur de l'alimentation.

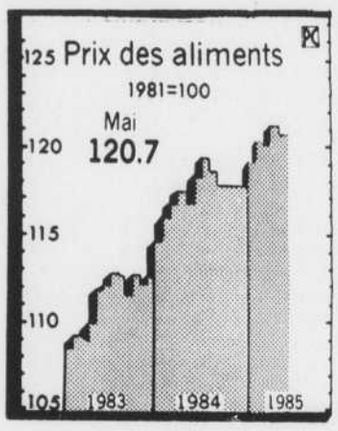

L'indice des prix à la consommation, basé sur les prix de centaines de biens et de services et mis à jour mensuellement par Statistique Canada, s'élève à 126.5 pour le mois de mai, contre 126.2 en avril et 121.7 en mai 1984.

Établi sur une base de 100 en 1981, cet indice signifie que le même panier de provisions a coûté $ 126.50 au cours du mois dernier, alors qu'il aurait coûté $ 100 en 1981. En d'autres mots, la valeur du dollar a chuté à 79.1 cents depuis 1981.

L'indice trimestriel d'inflation corrigé en fonction des variations saisonnières, portant sur la période de février à mai, s'établit à 3.6 %.

Voici le taux d'inflation enregistré dans les principales villes en mai, avec entre parenthsès, celui du mois d'avril. — St-Jean, T.-N., 3.8 (4.3). — Charlottetown-Summerside, 3.4 (3.7). — Halifax, 4.9 (4.8). — Saint-Jean, N.-B., 3.8 (3.9). — Québec, 3.7 (3.8). — Montréal, 3.9 (3.5). — Ottawa, 4.1 (4.2). — Toronto, 4.0 (4.2). — Thunder Bay, Ont. 4.2 (4.4). — Winnipeg, 4.9 (4.4). — Regina, 3.9 (4.3). — Saskatoon, 3.1 (3.4). — Edmonton, 3.6 (3.3). — Calgary, 3.2 (2.8). — Vancouver, 3.3 (3.2).

Face aux importations japonaises

Le Canada est disposé à assouplir sa position

OTTAWA (AFP) — Le Canada est prêt à autoriser les constructeurs japonais à exporter cette année au Canada 18,600 voitures de plus que l'an passé, a indiqué jeudi à Ottawa M. Sinclair Stevens, ministre fédéral de l'Industrie.

Au terme du précédent accord échu le 31 mars dernier, le Japon avait accepté de limiter ses exportations de voitures vers le Canada à 18 pour cent du marché à condition que le niveau global des exportations japonaises ne dépasse pas 170,400 voitures au cours de l'année fiscale 1984-1985.

Ce seuil était fondé sur des projections de vente portant sur environ 917,000 voitures canadiennes ou étrangères durant cette période.

La demande des consommateurs canadiens en voitures neuves a toutefois augmenté cette année et les projections se situent dorénavant autour de 1.05 million d'automobiles.

Si les Japonais acceptent d'en rester à 18 % du marché canadien, ils pourront vendre cette année 189,000 voitures au Canada, soit 18,600 de plus que l'an passé, a déclaré M. Stevens.

L'opposition libérale s'est récemment alarmée du fait que les ventes de voitures japonaises au Canada en mai dernier ont augmenté de 27 pour cent par rapport au même mois de 1984.

M. Stevens s'est néanmoins déclaré convaincu que le Japon ne chercherait pas à augmenter sa part sur le marché canadien au- delà de ce seuil de 18 %. Les négociations entre le Japon et le Canada sur ce sujet se poursuivent.

Par ailleurs, de Détroit, l'agence de presse laissait savoir que les ventes de voitures des constructeurs américains ont progressé de 15.5 % aux États-Unis au cours des 10 premiers jours de juin par rapport à la décade correspondante de 1984 pour atteindre 216,565 unités, selon des statistiques publiées jeudi.

Cette nette progression semble indiquer, selon les analystes, que le marché de l'automobile demeure très soutenu aux États-Unis. Les résultats enregistrés début juin sont les meilleurs pour une telle période depuis 1978.

Les constructeurs américains ont vendu 3,854,734 automobiles depuis le début de l'année (jusqu'au 10 juin) soit 4 % de plus qu'au cours de la période correspondante de l'année dernière (3,706,455).

Au cours des 10 premiers jours de juin, les ventes de General Motors ont progressé de 16.7 % par rapport à l'année dernière, celles de Ford de 14.4 % et celles de Chrysler de 20.7 %.

Les ventes de Volkswagen of America ont par ailleurs augmenté de 18.7 %. Par contre, American Motors, contrôlée à raison de 46.5 % par le constructeur français Renault, a vu ses ventes de voitures, en forte baisse depuis plusieurs mois, chuter de 34.1 % début juin aux États-Unis.

Un logiciel permettra de traduire 90 % des textes

ROLLANDE PARENT

MONTRÉAL (PC) — Un logiciel de traduction anglais-français, et l'inverse, est en voie d'élaboration. Il sera le fruit de la collaboration entre le Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM) et les Éditions Turgeon Inc.

Un protocole d'entente a été signé à cet effet hier entre le directeur du CRIM, J.-Charles Giguère, et le président de la maison d'édition électronique, Pierre Turgeon.

« J'espère que suite à nos travaux la maison Les Éditions Turgeon, présentement une PME, pourra un jour être plus qu'une PME », a souhaité M. Giguère alors que M. Turgeon a parlé d'« association stratégique ».

Le logiciel en question sera en mesure d'effectuer de 70 à 90 % de la traduction, dans des domaines bien définis, en l'occurence en bureautique. Le traducteur n'aura plus qu'à polir le travail de l'ordinateur.

Des connaissances développées par des chercheurs des quatre universités montréalaises et de l'École polytechnique, que regroupe le CRIM, pourront ainsi connaître une application industrielle dans des délais susceptibles d'augmenter leur percée sur le marché international fort concurrentiel du logiciel.

Pour produire ce logiciel de traduction assisté par ordinateur, les recherches utilisées relèvent de l'intelligence artificielle.

On désigne ainsi l'ensemble des techniques utilisées pour réaliser des automatismes adoptant une démarche proche de la pensée humaine, par exemple, la déduction.

Comme les chercheurs universitaires ne connaissent pas tellement le secteur de la bureautique et ses besoins, les Éditions Turgeon joueront le rôle de conseiller en ce qui a trait à la présentation désirée du produit et à ses spécificités techniques.

C'est d'ailleurs à cette étape d'interrelation que l'entreprise privée devra défrayer les coûts de la recherche financée par les deniers publics, en l'occurrence le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie avec $ 1.75 million.

Le Centre de recherche en informatique regroupe 65 chercheurs des quatre universités montréalaises et de l'École polytechnique. Outre la formation de chercheur, son principal mandat est de développer et voir à l'application de nouvelles connaissances de pointe en informatique

Aussi le conseil d'administration du CRIM, composé à l'heure actuelle de cinq chercheurs et cinq vice-recteurs à la recherche des universités montréalaises, s'enrichira bientôt de cinq représentants choisis par les industriels.

◆ Louvem

onces d'or (environ $5 millions) contracté le 1er mars dernier et qui sert à payer les travaux de développement de la zone cinq de Chimo».

Les difficultés de la compagnie, dont Soquem détient toujours 37 %des actions, sont accentuées par le manque d'enthousiasme des marchés financiers.

En deux mois et demi, ils n'ont absorbé que 25 % des titres de son troisième appel public à l'épargne, constitué d'actions ordinaires et de reçus de dépôt.

L'émission demeurera ouverte jusqu'au 31 octobre et on ne sait pas si l'on pourra tout écouler, d'autant plus que Soquem n'y participe pas et qu'il y a forte concurrence dans la vente de nouveaux titres miniers.

«On a de la misère avec l'image de Louvem», reconnait son président.

Rien de surprenant, l'action ordinaire qui fut émise à $4.50 en novembre 1983, se transige maintenant à 90 cents.

L'action privilégiée cumulative et convertible de la classe A, qui porte un intérêt de 8.5 %, a été émise à $8 et s'échange à $2.70.

Ces pertes boursières sont en partie absorbées par les déductions fiscales de 150 % octroyées dans le cadre du Réa pour les actions ordinaires et privilégiées ou par les déductions de 166 % au provincial et de 133 % au fédéral, qui sont accordées pour les reçus de dépôt.

Au moment de son premier financement public, Louvem se targuait de pouvoir mettre en production trois mines d'or en trois ans, ce qui était déjà ambitieux, mais l'effondrement subséquent du cours de l'or l'a obligé à suspendre, quatre mois après son inauguration, l'exploitation de Chimo.

Cette conjoncture défavorable rend les nouvelles mines particulièrement vulnérables et secoue même des producteurs bien établis.

Mais Louvem n'abandonnait pas la partie en arrêtant la production en décembre, car depuis quelques mois, l'on avait identifié une zone, la cinq, que des sondages permettaient de croire beaucoup plus riche que le reste du gisement.

Depuis lors et jusqu'en août, Louvem s'active à développer cette zone en adoptant la méthode des chantiers à long trou, plus économique que celle des chambres en magasin, utilisée précédemment.

Dans un mois et demi, une information géologique précise sera disponible pour un bloc de 100,000 tonnes de minerai. Mais avec une teneur moyenne qu'il estime supérieure à 0.2 once d'or à la tonne, M. Ferland a bon espoir de pouvoir générer un «cash flow» positif, en autant que le métal jaune ne sombre pas sous les $ CA 400 l'once (il se transige présentement à environ $CA 430).

Louvem a eu des discussions avec des grandes compagnies pour leur offrir des participations dans son portefeuille de propriété, considéré comme bien garni, mais il n'est pas question pour l'instant de vendre un intérêt dans Chimo, ni de bloc de son capital-actions.

Quoique la compagnie ait abandoné son projet de troisième mine sur la propriété Nordeau, elle continue d'investir les Fonds d'exploration du Canada receuillis par les reçus de dépôt dans sa propriété Pascalis-Nord.

Là bas, les anciennes mines Perron et Beaufort ont été asséchées et un programme de forage souterrain devrait éclairer une décision prise en fin d'année, sur l'opportunité de passer à l'étape du développement.

M. Ferland se déclare également «emballé» par les possibilités de la propriété Monique, qui recèle une «structure très prometteuse».

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

NOMINATION

FRANCE FAUCHER

Le conseil d'administration des «Aliments Maybank Inc.» — Swift Eastern — est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur France Faucher au poste de Président et Chef de la Direction. Monsieur Faucher a acquis une vaste expérience dans le domaine de la transformation des viandes au cours des 18 dernières années. Il occupait le poste de Président, Directeur général de Sodor Inc. depuis 3 ans.
Les Aliments Maybank Inc. (Swift Eastern) opère deux usines de transformation de viandes (Toronto & Sodor Inc.) et cinq centres de distributions (Montréal et Rouyn au Québec, Dartmouth et Sydney en Nouvelle-Ecosse, et St-Jean à Terre-Neuve). Maybank est une entreprise dont la très grande majorité des employés sont actionnaires.

DIFFULIVRE INC. a le plaisir d'annoncer la nomination de l'Honorable Francis Fox, C.P. C.R., associé de l'étude Martineau Walker de Montréal au Conseil d'administration de la compagnie. Me Fox a détenu successivement les postes de Solliciteur Général, Secrétaire d'État, Ministre des Communications et Ministre du Commerce Extérieur au sein du gouvernement du Canada. Diplômé des universités de Montréal, Harvard et Oxford, Me Fox est membre du Barreau du Québec et du Barreau de l'Ontario.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal, Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval, Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil, Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Après deux années désastreuses, les exportations de meubles canadiens dépassent maintenant les importations

Pierre Cayouette

L'industrie du meuble au Québec a poursuivi en 1985 son redressement entrepris en 1984. Après les années désastreuses que furent 1982 et 1983, les fabricants de meuble envisagent l'avenir avec optimisme.

«Les usines fonctionnent à 75 % de leur capacité, l'industrie emploie 13 000 salariés et la valeur des exportations canadiennes dépasse celle des importations», se réjouit M. Claude Jutras, directeur-général de l'Association des fabricants de meuble du Québec. Au plus fort de la crise en 1982, les usines tournaient à peine à 60 % de leur capacité et l'emploi avait chuté à 9,000 personnes.

Selon M. Jutras, deux facteurs expliquent cette relance de l'industrie du meuble. Il y a bien sûr l'avalanche de programmes gouvernementaux. En effet, peu de secteurs de l'économie québécoise ont été à ce point scrutés et soutenus par le gouvernement du Québec. Depuis 1979, année de la première conférence socio-économique sur cette industrie, les programmes d'aide se sont multipliés. La plus récente initiative gouvernementale remonte au mois d'octobre. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, avait alors annoncé l'implantation à Victoriaville du Centre québécois de productivité du meuble et du bois ouvré. Cet organisme a notamment pour mission de favoriser l'exportation de meubles québécois.

Dans l'esprit de M. Jutras, cependant, il n'y a pas que l'apport des gouvernements. «Les manufacturiers, acculés à la faillite, ont réalisé qu'ils devaient innover et exporter pour survivre», croit-il. Une douzaine de firmes exportent déjà plus de 50 % de leur production vers les États-Unis. Avec un chiffre d'affaires qui dépasse les $ 10 millions, Roger Rougier inc. fait figure de proue parmi les exportateurs de meubles québécois. L'entreprise montréalaise possède depuis dix ans une salle de montre permanente au Hight Point en Caroline du Nord, la *Mecque* du meuble. Rougier Inc exporte vers les États-Unis et l'Europe plus de 90 % de sa production.

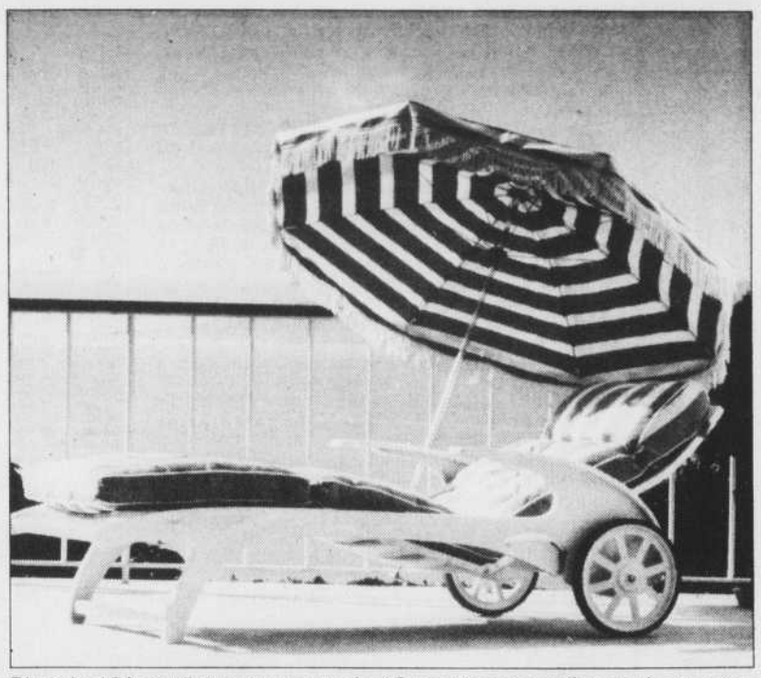

Plus de 182 participants venus de 16 pays seront présents à compter d'aujourd'hui au Vélodrome Olympique où se tiendra la seconde édition du Carrefour international de l'ameublement, un événement qui présente aux importateurs les nouvelles collections internationales.

«L'exportation, ça ne s'improvise pas», estime M. Rougier. «Avec les Américains, il faut dissiper l'idée d'éloignement et sans cesse adapter notre stratégie». Le «success story» de Rougier tire selon lui sa source dans un souci constant d'innover. «Nous renouvelons régulièrement nos lignes et nous avons recours à notre propre équipe de désigners», raconte M. Rougier, qui oeuvre dans le secteur étroit du meuble de luxe.

Rougier Inc fait cependant bande à part au sein de l'industrie. Les autres fabricants de meuble font toujours face à de graves problèmes de management. La grande majorité des entreprises ont des origines artisanales ou familiales et sont gérées par des gestionnaires traditionnels. Ces derniers ont tendance à se concentrer sur la fabrication du meuble et à négliger des aspects fondamentaux du management, comme la mise en marché et le désign des meubles.

L'industrie du meuble est cependant en mutation profonde à ce chapitre. La crise de 1982 aura permis aux fabricants de réaliser l'importance d'un management plus dynamique.

Le bon vieux style colonial et le style rétro-québécois ont pratiquement disparu des usines. Les fabricants ont dû s'adapter aux goûts nouveaux des consommateurs et renouveler leurs gammes. Le succès de la chaîne suédoise IKÉA (qui n'accapare toutefois que 6 % du marché) a sonné l'alarme. Le marché s'oriente de plus en plus à partir de phénomènes comme la mobilité des consommateurs et le vieillissement de la population.

Pour répondre aux besoins des consommateurs jeunes et mobiles, les fabricants ont mis de côté les meubles traditionnels massifs et ont développé, avec succès, des ensembles d'unités murales, légères et peu dispendieuses. Les fabricants de «Kit» ont également connu beaucoup de succès. Le succès des Industries de la Rive-Sud inc. auprès de la clientèle jeune est particulièrement éloquent. Cette PME de Ste-Croix de Lotbinière qui fabrique des mobiliers à moins de $ 200 dollars a un chiffre d'affaires annuel supérieur à $ 25 millions et emploie quelque 500 salariés.

Selon M. Jutras, l'industrie du meuble a réagi rapidement à l'avènement des micro-ordinateurs domestiques. Cette année, une quarantaine de fabricants de meubles pour ordinateurs exposeront leurs produits à l'occasion de la 39e édition du Salon du meuble de Montréal.

Le directeur-général de l'Association des fabricants de meubles du Québec souligne, par ailleurs, que la tendance générale sera cette année aux meubles laqués de style contemporain et moderne. Selon lui, le Québec se modernise à un point tel qu'il deviendra sous peu une plaque tournante du design de meuble.

Les organisateurs du Salon du meuble de Montréal s'attendent à ce qu'une centaine d'acheteurs américains viennent à Montréal pour l'occasion. Les premiers événements du genre n'attiraient que trois ou quatre acheteurs américains. L'engouement croissant des Américains pour le meuble québécois confirme la percée de cette industrie vers les marchés internationaux.

Le Salon du meuble accueillera pour sa 39e édition environ 225 exposants qui seront répartis entre la Place Bonaventure et le Palais des Congrès la semaine prochaine. Pour la première fois, le Salon, qui s'adresse aux marchands-détaillants, sera ouvert au grand public.

nomination

M. Jean-Louis Garant

M. René Massicotte, vice-président directeur général de l'Assurance-vie Desjardins, annonce la nomination de Monsieur Jean-Louis Garant, r.i.a., f.l.m.i., au poste de vice-président Assurances et Rentes collectives.

M. Garant est diplômé en administration de l'Université Laval, membre de la Société des comptables en administration industrielle du Québec et fellow du Life Management Institute. Au service de l'Assurance-vie Desjardins depuis 1960, il a entre autres occupé les postes de chef comptable, contrôleur et, jusqu'à cette nomination, vice-président Actuariat et Contrôle.

Dans ses nouvelles fonctions, il a la responsabilité de la tarification et de la commercialisation des assurances et des rentes collectives, ainsi que de l'administration des contrats en vigueur et des prestations.

Il occupe ses fonctions au siège social de la compagnie, à Lévis.

Assurance-vie Desjardins

à chacun ses besoins de la vie

RONALD TELLIER

NOMINATIONS À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Il nous fait plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Ronald TELLIER à titre de président de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec. Monsieur Tellier, qui est directeur général du Centre d'accueil Cartier, à Laval, a été élu à ce poste lors du congrès annuel de l'Association qui s'est tenu à Montréal, du 4 au 7 juin 1985.

Les autres membres du nouveau comité exécutif de l'Association sont, outre monsieur TELLIER: monsieur Jean LAPORTE, 1er vice-président, directeur général du Centre hospitalier de Gatineau; monsieur Richard TOBIN, 2e vice-président, directeur général des Centres Jeunesse de la Montérégie, Valleyfield; monsieur Georges MAILLET jr, secrétaire, directeur général du Centre d'accueil Edmond-Laurendeau, Montréal; monsieur Rodrigue BLANCHETTE, trésorier, directeur général du C.L.S.C. Malauze, Matapédia; monsieur Jean-Paul GOHIER, conseiller, directeur général du Centre d'accueil École Ste-Domitille, Laval; monsieur Guy BÉLANGER, président sortant, directeur général du Centre de services sociaux Richelieu, Longueuil.

Les membres suivants complètent la composition du conseil d'administration de l'Association pour 1985-86: monsieur Maurice BOISVERT, directeur général du Centre de services sociaux Centre du Québec, Trois-Rivières; monsieur Jean-Guy DOUCET, directeur général du Centre d'accueil Ville-Joie St-Dominique, Trois-Rivières; madame Aline EMOND, directrice générale du C.L.S.C. Jean-Olivier Chénier, St-Eustache; monsieur Réginald GRENIER, directeur général du Centre hospitalier St-Sauveur, Val d'Or; madame Géraldine HUTTON, directrice générale du C.S.S.S. de l'Outaouais; monsieur Jean-Marc MALONEY, directeur général du Centre de santé de Port-Cartier; madame Céline L. Martineau, directrice générale du Centre d'accueil de Thetford-Mines; monsieur Jacques MAYNARD, directeur général du Centre hospitalier Régional de Rimouski; monsieur Jean MICHAUD, directeur général du Centre hospitalier Jonquière; monsieur Jean-Yves POISSON, directeur général du Foyer d'Asbestos.

Les ports québécois améliorent leurs installations

JEAN-PIERRE LEGAULT
collaboration spéciale

Après avoir traversé des années difficiles, les autorités de plusieurs ports situés en territoire québécois procèdent actuellement à des investissements afin d'améliorer les installations existantes et en ajouter de nouvelles qui leur permettront de mieux répondre à la demande de leur clientèle.

Le Québec est doté d'un impressionnant réseau d'installations portuaires, de Valleyfield à l'est, à Hâvre St-Pierre à l'ouest. Du simple quai en eau profonde aux installations ultra-sophistiquées de Montréal, la majorité des villes situées en bordure du St-Laurent et de ses principaux affluents se doivent d'être dotées de ce type de service nécessaire à l'industrie locale et jugé prioritaire pour attirer de nouveaux investissements industriels.

De la Corporation privée en passant par la Corporation municipale ou encore Transports Canada, ces ports diffèrent beaucoup selon leur situation géographique, l'économie régionale et le genre d'industrie qu'ils desservent. Cinq d'entre eux sont sous la responsabilité de Transports Canada : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sept-Iles et Chicoutimi.

Montréal possède sans contredit le plus importants des ports au Québec. En compétition directe avec les ports américains, il n'en demeure pas moins le principal port intérieur au monde grâce aux 23.8 millions de tonnes métriques de marchandises qui y ont été manutentionnées en 1984. Ce chiffre représente une augmentation de 4.7% sur l'année précédente et permet à Montréal d'occuper le troisième rang des ports de l'est du continent, après ceux de New York et de Baltimore.

En 1984, la manutention de marchandises générales a fracassé un record pour atteindre 5.2 millions de tonnes métriques. Il s'agit là d'une augmentation de 11.1 % sur 1983. Les marchandises en vrac ont progressé de 13.1 % pour atteindre 1.1 millions de tonnes métriques. Plus de 4.1 millions de tonnes métriques de marchandises conteneurisées y ont été manutentionnées, dépassant la marque des 425,000 TEU (conteneurs de 20 pieds).

Montréal manutentionne donc 59 % de tout le trafic conteneurisé des ports de l'est et 50 % du trafic conteneurisé total des ports canadiens.

Malgré une baisse de 10.8 % de la manutention des céréales, celles-ci représentaient, en 1984, une part importante du tonnage total du port de Montréal, soit environ 24 %. Le blé occupe la place de choix avec 20.78 % pour un total de 4.9 millions de tonnes métriques. Le pétrole brut compte pour 12.22 % du tonnage total avec 22.9 millions de tonnes tandis que le mazout s'en accapare 15.5 %, soit près de 3.7 millions de tonnes.

Dans le cadre de son programme quinquennal d'investissements de plus de $ 200 millions, le port de Montréal a procédé en 1984 à des travaux pour un montant de $ 23.7 millions. Les projets les plus importants ont trait aux terminaux pour conteneurs, aux installations destinées aux marchandises en vrac ainsi qu'aux élévateurs à grain et au réseau ferroviaire.

Les autorités portuaires anticipent une année record en 1985 en regard du trafic de conteneurs, alors que les marchandises en vrac devraient, selon les prévisions, demeurer au même niveau que l'année dernière. Elles craignent par contre une baisse quant à la manutention des grains à cause de la mauvaise récolte de l'an dernier. Le directeur général du port de Montréal, M. Dominic Taddeo, soutient toutefois que « nous croyons maintenir, sinon augmenter, cette année notre part des marchés de l'Atlantique nord ».

Québec

Le port de Québec, avant tout dévolu à la manutention des marchandises en vrac, procède actuellement à des investissements importants visant, outre l'entretien et l'amélioration des installations existantes, à améliorer les espaces d'entreposage dans le secteur de l'estuaire. Les autorités portuaires, selon leurs prévisions d'immobilisation, comptent investir $ 6.9 millions au cours de l'année.

Elles espèrent investir quelque $ 10 millions en dix ans pour améliorer et mettre en valeur les installations. « Nous devrons investir en fonction des marchés potentiels » explique M. Louis-Philippe Cormier, directeur de la planification et du développement. « Nous investissons lorsque la demande est là », ajoute-t-il, en précisant que le port se doit de respecter les objectifs nationaux à ce chapitre.

Québec jouit d'un avantage indéniable sur certains de ses compétiteurs puisque la profondeur d'eau lui permet d'accueillir des navires ayant un tirant d'eau de 48 pieds et jaugeant 150,000 tonnes. D'ailleurs, les installations existantes sont uniquement dirigées vers les navires à grande dimension.

Il s'est manutentionné quelque 17.7 millions de tonnes métriques de marchandises au port de Québec en 1984, mais les résultats des quatre premiers mois de l'année en cours laissent voir une baisse par rapport à la période correspondante l'an dernier. 2,483,258 tonnes métriques y ont été manutentionnées cette année, comparativement à 3,299,356 pour les quatre premiers mois de 1984. Cette baisse, de l'avis de M. Dave Johanson serait avant tout attribuable au secteur de la pétrochimie.

Les produits laitiers sont pour leur part en hausse. Les quatre premiers mois de 1985 laissent voir des chiffres de l'ordre de 64,455 tonnes métriques contre 47,218 pour la période similaire de l'an dernier. Les produits miniers semblent eux aussi vouloir connaître une bonne saison puisque les résultats sont plus élevés que ceux de l'an dernier pour les quatre premiers mois de l'année : 152,191 tonnes métriques comparativement à 68,849.

Sept-Îles

À Sept-Iles, port en opération 12 mois par année, 818 navires se sont servis des installations au cours de 1984 qui a été une bonne année. Les chiffres montrent en effet une augmentation appréciable du total de marchandises qui y ont transitées : 23.1 millions de tonnes métriques en 1984 comparativement à 20.2 millions en 1983 alors que 741 navires avaient accostés aux quais.

Ce sont surtout les vracs solides qui s'accaparent la grosse part des activités de ce port, soit 22.6 millions de tonnes métriques. Le minerai de fer représente 21.8 millions de tonnes de ce chiffre. Charbon, ilménite, produits pétroliers, bentonite et autres se partagent le reste.

À la suite de l'octroi par le gouvernement fédéral de crédits totalisant $ 36.15 millions, on procède actuellement à d'importants travaux de construction et de remplacement de quais désuets à Pointe Noire. Les nouvelles installations seront prêtes au cours de 1986. Il s'agit en fait d'un quai de 260 mètres de longueur où l'eau atteint une profondeur de 14 mètres à marée basse. L'aire d'entreposage aura 12 hectares.

Selon le capitaine Serge Tremblay, directeur général du port, 55 % des travaux sont présentement terminés et ce pourcentage atteindra 75 % d'ici la fin de l'été.

Il s'agit d'investissements importants pour la région puisque, outre les $ 36 millions que coûteront les installations elles-mêmes, $ 20 millions seront dépensés pour la construction de la route d'accès et de l'aqueduc. « Nous ne pouvions plus répondre à la demande dans la partie nord de nos installations » précise le capitaine Tremblay. « Les nouvelles installations sont construites en prévision de la demande future puisque nous abandonnons le quai Monseigneur Blanche dont la construction date du début des années 60. De plus, l'aire d'entreposage, située en plein centre-ville, n'était que de 2.5 hectares ».

Trois-Rivières

À Trois-Rivières, on ne prévoit pas procéder à de gros investissements, mais le réseau ferroviaire dans le secteur des vracs fait actuellement l'objet d'un réaménagement. Ce port fait face à une féroce compétition.

« On retrouve sept sites dotés d'installations portuaires dans un rayon de 100 milles de Trois-Rivières » explique M. Robert Masson, responsable du marketing. « On ne peut viser à compétitionner directement Montréal. Le port a avant tout une vocation régionale. Depuis peu, nous assistons à une diversification des produits que nous manutentionnons ». Ce port, semble-t-il, s'avère une alternative valable à d'autres endroits comme en font foi les résultats de l'année 1984 alors qu'un total de 3.1 millions de tonnes métriques de marchandises ont été manutentionnées comparativement à 2.9 pour l'année précédente. Quelque 500 navires y accostent annuellement.

Les Tours pluval Inc.

«l'agence de voyages des gens d'affaires»

recherchent

des agents extérieurs

Prière d'écrire:
1110, rue Sherbrooke ouest
Suite 1611
Montréal H3A 1G8

Madame Claude Le Gris
Président

Ordre des architectes du Québec

Comité administratif 1985 - 86

Président
Jacques Reeves, architecte, Montréal

Vice-présidente
Ginette Fontaine, architecte, Montréal

Vice-président
André Laviolette, architecte, Montréal

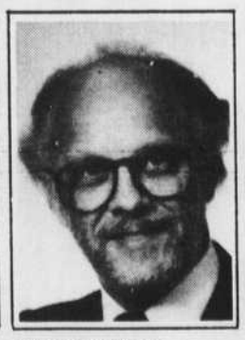

Vice-président
Bertrand Pelletier, architecte, Québec

Représentante du public
Nicole Dorin
Sherbrooke

L'Ordre des architectes du Québec est l'organisme qui régit la profession des architectes au Québec et son siège social est sis au 1825, boulevard Dorchester ouest, à Montréal.

m/s médecine-sciences

LA SEULE REVUE INTERNATIONALE DE SCIENCES BIOMÉDICALES EN FRANÇAIS

ABONNEZ-VOUS

Cette revue est realisee conjointement par une equipe de redaction a Montreal et a Paris

Des auteurs prestigieux

Des «prix Nobel» et des chercheurs appartenant à des laboratoires de renommée mondiale ont accepté de diffuser leurs connaissances dans Médecine-Sciences.

Des sujets à la fine pointe de l'actualité scientifique

- L'interferon guérit-il certains cancers?
- À quoi s'applique la résonance magnétique nucléaire?
- Une cellule maligne peut-elle devenir normale?
- Nouvelle maladie: l'hépatite D
- L'hormone du cœur
- L'hypertension artérielle est-elle héréditaire?

Pour la première fois, une revue qui fait la liaison entre la science et ses applications médicales.

PRIX SPECIAL DE LANCEMENT (jusqu'au 1er juillet).

Veuillez m'abonner (1 an, 10 numéros).

☐ Particulier: 28$
☐ Étudiant: 20$
☐ Institution: 44$

Ci-joint: Mandat postal ☐ Facturez-moi ☐
Carte de crédit: Master Card ☐ Visa ☐
No:

Nom:
Prénom:
Etablissement:
Departement:
Adresse:
Code postal:
Téléphone:

Adresser à:
Médecine-Sciences
3414 avenue du parc, suite 307
Montréal (Québec)
H2X 2H5

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Rebond des cours

TORONTO (PC) — Les cours ont rebondi hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a monté de 13.03 points, à 2712.53.

Quelque 11.65 millions d'actions ont changé de main au lieu de 11.28 millions la veille.

Dans les industrielles, Canadian Tire A gagne 1-8 à $10 1-2; Canadian Pacific Ltd 1-4 à $21 1-4; Bank of Nova Scotia 1-8 à $13 3-4; Husky Oil 1-4 à $9 7-8 et Canadian Imperial Bank of Commerce 1-4 à $35. Canada Trustco Mortgage perd 1-8 à $37 5-8; Steinberg A 1 à $40; IU International 7-8 à $19; Sydney Development trois cents à 27 cents et Datatech System cinq cents à 45 cents.

Dans les mines, Lake Shore Mines gagne 2 à $72; Campbell Red Lake 1 à $28 1-8 et Echo Bay 1-2 à $15 7-8. Sherritt Gordon cède 1-8 à $7 et Pine Point 3-8 à $26 1-8.

Dans les pétroles, Asamera Inc. gagne 1-8 à $10 1-8; Numac Oil and Gas 3-8 à $12 3-4 et Canada Northwest Energy 5-8 à $22 5-8. Oakwood A abandonne 1-8 à $5 1-8 et Ranchmens B 3-8 à $5 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

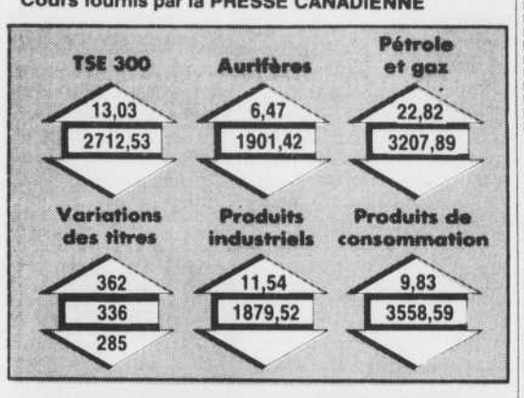

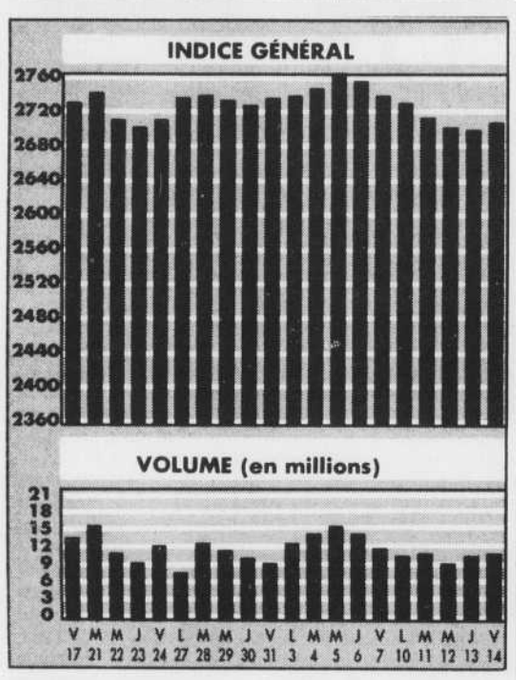

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	850	$16½	16¼	16½	+ ¼
AHL Y	500	$8⅝	8⅜	8⅜	+ ⅛
AMCA Int	11800	$14¾	14⅜	14¾	+ ¼
AMCA p	2900	$24⅝	24½	24½	— ¼
AMCA 2 p	3550	$26⅜	26⅛	26¼	— ¼
Abatera o	17500	59	55	59	
Aberford	2750	$9¾	9⅝	9¾	
Aberford w	1500	160	140	160	+ 20
Abti Prce	4416	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
Abitbi 10	200	$50¼	50¼	50¼	+ ½
Ackiands	202	$16	16	16	
Agnico E	4200	$16⅛	16	16⅛	+ ⅜
Agra Ind A	8100	$8¼	8	8⅛	— ¼
Agra B f	3600	$8	8	8	— ¼
Albany o	1000	43	43	43	— 2
Alt Energy	14210	$19½	19¼	19½	+ ⅛
Alt Enr A	1780	$29⅜	29¼	29¼	
Al Enr 1125	350	$37	37	37	
Alta Nat	3900	$15⅜	15¼	15¼	— ¼
Alcan	41143	$33⅜	33	33⅜	+ ¼
Alcan w	5850	$5⅛	495	5⅛	+ ⅛
Algo Cent	500	$22	22	22	+ ½
Algoma St	812	$22	21¾	22	— ¼
ASteI p	1475	$26⅞	26⅝	26⅝	— ¼
Algma St B	1450	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Altex o	3400	126	120	120	— 5
Alum A	126700	$27	26¾	26⅞	
Alum 1st p	100	$26¾	26¾	26¾	
Alum c p	800	$24	24	24	+ ½
Am Eagle o	5600	174	172	174	+ 2
Andrs WA f	1200	$25¾	25½	25¾	
Androk A f	240	275	275	275	+ 10
Androck B	220	240	240	240	
Ang CT 4½	230	26	26	26	
Ang UDev	220	54	54	54	
Anthes	3000	40	40	40	
Argcen	12815	$17¾	17½	17¾	
Args 260 p	225	$27¾	27¾	27¾	
Argus C pr	200	$10½	10½	10½	
Argyll A f	4300	240	240	240	+ 2
Asama	130400	$10½	10	10⅛	+ ⅛
Astral A f	250	480	480	480	
Astral B f	550	5	5	5	+ 5
Atco I f	18000	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
Atco II	900	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Atco 11½	2400	$31	30⅞	31	+ ⅛
Atco w	10600	165	164	165	+ 4
Atl C Cop	5714	160	150	150	— 5
Atl Shop p	1500	$27⅛	27	27	
Augmitto o	2500	161	160	160	
Aur Res o	3000	105	105	105	
Avinda o	3000	96	96	96	
BC Rail p	3100	$27¼	27⅛	27¼	
BC Sugar A	5630	$21¾	21	21¾	+ ¾
BC Sugar P	243	$11¾	11¾	11¾	
BC Sugar w	1450	310	300	310	+ 10
BGR A	2300	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
BGR w	302200	60	50	60	
BMB Comp	1500	360	350	360	+ 5
BP Canada	7300	$32	32	32	+ ⅜
BRISA o f	2400	$6⅛	6	6	— ⅛
Bachelor	1050	280	280	280	+ 5
Bkrtlc	1000	76	76	76	+ 1
Banister C	1500	$10	9⅞	9⅞	
Bk Alberta	2500	$8⅛	8	8	
Bank BC	21588	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Bk BC 222	2090	$25	24½	25	+ ½
Bank Mtl	49242	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ⅜
Bk Mtl 285	4400	$36¾	36⅝	36¾	+ ⅛
Bk Mtl 250	54250	$27¾	27½	27⅝	— ⅛
Bk Mtl 3p	2600	$25¼	25½	25¼	
Bk Mtl w	24505	390	375	385	+ 5
Bk NS	192141	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Bk N S 1p	1100	$25⅞	25¾	25¾	
Bankeno w	5000	90	90	90	
Barrick o	36138	134	130	132	— 1
Baton A f	4600	$17¾	17⅜	17⅜	
Baton B	100	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Bay Mills	10100	$11¾	11	11¾	+ ½
BCE	150941	$43⅞	43½	43⅝	
BCE 2.25 p	250	$36⅜	36⅜	36⅜	
BCE 1.80 p	582	$29⅜	29⅜	29⅜	
BCE 1.96 p	141	$52¼	52¼	52¼	—1¼
BCE 2.05 p	401	$43⅜	43⅜	43⅜	+ ⅜
BCE 2.70 p	8650	$44⅜	44⅛	44⅛	
Bentall 1 p	6850	$27	26⅝	26⅝	— ⅛
Biotech	1400	465	460	465	—10
Bluesky	7485	425	405	415	+ 5
Benanza R	5253	400	390	390	
Bonar	1800	$15⅝	15⅜	15⅝	
Bonar w	1800	$5¼	5⅜	5⅜	
Bow Valy	56465	$16¼	16	16	— ⅛
Bow Vly 205	2400	$26⅛	26	26	
Bow Vly R	4425	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Bow VR p	5500	$25½	25¼	25⅜	
Bralorne	2900	465	460	460	—20
Bralor 8.75	6300	$19¾	19⅜	19½	— ¼
Bramalea	41083	$19½	19¼	19¼	
Brmlea B p	2150	$26⅛	25⅝	26⅛	+ ½
Brscade p	7145	$39¾	39½	39½	
Brascan A	21001	$29½	28⅝	29⅜	+ ⅝
Brscn 8½	100	$27½	27½	27½	
Brscn 1981	94950	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Brkwater o	13900	$6½	6⅜	6½	+ w2
Brinco	965	180	179	179	— 1
Brinco p	262	290	290	290	
BCFP	79747	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
BC Res	10530	245	240	243	
BC Res p	6500	$30¼	30	30¼	+ ⅛
BC Phone	10575	$24	23¾	23¾	
BCPh 4½ p	200	$50¾	49¾	49¾	—1¼
BCPh 4¾ p	220	$52¾	52¾	52¾	
BCPh 1956	270	$51¾	51¾	51¾	
BCPh 4.84	520	$14¾	14¾	14¾	+ ⅜
BCP 7.04 p	1400	$20⅜	20	20⅜	+ ⅛
BCP 11.24 p	500	$29½	29⅜	29⅜	— ½
Brunswk	1700	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Budd Can	1200	$31⅜	31	31	

C D

CAE	39990	$16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
CB Pak	2400	$18⅞	18⅝	18⅝	— ⅛
CB Pak w	2950	$6	5⅞	5⅞	
CCL A	3066	$15¼	15	15	— ¼
CCL B f	12790	$15	14¾	14⅞	— ⅛
CDC Life	5300	$24	23½	24	+ ¾
CFCF f	14740	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛
CIL	230	$30¼	30¼	30¼	
CME Res o	15520	32	30	31	
CSA A f	2000	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ¼
Cableshar	100	375	375	375	
Cabre	500	300	300	300	
Cad Frv	3700	$15¼	15	15¼	
Cad Frv A	6650	$9⅜	9¼	9¼	
Cad Frv w	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Calvert o	2500	34	34	34	— 1
Cmbridg w	2450	400	395	400	
Camco Inc	1300	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Camel O G	1432	45	45	45	
Camndx o	9000	68	65	68	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Camp RL	17115	$28⅛	27¼	28⅛	+ 1
Camp Res	2510	430	425	430	+ 15
Camp Soup	7325	$22	21¾	21⅞	
Campeau f	8100	$25⅛	25	25	
Cmpeau w	1000	55	5	5	
Camreco o	2000	57	57	57	+ 2
CCem ex p	404	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
CCem 2 p	6255	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
CDC f	13370	$10¾	10⅝	10⅝	
CDC pr B	1890	$111	110¼	111	+ 1
CDC 1980	24480	$19½	18⅞	19⅛	+ ¼
CDC 1983	12100	$26¾	26⅜	26¾	+ ⅛
Can Malt	575	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
C Nor West	29900	$22⅝	22¼	22⅝	+ ⅜
CanP Ent	42477	$29¾	29¼	29¾	+ ½
C Packrs	6150	$30	29¾	29¾	— ¼
CPerm C p	1320	$25⅜	25⅜	25⅜	
CTrst	109440	$37⅞	37⅜	37⅝	— ⅛
C Trust 11	1770	$24⅛	24	24⅛	
CTrust w A	51200	$49½	49¼	49¼	— ¼
C Tung	500	$12⅜	12⅜	12⅜	
Canadex o	4000	25	25	25	
CCmrcl p	3400	54	57⅜	6	
CC Man Y	2900	$26	26	26	
CForms A f	1300	395	390	390	
C Formst B	4000	400	390	400	+ 15
C Found pr	500	11	11	11	+ ½
C Im B	110392	$35	34⅜	35	+ ¼
CIBC 250 p	1900	$26¾	26¾	26¾	
CIBC 2.05 p	18750	$28¾	28⅜	28¾	+ ¼
CIBC 35625	3425	$29¾	29⅜	29¾	
CIBC 3 p	200	$101	101	101	+ ¼
CIBC w	6900	465	445	465	+ 10
CIBC w A	29100	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Cdn Jorex	5570	345	335	345	+ 5
C Manoir	1120	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
C Marconi	4450	$19⅞	19½	19⅞	+ ¼
CNat R	8420	31½	29	30	+ 2
C Occental	2700	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
C Ocdntl p	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
CP Ltd	192299	$21¾	21	21¼	+ ¼
Cancom	500	$7⅞	7⅛	7⅛	
Can Tire	615	$13	12⅞	13	+ ¼
CTr A f	350636	$10½	10¼	10½	+ ⅛
CUtil A f	6914	$18½	18⅛	18⅛	— ¼
C Util B	2400	$18¼	18¼	18¼	— ¾
C Util 9.24	500	$26	25⅞	25⅞	— ⅞
CUtil 2nd D	1100	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
CUtil 2nd E	100	$26¼	26¼	26¼	— ¼
CUtil 2nd F	1600	$28	28	28	
CUtil 2nd G	200	$29½	29½	29½	— ¼
CU H	253100	$23¾	23¼	23¼	
CUtil 2nd I	2400	$27⅜	27⅛	27⅛	— ⅜
CUtil A w	1615	400	390	395	+ 5
CUtil B w	2587	395	390	395	+ 5
CWN G 4 pr	250	$9¼	9¼	9¼	
CWN 5½ p	250	$12	12	12	
C Wrld	6100	455	455	455	+ 5
C Wrldwd p	200	$20½	20¼	20½	+ ¼
Cnmx	128578	$6⅞	475	6¾	+ 185
Cantr Cp 1p	41200	$25	24¾	25	+ ½
Cantor	3800	$10¾	10¾	10¾	
Cantor pr	5000	$21½	21¼	21¼	
Canron A	3200	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Canuc o	7000	25	25	25	+ 3
Cara	20890	$14⅜	14⅜	14⅜	
Cara A f	1100	$14⅝	14⅜	14½	+ ⅛
Carl OK	27100	$15⅞	15⅝	15¾	+ ⅛
Carl A p	420	$25	24¾	24¾	— ⅜
Carma A	22600	74	71	72	+ 2
Carolin o	55921	240	215	225	— 5
Cartier o	6000	8	8	8	
wcelanese	2408	$7¾	7¾	7¾	
Celan 175 p	600	$19⅛	19	19⅛	
CFund A f	3100	$6⅜	6¼	6¼	
Centri Tr	6300	$13½	13⅜	13½	
Cntri Tr p	1200	$25½	25¼	25½	— ⅛
Charter Oil	22500	62	57	59	— 3
Chateau A f	400	$19¼	19⅛	19¼	+ ¼
Chvca o	1400	$7⅜	7¼	7¼	
Chieftan B	1100	$48⅛	48⅛	48⅛	— ¼
Chieftain C	100	$46⅞	46⅞	46⅞	+ ⅛
Chrysler	2182	$49¼	48⅝	49¼	+ ½
CHUM	215	$40¼	38¼	38¼	
CHUM B f	7700	$40½	40	40½	+ ½
Cimaron a	4800	$7¾	7¼	7⅜	+ ⅜
Cinesiex	12033	$8¾	8½	8¾	
Circo Craft	1020	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Coha A f	1917	230	230	230	+ 5
Coin Lake o	10000	38	37	38	+ 1
Colonial o	15000	150	140	150	
Cmplx	5000	250	240	240	+ 5
Cominco	10191	$13½	13⅛	13½	
Cominco A	300	$26⅝	26½	26½	— ⅛
Cominco D	1000	$28¾	28½	28¾	— ⅛
Cmrcl OG	2400	215	210	211	+ 1
Cmplg	600	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Cmp Inv o	12565	250	240	240	+ 3
Ctrm w	2200	60	60	60	
Conlogas o	700	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
CAscot	11500	50	50	50	— 3
Con Bath A	1500	$16⅛	15⅞	15⅞	— ⅛
Con Bath p	250	$17¾	17¾	17¾	
C Bath 525	see below				
C Marbnr o	1000	11½	11½	11½	
C Nexus	1888	260	260	260	
Cons Pipe	250	$12¾	12¾	12¾	
Con Prof o	1700	123	118	123	+ 3
Consolter	100	$5⅝	5⅜	5⅜	
Consbrd A	8200	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
CDistb B f	30200	$6	5⅞	6	+ ¼
Cons Gas	1325	$24½	24	24	
Con Gas B	165	$63¼	63¼	63¼	+ 1
C Gas 13½	300	$32¼	32	32	— ¼
C Gas 9¼	200	$27½	27½	27½	+ ¼
Con Glass	1300	$17½	17⅜	17½	+ ¼
CTL Bank	7430	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
Conventrs	3400	$6⅝	6½	6⅝	
Conwst B f	2220	$8⅞	8¼	8⅜	+ ⅛
Conwst 12	300	$29	29	29	
Co enerco A	2400	490	490	490	— 5
Corby	1364	$35½	35	35½	+ ½
Cor Mark f	22450	$5¾	5¼	5⅜	+ ⅛
Core Mrk w	300	130	130	130	—10
Corp Food	1300	$17	16¾	16¾	— ⅛
C Falcon C	11500	$17	16¾	16¾	
Corrida o	22500	25	23	23	— 2
Coseka R	3000	305	300	300	
Coseka 7 p	1300	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Costain Ltd	206	$10½	10½	10½	
Crain RL f	3174	$18¾	18¾	18¾	
Crestbrk	400	$9	9	9	
Cr Life Ap	6700	$26½	26⅜	26½	+ ⅛
Crownx	5900	$20	19¾	20	+ ¼
Crownx A f	1100	$20	19⅞	20	+ ⅛
Crownx 1 p	13415	$29⅜	29	29⅜	+ ¼
Crownx 2 p	8950	$26	25⅝	25⅝	— ⅜
Crnx w	600	$6½	6½	6½	
Curtiss W	300	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Cuvier o	30000	22	22	22	
Czar Res	17500	175	170	175	+ 7
DRG A f	1200	$11	10⅞	11	+ ⅛
Dalmy C f	400	$7	7	7	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Daon Dev	27203	425	405	415	+ 5
Daon 8⅝ p	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Daon 9½ p	1000	$6	5⅞	5⅞	
Datatech o	4500	48	45	45	— 5
Davidson o	2500	425	420	420	
Delour o	3000	29	28	29	— 1
D Eldona o	2250	63	63	63	
Denison A p	2596	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Denison B f	4532	$12	11¾	11⅞	— ⅛
Denison p	6550	$24⅝	24¼	24¼	— ⅛
Denison B p	20280	$23½	23¼	23¼	— ¼
Denison w	10680	166	161	166	+ 4
Develcon	6300	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Dexleigh o	5925	243	235	240	— 5
Dexligh w	10525	103	97	97	— 3
Dicknsn A f	1000	$6¼	6¼	6¼	
Dicknsn B	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Digtech	1000	33½	33½	33½	— 2
Discovry f	1500	175	175	175	
Dofasco	49990	$26½	26⅛	26⅛	— ⅛
Dfs 235	800	$26	25¾	26	+ ⅛
Dfs 260	11350	$34⅞	34⅜	34¾	+ ⅛
Dofasco wt	200	$33⅛	33⅛	33⅛	
Doman A	4980	235	230	230	
Doman B f	3431	170	167	170	+ 3
Dome Cda	11106	$7¼	7	7	
Dome Mine	50600	$10¼	10	10	
Dome M w	2000	230	220	225	
D Pete	110547	282	278	278	— 6
DPete A p	4367	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
D Pete w	35800	55	51	52	+ 2
D Explor o	4200	35	33	35	+ 2
D Textile	5800	$10½	10⅜	10⅜	
Domtar	11393	$18⅛	17⅞	18	
Domtar pr	1000	$14½	14½	14½	— ¼
Donohue	1000	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Dor Val o	4000	115	115	115	
Dorset o	13500	51	50	50	
Dover Ind	200	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Dover pr	400	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Drm P	119675	34½	33	34	+ ½
Dmag	152	400	400	400	— 5
Dmagmi w	500	25	25	25	—14
Dunraine o	5134	30	30	30	— 2
Du Pont A	350	$18	17½	17½	
Durham f	6213	275	268	268	— 2
Durham w	3200	105	100	100	— 5
Dylex Ltd	235	$50½	50	50½	— 2
Dylex A	4600	$43	42½	42⅝	— ⅜
Dynamar	1000	80	80	80	
Dynmr 105	500	$8¾	8¼	8¼	— ⅛

E F

E-L Fin	1900	$43	43	43	
Eaglet o	8600	180	174	174	— 1
Echo	129909	$16	15½	15⅞	+ ½
Echo 1986 w	3600	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
Echo 1987 w	2000	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Echo 1988 w	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Echo 1989 w	500	$6⅞	6⅞	6⅞	
Econ Inv	24	$407⅜	407⅜	407⅜	
Ego Res o	3000	22	22	22	+ 2
Elcthom X	900	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Elcthm Y f	1600	$6	5¾	5¾	
Emco	600	$18¼	18¼	18¼	
Empire A f	700	$20½	20¼	20½	+ ⅜
Enertec	2150	10	10	10	
Epitek	7000	43	41	43	+ 1
Equity Svr	8950	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Equity p	4900	$20¾	20¼	20⅝	+ ½
Erickson	12550	400	395	395	—15
Evergren o	5600	37	37	37	
Exall o	225	72	72	72	
FCA Intl	2000	$19¼	19	19	— ⅛
Fibrdg	56975	$19⅛	18¾	19⅛	+ ¼
Fichbrdg w	2600	$38½	36⅛	38½	+ 2
Fardy Res	1005	295	295	295	+ 5
Fed Ind A	401	$23½	23⅜	23½	
Fed Ind II	1600	$33¾	33¼	33½	+ ⅜
Fin Truco	1600	$7¾	7⅜	7⅜	
Fin Trsco w	900	82	82	82	
Finning A	300	$11	11	11	— ⅛
Finning B f	200	$10	10	10	
Firan	1000	110	110	110	+ 4
F Calgary o	5490	82	82	82	
F City Fin	800	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
F Cty Tr C	100	$8	8	8	
F Marthon	800	410	410	410	—10
F Mar	16500	195	180	190	—20
Flanagan o	14433	117	105	117	+ 12
Fleet Aero	2143	$17¾	17¼	17⅜	+ ⅜
Fleet Aro A	4459	$15⅝	15	15⅜	+ ⅜
Fleet Aro w	82750	$6⅜	6	6⅜	+ ¼
Ford Cnda	377	$135	135	135	
F Sea A pr	1000	$8	7¾	8	+ ¼
Franco o	53500	160	147	160	+ 18
Fruehauf	100	$22½	22½	22½	+ ¾
Futurtek o	39500	54	51	53	+ 2

G H

GB Auto	1500	$6½	6½	6½	
GTC TrCon	100	$11	11	11	— ⅛
Galctic o	2200	$8¾	8⅝	8⅝	
Galtaco	900	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Galtaco w	1700	$10½	10¼	10¼	+ ¼
Gandalf	6173	$10⅛	10	10	+ ⅛
Gane	8000	43	43	43	+ 1
Gaz Metr	3300	$11½	11⅜	11⅜	— ¼
Gaz 15 p	200	$29¼	29¼	29¼	
Geac Comp	3400	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
GMC	1323	$101½	100½	101½	— ⅛
Genstar L	35900	$31⅞	31⅛	31⅝	+ ½
Gnstar 2.35	9640	$32⅞	32¾	32¾	— ⅛
Genstr D p	19500	$30	29½	29¾	+ ¼
Genstr E p	22100	$26	25¾	25¾	— ¼
Geocrude	24109	283	275	283	+ 8
Giant Bay o	2000	280	280	280	
Giant Yk	3100	$12½	12½	12½	— ½
Gibraltar	20600	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Glamis o	8100	$9	9	9	+ ⅛
Glenayre	5900	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Goldale A f	4000	200	191	200	+ 2
Goldcorp f	5700	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅜
Goldcrp w	22400	100	93	100	+ 9
Gld Kn	56600	$5⅛	5	5	— ⅛
G Sceptr o	11523	$7⅛	7	7	— ⅛
Goldast o	220	110	110	110	
Goliath G o	11900	$8	7¾	8	+ ¼
Graff G	500	$37¼	37¼	37¼	
Granges o f	5967	455	450	450	
GL Forest	730	$21¼	20⅞	21	— ¼
GL Nickl o	2100	34	34	34	
Gt W Life	21	$499½	499½	499½	
GW Steel A	100	215	215	215	— 5
Grenwich o	1350	170	170	170	—15
Greyhnd C	12500	440	435	440	—15
Greyhnd	600	$24¾	24¾	24¾	+ ½
Growth I	2700	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
Growth p	3505	$26⅝	26½	26½	— ¼
Growth w	14050	280	255	275	+ 15
Guar Tr p	300	$18¾	18½	18½	— ¼
Guar Trc p	400	$22½	22½	22½	+ ⅛
Gardn MS f	3820	$7½	7¼	7¼	
Gard MS w	5670	110	105	107	+ 2
Gard PA f	2850	$8⅛	8⅛	8⅛	
Gardn P w	1700	61	61	61	
Gulf Can	71196	$17¾	17½	17¾	+ ⅜
Gulfstrm o	19000	112	112	112	— 6
HCI A f	2100	44	44	44	
Haley	1600	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Halifax D	300	$6¼	6¼	6¼	
Hmrsn C p	16800	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Hardee	220	100	100	100	
Harris A f	90400	$8⅜	8¼	8¼	
Harris B	1300	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Hawker	300	$20½	20½	20½	
Haves D	20468	$10⅝	10	10½	
Hees Intl	5200	$21¾	21⅜	21⅝	— ⅛
Hees D p	1200	$25½	25½	25½	+ ⅛
Hees Intl w	3050	$6½	6⅜	6⅜	
Helix	16950	$7½	7¼	7⅜	— ⅛
Helix w	6100	220	205	215	—15
Highwod o	9200	290	285	290	
Howdn DH	100	$19	19	19	
HBay Mn s	63169

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Le marché effectue un beau redressement

MONTREAL (PC) — Le marché a opéré un beau redressement hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé la séance sur un gain de 0.98 point, à 133.12.

En tout 1,805,542 actions ont été traitées, contre 2,087,444 le jour précédent.

Le compartiment des bancaires a gagné 1.43 à 137.42, les pétrolières 0.83 à 128.10, les industrielles 0.53 à 112.87, les minières 0.51 à 115.04 et les services publics 0.33 à 139.50, tandis que les forestières ont reculé de 0.56 à 135.79.

Spartan Capital Corp. a monté de 1-4 à $2.25 et 196,620 actions ont été brassées.

Parmi d'autres titres activement traités, Echo Bay Mines a gagné 5-8 à $15 7-8, Imperial Oil A 1-2 à $49 3-8, Genstar 3-8 à $31 5-8, Moore Corp. 3-8 à $25 7-8, Northern Telecom 3-8 à $48 5-8, Seagram 3-8 à $55 5-8, Banque de Montréal 1-4 à $29 3-4, Banque impériale 1-4 à $35, Long Lac Minerals 1-4 à $27 1-8, Pancanadian 1-4 à $33 1-2 1-2, Power Corp. 1-4 à $18 1-2, Bell Canada Enterprises 1-8 à $43 3-4 et TransCanada PipeLines Ltd 1-8 à $27 1-4.

Placer a cédé 1-4 à $23 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

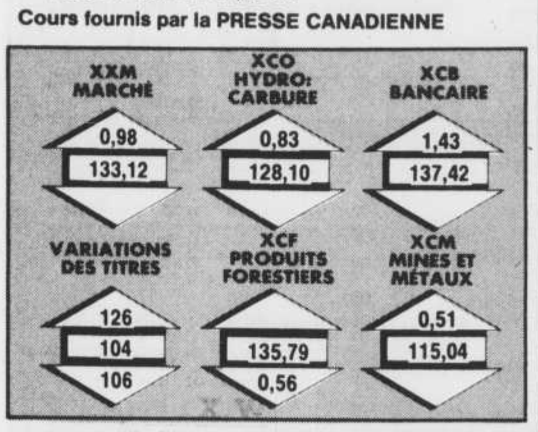

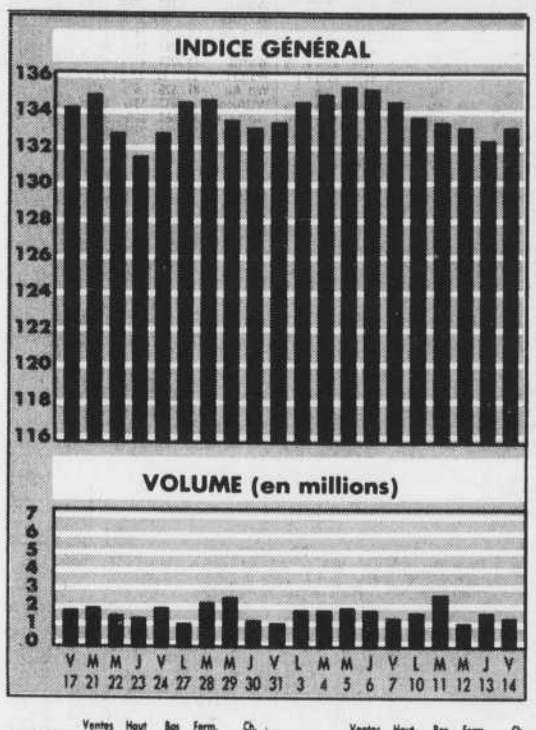

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AberfrdWt	1200	150	140	150	+10
Agnico E	2000	$16½	16½	16½	+ ¼
Aiguebelle	4050	450	440	440	
Alta energ	5130	$19⅞	19¼	19⅜	— ⅛
Alcan Alu	9657	$33⅜	33	33⅜	+ ¼
Alcan Wt	1400	$5	5	5	
Aligro	z4	$9⅝	9⅝	9⅝	— ¼
Alum 2.312	200	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
AMCA int	1100	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Amusecor	1000	95	95	95	—5
Argcen.H.I	100	$18	18	18	+ ½
Asbestos	200	$5	5	5	
Atco II	1600	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
BCE	80620	$43¾	43½	43¾	+ ⅛
BCE 2.70p	4050	$44⅜	44¼	44⅜	+ ⅛
B C Forst	1075	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
BGR A	1800	$6⅞	6⅞	6⅞	
BGRwt	4500	60	55	55	—5
BC Phone	1340	$24	23¾	23⅞	
BP Can	500	$32	32	32	+ ½
Bank NS	19732	$13⅜	13⅜	13¾	
Baue Cont	2000	$10⅝	10⅝	10⅝	
Ba Mercn	4600	$12⅞	12⅜	12¾	+ ¼
Baue Mtl	32282	$29⅞	29½	29¾	+ ¼
BMO 2.85	300	$36¾	36⅝	36¾	— ¼
BMO $2.50	250	$27⅜	27⅜	27⅜	— ½
BMO Sr3	1625	$25¾	25⅝	25¾	
BMO Wts	9150	390	375	390	+5
Ba Eporg	1385	$21	20½	20¾	+ ¼
BaEp 2.62	400	$28½	28½	28½	
Baue Nat	22263	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼
BaNat.Wt	8200	275	270	274	+274
BaNat 2.94	1250	$40½	40	40½	+ ½
BaNat.wtO	200	$95¾	94½	94½	+ ½
Ba Royale	10293	$30⅜	29⅞	30⅜	+ ⅜
Ba Ry Wt	550	365	365	365	
BaRy 1.45	400	$17¾	17⅝	17¾	
BaRy 2.75	3300	$32¾	32½	32½	— ⅛
Berkley.pr	500	485	485	485	—5
Biotech	300	455	455	455	—20
fBomb B	1375	$13⅜	13	13⅜	
Bow Val	3408	$16¼	16	16	— ⅛
Bow V Rs	500	$6¾	6¾	6¾	
Brascade	700	$39½	39½	39½	+ ⅛
Brascan A	500	$29⅜	28¾	29⅜	+ ½
Brcan prF	300	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Brunswick	600	$12¾	12¾	12¾	— ¼
C D					
CAE Ind	18080	$16⅞	16⅝	16¾	
CDC Life	200	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
CB Pak	5575	$19	18⅝	19	+ ¼
CB Pak.wt	225	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
CCL Ind.B	100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
CIL	100	$30¼	30¼	30¼	— ¼
CIL Pr a	z6	$42½	42½	42½	+16
CMP 84 u	250	$44¾	44¾	44¾	— ¼
CTG Wt	1200	85	85	85	
Cad Frvw	5505	$15¼	15	15¼	— ⅛
Cad Fw a	1000	$9⅜	9⅜	9⅜	
Cad.Fw.wt	300	$8¼	8¼	8¼	
Camp R	109	420	420	420	+10
Cmpbel.Sp	463	$21⅞	21⅝	21⅞	— ⅛
fCampeau	400	$25⅛	25	25	+ ⅛
CmpeauWt	350	$5	5	5	+10
fCDC	1100	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
CDC Pr B	300	$111	111	111	+ ½
CDC 1980	2365	$19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅛
C Imp Bk	27753	$35	34¾	35	+ ¼
CIBa 2.50	200	$26¾	26¾	26¾	
CIBq 2.05	2900	$28⅜	28½	28⅝	+ ⅛
CIBQ 3.562	1100	$29⅝	29½	29½	— ⅛
CIBC w	3737	465	455	465	+10
CIBC w.a	11500	$5¼	5⅛	5¼	— ⅛
CP Ltee	22906	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
fC Tire A	18453	$10½	10¼	10½	+ ¼
fC Utilit A	4264	$18½	18⅜	18⅜	— ¼
C Utilit B	496	$18⅞	18⅜	18⅜	— ⅜
C Util Prk	800	$28⅛	28	28⅛	+ ⅛
C.Util SrH	525	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
C Util Srl	3250	$27⅜	27¼	27¼	
C Util wta	500	390	390	390	—5
fCmnac.A	200	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Canron A	800	$13⅛	13	13⅛	+ ¼
Carl Ok	750	$15⅞	15¾	15⅞	+ ¼
Cascades	902	$13⅞	13¾	13⅞	
Celanese	1460	$7⅞	7¾	7⅞	
Central Tr	900	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
fCFCF.Inc	3434	$14⅞	14¾	14⅞	+87
Charan	5250	$8	7⅞	8	— ⅛
Charan.wt	3500	$5⅛	490	5⅛	+ ⅛
Chrysler	z50	$48⅝	48⅝	48⅝	— ¾
Circo Crft	800	$7¾	7½	7½	
CimL PrE	729	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Cim L 1.17	1900	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
fCoho R.A	200	230	230	230	+20
Cominco	700	$13½	13⅛	13½	
Comi 2.00	700	$26½	26½	26½	
Comin3.25	700	$28¾	28⅝	28¾	
Cancom	1260	$7	7	7	
Cmp Inv	2100	245	245	245	+8
Comterm	6450	130	126	126	—4
C Bath A	900	$16⅛	15⅞	16	
Cons Gas	200	$24	24	24	
CIDesi pr	500	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Crwn.Pr.1	600	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅛
Czar Res	1000	175	175	175	—23
Daon Dvlp	3996	420	405	420	+10
Datagram	300	275	275	275	—5
fDenisonB	1200	$11⅞	11¾	11⅞	
Den9.50	1200	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Dofasco	612	$26¼	26⅛	26⅛	— ¼
Dfs	3100	$34⅜	34⅜	34⅜	
Dofasc Wt	z80	$32⅞	32⅞	32⅞	— ⅜
Dofor A	1800	$10	9¾	10	+:00
Domco Lte	500	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Dome Cda	1200	$7	7	7	
Dome Mns	2100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Dome Pet	6646	284	280	280	—2
Dome PrB	1400	$17¼	17¼	17¼	+5¼
Domtex	568	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Domtar	3564	$18⅛	17⅞	17⅞	— ⅛
Donohue a	200	$17¾	17¾	17¾	
Dupt pr b	z5	$36⅞	36⅞	36⅞	— ⅛
fDylex Ltd	1785	$43	42½	42½	— ¾
E F					
Echo Bay	24750	$15⅞	15½	15⅞	+ ⅝
Entrep CP	5381	$29¾	29¼	29¾	+ ½
Epitek Int	1000	41	41	41	+1
FCA Inter	1530	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
FalLtee	1250	$19⅛	19	19⅛	+ ⅜
FILteeWts	200	$37½	37½	37½	+ ¾
Forex	500	85	85	85	+10
G H					
Gaz Metr	23875	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
Gaz 15	1500	$29¼	29	29	— ¼
Genstar	68320	$31⅝	31¼	31⅝	+ ⅜
Genstar c	700	$32⅞	32⅞	32⅞	— ⅜
Geocrude	4000	280	275	280	+7
Gldcrp.Wt	1000	97	97	97	+2
Grma Lee	z100	60	60	60	—8
GTC	50550	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Guard prA	600	$6⅜	6⅜	6⅜	
Guard prB	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Gulf Can	17980	$17¾	17½	17⅝	+ ¼
Hartco	1600	400	390	390	
Hawker	400	$20¾	20½	20½	+ ¼
Hees.Int	500	$21½	21½	21½	— ¼
Helix.Circ	1150	$7½	7¼	7¼	— ⅛
Helix.CrWt	750	210	205	210	—10
Hir Walkr	5256	$30¾	30⅜	30¾	+ ⅛
H Wlkr D	3885	$30¾	27⅜	27½	+ ⅛
H Wlkr E	500	$28⅜	28¼	28⅜	+ ¼
H Wlkr f	670	$28½	28⅜	28½	
Wlkr Wts	1700	320	315	320	+5
H Bay Co	481	$20¾	20⅛	20⅛	— ½
Husky Oil	5500	$10	9⅝	9⅞	+ ⅛
Husky 13	2800	$39¼	38¼	39	+ ½
I J					
IU Inter	100	$19⅜	19⅜	19⅜	—2⅛
Imasco ltd	9224	$27	26⅝	26⅝	— ⅛
Imp Oil A	15758	$49⅜	48¾	49⅜	+ ½
Inco Ltd	5001	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Inco Wts	4500	230	225	230	—5
Innopac	1600	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
IBM	362	$165	164¼	165	+2
Inter Pipe	500	$40⅞	40⅞	40⅞	— ¾
Irwin Toy	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅜
fIvaco A	100	$19¾	19¾	19¾	
Ivaco E p	1200	$28	27¾	27¾	
Ivaco F p	650	$27¾	27¾	27¾	
Ivaco.sr4p	750	$33½	33¼	33½	
Janock	8124	$14¼	14⅛	14⅛	— ¼
Janck Wts	3100	$7¼	7¼	7¼	
K L					
Labatt	4000	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
LafargeCo	1201	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Lanpar T.	200	340	340	340	—10
Laur.Mutl	4330	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Loblaw	200	$20	20	20	— ⅛
Logistec	1000	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Louvem	3300	100	90	100	+15
Louvem.pr	400	270	270	270	
LouvmWt1	z400	5	5	5	
M N					
Mclean X	100	$15	15	15	+ ¼
McM Bldl	z4	$22½	22½	22½	— ⅛
MnP.p	3000	$26⅞	26⅞	26⅞	
C Marconi	13200	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅜
Marit El	129	$31½	31½	31½	
fMarit Tel	10961	$16¼	15⅞	16⅛	+ ⅛
Mrt pr B	100	$10	10	10	+ ¼
Mark Spen	200	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Mass Fer	500	280	280	280	
McNeil M	2450	410	400	410	+5
Midep.Int	200	220	220	220	
Min Lac	1800	$27⅛	27	27⅛	+ ¼
fMitchll A	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Mitchell B	700	$19	18½	19	+ ⅜
Mitel Corp	3500	$9¾	9½	9¾	+ ¼
fMolson A	8113	$17¼	17	17	— ⅛
fMonenc a	z12	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
MTrustco	1100	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Moore	75051	$26	25⅝	25⅞	+ ⅜
Murphy Ol	200	$21¾	21¾	21¾	+1¾
Muscocho	5400	305	300	305	+5
Musco pr	400	$12	12	12	
Nabisco L	500	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
NB Tel	2450	$19⅜	19⅝	19¾	— ⅛
NfldLiht A	300	$37½	37½	37½	
NfldL 514	250	$5½	5½	5½	— ⅛
Nfld 1414	2800	$12½	12¼	12½	
Nfld Tel	1672	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Noranda	6807	$15⅝	15⅜	15¾	
Noran pA	350	$98½	98¼	98¼	— ¼
fNoreNv	z34	$13¾	13¾	13¾	— ⅜
Normick	500	$9½	8⅝	8⅝	
Nor Tel	14649	$48⅝	48⅜	48⅝	+ ⅜
fNova Alt	16700	$6½	6½	6½	+ ¼
Nova 638	208	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Nova 612	500	$22⅛	21⅞	22⅛	+ ¼
Nova 12	800	$29⅞	29¾	29¾	— ⅛
O P					
fOcelot B	500	$7¼	7¼	7¼	— ¼
fOsha A	2000	$29¼	29⅛	29¼	— ½
Pancdn Pt	4250	$34	33½	33½	+ ½
Perkins.P	500	450	445	450	
Pet Sun	500	209	209	209	+2
Placer Dv	4700	$23⅜	23⅜	23⅜	— ¼
PlacerDwt	2200	305	299	305	—5
Popular	z50	145	145	145	—6
fPowr Cr	52800	$18½	18¼	18½	+ ¼
Power Fin	100	$27¼	27¼	27¼	
Provigo	5214	$22⅜	22	22⅛	— ⅛
Q R					
Que Tel	956	$39¾	39⅝	39⅝	+ ⅛
QueTel 434	200	$11	11	11	— ¼
Quebecor	4950	$46½	40	40¼	
Redpath	1666	$12¼	12	12⅛	
Reitman	600	$19½	19½	19½	— ½
fReitmn A	1000	$19½	19½	19½	— ½
Rio Algom	200	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
RogersC A	400	$10⅞	10⅞	10⅞	
fRogerC B	1660	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
fRollnd A	5200	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Rolland B	1000	$20½	20½	20½	+ ¼
Ro—na.pr.1	100	$10¾	10¾	10¾	
Ro—na.pr.2	100	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Ry Trco A	300	$21	21	21	— ⅜
Royx PrA	1900	440	425	425	
S T					
SHL Syst	560	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
fSl CemA	200	$19	19	19	
Scept 7p	100	$17	17	17	— ⅛
Seagram	12076	$55¾	55⅜	55⅝	+ ⅜
Sears Can	700	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
fSelkirk A	8300	$24½	24½	24½	— ¼
Selkirk Wt	1100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Shell Can	4060	$26⅜	25⅝	26⅜	+ ⅞
Sigma Mn	500	$8	8	8	
Southam	7000	$54	53⅞	54	
fSpar Aer	389	$28⅜	28⅜	28⅜	— ¼
fSpar	196620	226	206	225	+25
fSteinb A	200	$40	40	40	— ¼
Stelco A	3931	$20⅜	20⅛	20¼	
Stelco Wts	900	105	105	105	—5
Stel 1.94	100	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Stelc 3.625	250	$30¼	30¼	30¼	+ ½
Sullvn.Min	900	370	370	370	
fTeck B	182450	$13⅞	13¾	13¾	
Teck.SerE	200	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
fTele—Cap	4500	$8½	8¼	8½	+ ⅛
fTel Mt B	2000	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Texaco	600	$31½	31¼	31½	
Texaco.Rc	4600	$15⅞	15¼	15¾	+ ½
Thomsn A	7000	$21	20½	20⅝	— ⅛
TIE teleco	400	$11	11	11	
Tor Dm Bk	9038	$22⅞	22⅜	22¾	+ ⅛
Total Pete	500	$16⅛	15¾	15¾	— ¼
Total.P.wt	2800	129	123	129	+4
Tot Pet pr	200	$33½	33½	33½	+ ½
TAIRs.prC	200	$25½	25½	25½	— ¼
TrAlta A	1450	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
TrAlta wt	200	455	455	455	—15
TrAlta Pq	400	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
TrAlta 8.4	2400	$26¼	26¼	26¼	
TrCan Pl	39670	$27⅜	27⅛	27¼	+ ⅛
TCda rs A	1000	260	260	260	
Trs mount	405	$12	12	12	+ ⅛
Trillium T	300	$11⅞	11⅞	11⅞	
Trilon Fin	z25	$22⅛	22⅛	22⅛	— ½
Trimac	160	435	435	435	
Trizec B	z20	$26⅜	26⅜	26⅜	
Trust Gen	700	$29	28¾	28¾	
fTurbo Rs	8500	57	54	54	—4
U V					
fUAP InA	750	$22	22	22	
UAP Wt	100	$18½	18½	18½	
Ultrmar	1000	375	375	375	+10
Ultra Ser1	100	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Uniges A	389	325	325	325	+15
fUnigs B	2300	300	300	300	+10
UnigesprA	4900	$7	6⅝	6⅞	+ ⅛
Union.Ent	2750	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
fVersa.CIA	900	480	480	480	—10
W X					
Walwyn	4200	285	285	285	
Wargton	3000	72	71	71	—3
Webb Knp	2050	150	150	150	
Westburne	200	$14½	14¼	14¼	— ⅛
Wcst Trn	4650	$18	17⅝	18	+ ¼
Westmin	1000	$13½	13½	13½	— ⅛
WorldEq.A	800	$9½	9½	9½	
Wright Hr	850	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Xerox Cn	20300	$23½	23½	23½	— ⅛
Xerox wt	1350	450	450	450	—10
JuniorMinesOils					
Abcourt	2000	120	120	120	
Abitibi As	11500	24½	24	24	+2
AbiRes	10000	31	31	31	
Barexor	10500	45	42	43	
Bateman	2800	22	21	21	—1
Brosnan	2702	23½	23	23	— ½
Bruneau	12000	25	24½	25	+3
C.Imp. 10	1000	200	200	200	
D'Or Val	2378	118	110	110	—5
Dumagmi	200	405	405	405	—10
Dumont	2800	15	15	15	—2
Gln.Gr	15500	80	72	73	+2
Gold Tigr	5100	40	40	40	—5
Goldex ltd	500	165	165	165	
Gordex	10300	255	235	235	—20
Laduboro	34750	40	38	38	—2
Lynx Exp	2000	35½	35½	35½	+ ½
Maufort	6500	32	27	32	+6½
Mid Canad	1500	25	25	25	
MonDor	1500	67	67	67	+2
N.Pascalis	1000	60	60	60	
PerronGld	1718	72	72	72	+2
Queenstn	5000	189	189	189	+9
Rouyn.Rs	1000	86	86	86	
Vior	53000	168	155	163	+18
Vior.wt	15000	57	48	57	+15
StandardG	z284	23	23	23	—4
Talisman	3000	36	35	35	
Wrightbr	661	45	45	45	—5
Yorbeau	15400	74	71	73	+3

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	400	6.27	6.27	6.27

BENEFICES

AGF Management Ltd, semestre clos 31 mai: 1985, $4,367,859 soit $2.12 par action; 1984 $1,105,189 soit 54 cents.

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
248.40	209.50	JY	217.00	215.00	217.00	+ 5.00	18
239.30	219.10	SP			217.90	+ 4.60	0
		NV			218.50	+ 4.30	0
		JA			223.00	+ 2.80	2

Estimate Sales:....15... ... ...
Total open interest: ...20 ... ...

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	10	10¾	11¼	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10	10¾	11¼	12¼	10¼	11	11½	12½	10¼	11	11½	12½	11¾
Montréal	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11¼	11¾	—	—	11½	12	10½
Nationale	10	10¾	11¼	12	10½	11¼	11¾	12½	10½	11¼	11¾	12½	12½
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	12¼	—	—	—	—	—	—	—	—	12
Royale	10	10¾	11¼	12¼	—	—	—	—	—	—	—	—	10¾
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10½	11¼	11¾	12¼	12½
Caisses populaires*	10	10¾	11¼	—	—	10¼	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Crédit-Foncier	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	—
Fiduciaires	10	10¾	11½	12¼	10	10¾	11½	12¼	10	10¾	11½	12¼	—
Fiducie Guardian	10	11	11½	12¼	10¼	11¼	11¾	12½	10¼	11¼	11¾	12½	—
Fiducie Québec	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	12	10	11	11¼	12	—
First City	—	—	—	—	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	—
Guaranty Trust	10¼	—	—	—	10¼	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Montréal Trust	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	12	10	10¾	11¼	12	—
Permanent	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	11¾	10¼	11	11½	11¾	12¾
Prêt et Revenu	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	—	—	—	—	—
Trust Général	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	—
Trust National	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10½
Trust Royal	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	12½

Compilation **Fiducie du Québec — 11 juin 1985** * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¼
Commerciale	5,000	—	8¾	9	9¼	9½	5,000	9¾	10½	10¾	11	11
Continentale	5,000	—	8	8¼	8½	8¾	1,000	9¾	10¼	10¾	11	11¼
Épargne	3,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Mercantile	5,000	—	8½	8¼	8¼	8¼	5,000	8¼	8¾	9	9¼	9¼
Montréal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	9¾	9¾	10
Nationale	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	9	9½	10¼	10½	10¾
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9½	10¼	10½	10½
Toronto-Dom.	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Caisses populaires*	5,000	—	7½	7½	7¾	8	2,000	8¾	9¼	9½	—	—
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8¼	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Crédit-Foncier	5,000	—	7⅞	8⅛	8⅜	8⅝	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Fiduciaires	5,000	—	8⅛	8⅛	8¼	8⅜	500	9	9⅝	10¼	10¾	10¾
Fiducie Guardian	5,000	—	8¼	8¼	8½	8½	1,000	8¾	9¼	10½	10¼	10¾
Fiducie Québec	5,000	—	7½	8	8½	8¾	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
First City Trust	5,000	—	8¼	8½	8¾	8¾	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Guaranty Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8¼	1,000	9	10	10¼	10½	10¾
Montréal Trust	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Morguard Trust	10,000	—	8½	8½	8¾	9	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
Permanent	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Prêt et Revenu	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	500	9	9¾	10¼	10½	10¾
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	8⅛	8¼	8⅜	8⅝	500	9¼	9¾	10	10	10¼
Trust Général	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1,000	9⅛	9¾	10¼	10½	10¾
Trust National	5,000	—	7¾	7¾	8¼	8½	500	9	10¼	10¼	10½	10¾
Trust Royal	5,000	—	7¾	8	8¼	8½	1000	9	9¾	10½	10¾	11

Compilation **Fiducie du Québec — 11 juin 1985** * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	280	305		
Agnic E	Fb	15 P	135	160		
Agnic E	Fb	17½	170	195	175	10
Agnic E	Fb	17½P	260	285		
Agnic E	Ag	10	$6	$6⅜	$6⅛	
Agnic E	Ag	10 P	5	25	35	32
Agnic E	Ag	12½	370	395	460	82
Agnic E	Ag	12½P	5	30	20	70
Agnic E	Ag	15	170	195	210	184
Agnic E	Ag	15 P	55	75	65	45
Agnic E	Ag	17½	55	80	75	40
Agnic E	Ag	17½P	185	210	185	27
Agnic E	Nv	12½	405	430	$5½	2
Agnic E	Nv	12½P	30	55		
Agnic E	Nv	15	240	265	360	22
Agnic E	Nv	15 P	105	130	100	10
Agnic E	Nv	17½	125	150	130	117
Agnic E	Nv	17½P	230	255	160	10
Alcan	Fb	32½	355	$3¾	$5⅞	2
Alcan	Fb	32½P	150	175	130	7
Alcan	Fb	35	240	260	235	41
Alcan	Fb	35 P	280	$3	$2¾	155
Alcan	Fb	37½	150	170	145	56
Alcan	Fb	37½P	435	465		6
Alcan	Ag	30	$3½	370	355	24
Alcan	Ag	30 P	25	35	30	64
Alcan	Ag	37½	20	30	35	1556
Alcan	Ag	37½P	415	440	415	298
Alcan	Ag	40 P	$6⅜	$7⅛	$6	30
Alcan	Ag	42½	5	20	15	327
Alcan	Ag	42½P	$9⅛	$9⅝	$8⅜	12
Alcan	Nv	30	$4¼	445	455	10
Alcan	Nv	30 P	50	70		
Alcan	Nv	32½	265	$2¾	270	81
Alcan	Nv	35 P	245	270	240	147
Alcan	Nv	37½	70	80	70	551
Alcan	Nv	37½P	$4¼	$4½	$4¼	57
Alcan	Nv	40	50	60	60	381
Alcan	Nv	40 P	$6⅝	$7⅛	$6¾	9
Alcan	Nv	42½	5	30	50	47
Alcan	Nv	42½P	$9⅛	$9⅝		
Alt Enr	Jn	17½	190	215	435	
Alt Enr	Jn	17½P	5	20		
Alt Enr	Jn	20	5	30	20	426
Alt Enr	Jn	22½	1	5	5	279
Alt Enr	Jn	22½P	310	335	$3	
Alt Enr	Jn	25	5	5	15	49
Alt Enr	Jn	25 P	$5⅝	$5⅞		
Alt Enr	Sp	17½	240	265	465	
Alt Enr	Sp	20	70	95	100	282
Alt Enr	Sp	20 P	120	145	100	65
Alt Enr	Sp	22½	15	40	40	230
Alt Enr	Sp	22½P	330	355		
Alt Enr	Dc	17½	305	315	$4	4
Alt Enr	Dc	17½P	40	65		
Alt Enr	Dc	20	125	150	180	33
Alt Enr	Dc	20 P	145	170	145	3
Alt Enr	Dc	22½	45	70	80	765
Alt Enr	Dc	22½P	$3½	$3¾	165	20
Asama	Ja	9	215	240		
Asama	Ja	9 P	25	50		
Asama	Ja	10	140	155	140	107
Asama	Ja	10 P	75	90	80	30
Asama	Ja	12½	50	75	75	111
Asama	Ja	12½P	$2½	280	$2	15
Asama	Jy	7½	$2½	$2¾	415	97
Asama	Jy	7½P	1	15		
Asama	Jy	9	115	140	215	65
Asama	Jy	9 P	1	15	40	30
Asama	Jy	10	35	50	55	2577
Asama	Jy	10 P	15	30	25	555
Asama	Jy	12½P	$2¼	$2½	170	7
Asama	Oc	9	165	185	175	118
Asama	Oc	9 P	15	30	30	30
Asama	Oc	12½P	235	260	$2¼	83
BC Tel	Ja	20	410	435	210	12
BC Tel	Ja	20 P	10	35		
BC Tel	Ja	22½	195	210	210	24
BC Tel	Ja	22½P	15	40		
BC Tel	Ja	25 P	175	$2	140	8
BC Tel	Jy	17½	$6¼	$6½		
BC Tel	Jy	17½P	5	5		
BC Tel	Jy	20	380	405	335	4
BC Tel	Jy	20 P	5	10	30	18
BC Tel	Jy	22½P	1	10	10	197
BC Tel	Jy	25	15	40		
BC Tel	Jy	25 P	115	140		
BC Tel	Oc	20	395	420		
BC Tel	Oc	20 P	5	30		
BC Tel	Oc	22½	175	195	185	101
BC Tel	Oc	22½P	5	30		
BC Tel	Oc	25	35	55	40	109
BC Tel	Oc	25 P	150	175		
BCE	Fb	40	$5¾	$6	$6	44
BCE	Fb	40 P	65	90	75	12
BCE	Fb	45 P	$2½	280	$2½	25
BCE	Fb	47½P	435	470		
BCE	Ag	32½	$11⅜	$11⅞	$9½	30
BCE	Ag	32½P	1	6	10	50
BCE	Ag	35	$9	$9½	$9	1251
BCE	Ag	35 P	1	5	10	346
BCE	Ag	37½P	1	10	9	261
BCE	Ag	45 P	165	190	180	78
BCE	Ag	47½	45	55	55	355
BCE	Ag	47½P	$3¾	410		
BCE	Nv	35	$9½	$10	$7¼	29
BCE	Nv	35 P	10	20	45	41
BCE	Nv	37½	$7	$7⅜	$7¼	354
BCE	Nv	37½P	5	25	45	80
BCE	Nv	40 P	45	65	40	95
BCE	Nv	42½P	100	125	115	80
BCE	Nv	45 P	205	230	235	60
BCE	Nv	47½P	415	$4½	360	7
Bk B-C	Fb	5 P	30	55	30	40
Bk B-C	Fb	6	55	80	70	192
Bk B-C	Ag	5	50	75	80	132
Bk B-C	Ag	5 P	5	15	15	140
Bk B-C	Ag	6	5	25	25	95
Bk B-C	Ag	6 P	35	60	30	10
Bk B-C	Ag	7½	3	8	5	3383
Bk B-C	Ag	7½P	185	210		
Bk B-C	Ag	10	5	5	5	60
Bk B-C	Ag	10 P	435	460		
Bk B-C	Nv	5	85	110	105	278
Bk B-C	Nv	5 P	15	40	20	38
Bk B-C	Nv	6	30	40	40	3289
Bk B-C	Nv	6 P	55	75	50	102
Bk B-C	Nv	7	10	25	20	439
Bk B-C	Nv	7 P	150	175	145	40
Bk Mtl	Fb	25	490	$5¼	$5½	2
Bk Mtl	Fb	25 P	20	45		
Bk Mtl	Fb	27½	305	330	315	176
Bk Mtl	Fb	27½P	60	80	75	36
Bk Mtl	Fb	30 P	145	170	160	10
Bk Mtl	Fb	32½	65	75	70	30
Bk Mtl	Fb	32½P	305	330	$3	15
Bk Mtl	Ag	22½	$7⅛	$7½	$7¼	73
Bk Mtl	Ag	22½P	1	5	20	20
Bk Mtl	Ag	25 P	5	5	5	749
Bk Mtl	Nv	25	490	$5¼	$5	707
Bk Mtl	Nv	25 P	10	25	55	409
Bk Mtl	Nv	27½P	35	50	50	47
Bk Mtl	Nv	30 P	125	150	140	38
Bk NS	Jn	10	355	$3¾	$3	3
Bk NS	Jn	10 P	5	3	15	10
Bk NS	Jn	12½P	5	5	20	100
Bk NS	Jn	15	1	5	1	1811
Bk NS	Jn	15 P	120	145	145	5
Bk NS	Sp	10	370	395	390	18
Bk NS	Sp	10 P	5	15		
Bk NS	Sp	12½P	10	30	20	62
Bk NS	Sp	15	30	40	35	798
Bk NS	Dc	10	385	410	$4¼	5
Bk NS	Dc	10 P	2	25		
Bk NS	Dc	12½	170	190	180	615
Bk NS	Dc	12½P	20	45	40	31
Bk NS	Dc	15 P	160	185	170	5
Bow Val	Ja	15	240	265	260	15
Bow Val	Ja	15 P	40	65	55	20
Bow Val	Ja	17½P	190	215	185	6
Bow Val	Ja	20	45	60	75	43
Bow Val	Ja	20 P	410	435		
Bow Val	Jy	15	110	135	130	125
Bow Val	Jy	15 P	5	20	20	33
Bow Val	Jy	17½	10	15	15	2044
Bow Val	Jy	20	1	5	10	1212
Bow Val	Jy	20 P	385	410	$3	18
Bow Val	Jy	22½	2	5	15	152
Bow Val	Jy	22½P	$6¼	$6⅜	$6½	
Bow Val	Oc	15	190	210	190	24
Bow Val	Oc	15 P	20	45	25	22
Bow Val	Oc	17½P	170	195	175	74
Bow Val	Oc	20	25	35	25	1202
Bow Val	Oc	20 P	390	415	255	150
Brscn A	Ja	27½	355	380	$3¼	12
Brscn A	Ja	27½P	80	105	140	5
Brscn A	Ja	30	205	230	$3	76
Brscn A	Ja	30 P	175	$2	$2¼	39
Brscn A	Ja	32½	105	120	100	943
Brscn A	Ja	32½P	320	345	$3½	10
Brscn A	Ja	35	40	45	40	111
Brscn A	Ja	35 P	$5¼	$5¾		
Brscn A	Jy	27½	215	240	245	19
Brscn A	Jy	27½P	5	30	25	40
Brscn A	Jy	30 P	85	110	130	126
Brscn A	Jy	32½	1	25	50	465
Brscn A	Jy	32½P	290	315	$2¾	160
Brscn A	Jy	35	3	10	25	164
Brscn A	Jy	35 P	$5¼	$5¾	$6	10
Brscn A	Jy	37½	1	10	65	35
Brscn A	Jy	37½P	$7¾	$8¼		
Brscn A	Oc	27½	295	320	320	38
Brscn A	Oc	27½P	50	75		
Brscn A	Oc	30 P	145	170	145	11
Brscn A	Oc	32½	55	80	105	89
Brscn A	Oc	32½P	305	330	115	8
Brscn A	Oc	35	20	40	30	66
Brscn A	Oc	35 P	$5¼	$5¾	$7½	3
Brscn A	Oc	37½	1	25	155	26
Brscn A	Oc	37½P	$7¾	$8¼	305	2
C D						
C Bth A	Jy	15	100	125	$3¾	3
C Bth A	Jy	15 P	10	35	110	5
C Bth A	Jy	17½	1	25	55	209
C Bth A	Jy	17½P	135	160	125	26
C Bth A	Jy	20	5	20	50	15
C Bth A	Jy	20 P	$3½	$3¾		
C Bth A	Oc	15	160	175	190	41
C Bth A	Oc	15 P	25	50	45	5
C Bth A	Oc	17½	35	60	45	115
C Bth A	Oc	17½P	160	185	165	45
C Im B	Jn	25	$9⅞	$10⅛	$7	5
C Im B	Jn	25 P	1	5	5	15
C Im B	Jn	27½	$7¾	$7⅞	$7¼	147
C Im B	Jn	27½P	5	5	10	112
C Im B	Jn	30	485	$5⅛	$5	1612
C Im B	Jn	30 P	1	5	15	395
C Im B	Jn	32½P	1	5	1	448
C Im B	Jn	35	35	60	40	388
C Im B	Jn	35 P	55	70	603	316
C Im B	Sp	27½	$7¾	$7⅞	$7½	100
C Im B	Sp	27½P	1	25	10	3
C Im B	Sp	30	$5	$5¼	$4¾	1164
C Im B	Sp	30 P	10	25	30	227
C Im B	Sp	32½P	35	50	65	44
C Im B	Sp	35 P	130	150	140	61
C Im B	Sp	37½	20	40		
C Im B	Sp	37½P	280	305		
C Im B	Dc	27½	$7½	$7¾	$8	21
C Im B	Dc	27½P	10	35		
C Im B	Dc	30	$5⅛	$5⅜	$5⅛	1066
C Im B	Dc	30 P	25	50	50	143
C Im B	Dc	32½P	50	75	80	48
C Im B	Dc	35 P	150	175	165	107
C Im B	Dc	37½	60	85		
C Im B	Dc	37½P	305	330		
C Marc	Fb	17½	365	390		
C Marc	Fb	17½P	65	90	80	1
C Marc	Fb	20 P	160	180	255	10
C Marc	Ag	17½	265	290	$2	31
C Marc	Ag	17½P	1	25	40	20
C Marc	Ag	20	95	100	80	207
C Marc	Ag	20 P	65	90	115	68
C Marc	Ag	22½	15	25	20	314
C Marc	Ag	22½P	280	305	$3½	32
C Marc	Ag	25	1	10	20	50
C Marc	Ag	25 P	$5	$5½		
C Marc	Nv	17½	315	340	295	20
C Marc	Nv	17½P	35	60	60	100
C Marc	Nv	22½	60	70	60	335
C Marc	Nv	22½P	305	330	345	25
C Ocidl	Fb	27½	$3¼	$3¾		
C Ocidl	Fb	27½P	125	150		
C Ocidl	Fb	30	$2	$2½		
C Ocidl	Fb	30 P	$2½	295		
C Ocidl	Fb	32½	125	150		
C Ocidl	Fb	32½P	465	$5⅛		
C Ocidl	Ag	22½	$5½	$6		
C Ocidl	Ag	22½P	5	30	55	30
C Ocidl	Ag	25 P	10	35	20	3
C Ocidl	Ag	27½	150	175	$2	5
C Ocidl	Ag	27½P	75	100	140	5
C Ocidl	Ag	30	65	90	145	23
C Ocidl	Ag	30 P	$2¼	260	90	10
C Ocidl	Ag	32½	25	40	50	394
C Ocidl	Ag	32½P	$4½	$5	$2	15
C Ocidl	Nv	25	$4¼	$4½		
C Ocidl	Nv	25 P	25	50		
C Ocidl	Nv	27½	$2½	$3		
C Ocidl	Nv	27½P	115	140		
C Ocidl	Nv	30	130	155	265	5
C Ocidl	Nv	30 P	235	270		
C Ocidl	Nv	32½	65	80	150	15
C Ocidl	Nv	32½P	$4½	$5	170	5
CanP E	Fb	27½	390	415	$4	16
CanP E	Fb	27½P	85	110	85	10
CanP E	Ag	22½	$6⅞	$7¼	$7⅞	3
CanP E	Ag	22½P	1	20	65	27
CanP E	Ag	25	$4¾	$5	460	165
CanP E	Ag	25 P	5	25	50	143
CanP E	Ag	27½P	25	50	50	53
CanP E	Ag	30	80	95	100	2046
CanP E	Ag	30 P	100	125	120	70
CanP E	Nv	25	$5⅛	$5½	$5⅛	92
CanP E	Nv	25 P	10	35	55	6
CanP E	Nv	27½	$3¼	$3½	340	119
CanP E	Nv	27½P	60	85	85	55
CanP E	Nv	30 P	145	170	150	40
Carl OK	Fb	15	260	285	265	270
Carl OK	Fb	15 P	80	100	100	30
Carl OK	Fb	17½	120	140	110	15
Carl OK	Fb	17½P	205	235		
Carl OK	Ag	12½	$3¼	$3½	$3½	42
Carl OK	Ag	12½P	1	20	30	45
Carl OK	Ag	15 P	20	35	15	155
Carl OK	Ag	17½	15	25	25	1104
Carl OK	Ag	17½P	170	190	180	15
Carl OK	Nv	12½	335	365	$3¾	46
Carl OK	Nv	12½P	5	30		
Carl OK	Nv	15 P	50	75	75	44
Carl OK	Nv	17½	75	90	80	501
Carl OK	Nv	17½P	195	220		
Cmnc	Jn	10	$3¼	$3½	$3½	10
Cmnc	Jn	10 P	1	10	20	30
Cmnc	Jn	12½	75	100	135	772
Cmnc	Jn	12½P	1	10	25	173
Cmnc	Jn	15	1	10	10	1157
Cmnc	Jn	15 P	150	170	150	124
Cmnc	Jn	17½	1	5	10	1283
Cmnc	Jn	17½P	$4	435	345	241
Cmnc	Sp	10	365	390	485	5
Cmnc	Sp	10 P	1	10		
Cmnc	Sp	12½	150	175	190	564
Cmnc	Sp	12½P	30	40	35	114
Cmnc	Sp	15	30	40	40	876
Cmnc	Sp	15 P	165	190	175	42
Cmnc	Sp	17½	10	25	20	45
Cmnc	Sp	17½P	$4	435		
Cmnc	Dc	12½	180	205	260	18
Cmnc	Dc	12½P	35	50	35	115
Cmnc	Dc	15	70	95	100	456
Cmnc	Dc	15 P	170	195	185	50
Cmnc	Dc	17½	20	40	45	24
Cmnc	Dc	17½P	$4	435	395	10
CP Ltd	Fb	17½	485	$5⅛		
CP Ltd	Fb	17½P	25	50		
CP Ltd	Fb	20	$3	320	290	112
CP Ltd	Fb	20 P	95	120	100	48
CP Ltd	Fb	22½P	$2	$2¼	180	40
CP Ltd	Ag	15	$6¼	$6⅜	$6⅞	42
CP Ltd	Ag	15 P	1	5	10	60
CP Ltd	Ag	15⅜	$5⅜	$5¾	$5¾	33
CP Ltd	Ag	15⅜P	1	5		18
CP Ltd	Ag	16⅜	460	$5	$5	516
CP Ltd	Ag	16⅜P	1	5		312
CP Ltd	Ag	18⅜P	1	10	10	1112
CP Ltd	Ag	21⅜	70	90	75	1465
CP Ltd	Ag	21⅜P	100	120	125	55
CP Ltd	Ag	22½P	150	175	160	5
CP Ltd	Nv	18⅜	360	390	405	107
CP Ltd	Nv	18⅜P	20	30	30	175
CP Ltd	Nv	20	240	265	235	1023
CP Ltd	Nv	20 P	75	90	110	145
CP Ltd	Nv	22½P	180	195		
CRL	Jn	20 P	1	5	10	677
CRL	Jn	22½	$5¾	$6	465	256
CRL	Jn	22½P	1	5	1	658
CRL	Jn	25 P	1	10	5	1305
CRL	Jn	32½	1	5	5	783
CRL	Jn	32½P	$4¼	$4¾	$5	
CRL	Sp	20	$8¼	$8¾	$8	39
CRL	Sp	20 P	10	25	25	616
CRL	Sp	22½	$5⅞	$6⅛	$5⅞	127
CRL	Sp	22½P	30	50	55	555
CRL	Sp	25	410	435	$3¾	150
CRL	Sp	30 P	290	315	$3½	25
CRL	Sp	32½P	465	$5⅛	470	45
CRL	Dc	22½P	75	100	95	122
CRL	Dc	25	$5	$5½	460	20
CRL	Dc	25 P	110	135	140	35
CRL	Dc	27½	$3½	$3¾	$3½	141
CRL	Dc	32½P	490	$5¼	$5¼	2
Crslr Can	Ja	45	$7⅜	$7⅝		
Crslr Can	Ja	45 P	195	$2		
Crslr Can	Ja	47½	$5⅞	$6⅛		
Crslr Can	Ja	47½P	280	305	285	20
Crslr Can	Ja	50	$4¾	$5		
Crslr Can	Ja	50 P	390	415		
Crslr Can	Jy	45	$4¾	$5	$5	
Crslr Can	Jy	45 P	30	55	25	
Crslr Can	Jy	47½P	85	110	80	32
Crslr Can	Jy	50	140	165	210	10
Crslr Can	Jy	50 P	195	220		
Crslr Can	Oc	45	$6⅛	$6⅜	$6¾	1
Crslr Can	Oc	45 P	130	155	105	50
Crslr Can	Oc	47½	470	495		
Crslr Can	Oc	47½P	210	235		
Crslr Can	Oc	50	335	360	$3¾	50
Crslr Can	Oc	50 P	320	345		
CTr A	Jn	7½P	10	15		
CTr A	Jn	8	235	260		
CTr A	Jn	8 P	5	20	25	31
CTr A	Jn	9	135	160	130	1
CTr A	Jn	9 P	1	10	25	25
CTr A	Jn	10 P	5	25	5	118
CTr A	Jn	12½	1	5	10	155
CTr A	Jn	12½P	$2	$2¼	$3¾	1
CTr A	Sp	7½P	2	25	15	
CTr A	Sp	8	$2½	$2¾	220	28
CTr A	Sp	8 P	5	30		
CTr A	Sp	9 P	15	40	50	
CTr A	Sp	12½P	215	240	$2¼	4
CTr A	Dc	7½P	10	35		
CTr A	Dc	8 P	15	40	25	30
CTr A	Dc	9 P	25	50	50	30
CTr A	Dc	10 P	50	75	55	58
Den B	Ja	10	220	245		
Den B	Ja	10 P	25	50		
Den B	Ja	12½	50	75	75	20
Den B	Ja	12½P	100	125	75	60
Den B	Ja	15	20	45	60	10
Den B	Ja	15 P	335	360		
Den B	Jy	10	185	210	320	95
Den B	Jy	10 P	10	35	15	171
Den B	Jy	12½	15	35	20	166
Den B	Jy	12½P	60	85	65	74
Den B	Jy	15	1	10	15	806
Den B	Jy	15 P	310	335	470	27
Den B	Jy	17½	1	10	10	117
Den B	Jy	17½P	$5¼	$5¾	430	10
Den B	Oc	10	205	230	$2½	18
Den B	Oc	10 P	15	40	80	69
Den B	Oc	12½P	75	100	100	122
Den B	Oc	15	5	20	25	203
Den B	Oc	15 P	320	345	$2	72
Dfs	Jn	22½	360	385	220	400
Dfs	Jn	22½P	1	10	25	20
Dfs	Jn	25	110	135	125	113
Dfs	Jn	25 P	5	25	60	34
Dfs	Jn	27½	10	10	20	542
Dfs	Jn	27½P	120	145	140	8
Dfs	Jn	30	1	5	40	127
Dfs	Jn	30 P	365	390	385	12
Dfs	Sp	22½	380	405	385	5
Dfs	Sp	22½P	10	35	70	5
Dfs	Sp	25	205	230	$2¼	245
Dfs	Sp	25 P	45	70	80	131
Dfs	Sp	27½	60	75	70	319
Dfs	Sp	27½P	150	175	235	6
Dfs	Sp	30	15	35	25	81
Dfs	Sp	30 P	370	395	$4½	
Dfs	Dc	25	260	285	215	11
Dfs	Dc	25 P	70	95	125	20
Dfs	Dc	27½	115	130	120	64
Dfs	Dc	27½P	175	$2	235	13
Dfs	Dc	30	45	60	55	60
Dfs	Dc	30 P	$3¾	$4		
Dom M	Ja	9	$2	$2¼		
Dom M	Ja	9 P	50	70		
Dom M	Ja	15 P	485	$5⅛	280	2
Dom M	Jy	7½	255	280	255	88
Dom M	Jy	7½P	1	9	5	83
Dom M	Jy	9	115	140	$4¼	30
Dom M	Jy	9 P	10	20	15	34
Dom M	Jy	10	45	50	50	682
Dom M	Jy	10 P	35	50	55	206
Dom M	Jy	15 P	485	$5⅛	$2⅛	13
Dom M	Oc	9	165	185	410	7
Dom M	Oc	9 P	35	45	40	10
Dom M	Oc	10 P	75	90	70	91
Dom M	Oc	12½P	255	260	265	256
Dom M	Oc	15 P	485	$5⅛	$2¾	
E F						
Echo	Ja	15	235	260	$2½	48
Echo	Ja	15 P	140	160	140	42
Echo	Ja	17½P	230	255	205	5
Echo	Jy	10	$5⅜	$5⅞	$5⅞	17
Echo	Jy	10 P	5	25	60	15
Echo	Jy	12½	315	340	255	35
Echo	Jy	12½P	5	30	25	160
Echo	Jy	15 P	35	55	75	22
Echo	Jy	17½	20	35	35	167
Echo	Jy	17½P	175	$2	175	8
Echo	Oc	10	$5¾	$6	$6¼	13
Echo	Oc	10 P	5	25		
Echo	Oc	12½	365	390	370	25
Echo	Oc	12½P	35	60	45	35
Echo	Oc	15 P	95	120	120	72
Echo	Oc	17½	80	105	70	205
Echo	Oc	17½P	$2	$2¼	$2¼	24
G H						
Gnstar	Ja	25	$7⅜	$8⅛		
Gnstar	Ja	25 P	10	35		
Gnstar	Ja	27½	$5¼	$5¾	$5⅝	402
Gnstar	Ja	27½P	35	65		
Gnstar	Ja	30	360	$4	335	42
Gnstar	Ja	30 P	115	135	120	3
Gnstar	Ja	32½	240	$2½	245	175
Gnstar	Ja	32½P	190	230	$2¼	10
Gnstar	Jy	25	$6⅝	$7⅛	$5¾	10
Gnstar	Jy	25 P	5	25	25	33
Gnstar	Jy	27½P	1	20	25	133
Gnstar	Jy	32½P	130	160	210	11
Gnstar	Oc	27½	$4¾	$5⅛	445	78
Gnstar	Oc	27½P	10	35	110	9
Gnstar	Oc	30	$2¾	$3	270	828
Gnstar	Oc	30 P	70	95	105	44
Gnstar	Oc	32½P	165	210	$2½	3
Gulf C	Fb	17½	$2	205	$2	219
Gulf C	Fb	17½P	100	125	120	90
Gulf C	Fb	20	105	115	105	179
Gulf C	Fb	20 P	285	305	$3	40
Gulf C	Ag	15	$3	310	305	255
Gulf C	Ag	15 P	10	20	20	145
Gulf C	Ag	20 P	260	265	$2½	408
Gulf C	Nv	15 P	25	40	25	10
Gulf C	Nv	17½P	75	80	85	451
Gulf C	Nv	20 P	$2¾	285	270	74
Husky	Ja	9	155	170	150	84
Husky	Ja	9 P	20	40		
Husky	Ja	12½	40	45	35	586
Husky	Ja	12½P	255	280	255	7
Husky	Jy	9 P	5	20		
Husky	Jy	10 P	25	40	40	171
Husky	Jy	12½P	$2½	$2¾	140	4
Husky	Jy	15	1	5	5	247
Husky	Jy	15 P	$5	$5⅜	$4	
Husky	Oc	9 P	20	45		
I J						
Imsco	Ja	25	$3½	$3¾	$4	34
Imsco	Ja	25 P	100	125	135	23
Imsco	Ja	27½P	195	220	120	60
Imsco	Ja	30	110	135	115	101
Imsco	Ja	30 P	$3½	$3¾		
Imsco	Jy	20	$6½	$6⅝	$7¼	900
Imsco	Jy	20 P	5	15		20
Imsco	Jy	22½	420	445	$5	47
Imsco	Jy	22½P	5	20	5	74
Imsco	Jy	23¾	$3	$3¼	355	20
Imsco	Jy	23¾P	1	25		30
Imsco	Jy	25 P	10	30	25	145
Imsco	Jy	27½P	105	110	85	363
Imsco	Jy	30	20	20	15	524
Imsco	Jy	30 P	335	365	340	5
Imsco	Oc	23¾	$4	405	$4½	1010
Imsco	Oc	23¾P	30	55	35	14
Imsco	Oc	25	285	290	360	301
Imsco	Oc	25 P	55	75	80	152
Imsco	Oc	27½	170	175	165	672
Imsco	Oc	27½P	185	190	170	283
Imsco	Oc	30	75	80	75	1413
Imsco	Oc	30 P	345	370	345	4
Inco	Ag	12½	$5¾	$6	$7	62
Inco	Ag	12½P	1	10		
Inco	Ag	15 P	1	10	35	41
Inco	Nv	15	370	390	$5	5
Inco	Nv	15 P	5	25		
Inco	Nv	20 P	$2¼	$2½	220	268
IOil A	Fb	47½	$5¾	$6¼		
IOil A	Fb	47½P	170	195		
IOil A	Fb	50 P	255	280	285	7
IOil A	Fb	52½	$3¼	$3½	260	15
IOil A	Fb	52½P	$3½	$3¾	270	5
IOil A	Fb	55	230	255	210	14
IOil A	Fb	55 P	$5½	$6		
IOil A	Ag	40	$9½	$10	$9⅝	35
IOil A	Ag	40 P	10	35	10	186
IOil A	Ag	42½	$7	$7½	$7⅜	17
IOil A	Ag	42½P	15	40	20	100
IOil A	Ag	45	$5¼	$5⅝	$6⅝	760
IOil A	Ag	47½	$3¼	$3½	$3½	47
IOil A	Ag	52½P	$3	340	330	144
IOil A	Ag	55	35	50	40	575
IOil A	Ag	55 P	$5⅜	$5⅞	$6⅛	8
IOil A	Nv	45	$6¼	$6¾	$6½	50
IOil A	Nv	45 P	75	100	$2	5
IOil A	Nv	47½	445	470	$4¾	43
IOil A	Nv	50 P	$2½	270	$2½	266
IOil A	Nv	52½P	340	365	385	37
IOil A	Nv	55 P	$5½	$6	$6	8
I-City	Jn	7½	$7¾	$8⅛	$2⅞	
I-City	Jn	7½P	1	10		
I-City	Jn	10	$5⅛	$5⅜	$4½	300
I-City	Jn	10 P	1	15	75	
I-City	Jn	12½	260	310	285	60
I-City	Jn	12½P	1	10	30	43
I-City	Jn	15	35	60	50	17
I-City	Jn	15 P	1	25	90	11
I-City	Jn	17½		25		
I-City	Jn	17½P	$2	240		
I-City	Sp	7½	$7¾	$8¼		
I-City	Sp	7½P	1	15		
I-City	Sp	10	$5¼	$5⅜	$2¾	8
I-City	Sp	10 P	1	20		
I-City	Sp	12½	295	335	315	283
I-City	Sp	12½P	1	25	20	30
I-City	Sp	15 P	45	70	50	15
I-City	Sp	17½	25	35	25	4
I-City	Sp	17½P	210	$2½		
I-City	Dc	10	$5¼	$5¾	490	15
I-City	Dc	10 P	1	25		
I-City	Dc	12½	335	$3¾	370	129
I-City	Dc	12½P	10	35	65	5
I-City	Dc	15 P	75	90	90	13
I-City	Dc	17½	65	70	45	5
I-City	Dc	17½P	215	265		
K L						
L Mnr	Jn	22½	460	$5	$7	2
L Mnr	Jn	22½P	1	25	70	15
L Mnr	Jn	25	215	$2½	$11¾	
L Mnr	Jn	25 P	5	25	70	111
L Mnr	Jn	27½	20	45	175	4
L Mnr	Jn	30	10	15	75	76
L Mnr	Jn	30 P	$2¾	290	$2¾	64
L Mnr	Jn	32½	1	10	10	255
L Mnr	Jn	32½P	$5⅛	$5½	$5⅝	26
L Mnr	Jn	35	1	15	10	173
L Mnr	Jn	35 P	$7½	$7⅞	$7	4
L Mnr	Jn	37½	1	15	70	120
L Mnr	Jn	37½P	$10⅛	$10½	$9½	6
L Mnr	Sp	22½	$5¼	$5¾		
L Mnr	Sp	22½P	10	35		
L Mnr	Sp	25	340	370	340	16
L Mnr	Sp	27½P	165	190	$2	138
L Mnr	Sp	30 P	$3	330	320	31
L Mnr	Sp	32½P	$5¼	$5⅝	$5	45
L Mnr	Sp	35	25	45	40	137
L Mnr	Sp	35 P	$7⅝	$8⅛	$5¾	3
L Mnr	Sp	37½	10	35	35	59
L Mnr	Sp	37½P	$10⅛	$10⅝	$9⅝	25
L Mnr	Dc	25 P	105	130		
L Mnr	Dc	27½	315	$3½	295	79
L Mnr	Dc	27½P	205	240	75	
L Mnr	Dc	30 P	330	380	$2¾	6
L Mnr	Dc	32½	110	135	155	77
L Mnr	Dc	32½P	$5⅜	$5¾	370	
L Mnr	Dc	35 P	$7¾	$8¼	$7	22
L Mnr	Dc	37½	40	65	110	50
L Mnr	Dc	37½P	$10¼	$10¾		
M N						
Mitel	Jn	5	445	$4¾	435	22
Mitel	Jn	5 P	1	10		
Mitel	Jn	7½P	1	5	5	333
Mitel	Jn	9 P	1	5	5	1115
Mitel	Jn	10 P	40	60	40	85
Mitel	Jn	12½	1	4	10	300
Mitel	Jn	12½P	285	315	$3¼	
Mitel	Sp	5	$4½	485	$5¼	52
Mitel	Sp	5 P	1	20		
Mitel	Sp	7½	215	240	$2½	409
Mitel	Sp	7½P	5	20	10	82
Mitel	Sp	9	105	130	150	252
Mitel	Sp	9 P	25	45	45	156
Mitel	Sp	12½	15	25	20	1778
Mitel	Sp	12½P	290	320	$2¾	2
Mitel	Dc	7	295	310	$3¼	67
Mitel	Dc	7 P	10	35		
Mitel	Dc	8	205	240	245	70
Mitel	Dc	8 P	20	45	85	5
Mitel	Dc	10 P	90	110	90	101
Moore	Fb	25	270	310	$3	5
Moore	Fb	25 P	110	150	125	10
Moore	Fb	27½	140	150	165	12
Moore	Fb	27½P	230	280	240	6
Moore	Ag	18⅜	$7½	$8		
Moore	Ag	18⅜P		10		
Moore	Ag	20	$5⅞	$6⅜	$6	626
Moore	Ag	20 P	1	10	20	
Moore	Ag	21⅜	435	485	470	54
Moore	Ag	21⅜P	1	15		33
Moore	Ag	22½	365	405	$4	31
Moore	Ag	22½P	1	20	65	11
Moore	Ag	23⅜P	5	30	85	60
Moore	Ag	25	150	170	180	137
Moore	Ag	25 P	35	65	110	30
Moore	Ag	27½	35	60	60	34
Moore	Ag	27½P	180	230		
Moore	Nv	21⅜	460	55	$4¾	72
Moore	Nv	21⅜P	1	20		18
Moore	Nv	22½	390	440		
Moore	Nv	22½P	10	35		
Moore	Nv	23⅜	330	370	$3¼	2339
Moore	Nv	23⅜P	25	50	75	9
Moore	Nv	25	$2	230	215	231
Moore	Nv	25 P	65	105	$2	6
Moore	Nv	27½P	$2	$2½		
Nat Bk	Fb	17½P	40	65	335	
Nat Bk	Fb	20 P	110	135	125	20
Nat Bk	Ag	12½	$7⅜	$7⅞	$7⅛	743
Nat Bk	Ag	12½P	5	10	10	230
Nat Bk	Ag	15 P	60	15	60	650
Nat Bk	Ag	17½P	20	25	15	649
Nat Bk	Ag	20 P	60	85	90	97
Nat Bk	Nv	15 P	10	20	25	45
Nat Bk	Nv	17½	$3	315	315	1554
Nat Bk	Nv	17½P	25	50	50	112
Nat Bk	Nv	20 P	85	110	85	23
Nor Tel	Ja	47½	$5½	$5⅞	$6½	10
Nor Tel	Ja	47½P	220	245	245	98
Nor Tel	Ja	50 P	320	340	355	383
Nor Tel	Ja	52½P	465	490		
Nor Tel	Ja	55	$2½	270	290	19
Nor Tel	Ja	55 P	$6	$6½		
Nor Tel	Jy	40	$8⅞	$9⅜	$13¼	30
Nor Tel	Jy	40 P	1	10	20	48
Nor Tel	Jy	42½	$6½	$7	$6⅝	45
Nor Tel	Jy	42½P	5	15	30	208
Nor Tel	Jy	45	440	465	$5⅛	888
Nor Tel	Jy	47½P	70	90	95	865
Nor Tel	Jy	52½P	380	405	440	167
Nor Tel	Jy	55 P	$6	$6½	$6⅝	
Nor Tel	Jy	57½P	$8½	$9		
Nor Tel	Jy	60	5	10	15	958
Nor Tel	Jy	60 P	$11	$11½	$11⅜	5
Nor Tel	Oc	42½	$7⅝	$8⅛	$10⅝	14
Nor Tel	Oc	42½P	45	55	65	52
Nor Tel	Oc	45	$5¾	$6⅛	$6	44
Nor Tel	Oc	45 P	95	115	115	142
Nor Tel	Oc	52½P	435	465	415	10
Nor Tel	Oc	55 P	$6	$6½	$6⅞	8
Nor Tel	Oc	57½P	$8½	$9		
Nor Tel	Oc	60 P	$11	$11½	$8⅞	25
Noran	Fb	12½	390	415	410	102
Noran	Fb	12½P	35	60	45	30
Noran	Fb	15	$2¼	$2½	235	191
Noran	Fb	15 P	105	130	90	33
Noran	Fb	17½	115	130	115	58
Noran	Fb	17½P	215	240	210	267
Noran	Ag	12½	330	355	330	
Noran	Ag	12½P	5	30		
Noran	Ag	15	125	145	130	1771
Noran	Ag	17½P	180	205	185	139
Noran	Ag	20	5	15	10	1959
Noran	Ag	20 P	415	440	$4¼	48
Noran	Ag	22½	5	9	9	998
Noran	Ag	22½P	$6½	$6⅞	$2½	
Noran	Nv	12½	360	385	$4	34
Noran	Nv	12½P	10	35		
Noran	Nv	15	175	$2	190	810
Noran	Nv	17½P	$2	$2¼	290	103
Noran	Nv	20 P	415	440	$5	54
Numac	Fb	12½	170	195		
Numac	Fb	12½P	80	105		
Numac	Fb	15	75	90		
Numac	Fb	15 P	260	285		
Numac	Fb	17½	25	50		
Numac	Fb	17½P	$5	$5¼		
Numac	Ag	12½	80	105	165	34
Numac	Ag	12½P	35	60		
Numac	Ag	15	10	30	30	42
Numac	Ag	15 P	210	235		
Numac	Ag	17½	5	15	50	46
Numac	Ag	17½P	460	485		
Numac	Nv	12½	130	155	$3½	
Numac	Nv	12½P	60	85		
Numac	Nv	15	40	65	160	20
Numac	Nv	15 P	235	260		
Numac	Nv	17½	10	35		
Numac	Nv	17½P	485	$5⅛		
Nva A	Fb	5	165	190		
Nva A	Fb	5 P	10	25		
Nva A	Fb	6	85	95	90	136
Nva A	Fb	6 P	20	45	50	66
Nva A	Fb	7 P	80	115		
Nva A	Ag	5	125	150	140	317
Nva A	Ag	5 P	1	10	10	140
Nva A	Ag	7½	4	6	6	8316
Nva A	Ag	7½P	105	135	150	9
Nva A	Ag	8	3	5	3	1389
Nva A	Ag	8 P	150	175		
Nva A	Nv	5	135	160	120	169
Nva A	Nv	5 P	5	15	15	134
Nva A	Nv	6	55	65	55	1300
Nva A	Nv	6 P	20	40	45	440
Nva A	Nv	7 P	70	95	85	159
Nva A	Nv	8	6	10	10	2906
Nva A	Nv	8 P	150	175	110	
O P						
Oba 01	Jn	77½	$15⅜	$16⅛	$7¾	1
Oba 01	Jn	77½P	1	3	5	408
Oba 01	Jn	80	$13⅛	$13⅜	$12⅞	
Oba 01	Jn	80 P	1	3	1	721
Oba 01	Jn	82½P	1	4	1	1078
Oba 01	Jn	85 P	5	4	5	794
Oba 01	Jn	87½P	2	4	2	1149
Oba 01	Sp	80	$13¼	$13¾	$12⅞	
Oba 01	Sp	80 P	1	20	15	205
Oba 01	Sp	82½	$10¼	$10¾	$10	1
Oba 01	Sp	82½P	10	30	10	964
Oba 01	Sp	85	$8⅛	$8¾	$8½	51
Oba 01	Sp	85 P	20	45	25	259
Oba 01	Sp	87½P	45	60	50	668
Oba 01	Dc	80	$13⅛	$13⅝	$12½	12
Oba 01	Dc	80 P	10	35	15	309
Oba 01	Dc	82½	$10⅝	$11⅛	$13⅛	5
Oba 01	Dc	82½P	35	45	35	510
Oba 01	Dc	85 P	40	65	40	984
Oba 01	Dc	87½P	85	100	115	1164
Oba 01	Dc	92½P	235	260	280	113
Oba 01	Dc	97½	70	95	90	340
Obc 03	Jn	95 P		$5½		
Obc 03	Jn	97½P		$4		
Obc 03	Sp	100 P		$2½		
Obc 03	Sp	105	125			
Obd 04	Jn	82½	$14⅝	$15⅛	$8¼	
Obd 04	Jn	82½P	1	5	25	466
Obd 04	Jn	85	$12⅛	$12⅝	$6⅝	
Obd 04	Jn	85 P	1	10	1	198
Obd 04	Jn	87½	$9⅝	$10⅛	$4½	
Obd 04	Jn	87½P	1	15	5	120
Obd 04	Jn	90	$7⅛	$7⅝	410	
Obd 04	Jn	90 P	1	20	40	126
Obd 04	Jn	92½	$4¾	$5¼	$4¾	7
Obd 04	Jn	92½P	1	5	75	129
Obd 04	Sp	85	$12⅛	$12⅝	$12¼	10
Obd 04	Sp	85 P	1	20	10	105
Obd 04	Sp	87½	$9⅝	$10⅛	$6	
Obd 04	Sp	87½P	15	40	20	38
Obd 04	Sp	90	$7⅛	$7⅝	$7	130
Obd 04	Sp	92½	485	$5⅜	$4½	115
Obd 04	Sp	92½P	55	80	75	40
Obd 04	Sp	95 P	115	140	125	24
Obd 04	Sp	97½	140	165	175	23
Obd 04	Sp	97½P	220	245		
Obd 04	Sp	100 P	385	410		
Obd 04	Dc	85	$12⅛	$12¾	$9	1
Obd 04	Dc	85 P	15	40	$2½	4
Obd 04	Dc	87½	$9¾	$10⅛	$4¾	
Obd 04	Dc	87½P	35	50	55	5
Obd 04	Dc	90	$7¼	$7¾	$7	66
Obd 04	Dc	90 P	55	75	80	34
Obd 04	Dc	92½P	105	130	115	57
Obd 04	Dc	95	335	360	290	23
Obd 04	Dc	95 P	185	210	125	22
Obd 04	Dc	97½	185	210	$2¾	79
Obd 04	Dc	97½P	290	315	305	14
Obd 04	Dc	100 P	445	470	480	
Placer	Jn	20	$3¼	360	$6⅞	

Suite à la page 17

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Cours à la baisse

VANCOUVER (PC) — Les cours étaient à la baisse et une bonne activité régnait, hier à la Bourse de Vancouver.

Les échanges ont porté sur 11,157,970 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
1,12	2,3	
1186,60	11,2	

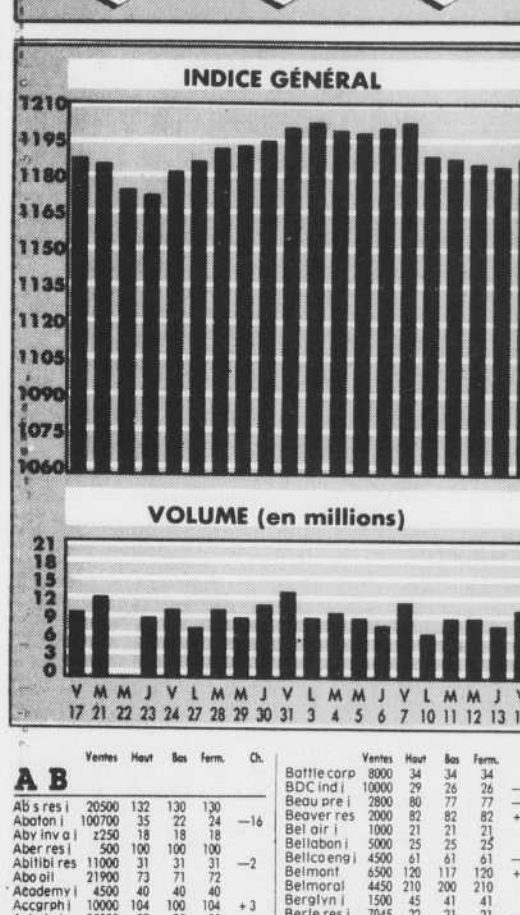

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ab s res i	20500	132	130	130	
Abaton i	100700	35	22	24	—16
Aby inv a i	z250	18	18	18	
Aber res i	500	100	100	100	
Abitibi res	11000	31	31	31	—2
Abo oil	21900	73	71	72	
Academy i	4500	40	40	40	
Accgrph i	10000	104	100	104	+3
Achats i	25000	37	35	35	
Acheron	6000	33	31	31	—1
Acorn res i	3500	20	19	20	
Acqualin i	1000	60	60	60	
Acquest i	17500	85	80	84	+9
Ad dome i	150150	245	170	180	—30
Adams i	57500	125	118	120	+2
Adaptvetc	11500	95	92	93	+3
Admiral i	500	10	10	10	
Adola i	1000	31	31	31	+1
Adriatic rs i	3500	30	27	27	—3
Advnc mrg i	7000	15	15	15	
Adv aero i	500	130	130	130	
Aegis res i	1000	45	45	45	
Aerolift inc	1500	43	43	43	
Alamo dev i	8500	20	20	20	
Alka w d	53500	2	2	2	
Alt Energy	500	$19⅝	19⅝	19⅝	
Alcina dev	12000	42	35	35	
Alice lake i	2500	35	35	35	
All star i	9500	18	15	18	+1
Allure rs i	8000	31	30	31	
Almine i	18000	11	11	11	
Alotta res	5900	49	45	49	—1
Alpha omg i	500	45	45	45	+5
Am mn ws i	4000	11	11	11	
Amazn pete	11000	47	43	45	
Ambraust i	1461	19	19	19	
Ambras w a	4000	2	2	2	
Amble res i	13667	42	40	40	—2
Ambl w i	17000	4	4	4	
Amca res	1000	84	84	84	
Am aquatc i	9000	29	28	28	+1
Amr bdgt i	8000	4	4	4	
Amer micr i	5000	13	13	13	—1
Amer telc i	1100	445	440	440	—10
Ameritex	10500	18	16	18	
Amhawk	13000	19	18	19	
Amir mine i	3500	94	90	94	+2
Amstar i	61500	75	68	75	
Amstar w i	60000	28	24	24	—5
Anchor i	15000	75	70	70	—3
Andaurex	2025	40	38	40	
Androne rs i	1000	35	30	35	
Anglo cdn	3000	52	52	52	—3
Anglo Bom	2000	80	75	75	
Angus res	800	22	22	22	
Ann arbor i	4000	31	30	30	
Ansco bc i	1000	30	30	30	
Applied en i	1000	130	130	130	—10
Aquarius	23000	10	8	10	+2
Arabesqu i	2000	25	25	25	
Arbor res	1000	36	36	36	
Arch dev i	59000	7	6	7	
Arctic Red	5500	30	28	30	
Argenta i	5500	21	20	21	+1
Argyle vnt i	1500	24	21	21	
Aricana i	27000	40	39	40	
Arizona Svr	4700	265	260	260	—5
Ark egy i	2000	15	15	15	—1
Ark la tex i	14000	65	63	65	
Armeno i	5200	160	150	160	+10
Arthurian i	1500	13	13	13	
Ashcroft rs i	2000	15	15	15	+2
Asitka res i	10000	54	53	54	—1
Aspen grv i	z40	36	36	36	
AU res i	19000	42	40	41	+4
Avalanche i	7000	50	45	50	+3
Avalon res i	2000	25	24	24	
Avanc intl i	2000	32	32	32	
Avino mns	3000	235	230	230	
Awesome i	2500	28	28	28	
Averok	20000	6	6	6	
Azure res	700	25	25	25	—5
BC res	10370	244	240	240	—4
BC Tel	1200	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
Baden ex i	13000	18	18	18	
Baha res i	21000	60	56	60	
Bahma i	31300	115	102	110	—5
Balco ind	800	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Banbury	2000	45	45	45	
Banco res i	4900	350	330	345	+20
Bank BC	11620	$5⅝	5½	5⅝	
Bankit res i	6000	30	26	26	—4
Banawest i	6000	48	48	48	—2
Bardine i	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Baroque i	51000	40	37	39	—1
Baroque w i	6000	5	5	5	
Baracuda i	22000	80	75	79	—3
Bart res	1000	95	90	90	
Basin pete i	z127	20	20	20	
Bathurst N	5200	78	78	78	+6
Battle corp	8000	34	34	34	
BDC ind i	10000	29	26	26	—4
Beau pre i	2800	80	77	77	—3
Beaver res	2000	82	82	82	+2
Bel air i	1000	21	21	21	
Bellabon i	5000	25	25	25	
Bellco eng i	4500	61	61	61	—1
Belmont	6500	120	117	120	+4
Belmoral	4450	210	200	210	
Berglyn i	1500	45	41	41	
Berle res i	7045	22	21	21	—1
Bermuda i	22000	42	31	40	+10
Bermda i	2500	76	75	75	
Bermda w i	3500	25	25	25	+3
Big ben i	100	100	100	100	
Bishop i	12550	215	200	200	—19
Bison pete	z134	44	43	44	
Bitec dev i	4000	125	125	125	
Blk diamnd	17500	38	36	36	—2
Blk sheep i	1000	108	108	108	+3
Blk swan i	3000	36	36	36	—4
Blue lake i	33000	29	25	27	—1
Blue ridge i	9000	25	24	24	—1
Bluegrass i	2000	13	13	13	
Bonus pete i	2000	95	95	95	+4
Borkn ind i	13000	102	93	95	—5
Bouldr mt i	7000	20	20	20	
Bowes ly i	2000	18	18	18	
Brace res	1500	40	40	40	
Brahma rs i	5000	35	35	35	
Brazos i	2500	18	18	18	
Breakwtr	500	$6½	6½	6½	+ ¼
Brent res	6200	125	118	118	+3
Bresea i	44000	55	50	51	
Brewmstr i	29100	95	95	95	—5
Brigade i	3500	28	26	28	
Britcol i	4000	10	10	10	
Brit pac i	25700	105	100	105	+3
BRO res i	3500	20	20	20	
Brnco pete i	500	4	4	4	
Brt slbk a	500	60	60	60	
Buena ex i	7000	89	87	89	+4
Bullet gr i	59823	65	60	63	—3
Bunvoro i	1000	40	40	40	—9
Butlr i	33500	106	103	103	—4

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CT explnda	6500	34	29	34	+6
Caara w a i	3500	55	55	55	+5
Caara i	55200	112	105	110	+5
Cal denver i	200	207	207	207	+2
Calaveras i	1000	9	9	9	
Calif silver	1500	$5¾	5¾	5¾	
Callex i	16600	325	300	325	+10
Calypso dv	z234	23	23	23	
Cam net i	14800	200	193	193	—5
Can Am gld	14000	24	22	22	—1
Can Ex res	1000	16	16	16	
Canamera i	3800	135	130	130	—5
Canasi rs i	2500	61	60	60	—3
Canbec res	23000	40	38	40	
Candol dv i	17204	135	127	135	+5
Caneco	110000	90	77	87	+8
Canguard i	500	60	60	60	
Canova res i	5400	158	150	158	—2
Canreos i	13270	70	63	70	+7
Canuck rs i	24800	234	223	227	—5
Capella rs i	70500	41	40	41	+1
Capella w i	1000	10	10	10	
Capilano i	23000	94	92	94	+1
Capri res i	4000	50	45	50	+13
Capricorn i	1000	25	25	25	
Caprk eng	3000	27	26	26	—2
Cap cons i	10000	10	10	10	
Carl creek i	3000	15	15	15	
Carlson i	31400	50	48	50	
Carmac i	5000	20	20	20	
Carrera i	1200	22	22	22	—3
Cascdia i	1000	40	40	40	—5
Cassia i	74000	69	65	65	
Catr egy i	5000	43	43	43	+4
Catlow res i	6500	60	60	60	
Caulfield	4000	35	33	34	+2
Cdn ferrite	1000	53	53	53	
Cdn pawne i	6500	60	55	55	—5
Cdn prem i	15000	125	124	124	—1
Cdn united	4000	180	165	165	—10
Ceasar i	59500	31	24	27	—6
Celebrity i	2000	12	12	12	
Celico Res	8900	103	80	80	—20
Champgn i	2500	16	16	16	
Channel	z125	33	33	33	
Chapel res i	6500	65	55	55	—5
Charimgn i	43000	65	60	63	+3
Charlestn	16000	10	10	10	
Charlim ex i	2000	23	23	23	
Chatwood i	7000	35	32	35	+2
Checkmat i	6000	15	15	15	
Cheryl res i	2100	31	30	31	—4
Cheyenne	5500	38	31	31	
Chimera i	2800	130	125	125	
Chromex	10000	20	18	18	
Churchill i	3000	16	16	16	
Chutine rs i	500	33	33	33	+1
Ciesta i	20000	40	38	39	—1
Claymore	14000	27	25	27	
Clifton res i	500	30	30	30	
Coast rang i	1000	100	90	90	—5
Colby Mns	3600	175	170	170	+5
Cold lake i	1500	32	30	30	—5
Colfax engy	9000	71	67	67	+5
Colony pac	1800	160	160	160	
Colossal en i	2700	100	100	100	
Comanche i	10000	10	10	10	
Comet Ind	500	85	85	85	
Compu sft i	6200	225	214	225	
Concert rs i	12000	320	315	320	+5
Concert r i	7500	49	44	49	—1
Conquest i	100	280	280	280	—5
Cons Barier	6000	145	145	145	
Cons bndry	16500	38	33	33	—7
Cns canarc i	1500	270	270	270	
Cons cima	1500	55	55	55	
Cons cinola	3000	265	255	265	+15
Cons intl pt	808	390	375	375	—15
Cons knoby	21700	95	85	95	+5
C paymstr i	7000	30	25	30	
Cons Rio	2900	26	26	26	+3
Cons svr std	z160	69	69	69	
Con stikine i	2000	20	20	20	
Conscot i	3500	10	10	10	
Consort en i	6300	30	25	27	—1
Contact ven	z200	55	55	55	
Contl silver	7500	110	110	110	
Control i	500	25	25	25	
Copcon yrk	3000	12	12	12	
Corolla res i	3500	75	70	75	+3
Coronado i	1000	44	44	44	
Coronet rs i	1500	95	91	91	
Corporate	6000	8	8	8	—1
Corrie res i	2000	24	24	24	
Cosmos res	18000	23	22	22	
Cous creek i	8000	54	51	51	—3
Crack res i	3000	20	20	20	
Craven res i	2500	85	80	85	
Cream svr	4000	35	35	35	
Crossland	7866	130	115	130	+5
Cruisr mnrl	1000	55	55	55	
Crystl mtn i	2500	49	43	43	—3
CSA mnrl i	3000	58	56	58	
Cube Res	7000	50	43	50	+10
Cumbrlnd i	5000	30	30	30	
Currie i	4000	50	50	50	
Cutlass res i	3000	315	315	315	
Cyrano res i	6300	130	130	130	
D k plat i	6500	26	25	25	—2
Dor Val	7534	115	115	115	+5
Dafrev res i	3000	70	70	70	
Dalls env h	100	160	160	160	
Dankoe mn	1060	65	65	65	
Dawson i	1000	80	80	80	
De baca rs i	5000	28	28	28	
Dep sth i	55500	40	36	39	+4
Deex res i	20500	48	43	45	—4
Del norte i	10500	24	20	24	
Delaware i	17500	40	36	38	+1
Diana res i	10000	25	25	25	—1
Diatec res	34500	32	29	32	
Dibi res i	25100	112	107	112	—1
Diplomat i	25000	60	50	54	+6
Discv gld i	15000	70	66	70	+5
Diversifd i	2800	115	110	110	—5
Dolly vrdn	z25	35	35	35	
Dolphin i	13500	40	38	40	+3
Dolphin w i	24500	5	4	5	
Draw res i	37801	225	180	225	
DRC res	1000	50	50	50	
Du well i	18500	89	85	85	—5
Dual Res	20300	270	260	260	—10
Duck bk i	68825	140	131	135	—5
Duke mnr i	34000	83	70	70	—11
Duncn gld i	3700	30	28	28	—2
Dunganon	2000	30	21	21	
Duration i	9000	13	11	11	
Dusty Mac	700	141	141	141	—4
Dynamic i	1000	42	42	42	
Dyntrncs ls	1000	55	50	50	—10

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ELE egy i	500	18	18	18	
Eagle ridg i	1000	31	31	31	
East west i	1000	118	115	116	
Economy	500	40	40	40	
Edgewatr i	2000	76	76	76	—1
El camino i	15700	151	141	145	—1
El paraiso i	13000	23	20	23	
Eldon res i	2000	17	17	17	—5
Electra nw i	4000	40	40	40	
Electra i	123300	53	45	52	—1
Elektra pw	1000	25	25	25	
Elite res i	2500	75	75	75	—5
Emrald isl i	6000	44	44	44	
Emrld lk i	8100	220	210	220	+10
Emrl lk w i	6500	40	35	35	
Energex	35900	104	96	99	—3
Energex w	2000	31	31	31	
Enexco intl i	1063	170	160	160	—10
Enfield i	23000	71	70	70	
Epic res i	7000	89	83	89	+3
Epoch cap	z50	88	88	88	+16
Equinox i	1000	51	51	51	+1
Erickson	600	400	400	400	—10
Esperanza	1100	72	72	72	—2
Essex i	1000	65	65	65	—6
Europete	600	145	140	140	—10
Everest rs i	2500	175	175	175	—5
Expo oil	3000	8	8	8	—1
ES Res i	2500	40	40	40	
FM res i	1500	75	75	75	
Falcon res i	3000	15	15	15	
Ferber i	2000	40	40	40	—8
Fifth gn a i	1000	15	15	15	
First cdn i	11950	155	146	146	—4
First dy a i	13000	66	65	65	—1
First gen i	10500	170	161	165	+5
Five M rs i	605	35	35	35	
Fleck res	4500	66	65	65	
Fleetwood i	1500	59	59	59	—1
Flow res i	5500	55	54	54	+4
Folkeston i	2000	55	55	55	
Foremost i	16000	45	40	45	+4
Fort knox i	13000	58	54	55	+3
Forty ninr i	1000	7	7	7	
Forum Res	2000	19	19	19	
Freeport i	33200	115	95	114	+19
Freeway	7300	60	55	56	—1
Frontnd i	2000	22	22	22	
Fury exp i	6000	55	55	55	
Futurity	3000	27	26	27	
Futurtek i	5000	52	51	52	+1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	9100	$8⅝	8⅝	8⅝	
Galit res i	2000	30	30	30	—1
Gallagher i	9500	30	27	30	+2
Gallant i	z307	28	28	28	
Gamin i	28500	78	75	75	—3
Gator res i	23000	15	15	15	
Gazelle i	1000	44	44	44	
Gen system	500	85	85	85	—5
Genesis i	10500	32	30	32	
Genex res i	26000	20	19	20	—5
Genoveva i	21000	38	37	37	
Geo data i	1000	26	26	26	+5
Geodome	3500	100	100	100	
Giant bay i	2500	280	280	280	+5
Giant Piper	250	100	100	100	—10
Giant Reef	300	355	355	355	
Gladiatr i	3000	21	21	21	
Glenvet i	8500	73	71	73	—2
Glenvet w i	7000	20	20	20	—5
Glow res i	64500	64	52	62	+5
Goldmark	5000	25	25	25	
Gld seekr i	29000	19	18	19	
Gold std	1000	35	35	35	
Gld medal i	2000	30	30	30	
Goldbelt	1500	79	79	79	
Goldbrae i	21500	125	116	118	—5
Gldn br i	24500	150	140	140	+10
Gldn cd i	26650	125	70	70	
Goldn coin i	5000	50	48	50	+3
Gldn crwn i	2500	45	45	45	
G dawn i	1500	25	25	25	
G dawn w i	1500	4	4	4	
Gldn hind i	3000	35	30	30	
Gldn hope i	1000	43	41	43	
Gldn ky i	20000	70	66	70	
Gldn knight	7500	$5	5	5	— ½
Goldn lion i	25200	450	440	450	+10
Gldn north	3834	135	135	135	
Gldn pyrm i	1000	35	35	35	
Gldn rim i	13000	65	61	62	—3
Gldn scept	3000	$7⅛	7	7	
Gldn seal i	4500	20	20	20	+1
Gldn shld i	28500	69	59	59	—4
Gldnbel res	79700	165	160	165	+5
Gldnbel w	18000	30	29	29	—1
Goldera i	500	85	85	85	
Goldfever i	2500	43	40	43	+3
Goldfinch i	2000	19	19	19	
Goldpc inv i	500	22	22	22	—1
Goldrich	157900	35	33	33	—2
Goldsil i	4000	70	60	60	—5
Goldstack i	200	135	135	135	—5
Gldstm i	20600	260	235	260	+10
Goldwest i	14500	65	65	65	—3
Goldwinn	8300	51	50	50	—5
Good hope	1000	185	185	185	—5
Gordon i	4500	9	9	9	
Grd canyn i	1000	20	16	16	
Grnd frk i	500	100	100	100	—13
Grand ntl i	5500	47	45	45	—8
Grnd ntl w i	2000	5	5	5	
Grandvw i	10100	265	260	260	
Granvil i	19700	184	171	171	—9
Green valy i	9000	15	15	15	—1
Greenstn i	8000	56	50	50	—5
Greenwell i	2000	21	21	21	
Greary ind	300	350	350	350	
Greyhawk i	11000	26	25	26	—1
Groton i	1500	40	40	40	
Gulf titan i	200	275	275	275	
Gyro egy i	13300	43	32	32	
Htr ind i	2300	360	360	360	+5
Hallmark	27000	49	45	45	—1
Hambr i	16500	29	29	29	—1
Happy res i	12000	42	42	42	+2
Hardy intl i	6000	32	30	30	—2
Harlin res	1900	65	65	65	
Harwin ex	4000	35	35	35	—5
Haultain i	5000	20	20	20	
Hawksbill i	800	270	270	270	
Heaston i	4500	49	46	46	—4
Hector i	13000	125	125	125	
Helix systm	1000	235	235	235	—5
Hemlo exp i	1000	26	26	26	
Herdis i	11000	79	76	78	
Heritage	7000	57	50	50	
Hi Cor	10300	60	56	56	—4
High rsrv i	6000	77	73	73	—2
High river i	2000	75	75	75	—5
Hiland Crw	z105	52	52	52	
Hillside i	15500	22	22	22	
Hilton res i	300	120	120	120	
Holycrf i	517050	70	56	58	
Homestd i	1500	25	25	25	
Horton i	3000	52	50	50	+1
Hudsn rs i	11000	15	15	15	—1
Humboldt	8500	15	14	14	
Huntngtn i	5000	21	21	21	
Hycroft rs i	58000	85	45	70	+28

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican res i	1000	88	88	88	—2
Ice Station	4000	38	35	35	
Ida may i	1000	55	55	55	
Impala res i	500	30	30	30	
Imp Metls	500	121	121	121	
Indn rv i	14000	70	60	60	—10
Indigo tech	3500	101	101	101	—1
Inlnd recov	39000	145	139	145	+5
Inlet res i	1000	40	40	40	
Inter globe	10700	110	100	101	—3
Intr oceanc	19600	95	90	95	+1
Intr pac i	1000	50	50	50	—2
Intr pac w i	4000	7	7	7	
Intraction	4483	35	31	35	
Intrcn dta i	3000	150	150	150	
Interlake	13100	135	132	135	
Interquest i	2000	45	45	45	
Interstrat i	13200	50	50	50	+4
Intl belvu i	2834	43	40	40	
Itl Brnmac	14500	26	25	25	
Int cherok i	5000	40	35	35	
Intl dmascs	27000	68	60	65	+5
Intl domst i	16000	55	55	55	
Intl hrs	3710	410	400	410	
Intl maggie	21100	38	32	32	
Intl march	1099	52	52	52	
Intl megain	3800	32	32	32	
Intl pac cyp	500	35	35	35	
Intl pharm	2400	120	110	120	
Intl phs i	11700	45	40	45	+10
Int phnx en	24000	20	19	20	+4
Intl prism	2000	40	40	40	
Intl ryln i	10400	39	37	37	+1
Int shasta	7500	20	18	18	—3
Intl tillex i	1000	400	400	400	—10
Intl troin i	1400	30	30	30	
Intl turbne i	5700	62	60	60	
Intl vrfc i	10450	495	480	485	
I wstwrd	15000	27	25	25	—3
Intl wildct i	2000	25	25	25	
Intl wldrse i	1375	30	30	30	+2
Iona ind	3700	75	72	72	
Iris res i	4500	31	30	31	
Iron horse i	21000	125	116	120	
Islnd cnyn i	12501	35	32	35	
Island mn i	3000	60	60	60	+5
Ivory oils i	500	37	37	37	
Jalna res i	28000	17	13	14	—1
James ind i	1000	130	130	130	
Jarvis res i	1000	64	64	64	—1
Javelin int	11495	220	210	220	
Jetta res i	3500	72	70	70	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KW res i	4000	54	54	54	—1
Kamlode i	38000	64	60	60	
Kenar res i	2000	14	14	14	
Kengate i	11000	42	36	42	
Kerf petro	z350	11	11	11	
Kerrisdal i	22931	125	115	115	—10
Kerry mng i	5200	93	92	92	—3
Kettle river	1000	109	105	109	+7
Kidd res i	2000	26	26	26	+2
Kilembe i	22500	72	68	68	—2
Killick gld i	500	30	30	30	—2
Kinai res i	16200	33	29	29	—4
King sol i	500	95	95	95	
Kingdom i	4000	9	7	7	
Kleenakln i	1000	60	55	60	
Knie res i	3500	39	38	39	—1
Kobold res i	400	117	117	117	—3
La Teko	14100	145	140	140	—5
Lancstr i	5000	190	190	190	
Lndmr i	42300	60	60	60	+4
Lansco res	500	40	40	40	
Lansdown i	4200	57	57	57	
Laredo pet	1000	20	20	20	
Laurel ex i	2000	87	85	87	—3
Lazurus i	500	47	47	47	+2
Leo res i	7500	46	46	46	
Lev scntfc i	1800	255	250	250	—5
Levengd i	4800	100	95	100	+1
Levon res	6265	495	490	495	+5
Levon w	600	200	200	200	
Lifetrnd i	2800	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Lightng i	2000	45	40	40	—5
Lincoln	1000	116	116	116	
Lintex min i	4000	45	44	45	+1
Little bear i	500	36	36	36	+1
Loadmstr i	40300	170	166	168	—2
Lockwood	2400	50	50	50	
Lode res i	12000	95	95	95	
Lodestar i	1500	11	11	11	
Lodi mtls i	3500	22	22	22	
Logan i	3700	40	40	40	—5
Lone star	5000	10	9	10	
Longboat i	26000	22	18	20	—1
Loredi res i	16000	20	18	19	—2
Lost lake i	2000	330	330	330	—15
Loyalist rs i	8200	106	100	100	
Lundin exp i	5000	125	125	125	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am res	1600	65	65	65	+2
Maclan exp	21500	53	47	50	+1
Macmilln e	5000	35	35	35	
Magellan i	500	140	140	140	+6
Magic 3 i	23500	30	25	30	
Magnus rs i	1000	125	125	125	
Mahogany i	14500	128	122	126	+3
Majestic i	31200	10	10	10	+3
Majesty rs i	2500	10	10	10	+2
Majortec i	1000	28	28	28	+4
Malrtic hyg	1400	$13⅝	13⅝	13⅝	
Mandarin	11015	220	215	215	
Mandusa i	59000	168	160	165	
Mansn i	19500	60	55	60	+5
Maple leaf i	1000	21	21	21	—2
Maple tec i	9000	105	91	91	—19
Maralgo i	6000	75	72	72	—10
Marathon i	4000	18	18	18	
Marge Entr	500	25	25	25	
Mariah res i	4500	53	53	53	+2
Mariah w a	2000	5	5	5	+1
Marietta	2000	28	28	28	
Marilyn res	1000	26	26	26	
Mark V	500	26	26	26	
Marketfax i	4000	17	17	17	
Martel oil i	10000	31	30	30	—3
Massive en i	1200	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Master i	7500	88	87	87	—1
Master w i	9000	38	37	37	—1
Maxim dv i	2500	40	40	40	
Maymac	3518	220	210	220	+8
Mconl Peel	3000	14	14	14	+1
Mckinney i	3000	13	13	13	
Media a i	3000	21	15	15	—7
Melinga i	500	240	240	240	—5
Menika i	1844	48	45	48	+3
Meridor	1433	32	32	32	—3
Merit res i	6000	77	70	70	—4
Metoil rs i	5800	47	42	47	
Michael rs i	1000	21	u21	21	
Micron i	300	220	220	220	+20
Mid Mtn	20000	9	8	8	
Mid canada	2000	27	27	27	+2
Middlegat i	2000	21	21	21	—3
Midland i	38000	75	73	73	—2
Mignt sftwr	15100	270	245	250	—10
Mineta i	20000	28	27	27	—1
Mirmr ey i	2000	34	34	34	
Mischief i	27500	95	95	95	
Mistral res i	2500	18	17	18	—6
Malco ind	3000	6	6	6	
Moly mite i	7500	7	7	7	
Monica res i	6500	35	32	35	+3
Mona gld i	32900	96	87	94	+4
Monogrm	2500	190	190	190	
M chris i	12900	250	215	250	+25
Morgain i	2000	25	25	25	
Mtn West	9000	45	43	43	—2
Mt Calvery	7500	60	59	60	
Multinatnl i	6000	46	46	46	—4
Mundee mn	4000	25	25	25	—5
Murgold i	25000	41	40	41	
Mustang i	13000	83	65	83	+13
Musto Ex	19800	445	440	440	—10
Nakusp rs i	2000	35	35	35	
Nalos mng i	500	26	26	26	+2
NCA Mnrl	3000	295	290	290	
Needle pnt i	5000	38	37	38	
Neptune i	2000	26	26	26	
Neti Tech	6100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Nevada i	45000	40	30	40	+20
Nevcal res	10000	15	15	15	
New begin	12454	103	100	102	+2
New cinch	5600	10	9	10	—1
N goldcor i	1461	29	29	29	
New nadina	2000	45	45	45	
New Penn	1100	125	125	125	—5
New pionr i	6267	15	15	15	
New ridge i	69000	82	78	80	
N strategic	3812	115	106	115	+5
Nwbry i	10000	66	55	66	+16
Newfields i	6600	185	180	185	+5
Newhawk	500	35	35	35	—1
Newline rs i	2000	12	12	12	—3
Nexus res	1600	$6	5⅞	5⅞	
Nickling	14600	26	25	25	
Night hwk i	7400	270	240	260	+28
Noble peak i	2000	33	33	33	
Nor con i	163685	75	60	67	+8
Nor Quest	3000	65	65	65	+5
Noramex i	3000	20	20	20	
Norco res	1050	18	18	18	
Norfolk pt i	4500	19	19	19	
Nrman i	13000	30	30	30	
Normine i	3200	130	130	130	+5
Norsat intl	500	390	390	390	
Norsmont	2000	55	50	55	+5
Nortek En	10000	36	35	35	+5
NA Power	16500	17	16	16	—1
Northair	2500	200	195	200	+15
Nth horzon i	500	8	8	8	
N dynasty i	7000	160	160	160	
Nth eagle i	1500	11	11	11	
Nu pacific i	35000	42	40	41	+1
Nu start i	1000	26	26	26	+1
Nucal res i	740	22	22	22	
Nuspar w	11000	15	13	13	—2
Nuspar res	12000	45	41	42	—4

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OP res i	10000	35	35	35	
Ohara res i	6000	44	42	42	
Odysey i	665000	52	46	48	
Odsy w i	165000	12	7	10	
Ohio res	1500	23	23	23	
Omab i	500	16	16	16	
Omni Res	16500	92	87	92	—1
Orbex Mnrl	500	70	70	70	+5
Orsina i	1000	32	32	32	
Oscar res i	55500	49	42	49	+5
Osec A	4000	45	42	45	
Osler res i	2000	53	52	52	
Outland	3000	50	40	40	
PTP Res	2500	65	65	65	
Pace II i	5000	15	15	15	
Pac aqua i	12700	300	290	300	+10
Pac cncd i	23900	245	240	245	+10
Pacif ridge i	1000	20	20	20	—1
Pacific rm i	500	20	20	20	—1
Packard	1000	26	26	26	—3
Pak man i	600	110	109	110	+10
Pan Amr	500	150	150	150	—10
Paramnt i	26100	$8	7½	7⅞	+ ⅛
Parmnt w i	3600	380	370	380	+20
Parlar res i	10700	325	300	325	+25
Pecos i	2000	202	202	202	
Permian i	74000	157	135	148	+13
Perron gld i	2000	70	70	70	+3
Petrobotic i	1000	51	51	51	
Petrogold i	2500	85	85	85	
Petromet i	8000	143	138	143	+2
Petrostat i	500	10	10	10	
Petrotex i	1500	8	8	8	
Pezcrona w	31790	$6⅛	5⅜	6⅛	+ ⅞
Phillip rs i	8000	16	16	16	
Picdly i	3500	20	20	20	—2
Pilgrim	18000	55	55	55	
Pine bell	1000	17	15	15	
Pinto mlr i	4000	420	400	420	—5
Pioneer ml i	2100	120	115	120	+5
Pipeston w	1700	167	167	167	—1
Pirate gold i	3000	91	91	91	—1
Plains P	1500	92	92	92	
Player i	26000	24	24	24	+2
PM ind i	11000	25	25	25	
Pndrsa vn i	500	61	61	61	—4
Poney i	20500	11	10	10	
Potter B	z1	180	180	180	
Praxis res i	4000	99	95	99	
Prescott i	700	240	240	240	+5
President i	2000	40	40	40	+3
Pride res i	2000	15	15	15	
Primont i	4300	68	66	66	—4
Primrs i	11500	65	60	64	—3
Princetn i	1300	435	425	435	
Prominnt i	2000	42	40	42	—1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quartz i	1500	35	35	35	—3
Qued rs i	12100	28	25	28	+2
Quest egy i	1000	90	88	88	
Quinterra	5000	35	35	35	
Quinto Mng	1000	70	70	70	
RCJ res i	4000	19	19	19	+1
Rado reef i	3025	14	13	14	
Rafael res i	1000	40	40	40	—3
Rainex i	10500	37	35	35	—3
Rainier egy	15500	7	6	7	
Ralegh i	1000	35	35	35	—1
Ramcor rs i	1100	35	35	35	
Ramm vntr	7500	69	66	66	—3
Rampart i	17000	50	40	45	+5
Rapid cdn i	10000	43	43	43	
Ravenroc	1000	45	45	45	
Rea Gld	4500	91	90	90	
Reako Exp	6000	25	25	25	
Reba res i	2500	125	120	125	
Reg res i	8500	81	80	81	
Reguls i	33700	285	277	280	+3
Rewrd rs i	1000	26	26	26	
Rexplore	z440	40	40	40	
Rhyolit rs i	20000	53	50	53	+4
Rich hill i	6000	36	34	34	
Rich res i	4500	48	46	47	
Richprt rs i	9595	305	285	305	—5
Rideau i	19500	17	15	15	
Ridgecrst i	1500	35	35	35	
Rio blanco i	7000	70	67	70	+5
Rio sierra i	14200	42	38	42	+2
Ripple res i	1000	23	23	23	+2
Rockmstr i	2000	160	160	160	+10
Rocky Mtn	18500	70	70	70	
Rococco i	23500	22	19	19	—1
Roddy res i	1000	55	55	55	
Rodeo res i	28000	35	34	34	—1
Roller res	15200	145	141	145	+5
Romex i	15000	17	13	15	—2
Ronrico	3000	40	38	40	
Rovex gold	1000	275	275	275	
Rule i	22300	110	90	99	—11
Ruskin Dev	5350	70	70	70	
Ryan egy i	4000	39	39	39	+3

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable res	1000	120	120	120	—5
Samsn gld i	750	21	21	21	
Sands mls i	4000	195	192	195	+5
Santa Sar	z200	28	28	28	
Santana pet	20000	24	20	22	—3
Saturn Res	23900	130	110	120	—38
Saxton Ind	500	290	290	290	
Scher egy i	2000	56	56	56	—1
Score res i	1500	18	18	18	—7
Scotia res i	15500	48	45	48	+3
Scottie gld	z300	70	70	70	
Sea gold i	12500	11	10	11	—1
Seastar i	12500	32	31	32	
Seawind rs i	1000	7	7	7	
Seminole i	3000	50	50	50	
Sequoia rs i	2500	110	109	109	
Seymour i	2700	125	115	115	—7
Shakw i	59900	117	95	105	+6
Shannoc a i	5500	84	80	80	—3
Shebndwn i	3100	155	145	155	
Sheen mnr i	6000	70	65	68	—2
Shima res i	1000	10	10	10	
Sholia res i	24000	49	46	46	—2
Sienna res	2000	53	53	53	
Signet rs i	10000	30	28	30	
Svr acorn i	2000	8	8	8	
Svr hart a i	10850	$14½	13½	14½	+ 1½
Silver hill i	9333	59	51	59	
Svr princss	6500	24	24	24	+1
Slvr rdg i	25000	45	41	41	—2
Silver Tusk	7500	17	15	15	
Silverado	1900	205	200	200	
Silverside i	300	100	100	100	
Simpatico i	3000	45	40	40	—8
Skeena res i	2000	42	42	42	—1
Skelly res i	1000	33	33	33	
Skylark rs i	14000	72	68	68	—2
Skyline exp	5000	79	79	79	—5
Skyrocket i	32000	38	34	37	+3
So lumnair i	z40	58	58	58	—4
Sohio exp i	1500	17	17	17	
Sth atlantic	1500	30	26	26	—4
Sw gold i	55500	80	75	75	
Sthn star i	1400	115	110	110	—8
Sthwst tec i	24500	125	118	125	
Sthwt w i	13500	25	24	24	—3
Sovrgn Mtl	1500	28	28	28	
Spartan i	45200	225	200	225	+25
Spectrum i	4000	8	8	8	
Spencar i	100	100	100	100	—2
Spirit pete i	6500	49	42	42	—7
Springbrd i	2000	35	35	35	
St george i	2000	34	34	34	—1
Stabell res	15000	55	51	55	+2
Stackpool i	4000	25	25	25	+7
Starburst i	1000	12	12	12	
Starfire rs i	17200	87	85	87	+3
Starlight i	4500	16	16	16	
Stateside	500	35	35	35	
Standrd gld	13200	29	29	29	+1
Sterling	162500	75	52	70	+18
Stornawy i	5500	30	30	30	
Stralak i	5500	68	66	66	+1
Strata en i	4000	25	25	25	
Stray hors i	1000	39	39	39	
Stryker i	20300	280	260	280	+18
Suez pete i	2500	40	40	40	
Sunatco de i	3000	26	26	26	
Suncoast	500	25	25	25	
Sundance i	28000	10	10	10	—1
Surinam i	15500	58	56	56	—2
Sutherlnd i	5000	23	21	23	
Sutton res	4500	45	42	42	
SXT res i	3400	215	207	215	+5
Sydney Dev	6500	30	29	29	
TRV Mnrl	14000	291	280	280	—10
Taina gold i	6500	28	27	28	—2
Tajee res i	1666	43	43	43	—7
Tally ho i	6500	60	60	60	
Tamara rs i	1500	17	17	17	
Tamavac i	500	90	90	90	
Tandem	19300	kk	220	224	+4
Tanker oil	z250	32	32	32	
Tanos petr i	3900	25	25	25	
Tantalus i	13100	67	62	62	—5
Target res i	1000	45	45	45	
Tarn pure i	13333	245	235	240	—7
Tashota np i	3400	110	110	110	
Taurus A	51000	95	85	90	
Tay Rvr	2000	30	30	30	
Teeshin rs i	11500	70	69	69	—1
Tegra ent i	5000	40	35	35	—5
Teletec dv i	1000	75	75	75	
Telstar i	18000	72	70	70	
Templar i	5500	10	10	10	
Tenaion	2000	26	26	26	+1
Tenquil rs i	26000	35	30	30	
Terato	10000	24	24	24	
Teriton res i	3500	25	24	25	
Terra mine	100	195	195	195	
Tera nv i	131000	124	92	120	+28
Terrace i	20500	52	48	48	—2
Terramar	13118	132	129	130	—3
Teton res i	6000	72	70	70	
Texas north	1000	60	60	60	—4
Texas pt i	1000	130	130	130	+5
Texpez oil i	23000	50	49	50	
Thrust res i	10000	30	30	30	+2
Thrust w i	20000	4	4	4	
Tiara res i	5000	35	33	35	
Tickr tape i	500	55	55	55	
Tillicm gd i	3600	100	100	100	
Tinto gold i	2000	22	22	22	+1
Titan res i	2000	40	40	40	
Tonopah i	36000	34	29	31	+4
Topaz exp i	2000	80	75	75	—5
Tor cal res	11100	90	89	90	
Torex i	15000	45	40	40	—7
Torhsn i	11000	61	60	61	+1
Torrent res	1440	80	80	80	
Totem ind i	2900	41	40	40	
Tournigan	500	90	90	90	—5
Trac res i	3000	45	45	45	+5
Tracan oil	3500	12	12	12	
Tracer Res	10000	11	11	11	—1
Trader res i	2500	80	75	80	
Trns atlnt i	8500	150	140	140	—10
Treasur isl i	4500	67	67	67	—3
Tri basin	7000	70	67	70	
Tri pac i	3000	65	63	65	
Tri Star	36400	140	125	140	
Triactor i	84500	76	60	60	—12
Trident Res	1000	32	32	32	—1
Trigon tec i	16400	50	45	47	+2
Tripl crown	13000	9	8	8	—1
Troudor i	5000	25	25	25	
Tu tahl i	32000	55	52	52	—3
Tugold i	20333	60	59	60	
Tundra gld	1100	61	61	61	—2
Tungo res i	16500	18	16	16	
Tunstall i	500	35	35	35	
Turnr egy i	6500	52	46	46	—4
Twin eagle	4200	45	40	45	
Tylox res i	3500	140	140	140	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umberto w i	500	3	3	3	
Unicorn rs i	6500	58	50	58	
Utd Cambd	18000	95	94	94	—1
Untd gunn i	23700	45	40	45	+2
Utd Hearne	16400	300	280	300	+35
Utd homes i	3790	30	30	30	+9
Utd kngd i	4750	29	29	29	
Ut leadr i	17900	105	100	100	
Utd librty i	500	115	115	115	—5
Utd mng i	2616	105	104	105	+5
Utd Rayore	700	200	190	200	
Utd Westld	3000	26	26	26	+3
Univex i	19500	34	28	28	
Us precious	1000	290	280	280	—15
Vanstates i	4000	15	15	15	
Vanterra	1000	65	65	65	
Vanwin rs i	6500	51	48	48	—3
Varitech i	7000	25	25	25	
Velvet i	10000	40	36	40	
Ventex en i	5000	10	10	10	
Verdstone i	3900	215	210	210	—5
Vermilion i	500	32	32	32	
Veronex	11900	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Veronx w	5300	119	115	115	—10
Victoria rs i	5500	31	29	31	+1
VIP dynty i	87500	14	11	11	—2
Viscount	4500	74	70	74	+4

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res i	13000	35	33	35	—1
Warstar i	8000	40	37	37	—1
Warstar w i	3000	8	8	8	
Waterloo i	2000	25	25	25	
Wavecrest i	3800	240	235	240	+5
Weaco Res	5450	65	60	65	+5
Wenatch i	5000	15	15	15	—1
Wescan i	7500	35	31	31	
West dlta i	500	43	43	43	—1
West mar i	39750	139	130	130	—1
West Mr r i	42750	31	27	28	—3
West nors i	4600	155	145	150	
Westam oil i	7500	26	26	26	
Westbank i	1500	450	445	450	+5
Westbrdg i	3500	45	45	45	
Wst allnbee	10000	50	50	50	
West pac i	9000	55	53	53	+1
Wst trnty i	27000	25	25	25	
W tri w i	33500	2	2	2	
Westfort	4500	10	10	10	
Westlake i	2500	190	185	190	
Westunit i	11500	36	35	36	
Westwtr i	1000	290	290	290	
Widescp i	700	162	157	157	—5
Wildfire i	14000	89	83	89	+14
Windarra	2500	80	75	75	—10
Windsor	10000	40	40	40	+4
Winstn i	22800	165	145	165	+15
Wolf rivr i	500	40	40	40	
Wren res i	54400	32	24	24	—12

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York ctr a	z50	455	455	455	
York pet i	7500	49	45	49	
Yucana i	38500	29	27	27	+1
Yucana w i	10000	2	2	2	
Yukon Gold	10000	13	12	12	
Zenco res	77500	38	35	36	
Zone pet	z400	32	32	32	
Zuni egy i	34500	35	30	33	+3
Zurch egy i	1000	40	40	40	
Zytec comp	7300	355	335	335	—20

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER — 0,21 — 73,11 — CENTS US

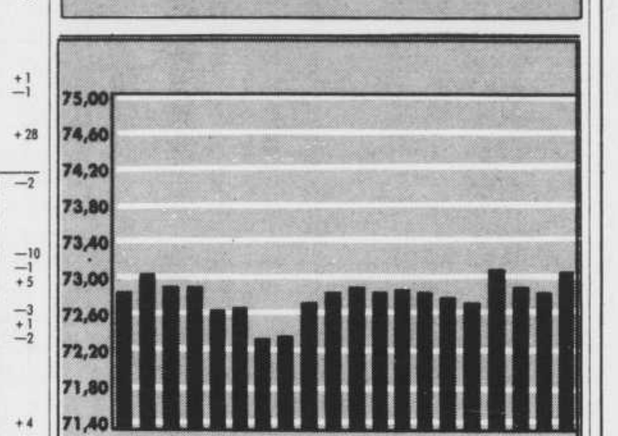

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	mar.	414.20	412.67	3.28
Revenu du travail (millions $)	mar.	19,756.0	19,565.3	7.28
Personnes occupées (en millions)	mai.	11.41	11.01	3.6
Chômeurs	mai.	1,329,000	1,437,000	−8.97
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	mar.	3,275.6	2,970.2	−3.65
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	avr.	126.2	125.7	3.87
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	avr.	95.3	95.2	−.21
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	avr.	223.2	223.1	2.15
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	avr.	158.6	158.2	−3.62
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	avr.	317.8	317.6	2.35
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	mar.	1,184.8	2,788.7	5.23
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	avr.	11,714	32,715	6.94
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	déc.	5,008	57,370	28.1
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	fév.	10,123.0	21,013.9	10.03
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	mar.	7.0	20.4	−10.5
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	avr.	10,360	31,141	11.86
Importations, base balance des paiements (millions $)	avr.	−8,907	−32,581	9.61
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	avr.	22.6	84.0	2.63
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mar.	1,295.9	3,589.5	−4.7
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	mar.	849.1	2,188.2	8.40
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,930.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	avr.	2,029.5	6,126.3	21.46
Ventes au détail (millions $)	mar.	9,971.9	26,955.2	8.49

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

Fruits

Pommes McIntosh, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Cortland, atmosphère cntrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix de gros aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Asperges: $15.90 à $17.75 la caisse de 11 lb.

Betteraves: moyennes, $5.50 à $6.00 le sac de 12 sachets de 2 lb; $5.00 le sac de 25 lb.

Choux rouges: $6.10 à $6.25 la caisse de 12 unités.

Ciboulette: $4.65 à $5.75 la dz de paquets.

Endives: $8.25 à $9.05 la caisse de 5 lb.

Epinards: $6.50 à $7.50 les 12 pqts de 10 on.

Laitue Boston: $6.00 la caisse de 12 unités.

Laitue frisée: $4.75 à $5.00 la caisse de 24 unités.

Laitue romaine: $5.75 à $7.50 la caisse de 16 unités.

Oignons à bouillir, $0.90 à $1.00 les 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, $4.35 à $5.25 le sac de 50 lb; $5.50 à $6.25 24 sacs de 2 lb.

Oignons verts: $10.25 à $10.65 la caisse de 4 doz.

Panais: $6.50 à $6.90 pour 12 sacs de 1 lb.

Poireaux: $4.00 la botte de 12 un.

Radis: $5.25 à $5.75 les 3 doz de pqts.

Radis: $4.40 à $5.00 la caisse de 30 pqt de six onces.

Rhubarbe: $2.50 à $3.00 la botte de 12 pqts.

Rutabaga: moyen, $7.25 à $7.50 le sac de 50 lb.

Pommes de terre: brossées, $5.90 le sac de 50 lb; $2.30 à $2.75 le sac de 20 lb; $6.35 à $7.25 cinq sacs de 10 lb.

Pommes de terre rouges: 10 sacs de 5 lb, $7.50 à $8.50; 5 sacs de 10 lb, $6.50 à $8.00.

Sirop d'érable pur: $23.35 à $26.00 les 8 canettes de 540 ml.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 39-100 et cotait $1.3678 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 63-100 à $1.7310.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 21-100 à $0.7311 mais la livre a perdu 1-10 à $1.2655.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Rang	Oc	5 P	3	582	50	$4½
Roy Bk	Ja	27½	5	12	385	$30¼
Roy Bk	Ja	30	59	507	$2	$30¼
Roy Bk	Ja	32½	103	128	90	$30¼
Roy Bk	Jy	27½	5	1537	255	$30¼
Roy Bk	Jy	30	120	2628	75	$30¼
Roy Bk	Oc	27½	5	154	340	$30¼
Roy Bk	Oc	32½	1771	2396	50	$30¼
S T						
Segrm	Ja	52½	10	38	$7⅝	$55¾
Segrm	Jy	55	3	617	205	$55¾
Segrm	Jy	57½	5	434	90	$55¾
Segrm	Jy	57½P	10	140	190	$55¾
Segrm	Jy	60	4	715	55	$55¾
Segrm	Oc	55	5	212	390	$55¾
Segrm	Oc	60	20	478	185	$55¾
Shell C	Fb	25 P	6	6	125	$26⅝
Shell C	Fb	27½	5	32	260	$26⅝
Shell C	Fb	30	2	73	130	$26⅝
Shell C	Ag	22½	5	233	420	$26⅝
Shell C	Ag	27½P	16	421	155	$26⅝
Shell C	Nv	27½	3	390	180	$26⅝
Shell C	Nv	30	2	324	95	$26⅝
Stlco A	Ag	20	3	1520	90	$20¼
TIX	Jn130		65	207	$5¼	$135⅝
TIX	Jn130	P	10	524	1	$135⅝
TIX	Jn135		146	1136	110	$135⅝
TIX	Jn135	P	127	578	40	$135⅝
TIX	Jn140		65	604	15	$135⅝
TIX	Jn140	P	15	69	$4½	$135⅝
TIX	Jy130		6	166	$5⅝	$135⅝
TIX	Jy130	P	36	542	30	$135⅝
TIX	Jy135		92	1151	$2½	$135⅝
TIX	Jy135	P	91	649	165	$135⅝
TIX	Jy140		214	1028	85	$135⅝
TIX	Jy140	P	14	65	$5¼	$135⅝
TIX	Ag130		10	27	$6⅜	$135⅝
TIX	Ag130	P	3	3	105	$135⅝
TIX	Ag135		75	178	$3¼	$135⅝
TIX	Ag135	P	1	29	$2¾	$135⅝
TIX	Ag140		120	239	165	$135⅝
TIX	Ag140	P	10	10	$6	$135⅝
Total P	Oc	15	10	231	165	$15⅞
TrAlt A	Fb	27½	20	70	75	$26¼
TrC PL	Fb	27½	3	100	210	$27¼
TrC PL	Nv	25	10	252	$3	$27¼
TrC PL	Nv	27½	20	180	160	$27¼
TrC PL	Nv	30	4	122	85	$27¼
Trion A	Fb	21⅝	3	8	260	$22
T-D Bk	Jn	20	10	1262	$2¾	$22⅞
T-D Bk	Sp	22½	40	288	130	$22⅞
T-D Bk	Sp	22½P	6	11	80	$22⅞
T-D Bk	Sp	25	2	62	30	$22⅞
T-D Bk	Dc	20	20	300	$3¼	$22⅞
T-D Bk	Dc	22½	13	238	185	$22⅞
T-D Bk	Dc	25	22	262	70	$22⅞
W X						
Wcoast	Jn	17½	15	73	30	$17⅞
Wcoast	Dc	20	5	100	50	$17⅞
Wlkr R	Jn	30	12	1306	70	$30¾
Wlkr R	Sp	22½	10	25	$8⅜	$30¾
Wlkr R	Sp	25	20	218	$5¾	$30¾
Wlkr R	Sp	27½	10	471	355	$30¾
Wlkr R	Sp	32½	8	591	65	$30¾
Wlkr R	Dc	27½	40	1551	385	$30¾
Wlkr R	Dc	30	10	908	$2½	$30¾
Wlkr R	Dc	30 P	5	122	115	$30¾
Wlkr R	Dc	32½	8	408	120	$30¾
Total volume			13316			
Total open interest				412229		

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF (9.39)	10.00
Pix Inc	10.13
Dividend	10.03
Rsces Can	10.04
AGF Group	
Amer Gwth	19.28
Cdn Gas Egy	6.99
Cdn Sec Gth	7.17
Cdn Trusteed	4.56
Corp Inv	11.43
Corp Inv Stk	6.66
Gwth Eqty	7.38
HiTech	8.33
Japan	8.96
nMMF 9.42	10.00
Option Eqty	4.61
Special	10.95
Pfd Income	10.14
nAssoc Inv.	6.27
Bolton Tremblay	
Cda Cumul.	13.48
Income Fund	11.04
Intern'tl	16.74
Mny Fd 9.60	1.00
Pld. Rsces	11.34
Taurus	5.03
Calvin Bullock Gr.	
CIF	7.45
American	5.70
Dividend	10.42
Growth	1.99
Income	8.29
ynC. Perm Eq	30.72
Central Group	
yCompound	13.22
yDividend	13.60
yFund 4000	6.52
yInt'l Gwth	8.19
yNat Res Gth	5.65
yNorthern	4.94
yRev Gwth	3.92
yUnivest	6.70
Confed Group	
Dolphin Eqty	8.23
yDolph Mtge	5.23
Cundill Group	
Security	12.52
Value	11.02
ynDvAm Cdn	9.90
ynDvAm US	7.29
ynDvCdn Fd	17.75
ynDv Grd Gld	3.99
ynDv Income	5.91
ynProspector	.89
ynSavg 8.25	10.00
Eaton Bay Group	
Cmmnwlth	9.70
Dividend	6.94
Growth	12.11
Income	4.05
Intern'tl	13.36
MMF (9.07)	10.00
yMortgage	10.27
Viking	13.02
E-P Mny 9.95	100
FutureFundShares	
nCashFund	5.09
nFoodFund	5.24
nGoldenFund	5.28
nLifeFund	5.22
nSilverFund	4.70
nTechnoFund	5.16
nValueFund	5.15
Guaranty Trust Gr.	
ynInv Eqty	20.40
ynInv Income	4.28
ynMortgage	10.73
Guardian Group	
yCanadn	6.21
yComp Trend	10.07
yEnterprise	1.52
yGrowth Fd	22.77
ySTNny 9.11	10.19
yWorld Eqty	6.14
Hume Group	
ynHume Fd	10.19
ynHu. RRSP	10.33
Imperial Group	
yMortgage	10.12
yRealty Gth	10.00
Investors Group	
yBond	4.22
yDividend	8.77
yGrowth	8.77
yIndexed Stk	5.30
yIntern'tl	13.65
yJapan	20.17
yMMF (8.68)	1.00
yMortgage	5.04
yMutual	7.65
yProv Stock	10.45
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	17.60
Jones Heward Gr.	
ynJH Fund	6.50
ynJH Amer	6.24
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 9.06	1.00
nGovt 9.30	1.00
MER Group	
Equity	12.82
Growth	11.91
MMF (9.17)	10.00
ynMKW Lotus	11.67
Montreal Trust Gr.	
ynEquity	26.46
ynIncome	7.72
ynIntern'tl	21.68
ynMortgage	10.20
Morgan Trust	
yGrowth	11.83
yIncome	11.37
yWorldwide	14.07
Mutual Group	
nMMF (8.43)	1.00
Diversifd 25	10.93
Diversifd 40	11.05
Diversifd 55	11.08
Noram Conv	10.58
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressv	38.28
ynDiversifd	39.05
ynFixed 9.70	10.00
ynMortgage	27.12
Principal Group	
yBond	2.94
yCdn Mutual	5.01
yCollective	16.31
yEquity	6.00
yGrowth	7.16
yVenture	8.36
yWorld Inc.	6.67
Prudential Group	
Growth	9.19
Income	5.25
Put Hlth Sci	10.75
ynReal Gwth	10.95
Royfund Group	
nRoyfund	15.98
nRoyld Bond	5.04
Sterling Group	
Equity	6.36
yMortgage	4.86
Templeton Group	
Temp Gwth	13.66
Temp Cdn	4.81
Trimark Group	
Trimark	9.79
Trimark Cdn	9.03
ynWaltaine	43.91
NON-MEMBERS	
ynAltamira Fd	6.51
Beaubran Group	
yHypo	10.50
Inc	7.50
yOblig	9.74
ynCan-Anoes	9.89
yCapital Gwth	8.88
nCapstone	5.70
Co-Op Trust Group	
ynCT Mutual	18.82
ynGrowth	11.23
ynIncome	9.27
CSA Mgmt Group	
Goldfund	4.37
Goldtrust	5.16
Desjardins Group	
yActions	18.40
yHypo	4.44
yIntern'tl	16.24
yOblig	4.62
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	12.59
D K Int'l	17.08
Heritage	3.54
yDomequity	11.80
nFst Cdn Mtg	11.33
yFiscon Fund	7.76
Harvard	15.42
Industrial Group	
CS Mgt 9.14	10.00
Indust Amer	6.24
Indust Div	9.05
Indust Income	9.21
Indust Pens	4.75
Mack Eqty	2.12
Mack Mtg Inc	1.12
yMaritime Eq	4.62
Marlborough	10.38
ynMD Growth	10.52
nNatrusco	30.56
NW Group	
Canadian	7.77
Equity	13.57
yNW Trust Eq	16.75
Pacific Group	
Growth	7.78
Ret Bal.	5.86
US Growth	4.62
PHN Group	
yBond	8.78
yCanadian	15.61
yDiv Income	112.93
yFund	28.05
yPooled	43.05
yRRSP	38.16
PMF Mngmnt Ltd.	
nPension	11.04
nXanadu Fd	9.44
Pret et Revenu	
yAmerican	21.62
yCanadian	9.93
yFonds H	5.20
yRetraite	16.02
Sagit Group	
yCam. Gwth	7.61
yInt'l Engy	3.00
yInt'l Income	4.99
yTrans A	6.52
yTrans B	83.14
yTrans C	13.99
ySyncrovest	6.72
yTradex	6.81
Trust General Gr.	
ynActions	21.09
ynOblig Hypo	9.09
ynHypo	10.60
ynVal Amer	10.62
United Group	
Accumlty	8.95
Accumlty R.	10.27
American	5.22
Cont. Mtge	5.25
Security	4.32
Venture	8.98
Venture Ret.	11.00
Universal Group	
American	8.00
Equity	8.24
Income	4.75
Japan	5.87
Resource	6.12
yWestern Gwth	4.02
U.S. FUNDS	
Dreyfus Group	
Dretus Fd	12.67
Neuberger Berm:	
Manhat	7.61

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES — 0,077 — 6,237 — EN $ US

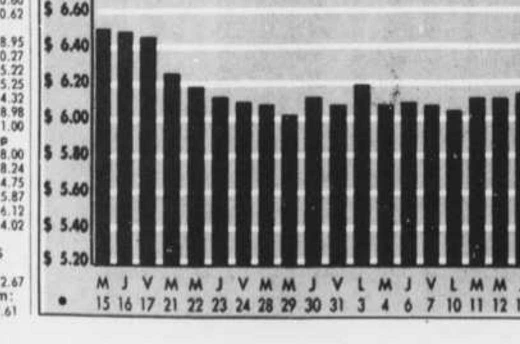

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6900
Afrique franco	Franc CFA	0.002900
Allemagne-Ouest	Mark	0.4418
Antilles Angl.	Dollar	0.5086
Australie	Dollar	0.9128
Autriche	Schilling	0.06286
Bahamas	Dollar	1.3739
Belgique	Franc	0.02193
Danemark	Couronne	0.1232
Espagne	Peseta	0.007780
États-Unis	Dollar	1.3710
Finlande	Mark	0.2131
France	Franc	0.1450
Grèce	Drachme	0.01001
Hollande	Florin	0.3921
Hong Kong	Dollar	0.1764
Inde	Roupie	0.1095
Israël	Sheqels	0.001221
Italie	Lire	0.000695
Jamaïque	Dollar	0.2538
Japon	Yen	0.005485
Liban	Livre	0.09049
Mexique	Peso	0.004809
Norvège	Couronne	0.1539
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6181
Portugal	Escudo	0.007831
Royaume-Uni	Sterling	1.7298
Suède	Couronne	0.1532
Suisse	Franc	0.5246
Venezuela	Bolivar	0.1050

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES — 4,50 — 318,25 — EN $ US

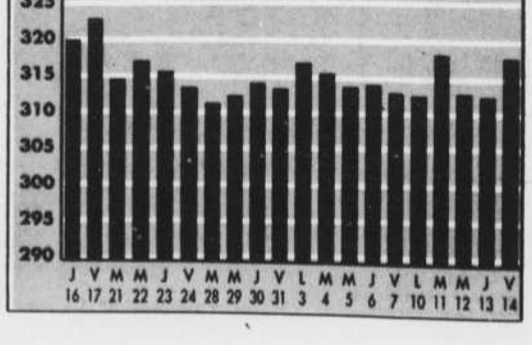

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Placer	Jn	20 P	1	1	2	148
Placer	Jn	22½	75	90	85	393
Placer	Jn	22½P	1	5	5	402
Placer	Jn	25	5	15	10	926
Placer	Jn	25 P	150	175	135	584
Placer	Jn	27½	1	5	30	304
Placer	Jn	27½P	410	$4½	320	2
Placer	Jn	30	1	10		
Placer	Jn	30 P	$6⅝	$7⅛	$4¼	
Placer	Sp	20	$3¾	$4	$6	5
Placer	Sp	20 P	10	35		
Placer	Sp	22½	180	205	180	648
Placer	Sp	22½P	35	60	50	195
Placer	Sp	25	65	90	80	271
Placer	Sp	25 P	210	235	$2½	51
Placer	Sp	27½	35	55	40	766
Placer	Sp	27½P	410	$4½	335	20
Placer	Sp	30	10	25	55	101
Placer	Sp	30 P	$6⅝	$7⅛		
Placer	Dc	27½P	410	$4½	$2¾	
Placer	Dc	30	30	55	80	9
Placer	Dc	30 P	$6⅝	$7⅛		
Powr	Fb	17½P	75	100	210	20
Powr	Ag	11¼	$6⅞	$7⅜		8
Powr	Ag	11¼P		10		
Powr	Ag	12½	$5⅝	$6⅛	$5¼	30
Powr	Ag	12½P		10		24
Powr	Ag	13¾	$4¾	$5	$4	394
Powr	Ag	13¾P	$4½	15		18
Powr	Ag	15 P		20		56
Powr	Ag	16¼P	5	20		52
Powr	Ag	17½P	25	50		10
Powr	Ag	20	50	75		
Powr	Ag	20 P	180	205		
Powr	Nv	13¾	485	$5	$4½	80
Powr	Nv	13¾P		20		10
Powr	Nv	15	370	$3¾	330	422
Powr	Nv	15 P		25		28
Powr	Nv	16¼P	5	30		40
Powr	Nv	20	110	120	110	116
Powr	Nv	20 P	$2	$2¼		

Q R

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Ja	5 P	60	80	60	327
Rang	Ja	6 P	145	170		
Rang	Jy	6	3	7	5	1702
Rang	Jy	7½	1	4	5	3541
Rang	Jy	10	1	3	10	398
Rang	Jy	10 P	$5⅜	$5⅞	285	5
Rang	Oc	6	15	25	20	1580
Rang	Oc	6 P	145	170	150	5
Rang	Oc	7	8	20	15	1027
Rang	Oc	7 P	240	270	$2	10
Rang	Oc	8	2	15	15	99
Rang	Oc	8 P	340	365		
Roy Bk	Ja	27½P	35	60	70	41
Roy Bk	Ja	30 P	120	145	95	1
Roy Bk	Ja	32½P	260	$3	260	5
Roy Bk	Jy	27½P	2	15	5	345
Roy Bk	Jy	30 P	30	55	50	348
Roy Bk	Jy	32½	10	20	10	2790
Roy Bk	Jy	32½P	$2¼	265	175	20
Roy Bk	Oc	27½P	25	40	40	131
Roy Bk	Oc	30	140	160	130	2191
Roy Bk	Oc	30 P	105	115	90	27
Roy Bk	Oc	32½P	235	$2¾	285	177

S T

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ja	52½P	130	155	160	10
Segrm	Ja	55	$5½	$5¾	495	212
Segrm	Ja	55 P	205	230	190	73
Segrm	Ja	57½	380	410	340	18
Segrm	Ja	57½P	305	330	330	6
Segrm	Ja	60	265	295	$2	153
Segrm	Ja	60 P	$4½	485	$5½	6
Segrm	Ja	62½	185	210	195	18
Segrm	Ja	62½P	$7	$7½		
Segrm	Jy	45	$10¾	$11¼	$14½	
Segrm	Jy	45 P	5	20	10	25
Segrm	Jy	47½	$8⅜	$8⅞	$13¼	31
Segrm	Jy	47½P	1	25	30	35
Segrm	Jy	50	$5⅞	$6⅜	$5¾	107
Segrm	Jy	50 P	10	35	35	85
Segrm	Jy	52½	365	410	330	47
Segrm	Jy	52½P	25	50	40	11
Segrm	Jy	55 P	90	115	120	348
Segrm	Jy	60 P	415	460	$4¼	127
Segrm	Jy	62½	10	35	35	10
Segrm	Jy	62½P	$6⅝	$7⅛		
Segrm	Oc	47½	$9⅞	$10	$13⅛	1
Segrm	Oc	47½P	20	45	45	3
Segrm	Oc	50	$7¼	$7¾	$9½	61
Segrm	Oc	50 P	50	75	30	67
Segrm	Oc	52½	$5⅜	$5¾		
Segrm	Oc	52½P	100	125	125	10
Segrm	Oc	55 P	170	195	205	106
Segrm	Oc	57½	270	280	260	267
Segrm	Oc	57½P	280	305	$3½	13
Segrm	Oc	60 P	440	$4¾	$3¼	61
Segrm	Oc	62½	75	100	90	21
Segrm	Oc	62½P	$6⅞	$7⅜		
Shell C	Fb	25	$4	420	410	2
Shell C	Fb	27½P	$2	220	210	21
Shell C	Fb	30 P	$3¾	410		
Shell C	Ag	20	$6¾	$7¼	$7⅛	37
Shell C	Ag	20 P	2	15	25	17
Shell C	Ag	22½P	5	20	20	187
Shell C	Ag	25	240	265	240	1106
Shell C	Ag	25 P	40	60	70	227
Shell C	Ag	27½	85	110	60	949
Shell C	Ag	30	25	40	40	608
Shell C	Ag	30 P	345	370	$4	58
Shell C	Nv	20	$7	$7½	$9¾	8
Shell C	Nv	20 P	15	30		
Shell C	Nv	22½	$5	$5⅜	$5⅝	15
Shell C	Nv	22½P	20	40	40	30
Shell C	Nv	25	360	385	$3¼	179
Shell C	Nv	25 P	60	80	75	101
Shell C	Nv	27½P	185	$2	185	36
Shell C	Nv	30 P	355	395	405	48
Spar	Ja	25	$5⅛	$5⅝		
Spar	Ja	25 P	20	45		
Spar	Ja	27½	$3¼	355	320	7
Spar	Ja	27½P	75	100	85	50
Spar	Ja	30	185	$2	235	16
Spar	Ja	30 P	$2	235	190	30
Spar	Jy	22½	$5⅞	$6¼	$6¼	21
Spar	Jy	22½P	1	20		
Spar	Jy	25	360	395	420	12
Spar	Jy	25 P	1	25	40	100
Spar	Jy	27½	145	170	$2¼	454
Spar	Jy	27½P	20	45	20	36
Spar	Jy	30	25	45	50	1224
Spar	Jy	30 P	145	170		
Spar	Oc	22½	$6¾	$7¼		
Spar	Oc	22½P	10	30		
Spar	Oc	25	440	490	410	28
Spar	Oc	25 P	15	40		
Spar	Oc	27½	240	280	265	75
Spar	Oc	27½P	60	85	100	40
Spar	Oc	30	90	115	110	347
Spar	Oc	30 P	175	$2	145	14
Stlco A	Fb	17½	$3¾	410	410	2
Stlco A	Fb	17½P	25	50		
Stlco A	Fb	20	215	$2¼	215	25
Stlco A	Fb	20 P	120	130	140	10
Stlco A	Fb	22½	80	100	100	382
Stlco A	Fb	22½P	$2½	285		
Stlco A	Ag	17½	270	305	310	83
Stlco A	Ag	17½P	5	30	10	7
Stlco A	Ag	20 P	55	70	65	108
Stlco A	Ag	22½	15	40	35	777
Stlco A	Ag	22½P	230	265	295	82
Stlco A	Ag	25	1	25	35	605
Stlco A	Ag	25 P	465	$5⅛	$2	8
Stlco A	Nv	17½	345	$3¾	$3¾	172
Stlco A	Nv	17½P	15	40	50	10
Stlco A	Nv	20	150	175	170	1122
Stlco A	Nv	20 P	85	110	100	113
Stlco A	Nv	22½	60	65	70	495
Stlco A	Nv	22½P	240	$2¾	295	42
Stlco A	Nv	25	25	35	30	312
Stlco A	Nv	25 P	$4¾	$5¼	$6⅜	22
TIX	Jn	125	$10¾	$10¾	$10½	
TIX	Jn	125 P	1	10	30	4

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Total P	Ja	15	$2	$2¼	$2	1
Total P	Ja	15 P	65	90	70	31
Total P	Ja	17½	85	110	90	25
Total P	Ja	17½P	185	210	175	3
Total P	Jy	10	$5¾	$6	$7	1
Total P	Jy	10 P	1	10		
Total P	Jy	12½	340	355	460	118
Total P	Jy	12½P	5	20	10	37
Total P	Jy	15	120	130	85	383
Total P	Jy	15 P	20	45	30	105
Total P	Jy	17½	15	25	50	421
Total P	Jy	17½P	150	175	140	5
Total P	Oc	10	$5¾	$6	$7⅛	30
Total P	Oc	10 P	1	15	10	10
Total P	Oc	12½	$3½	360	365	47
Total P	Oc	12½P	5	30	10	7
Total P	Oc	15 P	50	75	85	40
Total P	Oc	17½	60	85	65	295
Total P	Oc	17½P	175	$2	$2	71
TrAlt A	Fb	25	$2	$2¼		
TrAlt A	Fb	25 P	45	70		
TrAlt A	Fb	27½P	175	$2		
TrAlt A	Ag	22½	365	415	310	88
TrAlt A	Ag	22½P	1	10	5	88
TrAlt A	Ag	25	130	155	150	586
TrAlt A	Ag	25 P	15	40	10	322
TrAlt A	Ag	27½	15	30	15	1127
TrAlt A	Ag	27½P	115	140		
TrAlt A	Nv	22½	390	440	445	295
TrAlt A	Nv	22½P	1	25		
TrAlt A	Nv	25	155	180	150	307

LA MÉTÉO

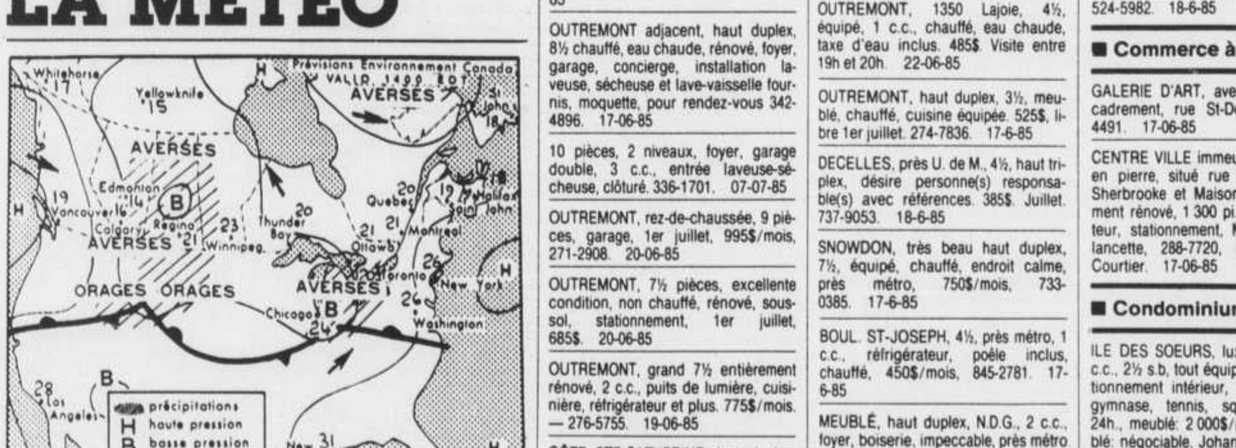

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: Un creux barométrique sur le nord du Québec se déplace graduellement vers le sud-est. Des nuages et quelques averses le précèdent. Une crête de haute pression sur l'Ontario atteindra le centre du Québec dans la journée de samedi. Elle amènera du beau temps sur la majorité de la province. Une autre perturbation ramènera des nuages sur le sud, dimanche. Les températures resteront un peu sous des valeurs saisonnières au cours de la fin de semaine.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 21. Dimanche: nuageux.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 05
COUCHER: 20 h 47

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20. Précipitations: 10 %. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20. Précipitations: 10 %. Dimanche: nuageux avec éclaircies.

Ottawa, Hull, Cornwall, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux; Max.: 21. Précip.: 10 %. Dimanche: nuageux.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20. Précipitations: 10 %. Dimanche: nuageux.

Estrie et Beauce: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 20. Précipitations: 20 %. Dimanche: nuageux.

Lac-St-Jean, Saguenay, Charlevoix, Rivière-du-Loup: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 19. Précipitations: 10 %. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

La Tuque, Parc des Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 19. Précipitations: 10 %. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: ciel variable et possibilité d'averses, vent modéré. Max.: 18. Précip.: 40 %. Dimanche: ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles, secteur de Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec fréquents passages nuageux, vent modéré. Max.: 18. Précipitations: 20 %. Dimanche: ensoleillé.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur à l'est de Natashquan: nuageux avec possibilité d'averses, vent modéré. Max.: 12. Précipitations: 30 %. Dimanche: ciel variable.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

PARTIE D'AMEUBLEMENT DE BUREAU de médecin et équipement de salle d'examen, tel appareils à pression, etc... 843-6071 18-6-85

Set de dinette moderne en bois vert foncé, 5 morceaux. — 655-4374. 17-06-85

MOBILIER DE BUREAU, unité de rangement composée de 4 pièces; une filière latérale, 4 tiroirs, une filière latérale 4 tiroirs avec portes coulissantes, 2 modules bibliothèque avec 4 rayons ajustables, fini chêne foncé, valeur 1 800$ prix 850$. 727-1119. 17-06-85

SALON: 5 belles tables, 3 carpettes berbères, console et miroir 331-4722. 18-06-85

ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS, meuble style Louis XIII, 1 causeuse et fauteuil 667-7085. 17-06-85

■ Antiquités

VENTES AUX ENCHÈRES D'ANTIQUITÉS

Chaque mardi à 19h

RAPPEL: l'Hôtel des Encans de Montréal restera ouvert pendant toute la période estivale, et des ventes aux enchères d'antiquités vont continuer à avoir lieu tous les mardis à 19h.

Expositions: le samedi précédant chaque vente, de 12h à 17h; le lundi, de 12h à 21h; et le mardi de la vente, de 12h à 19h.

Prochaine vente, mardi 18 juin à 19h

HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL

4521, boul. St-Laurent, Mtl

Tél.: 849-2505 et 849-6864

Consignations acceptées du lundi au vendredi de 12h à 18h

17-6-85

■ App. à partager

OUTREMONT, logement ensoleillé à partager, 250$/mois, personne 28-45 ans. 527-9726. Laisser message. Jacqueline. 17-06-85

OUTREMENT — PARC LAFONTAINE, grand 6½, tranquilles avec personne professionnelle non-fumeuse. Tout compris 350$. 525-6125. 17-6-85

■ Antiquités

RARISSIME MOBILIER LOUIS XVI: 4 chaises, 2 fauteuils, causeuse avec tête de bélier. 274-3204. 17-6-85

SUPERBE armoire et commode canadienne, chaises Chambly et pétrin, vaisselle à gerbe de blé, Alfred Meakin, prix raisonnable, lundi au jeudi après 16h. 279-2285. 17-06-85

Lit double en laiton, commode et lave-mains québécois, lits en fer blanc. — 655-4374. 17-06-85

Piano table Henry F. Miller 1871, bois de rose, bon état, excellent prix. — 767-4965. 17-06-85

PETIT MOBILIER DE SALON, 4 morceaux en soie beige, Louis XV, 17 Shorncliff ouest. 482-2406, 843-3661, Gaétan. 17-06-85

■ Appartement à louer

À LOUER - APPARTEMENT

Paris 7ième, RUE DE BEAUNE 3 1/2 meublé tout confor, 3 mois, 6 mois, 9 mois, septembre 1985. Prix: $800-/mois.

***Appeler:* 849-9483**

25-06-85

■ App./Logements

BOUL. DORCHESTER, face Radio-Canada, beaux appartements neufs à louer, 4½, balcon, espaces de rangement et stationnement au sous-sol, 500.00$/mois. S'adresser au 389-1338 du lundi au vendredi. 17-06-85

AHUNTSIC endroit exceptionnel, parc et rivière, rez-de-chaussée, 6½ chauffé, éclairé, meublé, poêle, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, idéal pour couple ou personne seule tranquille, 1er juillet, 800$/mois. Dossier 199, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc, H2Y 3S6. 17-06-85

VILLE ST-LAURENT, près métro, chauffés, 3½, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, cuisine rénovée, lessiveuse, sécheuse, 450$, 3½ de luxe, avec salle à manger séparée, humidificateur, appareils électroménagers de luxe, 525$. 738-2000, 13hres à 22hres. 17-06-85

AHUNTSIC, endroit exceptionnel, 6½, chauffé, éclairé, parc et rivière. Idéal couple ou personne seule, tranquille, 1er juillet. 600$/mois. Écrire: Dossier 199, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc H2Y 3S8. 17-06-85

PARIS 6e, chambre meublée. Juillet, août, 300$ par mois. — 276-2186. 17-06-85

PARIS 11e, métro Voltaire, studio meublé, cuisine, s.b., juillet 85 à juin 86. — 354-8531. 19-06-85

MÉTRO LASALLE, magnifique 3½, 2ème, rénové en 1983, tout électrique, 240$. — 766-7144. 19-06-85

N.D.G., bas duplex, meublé, juillet, août et septembre possiblement, 6 pièces, terrasse 550$. 484-3393. 17-06-85

PARIS, St-Germain des Prés, mini studio (location 8 mois minimum) 1er août, 250$/mois. Références exigées 488-5216. 17-06-85

OUTREMONT, 7½, entièrement refait à neuf, 4 chambres, mur de brique, face parc Kennedy, très éclairé, occupation juillet, 750$ non-chauffé 274-0574. 17-06-85

ST-LAMBERT, 4½ équipé, 45 Logan à proximité magasins, CRTSM, bibliothèque, pont Victoria, 672-1926. 17-06-85

OUTREMONT adjacent, haut duplex, 8½ chauffé, eau chaude, rénové, foyer, garage, concierge, installation laveuse, sécheuse et lave-vaisselle fournis, moquette, pour rendez-vous 342-4896. 17-06-85

10 pièces, 2 niveaux, foyer, garage double, 3 c.c., entrée laveuse-sécheuse, clôturé. 336-1701. 07-07-85

OUTREMONT, rez-de-chaussée, 9 pièces, garage, 1er juillet, 995$/mois, 271-2908. 20-06-85

OUTREMONT, 7½ pièces, excellente condition, non chauffé, rénové, sous-sol, stationnement, 1er juillet, 685$. 20-06-85

OUTREMONT, grand 7½ entièrement rénové, 2 c.c., puits de lumière, cuisinière, réfrigérateur et plus. 775$/mois. — 276-5755. 19-06-85

CÔTE STE-CATHERINE, bas duplex, 7½ et garage chauffés, propre, 1er juillet. 875$ — 737-8015. 17-06-85

AMHERST, 3½, décoré avec soin, foyer, bar, cuisinière, réfrigérateur, terrasse, chauffé, éclairé (laveuse/sécheuse, climatiseur, si désiré) entre 475$ et 525$ — 634-6588. 17-06-85

PARIS, 11ème arrondissement, du 01/08/85 au 30/05/86, beau studio, 30 mc, meublé, 400$/mois. 522-5199. 17-06-85

OUTREMONT, 6½, chauffé, 1 200 pc., entièrement rénové, Querbes et Lajoie, 520$/mois, rendez-vous dimanche soir et lundi soir 271-0685. 17-06-85

SNOWDON près métro, très beau 6½, haut duplex, spacieux, non chauffé, 650$. 1er août.'— 487-9074. 17-06-85

C.D.N. 5½, bas duplex, 2 s.b., chauffé, eau chaude, libre 1er juillet 700$. 642-7690. 17-06-85

LONGUEUIL (VIEUX), grand 7 pièces, 3 c.c., foyer, lave-vaisselle, double armoire cèdre, patio, garage après cour, près CTCUM, 800$, 679-8200. 17-06-85

OUTREMONT adj. haut duplex détaché, grand 6½, garage, près Université, 875$/mois, chauffé. Après 18h. lundi, mardi: 735-1478. 17-06-85

OUTREMONT, métro, 6½ rénové, non chauffé, entrée laveuse/sécheuse. Face parc et piscine. 550$. 271-7071. 17-06-85

CDN 4200 Dupuis, très beau 4½, 425$. 738-5761, 688-6507. 20-6-85

MÉTRO CADILLAC, bachelor 3½, très propre, chauffage électrique. 253-8580. 17-6-85

■ Condominiums à louer

Le Sanctuaire du Mont-Royal

Condominium à louer du propriétaire, occupation 1er juillet.

2 c.c. 1,420 p.c. **1 400$**/mois
appareils ménagers et garage inclus.

Occupation 1er août

3 c.c. 1,905 p.c. avec garage **1 900$**/mois

Diane Durocher 738-6199

17-06-85

■ Condominium à vendre

VENTE PRIVÉE

UN DES PLUS BEAUX CONDOS DES JARDINS DE L'ARCHIPEL

Ayant fait l'objet de reportages dans La Presse et Decormag, 1 800 pc., décorés, aménagés par un designer de grand renom. Meublé ou non. 3 c.c., 2 s.b., dont une attenante à la chambre des maîtres avec bain tourbillon et douche. Salle média. Cuisine entièrement équipée d'appareils ultra modernes. Salon. Très grande salle à manger dans serre, nombreux extras: air climatisé, aspirateur central, etc... Très éclairé, donnant sur 600 pc. de terrasse aménagée face au fleuve. 1 garage intérieur. Immeuble catégorie supérieure sur Île des Soeurs: Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices, tennis, sécurité 24h. etc...

Pour tous renseignements,

Maguy Rigaud

524-1157, 522-2554

(heures de bureaux)

17-6-85

■ Divers

SOLDE D'INVENTAIRE

Vêtements d'été importés Dans le cadre extraordinaire **du luxe.**

5220 Boul. St-Laurent

samedi, dimanche 15-16 juin, midi à minuit

17-06-85

■ App/logements

SNOWDON, haut duplex 7½, métro. Foyer, chauffage, eau chaude, garage fournis. 1er juillet 685$ — Soir: 336-0506 — 523-6422. 17-06-85

ORLÉANS très grand 8½, chauffé, 1er plancher, près métro Pie IX, libre 1er juillet, 700$/mois 259-2776 — 252-8265. 21-06-85

4½, métro Mont-Royal, rénové, chauffé, bois franc, 1er août, entrée laveuse, sécheuse, 500$. — 843-7914. 17-06-85

CDN, près Université de Montréal, bas de duplex, 5½, ensoleillé, meublé, jardin, stationnement, juin, juillet, août. 341-6196 après 6 hres. 17-06-85

OUTREMONT, rue Laurier, très grand, luxueux 6½, 1 000$, 274-2078. 07-07-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 2 à 12 mois. Aussi location à Paris. Troc-Vacances — 288-4194. 02-07-85

BENNETT, 3½, rénové, cuisinière, réfrigérateur, 290$. — 254-9871 après 20 heures. 17-06-85

MONTRÉAL NORD, 11457 Rolland, bas triplex, 7½, chauffé, garage et cour, 750$/mois, excellente condition, jour 334-2440, soir 326-4977. 17-6-85

EDOUARD-MONTPETIT, très beau 5½, chauffé, équipé, 525$ — 482-5965. 17-06-85

VIEUX-LONGUEUIL, 3½ chauffé, demi sous-sol, 275$/mois. Après 4 heures: 677-7191. 17-6-85

A SOUS-LOUER juillet, août, bel et grand appartement, WESTMOUNT, tout confort meublé, 2 c.c., balcons, ensoleillé. Près parc. 650$. 933-9166. 17-6-85

NDG, 6½, 7½, chauffés. 650$, sous-sol fini, 487-5041, 525-5150. 17-6-85

OUTREMONT, secteur Laurier, bas duplex, 6½, refait neuf, 675$, non chauffé, juillet, 343-5961, 276-9431. 17-6-85

OUTREMONT, 1350 Lajoie, 4½, équipé, 1 c.c., chauffé, eau chaude, taxe d'eau inclus. 485$ Visite entre 19h et 20h. 22-06-85

OUTREMONT, haut duplex, 3½, meublé, chauffé, cuisine équipée. 525$, libre 1er juillet. 274-7836. 17-6-85

DECELLES, près U. de M., 4½, haut triplex, désire personne(s) responsable(s) avec références. 385$. Juillet. 737-9053. 18-6-85

SNOWDON, très beau haut duplex, 7½, équipé, chauffé, endroit calme, près métro, 750$/mois, 733-0385. 17-6-85

BOUL. ST-JOSEPH, 4½, près métro, 1 c.c., réfrigérateur, poêle inclus, chauffé, 450$/mois, 845-2781. 17-6-85

MEUBLÉ, haut duplex, N.D.G., 2 c.c., foyer, boiserie, impeccable, près métro et tous services. 1er juillet pour un an seulement, 288-4581. 15-6-85

N.D.G., 4546 Kensington, bas, 7½, rénové, luxueux, foyer, boiseries, secteur paisible, chauffé, 850$/mois. 485-1921 après 18 hres. 849-0216, bur. 17-6-85

VERDUN, superbe 7½, 4 chambres, bas, près métro, tout électrique, parquets chêne, armoires pin, grande cour, remise. Personnes responsables. Références. 625$, 768-3373. 20-6-85

■ Automobiles

AUDI 5000, turbo 82, 88,000 km. Prix réduit 10 500$. 845-5558. 17-6-85

RENAULT 5 GTL SPORT, toit ouvrant, 1984, 15 000 km., comme neuve, cause départ, après 17h. 733-5687. 17-6-85

■ Bateaux

Y FLYER, 18 pieds avec remorque, voiles neuves, excellent état, 2 000$. 655-2925. 17-6-85

LASER à vendre, orange et jaune, voile et cordages neufs, support à auto compris, $1,999.00, 649-1009. 17-06-85

VOILIER MIRAGE 28, super équipé, course et croisière, valeur de remplacement 60 000$ +. Meilleur offre 525-3778. 17-06-85

■ Bureaux à louer

BOUL. ST-JOSEPH, près métro Laurier, 8½ libre, 1er juillet, impeccable, idéal pour 4 personnes, 250$ chacun, chauffé, garage. Marie-Claire Lalancette 288-7720, Montréal Trust Courtier. 17-06-85

■ Bureaux à louer

POUR PROFESSIONNELS

Près du stade Olympique, tous services fournis: chauffage, électricité, climatisation, stationnement, photocopieuse, réceptionniste. Idéal pour notaire, avocat, comptable.

255-5533

17-6-85

■ Bureaux à louer

BUREAU OU LOCAL commercial situé au 3955 St-Denis, chauffé, électricité, climatisé, rénové, 350 p.c. — Jour: 849-1711. 20-6-85

OUTREMONT, rue Laurier, espaces luxueux, chauffés, climatisés, tapis, 274-2078. 08-07-85

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 p. 250$/mois, 274-2078. 17-06-85

BOUL. ST-JOSEPH est (1550), 2,100 p.c., 737-2703. 26-06-85

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 600 p², climatisé, etc. Tout inclus. 274-2078. 18-06-85

■ Chalets à louer

LAURENTIDES, lac Notre-Dame, secteur Morin Heights, bord de l'eau, boisé, rustique, foyer, 1 mois, juillet août. 733-9413. 17-06-85

■ Chalets à vendre

ILE DUPAS, près de Berthierville, site exceptionnel, 205 pi. bord de l'eau, meublé, piscine, patio, 21 000$ 522-4560 ou 836-6311. 17-06-85

■ Collections

COLLECTION PRIVÉ de GRAVURES ANCIENNES, oiseaux, Napoléon, etc... 524-5982. 18-6-85

■ Commerce à vendre

GALERIE D'ART, avec service d'encadrement, rue St-Denis, jour 843-4491. 17-06-85

CENTRE VILLE immeuble commercial en pierre, situé rue Crescent entre Sherbrooke et Maisonneuve, entièrement rénové, 1 300 pi., libre à l'acheteur, stationnement, Marie-Claire Lalancette, 288-7720, Montréal Trust Courtier. 17-06-85

■ Condominiums à louer

ILE DES SOEURS, luxueux condo, 2 c.c., 2½ s.b, tout équipé, terrasse, stationnement intérieur, sauna, piscine, gymnase, tennis, squash. Sécurité 24h., meublé: 2 000$/mois, non meublé: négociable. Johanne 866-3771 de 9h à 15h. 17-06-85

A AHUNTSIC OUEST, condo neuf, 3½, garage intérieur, air conditionné. Le jour 388-9273, soir et fin de semaine 648-3002. 17-06-85

■ Condominiums à vendre

ILE DES SOEURS. Aubaine en or, 2 chambres, vue sur le fleuve. Foyer, tout équipé, garage, sécurité. 119 000$ Lise Vinet Daniel 672-0235, 761-5051. ROYAL LEPAGE, courtier. 17-06-85

AUBAINE. Hutchison/Laurier, 2 x 7½, complètement rénovés, insonorisés, espaces de stationnement. Comptant 12 000$. Pas d'agent. Georges: 273-6432. 17-06-85

CONDO 4½ avec garage, 1983, Rachel et Chapleau 57 500$. Francine Lacaille 353-8770, 352-0303. MONTRÉAL TRUST, courtier. 17-06-85

N.D.G. condo 4½ — 3ème étage, cachet ancien, cuisine et s.b. rénovées, terrasse, à deux pas du métro. Monique Proulx 484-2744 ou 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 17-06-85

CENTRE-VILLE. Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires. 866-3088. 17-06-85

CÔTE-DES-NEIGES, 5850 Place Decelles, rue paisible et paysagée, magnifique 3½-4½, près U. de Montréal, centre d'achats, prix de 33,500$ à 58,000$, hypothèque 10%. Visite libre sur semaine de 16hres à 19hres. Samedi et dimanche de 13hres à 17hres. Satisfaction garantie ou argent remis. Maurice Langlais 737-2388, 725-2700. 3-7-85

■ Propriétés à vendre

La Caisse Populaire de Lacolle a à vendre une propriété tricentenaire au 1303, Chemin Petite France à Noyan. S'adresser au 3, rue de l'Église nord, Lacolle, J0J 1J0. Téléphone: 246-3801, Monsieur Richard Gagné. Toute offre raisonnable sera acceptée.

17-6-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT vous attend 1425 ouest, Bernard app. 3

Magnifique 5 1/2 rénové à neuf site enchanteur 75 360$

Visite mer. au dim. incl. 1 hre à 5 hres P.M.

352-4496

DERNIÈRE CHANCE

17-6-85

ALPES FRANÇAISES (près Grenoble)

Mini studio à vendre

31 000$

Lundi au jeudi après 19h

672-6198

17-6-85

OUTREMONT, choix de condos et de co-propriétés 3½, 4½, 5½, 6½, L. Valois: 733-6681 ou 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 17-06-85

■ Copropriétés à vendre

C.D.N. Ave. Ridgewood. Très bel appartement. Co-op, 2 chambres à coucher, 1½ s. de bain, cuisine refaite. Très bien entretenu, ascenseur. MLS 75 000$ Julia Daniels 932-1112 935-4524. ROYAL LEPAGE, courtier. 17-06-85

OUTREMONT, coin recherché, 3ème étage, très bel immeuble. Maire Lesourd 731-6306. MONTRÉAL TRUST, courtier. 735-2281. 17-06-85

BOUL. GOUIN, condo 5 pièces situé sur côté ouest face à la rivière, libre immédiatment. Très bon prix pour vente rapide. Jean Vachon 353-8770, 495-1889. MONTRÉAL TRUST, courtier. 17-06-85

VIEUX MONTRÉAL rue St-Alexis, joli 3½ dans immeuble de prestige. Entièrement rénové. Prix 47 000$. Raymond Poulet 353-8770 — 384-3030. MONTRÉAL TRUST, courtier. 17-06-85

COUR Le Royer, superbe appartement sur deux niveaux avec terrasse et beaucoup d'extras. Prix très réduit pour vente rapide. Raymond Poulet 353-8770 — 384-3030. MONTRÉAL TRUST, courtier. 17-06-85

AVE PARC LAFONTAINE, 3714, près Roy, triplex impeccable, 6½ app., 63 000$ comptant 25 000$. 525-6125. 17-06-85

■ Cours

COURS DE MATHÉMATIQUES

Rattrapage, recyclage. Préparation aux examens, (jeunes et adultes) Niveaux secondaire et collégial. Professeur qualifié. Pédagogue d'expérience.

276-9632

17-6-85

■ Divers

C'est reconnu:

Monsieur Baignoire

met un terme:

—à l'entretien difficile,
—à l'incomfort des bains rugueux et ternes,
—à la dépense extravagante de remplacement.

Pour rafraichir la baignoire, — c'est reconnu:

"Monsieur Baignoire"

336-1133

à St-Laurent depuis 7 ans

17-6-85

■ Divers

2 tapis à vendre: 1 bronze-topaze 9 x 15, 1 vert-bleu 9 x 10, de 9h à 19h. — 738-6868. 17-06-85

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

SPÉCIAL DÉMÉNAGEMENT, Transport Mayar Inc., déménageur autorisé, assurance complète. Permis M307 565. 383-1535. 02-07-85

■ Fermes à vendre

CHERTSEY, fermette, 5½ acres, maison bois rond, 4 c.c., salle de jeu, 2 s.b., foyer, 2 poêles à bois, salle à diner, salon, piscine chauffée, garage, autres extras. Prix réduit. 1-882-2185 17-06-85

■ Instruments de musique

KNABE BABY GRAND piano à queue, acajou, très belle sonorité 488-9003 22-6-85

■ Propriétés à vendre

■ Gardiennes

Recherchons étudiante pour garder 1 enfant — 4 ans au centre ville (TORONTO) de 16:30 à 18:30h., lundi au vendredi, + 1 soir/semaine. Pension comprise. Début septembre. (416) 469-0702. 17-06-85

■ Livres

ÉDITION DE LUXE, oeuvre complète de Balzac, reliure pleine peau, sur vélin, Alésia édition numérotée, 24 volumes, prix à discuter 484-0482. 17-06-85

■ Logements à partager

Près métro Jarry, 6½, non fumeur. Préférence étudiante, pour Juillet 687-6938. 17-06-85

■ Machineries

COMPRESSEURS INDUSTRIELS, modèle 2S-080GH-175L, moteur 5HP, garantie 2 ans, 1 495$. Compresseurs Québec Ltée, 337-0566. 16-7-85

■ Maisons de campagne à louer

BLACKTOOL, sortie 1, autoroute 15 bungalow, chauffage électrique, foyer naturel, grand terrain boisé, garage — 1-246-3145. 17-6-85

■ Maison de campagne à vendre

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole 170 000$. Vente privée. 479-6292. 17-06-85

HEMMINGFORD, cottage "Stuco", 4 c.c., sur 16 800 pc terrain. Aubaine: 19 500$ IMMEUBLES VINET 826-0111 21-06-85

RIGAUD, petite ferme, 15 arpents, terrain boisé, rivière, maison 100 ans, pièces sur pièces, entièrement rénovée, foyer, 3 c.c., 65 000$. 1-(514)-451-5774. 17-06-85

STE-SOPHIE DE LEVRARD, petit domaine, 30 000 pc. maison 180 ans. Près de Gentilly-Bécancourt (514) 637-9686. 17-06-85

CANTONS DE L'EST, St-Joachim, 103 acres, terrain vallonneux, ruisseau, maison 8 pièces, chauffé électricité, grange, garage 336-5690, 667-3475, 1-539-0223. 17-06-85

STE-MÉLANIE, maison «80», bergerie, remise, 15 arpents, semi-boisé, framboisiers, etc... 1-883-8886. 17-06-85

■ Motorisés

ELEGANZA II 1976, 26 pi., toute équipée, modèle très recherché, 38 500$. 684-9759. 17-06-85

■ Offres de services

TRADUCTRICE/TERMINOLOGUE dynamique, avec expérience, recherche emploi. Membre de la S.T.Q., tél.: Mme Thomas 683-9612. 17-06-85

DAME 50 ANS, cour gérontologie, offre tenir compagnie personne âgées, secteur Côte-des-Neiges, Outremont, références 739-6938. 17-06-85

TRAITEMENT DE TEXTE, graphisme sur ordinateur: Thèses, articles, documents divers, C.V. etc... Appeler Anne-Marie 287-1082. 17-06-85

ÉTUDIANT fait peinture et autres, 7,00$/heures ou au contrat, Pierre 255-3201. 17-06-85

DITES vos prix! Peinture générale, nettoyage. 7 jours/semaine, 24 hres, garanti. M.B. 522-0999. 05-07-85

FEMME DE MÉNAGE ferait entretien général. Mature et avec expérience. 738-9811. 17-6-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

RÉPARATION de cheminées et de murs de briques. 688-8982. 17-06-85

■ Ordinateurs

COMMODORE 64, peut servi, moniteur couleur, data set, table valeur 800$ prix 400$. 661-3856. 17-06-85

■ Perdus trouvés

CHATTE PERDUE, quartier Hochelaga/Maisonneuve, Lafontaine coin Sicard, adulte angora noir, informations 252-8410 — 729-683. Récompense promise. 17-06-85

■ Propriétés à revenu à vendre

CENTRE VILLE rue Cherrier près Berri (3 x 3½), (3 x 5½), rez-de-chaussé libre à l'acheteur, superbe investissement pour professionnel occupant, revenus juillet 19 560$. Marie Claire Lalancette 288-7720. MONTRÉAL TRUST Courtier. 17-06-85

■ Propriétés à vendre

AHUNTSIC, Domaine St-Sulpice, bungalow, 5 c.c., 2 s.b., foyer Franklin, garage, sous-sol fini, terrain paysager, arbres fruitiers. Pas d'agents. — 389-1470. 17-06-85

OUTREMONT, 22 De La Brunante. Superbe cottage détaché, parfait état, boiseries, verrières, 3 + 1 c. à c., garage, grand jardin, piscine chauffée, dimanche 14h. à 16h., 215 000$ 739-6728 17-06-85

ROSEMONT: Grand cottage semi détaché avec bureau, idéal pour professionnel, piscine creusée, garage, près du centre hospitalier. Jean Vachon 353-8770 — 495-1889 MONTRÉAL TRUST Courtier 17-06-85

ST-LUC: Cottage ultra moderne, immense terrain, petite rivière, la tranquilité à 20 minutes de la ville. G. Lemay 735-2761 LE PERMANENT Courtier. 17-06-85

LAVAL OUEST, bungalow spacieux, brique pierre, terrain 14 000 pc., très grand salon — s. à m., 3 c.c., 3 s.b. dont une attenante chambre principale, s.s. aménagé, garage. Après 6h. 627-3460. 17-06-85

■ Propriétés à vendre

SUPERBE LOYALISTE EN PIERRE

75 acres de terrain, érabière, 2 étangs, vues prenantes, située à quelques km. de Cowansville, Dunham, Sutton & Frelighsburg. 185 000$.

Denise Duprat (514) 295-2186 ou 263-7711 sans frais 1-800-363-9267 poste 901.

17-6-85

■ Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU

Ferme Ste-Thérèse, Laval; Spacieux bungalow, 8 pièces, foyer ouvert sur 2 pièces, garage double. Terrain 20 950pc.

MLS Madeleine Landry COURTIER

471-8722 • 471-3597

17-06-85

AHUNTSIC: Une résidence près du bord de l'eau. Nous avons un magnifique bungalo qui saura répondre à toutes vos exigences. Jean Vachon 353-8770 —— 495-1889 MONTRÉAL TRUST Courtier 17-06-85

VMR. Plus d'escaliers, moins de taxes. Bungalow ensoleillé avec 3 chambres, 3 s.d. bains, foyer et garage à vendre ou à louer le 1er juillet. Lanni de Langavant, 273-3463 — 731-6817 MONTRÉAL TRUST Courtier 17-06-85

DORVAL SUD, visite libre dimanche 16 juin, 249 Clément, 2h à 4h. Maison très propre, 4 c.c., très grand terrain. Elizabeth Dinsmore 631-1561 — 620-9600. RE/MAX MC/PAR INC., courtier. 17-06-85

LAURENTIDES superbe propriété bord du Lac Barron, 45 min. de Montréal. Grand lac non polllué. Magnifique terrain paysager 23,268 p.c. sur domaine privé. Bungalow en cèdre, 3 c.c., solarium, toit cathédrale, murs en pin, planchers en bois, 2 foyers, terrasse ensoleillée de 600 p.c., puits artésien. Chauffage électrique. Belle plage et grand quai. Autobus scolaire. Endroit rêvé pour sports aquatiques, pêche et ski. 95 000$. Pas d'agents. — 1-431-2758. 17-06-85

Visite libre samedi, dimanche 2h à 4h., CHOMEDEY, 185 Élysée près Samson, bungalow impeccable, 10 pièces, 3-4 c.c., 2 s.b., sous-sol spacieux, foyer, paysager. 5 min. autoroute 13. Doit vendre, réduit 90 000$ à 79 500$. — 688-7660 ou 873-3209. 17-06-85

STUCKELY SUD (près d'Eastman) maison rénovée, style loyaliste, 8 pièces, atelier 10 x 20 pi., garage 30 x 40 pi. terrain 4 acres, plantation pin et mélèzes, 52 500$ Gérald Roy 1-539-1622 ou 1-378-0158 ROYAL LEPAGE Courtier. 17-06-85

N.D.G., occasion unique pour foyer de personnes âgées, propriété entièrement détachée, face à un parc, libre maintenant 169 000$ négociable. Marie Claire Lalancette 288-7720 MONTRÉAL TRUST Courtier 17-06-85

ST-ALPHONSE DE RODRIGUES, bungalow 1979, 28 x 38 pi., 4 pièces, sous-sol fini, garage, lave-vaisselle, aspirateur central, cabanon 12 x 18, foyer extérieur, terrain 60 180 pc., 73 000$ négociable. 345-2177 17-06-85

■ Propriétés à vendre

STE-MÉLANIE COMTÉ BERTHIER, domaine comprenant, luxueuse maison, 10 pièces, 2 foyers, terre boisée, 60 arpents, érablière, écurie, piscine. Informations: 889-2313. 17-6-85

SOYEZ PRUDENT INSPECTEZ AVANT L'ACHAT

Richard Santo 671-3661

17-6-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous. La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727. 17-06-85

■ Terrains à vendre

LA MINERVE, boisé, 400' x 2,000 pieds, accès Lac Equerre, 12,000$ — 277-5419. 17-06-85

■Terres à vendre

ST-ZÉNON, 1½ h de Montréal, 53 acres, paysage magnifique, vallonneux, mi-pâturage, mi-boisé, traversée par rivière à truites, maison rustique 2 étages et vue superbe. 29 900$, 1-884-8594. 17-06-85

■ Vente de garage

CÔTE ST-LUC. Linges, meubles, équipements sportif, électronique, accessoires, livres etc. Tout doit être vendu. 5603 Castlewood. Samedi, dimanche de 8h à 18h. 17-06-85

PIERREFONDS, vente de déménagement, 15 juin 13385 rue Rita. 17-06-85

Samedi et dimanche entre 11h et 16h., 631 Belmont, Westmount. Meubles, articles pour bébé, linges, accessoires. 17-06-85

N.D.G., 4025 MELROSE, articles ménager et autres, samedi et dimanche 484-9534. 17-06-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

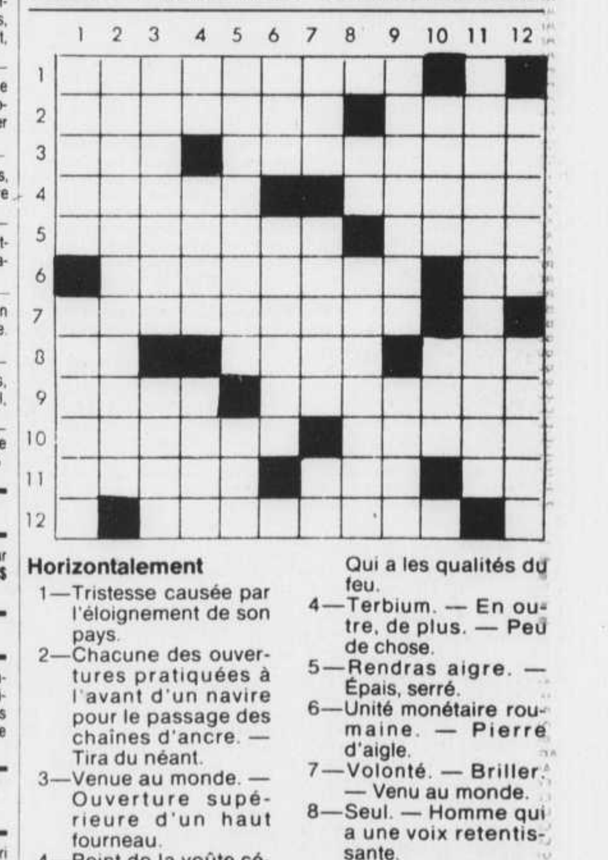

Horizontalement

1—Tristesse causée par l'éloignement de son pays.
2—Chacune des ouvertures pratiquées à l'avant d'un navire pour le passage des chaines d'ancre. — Tira du néant.
3—Venue au monde. — Ouverture supérieure d'un haut fourneau.
4—Point de la voûte céleste qui se trouve sur la verticale de l'observateur et directement sous ses pieds. — Faire tort à.
5—Qui est au commencement. — Sans compagnie.
6—Qui occasionne des frais. — Cérium.
7—Plante grimpante. — Qui a les qualités du feu.
8—Holmium. — Seigneur. — Préfixe égalitaire.
9—Faire quelque chose. — Corde sur laquelle on fait sécher le linge.
10—Raide. — Osa, essaya.
11—Diriger. — Mot servant à désigner. — Dans.
12—Énoncer successivement chaque partie d'un tout.

Verticalement

1—Non. — Séduit.
2—Science qui a pour objet l'étude de la vie dans les océans.
3—Tissu de coton qui rappelle le suède. — Qui a les qualités du feu.
4—Terbium. — En outre, de plus. — Peu de chose.
5—Rendras aigre. — Épais, serré.
6—Unité monétaire roumaine. — Pierre d'aigle.
7—Volonté. — Briller. — Venu au monde.
8—Seul. — Homme qui a une voix retentissante.
9—Quantité d'eau qui coule entre l'ouverture d'une porte d'une écluse et sa fermeture. — Nom des cantons, bourgs et subdivisions administratives de l'ancienne Attique.
10— Ligne quelconque. — Atome électrisé.
11—Nom donné aux excroissances de petites dimensions groupées parfois en nombre considérable sur la peau.
12—Prénom féminin. — Personnage représenté dans l'attitude de la prière.

Solution d'hier

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. No: 500-02-031192-847. B.C.I.C. -vs- LIONEL KINGSBURY. Le 26-06-85 à 10:00 heures au 1925, Chemin St-François à Lachine, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LIONEL KINGSBURY, défendeur, savoir: 1 véhicule de marque Ford Pick-Up 1981 série 1FT0X15F6BK. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-008391-841. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (sécurité routière), demanderesse -vs- ARSÈNE MARION, défendeur. Le 27 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3930 rue Masson, #23, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV portative GE, 1 ventilateur électrique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/LL, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-010082-842. JEANNE DESNOYERS, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse -vs- JULES ROISEUX, défendeur. Le 27 juin 1985, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 11980 rue Des Meules, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Rabbit diesel 1980 rouge 78611096 lic. Qué. 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/LL, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-29-39-85. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (C.S.S.T.), demandeur -vs- LES CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES L.D.R.D., défenderesse. Le 26 juin 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8245 rue Lafrenaie à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs gris à 3 tiroirs, 1 bureau en L en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/LL, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-28-1496-84. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (C.S.S.T.), demandeur -vs- CONSTRUCTION L.D.R.D., défenderesse. Le 26 juin 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8245 rue Lafrenaie à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Xerox 2350 & acc., 1 dactylo Ultrasonic & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/LL, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-29-6-85. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (C.S.S.T.), demandeur -vs- CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES L/D.R.D., défenderesse. Le 26 juin 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8245 rue Lafrenaie à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion rouge Custom Deluxe 30 & acc., bureaux, classeurs, chaises, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/LL, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-020963-841. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (Sécurité routière), demanderesse -vs- ROBERT STOPPONI, défendeur. Le 26 juin 1985, à 10:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 2415 rue Arcand, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Escort L - F-433-257. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/LL, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-131678-843. LUCETTE DESCHÊNAUX, demanderesse -vs- NICOLINO DI BARTOLO, défendeur. Le 25 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 97 rue Lucerne en la cité de St-Constant, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon fleuri 2 mcx, 1 TV couleur console Fleetwood, 1 orgue électronique Thomas Troubadour 184 et acc., effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 12 juin 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 520-32-000127-852. JEANNINE CLARK, demanderesse -vs- ROBERT GRUBER, défendeur. Le 26 juin 1985, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 479 rue Hermitage en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur console Quasar II, 1 mobilier de salon 2 mcx fleurie, 1 stéréo meuble Fleetwood, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 12 juin 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 84-3107. LA VILLE D'ANJOU, demanderesse -vs- AUTOMOBILE LE BRETON, défenderesse. Le 25 juin 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 20 rue Maher en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Datsun 210, 1970 couleur rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier, 845-2804. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-010670-840. JEAN HAYDUK, demandeur, -vs- RUDY'S B.B.Q. INC., défendeur. Le 26 juin 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4787 boul. des Sources en la cité de Pierrefond, district de Montréal, seront vendus en bloc par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005446-856. LES VENTES ACTION FORD (1979) LTÉE, demandeur, -vs- DIANE BÉLANGER & MICHEL CARY, défendeurs. Le 27 juin 1985, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 43 Place Jason en la cité de Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage et une auto de marque Oldsmobile. Conditions: ARGENT COMPTANT. DIANE LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 725-02-000102-846. LABERGE & FILS LTÉE, demandeur, -vs- NAPOLÉON ORNEMENT ENRG. ET NORMAND GUINDON, défendeurs. Le 26 juin 1985, à 13:30 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 589 rue Rivière Sud en la cité St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Camaro, couleur bleu, un téléviseur de marque Electrohome, noir et blanc et un frigidaire de marque Westinghouse. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER, huissier, 472-9196. Montréal, le 12 juin 1985. BOUCHARD ET SAULNIER, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005180-837. BANQUE ROYALE DU CANADA (VISA CHARGEX), demanderesse, -vs- DANIEL ZOGBI ET VICTORIA ZOGBI, défendeurs. Le 26 juin 1985, à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 12255 rue St-Evariste en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv RCA Colortrak, articles divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-0053180-837. BANQUE ROYALE DU CANADA (VISA CHARGEX), demanderesse, -vs- DANIEL ZOGBI ET VICTORIA ZOGBI, défendeurs. Le 26 juin 1985, à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6201 rue Park Ave. en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 bar + 2 bancs, ski et bottines, stéréo Disco Mixer, 1 CB Drake TR33C, 1 tv couleur 20" Zenith, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 88693. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse, -vs- M. MICHEL HACHEM, défendeur. Le 26 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 7630 rue Boischatel en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Volaré 1980, 3Y7YAn153097 - 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-0034-08-851. MICHAEL HEITNER, demandeur, -vs- PEOPLES (DIVISION MARKS & SPENCER INC.), défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6510 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau 4 tiroirs blanc, 1 filière 4 tiroirs grise, 2 bureaux, 2 calculatrices Sharp, articles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005717-850. ANDREW GILCHRIST INC., demanderesse, -vs- HARLEA INTÉRIEURS LTÉE, défenderesse. Le 25 juin 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1439 rue Chevrier en la cité St-Lazare, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 drill vertical de marque Shop Smith, 1 scie à bande Beaver, 1 compresseur, 1 drill Makita, 1 lot d'outils, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016283-850. C & H POULIOT, demanderesse, -vs- CLAUDE LEGAULT., défenderesse. Le26 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2900 rue Côte De Liesse en la cité de Mt-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Clairstone, 1 tv Magnasonic, 1 set de salon 2 mcx, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 835617786. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ALLAN J MACKAROUS. Le 27/06/85 à 10:00 heures. Au 324 Dagenais, Lac Bellevue, Ste-Sophie, Qué. J0R 1S0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALLAN J MACKAROUS, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur, 1 chaîne stéréo cassette Juliette complet avec meuble et acc., 1 laveuse à linge portative Hoover, 1 sécheuse portative Hoover, 1 TV couleur Bradford. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 437888942. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SUZIE MARCIL. Le 27/06/85 à 12:00 heures. Au Chemin Lac Renaud, C.P. 521, Prévost, J0R 1T0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SUZIE MARCIL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Malibu gris. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 838076260. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PHILIPPE MARTEL. Le 27/06/85 à 12:00 heures. Au 1490 Bernard, #17, Outremont, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PHILIPPE MARTEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 sac de golf avec 10 fers et 4 bois, 2 bureaux en bois, 5 sculptures esquimaux. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 831282572. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LOUIS TREMBLAY. Le 26/06/85 à 11:00 heures. Au 240 Ch. Georges, St-Paul, Joliette, Qué. J0K 3E0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine, 1 mobilier de salon, 1 TV couleur 20 pouces, 1 laveuse sécheuse Moffat. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832175805. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARCEL LÉONARD. Le 26/06/85 à 10:00 heures. Au 9160 de Bretagne, Anjou, Qué. H1J 1V9, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL LÉONARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle blanc Admiral, 1 T.V. Panasonic 26" couleur, meuble en bois, 1 fauteuil + 1 divan en tissu velour gold, 2 tables de salon en bois avec portes en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832150001. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARCEL LÉONARD. Le 26/06/85 à 10:00 heures. Au 9160 de Bretagne, Anjou, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL LÉONARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle blanc Admiral, 1 T.V. Panasonic 26" couleur meuble en bois, 1 fauteuil + 1 divan en tissu velour gold, 2 tables de salon en bois avec portes en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832134564. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARCEL LÉONARD. Le 26/06/85 à 10:00 heures. Au 9160 de Bretagne, Anjou, Qué. , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL LÉONARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle blanc Admiral, 1 T.V. Panasonic 26" couleur meuble en bois, 1 fauteuil + 1 divan en tissu velour gold, 2 tables de salon en bois avec portes en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040569-845. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, -vs- GARTH & SHERRY SMITH, défendeurs. Le 27 juin 1985, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 5149 rue Notre-Dame en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette VHS, 1 système de son 4 mcx Lloyd's, 1 table-tournante, meubles de salon, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 24-05550, 24-01279. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RESTAURANT LA VIEILLE FRANCE INC. Le 28/06/85 à 12:30 heures. Au 52 St-Jacques Ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT LA VIEILLE FRANCE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle commercial Tacskon, 1 stéréo AM-FM Sony, 1 piano à queue de marque Knabe, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 135396251. VILLE DE MONTRÉAL -vs- DENIS LÉVESQUE. Le 26/06/85 à 10:00 heures. Au 8761, 14e Avenue, #5, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS LÉVESQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 téléviseur, 1 ensemble laveuse sécheuse. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 86009. VILLE ST-LAURENT -vs- ÉRIC ST-JACQUES. Le 28/06/85 à 10:00 heures. Au 307 Molière, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉRIC ST-JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Pontiac modèle Grand Prix, 2G2AK37H3E2251424, 1 T.V. couleur portative, 1 set de salon 2 mcx, 1 aspirateur, 2 bibliothèques avec un assortiment de livres (200), 1 table centrale. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: GILLES DESORMEAUX, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832192970. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROMAIN THÉRIAULT. Le 26/06/85 à 12:00 heures. Au 7285 Lajeunesse, Mtl, Qué. H2R 2H5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROMAIN THÉRIAULT, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: YVES PÉPIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 832192981. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROMAIN THÉRIAULT. Le 26/06/85 à 12:00 heures. Au 7285 Lajeunesse, Mtl, Qué. H2R 2H5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROMAIN THÉRIAULT, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: YVES PÉPIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 838200226. VILLE DE MONTRÉAL -vs- CLAIRE TREMBLAY. Le 26/06/85 à 11:00 heures. Au 240 Ch. Georges, St-Paul, Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAIRE TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine, 1 mobilier de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 432938483. VILLE DE MONTRÉAL -vs- DENIS LÉVESQUE. Le 26/06/85 à 10:00 heures. Au 8761, 14e Avenue, Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS LÉVESQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 téléviseur, 1 ensemble laveuse sécheuse. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-023590-849. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (sous-ministre du Revenu), demanderesse -vs- ROMANO DOGANIERI, défendeur. Le 27 juin 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 11520 boul. Langelier, #2, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle GE blanc, 1 TV couleur console Zénith et contrôle, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/LL, huissier, 845-1147. Montréal, ce 15 juin 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27003900844. CLAUDE MEUNIER -vs- MICHAEL SANTE. Le 27/06/85 à 14:00 heures. Au 330 Regent, St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL SANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Kawasaki. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 831524271. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SYLVAIN ROY. Le 27/06/85 à 11:00 heures. Au 2634 Labelle, Lesage, Qué. J0R 1T0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN ROY, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Kawasaki 125, 1 téléviseur RCA, 1 téléviseur Viking. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434010054. VILLE DE MONTRÉAL -vs- DENIS LÉVESQUE. Le 26/06/85 à 10:00 heures. Au 8761, 14e Avenue, #5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS LÉVESQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 téléviseur, 1 ensemble laveuse sécheuse. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-022380-846. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur général (Office de la construction), Partie demanderesse —vs— LOUISON SANSCHAGRIN, Partie défenderesse. Le 27 juin 1985, à 13.00 heures au domicile de la défenderesse au No 744 rue Marsolais, (St-Vincent-de-Paul) à Ville de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chrysler Newport, grise, 1 tondeuse à gazon "GE", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS/LL, huissier, 845-1147. Montréal, le 15 juin 1985.

QC, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000518-85-3. DELAL INC. —vs— ROGER CYR. Le 27/06/85 à 11:00 heures au 3 Gratton, Ste-Thérèse, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER CYR saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Capri 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045042-84-8. HYDRO-QUÉBEC —vs— MONIQUE ALBERNHE. Le 28/06/85 à 10:30 heures au 178, Bernard ouest, app. 1, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONIQUE ALBERNHE saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque JVC, 1 T.V. couleur portative Vicking, 1 stéréo AM-FM Equelazer, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040283-78-5. ANDRÉ MERCIER —vs— MAURICE VINCENT. Le 26/06/85 à 10:00 heures au 1485 rue Brébœuf, Côte Ste-Catherine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAURICE VINCENT saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 mobilier de cuisine 8 morceaux, 1 lave-vaisselle de marque Admiral, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: SYLVAIN GRAVEL, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006926-85-6. ANTOINE LAOUN —vs— MICHEL LONGPRÉ. Le 26/06/85 à 14:00 heures au 746 Notre-Dame, St-Sulpice, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL LONGPRÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 jack hydraulique sur roues, 1 soudeuse électrique Miller, 2 sableuses à air de marque Hutchings, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016019-85-8. J. PAUL ROBERT —vs— LISE RAMSAY ET AL. Le 28/06/85 à 12:00 heures au 35 Nash, Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISE RAMSAY saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Blackstripe, 1 mobilier de cuisine 5 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036160-84-9. ANDRÉ DAIGNEAUT —vs— ROBERT ÉMOND, GILBERT VOCELLE, Mise en cause. Le 26/06/85 à 11:00 heures au 395, Renaud, Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ÉMOND saisis en cette cause, consistant en: 2 télévisions portatives, 3 classeurs en métal, 1 barbecue au gaz propane avec bombonne, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027906-84-6. HYDRO-QUÉBEC —vs— JEAN CLAUDE DESAULNIERS. Le 26/06/85 à 13:00 heures au 632 Grande Côte ouest, Lanoraie, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN CLAUDE DESAULNIERS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur 20 pouces, 1 laveuse et sécheuse Général Électrique, 1 système de son complet, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-002911-842. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Sécurité routière), Partie demanderesse —vs— ROBERT OUELLETTE, Partie défenderesse. Le 27 juin 1985, à 12.00 heures au domicile du défendeur au No 4567 rue St-Jacques dans les villes et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur & acc., 1 stéréo à cassette, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/LL, huissier, 845-1147. Montréal, le 15 juin 1985.

QC, District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-02-000027-83-4. UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES —vs— MIKOLA KISKA. Le 27/06/85 à 13:30 heures au 384 Ch. Jackson, Hemmingford, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MIKOLA KISKA saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC avec boîte dompeuse, 1 pick-up Cherokee, 1 auto de marque Buick Regal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045706-848. COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST, Demanderesse —vs— MARGARET CLARKE, Défenderesse. Le 28 juin 1985, à 12.00 heures au domicile de la défenderesse au No 2200 rue Swallow, app. B, en la cité de Dorval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 automobiles MR et Ford antique, 1 charpente de bateau de voile et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Saguenay. COUR PROVINCIALE. No: 240-32-000126-85-9. BOUCHARD M. BERTRAND, Demanderesse —vs— GAUVREAU, DAME HUGUETTE, Défenderesse. Le 26 juin 1985, à 13.00 heures au domicile de la défenderesse au No 3465 rue Redpath, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 divan, trois places beige, 1 fauteuil beige, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/jt, huissier, 845-1147. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022839-844. FRANÇOIS DUMOUCHEL, Demanderesse —vs— LAURENT LACROIX, Défendeur. Le 26 juin 1985, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 3855 rue Turcotte, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur, Électrohome 26 po., 1 divan fleuri sur fond beige (velour), effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS/jt, huissier, 845-1147. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-055796-820. LES INST. ÉLECTRIQUES B.V. (1980) INC., Demanderesse —vs— KURTIN MILAN, Défendeur. Le 25 juin 1985, à 12.00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4767 rue Ste-Catherine est, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir & réfrigérateur combiné «Berkel» & acc., 2 friteuses Mike & acc., équipements de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/jt, huissier, 845-1147. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019419-857. ANTONIA RAMIREZ, Demanderesse —vs— GINETTE BEGIN LISSE, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 11.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2348, rue L.O. David, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 chaises en cuirette,, 3 chaises pliantes et articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/jt, huissier, 845-8156. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019417-851. ANTONIA RAMIREZ, Demanderesse —vs— GINETTE BEGIN LISSE, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 11.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2348 rue L.O. David en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mini essoreuse blanche, 4 sections d'étagères en bois et miroir et articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/ad, huissier, 845-8156. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-017910-847. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Sous-ministre du revenu), Partie demanderesse —vs— CAMLEX TRANSPORT INC., Partie défenderesse. Le 27 juin 1985, à 13.30 heures à la place d'affaires de la Partie défenderesse au No 46 Avenue Milton à Ville Saint-Pierre, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la Partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur & acc., 1 lot de chaîne & crochet, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/LL, huissier, 845-1147. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-005222-841. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur général (Sécurité routière). Partie demanderesse —vs— GARCIA CHAVEZ, Partie défenderesse. Le 27 juin 1985, à 14.00 heures au domicile du défendeur au No 9 rue Portmouth, à Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technics & acc., 1 set salon Sectionnel 5 mcx, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/LL, huissier, 845-1147. Montréal, le 15 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 1-0370-84. VILLE DE ST-LAURENT -vs- HOWARD OSTROFF. Le 85/06/27 à 10:00 heures au 6555 Kildare, #401 Côte St-Luc, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HOWARD OSTROFF, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier jaune 2 morceaux, 1 vaisellier brun foncé, etc... MICHEL LEDOUX. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 134620485. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PELLETIER MICHEL. Le 85/06/26 à 10:00 heures au 2255, Boul. de la Renaissance, Ste-Rose, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PELLETIER MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. PIERRE TURGEON. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011214-850. GUIDE MONT-ROYAL LTÉE, demanderesse, -vs- MARIA GRAZIA SCARPA, défenderesse. Le 25 juin 1985, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 149 rue Clairview ouest, en la cité St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse/sécheuse Simplicity, 1 tv couleur meuble Admiral, 1 set de cuisine, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-060141-830. LIONEL ROBERT, demandeur, -vs- LOUIS VÉZINA, défendeur. Le 28 juin 1985, à 12:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6685 rue P.E. Lamarche en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Chevrolet Impala 1979 couleur (blanc). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007789-857. PATONS & BALDWINS CANADA INC., demanderesse, -vs- MIREILLE MARCHAND, défenderesse. Le 25 juin 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 11805 rue Notre-Dame est en la cité de Pointe Aux Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Regina, 45 bundle matériel divers, 1,560 balles de laines, 7 robes, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011289-852. C & H POULIOT, demanderesse, -vs- DANIEL GLADU, défendeur. Le 28 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3950 rue Sir Wilfrid Laurier en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile 60 pieds X 14" de large Pyramid Windsor 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017961-812. SIMON RICHTER, demandeur, -vs- FRANÇOIS LAUZIER, défendeur. Le 25 juin 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 10285 rue St-Denis en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx or, 1 orgue avec banc et accessoires, 1 aspirateur Electrolux et acces., meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010194-855. NAP. MALENFANT LTÉE, demanderesse, -vs- ROGER KHOURI, ÉPICERIE TAMRA, défendeur. Le 28 juin 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4565 rue Grande Allée #11 en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Barco, 1 vidéo VHS et acces., 1 vidéo Sony Beta et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-000591-844. ELIO CERUNDOLO & ASSO., demanderesse, -vs- ROLLAND VACHON, défendeur. Le 27 juin 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 93 rue Labri en la cité de Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Magnavox, 1 set de salon 2 mcx brun style canadien, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002193-857. GUY DESJARDINS, demandeur, -vs- ANDRÉ PELLETIER, défendeur. Le 26 juin 1985 à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 202, Habitat 67 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Sanyo, 1 tv couleur RCA, 1 tv couleur Sony portative, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028330-848. FRANCANA REAL ESTATE LTD, demanderesse, -vs- BAR LE PENCHANT, défenderesse. Le25 juin 1985, à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4543 Parc Ave., en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 display phone Northern Telecom (ordinateur), 1 tv couleur RCA et acces., ameublement et équipement de bar. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de SUPÉRIEURE. No: 500-05-003513-833. DIGERE INC., demanderesse, -vs- SAIT AYDINER, défendeur. Le 27 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 335 rue Deguire # 708 en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Baycrest, fauteuil, lampes, sofas, petites tables, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-27-018355-844. MARIE-PAUL LEVERT -vs- DI PERNA ANTONIO. Le 28-06-85 à 10:30 heures au 7853 de la Loire, à Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DI PERNA ANTONIO, savoir: 1 auto Chevrolet Caprice 77, 1 tv couleur 26" Zenith, 1 vidéo Fisher. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAISSÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-018804-841. MARIE-PAULE LEVERT -vs- JEAN-GUY LAROCQUE. Le 02-07-85 à 10:00 heures au 6652 Christophe Colomb, app. 504, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de JEAN-GUY LAROCQUE, savoir: 1 tv couleur 20" Toshiba avec base, 1 table-tournante Akai, 1 stéréo Prosonic et acc. et caméra Minolta et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-042089-842. COMITÉ PARITAIRE DU VÊTEMENT DAMES -vs- TRICOPLUS LTÉE. Le 28-06-85 à 12:00 heures au 9500 Meilleur, app. 504, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de TRICOPLUS LTÉE, savoir: 1 estimateur Nordic, 1 moulin à coudre, 3 moulins à coudre Singer et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-033576-838. MONIQUE DION, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Protection du consommateur), demanderesse, -vs- 120984 CANADA INC. (PROMOTIONS CINE MODE), défenderesse. Le 27 juin 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 370 est rue Jean Talon, 3e étage en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 3 cadres et encadrement lumière, 10 lentilles assorties, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002220-858. COGEIM INC. (AGENT FOR MORGUARD TRUST COMPANY), demanderesse, -vs- GERARDO COLATRELLA, défendeur. Le 27 juin 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5817 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à glace Scotsman, 1 caisse enregistreuse NCR, 1 t.v. écran géant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002427-842. 121311 CANADA INC., demanderesse, -vs- SOPHIA VASILAS ET AL (LA PORTE DES LAURENTIDES ENR.), défendeurs. Le 27 juin 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 388 rue St-Isidore en la ville de Laurentides, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 Trancheur à viande, 1 caisse enregistreuse Sanyo & acc., 1 four à pizza Bakers Pride & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020795-857. SYLVIA COHEN WEISS, demanderesse, -vs- VINCENT BOIVIN, défendeur. Le 27 juin 1985, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1488 rue Louis Crescent, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Hitachi, 1 tv Sanyo et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002809-858. PEINTURE DENALT LTÉE., demanderesse, -vs- LES PEINTURES AQUINO LTÉE (LES PEINTRES AQUINO LTÉE) ET AL, défendeurs. Le 27 juin 1985, à 14:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 4677 rue Lavoisier en la cité de Sté-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Sony, 1 machine à écrire Olivetti électrique, 1 tv couleur Zenith, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038538-836. J.A. MADILL ET AL, demandeurs, -vs- RAYMOND SOUCY, défendeur. Le 27 juin 1985, à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 8795 rue Meilleur, en la ville de St-Augustin district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Admiral, 1 tv couleur JUC et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013006-858. POSTE DE COURTAGE MONTRÉAL-LAVAL REGIONIO INC., demanderesse, -vs- 86054 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 28 juin 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5465 rue Queen Mary, suite 570 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Mita, 1 ordinateur Zenith avec clavier, écran et tape-cassette et imprimeuse Epson, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-012354-842. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Demanderesse —vs— TAGGART SERVICE LTD, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3825 rue Trans-Canadienne en la cité de Pointe-Claire et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises d'attente oranges, 1 dactylo Oliveti Editor 4 électrique et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY, huissier, 288-6263. Grenier & Associés. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-013844-848. ROSETTA POLONI ET ALS, demandeurs, -vs- ORPHEE SHOES LTD, défenderesse. Le28 juin 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1243 rue Ste-Catherine ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sanyo, 1 machine pour forme les bottes, 1 machine pour forme les souliers Toro, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-009460-843. JEANNE DESNOYERS, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sous-Min. du Rev.), demanderesse, -vs- YVETTE GRISKA a/s SALON VALENCIA, défenderesse. Le 28 juin 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1121 rue Bélanger en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Kelvinator, 7 miroirs assorties, 3 séchoirs ass., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013070-854. JACQUES ROY & ASSOCIÉS DESIGNERS INC., demanderesse, -vs- CENTRE SPORTIF LA CITIÈRE INC., défenderesse. Le 28 juin 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 50 boul. Taschereau en la cité de La Prairie et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux simples en bois 2 tiroirs, 2 fauteuils en matériel bleu et autres biens saisis . Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6289. Montréal, le 12 juin 1985. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers.

Voir aussi pages 30, 38 et 39

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003664-831. MONTRÉAL TRUST, demanderesse, -vs- DAME JACQUELINE McPHEE, défenderesse. Le 28 juin 1985, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 492 rue Hermitage en la cité de Pointe Claire et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Zenith port. et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014503-846. NICK TROMBETTA, Demanderesse —vs— ALAIN TESSIER, Défendeur. Le 26 juin 1985, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 4085 rue Chemin Martin en la cité de St-Louis de Terrebonne, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA, 1 système de son Candle 3 mcx, 1 air climatisée G.E., meubles de ménage, 1 tracteur Massey Ferguson 254, 1 tondeuse pour tracteur, 1 automobile Grand Marquis. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-000883-845. CAROLE DOYON, Demanderesse —vs— ANDRÉ MAYER, Défendeur. Le 25 juin 1985, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 1886 rue Favard en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA, 1 laveuse sécheuse G.E., 1 chaise rotin, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044414-832. AIR CANADA, Demanderesse —vs— MAGALI ROGALE, Défenderesse. Le 26 juin 1985, à 13.00 heures au domicile de la défenderesse au No 1026 rue est Mont-Royal, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur 26" Admiral, 1 radio cassette Sanyo, 1 machine à coudre Nicchie, 1 vaisselier. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005229-781. BANQUE ROYALE DU CANADA, Demanderesse —vs— DANIEL ZOGBI, Défendeur. Le 26 juin 1985, à 11.00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 6201 rue Park Ave. en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 boîtes de sons, 1 stéréo Disco Texco, 1 CB Daker Tr 33C, 1 paire de bottines et skis, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037210-841. J. A. LARUE INC., Demanderesse —vs— LACON LTÉE, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 10555, rue St-Michel en la cité de Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise en tissu noir, 1 bureau en bois beige, 1 dactylo IBM électrique et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Grenier & Associés. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037706-848. HYDRO-QUÉBEC, Demanderesse —vs— BENOIT T. DAIGNEAULT, Défendeur. Le 26 juin 1985, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 278 rue Brodeur en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac modèle Leman 1979 vert, 1 vidéo Granada VHS + acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Grenier & Associés. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040901-840. SEARS CANADA INC., Demanderesse —vs— KATHLEEN POIRIER, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures au domicile de la défenderesse au No 616 14ième Avenue # 3 en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse + sécheuse de marque Hotpoint, 1 téléviseur couleur 18" Toshiba et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROBERT BOULAY, huissier, 288-6263. Grenier & Associés. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 84-351477453. LA REINE, Demanderesse —vs— ANTHONY PAUL SHAULIS, Défendeur. Le 27 juin 1985, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 1347 rue de l'École, en la cité de Ste-Catherine et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM-FM stéréo de marque Kenwood + 2 hauts parleurs, 1 téléviseur couleur Toshiba 12". Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6289. Grenier & Associés. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 510-32-000105-859. LAURENT PAUL VALADE, Demanderesse —vs— MARC BOURRET, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures au domicile de la défenderesse au No 1568 rue Notre-Dame, en la cité de St-Sulpice, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Cadillac couleur blanche modèle De Ville portant n.s. 6D69S7Q300214 et immatriculé au Québec pour l'année 1986 no. BGJ 636 et accs., 1 piano bois brun Léonard 1922 et acc. antique, 1 armoire bois 2 portes jaune et acc. antique et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier. 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002364-854. G.U.S. CANADA INC., demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE GOUGEON et BRIGITTE LORD GOUGEON, défendeurs. Le 27 juin 1985, à 10:30 heures au domicile des défendeurs au No 1 rue Tessier en les cité et district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Aspen brun, 1 camion genre pick-up Chevrolet 1976, 1 moto Peugeot TSE, 1 bicyclette CCM/femme, 1 réfrigérateur Regent Satellite, 2 chiens esquimos. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 342-5086. Montréal, 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013580-852. ACIER B.S. LTÉE, Demanderesse —vs— RÉAL AUBÉ, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 1041 rue Montée Masson # 1, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Van Ford 1976, No de série E11HHA86720 portant licence BSP548 meubles et accessoires ménager. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 622-9222. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 540-32-002571-840. JENNY, LUC & BRUNO BARRAS, Demanderesse —vs— GAÉTAN LAPLANTE, Défendeur. Le 26 juin 1985, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 1753A rue Lavoie # 6, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Chevelle Malibu Classic, moteur 8 cylindres de couleur brune No: série: 1D37U71467026. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier. 622-9222. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021130-856. ANDRÉ LAJEUNESSE, Demandeur —vs— PAUL ARBOUR, Défendeur. Le 26 juin 1985, à 12.00 heures au domicile du défendeur au No 2426 rue Du Faisan en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine; 5 morceaux en vitre teintée noir, 1 table sur pied argent et dessus vitrée, carré meubles et accessoires ménager, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier. 622-9222. Montréal, le 13 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-05-023847-773. CRÉDIT TRANS-CANADA LIMITÉE, Demanderesse —vs— RAYMONDE GINGRAS (HAWEY), Défenderesse. Le 26 juin 1985, à 10.00 heures au domicile de la défenderesse au No 3190 rue Mont Sauvage, Ste-Adèle seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Mobilier et accessoires de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. AVELINE, AVELINE & ASS., 646 Valiquette, Ste-Adèle, J0R 1L0. Ste-Adèle, le 10 juin 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-2933-845. LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, Demanderesse —vs— PIERRETTE PRÉGENT, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 11.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 885, 11e rue, app. 8 en la cité de St-Antoine des Laurentides seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: véhicule automobile Buick 1976, télécouleur RCA "20" pouces. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. AVELINE, AVELINE & ASS., 646 Valiquette, Ste-Adèle, J0R 1L0. Ste-Adèle, le 10 juin 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000068-859. DAVID LANGIS, Demandeur —vs— ALBERT AUCOIN, Défendeur. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 3037 chemin Mont-Sauvage en la cité de St-Adèle seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Véhicule automobile Oldsmobile Cutluss 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL AVELINE, huissier. AVELINE, AVELINE & ASS., 646 Valiquette, Ste-Adèle. Ste-Adèle, le 10 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 510-32-000103-854. LAURENT PAUL VALADE, Demanderesse —vs— MARC BOURRET, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures au domicile de la demanderesse au No 1568 rue Notre-Dame, en la cité de St-Sulpice, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Cadillac DeVille couleur blanche portant n.s. 6D6987Q300214 et immatriculé au Québec pour l'année 85-86 sous le # BGJ 636 et acc., 1 piano bois brun Léonard 1922 et acc. antique, 1 armoire bois 2 portes jaune et acc. antique et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier. 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 510-32-001209-841. MAURICE GOULET, Demanderesse —vs— YVON PAQUETTE, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 14.00 heures au domicile de la défenderesse au No 1849 rue Dorchester ouest, # 5641 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une collection de disques 33 tours divers, d'environ 700 à 900 unités. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000110-853. GILLES R. LAFOREST FRUITS ET LÉGUMES INC., Demanderesse —vs— 129680 CANADA INC., Défenderesse. Le 26 juin 1985, à 10.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 999 Boul. Taschereau en la cité de Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 réfrigérateurs jumelés Hushman et accs., 1 réfrigérateur Général et accs., 4 réfrigérateurs Hill et accs., 3 réfrigérateurs Husman jumelés et accs. et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier. 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000460-852. TRANSPORT PATENAUDE INC., Demanderesse —vs— GABRIEL ARCHAMBAULT, Défendeur. Le 28 juin 1985, à 10.30 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 1330 rue Principale en la cité de Farnham et district de Bedford seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de marque John Deere modèle 2140 année 1982, de couleur vert. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Grenier & Associés. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032923-844. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD., demanderesse -vs- SERGE CAJOLAIS, défendeur. Le 27 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5905 rue Séguin en la cité de St-Hubert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 juin 1985.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le président se montre pessimiste quant aux profits de 1985

Le mauvais comportement du titre d'IBM entraîne toute la bourse

DAVID E. SANGER
New York Times

YORKTOWN HEIGHTS, NY — La direction d'International Business Machines Corporation vient de réviser la prévision qu'elle avait faite il y a deux mois et qui faisait état du fait qu'IBM connaîtrait une « forte croissance » cette année. Il s'agit du dernier, et du plus sérieux, élément indicateur de la crise aiguë que traverse l'industrie informatique.

Cette dernière révision de la situation a été faite par M. John F. Askers, le président directeur général d'IBM, au cours d'une rencontre avec des analystes et des représentants des médias qui a eu lieu ici-même au centre de recherche de la compagnie.

Dès mercredi, à la suite de cette nouvelle, les actions d'IBM ont perdu $ 5.25 à la Bourse de New York, se retrouvant à $ 120.75. Une grande activité a régné autour des titres d'IBM — le volume consolidé dépassant 2.5 millions d'actions, et mercredi les premiers effets se faisaient sentir sur l'indice industriel Dow Jones qui chutait de 7.50 points, passant à 1.306.34.

L'annonce faite par M. Askers était la dernière d'une série émanant d'IBM et indiquant que sa situation se détériorait. Toutefois les analystes ont déclaré qu'ils estimaient qu'IBM était prête à effectuer un redressement significatif dès le début de 1986, en raison notamment du fait que dès le mois d'octobre la compagnie va mettre en marché sa nouvelle ligne d'unité centrale, la série Sierra.

Dans l'immédiat, les responsables de la compagnie ont cependant reconnu que la situation présente ne manquerait pas d'avoir des répercussions négatives sur les profits d'IBM — de façon peut-être plus importante encore que ne l'avaient supposé la plupart des experts. Pour la première fois, M. Askers a déclaré mercredi que si l'on comparait les neuf premiers de cette année avec la même période de 1984, « on n'arrive même pas à un niveau d'égalité ».

Pour les responsables de la compagnie, cette situation aurait pour cause le déclin du produit national brut, combiné à la baisse de la demande en ordinateurs intermédiaires d'IBM.

Depuis plusieurs mois, la compagnie insiste sur le fait que sa croissance pour l'année dépendra en majeure partie de son rendement au quatrième trimestre, alors qu'une série de nouveaux produits seront lancés sur le marché. Les dernières déclarations de M. Askers semblent indiquer qu'à présent IBM relie l'ensemble de son rendement financier pour l'année, à ce dernier trimestre — ce qui a paru causer un certain embarras à M. Askers.

« Si l'économie ne se rétablit pas, il se pourrait que nous ayons également a réévaluer le quatrième trimestre », a-t-il déclaré.

M. Askers s'en est tenu à ses prévisions voulant qu'IBM ait un chiffre d'affaires supérieur à $ 50 milliards pour cette année. En 1984, la compagnie a rapporté $ 6.6 milliards de profits pour un chiffre d'affaires de $ 45.9 milliards, ce qui constituait sa meilleure année. Mais dès le premier trimestre de cette année les résultats ont diminué de 18 % et tout récemment les responsables de la compagnie ont annoncé qu'ils s'attendaient à une baisse — même moins importante — au cours du deuxième trimestre.

Les analystes s'accordent à reconnaître que M. Askers, qui occupe son poste depuis le début de l'année, a fait preuve de beaucoup de clairvoyance en rendant public les ennuis de la compagnie.

« Il a été très clair en expliquant les choses comme il les voyait », commente M. Stephen C. Dobs, analyste chez Shearson Lehman Brothers Inc. « Je pense que nous pourrions être dans le creux de la vague et prêts à remonter. »

Pour d'autres analystes cependant, IBM ne peut qu'être la première à se remettre des difficultés que traverse ce secteur de l'industrie. Ils en concluent donc que les déclarations faites mercredi par M. Askers pourraient indiquer que la dépression que traverse le secteur de la haute-technologie va se poursuivre pendant une bonne partie de l'année à venir.

Quant à IBM, l'économie et la force du dollar sont plus à blâmer pour ses problèmes que ne le sont les propres difficultés de l'industrie de l'informatique. « Je ne crois pas qu'IBM doive être sur la défensive en 1985, précise M. Askers, lorsque l'on considère que nous allons expédier 20 % de plus de marchandises que l'an passé. » Ces données sont toutefois en baisse par rapport aux prévisions antérieures d'IBM qui annonçaient 30 %.

« Pendant des années IBM nous a répété continuellement que si les ordinateurs se vendaient si bien c'était parce qu'ils permettaient d'accroître la productivité, commente M. Ulric Weil de Morgan Stankey. Soudain on vient nous dire, « C'est l'économie, c'est l'économie ». À vous de tirer vos propres conclusions. »

D'autres analystes mentionnent une autre contradiction du même ordre. Lorsqu'on lui a demandé pourquoi les ventes de ses ordinateurs intermédiaires étaient en baisse, le directeur financier de la compagnie, M. Allan Krowe, a laissé entendre que les acheteurs s'en tenaient de plus en plus à des ordinateurs personnels moins onéreux pour effectuer le travail de micro-ordinateurs.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 20

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR AU SERVICE DES STAGES
Faculté des sciences de l'éducation
(Poste temporaire)
(Poste offert également aux hommes et aux femmes)

Lors de son engagement, le professeur à plein temps se voit attribuer un des rangs professoraux définis dans la convention collective selon ses qualifications et son expérience. Le traitement annuel est établi aussi selon les qualifications et l'expérience.

FONCTIONS:
Le professeur est appelé à faire la supervision des stagiaires en milieu scolaire au niveau du premier cycle. Le candidat choisi devra être capable de se déplacer dans les différentes régions de la Province.

QUALIFICATIONS:
Le candidat devrait normalement être détenteur d'un Ph.D. mais les détenteurs d'un diplôme de maîtrise avec expérience en milieu scolaire sont invités à poser leur candidature également. Une expérience dans la supervision des stages aux niveaux préscolaire et élémentaire serait préférable.

La date d'entrée en fonction est le 1er août 1985. Les candidatures pourront être considérées dès leur réception et selon leur ordre d'arrivée. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois (3) répondants et être transmise avant le 21 juin 1985 à:

Monsieur Jean-Guy Vienneau, doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement)

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT-LOUIS-MAILLET

L'Université sollicite des candidatures au poste de

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES SCIENCES FORESTIÈRES

SITUATION:
L'École des sciences forestières a comme mandat la formation d'étudiant(e)s afin de leur donner les connaissances, les habiletés et les attitudes qui leur permettront d'assurer une intégration entre l'aménagement et l'exploitation forestière. Elle comptera treize (13) professeurs à temps plein desservant une clientèle étudiante au niveau du premier cycle. L'École sera appelée à jouer un rôle primordial dans le développement d'un programme de recherche en aménagement des lotissements privés.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le directeur est responsable du fonctionnement de l'École. Il dirige le personnel enseignant, veille à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, analyse et fait connaître les besoins de l'École, veille au maintien des normes et coordonne les activités d'enseignement et de recherche des professeurs. Il représente l'École au Sénat universitaire ainsi que sur plusieurs comités à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

QUALIFICATIONS:
Le candidat doit être en possession d'un doctorat dans l'une des disciplines de la foresterie. De préférence, il devrait faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, la recherche et l'administration. Le candidat doit maîtriser les deux langues officielles du Canada tant orales qu'écrites.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er octobre 1985 ou selon la disponibilité du candidat.

Les candidatures seront étudiées à compter du 1er septembre 1985. Ce poste est offert également aux femmes et aux hommes. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avec le nom de trois (3) répondants à:

Monsieur Normand Carrier
Recteur adjoint
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet
Université de Moncton
Edmundston, Nouveau-Brunswick
E3V 2S8

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,50$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Christiane Legault
à 844-3361

LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

L'Université Laurentienne sollicite des candidatures pour des postes en

ÉDUCATION PHYSIQUE

Entrée en fonction: 1er septembre 1985

Exigences
Préférablement le doctorat en éducation physique ou maîtrise avec expérience.

Tâches
Enseigner en français des cours de premier cycle dans un ou plusieurs des domaines suivants: physiologie, anatomie, kinésiologie, tests, santé, programmes d'exercices, sports aquatiques, activité humaine, éducation de plein air.

Conditions
Salaire selon la convention collective
Préférablement aux candidats bilingues.

Adresser sa candidature à:

Monsieur Patrick Demeyere, Directeur
École d'éducation physique

Sous réserve d'approbation budgétaire.

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Le Collège recherche un(e) candidat(e) intéressé(e) à relever d'importants défis dans un poste cadre à titre de

Coordonnateur(trice) de l'éducation aux adultes

Le service de l'éducation aux adultes offre de nombreux programmes et activités de formation aux adultes et aux organisations, notamment dans les domaines de la gestion, des langues et des affaires sociales, ainsi que des formations destinées aux femmes.

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, vous assurerez la gestion, la coordination, la supervision, le contrôle et l'évaluation des activités du service, de votre personnel de même que des programmes de formation. Nous compterons sur vous pour voir au développement de ce service et pour établir des relations fructueuses avec la clientèle et les organismes intervenant en éducation des adultes. Enfin, vous veillerez à favoriser la collaboration avec les autres secteurs d'activités et les services du collège.

Afin de mener à bien ces tâches, vous devez détenir un diplôme de premier cycle ou, de préférence, de deuxième cycle dans une discipline appropriée. Vous devez également posséder de l'expérience en administration et en éducation des adultes ainsi qu'une connaissance du milieu collégial et de l'entreprise privée.

Nous vous offrons une rémunération et des conditions d'emploi déterminées par les règlements régissant les conditions de travail des cadres de cégeps (poste de niveau C.1).

Date d'entrée en fonction: août 1985

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 juin 1985 à 15 h au:

Collège de Bois-de-Boulogne
Service du personnel
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec) H4N 1L4

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences et de génie**

PROFESSEUR D'ACTUARIAT

LE POSTE
Professeur de carrière au Département de mathématiques, statistique et actuariat. Les clauses du contrat seront à déterminer selon les qualifications et l'expérience du candidat. Traitement selon les échelles de la convention collective.

Enseignement en actuariat aux 1er et 2e cycles; encadrement des étudiants; direction d'étudiants de 2e cycle. Activité de recherche reliée au développement de la science actuarielle. Participation au fonctionnement du programme d'actuariat et du Département de mathématiques, statistique et actuariat.

QUALIFICATIONS REQUISES
Le candidat possédant un doctorat en science actuarielle ou dans une discipline reliée à l'actuariat (telle que l'assurance, la gestion du risque ou la finance) est admissible. Un candidat en voie d'obtenir un tel diplôme est aussi admissible si les possibilités de réussir son programme d'études sont réalistes. Est également recevable la candidature d'un Fellow de l'Institut canadien des actuaires possédant un diplôme de 1er cycle et 5 années d'expérience ou un diplôme de 2e cycle et 3 années d'expérience et dont les réalisations professionnelles font preuve de capacités créatrices.

Un candidat ne répondant pas intégralement aux qualifications précédentes et désireux de poursuivre des études avancées en actuariat est également admissible; il pourra se voir accorder une aide financière pour fins d'études pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

À la demande du postulant, sa candidature sera tenue confidentielle.

Prière de faire parvenir votre demande d'ici **le 15 juillet 1985** à l'adresse ci-dessous, en l'accompagnant d'un curriculum vitae, d'un relevé de notes des études universitaires ainsi que des noms de trois répondants.

Bernard R. Hodgson, directeur
Département de mathématiques, statistique et actuariat
Université Laval
Québec G1K 7P4

LE COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
recherche un

PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX
(2e et 5e secondaire)
pour l'année scolaire 1985-1986

- Poste à temps complet
- Qualification légale
- Dilpôme universitaire de 1er cycle dans la discipline
- Minimum de 3 ans d'expérience au secondaire.

Faire parvenir curriculum vitae dès que possible à:

Jacques Henry
directeur des services éducatifs
Collège Mont-Saint-Louis
1700 est, boulevard Henri-Bourassa
Montréal (Québec)
H2C 1J3

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU JEUNE THÉÂTRE
est à la recherche d'une personne à la

coordination générale

Fonction:
— coordonne le travail, les ressources humaines et financières des différents secteurs, activités et festivals de l'AQJT;
— applique les demandes et mandats de l'Assemblée générale et des comités;
— est responsable des demandes de subventions, de la levée de fonds ainsi que de toute autre forme de financement;
— assure le rôle de représentation auprès des gouvernements et organismes partenaires.

Exigences:
— détenir un diplôme de 1er cycle universitaire ou l'équivalent;
— connaissance du milieu théâtral (professionnel et amateur);
— excellente connaissance du français parlé et écrit;
— cinq (5) ans d'expérience dans la négociation, animation et coordination;
— facilité de travail en équipe et expérience en organisation;
— souplesse dans l'emploi du temps.

Salaire: selon les normes en vigueur
Entrée en fonction: immédiate
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 juin, 17h, au:
426, rue Sherbrooke est
Montréal H2L 1J6

L'HÔPITAL SANTA CABRINI OSPEDALE
hôpital de soins de courte durée de 377 lits et de soins d'hébergement de 100 lits, est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR (TRICE) DES SERVICES AUXILIAIRES
(2ième concours)

Sous l'autorité du directeur général, le (la) titulaire du poste administre les activités relatives à l'hébergement des bénéficiaires dans le but d'assurer leur bien-être.

NATURE DE LA FONCTION:
— Assurer à l'établissement les services d'énergie, de buanderie, de lingerie, d'entretien ménager, des communications, de sécurité et des biens meubles et immeubles
— coordonner les activités de ses services compte tenu de la priorité des besoins des autres services
— assurer le contrôle du respect des règles d'hygiène et de sécurité
— élaborer des plans de sécurité et d'urgence
— planifier l'aménagement de l'établissement

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire de premier cycle en génie ou autre domaine connexe
— expérience minimale de cinq (5) ans dans une fonction de gestion
— toute autre combinaison de scolarité et/ou d'expérience jugée équivalente pourra suppléer à l'absence de diplôme universitaire
— connaissance du réseau des affaires sociales et de la langue italienne serait un atout

SALAIRE:
Selon les normes en vigueur pour les cadres supérieurs du réseau des affaires sociales.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 28 juin 1985, à l'adresse suivante:

Direction générale
Concours DSA
HÔPITAL SANTA CABRINI
5655 St-Zotique est
MONTRÉAL (Québec)
H1T 1P7

PROFESSEUR DE PHYSIQUE

Poste temps partiel / 10 périodes / physique

Exigences: Brevet d'enseignement; baccalauréat en physique ou en sciences avec expérience pertinente dans l'enseignement de la physique.

- Septembre 1985

Faire parvenir curriculum vitae au:

DOSSIER 1259
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

RÉDACTEUR(TRICE)

Le Bureau canadien de l'éducation internationale, un organisme national, non gouvernemental qui est au service de ses membres (universités et collèges) dans le domaine de l'éducation internationale, est à la recherche d'un(e) rédacteur(trice) pour un poste temporaire (26 semaines), à compter du 6 août 1985.

Le titulaire, qui relève du directeur des Affaires publiques, assume la direction du magazine du BCEI; il s'occupe de le planifier et de rédiger des articles ainsi que d'autres textes au besoin.

Conditions: Le titulaire doit posséder un baccalauréat, de préférence, en français, en anglais ou en journalisme ainsi qu'une expérience d'un à deux ans en rédaction et en recherche; il doit pouvoir lire, corriger les épreuves et communiquer de façon efficace dans les deux langues officielles; être familier avec les techniques électroniques de composition, de mise en page et d'impression. Il serait souhaitable que le titulaire connaisse les domaines de l'éducation et du développement internationaux ainsi que le système canadien de l'enseignement post-secondaire. Un talent en photographie constitue un atout.

Le salaire s'échelonne entre 20 118 $ et 25 114 $.

Faire parvenir un curriculum vitae, trois références ainsi que quelques échantillons de textes au plus tard le 5 juillet 1985 au:

Directeur, Finances et administration
Bureau canadien de l'éducation internationale
809-141, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1P 5J3

centre hospitalier de gatineau

Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de 323 lits en développement dont l'ouverture a eu lieu le 26 septembre 1983. Deux cent trente-neuf lits sont ouverts jusqu'à maintenant. Voisine de Hull et Ottawa, la ville de Gatineau est la septième ville en importance au Québec avec une population de 80,000 habitants. Elle fait partie d'une agglomération urbaine d'environ 750,000 habitants.

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Poste:
Sous l'autorité du directeur général, le(la) directeur(trice) des soins infirmiers est responsable des procédés, normes et règlements relatifs à la coordination et l'évaluation des soins infirmiers de la direction, de la discipline et de la répartition du personnel en fonction des besoins de soins infirmiers dans le but de répondre aux besoins de la clientèle.

Exigences:
- Formation universitaire en sciences infirmières; préférablement de deuxième cycle
- Membre de l'ordre des infirmiers et infirmières du Québec
- Cinq (5) ans d'expérience dans des domaines variés des soins infirmiers, incluant l'administration et l'enseignement
- Trois (3) ans minimum d'expérience dans un poste de responsabilité comparable.

Rémunération:
Suivant les qualifications et la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 17, 38 894 $ à 54 826 $).

Inscription:
*Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avec attestations appropriées dans une enveloppe marquée «Directeur(trice) des soins infirmiers» avant le **28 juin 1985** à 16h à:*

M. Jean Laporte
Directeur général
Centre hospitalier de Gatineau
C.P. 2000
Gatineau (Québec)
J8P 7H2

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 19

Secteur des services

Notre client, une importante entreprise de services diversifiés, connaît une croissance soutenue depuis le début de ses opérations. Dans le but d'harmoniser les procédures comptables des filiales, les dirigeants du groupe désirent s'adjoindre les services d'un

Contrôleur

Relevant du trésorier, vous aurez pour mandat la planification, la coordination, la direction et le contrôle des activités relatives aux opérations comptables de l'ensemble des filiales. Vos priorités seront l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi des systèmes de contrôle interne et la préparation des principaux rapports financiers destinés à la direction.

Détenant un titre comptable reconnu, vous avez oeuvré en vérification externe ainsi qu'au sein d'une société structurée, à titre de gestionnaire en comptabilité ou en vérification interne dans une grande entreprise.

L'autonomie, l'intégrité et la capacité d'adaptation au changement et une facilité à travailler en équipe sont autant de qualités que vous possédez.

La rémunération est de l'ordre de 40 000 $ à 50 000 $.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Hélène Dagneau, Dossier n° 1271500
C.P. 325, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1H8

LES CONSEILLERS Samson Bélair INC

Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration

---

PETRIE RAYMOND
COMPTABLES AGRÉÉS

COMPTABLE AGRÉÉ(E)

Si vous êtes un vérificateur dynamique désirant développer votre carrière au service de la petite et moyenne entreprise, nous vous offrons l'opportunité de vous joindre à un cabinet intéressant où vos talents seront mis à contribution auprès d'une clientèle diversifiée afin de planifier et diriger des mandats de vérifications et de consultations.

Les comptables agréés ayant deux ans et plus d'expérience en vérification, qui aspirent à une carrière ou l'initiative et le professionnalisme sont de rigueur, sont invités à soumettre leur candidature en toute confiance à M. Gilles Villeneuve, c.a.

1320 BOUL. GRAHAM
BUREAU 301
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3P 3C8

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
4200, boul. Dorchester ouest, Montréal, Qué. H3Z 1V4

Réquisition n° 85-2P

Rédacteur(trice) en chef

Sous l'autorité de la directrice des services professionnels, vous aurez à planifier, coordonner et contrôler toutes les étapes relatives à la réalisation de la revue «Nursing Québec», l'organe officiel de la corporation et la publication professionnelle dont le tirage est le plus important au Québec. Votre mandat vous appellera également à organiser la publicité de la revue et à administrer le budget s'y rattachant. Enfin, nous compterons sur vous pour siéger à titre de responsable au comité de lecture et au comité aviseur.

Afin de mener à bien vos tâches, vous devez détenir un diplôme de 1er cycle en journalisme ou en communication doublé d'au moins 3 ans d'expérience dans la réalisation d'une revue. De bonnes notions des techniques de marketing reliées à l'édition et une connaissance d'usage de l'anglais sont essentielles. Autonome, d'une grande souplesse et doué(e) d'un bon jugement, vous devrez vous déplacer dans la région régulièrement.

Nous vous offrons une rémunération située entre 28 000 $ et 38 110 $ (classe 4) ainsi que d'excellents avantages sociaux et un cadre de travail très stimulant.

Date de fin d'affichage : le 28 juin 1985

Si ce défi vous intéresse, veuillez soumettre votre candidature à :

Madame Georgette Guy
Service des ressources humaines

Direction planification et recherche

Le contexte organisationnel

Importante société caractérisée par l'unicité de ses services, notre client connaît, depuis sa fondation, un éclatant succès. Cette croissance est le reflet d'efforts soutenus en matière de développement et détermine le contexte dans lequel oeuvrera le nouveau gestionnaire.

Le poste et ses priorités

Sous l'autorité immédiate du directeur de la planification et du développement corporatif, le titulaire aura pour mandat d'implanter et de coordonner le processus de planification stratégique, tactique et opérationnelle, assurant ainsi à la société l'atteinte de ses orientations corporatives. Ses priorités : la mise sur pied et le suivi de projets visant à fournir à l'ensemble de l'organisation le support-conseil requis dans leurs efforts de planification, ainsi que la coordination et la gestion des fonctions de recherche et de planification.

Les compétences requises

De formation universitaire, idéalement de deuxième cycle, les candidats recherchés posséderont une connaissance étroite de la planification corporative et seront doués pour la recherche. Ils afficheront de plus un esprit d'analyse et de synthèse éprouvé, des habiletés supérieures pour la communication verbale et écrite, un sens aigu de l'éthique, ainsi que l'empathie et le doigté nécessaires à gagner rapidement la confiance de leur entourage.

Soumettre votre curriculum vitae à Charles Belle Isle, 1425, boul. Dorchester Ouest, suite 300 C, Montréal (Québec) H3G 1T7, tél.: (514) 397-9655 sous le numéro de référence 087.

Jean-Pierre Bourbonnais
Conseil de direction

CONSEILLER JURIDIQUE
Droit commercial

Membre d'un service juridique important, vous serez impliqué dans une grande variété de dossiers d'acquisitions et de vente d'actifs et d'entreprises ainsi que de contrats de toutes sortes.

Depuis votre admission au Barreau de l'une des provinces, vous avez environ quatre à sept ans de pratique, principalement en droit commercial (acquisition, vente d'actif et d'entreprise) au sein d'un bureau d'avocats ou au sein d'une entreprise. Votre bilinguisme écrit et oral est sans reproche et vous vous démarquez par votre autonomie, votre jugement et votre sens pour les affaires.

Vous êtes à réévaluer votre orientation et vous recherchez un milieu d'affaires important et influent.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance, vous référant au numéro de mandat 41116.

philippe Brassard
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC.

Place du Canada
Suite 1040
Montréal, Québec
H3B 2N2
(514) 875-0567

LA COMPAGNIE PERSPECTIVE TRAVAIL
SOCIÉTÉ-CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Cercle de la Garnison de Québec, club privé d'environ 900 membres situé à Québec, doit combler un poste à sa direction générale.

Le directeur général relève du Président et est entièrement responsable du fonctionnement du Cercle.

Il doit être un bon gestionnaire, dynamique, imaginatif et bilingue. Idéalement, il proviendra du milieu de l'hôtellerie et/ou de la restauration où il aura acquis une expérience pertinente. Personne disponible, le directeur général saura répondre aux attentes des membres relativement à la qualité des services du Cercle.

Le revenu sera établi selon la compétence du candidat retenu.

Dossier 85-160

R. Jacques Plante
(418) 647-4700

S.V.P. FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ AVANT LE 22 JUIN 1985.

2, Place Québec, Suite 408, Québec (Québec) G1R 2B5

Succ.: 5, Place Ville-Marie, Suite 1615, Montréal (Québec) H3B 4M9 (514) 875-5344

Accueil Vert-Pré d'Huberdeau
104, RUE VERT-PRÉ
HUBERDEAU, CTÉ ARGENTEUIL, QUÉ.
J0T 1G0

RECHERCHE
DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Etablissement:
Centre d'accueil Vert-Pré d'Huberdeau 104, Vert-Pré — Huberdeau J0T 1G0

Nature:
Centre de réadaptation pour garçons et filles mésadaptés socio-affectifs de 12 à 18 ans.

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général, il est responsable de la conception des programmes cliniques, de l'instrumentation clinique et des orientations et approches éducatives en usage, et leur diffusion auprès des cadres et éducateurs(trices) des services de réadaptation. Il assume également l'admission et le diagnostic initial et la référence interne des cas. Il agit à titre conseil auprès des unités du Centre d'accueil dans la détermination du profil des services cliniques offerts, leur organisation et leur réalisation. Il assume l'évaluation professionnelle des services cliniques dispensés, et le résultat des programmes et outils cliniques de l'institution.
Il identifie les besoins de perfectionnement du personnel clinique et anime les activités requises pour y répondre.
Il établit le plan de traitement de chaque bénéficiaire, conjointement avec les services de réadaptation, et en suit la réalisation par la suite, jusqu'à la réinsertion dans le milieu.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire pertinent aux exigences de la tâche.
Expérience pertinente en réadaptation institutionnelle de jeunes mésadaptés socio-affectifs.

Salaire:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

Inscription:
Faire parvenir votre demande, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse ci-haut, avant le 22 juin 1985 pour 17:00 heures.

(Tél: 819-687-3211)

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Centre hospitalier régional de l'Outaouais

PROLONGATION DE CONCOURS
CONSEILLER EN ORGANISATION DES SERVICES MÉDICAUX

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais en collaboration avec le Centre hospitalier régional de l'Outaouais (D.S.C.) sont présentement à la recherche d'un conseiller en organisation médicale.

Le conseiller en organisation médicale aura, entre autres, à conseiller les établissements du réseau des Affaires sociales dans l'application de la Loi 27. Il assumera la responsabilité de la gérance de la banque de ressources médicales de dépannage pour la région 07. Il participera au recrutement médical afin d'assurer la complémentarité des ressources médicales, omnipraticiens et spécialistes nécessaires à la prévention, traitement et réadaptation de la clientèle de la région 07. Il assumera la responsabilité de tout autre dossier connexe déterminé par le CRSSSO.

EXIGENCES:

Être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Une expérience médico-administrative serait souhaitable.

RÉMUNÉRATION:

Selon les ententes prévues entre le M.A.S. et la F.M.O.Q. ou la F.M.S.Q.

Honoraires fixes à temps plein ou l'équivalent à vacation.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE ***15 JUILLET 1985***

Kathleen K. Lessard
Conseillère en gestion des ressources humaines
Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
1040, boulevard St-Joseph
Hull, Québec J8Z 1X9

Directeur des communications

Cette importante association professionnelle jouissant d'une grande visibilité recherche un communicateur d'expérience pour diriger son secteur des relations publiques et communications.

Les échanges harmonieux avec les membres de même que le maintien de la visibilité auprès du public sont au premier rang des priorités de la direction de l'association. L'ensemble des programmes de communications internes et externes ainsi que les relations publiques seront la responsabilité de ce titulaire et de son équipe de collaborateurs.

Ce poste intéressera des personnes dynamiques et autonomes possédant de l'imagination, le sens des priorités et du travail d'équipe. En outre, un français impeccable est nécessaire pour réussir cette mission; la capacité de communiquer en anglais sera un atout précieux. Une préférence sera accordée aux candidat(e)s démontrant une bonne compréhension des milieux professionnels au Québec.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae. Discrétion assurée. Dossier #15685.

Price Waterhouse et Associés
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

1200, avenue McGill College
Montréal, Québec H3B 2G4

Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration

---

FONDS FCAR
Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR

Le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche, organisme subventionnaire public crée en vertu de la loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec, est présentement à la recherche d'un professionnel de haut niveau pour coordonner les activités de son service de la formation de chercheurs (bourses d'études).

Le Fonds accorde annuellement environ 30 millions de dollars en subventions de recherche et en bourses d'études. Le Fonds est présentement en phase de restructuration administrative et le titre du poste peut être appelé à être modifié.

LE POSTE
Sous la direction du responsable du secteur, le titulaire de ce poste devra assurer la bonne marche des opérations reliées à l'évaluation des demandes de bourses présentées par les diverses clientèles étudiantes et à l'attribution des bourses d'excellence octroyées par le Fonds. Dans le cadre de ses attributions, il aura notamment à élaborer des propositions relatives à la composition des comités d'évaluation et à faire des recommandations pour l'amélioration des programmes sous sa coordination. Il assiste également le responsable du secteur dans l'encadrement du personnel professionnel et de soutien du service.

LES QUALIFICATIONS
La personne recherchée, homme ou femme, aura acquis, après des études universitaires de 1er ou 2e cycle, une expérience d'au moins trois ans dans des fonctions reliées au poste, de préférence auprès d'un organisme dont la mission s'apparente à celle du Fonds FCAR ou auprès d'un établissement universitaire.

LE TRAITEMENT
Selon la politique administrative et salariale en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet au plus tard le 5 juillet 1985 à:
Concours C1-85
M. Gilles Lapierre
Fonds FCAR
4e étage
979, de Bourgogne
Sainte-Foy, Qué.
G1W 2L4

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 15 juin 1985

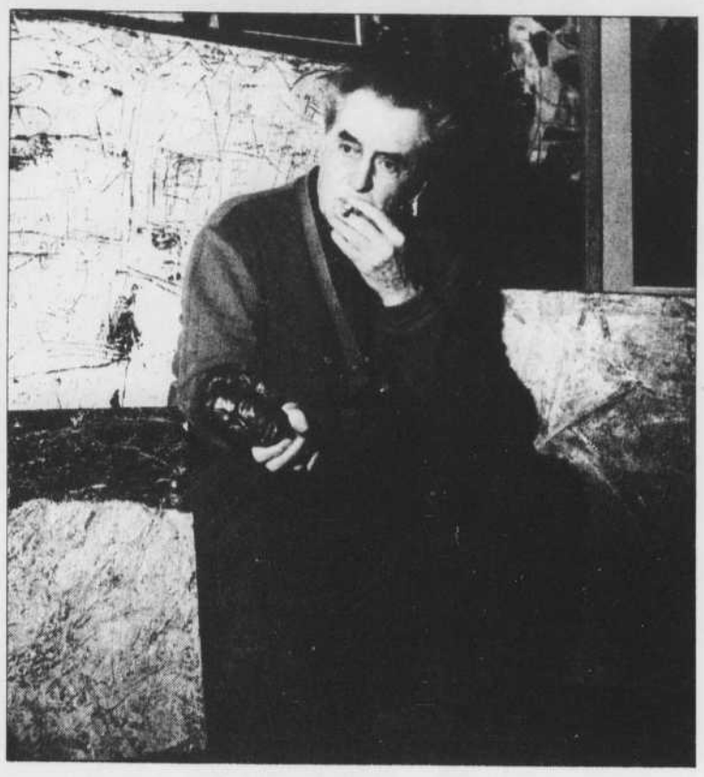

Le centenaire de Jean Paulhan

NORMAND BIRON

JEAN PAULHAN aurait aujourd'hui cent ans ! L'enfant qui naquit à Nîmes, le 2 décembre 1884, fut élevé dans une famille où la philosophie, la littérature, la poésie, la peinture étaient tenues pour des valeurs aussi essentielles qu'indispensables. Très jeune, il était soumis par ses parents à des tests de goût et d'intelligence qui le laissaient consterné, souvent inquiet. Curieusement, la musique fut la grande oubliée et par la suite jamais l'écrivain ne put s'y intéresser. Seul Satie trouva grâce à ses yeux, sans doute en raison des titres de ses compositions.

Après des études secondaires (« sans joie » dira Paulhan en 1967, d'abord « légères » puis brillantes d'après le livret scolaire), le jeune homme désireux d'échapper à la douceur familiale, à la monotonie quotidienne d'une carrière apprend le chinois et se retrouve professeur à Madagascar (*Jean Paulhan et Madagascar*, Gallimard). Apprendre le malgache, langue euphonique, agglutinante, perturbante dans sa syntaxe et son vocabulaire pour qui est formé à la pensée de Descartes, n'est pas chose aisée. Jean Paulhan s'y applique immédiatement et efficacement.

C'est alors que chercheur d'or dans la rivière de l'Ikopa, il découvre, or inattendu, les étranges joutes oratoires auxquelles se livrent les Malgaches pour régler leurs différends. Ils se battent à coup de ... *hain-teny* ou proverbes ! Le jeune homme n'a de cesse qu'il n'ait rassemblé plus de 3,000 hain-teny, qu'il classe, traduit, commente. Pour cela, il part au loin chercher des vieillards, des conteurs et fréquente assidûment des lettrés malgaches.

On estime généralement que la pensée de Paulhan vient du choc, de l'éblouissement que lui a procurés la littérature populaire ou savante de Madagascar. En réalité les problèmes de langage inquiétaient l'écrivain dès son adolescence et même, dès son enfance, à en croire le récit qu'il donne des « Sornettes » de son grand-père, (*Les incertitudes du langage*, coll. Idées/Gallimard). Il en cherchait toujours la clé dans le discours le plus populaire, le plus immédiat, le moins travaillé. Cette préoccupation apparaît dans tous les « Récits » de Paulhan, dont il faut dépasser l'anecdote.

Ainsi *Aytré qui perd l'habitude* (Gallimard) raconte un meurtre dans un village où stationne un groupe de femmes convoyé par quelques militaires dont le narrateur. Dans son journal administratif, Aytré consigne les événements de la journée. Le narrateur y ajoute ses réflexions et sa propre vision des faits. Dans les dernières lignes, on apprend qu'Aytré est l'assassin et que le narrateur est un voleur. Banale intrigue policière s'il en est, dont le détail révélateur se situe au niveau de l'écriture : les rapports d'Aytré, secs, impersonnels, limités aux faits avant le meurtre deviennent ensuite beaucoup plus fournis et intéressants. Aytré analyse, conseille, propose, développe, s'intéresse aux autres... Même recherche dans *les Causes célèbres* (Gallimard), brefs récits énigmatiques, ciselés où le sens second est plus important que l'anecdote, vraiment ponctuelle : le petit ouvrier trouve des mots somptueux pour décrire le paysage qui l'entoure et dont il ne se lasse pas : il est aveugle depuis (*Les causes célèbres*, coll. Idées/Gallimard). Avec quel soin Jean Paulhan rapporte les bribes de conversations de soldats dans son *Guerrier appliqué* (Gallimard), incontestable chef-d'oeuvre de la littérature guerrière. De toute évidence, ces dialogues sont vrais, notés sur le vif, mais ils prennent une intensité, une résonance étonnantes du fait des incidences, des réflexions qui les traversent. La guerre n'est pas subie comme une fatalité, mais comme une « occasion de passer de l'autre côté du réel ».

Juste avant cette guerre, le jeune Paulhan avait publié un recueil de hain-teny remarqué, point de départ de sa production littéraire et sans doute de sa notoriété.

Appelé en 1920 à la NRF (Nouvelle revue française), il en devient le rédacteur en chef en 1925, à la mort de Jacques Rivière. Cette revue fait partie de son oeuvre. Il s'y consacra avec passion, négligeant ses propres travaux.

À parcourir la correspondance générale qui doit paraître prochainement et dont j'ai pu lire quelques passages en manuscrit, on constate que Jean-Paulhan lisait vraiment ce qu'on lui envoyait, surveillait tout, donnait des conseils précis, proposait que l'on coupe, que l'on supprime un chapitre, que l'on change un mot. L'auteur souvent effondré, parfois agressif, reconnaissait le bien-fondé de l'avis, devenait confiant, parfois même dépendant. Étiemble s'était promis de détruire tout ce qui ne plairait pas à Paulhan; Supervielle tronquait ses poèmes, ramassant les vers tombés pour en faire un nouveau; un autre attendait même l'avis de Paulhan pour se marier. Jean Paulhan sut ainsi guider, encourager, soutenir tous ceux qui ont actuellement un nom dans la littérature française : Artaud, Jouhandeau, Gide, Céline, Ionesco, Malraux, Michaux, Genet, Audiberti, Saint-John Perse, Queneau, Sartre ...

Le directeur de la NRF avait déjà fondé, en 1911, *Le Spectateur* où il analysait des expressions et comportements populaires : *Un sou est un sou, Assassin pour vingt francs, Vous en êtes un autre*... En plus de la NRF, il dirigea de luxueuses revues financées par des mécènes (*Commerce, Mesures, Les Cathiers de la Pléiade*) où ne paraissaient que des textes rares « trop bons pour la NRF » disait-il.

Vient une nouvelle guerre et l'occupation. Jean Paulhan, immédiatement résistant, abandonne la direction de la NRF trop à la solde des Allemands (il avait fallu en expulser tous les Juifs), la laissant aux mains de Drieu la Rochelle. Il ne peut d'ailleurs s'empêcher de la surveiller du coin de l'oeil. Il fonde alors, avec Jacques Decour, *Les*

Suite à la page 30

CLAUDE LAROCHE

Une création collective sur le sentiment amoureux

PAUL LEFEBVRE

CLAUDE Laroche a beau être un acteur-improvisateur confirmé, populaire, cité en exemple pour son travail à la LNI, c'est lui qui déclare : « Je n'ai jamais pensé faire carrière d'acteur ; pour moi, le théâtre était un moyen d'agir politiquement ».

Sans être un cliché, cette phrase de Laroche résume non seulement un trajet personnel mais englobe l'évolution d'un rapport au théâtre qui a été celui de bien des gens de sa génération, celle qui est montée sur les planches à la fin des années soixante. Membre fondateur du Grand Cirque Ordinaire en 1969, Laroche a été, ainsi, un des premiers professionnels à faire de la création collective sa pratique théâtrale. Encore très utilisée il y a cinq ans, la création collective est aujourd'hui beaucoup moins employée. Laroche fait partie de la cellule du Nouveau Théâtre expérimental qui, depuis jeudi soir à l'Espace libre, présente *Amore Amore*, une création collective sur le sentiment amoureux. De cette occasion, Claude Laroche profite pour faire le point tant sur la création collective que sur son trajet de comédien.

« La naissance de la création collective, commence-t-il, est quand même assez connue. Plusieurs causes l'ont provoquée. Il y avait un besoin, une urgence de dire ce qui se passait ici, mais il n'y avait pas de textes qui abordait la réalité québécoise telle que nous la percevions. Il y avait la conviction qu'il fallait faire éclater les formes théâtrales traditionnelles ; *l'Osstidcho* venait d'avoir lieu et sa forme absolument contemporaine nous indiquait des voies à poursuivre. L'américanité, reléguée longtemps à l'*entertainment*, faisait son entrée dans la « culture ». Il y avait la philosophie du *Peace and Love* qui prônait le collectif contre l'individualisme du système capitaliste. Mais il y avait surtout une cause très pragmatique : nous étions pauvres et sans ressources et n'avions comme ressource que celle de nous unir ».

« Pour ce qui est de la situation présente de la création collective, poursuit-il, cela s'est beaucoup modifié depuis. À la fin des années soixante, c'est la nécessité et l'urgence qui ont fait naître cette façon de travailler. Or, cette urgence n'existe plus (l'urgence existe toujours, mais elle s'est déplacée) et la création collective est toujours là. Mais elle a changé de statut : la création collective, née comme mesure d'urgence, s'est transformée en méthode de créa-

Suite à la page 30

Photo Jacques Grenier

Claude Laroche: une création basée au hasard des fantasmes.

Photo Jacques Grenier

MAI ZETTERLING

Secouer le cinéma traditionnel

FRANCINE LAURENDEAU

IL y a une vingtaine d'années, le torrent libérateur de ce qu'on a appelé la Nouvelle Vague jaillissait un peu partout, en France d'abord mais aussi dans des pays aussi divers que la Tchécoslovaquie et la Suède, éclaboussant les conventions, remettant en question les dogmes les plus respectés. En Suède, c'est une femme, Mai Zetterling, qui a fait trembler sur ses bases le cinéma traditionnel.

Je n'oserais pas être aussi catégorique si je n'avais revu, grâce au Festival international de films et vidéos de femmes, les premiers longs métrages de la réalisatrice, c'est-à-dire *Les Amoureux* (1964), *Jeux de nuit* (1966), *Doctor Glas* (1967) et *Les Filles* (1968). Car il y avait beaucoup de scories dans le cinéma de cette période, beaucoup de tics et de facilités, c'était aussi une mode.

Les films de Mai Zetterling eux, ne datent pas, n'ont pas pris une ride. Ils sont tout aussi percutants qu'au premier jour, baroques et délirants, audacieux par leur contenu et leur recherche formelle, manifestant une étonnante maîtrise à la fois de la direction d'acteurs et de la technique. Peut-être parce qu'elle a attendu d'être prête avant de passer derrière la caméra.

J'ai rencontré Mai Zetterling cette semaine, dans les bureaux du festival, et elle m'a expliqué qu'en 1964, lorsqu'elle aborde *Les Amoureux* (d'après l'oeuvre d'une romancière suédoise, Agnes von Krusenstjemas), elle a déjà acquis un solide métier de comédienne de théâtre et de cinéma, joué dans plus de 30 films en Suède, à Londres et à Hollywood. Et avant de se mettre à son premier long métrage, elle s'est imposé un plan quinquennal.

« Je me suis donné cinq ans pour assimiler les éléments de la technique et j'ai tourné quatre documentaires. J'ai appris sur le tas, observant ce qui se passait sur le plateau et dans les salles de montage, questionnant sans arrêt les techniciens. Bien sûr, ce n'était qu'un début et il faut sans cesse apprendre parce que la technique évolue. Mais je crois essentiel, si on veut faire ce métier, de connaître l'ABC du langage cinématographique. Le cinéma est un médium technique. »

Dans sa filmographie, entre son dernier long métrage, *Scrubbers* (1983), présenté à ce festival en première canadienne, et le dernier de ses premiers, *Les Filles*, il y a beaucoup de courts et moyens mais un seul long, *Tant d'autres*, une fiction tournée pour la télévision suédoise. (Il ne faudrait pas oublier que Mai Zetterling a écrit quatre romans, dont un seul a été traduit en français, *Oiseau de passage* (Des femmes), petit livre poignant, obsessionnel, envoûtant.) Certes, les audaces (entre autres) féministes des *Filles*, jugées outrancières par les critiques des années soixante, l'ont pour un temps fait classer comme indésirable par les producteurs. « Vous êtes sept ans en avance sur votre époque », lui dira Susan Sontag.

Mais il y aurait toute une histoire de cinéma à écrire en négatif sur les projets avortés, les scénarios non filmés. (On publiait récemment un scénario de Sartre sur Freud, mais combien de scénarios demeurent inédits !) Recueillant récemment à Paris les éléments d'une série radiophonique sur François Truffaut, j'ai été étonnée de découvrir que même cet auteur qui semblait tourner fa-

Suite à la page 28

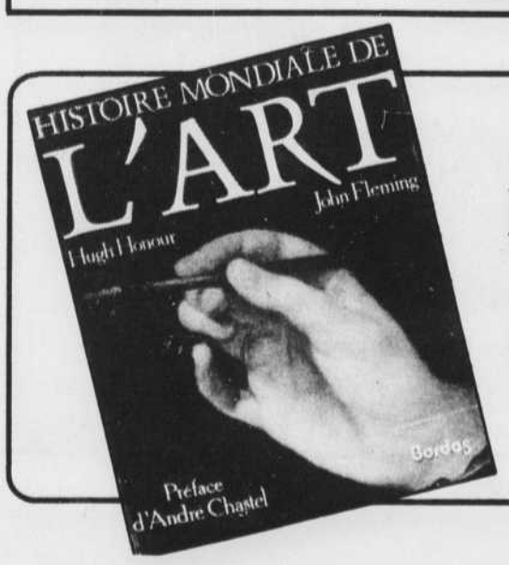

HISTOIRE MONDIALE DE L'ART

Hugh Honour John Fleming

Cette histoire mondiale de l'art couvre tous les lieux et tous les temps. Commençant avec la Vénus de Willendorf sculptée il y a 30 000 ans, elle conduit le lecteur jusqu'aux avant-gardes contemporaines. Mondiale, elle englobe, certes, toutes les traditions — et les ruptures — occidentales, mais elle consacre aussi un tiers du volume aux arts d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et des îles du Pacifique.

- **Près de 1 000 illustrations, dont 350 en couleur • Glossaire, Bibliographie, Tableaux chronologiques**
- **Index: plus de 1 800 noms, sites, titres d'oeuvres. • Relié, 640 pages — 49,95$**

en vente chez votre libraire

Bordas

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

ÉGLISE

Jean-Yves Calvez, **Foi et justice,** Desclée de Brouwer/Bellarmin, 252 pages. Jusqu'où et comment l'Église peut-elle et doit-elle s'engager concrètement au service des pauvres ? Ces dernières années, l'engagement social de certains jésuites — notamment en Amérique latine — a été contesté en plusieurs milieux, parfois désavoué par le pape lui-même ! Le père Calvez, auteur d'un ouvrage important sur Karl Marx, tente de faire un peu de lumière sur ces délicates questions.

SECTE

Roland Chagnon, **La Scientologie : une nouvelle religion de la puissance,** HMH, 263 pages. Fondée en 1954 par un certain Lafayette Ron Hubbard (dont on ne sait aujourd'hui s'il est mort ou vivant, sain ou sénile), implantée au Québec depuis 1973, cette religion y compte aujourd'hui quelque 400 membres actifs. Un professeur de sciences religieuses de l'UQAM — qui assure avoir beaucoup de respect pour les scientologues qu'il a rencontrés — nous présente un livre qui tombe à point si on considère que cette nouvelle secte a fait un peu parler d'elle — assez fâcheusement du reste ! — il y a quelque temps. L'auteur se charge de nous renseigner d'abord sur la nature de la dianétique, science moderne de la santé mentale (sic), et de la scientologie; ensuite, sur l'histoire du mouvement au Québec, la personnalité de ses adhérents, le sens de leur quête. Un point de vue sympathisant.

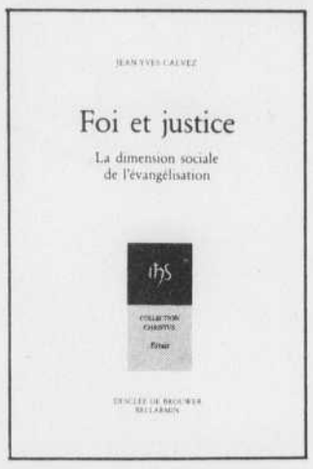

LUMIÈRE

Arthur M. Wilson, **Diderot, sa vie et son oeuvre**, Laffont/Ramsay, (coll. Bouquins). Sur celui que beaucoup aujourd'hui tiennent pour le plus « moderne » des Lumières, un ouvrage simple, accessible à tous, bien qu'un peu ambitieux puisqu'il se dit la synthèse de toutes les informations disponibles à ce jour sur l'auteur de l'*Encyclopédie*. D'un universitaire américain.

JOURNAL

Louis Calaferte, **Lignes intérieures**, Denoël, 253 pages. Le troisième tome (1974-1977) du journal d'un écrivain marginal et sévère — il tient Sartre pour un esprit maigre et sec, Anthony Burgess pour un être immonde ! — au goût raffiné — Stendhal l'enchante, mais pas Balzac ! —, vivant à l'écart des modes et du monde (ce dernier trait ne constituant-il pas une raison suffisante pour l'aimer ?)

ROMANS

Lars Gustafson, **Musique funèbre**, Presses de la Renaissance, 189 pages. Le dernier roman d'un écrivain suédois (*Strindberg et l'ordinateur*) qui s'impose de plus en plus. Trois personnages « à des degrés divers représentatifs de la « grande fêlure », de cette cassure qui a déséquilibré la conscience occidentale depuis une vingtaine d'années : où est la réalité, que sommes-nous et que doit-on croire ? « Nihilisme trivial », « indifférence à tout » : c'est la couleur du temps, celle d'une fin de siècle où ne compte plus que le ton de la mélodie . . . »

J.M. Coetzee, **Michael K, sa vie, son temps**, Seuil, 217 pages. Dans une Afrique du Sud déchirée par la guerre civile, « l'histoire d'un homme fruste, prêt à surmonter l'oppression, à esquiver l'autorité pour vivre sa vie comme il l'entend. L'histoire d'une lutte forcenée pour préserver ce qui s'appelle la *dignité humaine* ». L'auteur a obtenu pour ce roman le Booker Prize, un prestigieux prix littéraire britannique.

D.M. Thomas, **Poupées russes**, Presses de la Renaissance, 280 pages. Le deuxième volet d'un cycle romanesque commencé avec *Arafat*. Des questions sérieuses — le sexe, Dieu, la politique — sur un mode léger. « Un régal pour l'esprit, une fête du langage », assure l'éditeur. Le livre d'un virtuose — l'auteur de *l'Hôtel blanc* — que certains critiques, parlant d'*Arafat*, ont rapproché, l'un (Michel Braudeau) de Bunuel, l'autre (Poirot-Delpech) de Nabokov.

MUSIQUE

Jacques-Gabriel Prod'homme, Glück, Fayard, 413 pages. La biographie — et l'analyse des oeuvres — d'un grand magicien dramatique (mais un peu négligé) qui fut notamment le maître de Salieri (le rival de Mozart) et de Marie-Antoinette ! L'ouvrage, publié après la guerre — mais dont l'essentiel n'aurait pas été contesté par les travaux musicologiques ultérieurs —, a été « rajeuni » par Joël-Marie Fouquet, qui en fait également la préface.

De la littérature d'occasion

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

★ Larry Collins, **Fortitude,** 512 pages, Éditions Robert Laffont, Paris 1984.
★ Léon Uris, **Le Hadj,** 560 pages, Éditions Robert Laffont, Paris 1984.
★ Édouard Chambost, **Le jour du rouble,** 280 pages, Éditions Robert Laffont, Paris 1984.
★ Graham Greene, **Les chemins de l'évasion,** 306 pages, Éditions Robert Laffont, Paris 1984.

Il y a des semaines où les choses difficiles vous font peur et qu'elles se repoussent comme d'elles-mêmes en vous, ne vous laissant que cet état de béance qui vous apeure aussi. Alors, vous cherchez des livres que j'appelerais d'occasion pour que l'image que vous avez de vous ne pâlissse pas tout à fait. À quinze ans, vous lisiez *Le comte de Monte Cristo*, à vingt-cinq *Ben Hur* et à trente *Le troisième homme*. On appelle ça aussi de la littérature d'évasion, qui ne tient que ce qu'elle promet, ce qui est heureux parce que vous n'attendez pas autre chose d'elle, qu'elle ne vous sollicite que par ce qui, en vous, ne tient pas vraiment à se constituer lecteur.

L'un après l'autre, j'ai lu *Fortitude, Le Hadj, Le jours du rouble* et *Les chemins de l'évasion*. J'avoue tout de suite que je n'y ai pas retenu grand-chose des anecdotes qui m'étaient racontées et que, pour les raisons que je viens de dire, je n'y tenais pas vraiment, comme les auteurs de tous ces livres sans doute, sauf peut-être Graham Greene, et encore n'est-ce pas certain. Cela tient au genre même de cette littérature fort populaire, pour ne pas dire populiste. Si l'anecdote paraît y prendre toute la place, c'est qu'elle vient d'un longue tradition dont Graham Greene, précisément, est l'un des grands maîtres.

Il en rend compte à toutes les pages dans *Les chemins de l'évasion*, deuxième tome de son autobiographie commencée avec *Une sorte de vie*. Par le cheminement qu'il nous livre de lui-même, dans cet humour tout british, on y apprend ce qui constitue cette littérature d'occasion, aussi bien celle qu'il a écrite lui-même que celle qui fait aujourd'hui le succès des Collins, Uris et Chambost. En premier lieu, c'est une littérature issue du journalisme, ce qui suffit sans doute à l'éloigner de ce monde carrément sentimental dont *Princesse Daisy* et *Les oiseaux se cachent pour mourir* représentent bien la quintescence. Aux belles femmes plus troublées que troublantes, cette littérature d'occasion substitue le monde de l'espion (chez Greene notamment), celui du maître-chanteur et du complot international (Chambost entre autres) ou bien celui de l'Histoire (ce qui est le cas de Collins et celui de Uris). Il s'agit donc d'un monde d'hommes dans lequel les femmes, pour n'y être pas tout à fait absentes, ne représentent que le désir du mâle quand il veut satisfaire sa libido.

Pour le reste, c'est le degré de l'aventure qui fait foi de tout, par l'exotisme que l'auteur sait bien rendre. Pour savoir de quoi s'inspirer, Graham Greene courait le monde, en grand reporter qu'il était, en Indochine, en Amérique du Sud, à Cuba ou bien aux Indes quand ça y chauffait. Rentré chez lui, le roman finissait toujours par sortir, un pied l'Histoire et un autre dans l'imaginaire. Que souvent Graham Greene ait su faire le joint entre les deux pour produire comme dans *Notre agent à la Havane* un fort bon thriller, cela tient au fait qu'il était un maître-écrivain, capable de retourner à l'envers l'anecdote pour qu'elle se mette à parler vraiment, au niveau même de l'écriture.

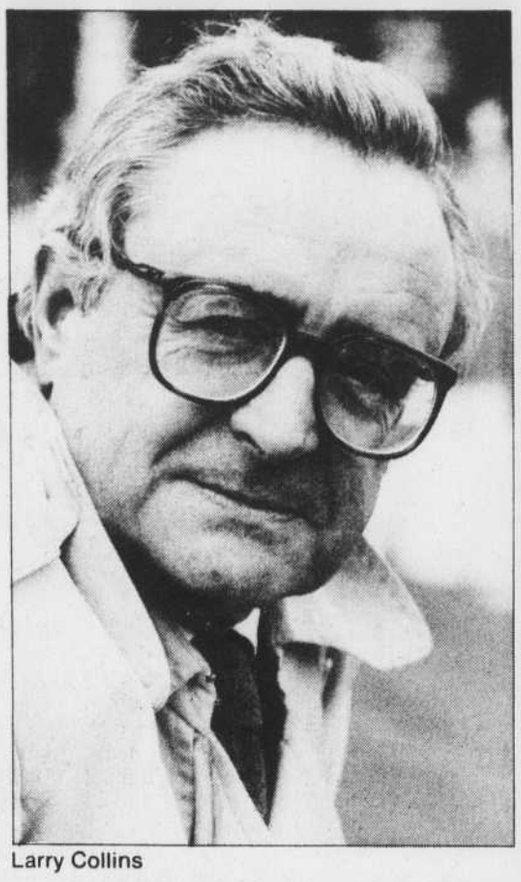
Larry Collins

Ce n'est pas le cas d'Édouard Chambost ni celui de Larry Collins. Journalistiquement, c'est sans doute défendable en ce qui de l'anecdote s'y joue, mais l'écriture de ça a l'air de sortir tout droit de ces cours de littérature par correspondance dont parlait Salinger dans *L'attrape-coeur*. Ce qui veut dire qu'on n'en est que dans du feuilleton par-dessus la tête, dans l'épanouissement de recettes si souvent éprouvées qu'on s'y ennuie presque de *Love Story*. C'est écrit à la machine, rapidement, avec sans doute une armée de nègres pour réviser le texte final. De la vraie littérature d'occasion qui, comme celle que fabrique Léon Uris avec sa secrétaire et ses documentalistes dans *Le Hadj*, voudrait nous faire remonter aux origines de l'incompréhension entre Arabes et Juifs, mais ne nous amène que dans un mélodrame si ordinaire et si prévisible parce que totalement linéaire, qu'on se demande comment l'auteur a pu y passer cinq ans sans s'y déprimer absolument.

À lire tout cela, on comprend ce qui fait encore le charme de Graham Greene, même dans l'occasion où il situe lui-même sa littérature : celle du simple plaisir qu'il y a à la faire, même quand c'est pas thérapie pour, dit-il lui-même, « échapper à la folie, à la mélancolie et à la peur panique qui sont inhérentes à la situation humaine ».

Si vous avez aimé
TANGO ARGENTINO
vous aimerez lire
la biographie de Carlos Gardel,
celui qui a "inventé"
le tango moderne et que
les Argentins surnommèrent
le "maître de la tristesse".
Un véritable roman!

Un livre de Edmundo Eichelbaum
paru aux éditions Denoël
En librairie à 19,95$

LE DEVOIR CULTUREL
est dirigé par
Robert
Lévesque

Un roman bouleversant
de J.M. Coetzee

L'histoire d'un humble jardinier, prêt à surmonter l'oppression, à esquiver l'autorité pour vivre sa vie comme il l'entend. L'histoire d'une lutte forcenée pour préserver ce qui s'appelle la dignité humaine.

220 pages 15.95$

SEUIL

les herbes rouges
François Charron — Hugues Corriveau

■ François Charron, *La vie n'a pas de sens* — 5,00$
■ Hugues Corriveau, *Scènes* — 3,00$
■ abonnement: 10 nos, 20,00$
■ ci-joint ■ chèque ■ mandat postal

les herbes rouges
C.P. 81, bureau E, Montréal, Québec H2T 3A5
Nom .....
Adresse .....
..... Code postal .....

YOKO VOUS PRÉSENTE
les nouveautés Dupuis — Bandes dessinées

AGENT 212: Poulet aux amendes.	6,95 $
CARTE BLANCHE: Les aventures de Gully.	6,95 $
LA RIBAMBELLE: La Ribambelle aux Galopingos.	6,95 $
LES AVENTURES DE JEAN VALHARDI: Le retour de Valhardi.	6,95 $
YOKO TSUNO: Le canon de Kra.	6,95 $
LES MEILLEURS RÉCITS DU JOURNAL DE SPIROU: L'an 40 (Vu par Laudec et Mittei — Comme si vous y étiez!)	6,95 $
TRÉSORS DES MINI-RÉCITS: Boule (et Bill) contre les mini-requins.	5,95 $

EN VENTE PARTOUT

Granger DISTRIBUTION EXCLUSIVE
210, boul. Crémazie ouest,
Montréal, Québec, H2P 2S4
Tél.: (514) 389-3561

VOICI LES «NE PARTEZ PAS EN VACANCES SANS EUX!»

***MARYSE,* de Francine Noël**
Le roman le plus lu sur les plages l'été dernier. Une histoire racontée admirablement bien, avec des personnages attachants. Le portrait d'une génération, celle des années 68-75. Le livre idéal à offrir en cadeau à vos amis français cet été!
426 pages — 16,95$

***VOYAGE EN IRLANDE AVEC UN PARAPLUIE,* de Louis Gauthier**
Un succès de critique et de librairie! «L'histoire d'un homme dans la trentaine qui décide de rompre avec les habitudes d'une vie trop connue... La randonnée qu'il nous propose aujourd'hui est l'une des plus belles, des plus émouvantes.» Gilles Marcotte, *L'Actualité.*
75 pages — 8,95$

***LA CORRECTION,* de Roger Magini**
Un récit envoûtant pour celles et ceux qui ont la passion des mots. Les hauts et les bas d'un correcteur d'épreuves dans une imprimerie du bout du monde... en plein coeur de Montréal.
104 pages — 9,95$

***YVES THÉRIAULT SE RACONTE,* Entretiens avec André Carpentier**
Treize entretiens où l'on redécouvre l'auteur d'*Agakuk* et de tant d'autres récits. Un Yves Thériault «extrêmement touchant, cabotin, ratoureur, mais aussi profondément indépendant, comme une véritable force de la nature.» G. Gaudet, *Le Devoir.* Un livre nécessaire et émouvant, abondamment illustré.
188 pages — 14,95$

***L'INFORMATION SOUS INFLUENCE,* Comment s'en sortir, de Jacques Keable**
Aucun grand média francophone québécois n'échappe aujourd'hui à la concentration, sauf *Le Devoir*... ce qui donne une information en liberté surveillée! Un essai percutant et convaincant, chiffres et statistiques à l'appui, sur ce fichu beau métier qu'est le journalisme! Se lit comme un roman.
232 pages — 14,95$

Des livres pour passer des vacances pas bêtes du tout!

Commandez-les chez votre libraire ou chez VLB Éditeur
918, rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1L2 • Tél.: 524-2019

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL 1984
Nicole Brossard
Double impression
poèmes et textes
1967-1984

Photo: Denyse Coutu

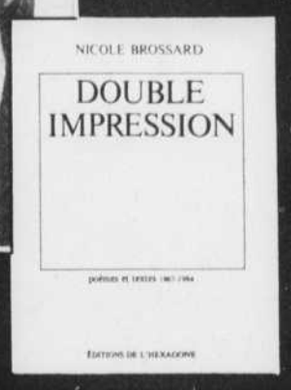

«Pour moi, le livre c'est un temps, un état d'être, un système nerveux alerté simultanément par une intuition et une certitude. Préparer un livre, c'est se préparer à vivre une transformation; terminer un livre, c'est savoir que la transformation est accomplie.»
L'auteure

Collection Rétrospectives
150 p. — 11,95$

L'Hexagone
900, rue Ontario est, Montréal, H2L 1P4

Bleue ou l'art de ne pas laisser vivre ses personnages

LETTRES QUÉBÉCOISES

IVANHOÉ BEAULIEU

★ Micheline La France, **Bleue**, éd. Libre Expression, 1985, 154 p.

AVEC *Bleue*, Micheline La France a voulu écrire l'histoire de la libération et de la réconciliation de Josse avec son passé, son enfance, sa famille, sa mère surtout. Cette libération tendra à s'accomplir à travers la lecture d'un manuscrit, celui de Bleue précisément.

Installée à Montréal depuis deux ans, Josse « décide de renouer avec cette peau de vache de Jacques qui (la) laisse tomber perpétuellement depuis huit ans ». Mais la rencontre avec Jacques n'aura pas lieu. Pas étonnant, du reste ! Jacques vit maintenant avec Micheline, « ronde, belle et pleine de rêves ». Celle-ci travaille justement à la rédaction de *Bleue*. Pour des raisons qui sont loin d'être apparentes — Josse, venue chez Jacques pour lui cracher au visage, avec un roman inachevé sur les bras ! Elle se met bien sûr à lire le livre : à son corps défendant au début, puis avec de plus en plus d'intérêt, à mesure qu'elle avance dans l'histoire de ce bébé, Bleue, qui nous raconte de manière fort savante sa vie foétale, sa naissance, les contacts avec sa mère, ses premiers mots et ses premiers pas, sa rencontre avec les autres enfants, l'école, etc.

La narration de Bleue, ça fait partie du genre, est toute construite en demi-teintes, en ambiance suggérée . . . On l'aura compris, le récit de Bleue, c'est la vie rêvée telle que les adultes la prêtent complaisamment aux enfants. Nous sommes aux antipodes de l'univers de Josse, élévée à Hull entre un père poussé au suicide par la perte de son emploi, une mère boulimique, obèse et folle, Louis et Jean-Marie, deux frères revendeurs de cocaïne.

Devenue soutien de famille à la mort de son père, Josse travaille à l'entretien ménager dans un hôtel de la région. Pour arrondir les fins de mois, elle se prostitue. Après l'internement de sa mère, l'emprisonnement de Jean-Marie et la mort de Louis, Josse quitte la maison familiale qui fait dos à la rivière pour s'installer dans une petite chambre. C'est à cette époque qu'elle rencontre Jacques. En fait, elle devient d'abord amoureuse de cette voix qu'elle entend à la radio. C'est l'envoûtement ! Josse s'éprend éperdument du beau parleur qui la quitte bientôt pour aller travailler à l'étranger. Et ce ne sera que des années plus tard qu'elle le retrouvera, à Montréal précisément.

La structure du roman s'articule donc autour de l'opposition violente entre le récit inachevé de Bleue et la narration de la vie misérable de Josse. Le problème, c'est que l'on ne sait pas trop lequel des deux récits a pour rôle d'agir comme repoussoir, et conséquemment de faire jaillir l'autre. D'un côté comme de l'autre, le lecteur est rarement convaincu.

Par une encombrante accumulation de détails sordides, La France appesantit le récit de Josse jusqu'à le rendre misérabiliste. Josse habite un « trou », la table est en « arborite », le matelas « bosselé ». Son emploi est minable. Sa vie sociale ? Néant. Le ventre qui l'a porté ressemble à un « dépotoir gluant », sa mère est « pleine de viande morte ». Etc. Etc. En fait, le destin se charge avec une compétence acharnée de faire le vide autour de Josse : le père se suicide, la mère est enfermée, Jean-Marie emprisonné et Louis abattu. (À propos, on se demande bien ce qu'il advient du petit Roger, le frère aîné de Josse dont l'auteur annonce la naissance à la page 36 et qui n'a droit qu'à deux autres brèves mentions. Il fait pourtant partie de la famille !).

Dans la tête de Josse, c'est Jacques qui occupe toute la place. Souvenons-nous que c'est contre lui qu'elle veut exercer sa haine. Mais, de tous les personnages du roman de La France, il est le moins consistant et le moins développé. À croire qu'il lui suffit d'apparaître avec son « magnifique regard vert » et ses cheveux blonds bouclés pour accéder à la vie romanesque ! Les moments les plus réussis du roman se retrouvent probablement dans les rapports que Josse entretient avec ses deux frères : il y a du mouvement, l'action est cohérente et suffisamment articulée pour qu'on y croie.

Micheline La France a souvent tendance à chercher laborieusement l'effet de style, se perdant du même coups dans des métaphores douteuses. Josse parle-t-elle de sa mère ? Elle dira alors qu'« elle accomplissait sur moi les actes quotidiens avec la dignité du figurant génial qui s'est fait ravir de justesse le premier rôle par une vedette sans envergure ». Josse met-elle de l'eau à chauffer ? Elle le fera au moyen « d'un instrument (sic) branché sur le courant électrique ». Et ainsi de suite. Quant au style du livre de Bleue, il n'y a rien à ajouter.

Les premières pages du roman de La France laissaient soupçonner un récit bien charpenté avec des personnages aux contours bien définis. L'auteur n'a pas su les écouter et les laisser vivre. C'est dommage !

Victor Malarek: le truand devenu journaliste

MARIE LAURIER

★ Victor Malarek, **Hé, Malarek** chez Trécarré, traduit de l'anglais par Michel Beaulieu, 400 pages.

VICTOR MALAREK est bien loin de ressembler à un ancien délinquant. Il a plutôt la bouille d'un garçon de bonne famille, le teint rosé du Nord-Américain bien nourri.

Et pourtant, son enfance et sa jeunesse à Montréal ne furent qu'un enfer dans un milieu familial perturbé par l'alcoolisme de son père, par l'impuissance de sa mère à mater ce garçon farouche et révolté que l'on ballotta d'un foyer d'accueil à un autre pour finalement échouer dans une école de réforme, sans jamais réussir à faire un homme de lui. Bien au contraire, il choisit plutôt de se manifester en faisant éclater tous les tabous et la discipline de fer imposés dans ces lieux qu'il ne pouvait tolérer. « Tout était contraire à la réhabilitation d'un jeune » soutient Victor maintenant âgé de 36 ans qui fait depuis 1970 une brillante carrière de journaliste, d'abord au défunt *Montreal Star* et maintenant au *Globe and Mail* de Toronto.

« Mais pour un jeune qui s'en sort, combien ont eu des vies ratées? » s'interroge avec angoisse notre collègue qui vient de publier aux éditions Trécarré un livre dans lequel il témoigne de son adolescence perturbée sous le titre *Hé, Malarek!*, avec en sous-titre ce cri de délivrance: « Je m'en suis sorti! » Un récit de 400 pages où il ne nous épargne aucun détail du processus de la déchéance dans laquelle il s'enfonçait chaque jour davantage avant 1966, la provocation de l'autorité et le rejet des techniques utilisées par les intervenants sociaux étant devenus les instruments de ce qu'il croyait être sa libération. « Ces techniques d'intervention qui ne sont qu'une suite d'interdits, étaient à l'époque brutales, inhumaines, sans aucun rapport avec la sensibilité d'un adolescent déjà meurtri par la vie, commente-t-il en entrevue au DEVOIR. » Cette attitude, il la trouve encore répressive, vingt ans après en avoir été « victime » et il souhaiterait qu'elle change du tout au tout pour les quelque milliers de jeunes garçons et filles du Québec, de l'Ontario et aussi des autres provinces canadiennes qui sont placés dans les centres spécialisés et les maisons de transition spécialisés pour les mésadaptés sociaux.

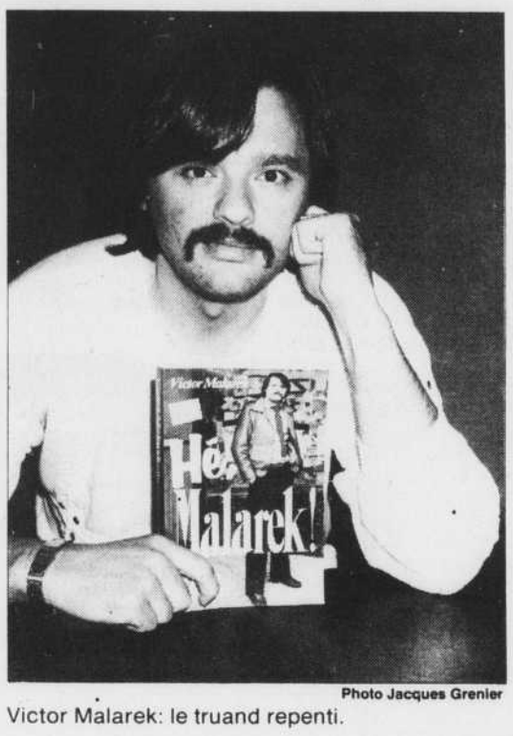

Photo Jacques Grenier

Victor Malarek: le truand repenti.

Victor Malarek juge sévèrement le système actuel de rééducation des jeunes: « Au lieu d'avoir une panoplie d'intervenants sociaux qui ne se questionnent jamais sur leur approche, préférant s'en tenir à leur formation livresque, il suffirait que le support financier et moral soutenu par l'État soit orienté vers les familles elles-mêmes de façon à les aider à sortir de leurs problèmes. Il en coûte une petite fortune pour tenir les adolescents difficiles dans des résidences qui ne sont que des prisons dorées, alors que les coûts seraient considérablement réduits s'ils étaient versés directement aux parents qui réussiraient à combler les désirs et les aspirations de leurs enfants.

« C'est normal qu'un jeune souhaite avoir une bicyclette, par exemple, et c'est normal aussi que des parents pauvres, chômeurs ou assistés sociaux ne puissent lui en procurer une. Le service social pourrait suppléer à ce manque à gagner, l'enfant serait satisfait et les parents soulagés de pouvoir combler les petits désirs de leurs enfants. Car la dernière chose qu'un enfant souhaite, c'est d'être éloigné de son milieu familial, même peu harmonieux. »

C'est pour faire mieux comprendre cette philosophie que Victor Malarek a décidé d'écrire son livre, avec l'accord de sa mère — son père est décédé — « qui a beaucoup pleuré en se souvenant de ces années troubles ». « Mais j'avais la conviction que je devais témoigner de ma vie en démontrant que tant que l'on demandera à l'État de s'occuper des enfants difficiles et maltraités, ceux-ci continueront à payer le prix de la négligence de la société. »

Dans son ouvrage paru d'abord en anglais, Victor Malarek raconte que dans l'environnement répressif et hostile de son enfance, il « a appris bien vite à haïr, à tricher, à escroquer et à voler ». Et cela allait toujours en s'accentuant jusqu'au jour où à 17 ans, il connut son Chemin de Damas: après une ième comparution devant la Cour juvénile, un juge lui donna, contre tout espoir, une dernière chance en lui permettant de voler de ses propres ailes, voulant éprouver ainsi les velléités de bonne conduite qu'il décelait chez ce garçon passionné.

Le magistrat, sans doute inspiré par son sentiment de « bon père de famille » ne s'était pas trompé. Le jeune Victor, trop surpris et content de s'en tirer à aussi bon compte, décida de transformer radicalement son existence de truand en celle d'un être responsable qui faisait mieux d'employer ses talents dans des activités positives et honnêtes. Et il y mit alors la même passion que celle qu'il déployait lorsqu'il voulait tout faire éclater.

La chance n'allait plus le quitter: il devint messager dans un journal et en 1970 journaliste au Star dans lequel il signa une série d'articles très sévères sur le système judiciaire imposé aux juvéniles, ce qui déclencha une enquête sur ce sujet. Le livre qu'il vient de publier est le prolongement de ces articles percutants fondés sur son expérience personnelle.

« Je demeure convaincu que le système de services sociaux est inadéquat à l'endroit des jeunes en difficulté dont la plupart sont issus de parents déboussolés, dépassés par les problèmes de chômage, de pauvreté, de drogues, que sais-je! Les enfants qui assistent, impuissants et vulnérables, à des scènes de ménage répétées, ne peuvent que vivre dans l'insécutiré, la peur, la révolte. Ce n'est pas eux qui ont besoin d'aide mais leurs parents victimes d'un contexte économique et social intolérable. Souvent, ces parents mènent des vies dissolues en réaction à ce climat de dénuement total et leurs enfants ne font qu'en subir les conséquences. »

Victor Malarek, aujourd'hui libre et heureux, voudrait que son livre traduit de l'anglais par Michel Beaulieu puisse servir d'exemple à tous les jeunes et de réquisitoire pour un meilleur traitement à l'endroit de ceux qui ont des difficultés de comportement. « Les intervenants sociaux auraient également intérêt à le lire, ne serait-ce que pour comprendre que les enfants doivent être traités comme des enfants et non comme des adultes », conclut le journaliste qui se dit « encore en colère » à la pensée des errances du système social. « Mais je suis maintenant un homme heureux, même si je continue d'être inquiet. J'estime avoir eu beaucoup de chance de sortir mon tunnel de malheur, j'ai beaucoup d'amis et un métier intéressant. » Et aussi un premier enfant, un bébé de cinq semaines qu'il veut élever « convenablement et sainement ».

VIENT DE PARAÎTRE

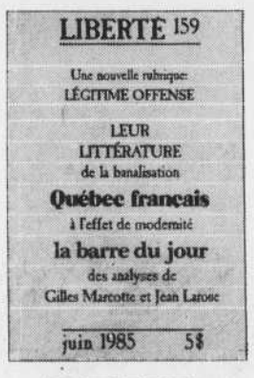

LEUR LITTÉRATURE

Gilles MARCOTTE examine la vision de la littérature et de l'écrivain qui s'exprime dans la revue **Québec français.** Jean LAROSE se demande si **La Barre du jour,** quand elle se réclame de la «modernité», sait vraiment de quoi elle parle.

Également au sommaire:

Hubert Aquin est-il un auteur «canadian»? (Chantal de Grandpré); Le mépris des intellectuels (Lise Noël); Comment rire de la mort (Jacques Brault); Les mémoires de Gérard Pelletier (André Belleau); Est-ce si sûr que Michel Tremblay ait du génie? (Mario Pelletier); Henriette Vogel (Diane-Monique Daviau); L'art de l'aquarelle (Fernand Ouellette); etc.

L'exemplaire: 5$
L'abonnement (6 numéros): 15$

Retourner ce coupon à:

LIBERTÉ
C.P. 399, SUCC. OUTREMONT
MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 4N3

☐ Ci-joints **5$** pour le no 159 de LIBERTÉ.
☐ Ci-joints **15$** pour un abonnement d'un an à LIBERTÉ (à compter du no 159).

Nom .....
Adresse .....
..... Code .....

LIBERTE est également en vente dans les bonnes librairies.

Best-seller #1
depuis sa parution

Denise Bombardier

Québec, fin des années 40.
Une petite fille tente d'échapper à la loi du sexe et de son milieu, à la toute-puissance de l'Église catholique romaine.
Seigneur, quelle vitalité...

224 p.
13.95$

Seuil

Soeurs Jeméa

GRANDE VENTE PRÉ-INVENTAIRE
Du 1er au 22 Juin

20% TOUS LES LIVRES
(sauf: les livres marqués A, B, C, et les codes X4,5,6,7)

30% LES COLLECTIONS FORMAT DE POCHE

40% LA COLLECTION *«LIVRE DE POCHE»*

Ces remises ne s'appliquent que sur les livres en magasin.

HORAIRE: de 9h à 18h — lundi au mercredi
de 9h à 21h — jeudi et vendredi
de 9h à 17h — samedi
à la LIBRAIRIE LEMÉAC ET SES SUCCURSALES

- LIBRAIRIE LEMÉAC, 371 ouest, ave Laurier, Montréal. Tél.: (514)273-2841 — 42 (métro Laurier, Autobus 51)
- LIBRAIRIE CÔTE-NORD, 770, boulevard Laure, Place de ville, Sept-Iles — Tél.: 968-8881.
- LIBRAIRIE MANICOUAGAN, 836, rue Puyjalon, Hauterive, tél.: 589-5204
- LIBRAIRIE RÉGIONALE LEMÉAC, 769, 3e Ave. Val D'Or. tél.: 824-3808

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Publié avec le concours du C.N.R.S. puf

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif: LES EDITIONS FRANÇAISES INC.
1411, rue Ampère, BOUCHERVILLE (Québec) J4B 6C5
Tél.: (514) 641-0514 • 871-0111

Un suspense...

Herbert Lieberman

Rarement suspense aura été plus violent et plus maîtrisé.
Par l'auteur de Nécropolis

394 p.
$16.90

Seuil

Un roman d'aventures épique...

Pascal Bruckner

En Inde, pays de démesure, de misère... et de fascination

392 p.
$19.95

Seuil

LE DEVOIR CULTUREL

LE FEUILLETON

D'intelligentes lectures de vacances

LISETTE MORIN

★ Clément Lépidis, **Les oliviers de Macédoine**, Le Seuil, 188 pages.
★ Italo Calvino, **Palomar,** Le Seuil, 122 pages.

MOLIÈRE en a truffé, avec quelle allégresse, son « Bourgeois gentilhomme » ; Mozart prit grand plaisir à la métamorphoser en musique géniale dans « L'enlèvement au sérail ». Depuis, poètes, conteurs, musiciens ont accomodé la turquerie à toutes les sauces, puis l'on petit à petit négligée . . . D'où la surprise, heureuse ! d'en découvrir une version picaresque dans un roman de l'année que l'on doit à Clément Lépidis, indiscutablement d'origine grecque mais qui a écrit, avec *Les oliviers de Macédoine*, un roman bien français et même de bonne teinture rabelaisienne.

Tout commence, ainsi que chez les conteurs de Provence, de Paul Arène à Jean Giono, par « l'olive » . . . Si bonne, si juteuse, si grosse avec un si petit noyau, que l'épicier de Verria, village de Macédoine, qui les vend de père en fils, se laisse convaincre d'en céder un plein tonneau au marchand de tapis Aristote Praxitèle Yéoglou, venu un jour de Smyrne avec son valet, son argent et ses projets extravagants. Dont, par exemple, celui d'échanger pour un mois sa vie agréable et sa belle maison, avec l'échoppe de Stamatis, l'épicier. Et bientôt de la convaincre de créer un grand port, uniquement destiné au commerce des belles, des merveilleuses olives de Verria.

Au chapitre trois, le romancier se fait fort d'expliquer « comment le riche et le pauvre ne peuvent échanger leur place sans risque ni sans désagrément ». Mais tous les chapitres suivants annonceront, de la même façon, les aventures incroyables des deux héros, l'un retournant, non sans risques et périls divers, en Turquie, l'autre vendant son fonds de commerce, héritage sacré de son père, dont la voix d'outre-tombe ne se fera pas faute de le lui reprocher amèrement.

Comme « la larme du rire et celle des pleurs coulent du même oeil », tout ce qui survient aux personnages de Lépidis provoque un plaisir souvent attendri chez le lecteur. Tout arrive à Yéoglou dans son voyage de retour en Turquie, où il découvre Salonique, revoit Constantinople mais ne parviendra guère à réaliser ses rêves « portuaires », malgré un nombre incroyable de mésaventures, sur terre et sur mer, un naufrage et même une noyade . . . dont il renaîtra miraculeusement (nous sommes, ne l'oublions pas, dans une histoire turque) toujours grâce à l'olive de l'épicier Stamatis. Qui reviendra lui aussi à Verria, après de mauvaises rencontres, des rapines attribuables, bien sûr, à une troupe de tziganes dirigée par un certain Yakos.

Une vraie lecture de vacances que *Les oliviers de Macédoine*, et, ce qui ne gâte rien, un roman savoureusement écrit, tout plein de trouvailles. Quand, par exemple, Yéoglou descend vers le port de Smyrne, « la nuit ressemblait à une figue : rouge dedans, noire dehors . . . » Dirigée par le Gazi Mustafa Kémal, l'armée turque « débusque d'Anatolie la dernière mouche qui n'aurait pas le croissant étoilé peint sur ses ailes ».

Truculents, les héros de Lépidis ne se gênent pas de roter sans vergogne quand ils ont trop mangé : les ânes qui les promènent pètent à tout moment ; les rombières de Verria ont des postérieurs voluptueux . . . Ce qui n'empêche pas les dévots de fêter la Saint-Marcos, un saint dont l'histoire est l'un des plus jolis récits du roman de Clément Lépidis.

L'éditeur — c'est à noter parce que c'est devenu rare — a favorisé notre romancier d'une typographie soignée. Des lettrines enjolivent les têtes de chapitres, de sorte que les 188 pages de cet agréable petit livre se lisent en moins de deux.

★ ★ ★

L'année 1981 fut pour moi, lectrice impénitente et même impunie, l'année Italo Calvino. Grâce à l'extraordinaire fiction intitulée *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, étonnant jeu de miroirs et démonstration éclatante du génie littéraire de son auteur.

D'où la joyeuse impatience avec laquelle j'ai ouvert *Palomar*, qui est de l'année 1983, pour les lecteurs italiens, mais que vient de traduire Jean-Paul Manganaro pour les éditions du Seuil et les lecteurs francophones. Quel personnage que monsieur Palomar et à quelle merveilleuse, et exclusive, occupation a-t-il choisi de se livrer ! Pour le plus grand plaisir sinon l'envieuse édification des lecteurs d'Italo Calvino.

Il s'agit de regarder intensément les choses, mais du dehors : les fixer ensuite, j'allais écrire « sur la toile », tant l'activité de l'écrivain ressemble ici à celle du dessinateur. Regardez-le, par exemple, « regarder » une vague : « Ce n'est pas qu'il soit absorbé, car il sait très bien ce qu'il fait : il veut regarder une vague, et il la regarde. Il n'est pas non plus en train de la contempler, car il faut pour la contemplation un tempérament approprié, un concours de circonstances extérieures approprié et, bien que monsieur Palomar n'ait en principe rien contre la contemplation, aucune de ces trois conditions n'est dans son cas vérifiée. Enfin, ce ne sont pas « les vagues » qu'il a l'intention de regarder, mais une seule vague, c'est tout : il veut éviter les sensations indéterminées et se propose pour chacun de ses actes un objet limité et précis ».

Jamais projet d'un livre, qui n'est pas un récit, pas un roman, pas une narration, mais le résultat d'un regard appuyé, ne fut si clairement délimité : Palomar, sur la plage, fait « la lecture d'une vague » . . . Puis du sein d'une jeune femme étendue ; d'une épée de soleil, ce reflet qui se forme sur la mer lorsque le soleil descend . . . Palomar passe ensuite au jardin, son jardin. Il y regarde deux tortues mais « n'arrive pas à imaginer ce que peuvent être les sensations de deux tortues électroniques, programmées pour s'accoupler. Car, observe encore le voyeur Palomar « qu'est-ce que l'éros si, à la place de la peau, il y a des plaques d'os et des écailles de corne ? ».

Au jardin, il entend, avant de le regarder, le sifflement du merle, considère un pré « cultivé », mais « est-ce un pré que nous voyons, ou bien voyons-nous une herbe plus une herbe plus une herbe ? . . .

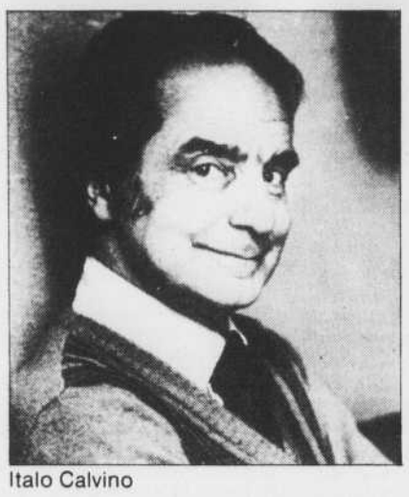
Italo Calvino

». Après le jardin, Palomar regarde le ciel, mais d'abord la lune dans l'après-midi « puisque c'est le moment où elle aurait le plus besoin qu'on s'intéresse à elle son existence étant encore douteuse à cette heure-là . . . ». Et l'oeil considère ensuite les planètes, et Calvino (qui joue souvent les Candide) démontre plus que les qualités ordinaires d'un astronome amateur. Après les étoiles, c'est sur la terrasse que s'installe monsieur Palomar, et le lecteur, devenu voyeur à son tour, a droit à une étourdissante vision d'un gecko, ou plutôt du ventre de ce petit lézard, collé sur la vitre et qui avale tout insecte passant à sa portée. Mais de sa terrasse, Palomar voit la ville de Rome, d'en haut, et sa vision devient tridimensionnelle. Sur toutes les chose « s'élève la mâture des antennes de télévision, droites ou tordues, émaillées ou rouillées, selon les modèles de générations successives, différemment ramifiées, cornues et cachées, mais toutes aussi maigres que des squelettes et aussi inquiétantes que des totems . . . ». L'invasion des étournaux, dans le ciel romain, passionne ensuite le voyeur avant que, d'un séjour de gastronome à Paris, d'une visite au zoo, il ne puisse faire autrement que de « rapporter » des vues originales et toujours insolites.

Calvino ne serait pas ce qu'il est, un penseur ironique et souvent désespéré, s'il ne donnait à voir, après l'avoir vu, l'univers comme un miroir. Mais comme monsieur Palomar « s'est aperçu depuis quelques temps que les choses entre lui et le monde ne vont plus comme naguère »(. . .) « il décide qu'il fera dorénavant comme s'il était mort, pour voir comment le monde va sans lui » . . . Ce dernier chapitre est fort émouvant, puisque le voyeur, envisageant sa mort, « voit » également « celle des derniers survivants de l'espèce humaine ». (. . .) « Si le temps doit finir, on peut le décrire instant après instant, pense Palomar, et chaque instant, quand on le décrit, se dilate à tel point qu'on n'en voit plus la fin ». Il décide qu'il se mettra à décrire chaque instant de sa vie, « et tant qu'il ne les aura pas tous décrits, il ne pensera plus qu'il est mort. À ce moment là, il meurt ».

Exit Palomar. Mais survivent Italo Calvino et son lecteur ébloui.

La subtile fissure d'un couple parfait

MADELEINE OUELLETTE-MICHALSKA

★ Catherine Rihoit, **Soleil,** Paris, Gallimard, 1985, 201 pages.

CATHERINE Rihoit est une romancière à succès qui étonne ou ravit. Dans l'étonnement, il y a parfois une certaine insolence, des libertés de style et de moeurs qui choquent les tenants du génie de la langue et de la bonne tenue. Dans le ravissement, il y a des bonheurs d'écriture, sa production littéraire changeante, quasi démesurée, qui cerne la vie avec justesse.

Soleil, son dernier livre, est d'une facture classique. Ni insolence ni argot. Nous sommes en milieu bourgeois. Une femme médecin de 40 ans, un époux professeur et leur enfant sont en vacances sur une île grecque. Sous le soleil méditerranéen, l'usure du couple se révèle.

Cette femme qui s'appelle Réelle et cet époux nommé l'Autre, on les reconnaît. Ils sont de la lignée des ménages irréprochables. Ceux qui se disent « mon chéri » à tout bout de champ, posent des gestes gracieux dictés par l'habitude, et demandent « Tu dors ? », en soufflant la lampe, sur un ton qui n'attend pas de réponse.

Trop parfait. Quand on connaît Catherine Rihoit, on sait qu'il y aura crise. Et la crise s'infiltrera dans la fissure de l'âge. Réelle vient d'avoir 40 ans. Elle n'a plus l'insouciance aveugle de la jeune fille rangée que la précipitation de certains prétendants effrayait. Elle n'a pas encore la pesanteur de qui a renoncé à vivre. Mais elle a toujours vécu en retrait d'elle-même, sans risque et sans aventures, redoutant de traverser cette frontière au-delà de laquelle elle craignait de se perdre.

La nudité de l'île sera son heure de vérité. Comme la jeune enseignante du premier roman *Le bal des débutantes*, comme Gabriel des *Petites annonces* qui était aussi professeur, comme la mal-aimée Stella dans *La favorite*, on finit par toucher le sentiment de sa dépendance et de sa solitude. Alors, un vent de folie passe. La tentation du petit matin ou le démon du midi se manifestent. On est prêt à tout pour échapper à son enlisement.

Sur l'île, la tentation se présente sous les traits d'un jeune grec qui parle assez mal anglais — on parle de plus

Catherine Rihoit

en plus anglais dans les romans français. Et Réelle, d'abord réticente, blessée dans son orgueuil de Femme du monde qui refuse d'être confondue aux touristes de moeurs légères dont profitent les Don Juans de l'île, finit par céder.

À elle-même d'abord : « C'était une rencontre avec elle-même qui soudain lui était permise, un rendez-vous qu'elle savait avoir manqué pendant longtemps. » Puis au jeune homme qui la rejoint au-delà du regard et du peu des mots prononcés, dans cette conscience de la fragilité du corps et du désir, où l'approche de l'amour révèle à la fois sa naissance et sa mort.

Catherine Rihoit, qui excelle dans l'analyse de moeurs et l'étude du sentiment amoureux, atteint dans *Soleil* une profondeur que le dénouement, très romanesque, dilue un peu. À cette image du couple gentiment enlacé qui quitte l'île grecque sur un bateau qui tangue doucement, je préfère celle de Réelle tourmentée, à vif, qui s'interroge sans complaisance et sans pitié.

Je préfère également celle du corps lucide qui a éprouvé dans l'amour le germe de la pourriture et l'attrait du mysticisme. Et cette réflexion qui résume bien le roman : « C'était cela l'humanité, des moments où on avait le courage de chercher l'autre, de mener à bout son geste. »

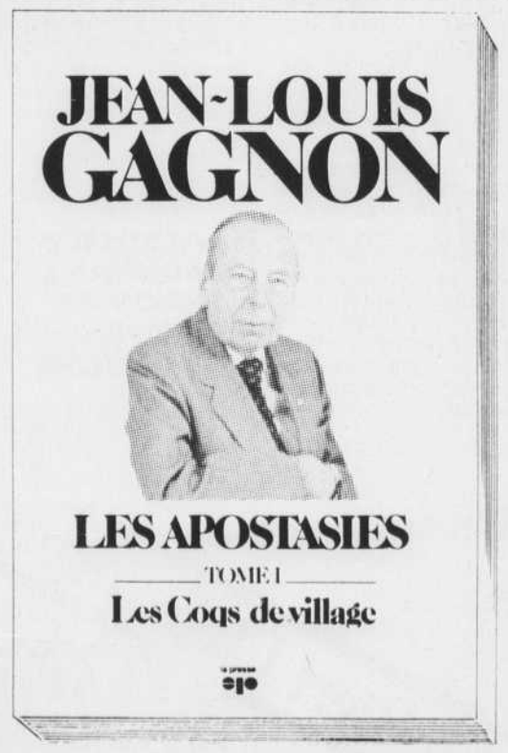

296 pages, 12,95$
MAINTENANT EN LIBRAIRIE

belfond ACROPOLE Presses de la Renaissance
DES NOUVEAUTÉS À LIRE ABSOLUMENT...

UN ÉVÉNEMENT!
CITIZEN HUGUES
Les archives secrètes d'Howard HUGUES
L'homme qui acheta les États-Unis.

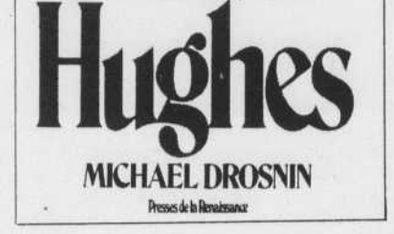

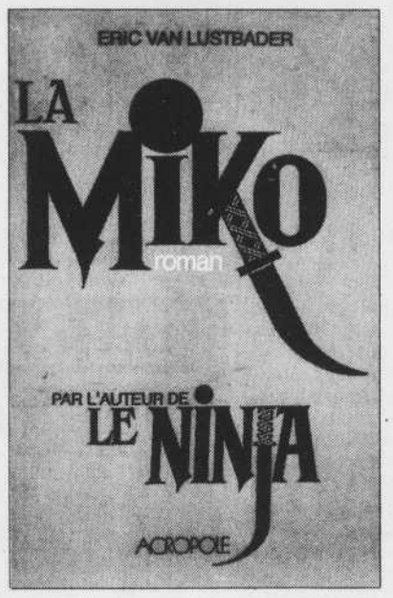

LE THRILLER DE L'ÉTÉ
LA MIKO
Eric Van Lustbader
vous avez été nombreux à aimer «LE NINJA» et «COEUR NOIR» vous aimerez encore plus «LA MIKO,» suite et fin du «NINJA».

5198, rue Saint-Hubert
MONTRÉAL H2J 2Y3
édipresse (1983) INC.
Demandez nos catalogues gratuits

LE MAGAZINE DE LA SOLIDARITÉ!

Vous ne savez pas quoi lire pendant vos vacances?

MOUVEMENTS vous présente 5 nouvelles inédites de 5 écrivains québécois sur le thème de la jeunesse

DISPONIBLE DANS LES KIOSQUES À COMPTER DU 15 JUIN.

Ayez « PLANTES SAUVAGES DU BORD DE LA MER » à portée de la main cet été, que vous soyez sur le bord du St-Laurent, aux Maritimes ou dans le Maine, ces plantes sauvages vous attendent!

288 pages décrivant 55 plantes fréquentes au bord de la mer, dont 8 algues, illustrées par 114 photos couleurs

par FLEURBEC, auteur de « PLANTES SAUVAGES PRINTANIÈRES »

Un guide complet d'utilisation facile — *Disponible chez les libraires 15,95$*

Wonder Brass, une nouvelle harmonie

PAUL CAUCHON

WONDER Brass, une texture sonore unique, des cuivres qui s'emballent sur des rythmes brisés ou ondulants, de grandes envolées et une pulsation violente qui trouble, dérange, séduit si on veut bien se laisser apprivoiser.

Wonder Brass célèbre actuellement ses cinq années d'existence avec la sortie de son premier longjeu, *Ravir*. Un disque produit et réalisé par Wonder, sur sa propre étiquette, avec l'aide du secrétariat d'État du Canada. Le disque est distribué par Fusion 3, compagnie qui se spécialise en jazz et « musique nouvelle ».

Comment qualifier Wonder Brass ? Jazz, rock, musique contemporaine, musique improvisée ? Choisissez l'étiquette qui vous convient, Wonder Brass s'en préoccupe peu. Les six femmes qui composent ce groupe suivent leur propre impulsion avant tout, dans la certitude de leur choix, sans attendre la reconnaissance d'une industrie qui se méfie d'elles parce qu'elles ne cadrent pas dans son cadre habituel.

À l'automne 79, lors d'une fête organisée pour la Librairie des femmes à Montréal, une douzaine de musiciennes improvisent un orchestre plus ou moins anarchique. Les mois suivants on cherche à regrouper celles qui étaient le plus intéressées à un « band » de cuivres : Wonder Brass naît alors, avec neuf membres. Le personnel se stabilise aujourd'hui à six femmes, dont quatre de la toute première formation. Un 45-tours en 83 (*Parano*), un vidéo-clip produit à peu de frais, de nombreux spectacles, et surtout une participation au 4e Congrès international *Femmes et musique* à Paris l'automne dernier.

« C'est en France qu'on a eu la certitude de ce qu'on faisait, raconte Danielle Roger, percussionniste et batteure. En Europe cela semble plus facile de nous situer. Notre genre de musique est plus implantée chez le public. »

« C'est une musique issue de l'improvisation, continue-t-elle. Je n'ose pas parler de jazz : au contraire ça s'est souvent démarqué à partir du rock, d'un certain rock-fusion. En Amérique Zappa et Carla Bley ont ouvert le chemin mais c'est surtout en Europe que ces explorations se sont faites. C'est une musique qui peut être représentée ici par l'EMIM (Ensemble de musique improvisée de Montréal), l'ancien Conventum, Montréal Transport : j'ai l'air de tous les mettre dans le même sac, mais nous participons tous d'une même pensée musicale, autant du point de vue artistique que par rapport à l'industrie. »

Les six filles membres du groupe Wonder Brass.

Wonder Brass, groupe de six femmes, c'était au départ un choix politique, qui s'inscrivait aussi dans la mouvance des luttes féministes. De voir les femmes avant les musiciennes, de qualifier leur musique de féministe, ce sont des réflexions qui embêtent sérieusement Danielle Roger : on leur a posé la question mille fois, elles sont plutôt lasses de se voir étiqueter féministes de service dans le domaine musical.

« Notre recherche demeure féministe, explique-t-elle, mais c'est un engagement dans le quotidien et dans nos vies personnelles. Une musique féminine, ça ne veut rien dire, j'ignore à quoi ça peut ressembler. Même nos textes chantés n'ont pas, en soi, de propos féministes. Mais c'est par notre démarche qu'on se singularise : on essaie de maintenir un collectif, un groupe de partage, on veut éviter l'écueil du chef d'orchestre, de la vedette, du lead, en maintenant l'importance de chacune et en refusant les modèles d'identification. »

Et c'est une démarche qui n'est pas isolée : Danielle Roger se sent très proche de certains groupes noirs à la sensibilité politique aiguisée, tel le Art Ensemble of Chicago. Et elle déplore qu'il n'y ait pas assez d'échanges musicaux entre les hommes et les femmes, contrairement à la pratique européenne.

Leur musique est traversée par une question fondamentale : comment faire cohabiter les désharmonies ? « On travaille beaucoup sur les dissonances, explique Danielle. Cela ressemble à une musique de fin de siècle : on se sert d'éléments en opposition, il existe des forces en opposition qui avancent, qui forment un tout et qui peuvent cohabiter dans le même espace. Peut-être que notre engagement féministe se joue là, dans le désir de refaire une nouvelle harmonie, dans la façon de rendre viables des éléments opposés. »

Pour bien les apprécier, il faut quand même avoir fait d'avance ce type d'analyse ? « C'est là le hic de notre affaire ! s'exclame Danielle Roger. Nous cherchons à être comprises bien simplement, mais il arrive qu'on nous trouve rébarbatives. Pourtant, nous avons la preuve qu'on peut toucher des publics très différents et de tous âges, des enfants comme des gens âgés. Tout dépend de l'ouverture d'esprit de l'auditeur. C'est évident que notre musique demande une participation directe, mais n'importe qui peut l'apprécier : le public n'est pas stupide, il sera sensible à ce qu'on lui présente à l'oreille. En ce sens les radios commerciales ont une lourde responsabilité et un rôle à jouer : il faut qu'elles sachent apporter autre chose ... »

J'étais curieux de connaître le rapport que Danielle entretient avec la batterie : « C'est un extraordinaire rapport de danse, répond-elle en bougeant les mains. Au départ j'avais une formation de peintre, j'aime bouger et faire de gros trucs. C'est un instrument qui ressemble beaucoup à ça, j'y vais par petites touches, on peut varier les mouvements. On peut choisir de jouer de la batterie avec les seuls muscles, attitude traditionnelle de plusieurs groupes rock de gars, mais moi j'y vois une danse. Et puis, c'est passionnant d'être au centre des choses et de faire un cheminement vers l'équilibre entre la gauche et la droite. »

Mercredi prochain, le 19 juin, Wonder Brass sera en spectacle au Club Soda, pour un seul soir.

Picasso et . . . flamenco !

SUZANNE ASSELIN

« Ô », que la passion s'abat sur Montréal !

Après le tango et en même temps que Picasso, voilà le flamenco. Oubliez les castagnettes, la rose brisée entre les dents, les grands airs à ne pas en savoir que faire ... C'est le trio flamenco, c'est-à-dire le chant, la musique et la danse qui feront vibrer l'exposition Picasso du 27 au 30 juin au Musée des beaux-arts de Montréal.

Jill Staenberg des productions « Spectacles arte flamenco » de Montréal est tombée en amour depuis plusieurs années avec le flamenco, « une façon de vivre ». Elle a vécu et dansé à Madrid et au pays des gitans. Sa seule façon de garder contact avec « cette race en voie de disparition, dit-elle songeusement, est de les faire connaître au public ». Non pas dans une présentation hautement théâtrale conçue pour les touristes mais avec une approche la plus près possible de la réunion intime. « Le film qui se rapproche le plus, si l'on parle d'atmosphère, du spectacle qui sera produit par les cinq artistes est sans nul doute *Noces de sang* de Carlos Saura », ajoute cette rousse au regard qui ne permet pas de compromis.

Cette présentation complétera celle de l'an dernier au même musée où il n'y avait pratiquement que le chant et la musique et qui a fait des salles combles. Le seul artiste qui nous revient est David Serva, un excellent guitariste avec une sensibilité qui fait vibrer les cordes de l'âme. Les autres seront Manolete, un danseur gitan de Grenade, cousin du célèbre Mario Maya. Puis La Cintia serait, dit-on, une des meilleures danseuses espagnoles de l'heure tandis que Ramon El Portugues est un chanteur gitan de Badajoz, qui a imposé sa voix puissante et pure et se distingue dans l'accompagnement des danses flamencos et le chant solo. Enfin, Felipe Maya mentionne Staenberg, est un gitan de Madrid qui fait partie de l'élite des guitaristes flamencos actuels.

C'est la première fois que ces cinq solistes seront réunis et qu'ils feront renaître ensemble la tradition authentique au sein de laquelle a vécu Picasso.

Au cours des deux heures de spectacle, ces artistes présenteront 11 numéros allant de la buléria jusqu'aux plus tragiques seguiriyas.

Comme le tango, le vrai flamenco est en train de retrouver ses lettes de noblesse. Et même s'il se commercialise, souvent de façon un peu sordide comme d'autres danses, les racines bien plantées par des artistes comme Vicente Escudero (partisan de la danse traditionnelle pure) et La Argentina, entre autres, avec le rejeton Gadès en bout de piste donnent encore de l'espoir aux aficionados du flamenco. Quelle trace laisseront La Cintia, Manolete & Cie ? Les « jaleos » (cris d'encouragement) et les « palmas » (battements des mains) des connaisseurs nous le feront bien savoir.

LE FESTIVAL AU SPECTRUM
DU 28 JUIN AU 7 JUILLET
Billets en vente dès maintenant à tous les comptoirs TICKETRON.
Réservations téléphoniques avec cartes de crédit par TELETRON.
(514) 288-3782 (+frais additionnels)
LE SPECTRUM DE MONTRÉAL
318 o., Ste-Catherine, métro Place des Arts. Information: (514) 871-1881
Belvedere présente le FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
en collaboration avec AIR CANADA

CBC Stéréo présente JAZZ BEAT - 19h30

Gary Burton et Makoto Ozone — 28 juin — 14,50$
Jon Hendricks & Co. — 29 juin — 14,50$
Jorge Dalto and The Inter American Band — 30 juin — 12,50$
Steps Ahead — 1er juillet — 12,50$
Ramsey Lewis — 3 juillet — 15,50$
Panama Francis & The Savoy Sultans — 4 juillet — 12,50$
The Widespread Jazz Orchestra — 5 juillet — 12,50$
Grupo d'Alma Stanley Jordan — 6 juillet — 12,50$
Art Blakey and The Jazz Messengers — 7 juillet — 15,50$

CONTRASTES - 23h30

Zachary Richard — 28 juin — 14,50$
The Neville Brothers — 29 juin — 12,50$
Toure Kunda — 30 juin — 14,50$
Birelli Lagrene — 1er juillet — 12,50$
Burning Spear — 3 juillet — 14,50$
Tango x 4 Juan Jose Mosalini — 4 juillet — 12,50$
The Persuasions — 5 juillet — 12,50$
The Dukes of Dixieland — 6 juillet — 15,50$
Mongo Santamaria — 7 juillet — 15,50$

avec le concours de CBC Stereo RADIO-CANADA — en collaboration avec les pianos Bosendorfer YAMAHA — CONCOURS JAZZ BOSE — LA CITADELLE — LOWENBRAU brasseur officiel

Le Nouveau Théâtre Expérimental présente
DERNIÈRE SEMAINE
LE CYCLOPE
Drame satyrique d'EURIPIDE — Traduction et mise en scène de J. PIERRE RONFARD
Du 9 au 21 juin à 21h, sans relâche
JARDIN DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE
5030 rue St-Denis — Réservations 521-4188 — Prix: $10.00

TANGO ARGENTINO
Un spectacle de Claudio Segovia et Héctor Orezzoli
30 artistes populaires argentins jouent, chantent, dansent le vrai tango.
Orchestre, chanteurs, danseurs multiplient les pistes de danse: bordel, cabaret européen, cabaret porteño, club de quartier, salon de danse...
Un fond noir. Le ciel de Buenos Aires.
Une sélection de tangos qui racontent la vie d'authentiques porteños.

«Le bandonéon chavire, les corps chaloupent, les voix charment...» Libération
«Ils ont la gravité, les gestes nobles et pudiques de la sensualité brute.» Le Monde
«Les voix fendent l'air, les talons claquent le sol, les musiques fouettent le sang.» Le Figaro
SUPPLÉMENTAIRE le dimanche 16 juin à 14h
Les 12, 13, 14 juin, à 20 heures
le 15 juin, à 19 heures
Billets: 12,50$, 16$, 20$, 25$
Une présentation de la Société de la Place des Arts de Montréal
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Belvedere présente le FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
en collaboration avec AIR CANADA
LES GRANDS CONCERTS Belvedere
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
DU 28 JUIN AU 7 JUILLET 1985

19h00 LES GRANDS CONCERTS BELVEDERE — Théâtre St-Denis I

Skywalk UZEB — Samedi 29 juin — 15,50$ - 13,50$ - 11,50$
LOUIE BELLSON ALL STARS — Dimanche 30 juin — 15,50$ - 13,50$ - 11,50$
PAT METHENY GROUP — Lundi 1er juillet — 18,50$ - 16,50$ - 14,50$ — SUPPLÉMENTAIRE MARDI 2 JUILLET
Hildinger and Ellias THE COUNT BASIE ORCHESTRA WITH THAD JONES — Mercredi 3 juillet — 18,50$ - 16,50$ - 14,50$
AN EVENING WITH DAVE BRUBECK — Jeudi 4 juillet — 18,50$ - 16,50$ - 14,50$
Dave Young Trio WYNTON MARSALIS QUINTET — Vendredi 5 juillet — 18,50$ - 16,50$ - 14,50$
JACQUES LOUSSIER «PLAY BACH» — Samedi 6 juillet — 16,50$ - 14,50$ - 12,50$

23h00 JAZZ DANS LA NUIT — Théâtre St-Denis II

LEE KONITZ QUARTET — Vendredi 28 juin — 12,50$
CECIL TAYLOR UNIT — Samedi 29 juin — 12,50$
AHMAD JAMAL — Dimanche 30 juin — 12,50$
FLORA PURIM & AIRTO AND GROUP — Lundi 1er juillet — 15,50$
CHARLIE HADEN'S LIBERATION ORCHESTRA — Mercredi 3 juillet — 14,50$
Le Workshop de Lyon MAX ROACH QUARTET — Jeudi 4 juillet — 15,50$
SPHERE — Samedi 6 juillet — 12,50$

SOIRÉE D'OUVERTURE — Montréal Tout Étoiles — TONY BENNETT — vendredi 28 juin, 19h30 au Théâtre St-Denis — 20,00$ - 18,50$ - 16,50$
SOIRÉE DE CLÔTURE — Lauréat du Concours de Jazz BOSE — MEL TORME — avec le Vic Vogel Big Band — dimanche 7 juillet, 19h30 au Théâtre St-Denis — 20,00$ - 18,50$ - 16,50$
NOUVEAU SPECTACLE! MILES DAVIS — Vendredi 28 juin, minuit — Théâtre St-Denis I
Billets en vente à tous les comptoirs Ticketron et avec cartes de crédit par Télétron (514) 288-3782 (frais additionnels).
INFO JAZZ (514) 871-1881

LE DEVOIR CULTUREL

EUGENIO BARBA

☐ Anthropologue théâtral et maître à penser

PAUL LEFEBVRE .

QUI, à Montréal, connaît Eugenio Barba ? Hormis ceux qui, dans le milieu théâtral, s'intéressent à la question de l'acteur, bien peu de gens. Pourtant, en ce moment, Barba est vraisemblablement celui, en Occident, dont le travail et la pensée sur l'acteur sont les plus avancés.

Dans l'univers théâtral, on pourrait dire que c'est un homme qui, aujourd'hui, a la stature qu'avait Stanislavski au début du siècle ou Grotowski dans les années soixante. À Montréal, Gilles Maheu, qui a étudié avec lui, considère Barba comme son maître. Récemment, Barba était de passage dans le cadre du 21e Congrès de l'institut international du théâtre. Il s'agissait de son second séjour au Québec ; il y a deux ans, il avait donné des ateliers et des conférences dans le cadre du 15e Festival québécois du jeune théâtre et du Festival international de mime de Montréal.

Italien d'origine et anthropologue de formation, il a fait son apprentissage théâtral au Théâtre-laboratoire de Wroclaw dirigé par Jerzy Grotowski (qu'il considère comme son maître) avant de fonder, en 1964, l'Odin Teatret avec des refusés d'écoles de théâtre. Dès l'année suivante, les gens de l'Odin se fixaient dans la petite ville d'Holstebro au Danemark, où ils sont toujours.

Contrairement à la majorité des autres troupes des années soixante dont les effectifs se sont renouvelés bien des fois, à l'exception d'un ou deux individus, les membres de l'Odin sont les mêmes depuis 20 ans. « Il y a ceux que nous appelons les jeunes, dit Barba, mais ça fait 10 ans qu'ils sont là. » En 1979, Barba fondait l'International School of Theatre Anthropology (ISTA), un centre de recherche et de diffusion qui travaille à la constitution d'un savoir sur l'acteur à partir des connaissances empiriques des praticiens et des disciplines scientifiques telles la neurologie, la psychophysiologie, la biologie du comportement, etc.

Ce qui caractérise le travail de Barba, tant dans son art que dans ses recherches, c'est son caractère transculturel, qui participe d'une mise en commun de savoirs tant occidentaux qu'orientaux. Convaincu que le seul pays qu'un homme ait vraiment, c'est son propre corps, Barba travaille à déjouer l'acculturation corporelle (la façon d'habiter son corps propre à une culture, les automatismes quotidiens, « naturels ») pour permettre à l'acteur d'utiliser ses tensions intérieures pour constituer son individualité, son unité scénique.

« Le théâtre, dit Barba, doit avoir un sens personnel pour ceux qui le font, faire sens pour soi. Le justifier par rapport au public, par des alibis sociaux ou politiques, c'est l'affaiblir, le condamner à court terme. Le théâtre se fonde sur une polarité ; d'un côté, il y a ce que les praticiens partagent et de l'autre, ce qui se crée avec les spectateurs. Si les praticiens ont trouvé leur profession de foi personnelle, ils seront hors de l'histoire parce que l'histoire, en théâtre, c'est la mode. Le théâtre est un art social dont la vocation est d'être asocial. »

« Le théâtre, poursuit-il, est un écosystème : il y a de jeunes pousses et il y a les grands arbres. Les grands arbres — les institutions — même morts ou moribonds, dominent. Chaque pratique doit trouver sa niche. Prenons une métaphore guerrière : les 20 dernières années ont été une hécatombe. Dans les années 60, le théâtre est sorti de sa tranchée et a fait une offensive pour conquérir de nouveaux territoires ; les forces adverses ont opposé leur formidable inertie et beaucoup ont dû retraiter dans la tranchée de départ.

Sur ce nouveau territoire, on trouve des mourants, des blessés qui perdent leur sang : par exemple, le Living Theatre. Et il y a des groupes comme l'Odin qui se sont bâtis une casemate qui leur permet de vivre en territoire conquis. Notre petite forteresse vit, évolue, se développe. C'est possible parce que les membres de l'Odin sont fidèles à eux-mêmes plutôt qu'à des mouvements ou des idées. Nous sommes un centre qui est là pour soutenir moralement tout groupe qui veut bâtir sa niche loin de l'ombre des grands arbres morts. »

Comme toutes les grandes pratiques théâtrales, celle de Barba se fonde sur une réflexion autour de l'acteur. Sa pratique est, sous cet angle, fort éloignée de ce qui se fait et se pense généralement au Québec. Pour Barba, l'acteur doit pouvoir se créer sur scène un corps fictif, un corps dilaté, dont le fonctionnement neurologique est différent de celui qui prévaut lors de l'utilisation corporelle quotidienne.

« Ce qui détermine l'attention du spectateur, précise Barba, c'est la qualité d'énergie chez un acteur. Toutes les traditions théâtrales sont fondées sur les procédés qui permettent au corps de l'acteur de changer de tonus énergétique. Il y a des techniques — par exemple, celles du Nô, du Kathakali, celle d'Étienne Decroux, de l'Odin — qui permettent de développer ce niveau pré-expressif, ce qu'on appelle souvent la « présence », cette qualité d'énergie prête à être utilisée dans la direction voulue par l'acteur. Le corps doit être un lieu de dilatation, centre de tensions, mais pas d'explosion. L'action mentale et l'action physique ne doivent pas être séparées : l'énergie de l'acteur naît de la mise en tension de la polarité entre le mental et le somatique. C'est ce qui rend visible chez l'acteur à la fois l'intérieur et l'extérieur. Finalement, la seule possibilité d'exprimer l'expérience, c'est l'oxymoron, la mise en jeu de deux polarités. En Occident, les poètes l'ont compris depuis deux siècles. Le peintre qui colore en bleu ses pommes ou Meyerhold, en théâtre, qui a commencé à dissocier mots et actions, applique ce principe. Il faut apprendre à l'acteur à penser sa polarité. »

Pour se familiariser avec la pensée de Barba, on lira avec profit *L'Archipel du théâtre* (éd. Bouffonneries, coll. « Contrastes », 1980, 248. pages), le no 4 de la revue française *Bouffonnerie* (1984, 125 pages) consacré à l'improvisation et à l'anthropologie théâtrale, ou encore « la Voie du refus », conférence de Barba publiée dans le no 33 des Cahiers de théâtre *Jeu*, accompagnée d'une critique, par Odette Gagnon, de spectacles de l'Odin Teatret.

Oeuvres canadiennes à l'honneur

GILLES POTVIN

LA musique des compositeurs canadiens, particulièrement celle de Claude Vivier, sera à l'honneur ce mois-ci et en juillet lors de deux importants festivals européens, à Amsterdam et à Londres. Pour souligner le 40e anniversaire de la libération des Pays-Bas par les troupes canadiennes, le Festival de Hollande, qui se tient annuellement en juin, a invité de nombreux ensembles canadiens dont le Ballet National du Canada et le Comus Music Theatre de Toronto qui présentera *Ra* de R. Murray Schafer.

On note la présence de l'Ensemble d'Ondes de Montréal, composé de Jean Laurendeau, Marie Bernard, Johanne Goyette et Suzanne Binet-Audet, qui donne deux concerts où figurent des oeuvres de Richard Boucher, Micheline Coulombe Saint-Marcoux, Claude Vivier, José Evangelista, Marie Bernard, Michel Gonneville et Daniel Toussaint. Le Canadian Electronic Ensemble, l'Ensemble Music Gallery de Toronto, le Groupe de la place Royale, les compagnies de Karen Jamieson et de Judith Marcuse sans compter des performances de la danseuse Marie Chouinard et de Michel Lemieux qui présentera son spectacle *Solid Salade*. Un concert de l'Orchestre de chambre de la radio d'Hilversum sous la direction d'Ernest Bour fera également entendre des pages de compositeurs québécois, notamment Gilles Tremblay, Michel-Georges Brégent et Claude Vivier. À ces manifestations s'ajoutent des expositions et projections de films canadiens.

Sous le thème « Hommage à Claude Vivier », l'Almeida International Festival of Contemporary Music de Londres présente entre le 21 juin et le 8 juillet à l'Almeida Theatre une imposante rétrospective des oeuvres du musicien québécois assassiné à Paris en mars 1983. En tête figure son opéra *Kopernicus* qui sera chanté les 5 et 6 juillet dans une mise en scène de Pierre Audi et un décor d'Olivier Peduzzi. La soprano montréalaise Pauline Vaillancourt fait partie de la distribution et sera entourée de jeunes chanteurs britanniques. Le Contemporary Chamber Orchestra sera dirigé par Odaline de la Martinez. Le festival a mis à l'affiche les oeuvres suivantes : *Shiraz, Wo Bist du Licht, Zipangu, Lonely Child, Samarkand, Pulau, Dewata, Pour Flûte et piano, Jesus Erbahme Dich, O ! Kosmos* et *Prolifération*.

Outre les oeuvres de Vivier, le festival londonien, dont c'est la cinquième saison, rend également hommage à Pierre Boulez à l'occasion de ses 60 ans ainsi qu'à la musique américaine, particulièrement Aaron Copland, John Cage, Frederic Rzewski et Morton Feldman.

Outre la présentation des oeuvres de Vivier, le festival a également organisé une exposition de ses manuscrits et une table ronde qui réunira Thérèse Desjardins, présidente de la Société des amis de Claude Vivier, Mireille Gagné, directrice du Centre de musique canadienne au Québec ainsi que les compositeurs Gilles Tremblay et John Rea. L'oeuvre de Tremblay, *Dzei*, figure également au programme du festival.

VOIR ABSOLUMENT
CARREFOUR INTERNATIONAL
D'AMEUBLEMENT
LE DESIGN DE TROIS CONTINENTS
TOUS LES BEST SELLERS, DU MEUBLE KIT AUX COLLECTIONS EXCLUSIVES
MARDI 18 JUIN 18H À 22H
MERCREDI 19 JUIN MIDI À 22H
VÉLODROME OLYMPIQUE MONTRÉAL
MÉTRO VIAU INFORMATION 253-7600 ENTRÉE 2$

"Un gros merci!"
avec
3,222,573
dollars de générosité
2,077,400
téléspectateurs et téléspectatrices
et
100,000
personnes présentes au Complexe Desjardins
Le téléthon de la paralysie cérébrale
Ensemble plus que jamais

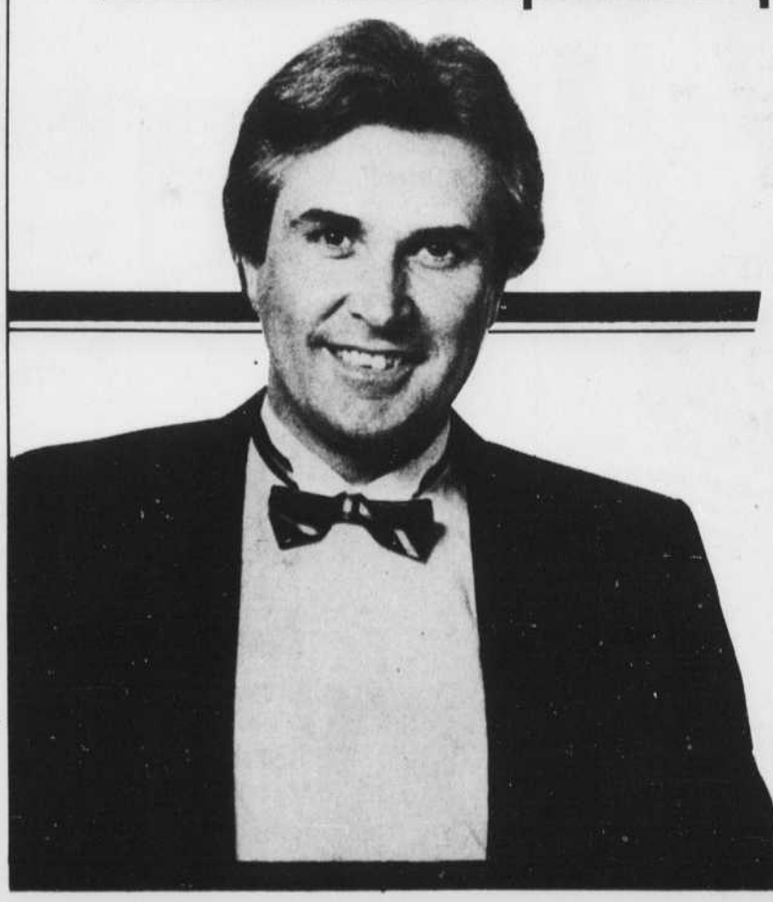

L'association de la paralysie cérébrale du Québec, monsieur Serge Laprade et Radio-Québec remercient très sincèrement la population québécoise, les organismes et les entreprises pour cet appui extraordinaire à une cause qui nous tient à coeur.

Encore merci, et bonne saison estivale!

L'autre télévision Radio Québec

LE DEVOIR CULTUREL

Le Québec à l'heure des comédies musicales et des festivals d'été

VARIÉTÉS

PAUL CAUCHON

LE Québec peut-il se payer deux comédies musicales par année ? C'est là une des questions que soulève le nouveau « Programme d'aide financière à la comédie musicale » présenté lundi dernier par le ministre des Affaires culturelles, Clément Richard.

Avec ce programme le ministère accordera aux producteurs québécois de comédie musicale une subvention couvrant 75 % des coûts de pré-production : la subvention ne pourra excéder $ 350,000 et le budget global du programme est de $ 750,000 cette année (on parle donc d'au moins deux spectacles). Les coûts de pré-production incluent les cachets des 10 premières représentations (artistes, techniciens, etc.) et couvrent également l'équipement de scène ou le studio-bande sonore. Un jury indépendant évaluera les projets selon quelques critères précis : avoir fait ses preuves dans le domaine du spectacle, retenir les services autant des professionnels que de la « relève », privilégier la création québécoise, etc. Les producteurs intéressés ont jusqu'au 25 juin pour présenter une demande. De plus, une enveloppe budgétaire de $ 40,000 sera consacrée annuellement à l'écriture de nouvelles comédies musicales.

Selon le ministre, « la chanson est le fer de lance de la culture québécoise ». Voilà pourquoi, depuis trois ans, le MAC intervient dans ce secteur. Intervention pourtant délicate : même si certains affirment que le gouvernement doit absolument aider un secteur aussi crucial puisqu'il soutient assez bien depuis 20 ans tous les autres arts, d'autres s'inquiètent du fait que cette intervention maintienne artificiellement une industrie qui doit plutôt trouver en elle-même les moyens adéquats pour rejoindre un public volatile et beaucoup moins sensible à l'affirmation du fait québécois par la chanson.

Il demeure qu'un tel projet ravit beaucoup de monde, puisque c'est une occasion de faire travailler les artistes. Mais y a-t-il un danger que les producteurs retournent au ministère pour combler d'inévitables déficits qu'auront entrainés les coûts d'une telle entreprise ? « Il est hors de question de combler les déficits », a confié au DEVOIR M. Richard. Alors, un projet présenté avec l'appui de compagnies privées qui s'engageraient à commanditer la production aurait-il plus de chances d'être choisi ? Le ministre nous a répondu « qu'effectivement, seront choisis les projets qui offriront les meilleures garanties ».

Compte-tenu des nombreux problèmes du milieu (absence de petites salles, prudence glaciale des compagnies de disque envers les nouveaux produits, refonte de la loi sur le droit d'auteur, etc.), on peut se demander s'il est bien sage de consacrer autant d'argent à un genre qui ne possède aucune tradition ici et qui est même remis en question aux États-Unis. Un point important: ce programme est indissociable d'une politique globale de la chanson qui nous est promise pour cet été. Il s'agit d'une course contre la montre : le ministre doit finaliser cette politique même avec les rumeurs d'élection. Il faudra donc attendre pour évaluer l'ensemble de l'intervention gouvernementale.

★ ★ ★

Consolation pour les Montréalais condamnés au balconville : on ne cesse d'annoncer de nouvelles activités qui auront lieu cet été. Dernière en date, les *FestivEtés*, une série de spectacles présentés sous la grande tente du Vieux-Port de Montréal par les Productions Fogel-Sabourin. Ça commence vendredi le 21 juin avec la rencontre exceptionnelle de Michel Rivard et de Paul Piché sur la même scène. Le lendemain, Slick and the Outlags et sa mini-comédie musicale qui fait revivre le vieux rock des années 50 et 60. Le 27 juin, retour du chanteur britannique Donovan, qui a marqué le tournant des années 70 avec sa guitare folk, ses chemises indiennes et ses fleurs dans les cheveux.

Paul Piché

Michel Rivard

Le 28 juin, Rough Trade et Carole Pope, les 4 et 5 juillet Men Whitout Hats et le 6 juillet « Du gramophone au laser » avec Ferland et compagnie. D'autres spectacles seront annoncés ultérieurement, dont Nina Hagen.

★ ★ ★

Pour sa part la ville de Québec prépare fébrilement son 18e Festival d'été qui aura lieu du 4 au 14 juillet, avec la présence de centaines d'artistes de 17 pays. Un Festival toujours très attendu, puisqu'il permet de sortir des sentiers battus avec des artistes qui viennent souvent ici pour la première fois. Une section « musique populaire » présente Pauline Julien, Zachary Richard, Chantal Beaupré, Marie-Claire Séguin, Rational Youth et autres. On y verra des grands noms de l'étranger tel Catherine Ribiero (avec son hommage à Piaf), Michel Jonasz, la Brésilienne Nazaré Pereira, le Belge Alec Mansion. Une section jazz accueille, entre autres, Larry Coryell. On y retrouve aussi une section « traditions vivantes », de grands conteurs comme Alain Lamontagne, Steve Waring ou Jocelyn Bérubé, du théâtre, des arts de rue et un choix important de musique classique. L'accent est mis également sur la relève, avec Lucie « blue » Tremblay, les groupes Madame et Bogart ou Michel Robert (très remarqué lors du spectacle RIDEAU). Bref, 10 jours de fête à travers la Vieille Capitale.

★ ★ ★

On présentait aussi cette semaine la programmation gratuite du Festival de jazz de Montréal : il s'agit presque d'un Festival parallèle en soi puisque près de 70 spectacles de qualité seront présentés sur trois scènes extérieures de la rue Saint-Denis, dans les bars, au parc Lafontaine et dans différents squares et parcs de Montréal, qui sera ainsi littéralement assailli par le jazz. Les meilleurs musiciens québécois s'y produiront. Il faut souligner particulièrement la série de spectacles « Löwenbräu » au coin Ontario/St-Denis avec une programmation essentiellement axée sur le blues, le boogie, la musique cajun. Un coin où la chaleur sera intense !

★ ★ ★

Parmi toutes les activités de l'été voici peut-être la plus inattendue : du 8 au 13 juillet à l'UQAM aura lieu le troisième Congrès international de l'Association internationale pour l'étude de la musique populaire (IASPM). Cette association, créée en 1981 en Europe, compte plus de 300 membres provenant de 23 pays : musicologues, professeurs, journalistes, spécialistes, producteurs et plusieurs musiciens, dont Peter Gabriel et, au Québec, Gilles Vigneault.

L'IASPM a été créée pour permettre la discussion et l'échange autour de la musique populaire (en gros, tout ce qui n'est pas musique classique). La section canadienne, présidée par Gaston Rochon, a organisé le Congrès ici, après la Hollande (en 1981) et l'Italie (en 1983). Plus d'une centaine d'invités présenteront conférences, ateliers et tables rondes sur le rôle de l'industrie du disque au Québec, ou la musique noire aux États-Unis et aux Caraïbes, les liens musique/politique, la musique en Amérique latine, la musique populaire et le féminisme, les nouvelles technologies, etc. Il y en a pour tous les goûts : certaines communications privilégient des analyses sémiologiques de discours, d'autres sont plus pratiques, tel cette démonstration des récents claviers Yamaha. Des représentants de nombreux pays viennent présenter leurs pratiques et leur matériel, ce qui nous permettra de mieux connaître le courant punk en Yougoslavie, ou de visionner des vidéo-clips de Hongrie ou des Philippines !

Ce Congrès, qui semble prometteur, bénéficie d'un budget de $ 120,000 provenant surtout du MAC et du ministère canadien des Communications. La plupart des conférences sont en anglais mais on offrira un service continuel de traduction simultanée. Pour informations : l'IASPM/3e Congrès, 2012-A, rue Nicolet à Montréal, (514) 523-7792.

★ ★ ★

Enfin, pour s'y retrouver à travers la multitude d'activités offertes cet été à la grandeur du Québec voici l'outil idéal : *Allez voir comme c'est beau*, brochure de 114 pages publiée par le ministère des Affaires culturelles et qui présente la programmation de tous les théâtres d'été, des musées, des lieux historiques, des camps musicaux, et qui contient la liste des différents festivals et événements culturels dans chacune des 18 régions touristiques du Québec. Disponible gratuitement aux kiosques et maisons touristiques, bureaux de Communication-Québec et directions régionales du ministère des Affaires culturelles à Montréal, au 454 place Jacques-Cartier, (514) 873-6190.

AMORE AMORE

À L'AFFICHE

Production
Le NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL
conçue et jouée par
Robert Claing
Robert Gravel
Marie Laberge
Claude Laroche
Sylvie Potvin
Anne-Marie Provencher
Paul Savoie
présentement à l'affiche
du mercredi au samedi 20:30 hres
nocturne samedi 23 hres
Prix: $10
Réservations: 521-4199/521-4191
ESPACE LIBRE
1945 Fullum, Montréal
Métro Frontenac

MOZART plus
FESTIVAL ÉTÉ 1985
BASILIQUE NOTRE-DAME
25 JUIN – 19h30
STANISLAW SKROWACZEWSKI
ANDRÉ-MICHEL SCHUB, piano
MOZART: Marche
MOZART: Concerto pour piano, K.595
BRUCKNER: Symphonie nº 3
SIÈGES RÉSERVÉS
Billets individuels 15$, 11$, 8$ en vente
• aux comptoirs Ticketron (+ 1,15$)
• aux guichets de la Place des Arts (+ 0,75$)
• à la Basilique Notre-Dame le jour du concert
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE
POWER CORPORATION DU CANADA
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

FEYDEAU
FIN ET SUITE DES AVENTURES DE "NE TE PROMÈNE DONC PAS TOUTE NUE" avec "On purge bébé", "Hortense a dit j'm'en fous", "Par la fenêtre" et "Gibier de potence".
Music-Hall

À L'AFFICHE
Distribution
Michel MAURICE
Hélène MONDOUX
Patrice BISSONNETTE
Mélissa GRAY
Brigitte PORTELANCE
Marie-Claude BRAULT
Pierre-Charles BERTRAND
Marie-France DOMINGUE
Chorégraphies
Dominique GIRALDEAU
Mise en scène
Philippe GRENIER
Production
Les productions de Café-Concert inc.
LA BELLE ÉPOQUE
SPECTACLE SEULEMENT OU DÎNER-SPECTACLE
DU MERCREDI AU DIMANCHE
SAMEDI: 2 REPRÉSENTATIONS
19 ST-LAURENT, ST-TIMOTHÉE
1-373-3262

L'Atelier lyrique DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL
À L'EXPO-THÉÂTRE DE LA CITÉ DU HÂVRE*
DEUX SOIRÉES ESTIVALES À L'OPÉRA ENTRE LE FLEUVE ET LA VILLE...
AU PROGRAMME
Les 19 et 20 juin à 20 heures
La Divina de Thomas Pasatieri
Extrait du 2e acte de La Traviata de Giuseppe Verdi
Le jeu de l'amour et du hasard de Pierre Petit
Les 27 et 28 juin à 20 heures
Extrait du 2e acte de La Traviata de Giuseppe Verdi
Les malheurs d'Orphée de Darius Milhaud
Direction musicale Jacqueline Richard
Mise en scène Marc Bégin Charlotte Boisjoli
Billets: 8$
Âge d'or et étudiants: 5$
Pour réserver votre fauteuil, téléphonez à l'Opéra de Montréal au 521-5577.
Billets en vente sur place le soir de la représentation.
*Accès en voiture par l'autoroute Bonaventure et en autobus à partir de la station de métro McGill (route 168)

OPERA-FETE PRESENTE

Quel service! Belle performance, monsieur Larocque
Bernard Andrès Spirale
GENERIQUE
DU 8 AU 30 JUIN A 21 H.
AUTOUCAN-RENETSENS
343 STE-CATHERINE EST
RESERVATION: 843-6615

PRO MUSICA
38e SAISON
1985-1986
4 novembre
VIENNA CHAMBER ENSEMBLE, 8 musiciens
11 novembre
SALOMON STRING QUARTET, d'Angleterre
27 janvier
ALEXANDER TORADZE, pianiste russe
10 février
TRIO BORODINE, piano, violon, violoncelle
3 mars
NEW YORK CHAMBER SOLOISTS, hautbois, violon, alto, violoncelle
24 mars
LAREDO / ROBINSON, duo: violon/violoncelle
14 avril
LaSALLE QUARTET, des États-Unis
26 mai
I MUSICI DE MONTREAL, direction: Yuli Turovsky
LES LUNDIS À 20 H.
Parterre, Corbeille, A-B: 68 $ incluant la redevance à la P.D.A.
Corbeille, C-D-E: 55 $
Balcon: 40 $ — Étudiants: 25 $
Billets à l'unité: 10 $, 8 $, 6 $ — Étudiants: 5 $
Bureau: de 13h à 17h — VISA et MASTER CARD acceptées
PRO MUSICA — 1410, rue Stanley, bureau 408
Montréal — H3A 1P8 — Tél.: 845-0532
Théâtre Maisonneuve Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 1$ sur tout billet de plus de 7$

Daniel Rolland présente
LE IVe CONCERT GALA DE LA FÊTE NATIONALE
EN HOMMAGE AUX 75 ANS DU DEVOIR
L'UNIVERS MAGIQUE DE WOLFGANG AMADEUS MOZART

Narration Henri Bergeron
«J'aurai la joie de vous conduire à travers presque toute la trame sonore du film Amadeus. Un prolongement en direct de votre goût pour Mozart.»

PROGRAMME

GLORIA de la Messe en ut mineur K-427 (1er mouvement) Choeur et orchestre
ALLELUIA du mot et Exultate, jubilate K-165 Soprano soliste et orchestre
ANDANTE du Concerto pour flûte et harpe K-299 Solistes et orchestre
INTER NATOS Offertoire pour la fête de St Jean-Baptiste K-72 Choeur et orchestre
NON PIU ANDRAI des Noces de Figaro Baryton soliste et orchestre
KYRIE de la Messe en ut mineur K-427 Soprano soliste, choeur et orchestre
ALLEGRO de la Petite Musique de Nuit K-525 Orchestre à cordes
LAUDATE DOMINUM des Vêpres solennelles d'un Confesseur K-339 Soprano soliste, choeur et orchestre
ALLEGRO — ANDANTE — ALLEGRO du Concerto pour cor no 2 K-417 Soliste et orchestre
DUO DE PAPAGENO ET PAPAGENA de la Flûte enchantée Soprano soliste, baryton soliste et orchestre
MOTET Ave Verum K-618 Choeur et orchestre
ALLEGRO VIVACE du Concerto pour clarinette K-622 Soliste et orchestre
INTROIT — KYRIE — CONFUTATIS — LACRIMOSA du Requiem K-626 Soprano soliste, choeur et orchestre

Avec
Maria Ciccaglione, soprano — Marie-Claude Desloges, soprano — René Julien, baryton — Pierre Ladouceur, baryton
Lucie Gascon, harpiste — Valérie Gélinas, flûtiste — Jean-Jules Poirier, corniste — Jean-Marc Serre, clarinettiste
un choeur de 80 voix et 32 musiciens

L'ensemble vocal et instrumental Arts Québec sous la direction de M. Yves Courville

LE LUNDI 24 JUIN À 20 h. pm.
Église Saint Jean Baptiste (angle Henri Julien et Rachel)
Entrée libre
Une présentation conjointe de Esso

Le retour du cirque Spielberg

MARCEL JEAN

THE Goonies, le plus récent film à sortir sur nos écrans, porte, comme garantie d'efficacité, le label Spielberg.

Réalisé par Richard Donner (*Superman, Ladyhawke*), ce long métrage met en vedette sept enfants — plutôt des adolescents dans quelques cas — qui se retrouvent plongés dans une course au trésor. On s'en aperçoit déjà, l'histoire a été imaginée par Steven Spielberg.

Le film commence dans une petite ville aux allures de banlieue, ce qui est devenu tout à fait classique. Bien sûr, les enfants s'y ennuient et le défi de Donner, Spielberg et compagnie sera de les tirer de leur torpeur, le temps d'un film. Pour cela, il faut un budget illimité, une bonne vieille histoire de pirates et de trésor caché, et beaucoup d'humour.

Nous voilà donc partis pour l'aventure, avec à nos trousses trois immondes faux-monnayeurs, la mère et ses deux fils, prêts à n'importe quoi pour nous arrêter. J'avoue qu'on s'ennuie franchement pendant la première demi-heure du film. Les présentations prennent un temps fou et la mise en place se fait au prix de nombreux gags vieux comme le cinéma. D'ailleurs, cet humour éculé, ces recettes éprouvées, sont de mise pendant tout le film.

Une fois le récit bien exposé, le film commence enfin à fonctionner, avec un mode que l'on pourrait nommer « l'accumulation ». En triplant la dose de chacun des éléments qui forment normalement un bon film d'aventures, Spielberg et sa suite ont réussi à faire décoller *The Goonies*. Et ça marche !

Toute la mythologie enfantine est en effet regroupée dans une seule et même histoire: trésor, cavernes, monstre, géant, pirates, bandits, maison abandonnée, sorcière etc. Les références sont nombreuses: *Our Gang, Hansel et Gretel, James Bond, Superman, Le Hollandais volant, L'Île au trésor* et même (puisque c'est l'année Hugo !) *Notre-Dame de Paris*....

On est en droit d'être déçu que *The Goonies* n'ait pas la virtuosité de *E.T.* ou le charme de *Indiana Jones*,. Mais il faut bien dire que jusqu'à maintenant, l'été 85 nous a peu gâtés. Dans ce contexte, *The Goonies* se révèle comme l'un des bons choix de l'heure. (Au Loews)

★★★

Les Américains, ceux d'Hollywood du moins, nous ont habitués à un type de cinéma qui ne lésine pas sur les dépenses. Leurs productions ont habituellement un certain lustre, sans doute la norme minimale exigée par les studios pour que leurs signatures soient apposées. Ce n'est pas toujours suffisant, mais c'est toujours ça de pris.

Voilà pourquoi il est surprenant de constater que Hollywood ait pu laisser sortir *Night of the Comet*, réalisation désespérément *cheap* d'un dénommé Thom Eberhardt.

Un cataclysme mondial est causé par le passage d'une comète. Seuls quelques bons humains, d'affreux zombies et de machiavéliques savants sont épargnés. Voilà le résumé d'une intrigue qui permet à Eberhardt de démontré que, côté zombies, il aurait des leçons à prendre chez George Romero, et que côté onirisme, il ferait mieux de demander à quiconque a déjà rêvé un jour.

L'an prochain, il semble que la comète de Halley se montrera le bout de queue. Si cette visite vous angoisse, allez voir *Night of the Comet*. Le ridicule est tel que vous n'aurez plus jamais peur de ce genre de phénomènes. (Plaza Alexis-Nihon)

Une scène tirée du film *The Goonies*.

« *It's just not pork, it's power* »

FRANCINE LAURENDEAU

LES privations alimentaires en temps de guerre ont inspiré un des meilleurs films de Claude Autant-Lara, écrit par le tandem Aurenche et Bost d'après Marcel Aymé. En 1942, dans *La Traversée de Paris*, Jean Gabin et Bourvil transportent la nuit, à travers Paris occupé, des valises pleines de porc. Cela se terminera tragiquement pour l'un d'eux.

Présenté à Cannes il y a tout juste un mois, *A Private Function*, premier long métrage du cinéaste britannique Malcolm Mowbray, reprend un thème voisin. Sauf que l'action se situe en 1947. La guerre est finie mais les contrevenants, en cette période de rationnement, de queues et de marché noir, sont quand même sévèrement punis. On peut aller en prison pour une côtelette non réglementaire.

C'est dire que les notables de cette petite ville du Yorkshire risquent gros en engraissant clandestinement un porc. Ils destinent l'animal à un fastueux banquet de 150 convives triés sur le volet, célébration locale du mariage royale qui doit unir d'ici peu la princesse Elisabeth au duc d'Edimbourg. En cette période d'austérité, il faut bien rêver un peu.

Mais voici que Gilbert Chilvers (Michael Palin, un des Monty Pythons), pédicure qui visite ses clients à domicile, découvre le pot aux roses en venant soigner les pieds de la femme du fermier qui cache le cochon ... Mise au courant de l'affaire, sa femme, ambitieuse et calculatrice (Maggie Smith), échafaude des projets. « It's not just pork, Gilbert, it's power. » Celui qui s'appropriera l'animal pourra dicter sa loi. Ordre est donc donné à Gilbert par son énergique épouse d'enlever le cochon.

La situation, on le voit, est truculente. Mowbray la développe en une suite d'aventures cocasses vécues par des personnages colorés. Inutile d'ajouter que c'est un peu gros, surtout quand l'animal se répand sur les parquets bien propres de la malheureuse Mme Chilvers ...

Aussi, à cette histoire de cochon, je préfère l'évocation historique qui lui sert de contexte. Les bandes d'actualité Pathé qui, au cinéma, rappellent le citoyen britannique à son devoir : si le Français, vénal, s'adonne au marché noir, l'Anglais, lui, ne tombera jamais si bas ... Et l'inquiétude est constante de ne pas manger à sa faim, aiguillonnée par la pénurie de nourriture, les limites imposées par le rationnement, les longues files d'attente devant les magasins d'alimentation aux vitrines dégarnies. Pour certains, et pas nécessairement pour les plus maigres, le souci devenait obsessionnel.

Une comédie réjouissante si vous ne faites pas trop les délicats. Au Bonaventure et au Cinéplex.

Une scène de la comédie *A Private Function*.

Le Festival de Belfort à Montréal

MARCEL JEAN

DEPUIS seize ans, le Festival de Belfort, en France, est le lieu privilégié des rencontres entre les jeunes réalisateurs et le public. C'est là que s'organise la résistance au cinéma sans âme et sans vie qui sort des grands studios, là que les cinéastes francs-tireurs se rencontrent annuellement pour s'encourager à continuer la lutte contre la vidéo-cliperie et l'esthéthique télévisuelle.

Madame Janine Bazin — la veuve d'André Bazin, le fondateur des *Cahiers du cinéma* et le père spirituel de la Nouvelle Vague — est la déléguée générale de ce festival. À la demande de la Cinémathèque québécoise, elle a préparé un programme de très grande qualité qui retracent les meilleurs films sélectionnés par son festival entre 1981 et 1984.

Pendant une semaine, du 18 au 23 juin, la Cinémathèque prendra le pouls du festival de Belfort, avec neuf longs métrages et neuf court métrages. Des films immanquables seront à l'affiche, comme l'admirable *Faux-fuyants* de Jean-Pierre Limosin et Alain Bergala, l'angoissé *Boy meets girl* de Léos Carax, ainsi que le film qui fut la grande révélation du Festival international des films et vidéos de femmes de Montréal 85, c'est-à-dire *Simone* de Christine Ehm.

Dans ces trois films il y a l'essentiel du cinéma : l'écriture. C'est beaucoup si l'on considère que la majorité des films que l'on peu voir présentement ne sont pas construits et qu'ils ne sont qu'un vulgaire garrochage de sons et d'images destiné à assommer un public déjà engourdi par le petit écran.

Avec Carax, Ehm, Limosin et Bergala, place est faite à la singularité, au langage cinématographique qui reprend ici tout son sens. La mise en scène redevient un art, et l'émotion passe par le cadrage, le découpage, la composition de l'image et la direction d'acteurs.

Ces cinéastes sont conscients de raconter des histoires, et la façon dont ils les racontent devient aussi importante que celles-ci. Pour Bergala et Limosin, il s'agit de décrire la façon dont un homme de 40 ans établit des rappports avec la fille d'un inconnu qu'il a tué accidentellement. Les réalisateurs tournent *Faux-fuyants* avec un seul acteur professionnel, soit Olivier Perrier qui se voit confier le rôle du quadragénaire. Ce choix fait en sorte que Perrier se trouve en position de force face aux autres acteurs qui sont devant une caméra pour la première fois. Or, dans *Faux-fuyants*, le personnage interpreté par Perrier manipule l'histoire à sa guise pendant toute la première moitié du film. Ce qui revient à dire, puisque *Faux-fuyants* a été tourné en continuité pendant toute une année, que les réalisateurs ont fait en sorte que les rapports entre les comédiens soient les mêmes que ceux existant entre les personnages.

Pour Léos Carax, faire du cinéma exige avant tout la capacité d'assumer un passé culturel. Il travaille en noir et blanc et cite Godard, Garrel, Dreyer, comme s'il était tiraillé entre le film qu'il voudrait faire et les films déjà faits. Ce qui ne l'empêche pas d'être terriblement actuel. Le mal de vivre de ses personnages et l'humour sombre dont est truffé *Boy meets girl* appartiennent aux années 80.

Oui, cette rétrospective des meilleurs films présentés aux Rencontres des jeunes réalisateurs de Belfort s'imposait. Elle est le témoignage d'une vitalité qui nous échappe souvent lorsqu'on se limite à voir les films qui sont gratifiés d'une sortie commerciale. Voici donc l'horaire des principales oeuvres présentés: *Faux-fuyants* d'Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin, le mardi 18 juin à 18h35 ; *Les Eléments du crime* du Danois Lars von Trier, le mercredi 19 à 18h35 ; *Simone* de Christine Ehm, le même soir à 20h35 ; *Les Amants terribles* de Danièle Dubroux, le jeudi 20 à 20h35 et le dimanche 23 à 18h35 ; *Boy meets girl* de Léos Carax, le vendredi 21 à 18h35 ; *L'Esquimaude a froid* du Hongrois Janos Xantus, le même soir à 20h35 ; et *Laisse béton* de Serge Le Péron, le dimanche 23 à 20h35.

Mai Zetterling

Suite de la page 21

cilement, régulièrement, sans gros problèmes, comptait lui aussi dans sa carrière bien remplie bon nombre de projets inaboutis.

Parmi les films que Mai Zetterling n'a pas réalisés, il y a eu un film canadien, *L'Envers de la médaille*, qui aurait été produit par Anne-Claire Poirier, à l'ONF, document critique sur les Jeux olympiques de Montréal, dénonçant notamment l'utilisation abusive de drogues par les athlètes en compétition. Mais l'ONF ne pouvait à la fois produire le film officiel des Jeux et *L'Envers de la médaille*... Mai Zetterling a aussi failli tourner *Le Deuxième Sexe* à la demande de Simone de Beauvoir qui, enthousiaste après avoir vu *Les Filles*, tenait à la collaboration de la cinéaste pour un projet d'envergure qui, faute d'argent, ne vit jamais le jour sous cette forme, même s'il devait être repris plus tard, beaucoup plus modestement, pour la télévision. « Trouver l'argent n'a jamais été mon fort », avoue Mai Zetterling.

Mais c'est le premier juillet que commence le tournage de son prochain film, un film vraiment à elle. Non qu'elle désavoue *Scrubbers*, qu'elle a aimé faire et dans lequel elle s'est impliquée, particulièrement au niveau de la recherche, de la scénarisation et du choix des actrices. Mais c'est un projet qu'on lui a apporté. Tandis qu'*Amorosa* lui est totalement personnel et elle en a écrit le scénario. Le film, suédois, sera tourné à Barcelone, à Venise et à Stockholm. Il racontera l'histoire d'Agnes von Krusenstjernas, écrivaine suédoise morte en 1945 (et dont *Les Amoureux* adaptait un de ses romans, un roman fleuve en sept volumes).

« Elle a écrit de grandes choses, grandes et immenses, sur la tyrannie de la famille, sur la tyrannie de la mère, sur les changements sociaux intervenus au tournant du siècle, sur la libération des femmes (elle a été une des premières féministes suédoises), sur l'érotisme et la sexualité. Cette pionnière a souvent eu du mal à faire éditer ses livres, elle a été ostracisée. Sa vie est mouvementée et passionnante. Je pense qu'on a fait assez de films en Suède sur Strindberg ... »

« Elle a épousé un homme plus vieux qu'elle, un homme intéressant qui a abandonné sa carrière pour se consacrer à celle de sa femme. Il est devenu son agent, son éditeur, à l'occasion son garde-malade parce qu'elle avait des problèmes psychiatriques. Ils ont eu une relation tumultueuse. C'est Erland Josephson, bien connu par les films de Bergman, qui interprète le rôle du mari. Le personnage principal est tenu par Stina Ekblad. Cette jeune comédienne n'est pas encore très connue, mais vous l'avez peut-être vue dans *Fanny et Alexandre* où elle incarne l'étrange neveu du Juif Isak Jacobi. Elle a beaucoup de talent. »

Et pour conclure, j'ai demandé à Mai Zetterling si elle avait un conseil à donner aux réalisatrices débutantes. « Un seul : qu'elles potassent la technique, qu'elles la maîtrisent, qu'elles l'assimilent jusqu'à pouvoir l'oublier. Le cinéma n'est pas seulement une vocation, c'est un métier où l'on s'impose d'abord par le professionnalisme. »

À quand une rétrospective complète de Mai Zetterling à la Cinémathèque québécoise ?

Quelquefois les rêves les plus fous se réalisent...
G VISA GÉNÉRAL
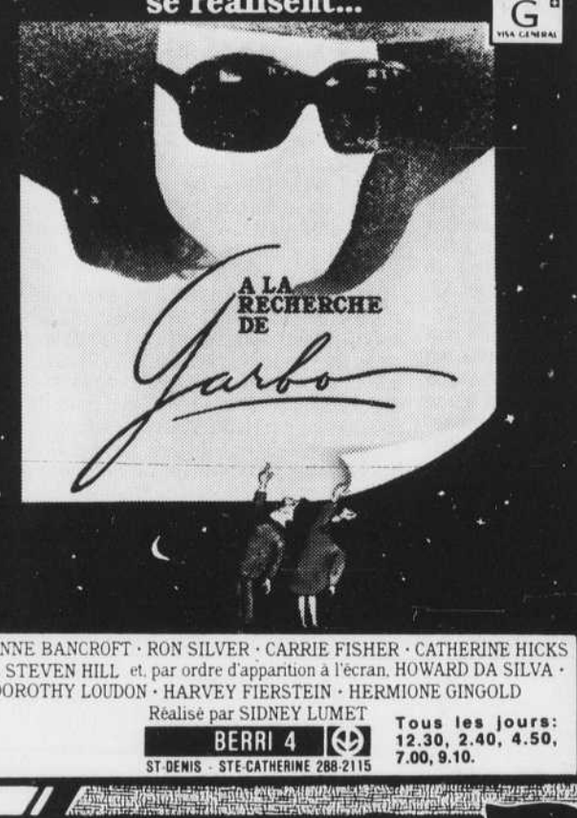

avec ANNE BANCROFT · RON SILVER · CARRIE FISHER · CATHERINE HICKS et avec STEVEN HILL et, par ordre d'apparition à l'écran, HOWARD DA SILVA · DOROTHY LOUDON · HARVEY FIERSTEIN · HERMIONE GINGOLD
Réalisé par SIDNEY LUMET
BERRI 4 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.

LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
JULIA MIGENES-JOHNSON
PLACIDO DOMINGO
EN 70 MM DOLBY STEREO
CARMEN
(Laissez-passer non acceptés)
Lun. à Ven.: 2.00 - 8.00
Sam.: 1.15 - 4.10 - 7.00 - 9.45
Dim.: 2.00 - 5.00 - 8.00
11e SEM.
CRÉMAZIE ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
14 ANS

ORNELLA MUTI
BEN GAZZARA
3e SEM.
LA FILLE DE TRIESTE
LE DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à ven.: 5.30, 7.30, 9.30. Sam. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

TIRÉ DU ROMAN DE JOHN IRVING ÉGALEMENT AUTEUR DU "MONDE SELON GARP"
"ENFIN UNE FAMILLE AMÉRICAINE PAS COMME LES AUTRES." LE RÉALISATEUR, TONY RICHARDSON... FAIT PREUVE D'ORIGINALITÉ..."
- Luc Perreault, La Presse
"LES PERSONNAGES DE JOHN IRVING SONT FASCINANTS ET NOUS ENTRAÎNENT DANS UNE AMBIANCE ET DANS UN PÉRIPLE IMAGINAIRE QUI S'APPELLE LE PLAISIR..."
- Pierre Brousseau, BON DIMANCHE
"FARCE ET DRAME OU LE RIRE COTOIE LES LARMES, CE FILM EST UNE RÉUSSITE OU LA PSYCHOLOGIE N'EST PAS ABSENTE."
- Actualité
Hotel New Hampshire
VERSION FRANÇAISE
18 ANS

JODIE FOSTER BEAU BRIDGES ROB LOWE NASTASSJA KINSKI as Susie The Bear
Tous les jours: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
BERRI 3 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
An ORION PICTURES Release
©1984 Orion Pictures Corporation All Rights Reserved

En Version Française
AMADEUS
G VISA GÉNÉRAL
26e SEM.
LE DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
DOLBY STEREO
Lun. à ven.: 5.00, 8.30. Sam. Dim.: 2.00, 5.00, 8.30.

11 nominations aux Oscars '85
— GRAND GAGNANT DE DEUX —
Après
"LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI"
"LAWRENCE D'ARABIE"
et "DOCTEUR JIVAGO"
Le nouveau film de DAVID LEAN
Voyez le film et visitez les Indes grâce à AIR-INDIA
gagnez un voyage pour deux personnes à NOUVELLE DELHI et BOMBAY !
G VISA GÉNÉRAL

En collaboration avec AIR INDIA
Version française de PASSAGE TO INDIA et les VINS CORELLI
CORELLI
UN FILM DE DAVID LEAN
PEGGY ASHCROFT • JUDY DAVIS • JAMES FOX ALEC GUINNESS • NIGEL HAVERS ET VICTOR BANERJEE
6e SEM
Ven.: 7.00, 10.05. Sam. Dim.: 12.50, 3.55, 7.00, 10.05. Lun. à Jeu.: 8.00.
Ermitage ST-DENIS · JARRY 388-5577

ILS SONT AMIS DEPUIS L'ENFANCE.
PENDANT PLUSIEURS MOIS, IL VONT BERNER LES SERVICES DE SÉCURITÉ AMÉRICAINS
ILS ONT FAILLI FAIRE BASCULER LE DESTIN DU MONDE.
14 ANS

Cinéma ODEON
TIMOTHY HUTTON · SEAN PENN
LE JEU DU FAUCON
"THE FALCON AND THE SNOWMAN"
UNE HISTOIRE VÉRIDIQUE
ORION
Tous les jours: 1.30, 4.10, 7.00, 9.20.
BERRI 1 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115

GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES — 1985

14 ANS
UNE ENVOLÉE IMPRESSIONNANTE COMME VOUS N'EN AVEZ JAMAIS ENCORE VUE!
"LE MEILLEUR FILM D'ALAN PARKER!" — Le Matin
"UN FILM MAGNIFIQUE... CHAQUE FOIS QUE LE CINÉMA NOUS OFRRE DES MOMENTS PAREILS, IL NOUS RECONQUIERT POUR LONGTEMPS!" — Première

VERSION FRANÇAISE
ÉLYSÉE: SAMEDI & DIMANCHE 12.30, 2.45, 4.55, 7.05, 9.20, SEMAINE 7.05, 9.20.
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

Les Films du Crépuscule offre
aux programmateurs
DE CINÉ-CLUB
ses dernières acquisitions
Téléphonez-nous
849-2477
Possibilité de projections pour sélection avantageuse
4503, St-Denis, Montréal H2J 2L4

LE DEVOIR CULTUREL

En marge des expositions Picasso et Ramsès II

Rencontre avec des artistes vivants . . .

MARIE DÉCARY

Ni Toronto, ni Vancouver, ni Banff . . .

Cet été c'est à Montréal que se tient la plus importante manifestation d'art contemporain canadien.

Profitant de la tenue des deux prestigieuses expositions dont vous ne cessez d'entendre parler — Picasso et Ramsès II — Claude Gosselin, du Centre international d'art contemporain, décide en février dernier, de présenter « les trésors artistiques de son temps » aux Montréalais ainsi qu'aux touristes alléchés par les charmes culturels de notre désormais fière cité.

Produit avec un budget total qui frise le demi- million, l'événement s'intitule *Les cent jours d'art contemporain* (du 15 juin au 30 septembre), comprenant tout un programme d'activités (colloques, films sur l'art, performances, spectacles), dont l'exposition Aurora Borealis qui débute aujourd'hui.

Occupant un espace impressionnant (60,000 pi2) au niveau des Promenades et du rez-de-chaussée de la Place du Parc (sur l'avenue du même nom), une trentaine d'installations sont regroupées, juxtaposées en un parcours étonnant. C'est à voir.

Si elle tient, depuis une décennie, une place de plus en plus importante dans le champ artistique, l'installation comme oeuvre d'art n'est pas une nouvelle-née (grosso modo, on en attribue la paternité à Marcel Duchamp). Les définitions varient d'un spécialiste à l'autre, mais on pourrait dire qu'elle est, la plupart du temps, créée pour un lieu précis et exposée dans ce lieu. (Aurora Borealis comporte par exemple 24 de ces « primeurs » uniques et éphémères).

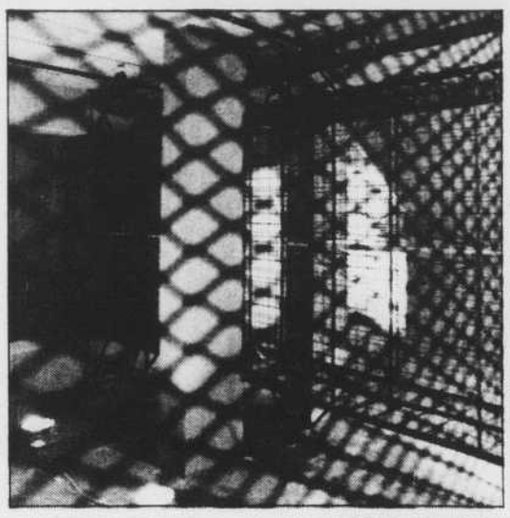

Photo Jacques Grenier

Une installation de Pierre Granche.

Photo Jacques Grenier

Une oeuvre de Liz Magor.

Pour ma part, je la considère comme une sorte de mise en scène qui déborde les formes habituelles de la peinture et de la sculpture tout en flirtant de façon irrésistible avec l'architecture, le théâtre et même le cinéma.

Pour ceux qui ne fréquentent que rarement les musées ou les galeries (et parmi eux, j'en connais pourtant plusieurs qui oeuvrent dans des arts, les septième et huitième, à haute teneur visuelle) c'est l'occasion rêvée de voir ce qui se fait aujourd'hui.

Si malgré tout, vous ne vous sentez pas imbu d'une sensibilité post-moderniste, n'hésitez pas, comme on le fait pour savourer le passé égyptien ou comprendre l'oeuvre de Picasso, à vous armer d'un catalogue ou à suivre le guide pour y voir plus clair. De toute façon, tout, ici aussi, a été prévu à cet effet (sans compter le numéro spécial de la revue Parachute sur les installations). Après tout, l'idée n'est pas bête et ce sera peut-être la bonne façon de découvrir que les nouveaux mythes de l'art ne sont pas moins insondables ni même parfois exotiques que les mystères des Pharaons. Je parie même que vous serez intrigués et séduits par les oeuvres que présentent les artistes qu'ont sélectionnés René Blouin et Normand Thériault, à titre de conservateurs invités.

De renommée nationale ou internationale, les Michael Snow, Irene Whitthome, Betty Goodwin, Pierre Granche, David Thomas, Vera Frenkel, Pierre Dorion, Henry Saxe (pour ne nommer que ceux-là), ne se définissent pas uniquement comme des artistes de l'installation. Pourtant cette notion a suffisamment affecté ou bousculé leur démarche personnelle pour que leur oeuvre en témoigne aujourd'hui.

En tout, ils sont donc 31. Subventions obligent (elles proviennent au 2/3 du gouvernement fédéral), leur répartition reflète l'horizon pan-canadien et le nombre des artistes québécois a ainsi été limité à douze. Les autres artistes sont de l'Ontario (13), de Colombie-Britannique (4) et de la Nouvelle-Écosse (1).

Si, comme toujours, on peut regretter certains absents il y a par ailleurs lieu de se consoler en profitant de l'invitation des galeries d'art contemporain, qui cet été, ne font pas relâche. La liste de ces galeries ainsi que leur programmation seront diffusés par les organisateurs des *Cent Jours*.

Et puis, c'est bon signe, il y a aussi une foule d'événements off-Cent Jours, comme on dit off-Broadway. Nous ne les mentionnerons pas tous en même temps puisque les semaines qui viennent permettront, je l'espère, de couvrir toute cette foisonnante activité artistique. Il faut toutefois absolument parler, même brièvement, du *Festival du Soleil* qui a lieu aujourd'hui et demain, sur la rue St-Denis entre Ontario et De Maisonneuve. Sous le thème « L'art dans la rue » les artistes Robert Deschênes, Armand Vaillancourt, le trio P.D.G. pour Pedneault, Desautels, Gagnon et d'autres présenteront des installations-interventions tandis que sur le coup de 15 heures, Claude-Paul Gauthier improvisera un carillon pour le clocher monument de l'ancienne église St-Jacques. Au Centre Copie-Art, rue Ontario, une autre installation, celle de Pierre Pépin, raconte l'étrange histoire de Ramdix-sept II. C'est une affaire à suivre la semaine prochaine . . .

Les Cent Jours d'art contemporain, Exposition Aurora Borealis, Place du Parc, 3575 Avenue du Parc (coin Prince-Arthur) jusqu'au 30 septembre.

Le grand pharaon Ramdix-sept et son temps II et son temps. Une installation de Pierre Pépin avec la participation sonore de Pierre Dostie. Centre Copie-Art, 813 est rue Ontario, jusqu'au 14 juillet.

Vice-Versa

À l'occasion de son second anniversaire le magazine culturel *Vice-Versa* organise un «party-concerto» qui se tiendra mardi le 18 juin à 20 h à la salle La Polonaise, 57 rue Prince-Arthur est.

Le groupe de percussionnistes *Répercussion* et le quatuor *Quartango* animeront la soirée de leurs performances musicales. Un concours d'improvisation poétique aura lieu avec la participation du public et de plusieurs maisons d'éditions québécoises. Chaque candidat devra composer un poème de 20 minutes à partir d'un seul mot choisi par le jury.

Ce sera aussi l'occasion de procéder au lancement du dernier numéro de *Vice-Versa*, qui contiendra, entre autres, des entrevues exclusives avec Félix Guattari et Gérald Godin.

Cette soirée se terminera par un grand bal animé par Marta Bonato et Michaëlle Jean. Les billets sont en vente au guichet de La Polonaise au coût de $5.

KURT LARISCH
PEINTURES
SÉRIGRAPHIES
JUSQU'AU 21 JUIN
GALERIE DANIEL
2159 RUE MACKAY 844-4434

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

HALTE-GARDERIE
19 juin de 13h00 à 17h00
Des éducateurs et éducatrices spécialisés reçoivent les enfants âgés de 2 à 6 ans pendant que les parents visitent les expositions.

PEINTURE AU QUÉBEC: UNE NOUVELLE GÉNÉRATION
jusqu'au 23 juin
Christiane Ainsley, Céline Baril, Joseph Branco, Thomas Corriveau, Mary-Ann Cuff, Michel Daigneault, Pierre Dorion, Lynn Hughes, Ilana Isehayek, Alain Laframboise, Jean Lantier, Guy Pellerin, Alain Pelletier, Monique Régimbald-Zeiber, Michel Saulnier, Claude Simard.

à venir
GIULIO PAOLINI 4 juillet au 8 septembre 1985 une exposition organisée par le Nouveau Musée, Villeurbanne.

Visites commentées: du mardi au vendredi sur réservation: Tél.: 873-4732
Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00. Tél.: 873-4708
Le Café: tous les jours de 11h00 à 16h00
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du musée,
Entrée libre du mardi au dimanche de 10h à 18h
Cité du Havre. Tél.: 514-873-2878

EXPOSITION
RENÉ CARCAN
EAUX-FORTES & AQUATINTES
DU 5 JUIN AU 29 JUIN
atelier 66
1024 ouest, ave. Laurier
Outremont, H2V 2K8
(514) 279-2188

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Le Musée sera fermé au grand public les 18, 19 et 20 juin afin de marquer l'ouverture de l'exposition ***Pablo Picasso: rencontre à Montréal*** *avec la presse et les Amis du Musée.*

Toutefois, le Musée sera heureux de vous accueillir du 21 juin au 10 novembre, de 10 à 22 heures.

Bienvenue au Musée!

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest (286-7184)

Le Jardin botanique
vous donne rendez-vous

La plus splendide collection de bonsaïs en Amérique

La plus importante collection d'arbres miniatures hors du continent asiatique.
L'impressionnante collection de bonsaïs du Jardin botanique s'est enrichie de façon spectaculaire avec la venue de 30 superbes penjings de Hong Kong, l'ancêtre chinois des bonsaïs. De véritables oeuvres d'art que vous pouvez admirer dans un jardin chinois unique, spécialement aménagé pour l'occasion.
Ouvert tous les jours de 9h à 18h.

Frais d'admission:
Adultes, 2 $.
Enfants et troisième âge, 1 $.
Groupe de 10 et plus, demi-tarif.

Venez visiter les jardins extérieurs, ouverts de l'aube au crépuscule.
L'entrée est gratuite.

4101, rue Sherbrooke Est
Métro Pie IX

Le Jardin botanique
Pour découvrir Montréal en fleurs
Rendez-vous montréal

LE CLUB DES ARTS
Portraits, paysages, peintures abstraites, natures mortes, de
FLORENCE BRYSON McMASTER
jeudi le 20 juin de 12h à 21h
1410 rue Guy, suite 15 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

GEORGES ROUSSE
photographies
jusqu'au 15 juillet
Galerie GRAFF
963 est Rachel
Montréal, P.Q.
526-2616

GALERIE D'ART LES DEUX B
4872, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ., H2J 2L6 / TÉL.: (514) 284-2668
SOLDE
20% de rabais
22, 23, 24 juin de 10 am à 10 pm

ABRI FISCAL

oeuvres d'art d'artistes canadiens et québécois cotés

LOCATION / ACHAT

À patir de

18,00 $ / mois

Pour la modique somme de 18,00 $ par mois, devenez propriétaire d'un tableau de qualité de peintre coté.

Cette formule permet à nos clients de faire l'acquisition permanente de un ou plusieurs tableaux de qualité, sans débourser d'argent comptant et d'étaler ces achats sur une période de deux ans, à un coût net moindre que la valeur probable du ou des tableaux acquis à la fin du bail.

Une bonne affaire !

☐ **Je désire obtenir plus d'informations sur la formule location/achat des tableaux de qualité.**

Nom _____ Prénom _____
Titre _____ Compagnie _____
Adresse _____ Tél. _____
Ville _____ Code postal _____

Retournez à: **MAISON D'OEUVRES D'ART REGENCY INC.**
400, boul. Labelle, bureau 440
Chomedey, Laval (Qué.) H7V 2S7
Tél.: (514) 687-2096

Claude Laroche

Suite de la page 21

tion. Et nous sommes là à nous demander si la créations collective est une méthode de création intéressante hors des cas d'urgence ».

Le Nouveau Théâtre expérimental se penche sur la création collective une seconde année de suite, se demandant si on n'a pas jeté le bébé avec l'eau du bain en délaissant cette méthode. Et *Amore Amore* tente aussi de répondre à la question qui a été, l'an dernier, au coeur du processus créateur de *la Californie* : comment faire de la création collective autre chose qu'un art du consensus, où les images théâtrales des individus qui forment le collectif sont affadies par le groupe ? « Il y a quinze ans, au Grand Cirque, nous inventions les procédés de la création collective, dit Claude Laroche. C'était anarchique et spontané ; nous ne suivions qu'une seule loi : celle de notre enthousiasme. Au Nouveau Théâtre expérimental, la création collective est encadrée par une loi bien définie qui est celle qu'a toujours eu cette troupe : la loi de l'unanimité. Les décisions, ainsi, ne sont jamais prises à la majorité. Tout le monde est d'accord ou la décision ne se prend pas. Si cette loi est efficace, c'est qu'elle est respectée et transgressée à la fois. La transgression étant l'acte de ralliement. Tout le monde ayant droit de veto, somme toute, cela invite chacun à être très rigoureux vis-à-vis tout ce qui peut être exigeance dans le travail créateur ; chacun devient très respectueux de la pensée des autres ».

« *Amore Amore* est créé par une cellule de gens ayant des expériences très diverses et dont les contacts avec le NTE varient beaucoup. Il y a trois permanents de la troupe : Robert Gravel (il a le leadership ; c'est un guide qui n'impose jamais : sa tâche en est vraiment une parmi d'autres), Robert Claing et Anne-Marie Provencher. Il y a Paul Savoie qui, souvent, a collaboré avec le groupe. Il y a Marie Laberge (!) et Sylvie Potvin (de Montréal Transport Limité) qui n'ont jamais travaillé avec eux, et moi qui ai participé au *Roi Boiteux* seulement. Toute notre démarche de création a été axée sur un choix d'idées, d'images, de textes provenant de chacun d'entre nous. Je dis bien de choix et pas de récupération. C'est une oeuvre parfaitement collective mais qui, au lieu de tenir du mélange, tient de la mosaïque formée d'une somme organisée de fragments individuels dont toute l'audace a été préservée et mise en valeur ».

Photo Jacques Grenier

Claude Laroche: une longue expérience du théâtre

Amore Amore porte sur l'amour et quand j'interroge Laroche sur ce que véhicule cette histoire de trois couples québécois, saouls dans le train entre Turin et Venise, errant de gare en gare à la recherche d'un carnaval, il répond : « Notre thème est, évidemment, vaste et sans fond. Nous sommes allés au hasard de nos fantasmes . étaient retenus ceux qui éveillaient des fantasmes chez les autres. *Amore Amore*, c'est la fantasmagorie amoureuse commune aux sept membres du groupe. Il n'y a pas de spécialiste en amour. Aurions-nous fait un spectacle sur la mathématique que chacun aurait dû faire preuve de ses connaissances dans le domaine. Au départ, nous nous sommes dit que, sur l'amour, tout le monde sait ».

« Cela me ramène à mon point de départ. Mes premiers actes théâtraux ont été des gestes politiques : rassembler des gens pour des manifestations. Au début, pour moi, le théâtre et l'art de l'acteur étaient des formes vides, transparentes, prêtres à être remplies d'un contenu manifeste, d'un message politique. Maintenant, je réalise que l'art de jouer est un contenu. Il faut être humble, accepter d'être un médium de l'imaginaire collectif. D'être un lieu de passage, d'incarnation des forces sociales. Moi et ceux de ma génération avons fécu les fêtes et les drames de la création en collectif. Prendre en charge son individualité d'acteur, ses justifications privées à faire ce travail, ce n'est pas renier le collectif, c'est lui ajouter quelque chose. L'exigence intérieure d'un acteur, c'est ce qui signifie le plus. Le politique n'est pas toujours là où il est apparent ».

Jean Paulhan, un homme de lettres

Suite de la page 21

Lettres françaises clandestines. Tout se précipite : il est dénoncé, arrêté, emprisonné, libéré (grâce à Drieu), dénoncé encore et finalement doit vivre dans la clandestinité. La Libération arrive avec son grand souffle de joie, d'activité de réveil, avec ses comptes, ses blessures, ses excès et son CNE. Le Comité national des écrivains, auquel Jean Paulhan appartient de droit, « épure ». Celui-ci ne se reconnaît pas le droit de juger ses collègues, réclamant le droit à l'erreur idéologique et laissant aux seuls lecteurs le droit de décider. Le seul critère valable lui paraissant être la valeur littéraire. Il démissionne avec éclat, entraînant avec lui un certain nombre d'amis et se faisant beaucoup d'ennemis. Cette difficile période nous vaut quelques ouvrages de polémique courageux (*Lettre aux directeurs de la Résistance*, éd. de Minuit), *De la Paille et du grain* (Gallimard). La NRF reparaîtra en 1953 et Jean Paulhan la dirigera presque jusqu'à sa mort, regrettant bien haut qu'elle ne fut pas restée assez indépendante, dans son esprit, dans sa ligne générale, des éditions Gallimard.

Entre-temps, Paulhan a publié *Les Fleurs de Tarbes*, (coll. idées, Gallimard), ouvrage qu'il a mis de longues années à écrire et dont la suite longtemps annoncée, longtemps travaillée ne vit que partiellement le jour sous le titre du *don des Langues* (oeuvres complètes, t. III). Cet ouvrage capital de Jean Paulhan traite encore du langage. L'auteur fait remarquer que la Terreur (qu'il oppose à la Maintenance) croit, depuis Sainte-Beuve, au pouvoir des mots, préfère la pensée au signe, refuse le lieu commun, juge la beauté suspecte, s'oppose au verbalisme et n'a pas tort. Ceci à peine établi, il fait volte face et reconnaît au cliché une grande richesse de sens, une grande innocence qui lui donnent toute sa force. Il faut donc vivre la Terreur au sein de la Maintenance. Et Jean Paulhan de conclure cette longue et difficile étude de 175 pages par « Mettons enfin que je n'ai rien dit. »

Il ne faudrait pas oublier que Jean Paulhan, dans les années quarante, commence à s'occuper activement de la peinture qu'il a toujours aimée. *Lettre à Jean Dubuffet* (Gallimard), *Braque le patron* (coll. Blanche, Gallimard) *Fautrier l'enragé* (Gallimard), plusieurs préfaces d'exposition et des textes plus généreux marquent cette période pendant laquelle l'écrivain fréquente de nombreux peintres, échange avec eux des lettres denses qui sont autant d'interrogations. Cela lui valut une remarquable collection de peinture.

En 1964, Jean Paulhan entre à l'Académie française succédant à Pierre Benoit, « Paulhan, c'est le Diable » s'écrie François Mauriac, ravi. Mais le Diable est très mal accueilli par Maurice Garçon et la séance de réception est houleuse. Quant aux séances de travail, elles sont une déception pour le nouvel académicien dont la santé va d'ailleurs bientôt décliner. Il meurt en octobre 1968.

Comment était donc cet homme dont l'avis faisait autorité et dont toute la vie fut consacrée à chercher l'or dans la littérature à en faire tomber le sable... ?

D'après les témoignages de ses amis, il était grand, bâti en force, nullement pesant. Il avançait en dansant, en flottant plutôt, soucieux de déjouer les ruses d'une sciatique bien réelle. Le front large, l'oeil clair, volontiers amusé, il écoutait avec attention son interlocuteur, lui répondant d'une voix haute, chantante, avec un reste d'accent nîmois et une certaine hésitation car il était timide (par là-même intimidant) et modeste sans ostentation. Personne n'a oublié son goût des cadeaux imprévus, son exceptionnelle générosité de pensée envers ses amis, partageant également avec eux ce qui fut longtemps son nécessaire. D'origine protestante, « il n'avait d'indulgence pour aucune faute, mais en avait pour tous les coupables ».

Ce bref portrait serait bien incomplet si l'on oubliait de parler du jeu : « Une affaire sérieuse » disait Paulhan. Il aimait tous les jeux, tous les jouets, les boules, les cartes, les dames, les jeux de lettres ou d'adresse... et, jeu dans le jeu, la tricherie !

On n'a pas fini de parler de Jean Paulhan, dont l'oeuvre dense qui ne dit que l'essentiel et continue à surprendre, à déconcerter, trouve pour cette raison une audience de plus en plus vaste auprès de la jeunesse. Il est évident que l'auteur n'a pas réussi à s'en tenir à sa devise : « Garde-toi d'ajouter une vue personnelle de plus à toutes celles qui courent déjà le monde. »

L'exotisme envoûtant de *Tango Argentino*

MATHIEU ALBERT

Tango Argentino. Un spectacle de Claudio Segovia et Héctor Orezzoli. Chorégraphie : Juan Carlos Copes. Direction musicale : Jose Libertella, Luis Stazo et Osvaldo Berlingieri. Avec la participation de quatre chanteurs, 12 musiciens et 12 danseurs. À la salle Wilfrid Pelletier jusqu'à demain.

Ces jours-ci, on se rend à la Place des arts pour y humer l'air du tango, un air rempli d'un exotisme envoûtant. Réunis sous le titre de *Tango Argentino*, une trentaine d'artistes occupent la scène de la salle Wilfrid-Pelletier pendant près de deux heures, pour y raconter l'histoire du tango avec la ferveur chavirée d'une intrigue amoureuse.

Tango mondain ou tango populaire, la fiesta bat son plein, scandée par le rythme de quatre bandonéons qui explosent à tour de rôle en sonorités multicolores. Lorsqu'ils s'éteignent soudain, c'est pour laisser place aux violons qui viennent pleurer à l'oreille le chant de la mélancolie. Le tango est une fête, certes, mais c'est également l'expression rauque, presque maladroite, d'un peuple de faubourg, résigné à son grand silence.

Voilà un premier couple qui s'amène, puis un second, puis un autre ; déjà ils sont six à entamer leur bal étourdissant. Les hommes, vêtus d'un complet strict aux couleurs sombres, à l'image du peuple qui a fait naître le tango, portent leur chapeau rabattu par devant, et le foulard noué au col. Lorsqu'ils quittent la scène, ils y reviennent l'instant d'après pour y pavaner l'élégance de leur nouveau smoking. Le torse robuste, planté d'une pièce sur les hanches, ils savent fouetter le sol d'un pas qui étonne pourtant par son agilité.

Juan Carlos Copes et Maria Nieves dans un extrait de *Tango Argentino*.

Dans ce monde où tout est retourné à la première simplicité, les femmes y sont délicieusement langoureuses. Lancées puis reprises par l'étreinte de leur partenaire, elles valsent, légères comme des coups de vent. Leurs jambes nues, laissées à découvert par des robes échancrées à la mi-cuisse, s'enlacent à celles des hommes. On assiste alors à un chassé-croisé exécuté par des pieds dont le battement rigoureux ne fait plus qu'effleurer le sol.

Dans le froufrou de l'étoffe, le chatoiement du satin succède au gris pastel des jupes de cotonnade. Les femmes, dont la taille ronde accentue la démarche chaloupée, vont et viennent sans cesse, portées par la musique. Juchées sur leurs talons aiguilles, elles déambulent à travers la scène avec l'assurance experte de celles pour qui le tango ne garde plus de secret.

À travers une trentaine de numéros, menés en alternance par les danseurs, les musiciens et les chanteurs, qui font des apparitions épisodiques sur la scène, le tango surgit dans sa poésie de tous les jours, faite de menus bonheurs et de tristesse. Une poésie qui coule du coeur, et qui n'a d'autres prétentions que celle d'émouvoir.

Tango Argentino relève ce pari à merveille. Les temps forts y abondent. Et l'éloquence de la présentation, servie sur fond de ciel étoilé, n'efface pas tout à fait l'authenticité du tango dont le chant meurtri se profile derrière la lumière étincelante des projecteurs.

AVIS PUBLICS

Voir aussi pages 18, 38 et 39

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: MARIO CADIEUX et CAROLE TESSIER, 69, 8ème avenue, Lachine, Qc H8S 3A8

AVIS est par les présentes donné que MARIO CADIEUX et CAROLE TESSIER ont fait cession de leurs biens le 10 juin 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ème jour de juin 1985 à 9:30 de l'avant-midi, au bureau du syndic, 407 boul. St-Laurent, Suite 900, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 15ième jour de juin 1985.

GEORGES E. MARCHAND, ll.l., c.a.

Bureau de:
Marchand et Associés
407 boul. St-Laurent, #900
Montréal, QC
H2Y 2Y5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
En faillite

NO: 500-11-001732-854
SURINTENDANT NO: 056080
Dans l'affaire de la faillite de:
TAMMARQ INC.
Corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 9250 Avenue du Parc, dans la ville et le district de Montréal, Province de Québec H2N 2A1.

Failli

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que TAMMARQ INC., a déposé une cession le 6ième jour de juin 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ième jour de juin 1985 à 10:00 dans l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, 200 boul. Dorchester ouest, Complexe Guy Favreau, Tour ouest, basilaire 00, Chambre 07, Montréal, Québec H2Z 1X4.

Daté à Montréal, ce 10ième jour de juin 1985.

ISRAËL GOLDSTEIN, C.A., SYNDIC
BUREAU DE:
I. GOLDSTEIN, C.A.
4060 Rue Ste-Catherine Ouest
Suite 660
Montréal, Québec
H3Z 2Z3
Téléphone: (514) 935-7820.

Un bon conseil

Ne fumez pas
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, FORBIN INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin d'obtenir permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, Province de Québec, le 3e jour de mai 1985.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-0038532-858
MADELEINE ALARY
Partie demanderesse
-vs-
BERCOIL INC.
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR
La défenderesse BERCOIL INC., d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la partie défenderesse de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 12 juin 1985.
Gisèle De Maddelein, P.A.
Mes BISSONNET, DISCEPOLA ET ASS.
8822 boul. Langelier,
St-Léonard, Qc

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
En Faillite

NO: 500-11-001776-851
SURINTENDANT NO: 056144
Dans l'affaire de la faillite de:
LILLIMAR INC.
Corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 9250 Avenue du Parc, dans la ville et le district de Montréal, Province de Québec, H2N 2A1.

Failli

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que LILLIMAR INC. a déposé une cession le 10ième jour de juin 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ième jour de juin 1985 à 11:30 dans l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, 200 boul. Dorchester ouest, Complexe Guy Favreau, Tour ouest, basilaire 00, Chambre 07, Montréal, Québec, H2Z 1X4.

Daté à Montréal, ce 12ième jour de juin 1985.

ISRAËL GOLDSTEIN, C.A., SYNDIC
BUREAU DE:
I. GOLDSTEIN, C.A.
4060 Rue Ste-Catherine Ouest
Suite 660
Montréal, Québec
H3Z 2Z3
Téléphone: (514) 935-7820

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-143683-856
M. CLAUDE JOBIN,
Requérant
-c-
SYLVIE DUPRAS,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, Dame Sylvie Dupras, est par les présentes requise de comparaître, dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 10 juin 1985.
(s) LISE CASTILLOUX
Registraire
LAROCHE, BIBEAU & FAUTEUX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-020539-859
COMM. DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
RUBY FOO'S (MONTRÉAL) LTÉE,
Partie défenderesse

La défenderesse, Ruby's Foo's (Montreal) Ltée d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la Demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 11 juin 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
Comm. des Normes du Travail
Me DANIEL PÉLOQUIN
Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-142684-855
DENISE PERRON, résidant et domiciliée à St-Léonard, district de Montréal,
Requérante
-vs-
JOSEPH PIVAR, présentement de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, JOSEPH PIVAR, est par la présente requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la présente publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe des Divorces, au Palais de Justice de Montréal à l'intention de l'Intimé.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie Requérante procèdera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce acceuillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 11 juin 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Me DENYSE LANGELIER
11451 est, rue Notre-Dame
Montréal-Est, Qc, H1B 2X1
Procureur de la partie requérante.

LES ÉDITIONS DE L'HOMME
NOUVEAU INC.

AVIS est donné, par les présentes, que le contrat en date du 4 juin 1985, par lequel LES ÉDITIONS DE L'HOMME NOUVEAU INC., a transporté et cédé toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BENJAMIN NEWS REG'D., à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 5 juin 1985, sous le numéro 3595252.
GROSS, PINSKY
Procureurs de
BENJAMIN NEWS REG'D.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-014423-854
COMM. DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
-vs-
ROBERT ROBERGE
JACQUES PARÉ
MARC GRENON
(Techniciens élite du Québec)
Partie défenderesse

Le défendeur JACQUES PARÉ, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration amendés et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 13 juin, 1985.
Ronald Chassé,
protonotaire adjoint.
Comm. des Normes du travail
Me Pierre Charles Lacaille
2 Complexe Desjardins,
24ème étage
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
En faillite

NO: 500-11-001774-856
SURINTENDANT NO: 056142
Dans l'affaire de la faillite de:
LES TEXTILES TAM O'SHANTER LTÉE/TAM O'SHANTER TEXTILES LTD.
Corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 9250 Avenue du Parc, dans la ville et le district de Montréal, Province de Québec, H2N 2A1.

Failli

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que LES TEXTILES TAM O'SHANTER LTÉE / TAM O'SHANTER TEXTILES LTD. a déposé une cession le 10ième jour de juin 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ième jour de juin 1985 à 10:30 dans l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, 200 boul. Dorchester ouest, Complexe Guy Favreau, Tour ouest, basilaire 00, Chambre 07, Montréal, Québec, H2Z 1X4.

Daté à Montréal, ce 12ième jour de juin 1985.

ISRAËL GOLDSTEIN, C.A., SYNDIC
BUREAU DE:
I. GOLDSTEIN, C.A.
4060 Rue Ste-Catherine Ouest
Suite 660
Montréal, Québec
H3Z 2Z3
Téléphone: (514) 935-7820

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-197-856
LA CAISSE POPULAIRE SAINTE-MARCELLE
Demanderesse
-vs-
JEAN CHAPUT
Défendeur

ORDONNANCE
Il est ordonné à la partie défenderesse, JEAN CHAPUT de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
Saint-Jérôme, 11 juin 1985.
Francis Muir
Greffier, C.P.T.
ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR & FORTIN
85, ouest, rue de Martigny, suite 6.18
Saint-Jérôme, P.Q.
J7Y 3R8
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-026218-813
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Demanderesse
-vs-
EDOUARD J. MURPHY
-et-
ROBERT W. GOUETT, présentement tous deux d'adresse inconnue dans la province de Québec.
Défendeurs conjointement et solidairement.

AVIS À: M. EDOUARD J. MURPHY et M. ROBERT W. GOUETT
La présente vous informe que votre procureur Me Joseph P. Miller, étant décédé et par conséquent ne vous représentant plus, vous êtes avisés de comparaître personnellement ou de vous nommer un nouveau procureur et ce, dans les dix (10) jours de la présente publication.
Si vous faites défaut d'obtempérer à la présente, il sera procédé contre vous par défaut.
MONTRÉAL, ce 11 juin 1985.
Mes GARNEAU & GILBERT
1055 rue du Marché Central
Montréal, Qc. H4N 1K3
Procureurs de la Demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
Divorces

NO: 500-12-143546-855
LORRAINE ANDRÉE LAPIERRE
Requérante
-vs-
DONALD ACKLES
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, DONALD ACKLES, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 40 jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagnée de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
LACHINE, le 4 juin 1985.
RONALD CHASSÉ
Protonotaire-adjoint.
BARRIÈRE, NEUER & ASS.
1024 Notre-Dame
Lachine (Québec).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'Adoption)

No: 500-43-000214-85
À: Suzanne LEMAY (GARNEAU), adresse inconnue.

ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance au Tribunal de la Jeunesse du district de Montréal, 410 est, Bellechasse et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoptabilité concernant l'enfant Cindy Tracy LEMAY née le 17 juin 1973 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoptioné.
Vous êtes avisée qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 7 juin 1985.
Lucille ROUILLER
Greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-019342-851
BELL CANADA,
Demanderesse
-c-
DENIS ST-PIERRE, résidant et domicilié au 5, rue Côté, à St-Barthélémy, et maintenant d'adresse inconnue,
Défendeur

ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur, DENIS ST-PIERRE, de comparaître au greffe de cette Cour, dans le mois à compter de l'insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 11 juin 1985.
(s) Ronald Chassé
PROTONOTAIRE ADJOINT, C.P.M.
BUIST, APRIL & PLOUFFE
Luc Jodoin, stagiaire
1050, Beaver Hall Hill
Suite 1600
Montréal (Québec)
H2Z 1S4
Tél.: (514) 870-3094

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-003870-852
CAISSE POPULAIRE STE-GENEVIÈVE DE PIERREFONDS,
Demanderesse
-vs-
ROBERT TREMBLAY ET ALAIN TREMBLAY sous le nom et raison sociale de ALRO REBUTS ENRG.,
Défendeurs conjointement et solidairement

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, Robert Tremblay, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.
Copies conformes du bref de saisie avant jugement et de la déclaration ont été déposées au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
Montréal, ce 12ième jour du mois de juin 1985.
(s) GISÈLE DE MADDELEIN P.A.
Registraire
Mes BÉLANGER, MONGEAU & MARCOTTE
31 rue St-Jacques,
suite 300,
Montréal, Québec
H2Y 1K9

UN ARTICLE À VENDRE?
LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR SONT UNE SOLUTION FACILE
286-1200

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

DESROSIERS, Soeur Léontine C.N.D. — À Montréal, le 13 juin 1985 à l'âge de 86 ans, est décédée, Soeur Léontine Desrosiers (S.S. Marie-Antonin) native de St-Scolastique. Soeur Léontine Desrosiers a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en 1920. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse ses soeurs Mlle Emilia Desrosiers, Mme Florentine Desrosiers-Carrière, Mme Yvonne Desrosiers-Vermette, sa belle-soeur Mme Antoinette Desrosiers, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 17 juin à 14 heures en la chapelle de la Maison-Mère, 3040 ouest, rue Sherbrooke. L'inhumation suivra au cimetière de la Côte-des-Neiges.

MELANÇON-BEAULIEU, Madeleine. — À Longueuil, le 13 juin 1985 à l'âge de 76 ans, est décédée, Mme Madeleine Beaulieu épouse de feu Horace Melançon, notaire. Elle laisse ses enfants Victor (Fernande Monette) Françoise (Jean-Louis Lord) Maryse (Louis Bernard) Albert (Micheline Quintal) Louise (Taoufik Zeribi) Robert (Charlotte Côté) Georges (Céline Bernier) 17 petits-enfants et arrière-petit-fils. Elle laisse aussi ses soeurs Mlle Geneviève Beaulieu et Gertrude (Mme Henri Dansereau) son beau-frère M. Henri Dansereau, sa belle-soeur Mme Stella Melançon ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 17 juin. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Ed. Darche et Fils, 505 ouest, Boul. Curé-Poirier, Longueuil pour se rendre à la Cathédrale St-Antoine où le service sera célébré à 14 heures. Des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visite samedi, dimanche 2h à 5h et 7h à 10h. Lundi de 12:00 h à 13:30 heures.

OUELLETTE, Cyrille. — À Laval, le 14 juin 1985 à l'âge de 81 ans, est décédé, M. Cyrille Ouellette époux de Dame Gilbert Chalifour. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses deux filles Rita (Ubald Martin) Nicole (Gilles Fréchette) ses trois fils Fernand, poète-écrivain (Lisette Corbeil) feu Jacques, Robert (Thérèse Lévesque) ses petits-enfants Louise, Daniel et Pierre Martin, Sylvie, Andrée et Jean Ouellette (enfants de Fernand) Michel, Alain, France, Anick et Marc (enfants de Robert) Sophie et Antoine Fréchette, un frère Henri, ses soeurs Alvine, feu Germaine, Rollande, feu Marie-Rose, feu Elise et Georgette. Une arrière-petite-fille Eliane fille de Daniel et Liette ainsi que plusieurs autres parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 17 juin. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 2159 est, Boul. St-Martin, Duvernay, Laval, pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau où le service sera célébré à 11 heures, et de là au Crématorium Alfred Dallaire Inc. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).

C.S.

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres de la terre.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, ave de l'Épée
Outremont H2V 3T2

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 15 juin 1985

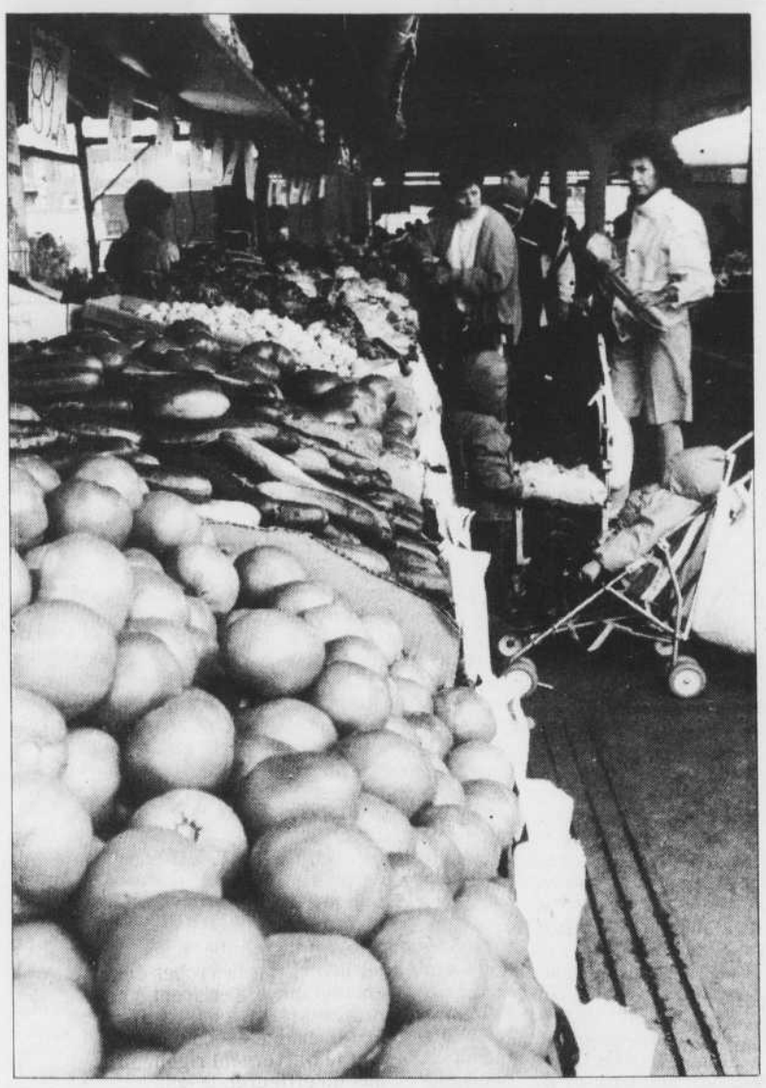

AU MARCHÉ

☐ Pour le simple plaisir des emplettes à ciel ouvert

NICOLE SAVOIE

QU'EST-CE qui attire les gens vers les marchés à ciel ouvert ? La recherche de la qualité, du produit frais, de la variété, le contact direct avec le producteur qui, dans l'esprit de beaucoup de personnes, est garant de cette qualité, souvent les aubaines et, toujours, le plaisir de voir, de humer, de palper ces produits au milieu de la foule animée.

Parmi les marchés d'importance à Montréal, deux appartiennent à la Ville — Jean-Talon, Atwater — et l'autre, le marché Central, à un regroupement de producteurs. Fondé en 1948, le marché Central était à l'origine un centre de distribution en gros de viandes. Il a conservé cette fonction de grossiste en ouvrant ses portes en 1960 aux producteurs maraîchers du Québec. Aujourd'hui, 1,000 producteurs y vendent leurs produits aux grandes chaînes d'alimentation, aux épiciers indépendants, aux marchants de fruits et légumes, grossistes et détaillants. Les restaurateurs le fréquentent de même que les commerçants des autres marchés de Montréal. On y pratique aussi le commerce au détail. Le public peut bénéficier de bons prix sur l'achat à la caisse, de même qu'il peut acheter en petites quantités des producteurs et commerçants locataires du marché. Ces derniers, comme tous les occupants des marchés de Montréal, ouvrent la saison estivale à la mi-mai avec la vente des plants de fleurs et de légumes (50,000 boîtes au marché Central), activités qui se poursuivent jusqu'à la fin d'octobre avec la vente des légumes et des fruits.

Un débouché pour les producteurs

La raison d'être des marchés administrés par la Ville de Montréal était à l'origine, selon M. Jean-Paul Dupré, surintendant des quatre marchés et 25 mini-marchés publics de Montréal, « d'offrir un débouché aux producteurs des environs de Montréal et de permettre aux citoyens montréalais de s'approvisionner en produits frais ». Ces objectifs n'ont pas changé. Mais si le public continue de s'approvisionner en produits frais, il n'est pas certain de le faire auprès d'un producteur selon qu'il fréquente Atwater ou Jean-Talon.

Au marché Atwater, les choses sont simples et claires. Les producteurs occupent des emplacements loués à l'extérieur et ne sont autorisés à vendre que des produits locaux. Les commerçants détaillants louent des locaux à l'intérieur de la bâtisse située au centre du marché, là où la vente des produits importés est permise. Au marché Jean-Talon, la situation est différente. Les boutiques entourant le marché sont des commerces indépendants et la place du marché est occupée et par des commerçants et par des producteurs qui sont autorisés à vendre des légumes et des fruits importés hors saison, c'est-à-dire en dehors des mois de production locale. Au début de juin, 90 % de l'espace était occupé

Suite à la page 32

Photos Jacques GRENIER

Au marché Atwater.

MANDALA

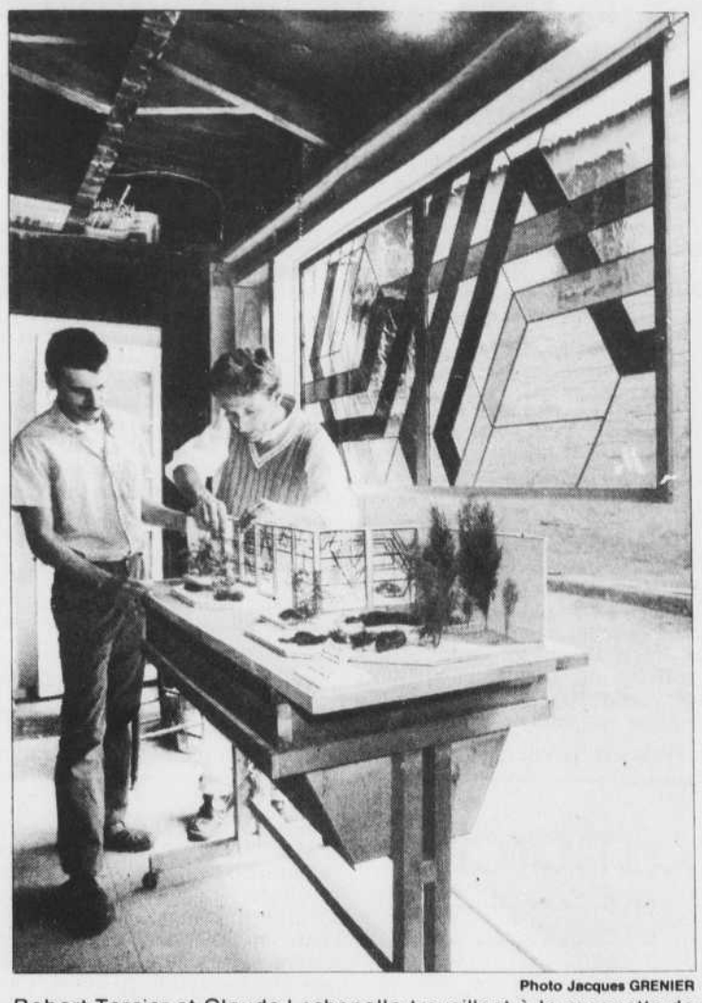

Photo Jacques GRENIER

Robert Tessier et Claude Lachapelle travaillant à la maquette de vitraux.

☐ Des vitraux exportés jusqu'en Arabie

JEAN CHAPDELAINE GAGNON

EN 1970, Robert Tessier et Claude Lachapelle décident de partir ensemble en voyage. Leur destination : Vancouver, où ils entendent passer quelques semaines à se reposer. Ils y séjourneront pendant un an.

Claude Lachapelle, que les Beaux-Arts auraient intéressé mais qui, devant les instances de ses parents, a plutôt opté pour les sciences sociales, vient de quitter un poste confortable de fonctionnaire. Quant à Robert Tessier, qui a complété des études en dessin industriel et d'architecture, il se sentira sans doute moins dépaysé que son nouvel associé lorsqu'ils prendront la décision, en rentrant à Montréal, d'embrasser la carrière de verrier.

Aussi étrange que cela paraisse, c'est bel et bien à Vancouver que ces jeunes gens se découvrent une véritable passion pour cette forme d'art qu'est le vitrail. Dès leur retour à Montréal, en 1971, ils se mettent en

Suite à la page 33

HUMEURS

NATHALIE PETROWSKI

Partir en « baloune »

EN traversant le pont Jacques-Cartier mardi dernier, j'ai dit non. Je l'ai dit tout haut en prenant ma voiture à témoin. Non, je n'embarquerai pas. Non, pas question.

Au-dessus de ma tête, l'obscur objet de mon rejet ballottait comme une baleine qui a perdu le sens de direction. J'ai redit non, très haut et très fort pour qu'il m'entende. Pour tout l'or au monde, pour la lune et pour le million, les gens de Goodyear ne pourront me convaincre de la validité d'un voyage au-dessus de Montréal en ballon.

Je suis arrivée à la salle de presse et je leur ai livré mon discours sur un ton solennel, maquillant ainsi la peur qui me nouait l'estomac. « Vous êtes venue pour le tour de ballon ? », m'ont demandé les officiels qui n'avaient visiblement rien compris à mon solo et qui ne pensaient qu'à « ploguer » leur ballon venu expréssément de Houston pour la télédiffusion aérienne du Grand Prix de la course automobile. « Vous allez adorez cela. N'ayez pas peur, tout va très bien se passer. » J'ai cru reconnaître chez eux la sournoise insistance qu'exerce un dentiste devant un patient récalcitrant.

Après cela, tout s'est passé très vite. Un homme ressemblant à l'aide de camp du colonel Sanders est venu me chercher. Les loquets de sécurité de l'Impala blanche se sont enfoncés avec un clic électronique inquiétant. Tout avait été prévu pour que je ne saute pas du bolide propulsé sur l'autoroute en direction de l'aéroport de Saint-Hubert.

Près de la piste d'atterrissage, le vent faisait des vagues sur l'herbe folle. J'ai levé la tête et je l'ai vu. Immense, monstreux, gonflé d'hélium et menaçant de recouvrir la piste comme un gros édredon. Une douzaine d'hommes se sont accrochés à ses cordages et six autres ont essayé de retenir la gondole des passagers qui pendouillait de son giron. La porte s'est ouverte, tout le monde s'est mis à courir. J'ai voulu me mettre à courir dans l'autre direction mais des bras me tenaient, me poussaient. En moins de 30 secondes, je me suis retrouvée cramponnée à mon siège, emprisonnée dans le ventre de la bête.

Une minute plus tard, nous étions déjà à 12,000 pieds au-dessus de la rive sud. Le moteur de l'engin ronronnait furieusement. Mon regard affolé s'accrochait à la nuque du pilote et surtout à la roue de navire qu'il manoeuvrait de côté comme une roue de chaise roulante. Au bout de cinq minutes de spasmes convulsifs, je me suis dit que tant qu'à mourir, aussi bien mourir de façon détendue. Le voyage durait une heure. Il ne me restait plus que 55 minutes d'agonie.

Du haut de la gondole, qui ressemble en fait à une cabine d'avion, la vie m'est apparue subitement bien petite et bien relative. En bas, le grand Montréal se déployait lentement à travers le cimetière de ses banlieues. Des milliers de bungalows s'emboîtaient les uns dans les autres, chacun avec sa petite voiture familiale, chacun avec sa grosse piscine en forme de coeur ou de rein. J'en ai conclu que la piscine est à Montréal ce que le condo est à la Floride : le symbole d'un statut social chèrement acquis et qu'on exhibe d'autant plus fièrement qu'il hypothèque toute autre nouvelle acquisition.

D'un oeil oblique, j'ai vu un autobus se faufiler comme un ver de terre le long d'un rue tracée à la règle. Je l'ai suivi jusqu'au terminus avec la désagréable impression que le dirigeable faisait du sur-place. Le pilote a

Suite à la page 33

Photo Jacques GRENIER

LES TOURS pluval INC.

«l'agence de voyages des gens d'affaires»

recherchent

des agents extérieurs

Prière d'écrire:
1110, rue Sherbrooke ouest
Suite 1611
Montréal, H3A 1G8

Madame Claude Le Gris
Président

TOUT À LOISIR

LA BONNE TABLE

NICOLE SAVOIE

Une excellente table dans un cadre champêtre

UNE TENDANCE s'affirme de plus en plus : l'implantation de bons restaurants à l'extérieur des grands centres. L'époque qui condamnait l'excursionniste du dimanche à s'arrêter chez « Le Roi de la patate » ou chez « Miss hot chicken » pour casser la croûte semble en partie révolue. Il est désormais possible de planifier une randonnée au Québec comportant une halte quasi gastronomique.

Dans la région de Lanaudière, à 24 kilomètres de Joliette, Sainte Mélanie nous réserve la surprise d'une très bonne table, à l'**auberge Ma Maison**. Après avoir sillonné les routes de la Mauricie incrustée de lacs et de rivières, c'est en passant par Saint-Gabriel-de-Brandon, au retour, qu'on gagne Sainte-Mélanie. L'aspect de la Mauricie sauvage aux boisés touffus dominés par les conifères s'adoucit à mesure qu'on revient vers le sud. Aux environs de cinq heures, le soleil coule ses rayons dans les vallons des terres cultivées. Les prés paressent dans ces jeux d'ombres, une hirondelle regagne son nid.

C'est à cette heure paisible qu'il faut arriver à l'auberge. Prenant appui sur le contrefort de la chaîne des Laurentides, la maison recouverte de bardeaux blancs domine une vallée broussailleuse où se cache un lac à truites. La partie arrière de la maison aux larges ouvertures laisse entrer toute cette nature pour le bénéfice des dîneurs. L'intérieur de la demeure est spacieux. Le bois y prédomine dans une grande variété d'essences. L'aménagement et la décoration sont le fruit de patientes recherches et de longs travaux : l'ancienne porcelaine rangée dans des vitrines, des lampes aux abat-jour élégants, un mobilier anglais l'attestent. Des détails font penser que cette maison est habitée au sens où quelqu'un s'y tient, la tient : une perruche dans sa cage, les nappes de lin et la poterie qu'on a fait faire. On a su harmoniser les styles avec grâce, doser la part du rustique et du terroir, alléger leur côté un peu lourd en leur assortissant des éléments plus fins.

Côté cuisine, on retrouve le même art qui consiste à associer judicieusement les traditions québécoise et française tant au point de vue des produits que des façons de faire. Ainsi la pâte brisée, omniprésente dans la tradition culinaire québécoise, retrouve sa place sous forme de tourtière, de tarte au sucre, de petit pâté à la purée de pommes de terre qui allait comme un gant au *suprême de volaille à la sauce crème d'épinards*. Le *caribou*, belle viande rouge et saignante assortie à l'ail des bois mariné, s'est très bien accommodé de la délicatesse d'une *mousse de fruits au coulis de framboises* qui le suivait au dessert.

La formule retenue à l'auberge Ma Maison est celle de la table d'hôte comprenant un choix entre deux potages, plusieurs entrées, plats de résistance et desserts. Cette formule privilégiée par Monique Bélisle, chef et patronne de ce restaurant, a l'avantage d'offrir un repas complet pour des prix variant entre $15 et $25.

Le potage avait la belle couleur vert tendre d'une crème de poireaux et la saveur un peu sucrée de ce légume malheureusement éteint par l'action du poivre. Les entrées, conçues en de fines portions pour raviver l'appétit apaisé par le potage, remplissaient leur office. Véritables préludes aux pièces de résistance, quatre champignons farcis d'une brunoise de champignons, de persil et de pommes, parsemés de gruyère et gratinés ont su combler sans rassasier. Même réussite pour la mini-tourtière. Les deux abaisses de pâte bien cuite, mais tendre et fondante, emprisonnaient une farce bien équilibrée en veau et en porc. Fidèle au rendez-vous, la saveur aigre-douce d'un *ketchup* maison dont la tourtière se passe difficilement.

Caribou d'élevage et volaille traités à la crème, le premier épaulé par l'ail des bois et la seconde parfaitement secondée par les épinards, se présentaient en portions bien dosées. La garniture (mousse de brocoli, pâté de purée de pommes de terre et carottes) leur allait très bien. Un *Château La Garde, Graves 1981* à $22 recelait toute la souplesse voulue pour convenir à deux viandes aussi opposées. Ce repas, qui atteste d'une cuisine extrêmement soignée, a culminé au dessert lorsque la cuillère a traversé le duvet meringué de l'*omelette norvégienne* pour s'enfoncer dans la glace vanille avant d'entamer la base chocolatée du petit édifice qui avait pour voisine une mousse aux fruits tombée comme un nuage dans un coulis de framboises.

Le service est à la hauteur de la cuisine. Un garçon souriant, renseigné sur la composition des plats, avait cette prévenance qu'on retrouve chez les patrons qui ont la préoccupation constante du bien-être de leurs clients. L'endroit est à fréquenter pour l'excellence du rapport qualité/prix et l'homogénéité des éléments qui caractérisent un restaurant, soit l'accueil, la cuisine, les vins (carte modeste mais intéressante), le service et le décor.

Coût du repas pour deux sans vin, avant taxe et service : $35.

— — —

L'auberge Ma Maison, 1291, Pied-de-la-Montagne, Sainte-Mélanie. Tél. : (514) 889-2296. Heures d'ouverture : à compter de 17 h, du mardi au dimanche. Il est prudent de réserver.

ENTRE DEUX VINS

PIERRE PETEL

Le fardeau de la preuve

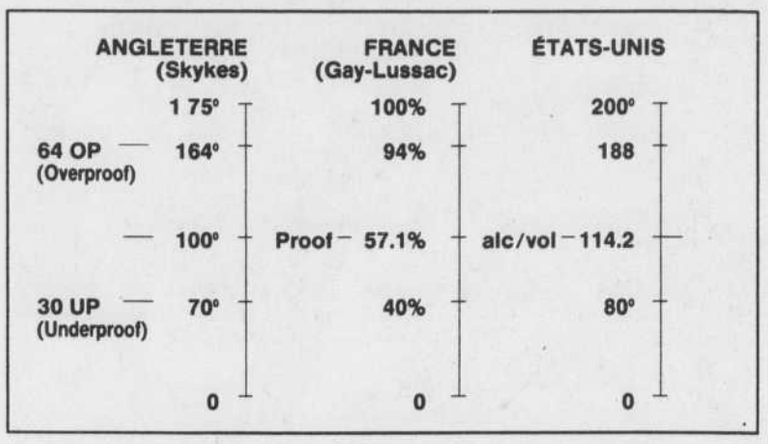

COMBIEN de fois m'a-t-on demandé des explications sur les degrés-preuve (ou *proof*) en regard des pourcentages d'alcool en volume ! Comment on en était arrivé à fixer ces mesures ? La réponse est simple et complexe à la fois, si l'on en juge par les contradictions dans les livres. Bien que je ne sois pas chimiste, je me risque à vous en donner un aperçu.

Commençons par le commencement et regardons le pourcentage d'alcool indiqué sur l'étiquette d'un vin : pour les besoins de la cause, une bouteille d'un litre. Le titrage lit 12 %. Cela veut dire que pour 1000 ml (un litre), le vin contient 120 ml d'éthanol, soit 12 % en volume d'alcool. Cela va bien jusqu'ici.

Ou cela se complique, c'est qu'à l'origine, les Anglais, qui allumaient la poudre de leurs canons à l'aide de torches imbibées d'alcool, n'arrivaient pas à faire exploser la poudre avec des alcools trop faibles. On sait qu'un alcool de 40 % ne s'allume pas instantanément. Un chimiste, Bartholomey Sykes, a donc établi une échelle de 0 à 100 (0 pour l'eau et 100 pour un alcool qui s'enflamme instantanément). Cela devenait le degré-preuve.

Les Français n'en restèrent pas là. Gay-Lussac établit, lui, que 100 degrés-preuve correspondait à un volume de 57.1 % à une température donnée. Dans ces deux systèmes, il reste que c'est la densité de l'alcool — ou le volume relié au poids — qui est mesuré. Pour trouver le pourcentage en volume, on n'a qu'à multiplier le degré-preuve par 57.1. Exemple : un alcool à 70 preuve X 57.1 équivaut à 40 % (moins des poussières). Gay-Lussac a aussi établi son échelle de 0 à 100 %. L'équivalent preuve devient alors 175. (Voir illustration.)

Les Américains, eux, ont tranché la question arbitrairement : ils n'acceptaient ni l'un ni l'autre des systèmes ! Ils ont donc fixé la preuve à 200. L'alcool à 70 preuve ou 40 % devient chez eux 80 degrés !

La preuve s'exprime aussi d'une autre façon, en termes de manque ou de surplus de pourcentage par rapport à 100 preuve. Ainsi, l'alcool à 70 preuve peut être exprimé par 30 degrés UP (*underproof*), c'est-à-dire la différence entre 70 et 100. De la même façon, un alcool à 164 preuve ou 94 % (comme celui de la SAQ) équivaut à 64 OP (*overproof*). Ces chiffres sont facilement contrôlables en laboratoire à l'aide d'un densimètre automatique, qui fonctionne par variations de fréquences.

J'espère que si vous compreniez déjà ces systèmes, je n'ai pas tout simplement réussi à les embrouiller pour vous ! Si vous ne les compreniez pas, je m'arrête quand même ici, de peur de trébucher à mon tour en voulant trop simplifier, espérant seulement qu'en sautant à cloche-pied d'un système à l'autre, j'ai pu éclairer un tant soit peu votre lanterne.

Au marché

Suite de la page 31

par des commerçants. En juillet, la proportion est inversée. Bien que le règlement oblige les locataires, producteurs et commerçants, à s'identifier clairement et à indiquer la provenance des produits qu'ils vendent, tous ne le font pas de sorte qu'il est bien difficile de distinguer le producteur du commerçant, la laitue cultivée en serre au Québec de celle cultivée en Californie.

Les produits du marché

L'activité estivale a débuté avec ce que les habitués appellent « le commerce des fleurs ». Au marché Central, la boîte d'annuelles se vendait $3 plus taxe au début juin. Au marché Jean-Talon, on a baissé le prix à $2.75 devant la réticence des gens à payer la taxe, nouvellement imposée cette année. Bien que la plantation des plants de fleurs et de légumes prenne fin vers le 15 juin, le commerce se continue jusqu'à la fin du mois, date à laquelle on devrait pouvoir profiter de réductions, bien que les producteurs et commerçants s'entendent facilement pour maintenir leurs prix.

Plusieurs producteurs cultivent une variété infinie de fines herbes pour répondre à la demande croissante des consommateurs. Au marché Atwater, on trouve, entre autres chez Mme Dauphinais de Saint-Édouard, parmi les fines herbes vivaces : du thym, de l'estragon, de la lavande, de la ciboulette, et parmi les annuelles : de la sauge, de l'aneth, du romarin, de la camomille, de la menthe verte et citron, de la coriandre, de la sariette à $1 le petit pot.

La production de légumes s'est beaucoup diversifiée ces dernières années, et la qualité s'est améliorée, note un producteur de Laval. Chez Joseph Virgilio, de Marieville, des jardinières suspendues, destinées aux balcons de la ville, portent des plants de « tomate-lierre ».

Au rayon des légumes, on trouve en ce moment beaucoup de légumes et de fruits cultivés en serre et des produits importés. La production locale est attendue pour juillet. Les produits du champ disponibles sont les radis, les échalotes et les laitues frisée et boston, de même que la rhubarbe. Les fraises du Québec sont attendues aux environs du 15 juin. On devra compter en moyenne $12 pour 12 casseaux et vers la Saint-Jean, entre $4 et $6.

Fait-on encore des aubaines au marché ? L'allure de super-marché que prend le marché Jean-Talon laisse croire que non. Selon M. Richard Caron, producteur installé à Atwater, il semble que ce soit encore possible. Quant à Mme Sainte-Marie, des Serres Rougeau de Saint-RémideNapierville, qui vend ses produits au marché Atwater depuis 45 ans, elle constate que les gens sont moins préoccupés des aubaines que de la qualité et de la variété.

Les heures de fréquentation aussi ont changé. Alors qu'avant on fréquentait le marché tôt le matin, les producteurs commençant à arriver vers 4 h 00, les gens viennent maintenant plus tard pendant la journée. Il n'en reste pas moins que c'est entre 8 h 00 et 10 h 00 que l'on fait les meilleurs achats : « La place n'est pas encombrée et les produits sont de première fraîcheur », nous dit Mme Sainte-Marie.

Les commerces autour du marché

Traditionnellement, le négoce des agriculteurs et des producteurs sur les places de marché a généré une intense activité commerciale. Fromageries, poissonneries, boulangeries foisonnent autour des grandes places, et bien chanceux les commerçants qui peuvent profiter de la clientèle fréquentant le marché. Une fromagerie dont la réputation n'est plus à faire, la Fromagerie du deuxième, est située à l'étage du marché Atwater, autrefois appelé « le marché des habitants ». La petite boutique ne donne à voir que 15 % des 80,000 livres de fromage entreposées pour être affinés et vieillis, c'est-à-dire pour parvenir à leur degré de maturité dans des conditions idéales. On vient de New York pour acheter les fromages de M. Dumas, le propriétaire. Les bons achats en ce moment, selon lui, sont les camemberts français et québécois. Le camembert Connaisseurs de Saint-Damas (Québec) bien fait est à $10.85 le kilo. Le français triple crème Pierre Robert est aussi excellent. Un nouveau fromage a fait son apparition : Le Moine, type emmenthal à 25 % de matière grasse, fabriqué à Saint-Benoît-du-Lac, $8.99 le kilo. Pour les nostalgiques du bourseault dont la vente avait été interdite au Canada, une bonne nouvelle : ce fromage est à nouveau importé suite à une adaptation du produit aux normes canadiennes.

Faisant face à la Fromagerie du deuxième : la boucherie Adélard Boulanger et fils, une entreprise familiale installée au marché Atwater depuis son ouverture en 1932. Cette entreprise, qui a servi les collèges de Sainte-Marie et Saint-Laurent, continue à approvisionner l'archevêché de Montréal, l'Église Notre-Dame, l'oratoire Saint-Joseph, une clientèle exigeante s'il en est : « Il faut leur donner ce qu'il y a de meilleur », note M. Boulanger. Son étal attire l'oeil. De toute évidence, ses produits sont frais.

Chaque marché a sa poissonnerie. La plus importante se trouve au marché Central. Les Pêcheries atlantiques, une entreprise en voie de se privatiser, est née à la suite de la dissolution des Pêcheurs-Unis. Sept employés des Pêcheurs-Unis ont repris l'affaire qui continue d'offrir à la clientèle poissons, crustacés et mollusques du Québec tout en s'ouvrant aux produits d'importation. Les bons achats en ce moment : le homard des îles de la Madeleine, les crevettes de Matane, le crabe des neiges frais, et puis tous les poissons qui sont vraiment à leur meilleur : turbot, plie (ne pas confondre avec la sole de Douvres importée de France), flétan, saumon, doré. M. Ouellet, gérant des Pêcheries atlantiques, recommande la lotte pour cuisson sur barbecue. Un excellent poisson à la chair ferme et qui peut s'associer aux pétoncles sur les brochettes avec des poivrons, des champignons...

Faire ses courses au marché public, c'est un peu comme fréquenter le super-marché. Il faut comparer les produits, les prix, prendre le temps de connaître, ne pas hésiter à poser des questions. C'est à ce prix qu'on bénéficie de ce qu'il offre : la fraîcheur et la qualité à bon compte.

— — —

NB : *Les prix mentionnés ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent varier à la hausse ou à la baisse.*

«J'ai un beau château...»

TREASURE ISLAND, Floride (AP) — Le plus grand château de sable du monde mesure 11.30 mètres de haut, 42.70 mètres de long sur 42.20 mètres de large.

Il a été construit en deux semaines par près de 500 volontaires, à l'initiative de la Chambre de commerce locale.

Le précédent record, inscrit à l'annuaire Guiness, appartenait à un château de sable haut de neuf mètres.

Hôtel Castelhaïti
Cuisine française et créole
Renommée internationale
B.P.446 • PORT-AU-PRINCE, HAÏTI
Tél.: 2-0624 — 2-3777 — 2-0394
Pour des vacances inoubliables

Restaurant Le Piémontais
Cuisines italienne et française
Nous serons en vacances et en rénovation du 17 juin au 21 juillet, nous serons frais et souriant pour vous recevoir dès le 22 juillet à compter de 11h.
Fermé le dimanche
1145 A, rue de Bullion
angle Dorchester, Montréal
Réservations: 861-8122

TÉLÉVISION

SAMEDI

12h00
2 9 11 13 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE OTTAWA**
Anim.: Catherine Bergman. (1h.)
3 7 **BUGS BUNNY / ROAD RUNNER SHOW**
4 8 10 **SAMEDI MAGAZINE**
Anim.: Louise-Josée Mondoux. LE JARDINAGE avec Pierre Lahaye; LA MODE avec Lucie Gauthier; CUISINE D'ÉTÉ avec Francine Marchand; LES ANIMAUX avec Claude Rioux et LE MIEUX-ÊTRE avec Jean-Claude Fortier. (1h.)
5 6 **PADDINGTON BEAR**
5 **SPIDERMAN**
7 **BUCK ROGERS**
LE PARADIS DU JEU. (1h.)
8* **MAPLE LEAF WRESTLING** (1h.)
8 22 **ABC WEEKEND SPECIAL**
12 **INTERNATIONAL WRESTLING** (1h.)
57 **MAGIC OF OIL PAINTING**
99 **L'ENJEU** (1h.18)

12h28
6 **WEATHER REPORT**

12h30
3 7 **SATURDAY SUPERCADE** (1h.)
5 6 **THIS WEEK IN PARLIAMENT**
5 **THE INCREDIBLE HULK**
8 22 **AMERICAN BANDSTAND**
Anim.: Dick Clark. (1h.)
57 **VICTORY GARDEN**

12h58
6 **COMMUNITY NOTES**

13h00
2 9 11 13 **BAGATELLE**
4 7 8 10 **LE BASEBALL DU SAMEDI**
Les Dodgers de Los Angeles rencontrent les Astros de Houston. Comm.: Jean-Paul Chartrand. Analyste: Pierre Ladouceur. (3h.15 appr.)
5 6 **SPORTSWEEKEND**
En direct de Toronto, séance de repêchage (ligues de hockey junior) de la LNH. Comm.: Dick Irvin, Dave Hodge et Brian Williams; de Birmingham, au Michigan, le U.S. Open. (5h.30)
5 **NBC MAJOR LEAGUE BASEBALL: AN INSIDE LOOK**
8* **PLAYER'S INTERNATIONAL TENNIS**
Quart de finale: Kevin Curren rencontre Scott McCain. (1h.)
12 **SATURDAY CINEMA**
SHOCKTRAUMA. (2h.)
57 **SATURDAY MATINEE**
THE FILE OF THELMA JORDAN.
(SE) **LE JUSTICIER AU GARDENIA**

13h15
5 **NBC MAJOR LEAGUE BASEBALL GAME-OF-THE-WEEK**
PROGRAMME DOUBLE: Les Brewers de Milwaukee visitent les Orioles de Baltimore OU: les Dodgers de Los Angeles visitent les Astros de Houston. ET: les White Sox de Chicago visitent les Angels de la Californie OU: les Tigers de Détroit visitent les Yankees de New York. (5h.45 appr.)

13h18
99 **INTERMÈDE: CARBONE VOLÉ**

13h30
2 9 11 13 **LES SCHTROUMPFS DANS JOHAN ET PIRLOUIT**
3 7 **POLE POSITION**
6 **WILD KINGDOM**
ADVENTURE ABOVE THE ARCTIC CIRCLE.
22 **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.
99 **CHAMPS-ÉLYSÉES** (1h.55)
(FC) **CRY OF THE WILD**

14h00
2 9 11 13 **CINÉ-FAMILLE PROGRAMME TRIPLE:**
JOE PETIT BOUM-BOUM.ET:VILLAGE MIRAGEET:LA CRÉATION. (2h.)
3 **WCAX SATURDAY MOVIES PROGRAMME DOUBLE:**
DEADLY HARVEST. (1h.15)ET:THE FACE OF FEAR. (1h.15)
7 **ACTION MAKER**
8* **SUMMER SPORTS SERIES** (1h.)
8 22 **U.S. OPEN GOLF TOURNAMENT** (4h.30 appr.)

14h30
7 **STROH'S CIRCLE OF SPORTS** (2h.)
(SE) **MESDAMES ET MESSIEURS, JANET**

15h00
8* **OUTDOOR ADVENTURE**
Anim.: Red Fisher.
12 **JACK WEBSTER**
57 **NATURE** (1h.)
(FC) **ROPE**

15h25
99 **SEPT SUR SEPT**

15h30
8* **SPORTS '85**
Anim.: Brian Smith.
12 **THE TWILIGHT ZONE**
(SE) **LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE**

16h00
2 9 11 13 **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
LE RENARD EN CAVALE. Film de Jack Speirs. — Un renardeau, séparé des siens, se lie d'amitié avec un blaireau qui lui apprend à se débrouiller. (1h.)
8* 12 **WIDE WORLD OF SPORTS** (2h.)
57 **NOVA** (1h.)

16h15
4 7 8 10 **L'ANIMATHÈQUE**
99 **COCORICOCOBOY**

16h30
3 7 **NCAA SPECIAL**
MEN'S AND WOMEN'S OUTDOOR TRACK & FIELD CHAMPIONSHIP. — Du Texas Memorial Stadium de l'Université du Texas, à Austin, championnat d'athlétisme. Comm.: Gary Bender, John Dockery et Craig Masback. (1h.)
4 10 **JEUNESSE AU VOLANT**
Anim.: Pierre Trudel. — Concours regroupant des jeunes de moins de vingt-cinq ans venus de tous les coins du Canada. Ces jeunes chauffeurs devront prouver leur habileté en franchissant divers obstacles sur un parcours décidé à l'avance. Narr.: Michel Champagne.
7 8 **POP EXPRESS AU SOLEIL**
Anim.: Roch Denis. (1h.)
99 **VITAMINE** (1h.)
(FC) **TOP SECRET**

17h00
2 11 **RAID LE CAP — TERRE DE FEU**
Anim.: Jacques Lemieux. Concours cinématographique avec les concurrents de cinq pays, la France, la Suisse, le Luxembourg, Monaco et le Canada. Concurrents canadiens: Robert Bourgoing et Francis Lévesque forment l'équipe partante, Marie-Christine Harvey et Alain Abel, l'équipe de réserve. Juré permanent pour le Canada: Jean-Louis Boudou. (1h.)
4 **L'HEURE JUSTE**
9 13 **BREAK DANSE**
Anim.: Danielle Berthold. (1h.)
10 **DEPUIS LA VISITE DU PAPE**
Anim.: L'abbé Roland Leclerc.
57 **THE NEW TECH TIMES**

17h30
3 7 **CBS SPORTS SPECIAL PRESENTS THE JOHN MADDEN SPECIAL**
John Madden interview des personnalités du domaine sportif.
7 8 10 **MERCI M. NOÉ**
LA CHÈVRE.
15 17 30 **LETTRES D'UN BOUT DU MONDE**
UN VOYAGE AU JAPON: AUTREFOIS LA FEMME ÉTAIT LE SOLEIL. — Un regard sur la femme japonaise et son image. Selon la mythologie traditionnelle, celle-ci descendrait du soleil et sa modestie naturelle la prédisposerait à son rôle de mère, de travailleuse et de gardienne des traditions ancestrales. (1h.)
57 **INNOVATIONS**
99 **LE JOURNAL**
(SE) **STALAG 17**

17h45
4 **DESSINS ANIMÉS**
7 **LE MONDE**
8 10 **LE DIX VOUS INFORME**

17h50
4 **LA PERSONNALITÉ SPORTIVE**

17h55
4 7 8 10 **TIRAGE LOTTO 6/49**

18h00
2 11 **LE TÉLÉJOURNAL**
3 **THE NEWS**
4 10 **SOCIÉTÉ '85**
JEUNESSE. Anim.: Jacques Morency. Inv.: Danielle Dagenais et Robert Ladouceur.
7 **CINÉ-SOUPER**
AIRPORT. (3h.)
7 **WWNY NEWS**
8 **CINÉ-SOUPER**
DES ESPIONS DANS LA VILLE. (2h.)
8* **NEWSLINE**
Avec Jim O'Connell.
9 13 **LE TESTAMENT**
Avec Helen Morse, Bryan Brown, Rosemary Ann Sisson et Yuki Shimoda. (1h.)
12 **PULSE**
57 **AUSTIN CITY LIMITS** (1h.)
99 **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
(FC) **YELLOWBEARD**

18h05
2 11 **IMPACTS**
Anim.: Robert Guy Scully. Magazine de réflexion sur l'actualité.

18h30
2 7 **CBS EVENING NEWS**
4 10 **PLEXI... SOLEIL**
Anim.: Doris Blanchet et Pierre Houle.
5 **MAPLE LEAF WRESTLING** (1h.)
6 **CBC NEWS: SATURDAY REPORT**
8* **HIGHWAY TO HEAVEN**
CATCH A FALLING STAR avec Victor French et Michael Landon. (1h.)
8 **TV8 NEWS**
12 **MUSIC VISION**
15 17 **LA MONTAGNE DE FEU**
Avec Paul Airerg, Rachel Weston et Jan Narev.
22 **TALES FROM THE DARKSIDE**
99 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
Anim.: Patrice Laffont.

18h50
99 **THÉ DANSANT**
Anim.: Jacques Martin. — Émission de variétés rétro.

19h00
2 9 11 13 **LE REPÊCHAGE DE LA LIGUE NATIONALE DE HOCKEY 1985**
Enregistrement au forum de Montréal le jour même. Comm.: Richard Garneau et Lionel Duval.
3 8 **STAR SEARCH**
Anim.: Ed McMahon. (1h.)
4 10 **POP EXPRESS AU SOLEIL**
Anim.: Roch Denis. Sur vidéo: David Lee Roth, Debarge, Kool and the Gang, Madonna, Wham, Stevie Wonder, Cyndi Lauper, Phil Collins, Philip Bailey et Laura Branigan. (1h.)
5 **SOLID GOLD**
Anim.: Rick Dees. (1h.)
6 **WAYNE AND SHUSTER INTERNATIONAL SERIES**
7 **THE COSBY SHOW**
Avec Bill Cosby et Phylicia AyersAllen.
12 **BIZARRE**
Anim.: John Byner.
15 17 30 **PARLER POUR PARLER**
LE BON SEXE. Anim.: Janette Bertrand. Avec la participation de Diane Jules. — Vaut-il mieux de nos jours être un homme ou une femme? (1h. appr.)
22 **LIFESTYLE'S OF THE RICH AND FAMOUS**
Anim.: Robin Leach. (1h.)
57 **SCHOLARS FOR DOLLARS**

19h30
2 9 11 13 **BASEBALL DES EXPOS**
Au Stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Mets de New York. Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Claude Raymond. Statisticien: Pierre Murphy. (2h.30 appr.)
CINÉ-SOLEIL
ILS SONT GRANDS CES PETITS(2h.)OU:LA MORT EN DIRECT. (2h.)
EN CAS DE PLUIE
5 6 **FRONT PAGE CHALLENGE**
Anim.: Fred Davis. Inv.: Betty Kennedy, Pierre Berton et Allan Fotheringham.
7 **PIRATES, THIRD SEASON**
8* 12 **JUST KIDDING**
Anim.: Steve Brinder et Cheryl Wilson.
57 **THIS OLD HOUSE**
99 **INFOVISION**
Anim.: Alain Denvers. SUJETS: Berlin, 40 ans après; les enfants de la misère et Vietnam. (1h.20)
(SE) **BARBE D'OR ET LES PIRATES**
(FC) **GOING BERSERK**

19h57
15 17 30 **TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"**

20h00
3 7 **COVER UP**
Avec Richard Anderson, Antony Hamilton et Jennifer O'Neill. — Prétextant une campagne de levée de fonds au profit d'un orphelinat, un escroc recueillit une importante somme d'argent qui, espère-t-il, lui permettra d'acheter des armes. (1h.). REPRISE.
4 8 10 **CINÉMA FESTIVAL/ELVIS PRESLEY**
DES FILLES, ENCORE DES FILLES. (2h.)
5 6 **DISNEYLAND 30TH ANNIVERSARY SPECIAL**
SPÉCIAL. Anim.: John Forsythe et Drew Barrymore. — Disneyland célèbre son 30e anniversaire. Inv.: le groupe Alabama, Debbie Allen, Peter Allen, Julie Andrews, les orangsoutans de Bobby Berosini, Roy Clark, Annette Funicello, David Hasselhoff, Marie Osmond, Julian Lennon, les Pointer Sisters et Donna Summer. (2h.)
5 **SECOND CHANCE** (1h.)
8* 12 **CTV SPECIAL PRESENTATION**
A WOMAN OF SUBSTANCE (2e de 2). Avec Deborah Kerr, John Mills et Jenny Seagrove. — L'émouvante histoire d'Emma Harte, cette simple servante qui s'est élevée au rang de dame de la haute finance. Elle est devenue l'une des femmes les plus riches du monde. (3h.30)
8 22 **T.J. HOOKER**
Avec William Shatner et Adrian Zmed. (1h.)
15 17 30 **LES NOCES D'OR**
l'époque de la crise des années 30, le gouvernement ouvre les terres de l'Abitibi-Témiscamingue à la colonisation. l'aide de témoignages, cette émission fait revivre ces événements.
57 **HEART OF THE DRAGON** (1h.)

20h30
15 17 30 **JACQUES JORDAENS**
Peintre flamand né à Anvers en 1593, Jordaens opposait la pauvreté du peuple à la richesse des hommes d'église et à leur suffisance. travers l'oeuvre de cet artiste anti-clérical, ce documentaire nous trace un portrait de la société flamande du XVIIIe siècle.

20h50
99 **INTERMÈDE: BOULEVARD DE L'ÉQUATEUR**

21h00
3 7 **AIRWOLF**
Avec Misty Rowe, Mayf Nutter et JanMichael Vincent. — Roxanne, chanteuse country, est bien déterminée à prendre sa retraite. Cette décision n'est pas sans déplaire à son gérant. La vie de Roxanne serait-elle en danger? (1h.). REPRISE.
5 **GIMME A BREAK**
WHO DUNNIT? avec Nell Carter et le chanteur Ray Parker junior. — La voiture du chanteur Ray Parker jr. entre en collision avec celle de Nell juste au moment où un joggeur tombe raide mort. Se croyant tous deux responsables de sa mort, ils décident d'organiser un spectacle bénéfice dont les recettes iront à la veuve du joggeur. REPRISE.
7 **R.S.V.P.**
Anim.: René Simard. (1h.)
8 22 **THE LOVE BOAT**
ACE MEETS CHAMP/WHY JOHNNY CAN'T READ/CALL ME A DOCTOR avec Gavin MacLeod, Bernie Kopell, Ted Lange et Jill Whelan. (1h.)
15 17 30 **PICASSO, L'HOMME ET SON OEUVRE**
(2e de 2). — Documentaire d'Edward Quinn sur Picasso et son oeuvre. Après avoir travaillé pendant 20 ans dans l'entourage du grand peintre, Quinn nous révèle des aspects généralement inconnus de sa vie. Un film qui saura mettre en appétit les inconditionnels de Picasso. (1h.05)
57 **MYSTERY**
REILLY (1ère et 2e parties). (2h.30)
99 **CHAMPS-ÉLYSÉES**
MICHEL POLNAREFF. Anim.: Michel Drucker. Inv.: Michel Leeb, Dorothé, Nino Ferrer, Georgette Lemaire, Limahl, Patrick Dupond, Patrick Segal et les Choeurs Colonne et plusieurs autres. (1h.50)
(SE) **ESCROC, MACHO, GIGOLO**
(FC) **GREYSTOKE: THE LEGEND OF TARZAN**

21h30
5 **MAMA'S FAMILY**
THE FLAMING FORTIES avec Eric Brown, Karin Argoud et Vicki Lawrence. — Lorsque le groupe de musique rock punk ne se présente pas, Mama vient à la rescousse avec ses disques des années 40. REPRISE.

22h00
2 9 11 13 **LE TÉLÉJOURNAL**
3 7 **MICKEY SPILLANE'S MIKE HAMMER**
Avec Lindsay Bloom, Stacy Keach et Don Stroud. — Hammer se préoccupe du bien-être d'un couple âgé et se mesure aux forces policières qui tentent de stopper les opérations d'un réseau de terroristes. (1h.). REPRISE.
4 8 10 **L'OMBRE DU GÉNIE**
ADOLF HITLER. Anim.: Dr Yves Lamontagne. — Adolf Hitler est convaincu qu'une mission supérieure l'appelle. Ses nombreuses maladies minent son énergie.
5 6 **SECOND CITY'S 25TH ANNIVERSARY SHOW**
SPÉCIAL/Du Old Vic Theatre de Chicago, un spectacle en hommage aux troupes du Second City Theatre. Présentation de 14 sketches humoristiques. (1h.)
5 **NBC WHITE PAPER**
A PORTRAIT OF THE PRESS, WARTS AND ALL, BY JOHN CHANCELLOR. — La presse écrite aux États-Unis. (1h.)
7 **PLEXI...SOLEIL**
Anim.: Doris Blanchet et Pierre Houle.
8* **COVER UP**
Avec Jennifer O'Neill et Anthony Hamilton. (1h.)
8 22 **FINDER OF LOST LOVES**
Avec Tony Franciosa, Deborah Adair et Marcia Wallace. (1h.)

22h05
15 17 30 **NORMAN BETHUNE**
Avec Jacques Godin, Patricia Nolin, Guy Provost et Line Caron. Une dramatique qui évoque la vie du médecin canadien Norman Bethune. — Grand innovateur en matière de chirurgie thoracique, Bethune prit part comme médecin à quelques grandes luttes pour la liberté. Ainsi, il s'illustra lors de la guerre d'Espagne et pendant la révolution chinoise.

22h20
2 9 11 13 **LES NOUVELLES DU SPORT**

22h30
4 7 8 10 **SUR LA COLLINE- ÉTÉ 85**
Anim.: Michel Vastel.

22h35
2 9 11 13 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**

22h45
2 11 **TÉLÉ-SÉLECTION**
MAGIE. (2h.10)
9 **CINÉ-SOIR**
MARIAGE EN BLANC. (2h.45)
13 **CINÉ-SOIR**
NEVADA SMITH. (1h.30)
(SE) **LES CHIENS SONT LÂCHÉS**

22h50
99 **SEPT SUR SEPT**
Anim.: Anne Sinclair. Inv.: le professeur Léon Schwartzenberg, cancérologue. (1h.)

23h00
3 **THE NEWS**
4 7 8 10 **LES NOUVELLES TVA**
Anim.: Dominique Lemieux. Bilan de l'actualité nationale, internationale et régionale.
5 6 **THE NATIONAL**
5 **NIGHTLY NEWS ON 5**
7 **WWNY NEWS**
8 **TV8 NEWS**
22 **ABC WEEKEND REPORT**

23h15
5 6 **NEWSWATCH**
7 **HILL STREET BLUES**
LOW BLOW avec Martin Ferraro, Charles Haid et Daniel J. Travanti. — Furillo tente de mettre le grappin sur une paire d'entrepreneurs qui complote de tuer le maire. Un pseudoIndien d'Amérique enfourche sa motocyclette et se lance sur le sentier de la guerre. (1h.). REPRISE.
8 **ABC WORLD NEWS TONIGHT**
22 **NEWS CENTER 22**
(FC) **THE BOUNTY**

23h20
4 7 8 10 **LES SPORTS**

23h25
22 **CHARLIE'S ANGELS** (1h.)

23h30
3 **THE SATURDAY LATE SHOW**
VICTORY AT ENTEBBE. (2h.)
4 7 8 10 **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
L'INTERMÉDIAIRE. (2h.)
5 **SATURDAY NIGHT LIVE**
Avec Jim Belushi, Mary Gross, Gary Kroeger, Julia Louis-Dreyfus, Billy Crystal, Christopher Guest, Rich Hall, Harry Shearer et Martin Short. (1h.30). REPRISE.
8* 12 **CTV NATIONAL NEWS**
8 **THE BENNY HILL SHOW**
57 **SATURDAY NIGHT LATE MOVIE**
THE BULLFIGHTER AND THE LADY.

23h35
6 **CINE SIX**
WINGS OF THE MORNING. (1h.30)

23h36
5 **BENNY HILL**
DERNIÈRE.

23h50
99 **COCORICOCOBOY**
Anim.: Stéphane Collaro.

23h51
12 **PULSE**

00h00
8* **CHRISTIAN CHILDREN'S FUND: AFRICA URGENCY**
8 **SOLID GOLD**
Anim.: Rick Dees. (1h.)
99 **PRÉLUDE LA NUIT**
Anim.: Charles Imbert. — Hélène Boschi interprète au piano "Drei phantasiestucke, opus 111" de Robert Schumann.

00h15
7 **SWITCH** (1h.)
13 **LES NOCTAMBULES**
MADEMOISELLE.

00h20
99 **LE JOURNAL**

00h30
8* **LATE NIGHT MOVIE**
THE CHEAP DETECTIVE. (1h.55)
12 **CINEMA 12**
NORMA RAE. (2h.15)

00h45
(SE) **LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE**

01h00
5 **NEW YORK HOT TRACKS**
Anim.: Carlos De Jesus. (1h.30).
8 **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.

01h30
8 **TV8 NEWS**
9 **LES NOCTAMBULES**
LA VALLÉE DE LA VENGEANCE.
10 **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
L'INCIDENT. (1h.45)
(FC) **THE WICKED LADY**

TOUT À LOISIR

HUMEURS

Suite de la page 31

expliqué que nous naviguions contre le vent et que notre vitesse de croisière ne dépassait pas 15 milles à l'heure. Comme quoi il ne faut pas être pressé quand on voyage en ballon. La vitesse maximum est de 35 milles à l'heure. Passé cette limite, la tortue aérodynamique pique comme le *Titanic* avant de se redresser comme un avion à réaction. Pas de panique. Le ballon ne tombe jamais à moins d'un travers scientifique qui ne s'est pas encore produit.

Au-dessus du ruban gris du fleuve Saint-Laurent, j'ai aperçu la Ronde dans un enchevêtrement de ferraille colorée. Le pont Jacques-Cartier ressemblait à un cordon ombilical et la biosphère à une balle de golf transparente. Les *buildings* pointus se sont profilés à l'horizon. La peur que j'avais réussi à enfoncer dans sa boîte a bondi comme un singe. Et si on accrochait un *building* au passage ou que le pic trop acéré d'un clocher crevait la membrane du ballon ?

Personne ne m'écoutait. Debout, étirant leur cou comme des girafes, les passagers s'étaient précipités de mon côté pour regarder un objet non identifié. J'ai cru que nous allions chavirer et nous retrouver les pattes en l'air pendant que la ballon tournait sur lui-même. Mais il n'en fut rien.

L'objet non identifié était un gros beigne écrabouillé sur l'asphalte. Les pygmées dans le trou nous ont envoyé des *bye-bye* avant de retourner à leur occupation. C'était le Stade olympique et les pygmées s'apprêtaient à jouer au base-ball. Je me suis mise à rire. Dans ma peur, je ne reconnais plus rien. Ni la ville, ni le stade, ni la géante que j'étais devenue et qui flottait au-dessus des êtres et des choses, à l'intérieur d'un immense grain de poussière.

Vu de haut, Montréal n'était plus cet enfer fumant et pollué ni même cette aberration de l'architecture moderne que des blocs de béton tenaient clouée au sol. Non, Montréal était à nouveau un espace civilisé, une forêt verdoyante ou s'entrelaçaient des formes effilées et des textures polies.

J'étais partie en peur mais je commençais à mieux aimer l'idée de partir en « baloune ». Cela impliquait que l'on monte sans vertige et sans regarder en arrière, en laissant ses préjugés au garage et en jetant un regard neuf et dégagé sur les choses.

Le ballon s'est posé comme sur un lit de plumes. Je flottais encore. Je flottais toujours lorsque je me suis retrouvée sur le sol ferme. Mais ma plus grande joie fut de constater que même revenue sur terre, même revenue à la réalité, la « baloune » a eu la délicatesse de ne pas se dégonfler.

MANDALA

Suite de la page 31

quête d'un maître artisan qui pourrait leur apprendre le métier en les acceptant, par exemple, à titre d'apprentis dans son atelier.

Montréal compte alors trois ateliers de verrerie de tradition européenne, dont celui de Pierre Osterath qui les accueillera chaleureusement et se rendra même dans leur appartement pour apprécier *de visu* leur travail et leur prodiguer quelques conseils. Pour le reste, ils se documenteront, liront des tas de livres et d'articles spécialisés et tenteront leurs propres expériences dans la cuisine et le salon de leur appartement qui leur servent d'atelier. Leur clientèle se compose alors essentiellement d'amis et de connaissances.

Pendant près d'un an, ils s'intéresseront naturellement à la fabrication d'abat-jour en verre, très en vogue au début des années 1970, mais ils se refuseront à copier bêtement le style Tiffany : ils préfèrent expérimenter, créer, s'exprimer, exprimer leur temps et leur milieu.

Un an et demi plus tard, une décoratrice entend parler d'eux. Elle leur obtient leur première commande d'importance : un vitrail pour une fenêtre de dimension moyenne. Ils sont lancés. D'autres contrats sont signés. Des revues de décoration leur consacrent des articles. Pourtant, à cette époque comme encore aujourd'hui, ils se seront contentés, pour toute publicité, de placer une petite annonce dans les *Pages jaunes* de Montréal, sous la rubrique « Vitraux ».

Vers 1975, ils s'installent rue Duluth. Cela se passait avant l'invasion des restaurants grecs et italiens, avant les folles années de spéculation. Dès 1980, ils quitteront leur petit atelier-boutique pour un vaste *loft* de la rue Saint-Laurent, où ils vivront des moments d'effervescence créatrice aux côtés d'autres artistes qui partagent avec eux cet espace de plus de quatre mille pieds carrés. Ils déménageront encore en 1983 pour s'établir rue Saint-Christophe.

En 1981, ils connaissent l'une de leur premières expériences de travail à grande échelle. Le sérigraphe bien connu Lauréat Marois a entendu parler d'eux. On lui a confié la tâche d'intégrer des oeuvres d'art à l'architecture du centre d'accueil Le Faubourg, à Québec. Le sérigraphe demande à Robert Tessier et Claude Lachapelle de créer des murales de verre en s'inspirant de ses croquis, mais il leur laisse pleine liberté d'interprétation. Au total, il s'agit d'une surface de plus de trois cents pieds carrés. Ils y travailleront pendant deux ans.

Ils n'ont pas encore terminé ces trois murales qu'Allah lui-même semble s'intéresser à leur sort ! En effet, un architecte qui a des bureaux à Montréal communique avec eux : il désire décorer de vitraux le véritable palace que s'est fait construire à Djeddah un cheik d'Arabie saoudite. Ils se rendent à son bureau, leurs cartons sous le bras, et décrochent le contrat.

Il n'est d'abord question que de trois verrières pour la demeure princière. Enthousiasmé par leur travail, le cheik commande ensuite d'autres pièces de grand format, dont trois vitraux pour les fenêtres en ogive de la mosquée attenante à sa demeure. Ils y consacreront deux années (de 1982 à 1984) et auront ensuite la surprise d'apprendre que le frère de ce riche Arabe désire lui aussi des verrières pour sa non moins splendide maison.

Ils exécuteront d'abord un triptyque, dont chaque pièce fait vingt-cinq pieds carrés. Par la suite, il leur faudra concevoir et réaliser de grands vitraux pour une salle de bains aux dimensions d'une salle de séjour et d'autres encore pour un jardin d'hiver, sans compter d'énormes dalles de verre qui orneront la monumentale porte principale, son linteau et ses chambranles.

Cette dernière commande les occupe encore aujourd'hui. Ils acceptent toutefois à l'occasion certains contrats, surtout pour des fenêtres de maison. Un peu partout, en province comme à Montréal, des clients satisfaits vous vanteront leur travail. Cela se comprend : leur méthode, qui n'a pas changé malgré leur succès incontestable, témoigne du respect qu'il portent à leur clientèle.

Ils adorent en effet le contact avec le public. Quand un client se présente chez eux, ils ne songent pas d'abord à lui vendre une pièce, mais plutôt à l'écouter, à communiquer avec lui, car leur création naîtra de cette rencontre. Ils désirent donc connaître vraiment l'individu qui se trouve devant eux, sa conception de la vie, sa manière de vivre, ses goûts, son habitation qu'ils se font un devoir de visiter, dans la mesure du possible. Ce qui, on s'en doute, leur a été impossible dans le cadre des commandes d'Arabie saoudite.

Dans ce cas particulier, ils se seront largement inspirés de l'art musulman, de ses arabesques géométriques si caractéristiques. Le résultat de leur travail n'a rien d'une « copie » de cet art qu'on sent plutôt transformé, modelé par leur sensibilité personnelle.

Quant au projet du centre d'accueil Le Faubourg, il leur aura donné l'occasion de se lier d'amitié avec Lauréat Marois, l'artiste concepteur, qui leur aura laissé toute liberté d'interpréter ses oeuvres. Ils ne sont pas près d'oublier cette expérience des plus enrichissantes et souhaiteraient que d'autres occasions du même genre leur soient bientôt offertes.

S'il arrive qu'un client se présente avec un croquis déjà presque achevé qu'il leur reste à exécuter ou, au contraire, sans la moindre idée de ce qu'il souhaite et en leur laissant toute latitude, ils n'en préfèrent pas moins cheminer avec lui, s'inspirer de sa personnalité pour mieux créer une oeuvre qui lui ressemble. Après quoi, ils se mettent au travail et conçoivent en étroite collaboration des croquis qu'ils lui soumettront. Mais attention : ces croquis ne rendent pas vraiment justice à l'oeuvre qu'ils livreront ! Elle sera de loin plus lumineuse, plus vibrante, plus colorée que ne le laisse supposer un dessin tracé au crayon ou à la craie.

Quand s'achève l'aventure de la création commence le travail manuel et artisanal. J'ai été très étonné — et vous le serez sans doute autant que moi — de les entendre dire que c'était là pour eux comme un moment de récréation. En effet, je m'attendais à ce que ce travail leur paraisse moins excitant, presque banal, sinon ennuyeux. Il n'en est rien. Ils m'avouent qu'ils communiquent alors avec la matière et qu'ils se sentent comme dans un état de méditation.

Les techniques et les outils du verrier n'ont guère changé depuis l'époque des cathédrales : il lui suffit de tailler le verre avec précision, de couper le plomb, puis de le souder. Robert Tessier et Claude Lachapelle aiment marier le verre industriel, importé surtout des États-Unis, au verre artisanal ou soufflé, produit en Europe. Si la texture et la couleur du premier sont plus régulières et uniformes, parce qu'il est fabriqué mécaniquement, celles du second, plus subtiles et plus variées, ajoutent au raffinement d'une pièce.

Comme ils n'ont pas appris leur métier dans une école ou auprès d'un maître artisan, ils ont parfois inventé des procédés qui leur simplifiaient la tâche ou appliqué à la verrerie certaines techniques propres à d'autres arts. Ils ont pu ainsi apporter leur contribution personnelle au développement de ce moyen d'expression qui, voilà vingt ans, était pratiquement inconnu au Québec.

Après certaines grandes entreprises, comme l'Hydro-Québec et Bombardier qui, depuis peu, ont su imposer la marque du Québec à l'étranger, ils est réconfortant de constater que des artistes et artisans, encore presque inconnus chez eux, exportent des oeuvres au Moyen-Orient. Il faut préciser que ces deux verriers m'ont paru en parfaite harmonie avec eux-mêmes, comme s'ils avaient trouvé à s'exprimer pleinement grâce à ce matériau à la fois fragile et lumineux. Et j'ai senti, à les écouter, que le vitrail était pour eux plus qu'un métier : un véritable art de vivre.

— — —

Mandala, 3813, rue Saint-Christophe. Téléphone : 521-3713.

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

JEAN-YVES DUTHEL*

La décade des jeunes

L'ANNÉE internationale de la Jeunesse est en cours comme tout un chacun l'a déjà constaté. De multiples activités, initiées par divers groupes ou ministères aux deux paliers de gouvernement, se déroulent ou se préparent. L'une d'entre elles aura lieu du 24 août au 2 septembre sous le titre de « la Décade des jeunes ».

C'est IMAJ 85 (Initiative d'un mouvement d'animation-jeunesse) qui met de l'avant cette « décade ». Il s'agit avant tout d'un vaste projet d'animation qui vise, d'une part, à initier des activités dans le cadre de l'année internationale en mettant en place des mécanismes qui impliqueront des jeunes dans leur milieu et dans la société. D'autre part, on veut favoriser la coopération entre les organismes de jeunes et les jeunes de toutes les régions du Québec.

Jeunes en action, de région en région : tel est l'objectif sous sa forme la plus directe. La « Décade des jeunes » se concrétisera par dix jours d'action, par et pour les jeunes. Que ce soit une activité d'auto-financement, l'ébauche d'un centre de références-jeunesse régional, un colloque sur le financement de leurs organismes, ou encore une journée de sensibilisation « jeunes et travail », chacun et chacune prend en main sa « décade » selon ses besoins, ses préoccupations. L'invitation, lancée à toutes et tous, de réaliser des activités culturelles, sociales, économiques ou communautaires permet aux intéressé(e)s de s'approprier cette année qui devrait être la leur. Ce projet résulte d'une tournée pan-québécoise d'IMAJ 85 durant les trois dernières années. On constata alors que les jeunes voulaient « faire de quoi ». Ils avaient aussi le goût de se regrouper et d'administrer à leur aînés la preuve qu'ils sont capables d'agir, de bâtir et d'inciter d'autres à le faire aussi. IMAJ 85 lance le défi aux jeunes Québécoises et Québécois de valoriser l'implication de leur génération tout en assurant le développement de l'expression sous toutes ses formes dans leurs milieux respectifs. Ce « temps libre » ainsi mis de l'avant pour dix jours pourrait, selon les responsables, se transformer aisément en décade permanente. En effet, une fois l'année internationale passée, allons-nous entendre cette phrase : « Les jeunes . . . c'était en 85 » ?

Celles et ceux qui veulent participer à la Décade des jeunes doivent s'adresser à : IMAJ 85, 420, rue Saint-Paul est, Montréal, H2Y 1H4 ; tél : (514) 284-0457.

— — —

* Cette chronique est préparée pour LE DEVOIR . . . À LOISIR par le service des communications du **Regroupement-loisir Québec (RLQ)**, 4545, avenue Pierre-de-Coubertin (C.p. 1,000, succursale M), Montréal, H1V 3R2. Tél. : 252-3000.

LES GAGNANTS DU CONCOURS

ENJEU
& Environnement Jeunesse inc.

«S'IMPLIQUER DANS L'ENVIRONNEMENT, C'EST...»

PRIMAIRE — 1er cycle:

MÉLANIE DOUCET, 8 ans — 3è année
— École protestante de Trois-Rivières
8540, Place du Fondateur, Trois-Rivières, Québec G8Y 5A2

CHARLES PEPIN, 9 ans — 3è année
— École Aux quatre vents
39, boulevard TardifSt-Méthode-de-Frontenac, Québec G0N 1S0

ANNA-KARYNA BARLATI, 8 ans — 2è année
— École Sainte-Jeanne-d'Arc
2670, rue de Chambly, Montréal, Québec H1W 3J7

FÉLIX PERRON, 9 ans — 2èannée
— École Baril
1691, rue de Chambly, Montréal, Québec H1W 3H9

PRIMAIRE — 2ième cycle:

FRANCIS ROULIER, 12 ans — 6è année
— École Albert Schweitzer
917, rue Angers, Saint-Bruno, Québec J3Y 3N9

DAVID NORMAND, 9 ans
1030, rue Montarville app. 8, Boucherville, Québec J4B 5V9

PASCAL CAUMARTIN, 10 ans — 4è année
— École J.-C. Chaussé
2010, rue Notre-Dame, Lavaltrie, Québec J0K 1H0

MARJORIE CHERON, 11 ans — 6è année
— École Albert Schweitzer
1285, rue Bourassa, Saint-Bruno, Québec J3V 2T1

YVAN FECTEAU, 11 ans — 6ème année
— École Ste-Bernadette
1247, rue Allie, Mont Joli, Québec G5H 3N2

OLIVIER ANCTIL, 10 ans — 4è année
— École René Pelletier
562, rue Beausoleil, Montréal (PAT) Québec H1A 4H6

PRIMAIRE — Dessins collectifs:

FRANÇOIS SAUVÉ, 9 ans — 4è année
École Le Tournesol
155, boulevard de Gaulles, Lorraine, Québec J6Z 3Z8
ET

SYLVAIN LEBOURLIS, 9 ans — 4è année
École Le Tournesol
155, boulevard de Gaulles, Lorraine, Québec J6Z 3Z8

CAROLINE PARENT, 11 ans — 5è année
École Saint-Vincent-Marie
6534, rue Gouin Est, Montréal-Nord, Québec H1G 6E4
ET
LYNE TREMBLAY, 11 ans — 5è année
École Saint-Vincent-Marie
4635, rue Forest, Montréal-Nord, Québec H1H 2P2

JOHANNE BRETON, 12 ans — 6è année
245, rue Townshed, Saint-Bruno, Québec J3V 1L1
ET
ISABEL LEFEBVRE, 12 ans — 6è année
1207, rue Bourrassa, Saint-Bruno, Québec J3V 2T1

SECONDAIRE — 1er cycle:

MARTIN LAINESSE, 13 ans — secondaire II
— École Albert Morissette
9, rue Académie, Victoriaville, Québec G6P 3L8

STÉPHANE DESBIENS, 13 ans — Secondaire I
— Pavillon Camille Lavoie
240, rue Gauthier Ouest, Alma, Québec G8B 2H3

NATHALIE HIELEMAN, 12 ans, — Secondaire I
— Polyvalente Jean-Nicolet
497, Monseigneur Bruneault, Nicolet, Québec J0G 1E0

SECONDAIRE — 2ième cycle:

DAVID GIROUARD, 15 ans — Secondaire III
— École Van Horne
4040, de Bordeaux, Montréal, Québec H2K 3Z5

ISABELLE CHARBONNEAU, 15 ans — Secondaire II
— École Marguerite de la Jemmerais
483, 4è Avenue, Rosemont-Montéral, Québec H1Y 2V5

NATHALIE GREGOIRE, 15 ans — Secondale IV
— Institut Esther Blondin
3129, 7è Avenue, Rawdon, Québec J0K 1S0

SUZANNE RIOPEL, 16 ans — Secondaire IV
— Institut Esther Blondin
122, Monseigneur Audet, St-Paul-de-Joliette, Québec J0K 3E0

TÉLÉVISION

DIMANCHE

12h00

2 9 11 13 LE GRAND PRIX DU CANADA
Anim.: Serge Arsenault. Reportage sur l'essai d'une Formule 1 avec Christian Tortora, enregistré sur le circuit Silverstone en Angleterre. — Analyse des nouvelles particularités sur les Formules 1 1985 suivie de la course automobile Formule 1 en direct du circuit Gilles-Villeneuve à l'Île Notre-Dame. Comm.: Jean Pagé. Analyste: Christian Tortora.(3h.30 appr.)
3 LORNE GREENE'S NEW WILDERNESS
4 8 10 BON DIMANCHE
Anim.: Reine Malo. Chroniqueurs: Edward Rémy (les indiscrétions d'Edward), Francine Grimaldi (spectacles), Pierre Brousseau (cinéma), Mario Masson (disques) et Serge Grenier (magazines). (2h.)
5 FOCUS
7 CINÉMA DU DIMANCHE MIDI
LES ESPIONS DANS LA VILLE. (2h.)
7 WILD KINGDOM
57 ROD AND REEL

12h30

3 FITNESS MOTIVATION
5 6 SPORTSWEEKEND
Anim.: Brian Williams. — En direct de l'Île Notre-Dame, à Montréal, le Grand Prix du Canada; la ronde finale du U.S. Open. (6h.)
5 MEET THE PRESS
7 HOME WORKSHOP
8* JACK WEBSTER
Rendons-nous à la Vancouver Art Gallery où est exposée la collection d'art canadien de Longstaffe.
8 COMMUNITY 8
22 FORUM 22
57 ADIRONDACK JOURNAL
99 TÉLÉ-SÉRIE
(1h.)

13h00

3 7 CBS SPORTS SPECIAL
MICHIGAN 400. — En direct du Michigan International Speedway de Brooklyn, le Michigan 400 (course automobile). Comm.: Chris Economaki, Ned Jarrett, Mike Joy et Ken Squier. FATHERS, SONS AND DAUGHTERS. Anim.: Brent Musburger. — Les pères, les fils et les filles des sports. SPORT INSIDE OUT. Anim.: John Tesh. — Les sports du point de vue des enfants. (5h.)
5 JOY OF GARDENING
8* UNTAMED WORLD
THE BALANCE OF NATURE. — Les jeunes animaux sont des proies faciles. Certains animaux ont été dotés de moyens de défense.
8 NEW WILDERNESS
12 THE TERRY WINTER SHOW
22 OUR TOWN
57 WALL STREET WEEK
(SE) LES RESCAPÉS DU FUTUR

13h15

(FC) THAT TOUCH OF MINK

13h30

5 THIS WEEK IN BASEBALL
8* QUESTION PERIOD
8 AT THE MOVIES
Anim.: Gene Siskel et Roger Ebert.
12 SUNDAY CINEMA
INCIDENT ON A DARK STREET. (2h.)
22 THAT NASHVILLE MUSIC
57 HERE'S TO YOUR HEALTH
99 IMAGES D'HISTOIRE

14h00

4 7 8 10 CINÉ WEEK-END
CERVEAU D'ACIER. (2h.)
5 AMERICA COMES ALIVE: 19TH ANNUAL MUSIC CITY NEWS
(2h.)
8* SUNDAY CINEMA
MUTINY ON THE BOUNTY (3h.)
8 22 U.S. OPEN GOLF TOURNAMENT
(4h. 30)
57 THE McLAUGHLIN GROUP
99 APOSTROPHES
(1h.15)

14h30

57 SUNDAY AFTERNOON MOVIE PROGRAMME DOUBLE:
DARK OF THE SUN. (1h.35)ET-THE PURPLE PLAIN. (1h.55)
(FC) KING KONG (1933)

15h00

15 17 30 LE CORPS HUMAIN
LE CERVEAU/LES HORMONES. (1h.)
(SE) TCHAO PANTIN

15h15

99 JAZZ BORDEAUX

15h30

2 11 13 LES ATELIERS
Anim.: Claude Martin. — Valérien Côté fabrique avec des pierres semi-précieuses des pendentifs et d'autres bijoux.
9 REFLETS MASKOUTAINS
12 TRAVEL '85
Anim.: Jack Curran.

15h45

99 LA TÉLÉ DES TÉLÉSPECTATEURS

16h00

2 9 11 13 LA SEMAINE VERTE
Anim.: Yvon Leblanc. DOSSIER: le bois, ressource de l'avenir. — CHRONIQUE HORTICOLE: la conservation des rhyzomes. — COURTS SUJETS: les fruits de mer; la culture hydroponique. (1h.)
4 7 8 10 SÉRIE GRAND PRIX INDY
WESTALLIS, WISCONSIN. Comm.: Michel Champagne et Jacques Duval.
5 SLEEP AND DREAM TEST
12 UNTAMED WORLD
THE BALANCE OF NATURE. Voir 8*, 13h00
15 17 30 L'ÉVOLUTION DE L'HOMME
LE LONG ENFANTEMENT/AU NOM DE LA SCIENCE. (2h.)

16h30

4 7 8 10 SPORT MAG
Anim.: Pierre Trudel. (1h.)
5 NBC SPORTSWORLD
En direct du Royal Albert Hall, à Londres, combat de boxe, catégorie poids léger, opposant Edwin Rosario à Frankie Randall. Comm.: Marv Albert et Ferdie Pacheco; de Pomona, en Californie, course de stock-cars. Comm.: Steve Evans et Paul Page; un avant-goût du Cart Indy. (1h.30)
12 QUESTION PERIOD
99 GYM TONIC
Avec Véronique et Davina.

17h00

2 9 11 13 SECOND REGARD
Reprise des meilleurs moments de la visite du pape Jean-Paul II au Canada. (1h.)
8* 12 SPORTS SPECIAL
WORLD BADMINTON CHAMPIONSHIPS. Anim.: Jamie Paulsen et Peter Young. — La finale/hommes. (1h. appr.)
(SE) L'HOMME FEMMES

17h10

99 HUMEUR, HUMOUR

17h15

99 SON ET COULEUR

17h30

4 AU ROYAUME DES ANIMAUX
7 8 CHACUN CHEZ-SOI
Avec Ted Knight et Nancy Dussault.
10 RUE ST-JACQUES
Anim.: Claude Beauchamp.
99 LE JOURNAL

18h00

2 11 LE TÉLÉJOURNAL
3 CBS NEWS
4 7 8 VIDÉO STAR
(1h.) REPRISE.
5 FOCUS
7 WWNY NEWS
8* NEWSLINE
9 13 QUINCY
Avec Jack Klugman et Robert Ito. (1h.)
10 ACTUALITÉ PLUS
Anim.: Gilles Sénécal. (1h.)
12 PULSE
15 17 30 LA RECHERCHE DES PAYS DE LA BIBLE
LES ANNÉES D'ABRAHAM. — Les diverses "images d'Abraham". Fut-il un grand commerçant, un riche berger ou un personnage inventé à des fins politiques? Pour en savoir plus long, une visite à Ur et à Hébron près du Néguey.
57 WORKING WOMEN
99 L'ÉCOLE DES FANS
Anim.: Jacques Martin. Inv.: Bruno Rigutto.

18h01

2 11 SCIENCE-RÉALITÉ
Anim.: Gilles-Philippe Delorme. LA MYSTÉRIEUSE CROISSANCE DU CRABE DES NEIGES. l'Île du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick, des biologistes font des recherches sur la reproduction du crabe des neiges. — CRIBLER L'OEIL POUR MIEUX VOIR. Un nouvel outil d'intervention au laser au département d'ophtalmologie de l'Université de Sherbrooke.

18h30

2 11 TROIS MILLIARDS
MADURA MADURA (3e de 6). Vie quotidienne dans les villages de l'île de Madura où l'Unicef appuie et supporte les programmes indonésiens de santé et d'éducation populaire.
3 THE MUPPET SHOW
5 6 HYMN SING
5 NBC NEWS
7 CBS NEWS
8* HOUSE ON THE HILL
Avec Max Keeping.
8 TV8 NEWS
12 PIERRE BURTON REVISITED
Entretien avec David Niven et l'actrice Deborah Kerr.
15 17 30 MAYA L'ABEILLE
22 WILD KINGDOM
57 INSIDE ALBANY

18h40

99 INTERMÈDE: CFAO AU QUOTIDIEN

19h00

2 9 11 13 TERRE HUMAINE
Avec Guy Provost, Marjolaine Hébert, Jean Duceppe, Michelle Léger, Richard Thériault, Raymond Legault, Alain Gélinas, Jacqueline Plouffe, Louis de Santis, Denyse Chartier et Reine France. — Michel se confie à Léandre, Jeanne veut prendre soin d'Anne qui craint de perdre son enfant. REPRISE.
3 7 60 MINUTES
Avec Mike Wallace, Morley Safer, Harry Reasoner, Diane Sawyer et Ed Bradley. (1h.)
4 7 8 SWITCH
L'AFFAIRE D'ÉMERAUDE. (1h.)
5 6 FRAGGLE ROCK
5 FAME
(1h.)
8* 8 22 RIPLEY'S BELIEVE IT OR NOT
Anim.: Jack Palance et Holly Palance. (1h.)
10 BUCK ROGERS
CROISIÈRE SIDÉRALE. (1h.)
12 THE COSBY SHOW
A SHIRT STORY avec Phylicia AyersAllen et Bill Cosby. — Theo voulant impressionner une fille, Denise lui confectionne une chemise, réplique d'un vêtement de haute couture. Le résultat s'avère être catastrophique. REPRISE.
15 17 30 L'OPÉRA SAUVAGE
QUEL EST TON DESTIN? — Nous nous rendons dans l'île de Larak située dans le Golfe Persique où les danses et les chants semblent vouloir répondre à l'éternelle interrogation de notre destin. (1h.)
57 JEAN SHEPHERD'S AMERICA
99 LA BELLE VIE
Anim.: Sacha Distel. Inv.: Robert Charlebois, Kenny Loggins, Daniel Lavoie, Billy Ocean, Téléphone, Stéphane Collaro et plusieurs autres. (1h.)
(SE) LE JOLI COEUR
(FC) VERTIGO

19h30

2 9 11 13 LES BEAUX DIMANCHES
JUSTE POUR RIRE! Anim.: Jean-Guy Moreau et Thierry Le Luron. — Extrait des meilleurs spectacles présentés dans le cadre du 2e Festival Juste pour rire! Inv.: Pierre Labelle, les Foubracs et Michel Barrette. (1h.)
5 6 THE BEACHCOMBERS
ACES HIGH (dernière). Avec Bruno Gerussi, Pat John et Ed McCurdy. — Ace meurt d'envie de partager d'agréables moments en compagnie de Nick. REPRISE.
12 IN SESSION
EMMYLOU HARRIS/ROSANNE CASH/ RODNEY CROWELL/ALBERT LEE. — Emmylou Harris est la reine des chanteuses de musique country. Rosanne Cash est la chanteuse country des années 1980. Rodney Crowell a écrit des chansons pour Bob Seger et les Oak Ridge Boys. Albert Lee a accompagné à la guitare Elvis Presley, Eric Clapton et Emmylou Harris.
57 THE SPORTING LIFE

20h00

3 7 MURDER, SHE WROTE
Avec Robert Goulet, Stewart Granger et Angela Lansbury. — Célébrons en compagnie de Jessica et de nombreux autres invités l'anniversaire d'une artiste. (1h.) REPRISE.
4 7 8 10 PRINGLE
Anim.: Peter Pringle. Inv.: Ginette Reno et Nathalie Carsen. (1h.)
5 6 THE WAYNE AND SHUSTER COMEDY SPECIAL
(1h.)
5 THE COSBY SHOW
FATHER'S DAY avec Phylicia AyersAllen et Bill Cosby. — C'est aujourd'hui la Fête des Pères. REPRISE
8* 12 KNIGHT RIDER
CIRCUS KNIGHTS avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)
8 22 ABC SUNDAY NIGHT MOVIE
F.I.S.T. (3h.)
15 17 30 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL '83
WIDESPREAD JAZZ ORCHESTRA. — Le big band Widespread Jazz Orchestra nous propose une soirée sous le signe du "Swing". Au programme, des oeuvres de Count Basie, Duke Ellington Earl Hines et Cab Calloway. (1h.)
57 ALL CREATURES GREAT AND SMALL
(1h.)
99 TÉLÉ-SÉRIE
MADAME S.O.S. (1ère de 6). Avec Annie Cordy, Jean-Pierre Darras et Jeanne Hervials. — Une ancienne actrice et chanteuse qui, après la mort de son mari, se retrouve seule et millionnaire. Elle décide donc de mettre sa fortune et son bon coeur au service des plus malheureux qu'elle. (1h.05)

20h30

2 9 11 13 LE TÉLÉJOURNAL
5 FATHERS AND SONS
SPECIAL. Avec Rick Nelson et Merlin Olsen. — Comédie portant sur les relations entre un groupe de jeunes garçons et leurs pères.

20h50

2 9 11 13 LES BEAUX DIMANCHES
LA SOIRÉE HOLLANDAISE. Anim.: Petra Van Seventer et France Nadeau. — Extraits de films sur la Hollande. Documentaires sur la marine hollandaise; extrait d'une dramatique intitulée "Fly by Night"; une féérie musicale produite en dessins animés; "Le Grand Duo" de Giovanni Bottesini, duo pour violon et contrebasse avec l'Orchestre symphonique d'Amsterdam; extrait du "Sacre du printemps" de Stravinsky, adaptation pour quatre pianos; extrait du "Concerto pour orchestre" de Bartok; des mimes dansent sur la musique du "Carnaval des animaux" de Saint-Saëns, avec l'Orchestre de chambre radiophonique d'Amsterdam. (2h.)

21h00

3 7 CRAZY LIKE A FOX
Avec Penny Peyser, John Rubinstein et Jack Warden. — Harry et Harrison enquêtent sur le meurtre d'un détective privé. (1h.). REPRISE.
4 7 8 10 CINÉMA DU DIMANCHE
L'ENJEU. (1h.30)
5 6 THE MAGIC OF BROADWAY
Le soprano Riki Turofsky et le bariton Gary Gable, accompagnés par l'Orchestre symphonique de Victoria, interprètent des airs tirés des comédies musicales qui furent présentées sur Broadway (Oklahoma, My Fair Lady, The Sound of Music et West Side Story). (1h.)
5 NBC SUNDAY NIGHT AT THE MOVIES
BLOODBROTHERS. (2h.)
8* 12 SCARECROW AND MRS. KING
BURN-OUT avec Bruce Boxleitner et Kate Jackson. — Victime de burn-out, Lee se voit forcer de ne plus quitter le bureau. Un ex-agent lui fait des propositions alléchantes. (1h.)
15 17 30 LE PRISONNIER
LE CARRILLON avec Patrick McGoohan, Leo McKern et Nadia Gray. — Après un séjour de quelque temps au "Village", le prisonnier rencontre Nadia, une jeune femme dont l'histoire ressemble étrangement à la sienne. (1h.)
57 MASTERPIECE THEATRE
(1h.). En reprise auà 23h00 Au 57 à 0h30
(SE) EVERGREEN: TOUS LES FLEUVES MÈNENT LA MER
(1ère et 2e).

21h05

99 IMAGES D'HISTOIRE
UNE ARMÉE POUR LA VICTOIRE. Anim.: Jacques Paugam. — En août 1943, la fusion des armées de Vichy et de la France libre était obtenue par le Comité de la libération nationale présidé par Giraud et de Gaulle.

21h30

(FC) RHINESTONE

21h40

99 APOSTROPHES
ROMANS D'AMOUR. Anim.: Bernard Pivot. Inv.: Scottie Fitzgerald, Antoine Compagnon, Huguette Debaisieux, Françoise Sagan et Ghislaine Schoeller. (1h.35)

22h00

3 7 TRAPPER JOHN, M.D.
Avec Karlene Crockett, Lance Kerwin et Pernell Roberts. — De jeunes parents auraient-ils molesté leur propre enfant? (1h.). REPRISE.
5 6 A MODERN COUNTRY
MODERN TIMES (2e de 3). — L'architecture de la ville de Toronto. Il sera question des réalisations des architectes Barton Myers, George Baird, Raymond Moriyama et Boris Zerafa. (1h.)
8* 12 W5
Anim.: Helen Hutchinson, Jim Reed, Dennis McIntosh et Bill Cunningham. (1h.)
15 17 30 LES TROUBLES
LE SOULÈVEMENT. — La division du pays en deux régions politique et géographique, l'Irlande du Nord rattachée au Royaume-Uni et l'Eire, un État indépendant.
57 MYSTERY
(2h.30)

22h30

4 7 8 10 MAINTENANT
Anim.: Solange Morency. SUJETS: les contaminants chimiques; les enfants battus et que réserve l'avenir à Montréal.

22h50

2 9 11 13 LES NOUVELLES DU SPORT

23h00

3 CBS SUNDAY NEWS
4 7 8 10 LES NOUVELLES TVA
5 6 THE NATIONAL
5 FISHING DERBY
7 WWNY NEWS
8* 12 CTV NATIONAL NEWS
8 TV8 NEWS
22 ABC WEEKEND REPORT

23h05

2 9 11 PRÉSENTATION DU CINÉ-CLUB
13 LA SEMAINE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Anim.: Noël Gauthier. (1h.)

23h10

2 9 11 CINÉ-CLUB
LES SEPT FEMMES DE BARBE-ROUSSE. (1h.45)

23h15

3 STAR TREK
Avec William Shatner. (1h.)
5 6 NATION'S BUSINESS
5 CHAMPIONSHIP WRESTLING
(1h.)
7 CBS NEWS
8 ABC WORLD NEWS
22 NEWS CENTER 22
99 LA TÉLÉ DES TÉLÉSPECTATEURS
Anim.: Alain Chaufour.

23h20

4 7 8 10 LES SPORTS

23h21

5 6 NEWSWATCH
12 PULSE

23h23

8* SPORTSLINE
Avec Dan Seguin.

23h25

22 JIM BAKKER
(1h.)

23h30

4 8 10 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
FUREUR AVEUGLE. (1h.40)
7 BON DIMANCHE
(2h.) Voir 10 , 12h00
7 ST. ELSEWHERE
UP ON THE ROOF avec Ellen Bry, David Morse et Caroline McWilliams. — Une femme médecin attire l'attention de la gent masculine. Morrison est furieux d'apprendre que l'on a refusé que la jeune fille d'un ami puisse utiliser un dialyseur expérimental alors que sa vie est en jeu. (1h.). REPRISE.
8 ABC SPORTSBEAT
(FC) THE MAN WHO LOVED WOMEN

23h35

8* INSIGHT
Avec Doug Fisher.

23h40

99 PRÉLUDE LA NUIT
L'octuor Varèse interprète "Divertimento" de Gordon Jacob.

23h41

6 ALFRED HITCHCOCK HOUR
WHERE THE WOODBINE TWINETH. (1h.)

23h55

99 LE JOURNAL

00h00

8 LATE SUNDAY NIGHT MOVIE
PILLOW TALK. (1h.30)
12 CINEMA 12
THE BLUE KNIGHT. (2h.)

00h05

8* LATE NIGHT MOVIE
THE MOUNTAIN MEN. (2h.07)
13 CINÉ-SOIR
LA COLÈRE DE DIEU.

00h15

5 DUKES OF HAZZARD
(1h.)

00h30

7 AT THE MOVIES
Anim.: Gene Siskel et Roger Ebert.
57 MASTERPIECE THEATRE
(1h.) Reprise de 21h00
(SE) PSYCHOSE II

01h30

8 TV8 NEWS
(FC) A NIGHT IN HEAVEN

02h00

12 THE PRISONER
(1h.)

02h30

(SE) TCHAO PANTIN

03h00

12 THE WALTONS
(1h.)
(FC) FANNY HILL

2 CBFT 2 noir
3 WCAX 3 blanc
4 CFCM 4 noir
5 CKMI 5 noir
5 WPTZ 5 blanc
6 CBMT 6 noir
7 CHLT 7 noir
7 WWNY 7 blanc
8 CHEM 8 noir
8* CJOH 8 noir
avec "*"
8 WMTW 8 blanc
9 CKSH 9 blanc
10 CFTM 10 noir
11 CBVT 11 noir
12 CFCF 12 noir
13 CKTM 13 noir
15 CIVQ 15 noir
17 CIVM 17 noir
22 WVNY 22 blanc
30 CIVO 30 noir
57 WCFE 57 blanc
99 TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Carmen. Le film de Francesco Rosi est une mise en scène de l'opéra de Bizet. Du grand spectacle en décors naturels, avec une Espagne chaude et une Carmen (Julia Migenes Johnson) brûlante. (Au **Crémazie**.)

Old Enough. Un petit film de Marisa Silver où l'on fait connaissance avec deux adolescentes new-yorkaises. L'une d'elles est débrouillarde et vient d'un milieu très modeste; l'autre a été élevée dans une famille douillette de la grande bourgeoisie. Attachant. (Au **Loews**.)

Cutter's Way. Ivan Passer a quitté la Tchécoslovaquie en même temps que Milos Forman. Cependant, sa carrière américaine a été plus intime. Avec ce film, il nous offre une oeuvre sombre et fascinante, vision noire d'une Amérique blessée par le Viêt-nam. (Au **Conservatoire**, jeudi.)

Tokyo-gâ. Wim Wenders à la recherche d'Ozu. Une visite à Tokyo, avec ses salons de *pachinko*, ses manufactures d'aliments synthétiques et ses adolescents qui dansent dans les parcs. (Au **Parallèle**.)

Birdy. Le dernier film d'Alan Parker, grand prix spécial du jury au plus récent Festival de Cannes. Une histoire d'amitié, après et avant la guerre du Viêt-nam. Un garçon qui rêve de voler comme un oiseau, un autre qui finira par le suivre. (Au **Palace**.)

— **MARCEL JEAN**

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Rambo (first blood part 2)"** 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h sam. dern. spect. 11h.

ASTRE II: — **"Micki et Maude"** 1 h 20, 5 h 40, 10 h — **"Le meilleur"** 3 h 30, 7 h 50.

ASTRE III: — **"Perfect"** 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h, 10 h 10.

ASTRE IV: — **"Les saisons du coeur"** 1 h 10, 5 h 30, 9 h 40 — **"Moment de vérité"** 3 h 10, 7 h 30

BERRI I: (288-2115) — **"Le jeu du faucon"** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 20.

BERRI II: — **"Marche à l'ombre"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI III: — **"Hotel New Hampshire"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

BERRI IV: — **"À la recherche de Garbo"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10

BERRI V: — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Private function"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE II: — **"Fletch"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — **"Secret admirer"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.sam. dern. spect. 11 h

BROSSARD II: (465-5906) — **"Brewster's millions"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15

BROSSARD III: — **"Rambo"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — **"Rocky 111"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Perfect"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 25

CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Attention les dégats"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 35 — **"Vengeance du serpent à plumes"** 3 h 25, 7 h 35.

CHAMPLAIN II: — **"Starman"** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 30.

CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — **sam "Charlie Chaplin Festival Limelight"** 7 h. — **"The gods must be crazy"** 9 h 45 — **"Café Flesh" 24 h. — dim "Alfred Hitchcock's rope"** 7 h. — **"1984"** 9 h 15

CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229) — Festival Cinéma Femmes Montréal "Silence elles tournent"

CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"Fletch"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 10

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — **"Sex Magie"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — sam **"The joke"** 18 h 35 — **"Gods of the plague"** 20 h 35 — dim **"The joke"** 15 h. — **"Joao"** 18 h 35 — **"Adios Beyrouth"** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

CINÉPLEX II: — **"A passage to India'** sam 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.dim. 2 h, 5 h 15, 8 h 15

CINÉPLEX III: — **"Mask"** 1 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

CINÉPLEX IV: — **"Blood simple"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX V: — **"Private function"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

CINÉPLEX VI: — **"Amadeus"** sam 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.dim 1 h 30, 5 h, 8 h 30

CINÉPLEX VII: — **"Secret admirer"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CINÉPLEX VIII: — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉPLEX IX: — **"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Les saisons du coeur"** 1 h 15, 5 h 25, 9 h 35 — **"Le moment de vérité"** 3 h 10, 7 h 20.

CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Footloose'** 1 h 40, 5 h 35, 9 h 30 — **"Star Treck 111, à la recherche de Spock"** 3 h 40, 7 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — **"Star Treck 3 à la recherche de Spock"** 13 h, 17 h 05, 21 h 10 — **"Footloose"** 15 h 05, 19 h 10

COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Gewndoline"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35 — **'Comment draguer tous les mecs"** 14 h, 17 h 45, 21 h 30

COMPLEXE DESJARDINS III: — **"La femme qui inventa l'amour"** 12 h 05, 16 h 10, 20 h 15 — **"Satisfaction à la française"** 13 h 25, 17 h 30, 21 h 35 — **"Des filles à contrat"** 14 h 50, 18 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hard money"** 12 h 30, 13 h 50, 15 h 10, 16 h 30, 17 h 50, 19 h 10, 20 h 30, 21 h 50.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — **sam "The killers'** 19 h — **"The big sleep"** 21 h — dim **"Out of the past"** 19 h. — **"The pink panther"** 21h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — "Carmen" sam. 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45 dim 2 h, 5 h, 8 h.

DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 2 h, 5 h, 8 h 30.

DAUPHIN II: **"La fille du Triest"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

DORVAL I: (631-8587) — **"A view to a kill"** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.

DORVAL II: — **"Beverly Hill Cop"** 3 h 45, 10 h. — **"48 heures"** 1 h 30, 6 h 05 — **"Trading places"** 6 h 05

DORVAL III: — "Witness" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

DÉCARIE I: (341-3190) — **"Rambo"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30sam. dern. spect. 11 h 30

DÉCARIE II: — **"Fletch"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.sam. dern. spect. 11 h 15

ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Birdy"** 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20.

ÉLYSÉE II: — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.

ESPACE 9: (272-1080) —

FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Prizzi's honor'** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10.

FAIRVIEW II: — **"Goonies'** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20.

GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.

GREENFIELD 2: — **"A view to kill"** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35

GREENFIELD 3: — **"Prizzi's honor"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10

IMPÉRIAL: (288-7102) — **"D.A.R.Y.L."** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 20

JEAN-TALON: (725-7000) — **"Portés disparus"** 1 h, 4 h 30, 7 h 55. — **"Le samourai noir"** 2 h 50, 6 h 15, 9 h 40.

KENT I: (489-9707) — **"A view to a kill"** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.

KENT II: — **"D.A.R.Y.L."** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15.

CINÉMA DU PARC I: (844-9470) — **"Prizzi's honor"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10.

CINÉMA DU PARC II: — **"A view to a kill"** 1 h, 3 h 35, 6 h, 8 h 20

CINÉMA DU PARC III: — **"A view to a kill"** 2 h 15, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30.

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **sam "La Traviata"** 7 h — **"Woody et les robots"** 7 h 30 — **"Le bal"** 9 h — **"Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander'** 9 h 30 — dim: **"La traviata"** 7 h. — **"Guerre et amour"** 7 h 30 — **"Le bal"** 9 h. — **"Annie Hall"** 9 h 30

LAVAL I: (688-7776) — "Goonies" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20.

LAVAL II: — "A view to kill" 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.

LAVAL III: — **"Le flic de Beverly hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35

LAVAL IV: — **"Prizzi's honor"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10

LAVAL V: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.

LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Rambo"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10

LAVAL-ODEON II: — **"Fletch"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sam. dern. spect. 11 h

LOEW'S I: (861-7437) — **"Goonies"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S II: — **"Prizzi's honor"** 12 h 30, 3 h, 5 h 30, 8 h.sam. dern. spect. 10 h 30

LOEW'S III: — **"Prizzi's honor"** 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 45

LOEW'S IV: — **"Old enough"** 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 50, 7 h 35, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h.

LOEW'S V: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 25

MERCIER: (255-6224) — **"Les enfants de l'horreur"** 2 h 40, 5 h 50, 9 h. — **"La créature des marais"** 1 h, 4 h 10, 7 h 20

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — **sam "Indiana Jones et le temple maudit'** 7 h 15, 9 h 30 — **"La garce"** 7 h, 9 h — dim **"Indiana Jones et le temple maudit"** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 — **"Le bébé schtroumpf"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

OUTREMONT: (277-4145) — sam "Body Double' 7 h. — **"La déchirure"** 9 h 30. — **dim "Body double"** 7 h. — **"La déchirure"** 9 h 30

PALACE I: (866-6991) — "A view to a kill" 12 h , 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 55

PALACE II: — **"Beverly Hill cop"** 3 h 55, 9 h 55 — **"48 heures"** 2 h 10, 8 h 10 — **"Trading places'** 12 h 05, 5 h 55

PALACE III: — **"Ladyhawke"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE IV: — **"Police academy 2"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h.

PALACE V: — **"Killpoint"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 05

PALACE VI: — **"Birdy"** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 50, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 15

PARADIS I: (866-6991) — **"Starman"** 2 h 20, 6 h 10, 10 h — **"Sacré Moise"** 12 h 30, 4 h 20, 8 h 10.

PARADIS II: — **"La revanche de Porky"** 2 h 50, 6 h 15, 9 h 45 — **"Le palace en délire"** 1 h, 4 h 25, 7 h 50.

PARADIS III: — **"Gremlins"** 2 h 35, 6 h, 9 h 25 — **"Cujo"** 1 h, 4 h 25, 7 h 50.

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — **"Sonatine"** 19 h 30, **"Tokyo Ga"** 21 h 30 (14 au 20 juin)

PARISIEN I: (866-3856) — **"Witness'** fr. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 35

PARISIEN II: — **"Le flic de Beverley Hills"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55 sam. dern. spect. 11 h 45

PARISIEN III: — **"Les Brésiliennes du bois de Boulogne"** 12 h 50, 2 h 30, 4 h 10, 5 h 50, 7 h 30, 9 h 10-.sam. dern. spect. 10 h 50

PARISIEN IV: — **"Le voleur de désirs"** 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45-.sam. dern. spect. 11 h 40

PARISIEN V: — **"L'Amérique interdite"** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20-.sam. dern. spect. 11 h 10

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"attention les dégâts"** 3 h 50, 7 h 45 — **"La vengeance du serpent à plumes"** 1 h 50, 5 h 45. 9 h 45

PLACE LONGUEUIL II: — **"Portés disparus"** 1 h 10, 4 h 45, 8 h — **"Le samourai noir"** 2 h 50, 6 h 15, 9 h 40

PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Mi-Manda Picone"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.

PLACE VILLE-MARIE II: — **"Lost in America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Rambo"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.sam. dern. spect. 11 h 45

PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Perfect"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.sam. dern. spect. 11 h 50

PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Secret admirer'** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.sam. dern. spect. 11 h.

PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Brewster's million"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Exécuteur exterminateur'** 14 h 35, 17 h 55, 21 h 15 — **"Les casseurs"** 13 h, 16 h 20, 19 h 40

SAINT-DENIS III: — **"Sandy'** 12 h 55, 16 h 10, 19 h 30 — **"L'ensorcelée"** 14 h 30, 17 h 45, 21 h 05.

VERDUN: (768-2092) — **"Les saisons du coeur"** 12 h 45, 4 h 55, 9 h 05 — **"Le moment de vérité"** 2 h 55, 7 h 05

VERSAILLES I: (353-7880) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.

VERSAILLES II: — **"A view to kill** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.

VERSAILLES III: — **"L'Amérique interdite'** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.

L'ERMITAGE: (388-5577) — **"La route des Indes"** 12 h 50, 3 h 55, 7 h, 10 h 05 .

WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Beverly Hill cop"** 3 h 45, 10 h. — **"48 heures"** 1 h 30, 8 h 10 — **"Trading places"** 6 h 05

YORK: (937-8978) — "Fantasia" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

EXPOSITIONS

ART 45: 1460 ouest Sherbrooke (843-5024) — Angela Grauerholz, portraits, du 25 mai au 22 juin

ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686) — Maurice D'Amour, peintures, 5 au 23 juin, du mer. au dim. 12h. à 17h.

ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke (286-0331) — Peintures et dessins de Céline Elce Barrette et Edouard Lachapelle, du jeu. au dim.

ATELIER VIRGINIA CHANG: 1538 ouest Sherbrooke (935-7000) — Exposition de peinture des membres de l'Atelier, jusqu'au 21 juin, du lun. au ven.

AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078) — Les 365 jours de la création, participation de plusieurs artistes, du 12 juin au 14 juillet et du 6 au 31 août, du mer. au dim. de 13h. à 18h.

AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122) — Pierre Simard, peintures, du 15 juin au 30 juillet — Guy Perron, installation extérieure, du 15 juin au 15 août, du mar. au sam. 12h. à 17h.

DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346) — Exposition des oeuvres de plusieurs artistes, 29 mai au 28 juillet

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LONGUEUIL: 1660 rue Bourassa, Longueuil — Exposition des oeuvres de Maryse Touchette et d'Isabelle Roy, du 1 au 21 juin

CARNAVAL DU SOLEIL: Rues St-Denis, P.E. Borduas et Emery, Mtl — Arts Visuels, installations/interventions de Beaulieu, Desautels, Gagnon, Gauthier, Gaudreau, Gervais, Pedneault, Robertson, Vaillancourt, Vava Vol, musique de Bi-Clan, Hamel et Letarte, les 15-16 juin

CENTRE COPIE-ART: 813 est Ontario (523-4830) — « Le Grand Pharaon Ramdix-Sept II et son temps » installation de Pierre Pépin, participation sonore de Pierre Dostie, du 11 juin au 14 juillet, sam. au mar. de 12h. à 18h., mer. au ven. 12h. à 00h.

CENTRE CULTUREL DE POINTE-CLAIRE: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire — Art Sâme Sami Daidda, exposition du 18 mai au 19 juillet

CENTRE D'EXPOSITION LÉON MARCOTTE: 222 rue Frontenac, Sherbrooke (563-2050) — Exposition Archéologie et Rue des enfants trouvés, du 2 au 30 juin, mar. au dim.

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux Montréal (845-4236) — Le commerce et l'histoire de la fourrure au Canada, tout juin et juillet

CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Place du Parc, Mtl — Les cent jours d'art contemporain à Montréal, « Aurora berealis » oeuvres d'artistes canadiens, du 15 juin au 30 sept.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU CANAL LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine — Evolution et fonctionnement de ce monument de l'histoire de Montréal qu'est le canal Lachine, du 13 mai au 2 sept. de 9h. à 17h.30

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Côte Ste-Catherine — Exposition des oeuvres de 7 artistes immigrés soviétiques sous les auspices du Ym-YWHA et NHS Russian Jewish Program, du 15 au 27 juin

LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin (384-2551) — Oeuvres de Roland Des Trois Maisons, du 9 juin au 2 juillet, tous les jours de 14h. à 17h.30

LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Belerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.

CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC: 4060 St-Laurent ste 307, Mtl (842-0243) — « Quoi de neuf » exposition collective de nouveaux membres du local CAPQ, jusqu'au 25 juin, mar. au jeu. de 13h. à 17h.

DAZIBAO: 4060 St-Laurent ste 104, Mtl (845-0063) — « Nudité et sexualité en photographie » exposition regroupant les travaux de 14 artistes, du 22 mai au 16 juin

ESPACE GLOBAL: 4297 St-Laurent (289-9725) — Exposition « L'Habitude Des Tropiques » de Denis Boucher, encres sur papier-riz, xerox couleurs et wrap art, du 5 au 23 juin

ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250) — « La liste d'objets volés » exposition de René Désilets, du 11 au 22 juin, mar. au sam. 12h.30 à 18h.

FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585) — « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence — du mar. au dim. 09h. à 17h.

FORT LENNOX: St-Paul de l'Île-aux-Noix — Exposition l'archéologie subaquatique dans la vallée du Richelieu, du 13 mai au 29 sept

GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke, Mtl (844-2593) — Oeuvres de Richard Montpetit et de Nori Peter, du 8 au 15 juin

GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768) — Tableaux récents de Kina Reusch et Marc Garneau, du 30 mai au 21 juin, lun. au sam. 11h. à 17h.

GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1522 ouest Sherbrooke ste 4, Mtl (934-4550) — Le couple dans la sculpture africaine, 23 couples en bois et en bronze représentant l'art de Mali, Côte d'Ivoire, Togo, Cameroune, Nigeria et Zaire, du 15 juin au 31 août

GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.

GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944) — Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00

GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917) — L'Université rend hommage à Jean-Paul Lemieux, la tradition figurative au Québec, oeuvres contemporaines sur papier, 5 juin au 6 juillet — Shelley Reeves, reliques, du 5 juin au 31 août

GALERIE D'ARTS CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL: 2165 Crescent, 2e étage, Montréal — Exposition des oeuvres de William Ronald, du 5 au 25 juin

GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179) — Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.

GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...

GALERIE D'ART DU VIEUX ST-JEAN: 22 St-Jacques, St-Jean-Sur-Richelieu — Oeuvres de Danielle Ouellet, du 2 au 16 juin

GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607) — Exposition des oeuvres de Molly Lamb Bobak, Henri Masson, Anna Noeh, Jeanne Rhéaume, Antoine Dumas, Richard Montpetit, Antoine Bittar, Monique Harvey et les sculptures de Daniel Bernard et de Georges Deligeorges, du mar. au ven. 12h. à 18h. sam. et dim. jusqu'à 17h.

GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 rue Cartier, Québec (524-7843) — Exposition des oeuvres récentes de Serge Bruneau, Gaétan Cantin, Danielle Fillion, Paul Lacroix, Richard Mill, Johanne Noel, Guy Pellerin, Béatrice Reuillard, Michel Roy et Marcel St-Pierre jusqu'au 15 juin

GALERIE 101: 245 ½ rue Bank, Ottawa — « Los Cuartro Gatos » exposition de John Atkinson, Noel F. Doyle et Jesus Estevez, jusqu'au 19 juin

GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene, Westmount — « Masques » expressions de la peur et de la fantaisie de l'Afrique, du 28 mai au 29 juin

GALERIE DES CLOSERIES: 7373 des Closeries, Anjou (351-2898) — Artistes de la galerie, dont Sylvia Ary, Réjean Gagné, Johanne Garneau et Mikie Hamilton, du jeu. au dim.

GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation, Mtl (524-4060) — Exposition des artistes de la galerie — Oeuvres récentes de Natacha Wrangel, du 12 au 29 juin

GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596) — « Dynamisme 1985 » exposition des artistes de la galerie du 9 mai au 15 juin — Les oiseaux de Georges Braque, du 19 juin au 17 août, du mer. au dim.

GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802) — Exposition des oeuvres figuratives récentes d'artistes européens: Maurice Verdier, Spiro, Brasilier, jusqu'au 15 juin

GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Marie-Victorin, Longueuil (875-5680) — Oeuvres de Carmen Rodrigue St-Denis, huile, acrylique, du 5 au 25 juin, tous les jours de 10h. à 21h.

GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay (844-4434) — Peintures et sérigraphies de Kurt Larisch, du 8 au 21 juin

GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406) — "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.

GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis, Mtl (284-2668) — Inventaire de fermeture, vente des oeuvres de la collection particulière de la galerie, les 22-23-24 juin de 10h. à 22h.

GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7471) — Chefs d'oeuvres des artistes canadiens et européens: Suzor-Côté, Etrog, Riopelle, Arp, Marini, Henry Moore, Rodin, du 25 mai au 21 juin, du mar. au sam. 9h. à 17h.30

GALERIE DON STEWART: 1460 ouest Sherbrooke (845-2905) — Tableaux de Suzanne Gauthier, du 25 mai au 22 juin

GALERIE DUGUAY-MATHIEU: 4329 Christophe-Colomb (521-0600) — Oeuvres récentes de Mickie Hamilton

GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783) — Art moderne et contemporain — Salles 1-2-3: « Premiers Regardeurs » oeuvres récentes de Sylvie Croteau, du 12 au 30 juin, mer. au dim. 12h. à 18h.

GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Kathryn Kroo, huiles sur toile, huiles sur papier, — Denis Farley, photographies, du 16 mai au 15 juin — Galerie 1: Picasso et le primitivisme, 21 juin au 31 août — Salle 2: Keith Haring et A.R. Penck, gravures nouvelles, du 21 juin au 3 août

GALERIE CHARLOTTE FRENETTE: 60 ave Royale, St-Charles de Bellechasse (887-3190) — Oeuvres de Kittie Bruneau, Monique Bourbonnais Ferron, du 16 juin au 7 juillet

GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet, Mtl (844-4569) — Goldman's mixed grill, oeuvres, dessins sur papier et sculptures de Bonham, Charney, L'héritier, Keeley, Saharuni, Taylor, Tellez et Trépanier, du 12 juin au 7 juillet

GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, Mtl (526-2616) — Photographies de Georges Rousse, du 23 mai au 24 juin, du mar. au ven. 12h. à 18h., sam. 12h. à 17h.

GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722) — Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.

GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke — Salle 1: Trans/Mu/Temps de Chantal Dupont jusqu'au 23 juin — Salle 2: Exposition de dessins de Pierre Jeannotte, jusqu'au 23 juin

GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.

GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene, Westmount (933-8735) — Choix de collection, exposition de plusieurs artistes, du 11 au 22 juin, du mar. au sam. de 10h. à 17h.30

GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1446 ouest Sherbrooke (288-7718) — Exposition de Maîtres européens et canadiens et hommage à Picasso, du 12 juin au 15 sept.

GALERIE LA CIMAISE: 1392 ouest Sherbrooke, Mtl (845-5045) — Exposition des oeuvres de Gilles E. Gingras et Yves Laroche, ainsi que les sculptures de Roch Lussier, du 11 mai au 31 août

GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455) — Exposition des oeuvres de Barbel Rothhaar, du 6 au 30 juin

GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585) — Oeuvres de Claude Laviolette, jusqu'au 20 juin, du mer. au ven. 13h. à 18h., sam. et dim. 13h. à 17h.

GALERIE L'ESTAMPE: 161 Champlain, Hull — « Peintures chinoises » du 16 mai au 30 juin

GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Primitivism: influence de l'art traditionnel d'Afrique vu par les masques de cérémonie, figures et fétiches jusqu'à la fin juillet, mar. au sam. 13h. à 17h.30

GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788) — Artistes présentement en galerie, M. Poissant, L. Chapdelaine, T.K. Thomas, A. Bertounesque, Aufer, M. Bellingo et M. Brazeau

GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis (843-4743) — Oeuvres récentes de Marie-Anastasie, du 20 juin au 15 juillet

GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050) — La Galerie Maximum en collaboration avec Amnistie Internationale présente une exposition thématique sur la torture dans les prisons, du 11 au 30 juin, du mar. au dim. 14h. à 18h.

GALERIE MICHEL ANGE: 430 Bonsecours, Vieux Montréal (875-8281) — Lars Larsen, peintre animalier, du 11 au 24 juin

GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554) — Toni Onley, huiles, aquarelles et sérigraphies, jusqu'au 15 juin — Exposition des oeuvres de Melinda Brewer, du 20 juin au 6 juillet

GALERIE MONTCALM: 25 Laurier, Hull (777-4342) — La tradition au XXe siècle, exposition de 5 grands peintres chinois, du 13 juin au 31 juillet

GALERIE DU MUSÉE: 24 rue Champlain, Québec — Images photographiques, Eva Brandl, du 13 juin au 28 juillet

GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555, (845-5555) — Estampes d'artistes québécois et ontariens, jusqu'au 23 juin

GALERIE OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574) — Installation avec livre de Andrew Forster, du 4 au 29 juin

GALERIE PORT-MAURICE: 8420 Boul. Lacordaire, St-Léonard — Aquarelles de Claire Aumont, du 13 au 28 juin

GALERIE POWERHOUSE: 3738 St-Dominique ste 203 (844-3489) — Galerie 1: « Charcot: deux concepts de nature » dessins, livre d'artiste, de Nicole Jolicoeur — Galerie 2: « Silence is a monument » bas-reliefs, techniques mixtes de Nell Tenhaaf, du 25 mai au 15 juin, mar. au sam. 11h. à 17h.

GALERIE-RESTAURANT BOUARI: 4210 St-Laurent, Mtl — Exposition solo des oeuvres de Laryssa Luhovy, du 22 mai au 23 juin

GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636) — Oeuvres de Alain Costaz, Victoria Edgar et Pierre Lagacé, du 11 au 23 juin, mar. au sam. 12h.30 à 18h.

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451) — Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00

GALERIE STEWART: 176 Bord du Lac, Pte-Claire (630-1220) — Sami Daidda, art lapon de Scandinavie, du 18 mai au 19 juillet

GALERIE J.YAHOUDA MEIR: 2160 de la Montagne, ste 705 (845-3974) — « Phase 1: Transport Tiger Trucks » environnement de Paul Grégoire, musique électro-acoustique de Marie-Claude de Chevigny et de Paul Grégoire, du 12 juin au 20 juillet, jeu. au sam. de 12h. à 17h., et sur rendez-vous

GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke, Mtl — Travaux récents de Andrew Kuntz, du 11 juin au 2 juillet

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 rue Peel (849-6091) — « Pour les femmes fortes et fragiles » exposition des oeuvres de Laura Weisbord, du 18 mai au 15 juin

LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest St-Paul, Mtl — Oeuvres de Tobie Steinhouse, Victoria Edgar et Marc-Antoine Nadeau, du 1 au 30 juin

HÔTEL CHÂTEAU VERSAILLES: 1659 ouest Sherbrooke, Mtl — Oeuvres récentes de Dale Alpen-Whiteside du 15 mai au 15 juin

HÔTEL DE VILLE DE VALLEYFIELD: rue Nicholson, Valleyfield — Exposition « Le vieux canal de Beauharnois (1842-1907) » sa vie illustrée, du 5 mai au 26 juillet

INTART: 3434 Côte des Neiges, Mtl (933-5681) — Art Contemporain: exposition des artistes permanents de la galerie: S. Abitbol, G. Bernier, M. Bertrand, D. Ilie, B. Neveu, A. Sandonato, V. Timotte, V. Velescou, D. Wolf et N. Wrangel, du mar. au sam. 11h.30 à 18h.

LUX: 5220 St-Laurent, 2e étage, Mtl — « Peinture du moment » 84-85, de Nicolas Palazzo, du 13 juin au 1 juillet

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont — Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON D'ART SAINT-LAURENT: 916 Boul. Décarie (744-6683) — Nouvelles acquisitions de Gaston Rebry, Normand Hudon, Philippe Richard et Vladimir Horik, dim. de 13h. à 17h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195) — « L'enfant est un artiste » du 10 mai au 16 juin

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213) — Festival de la bande dessinée, du 12 juin au 16 août

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044) — Les meilleures illustrations québécoises destinées aux livres d'enfants, du 29 mai au 16 juin — Images Primitives de Stanley Lewis, du 18 juin au 8 sept.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Mtl (489-0842) — La bande dessinée, exposition du 30 mai au 30 juin

MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487) — « Le déjeuner sur Polymère » sculptures de Jean Noël, du 5 au 30 juin, du mer. au dim. et sur rendez-vous

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878) — Peinture au Québec, une nouvelle génération 5 mai au 23 juin — Photographies tirées de la collection du Musée d'art contemporain de Montréal, jusqu'au 30 juin — Les cent jours d'art contemporain Montréal 85, du 15 juin au 30 sept.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367) — Hologrammes de François Leduc et associés, du 21 avril au 16 juin — Une chaussure à son pied (Ier volet) du 21 avril au 13 oct. — Une chaussure à son pied (2e volet), du 28 avril au 16 juin — Le patrimoine à Saint-Laurent, les transports, du 23 juin au 29 sept.

MUSÉE DU BAS SAINT-LAURENT: 300 rue St-Pierre, Rivière-du-Loup (862-7547) — Collection Soucy, oeuvres choisies, art québécois 1910-1970, 30 mai au 28 juillet — « Lectures/Duplication, exposition d'Anne-Marie Berthiaume, jusqu'au 25 juin

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa — « Environnements d'ici et d'aujourd'hui » trois photographes contemporains, du 7 juin au 4 août

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Mtl (285-1600) — Pablo Picasso: rencontre à Montréal, du 21 juin au 10 nov.

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108) — Marc-Aurèle Fortin, nouvelle sélection — J.P. Riopelle, litho et gravures, de 11h. à 17h. mar. au dim. du 30 mai au 30 sept.

MUSÉE DAVID M. STEWART: Île Ste-Hélène (861-6701) — « Les découvertes françaises de l'Amérique » exposition des marines de l'artiste Peter E. Robinson, qui retrace l'histoire des grands explorateurs français du XV1e et XV11e siècles — La Collection Molson, sélection des plus belles armes dont certaines remontent au 16e siècle, tous les jours 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85 — Exposition sur l'Oeuvre de John Ostell, architecte et arpenteur, du 6 juin au 5 janvier 86

MUSÉE DU QUÉBEC: 1 rue Wolfe, Québec — Rétrospective Richard Lacroix, 12 juin au 22 sept. — Galerie 4: Cornélius Krieghoff et le 19e siècle, du 19 juin au 22 sept.

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942) — Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

PALAIS DE LA CIVILISATION: Jardins Île Notre-Dame — Le Grand Pharaon « Ramses II et son temps » du 1er juin au 29 sept.

LA PETITE GALERIE: 1200 Shefford, Bromont (534-2256) — Oeuvres des artistes de la galerie, dont Pierre Tabouillet, Yves Bergeron, Raymond Dupuis et John Walsh, sam. et dim. 10h. à 18h.

PLACE DU PARC: 3575 ave du Parc, Mtl — « Aurora Borealis » Les cent jours d'art contemporain Montréal 85, du 15 juin au 30 sept.

SALLE RAYMOND-DAVID: 1400 est Boul. Dorchester, Mtl (285-3605) — Oeuvres de Jacques Lambert du 12 au 20 juin, du lun. au ven. de 11h. à 19h.

SEGAL STEINBERG: 400 Dowd, 5e étage, (395-2435) — Exposition internationale de dessin: Baselitz, Bommel, Brown, Cucchi, Fischl, Goodwin, Lipertz, Paladino, Penke, Richter, et autres, du 16 mai au 15 juin, jeu. 17h. à 21h., ven. et sam. 12h. à 17h.

STUDIO OPEN HOUSE: 645 Wellington ste 302, Mtl (878-0583) — Oeuvres de Marilyn Rubenstein, 10 au 16 juin

VIEUX PORT DE MONTRÉAL: Château Lunaire — Exposition Montréal/Lyon, Les enfants, la ville et l'architecture, du 21 juin au 21 juillet

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke, Mtl (933-3653) — Exposition « Private View » de Pablo Picasso, 1881-1973, du 5 au 25 juin.

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury — Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808) — Catherine Karnas, 15-16 juin, 21h.30 — Philippe Noireaut, 15-16 juin, 23h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384) — Jean Viau, chansonnier, auteur-compositeur, 12 au 16 juin, 22h.

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc (272-1734) — Brunch tous les dim. à compter de 14h.

CARNAVAL DU SOLEIL: Quartier St-Denis — Danses, musique et performances, les 15 et 16 juin: 15 juin: scène St-Denis Maisonneuve — Le groupe Six Below Zero, 13h. — Denis Fréchette Band, 14h. — Salahuddyn, 15h.30 — Geneviève Letarte, 17h. — Parade de mode africaine, 18h. — Kryme, 19h. — Bi-Clan, 20h. — Julien Reiher, 21h.15 — JR Express, 22h. — Scène Coin Emery et Sanguinet: Daniel Wilson, 13h.30 — Musique africaine, 14h.15 — Danse, communauté chinoise, 15h. — Dattatreya, 16h. — Les Trouble Scène, 16h.45 — Poésie-animation avec Janou Saint-Denis, 19h.30 — Dim 16 juin: Scène St-Denis Maisonneuve: Geneviève Letarte, 14h. — Ultima Hora, 15h.30 — El Clan Latino, 17h. — Bi-Clan, 18h. — Aganman, 19h.30 — Claude Hamel, 20h.30 — Summer Dancers, 21h.30 — Tchukon, 22h. — Scène Emery Sanguinet: Oreilla et Viva Mexico, 13h.30 — Windi Earthworm, 13h.45 — Dattatreya, 14h.30 — Stéphane Barette, 15h.30 — Musique et poésie communauté haitienne, 16h.30

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Mtl (270-7848) — Hollywood and Vine, 15-16 juin, 21h.30

COMPLEXE GUY FAVREAU: Mtl — Sous le thème « Pensées en or pour un monde en or » ateliers d'artistes, du 17 au 24 juin

ÉVÉNEMENTS BÉZÉBODÉ: rue Laurier, Mtl — Super-Rencontre art 85, le sam. 15 juin: rue Hutchison angle Laurier, 14h: danse et musique — Encan, 16h. — Querbes et Laurier: Animation par Normand Carrière, 17h. — Rue Hutchison angle Laurier: Chorale Les Jamésiens, 17h.30 — 5110 ave du Parc: Super-Fête, chez Bézébédé, 21h.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE NOUVELLE DANSE: (288-0114) — Le Festival aura lieu du 19 au 29 sept. 85, les billets sont disponibles dès maintenant, en téléphonant au 288-0114, du lun. au ven. de 12h. à 19h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl — Peinture en direct le 16 juin, 20h.30

HABITAT SAINT-CAMILLE: 11025 rue Alfred, Montréal-Nord (321-9000) — « Porte à rire » spectacle de Jean Lapointe, 15-16 juin, 20h.30

JARDIN DES MERVEILLES: Parc Lafontaine, Mtl — Le Jardin des Merveilles est ouvert sept jours par semaine de 10h. au crépuscule

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044) — En collaboration avec la Communauté haitienne de Montréal, « Carnaval du soleil » du 5 au 16 juin

PIPS CLUB PRIVÉ: 3774 St-Denis, 2e étage, (284-0613) — Tous les dim. après-midi à 15h. tournoi de Back Gammon

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530) — « Les joyaux célestes » du 1er mai au 23 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h. — Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303, Mtl (842-3532) — Dansé-change Montréal/Paris, le 15 juin, Stéphanie Aubin, Duo Aubin-Greene, 20h. ainsi que Philippe Découfflé

VIEUX PORT DE MONTRÉAL: Mtl — Festival International du Spectacle pour l'Enfance et la Jeunesse, activités du 15 juin — Scène extérieure: Fafouin (Québec) 12h.30 — Tente Yoplait: Clair de lune sur un clavier (Bulgarie) 13h.30 — Chapiteau: L'Arrivenville (Québec) 13h.30 — Scène Extérieure: Groupe folklorique portugais (Québec) 15h. — Chapiteau: Pépinot, opéra 2 actes, 15h.30 — Bistro: Les Lutins (Ontario) 15h.30 — Tente Yoplait: Performances d'artistes soviétiques, 17h. — Scène extérieure: Fafouin, 19h. — Tente Yoplait: Performances d'artistes soviétiques, 20h. — Scène extérieure: L'Empire des Stars, (Québec) 21h.30 — Animation: La louve blanche, de 13h. à 18h. — Dim 16 juin: Scène extérieure: Fafouin (Québec) 12h.30 — Tente Yoplait: Clair de lune sur un clavier (Bulgarie) 13h.30 — Chapiteau: L'Arrivenville, 13h.30 — Bistro: Les Lutins (Ontario) 13h.30 — Scène extérieure: Fafouin (Québec) 14h.30 — Scène Extérieure: Carcajou (Québec) 15h. — Chapiteau: Pépinot, opéra en 2 actes (Québec) 15h.30 — Scène extérieure: Famille Staunton (Québec) 16h. — Tente Yoplait: Performances d'artistes soviétiques, 17h. — Scène Extérieure: Fafouin (Québec) 18h. — Scène Extérieure: Clôture avec Nathalie Simard et les artistes ayant participé au festival, 19h. — Animation: La louve blanche de 13h. à 18h.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070) — Tous les dim. à 11h. grand-messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620) — Robert Lemieux à la guitare, 15 juin, 21h. — Récital des élèves de danse Flamenco de Sonia Del Rio, le 17 juin, 21h. — Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: 1440 Union, Mtl — Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église — Récital de Gerald Wheeler, à l'orgue, le mer. 19 juin, 12h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel (489-0842) — Récital de marie-Josée Ritchot, le 16 juin, à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude — Le dim. 16 juin, la messe « O Passi Sparsio » de « De Lassus » et le motet « Christe Dei Soboles » de « De Lassus » — À 15h.30, récital de l'organiste Raymond Daveluy

QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH: Angle Queen Mary Road et Finchley — « Festival printanier de musique » avec la Chorale de l'Eglise Queen Mary Road, choeur et orgue Scott Bradford, le 16 juin, à 16h.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — Tango Argentino, spectacle de Claudio Segovia et d'Hector Orezzoli, 15 juin, 19h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Concours international de musique de Montréal, Orchestre Symphonique de Montréal, chef invité Franz-Paul Decker, 15-16-17 juin, 20h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003) — Jazz avec le groupe Tchukon, Eric Roberts, Slim Williams, Harold Fisher, Kathleen Oliver et Ingrid Stitt, 15 juin — Janis Steprans Quartet, avec Janis Steprans, Geoff Lapp, Ron Séguin et Jacques Masson, 18 au 22 juin

BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mtl — The Nils, 15 juin — Theatre Shmeatre, 16 juin

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656) — Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508) — Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Mtl — Star 85, Eyes on You, 16 juin, 21h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932) — Turquoise Quartet, 15 juin, 21h.30

CLOCHER DE L'UQAM: St-Denis et Ste-Catherine, Mtl — Carillon pour Clocher Monument, improvisation sonore de Claude Paul Gauthier, les 15-16 juin, à 15h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — The Digitals, rock, 15 juin, 21h.30 — Trio Mike Gauthier, jazz, 16 juin, 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556) — Tous les dim. jazz et dixieland live.

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656) — Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h. — Charles Bensoussan, du lun. au ven. de 17h. à 21h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370) — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00 — Dîner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci — Bar Tour de Ville: Claire Rodgers en spectacle, du 30 avril au 30 juin.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000) — dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

L'ENTRE-TEMPS: 1201 Dorchester ouest (878-2000) — Groupe Hyperactive en spectacle à compter de 21h. du mar. au sam.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, tous les jours de 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Au piano du lun. au sam. Lise Lévesque, pianiste-animateur

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657) — The Enigmas and No Means No, psychedelic rock, 15 juin — The Now, 60's rock band, 16 juin — Blue Monday Jam Session, avec Billy Craig Blues Band, 17 juin

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511) — Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00 — Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00 — Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

SHIBUMI (JAZZ CONTEMPORAIN): 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712) — Le Trio Jean Beaudet, 13 au 16 juin.

THÉÂTRE

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est rue Ontario (252-1744) — « Les larmes de cristal » de Maurice Côté et François Harel, les 15 et 16 juin

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Trio » de Kado Kostzer, m. en s. Alexandre Hausvater, du 1er mai au 15 juin, du lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE DU QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384) — « Miss Terre » m. en s. et scénario de Luc Boissé, du 12 au 16 juin, 20h.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 5030 St-Denis (521-4188) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Le cyclope » d'Euripide, m. en s. Jean-Pierre Ronfart, 9 au 21 juin, 21h.

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Mtl (849-7164) — « Le moine » de Lewis, raconté par Antonin Artaud, m. en s. Jacques Crête, musique Serge Le Maire, 11 au 15 juin, 20h.30

ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand local 2II (270-8664) — « Exilio in Pectore Extranamiento » d'Alberto Kurapel, les 15-21-22- et 29 juin à 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191) — « Amore Amore » présenté par Le Nouveau Théâtre Expérimental du 13 juin au 13 juillet, du mer. au sam. 20h.30, représentation suppl. le sam. 23h.

HÔTEL MÉRIDIEN: 4 Complexe Desjardins, Mtl (285-1968) — « Expo, eh? » avec les comédiens d'Acme Harpoon Co., mer. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511) — « Gigi » comédie musicale à compter du 2 mai, sem. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.

MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario (288-7211) — Les clowns de l'Aubergine de la Macédoine, jusqu'au 16 juin, mar. 9 h 30, mer. 9 h 30 et 13h.30, jeu. 9 h 30, ven. 10h., sam. 14h., dim. 13h. et 16h.

RESTAURANT TOUCAN-RENÊTSENS: 343 est Ste-Catherine (843-6615) — Opéra-Fête présente « Générique » de Pierre A. Larocque, du 8 au 30 juin, à 21h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161) — « Gone the burning sun » de Ken Mitchell, du 23 mai au 16 juin, mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.

THÉÂTRE CALIXA LAVALLÉE: 3819 Calixa Lavallée (872-3947) — « Pique-nique ta vie » comédie musicale pour enfants de Gabrielle Jean, musique Louise Binet, du 21 avril au 23 juin, tous les dim. à 13h. et 15h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, (526-6582) — « Hasid » écrit par David Rosenfield, les 15-16 juin, 20h.30

AUBERGE BROMONT: Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 78 (534-2200) — « Coeur à coeur » interprétée par Daryelle Belzile et Guy Bouchard, du 22 juin au 28 juillet, du jeu. au dim. — « Ça s'peux tu » interprétée par Réjean Wagner et Jacqueline Payette, du 1 août au 1 sept. du jeu. au dim. — Les textes sont signés: Clémence Desrochers, Denise Guénette, Raymond Lévesque et Réjean Wagner

AUBERGE NATIONALE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU: Sortie 22 de l'autoroute des Cantons de l'Est (346-6819) — « C'est pas un syphon, c'est mon frère » de Pierre Légaré, du 15 juin au 31 août, les jeu. ven . et sam. à 21h.

CABARET-THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN: St-Esprit de Montcalm (839-6105) — Salle I: « Bienvenue aux dames Ladies welcome » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Pierre Collin, du 21 juin au 31 août, du mer. au sam. 21h. — Salle 2: « Une boîte à surprise » adaptation de Paul Latreille, du 26 juin au 31 août, du mer. au sam. 21h.

CABARET-THÉÂTRE DE LA GRANDE CHAPELLE: Lac McGregor de Val des Monts (671-2866) — « Notr'Quichotte » adaptation et m. en s. Louison Danis, à compter du 27 juin, jeu. ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE MOLSON: St-Charles sur Richelieu — « Les larrons font l'occasion » m. en s. Sébastien Dhavernas, du 21 juin au 31 août, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne de Sorel (743-8446) — « Le grand traitement » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Claude Maher, du 11 juin au 24 août, du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070) — La Troupe du Doux-Délire présente « La maison hantée » comédie de Yvon Brochu, du 20 juin au 18 août, jeu. au dim. 20h.30

AUBERGE BROMONT: Sortie 78, autoroute des Cantons de l'Est, (534-2200) — « Coeur à coeur » interprété par Daryelle Belzile et Guy Bouchard, du 22 juin au 28 juillet, du jeu. au dim.

IMPLANTHÉÂTRE: 2 rue Crémazie, Québec (418-529-2183) — « Comédie policière » de Javier Arroyuelo et Rafael Lopez-Sanchez, m. en s. Matieu Gaumond, du 13 juin au 13 juillet, du mar. au sam. 20h.30

MANOIR DU LAC LUCERNE: sortie 69, Autoroute des Laurentides (228-2511) — « Gai froufrou » de Yvon Brochu, du 18 juin au 24 août, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Sortie 83 Autoroute des Laurentides (861-2244) — « Un amour de décorateur » de Harvey Parker, adaptation de Pierre Labelle, du 15 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, sortie 67, Autoroute des Laurentides (514-229-2454) — « La danse des baboons » adaptation de Louise Latraverse et de John Stowe, m. en s. Lorraine Pintal, du 18 juin au 31 août, du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE BOIS DE COULONGE: Chemin St-Louis, Sillery, Québec — « Vies privées » de Noël Coward, du 17 mai au 22 juin, à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (771-6669) — « Mesdames de Montenfriche » d'Eugène Labiche, du 29 mai au 28 juin, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ VILLE-MARIE: Ville-Marie — Salle Augustin-Chénier: Le Théâtre de la Crique présente « Tapage nocturne » de Charles Byer, traduction et adaptation Jean-Louis Roux, m. en s. Roch Aubert, du 3 juillet au 24 août, du mer. au sam. 20h.30.

TOURISME

LA « *MATRANZA* » SICILIENNE

MONIQUE NUYTEMANS

PALERME (Italie) — Deux fois par an a lieu, en Sicile, une pêche d'un type fort particulier. C'est la pêche au thon que l'on appelle là-bas la « *Matranza* ».

Elle coïncide avec le passage des bancs de poissons qui quittent les côtes grecques et viennent frayer le long des plages tunisiennes, de mai à juillet.

À l'aller comme au retour, ces énormes poissons, qui peuvent peser jusqu'à 400 kg, frôlent les côtes de la Sicile. C'est alors que les pêcheurs les attirent dans leur « madrague » (grande enceinte de filets pour la pêche au thon) et éventuellement à une fin tragique qu'un bel interlude amoureux ne faisait point soupçonner.

Il est infiniment rare de pouvoir assister au spectacle de la danse de l'amour à laquelle s'adonnent les thons dans la période de frai. Il arrive cependant qu'en plongée sous-marine, on puisse s'en approcher d'assez près.

Les femelles en chaleur se groupent en cercle, formant une espèce de boule immense dans la mer. Elles commencent alors lentement à plonger et à piquer les unes après les autres. D'abord en un rythme lent, qui deviendra frénétique. Si bien qu'elles semblent ne former qu'une masse compacte et tournoyante dans la mer.

Les spectateurs sont les mâles qui font cercle autour. De temps à autre, un thon entreprenant vient frôler la masse uniforme et tournoyante des femelles. Puis un autre. Puis un autre encore. Quand chaque mâle a eu droit à une effleurement, les femelles quittent brusquement leur tourbillon vivant pour aller pondre leurs oeufs, que les mâles s'empressent de féconder.

Ce spectacle admirable se passe quelque part aux abords des côtes siciliennes, près de la Tunisie. C'est au retour de ce rendez-vous de l'amour que se passera un des ces terribles carnages qu'est la « *Matranza* » sicilienne.

Cette « *Matranza* » n'est pas une pêche ordinaire. C'est un véritable rituel, presque une messe noire. On y implore Dieu et tous les dieux païens. On ne pourrait avoir assez d'interventions divines pour obtenir que la « *Matranza* » soit fructueuse.

Le pêcheur en chef, ou fermier de la madrague, est le « *Rais* » et personne n'a le droit de toucher à un thon avant son ultime signal.

C'est par des prières, des incantations et ... des jurons que les madragueurs espèrent attirer les thons dans leur immenses filets.

Ces filets, faits de fibre de cocotier, sont retenus au fond de la mer par des pieux et leur large enceinte forme la madrague, une espèce de chenal dans lequel les thons sont attirés.

Mais le procédé est souvent long et pénible, car le thon est méfiant et il suffit parfois d'un espadon malin, lâché parmi eux, pour semer la panique et pour que tous les thons rebroussent chemin.

Toujours chantant, pestant, priant et jurant, les madragueurs conjurent le sort afin de conduire les thons vers leur ultime demeure : « la chambre de la mise à mort ». Il s'agit d'un endroit peu profond de la mer, choisi par les pêcheurs et où ils ont d'avance posé un vaste pavé.

Une fois les thons solidement guidés dans la madrague et arrivés à destination, le pavé est levé et les poissons se retrouvent à seulement un ou deux mètres de la surface de l'eau et prisonniers des filets.

C'est alors que tous les hommes du village, installés dans des chaloupes, font cercle autour de la madrague. C'est aussi alors que commence le carnage.

Le « *Rais* » donne le signal et harponne la première bête. Un second pêcheur, deuxième dans la hiérarchie, assène un énorme coup de crosse entre les deux yeux de la bête. Celle-ci, momentanément assommée, est hissée dans la barque.

Et le jeu se répète aussi longtemps qu'il reste un poisson vivant. La mer est devenue une mare de sang. Elle retentit des gémissement de ces malheureuses bêtes.

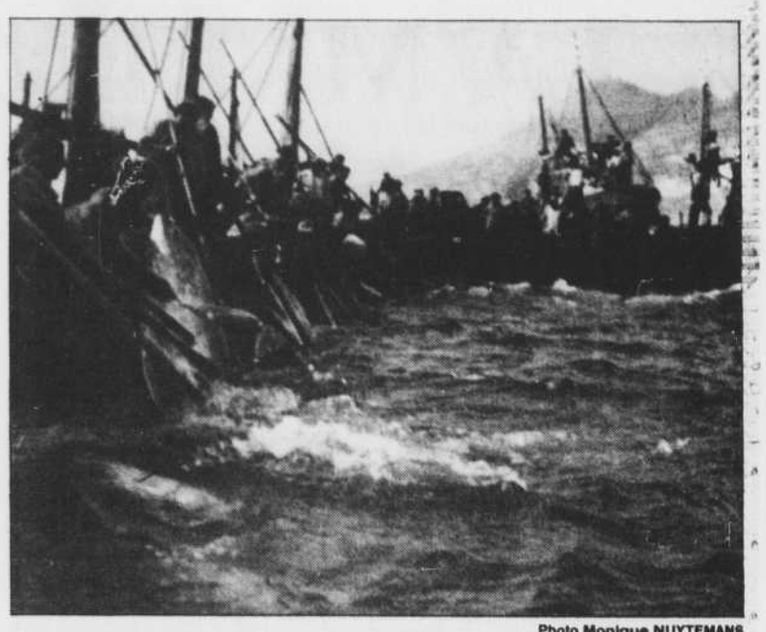

Photo Monique NUYTEMANS

C'est l'heure du carnage : le pavé est levé, le « Rais » donne le signal. Les thons prisonniers de la madrague sont harponnés, assommés et hissés à bord des chaloupes.

Elles sont vaincues, celles-là peut-être. Mais quelque part dans la mer, il y a des millions de petits thons, produits de l'amour, qui prendront la relève et qui un jour — qui sait ? — échapperont peut-être à la chambre de la mise à mort ...

Durant tout le temps que dure le carnage, prières et jurons vont crescendo. Jamais une femme n'est admise à ces messes noires : cela, dit la coutume, porterait malheur !

Pourtant, il arrive que la présence d'une femme, d'une seule, devienne indispensable. C'est quand l'imploration de tous les dieux de la création ne sert plus à rien, que la pêche s'avère infructueuse.

Si tel est le cas, les superstitieux pêcheurs ont alors recours à leur dernier atout : quérir la plus vieille fille de joie du village !

Il l'emmènent à bord d'une chaloupe où il faut qu'elle se déculotte devant tous les pêcheurs. Ensuite, il faut qu'elle s'installe sur le bord d'une chaloupe et qu'elle ... urine dans la mer. Il paraît que ce dernier procédé est infaillible pour une fructueuse « *Matranza* » !

En musique

Suite de la page 34

Les trois séances de l'épreuve finale du **18e Concours international de Montréal** ont lieu aujourd'hui, demain et lundi à 20 h au **théâtre Maisonneuve** de la Place des arts, avec la participation de l'**Orchestre symphonique de Montréal** dirigé par **Franz-Paul Decker**. Suite aux deux premières épreuves, le jury a sélectionné neuf jeunes chanteurs et chanteuses, dont cinq Canadiennes, que l'on entendra à raison de trois par soir. Ce sont, dans l'ordre, **Andreas Scheibner**, baryton, de la République démocratique d'Allemagne; **Juliana Gondek**, soprano, et **Jeffrey Araluce**, ténor, des États-Unis (ce soir); **Corina Circa**, mezzo-soprano, de Roumanie; **Katherine Johnson**, soprano, et **Erica Northcott**, soprano, toutes deux du Canada (demain soir); **Sandra Graham**, mezzo-soprano; **Debra Parker**, soprano, et **Élise Bédard**, soprano, toutes trois du Canada (lundi soir). En plus de trois oeuvres du répertoire courant, les finalistes doivent interpréter une oeuvre imposée : *Canzona*, écrite spécialement pour le concours par Malcolm Forsyth, compositeur de l'Alberta.

Neuf prix en argent totalisant $ 22,500 seront attribués, dont le grand prix Florent-Marcil au montant de $ 10,000, un deuxième de $ 5,000, un troisième de $ 2,500, un quatrième de $ 1,500, un cinquième de $ 1,000 et quatre de $ 500. Le meilleur interprète de l'oeuvre canadienne se verra attribuer un prix additionnel de $ 500.

Le concours prendra fin mercredi à 20 h par le concert-gala traditionnel à la **salle Wilfrid-Pelletier**. Les premiers lauréats seront de nouveau accompagnés par l'OSM et M. Decker et l'on procédera à la remise des prix.

— GILLES POTVIN

RADIO-MUSIQUE □ RADIO-CULTURE □ RADIO-CANADA

24 HEURES SUR 24 AU RÉSEAU FM STÉRÉO DE RADIO-CANADA

Dimanche 16 juin 1985

0h00 Musiques de nuit
La nuit des musiques de toutes les époques et de tous les pays vous accompagnent jusqu'à l'aube. Anim. Colette Mersy.

5h55 Méditation
«Lumière sur l'échafaud» (Jacques Fesch).

6h00 Pour ceux qui aiment...
1re h.: extr. Partita, BWV 1013 (J.S. Bach); Concerto pour flûte, Wq 166 (C.P.E. Bach); Quatuor, K. 285 (Mozart); extr. Concerto pour flûte en sol (K. Stamitz). — **2e h.**: Sonate pour piano, op. 2 no 1 (Beethoven); «Hughe Ashton's Ground» (Byrd); Sonate pour piano, op. 13 «Pathétique» (Beethoven); Fantasy et «Lord of Salisbury» (Gibbons). — **3e h.**: Petite pièce pour le clavier, K. 338, extr. Symphonie no 25, extr. Concerto pour flûte et harpe, K. 299, extr. Symphonie concertante, K. 364, extr. Concerto pour piano, K. 482 et extr. Sérénade, K. 361 (Mozart). Anim. Jean-Paul Nolet.

9h00 Musique sacrée
Chant grégorien et oeuvres de J.S. Bach et Ohana.

10h30 Récital
Alvarro Pierri, gui.: Études nos 4, 6, 8 et 12 et Préludes nos 1 et 2 (Villa-Lobos); Sonate, op. 51 (Berkeley).

11h00 La Sinfonietta de Radio-Canada
Dir. Gilles Auger: Sinfonias nos 2 et 5 (C.-P.-E. Bach).

11h30 Mélodies
Donna Klimoska, mezzo; Laurent Philippe, p.: Sept lieder (Brahms); «Rheinlegendchen»; «Das Irdische Leben»; «Wer Hat Dies Liedlein erdacht?» (Mahler).

12h00 Pour le clavier
«Frédéric Chopin: une jeunesse prometteuse». «Polonaise» en fa min. (Szymanowska): Georges Alexandrovitch, p.: «Polonaises» no 11, 12 et 13; Sonate, op. 4 (Chopin): Nikita Magaloff, p.; Rondo, op. 73 (Chopin): Nikita Magaloff et Michel Dalberto, p.; Mazurkas en sol et en si bémol; «Polonaise», op. 71 no 1; Nocturne, op. 72 (Chopin): Nikita Magaloff, p. Anim. Jean Perreault.

13h00 Les Musiciens par eux-mêmes
Inv. Suzanne Haik-Ventura, organiste et musicologue. Anim. Renée Larochelle.

14h30 Musique de Canadiens
'Les Canadiens'. Concert donné à Paris le 9 février dernier. «Zipangu» (C. Vivier); «Plages» (S. Garant); «De St-Malo à Bourges par Bouffémont» (M. Longtin). Anim. Janine Paquet.

15h30 Que les peuples chantent
Concours international de chant choral organisé, cette année, par la Radio de Cologne. Les grandes chorales et les chorales à voix égales. L'Ensemble Ferenc-Erkel de Budapest, dir. Joszef Maklari; Choeur de voix d'hommes Marek de Bulgarie, dir. Krum Maxikmow; Asssociation académique de chant choral d'Oslo, dir. Arnulf Hegstad; Muntra Musikanter, dir. Rolf W. Ahlberg; Chorale de voix de femmes de l'École de Pédagogie Gyula-Jukasz de Szeyed de Hongrie, dir. György Mihalka; Mädchenchor Hannover, dir. Ludwig Rutt.

16h00 Récital d'orgue
Intégrale de l'oeuvre pour orgue de J.S. Bach (28e de 38). Denis Bédard, orgue Beckerath, église Immaculée-Conception, Montréal: Concerto, BWV 596, Duettos, BWV 802 et 803; Chorals «Schübler», BWV 646, 647 et 648. Anim. Jean Perreault.

16h30 Les Grandes Religions
«Vers un nouvel âge». «Le Yoga». Inv. Françoise Lapchuk, professeur de yoga. Rech. et int. Marie-Andrée Aird et Bernard Ouimet. Anim. Yvon Leblanc.

17h00 Alternances
«Solitude» de Jean-Paul Daoust et «Le Retour» d'André Roy. Lect. Vincent Graton. Oeuvres de Claude Frenette. «Infrarouge E 4»: Ens., dir. Lorraine Vaillancourt; «Les Oisaux de verre»: Christine Lemelin, mezzo; Ens., dir. Lorraine Vaillancourt.

18h00 Les Goûts réunis
Journées de musique ancienne de Herne 1983. Musique française du début de l'époque baroque: Barthold Kuijken et Wilbert Hazelzet, fl.; Paul Dombrecht et Ku Ebbinge, htb.; Sigiswald Kuijken et Lucy van Dael, vls; Wieland Kuijken, basse de viole; Richte van der Meer, vc.; Danny Bond, bas.; Robert Kohnen, clv.; Konrad Junghänela, théorbe. Anim. Jean Perreault.

19h00 Musique de notre siècle
Enregistrements de la radio SWF, Baden-Baden. Trio, op. 20 (Webern): Quatuor LaSalle. — Enregistrements de la Radiodiffusion autrichienne, ORF. Oeuvres de Ligeti: «Melodien» — 1971 —; «Cello-Konzert» — 1966 —; «Kammerkonzer»: Heinrich Schiff, vc., Ens. Die Reihe, dir. Friedrich Cerha. Anim. Serge Garant.

20h00 Épreuve finale du Concours international de musique de Montréal 1985
(Chant). En direct de la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Int. Janine Paquet. Anim. Jean-Paul Nolet.

23h00 Musique de chambre
Octuor no 1 (Myslivecek); Passacaille et fugue pour quintette de cuivres (Jones).

23h30 Le Voyage intérieur
La musique écoutée dans certaines conditions amène à une nouvelle dimension de la conscience de soi. «Suspended Thoughts» (Mike Christopher). Anim. Normand Séguin.

Lundi 17 juin 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Colette Mersy.

5h55 Méditation
«Comment j'ai retrouvé le Dieu d'amour» (Jacques Fesch).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Concerto pour piano no 20, K. 466 (Mozart); Cinq Bagatelles pour guitare (Walton). — **2e h.**: Quatuor, Hob. II/11 (Haydn); Introduction et allegro (Ravel); Concerto pour deux pianos «Pathétique» (Liszt). — **3e h.**: Quatuor, op. 82 (Krommer); Ballade, op. 10 no 4 (Brahms); Sonate pour flûte (Loeillet). Anim. Michel Keable.

9h00 Musique en fête
«Stravinsky». «Feu d'artifice», «Scherzo fantastique», «Le Sacre du printemps» pour deux pianos, «Requiem canticles», «Petrouchka», «Scherzo à la russe», «Ebony Concerto» et extr. «The Rake's Progress» (Stravinsky). Anim. Sylvia L'Ecuyer.

12h00 L'Art vocal
Chabrier et l'opérette. «Une éducation manquée»; principaux extr. de «L'étoile» par les solistes, Choeur et Orch. de l'Opéra de Lyon, dir. Eliot Gardiner. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Voyage en Australie: «Waltinz Matilda» (folkl.); Sonate pour harpe (Glanville/Hicks); Concerto pour trompette (Hanson); «Freedom from Sin» (French); «Sun Music I» (Sculthorpe); Sinfonietta (Le Gallienne) et musique traditionnelle australienne. — Concerto pour piano (Grieg); Quintette (Somervell). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.

16h30 Documents ■
«Québec: ville unique au Canada». L'historique, les centres d'intérêts, les données économiques. Rech. Louise Hamelin. Anim. Richard Joubert.

17h00 Bestiaire de l'été ■
«Le Merle bleu à poitrine rouge». Rech., texte et anim. Pierre Morency.

17h30 Présent-musique
Magazine d'actualité musicale sous forme de reportages, de chroniques et d'entrevues en provenance du pays et des principales capitales de la musique. Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Silicone Valley» (1re de 5).
«La Vallée des puces». Texte, int. et anim. Sion Assouline.

19h00 Broadway chante et danse ■
«My One and Only». Paroles: Ira Gershwin. Musique: George Gershwin. Rech. trad. et texte: Georges-Hébert Germain. Anim. Lizette Gervais.

19h30 Journal intime ■
«Pierre Morency» (1re de 5). Lect. Pierre Morency.

20h00 Épreuve finale du Concours international de musique de Montréal 1985
(Chant). En direct de la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Int. Janine Paquet. Anim. Jean-Paul Nolet.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour cor et piano, op. 17 (Beethoven); Sonate pour harpe et clavecin, op. 18 no 3 (Baur).

23h30 Le Voyage intérieur
«Transformation» (New Age). Anim. Normand Séguin.

Mardi 18 juin 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Des jalons sur la route» (Jacques Fesch).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Octuor, op. 20 (Mendelssohn); extr. Requiem, op. 48 (Fauré); Pièces pour luth (Gaultier). — **2e h.**: «La Source» (Delibes); Sonate pour cordes no 4 (Rossini); Concerto pour clavecin, op. 2 no 5 (Stanley). — **3e h.**: Symphonie, op. 9 no 2 (J.C. Bach); Prélude pour guitare no 1 (Villa-Lobos); «Seconde marche» (Cherubini); Impromptu, op. 90 no 1 (Schubert); «Danse symphonique», op. 64 no 4 (Grieg). Anim. Michel Keable.

9h00 Musique en fête
«Bataille de Waterloo racontée par Victor Hugo». Chants, marches et fanfares du 1er Empire; Symphonie à 17 parties (Gossec); Sonate pour flûte et clavecin no 2 (Devienne); extr. «L'Eloge de la folie» (Constant); Suite pour orchestre «Hary Janos» (Kodaly); Musique chorale russe; «Le Jugement de Midas» (Grétry). Anim. Sylvia L'Ecuyer.

12h00 L'Art vocal
Les deux Quilico, Louis et Gino, dans leur répertoire: «Tosca» (Puccini); «Thérèse» (Massenet); «Le Roi malgré lui» (Chabrier). — Reprise de l'émission **Mélodies** (voir dimanche, 11h30). Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Partita no 3, BWV 1006 (J.S. Bach); Préludes, op. 28 (Chopin). — Musique écrite pour instruments originaux: «Valse musette», «Rossignol montmartois», «Mazurka» (Gaudin); «Avoir un bon copain», «C'est Paris» (Limonaire); Pièces de 1792 écrites pour pendule à jeu de flûtes (Haydn); «The Typewriter» (Anderson). — Quatuor, op. 7 (Castillon); «Fantasiestücke», op. 73 (Schumann); Concerto pour piano no 1 (Prokofiev). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.

16h30 Éloges ■
«Le Métal» de Jean-Yves Collette. Lect. Ronald France et Luc Durand.

17h00 La Feuillaison ■
«Vancouver... esquisses pour un paysage». Quand la ville est un parc.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Silicone Valley» (2e de 5).
«Rancho San-Francisquito». Texte, int. et anim. Sion Assouline.

19h00 Connaissance d'aujourd'hui ■
«La mémoire hindoue» (dern. de 3). Inv. prof. Laksmi Kapani, hindouiste de l'Université de Paris et le prof. Christopher Scheper, sinologue. Int. Janine Delaunay.

19h30 Journal intime ■
«Pierre Morency» (2e de 5). Lect. Pierre Morency.

20h00 Concerts européens
Semaines musicales de Lucerne. Extr. «Libuse» (Smetana); Concerto, op. 25 (Mendelssohn); Symphonie no 5 (Dvorak): Bruno Leonardo Gelber, p.; Orch. philh. tchèque, dir. Vaclav Neumann. — Concert de Radio-Francfort. «Dante Symphonie» (Liszt): Figuralchor et Orch. symph. de la Hessischer Rundfunk, dir. Youri Ahronovitch.

22h00 Jazz-soliloque
«Endless Season I»: Makoto Ozone; «Millie and Alexis Blues»: Cliff Smalls; «All the Things You Are»: Ron Carter/Jim Hall; «Old Ballad»: Pepper Adams; «Amyable»: Curtis Amy/Dupree Bolton; «Till There Was You»: Sonny Rollins; «You Do Me Any Old Way»: Big Bill Broonzy; «Fiasco»: Paul Motian. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour clarinette et piano, op. 167 (Saint-Saëns); Sonate pour piano (Elgar).

23h30 Le Voyage intérieur
«World of Kitaro» (Kitaro). Anim. Normand Séguin.

Mercredi 19 juin 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Mieux vaut que je meure» (Jacques Fesch).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: Sonate pour clarinette, op. 107 (Reger); «En haut et bas» (Castro); Concerto pour deux flûtes (Telemann). — **2e h.**: Fantaisie (W.F. Bach); Symphonie no 2 (Schubert); Ricercar VI (Gabrielli); Concerto grosso, op. 3 no 3 (Handel). — **3e h.**: «Petites voix» (Poulenc); Concerto pour 2 pianos, K. 365 (Mozart); Deux menuets (Sor); «Chaconne» (Purcell). Anim. Michel Keable.

9h00 Musique en fête
«Wilfrid Pelletier». Sonate pour violon et clavecin no 6, BWV 1019 (J.S. Bach); extr. «Otello» (Verdi); Ouv. «Leonore» III (Beethoven); extr. «Mignon» (Thomas); extr. «La Juive» (Halévy); Trois Romances, op. 28 (Schumann); «Quatre monodies» (C. Pépin); Concerto grosso (J. Papineau-Couture); «Sonnet de Pétrarque» no 104 (Liszt); extr. «Hercule et Omphale» (C. Champagne); extr. «Don Giovanni» (Mozart). Anim. Sylvia L'Ecuyer.

12h00 L'Art vocal
Chanteurs d'autrefois (Plaçon, Melba, Caruso, Lehmann) et ceux d'aujourd'hui (Rouleau, Dens, Lebrun), un même répertoire: extr. «Le Caïd» (Thomas); «Les Noces de Figaro» (Mozart); «Cavalleria Rusticana» (Mascagni); «Hérodiade» (Massenet). Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Voyage dans l'espace: «Stars Wars» (J. Williams); «Les Planètes» (Holst); «Le Fils des étoiles» (Satie); extr. «Des canyons aux étoiles» (Messiaen); Symphonie no 43 «Mercure» (Haydn). — Reprise de l'émission **Récital d'orgue** (voir dimanche, 16h00). — Concerto pour flûte (J. Stamitz). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.

16h30 L'Épopée des matières premières ■
«Le Bois». Texte: Michel Pierre, Olivia Zemor et Daniel Wolfromm. Prod. Radio France.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Silicone Valley» (3e de 5). «Le Marché aux puces». Texte, int. et anim. Sion Assouline.

19h00 Les Grandes Écoles ■
«L'École polytechnique». Inv. Roland Doré, doyen de l'École polytechnique de Montréal. Anim. Claude Bisaillon.

19h30 Journal intime ■
«Pierre Morency» (3e de 5). Lect. Pierre Morency.

20h00 Concert gala du Concours international de musique de Montréal 1985
(Chant). En direct de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Lauréats du concours accompagnés par l'Orch. symph. de Montréal, dir. Franz-Paul Decker. Int. Janine Paquet. Anim. Jean-Paul Nolet.

22h30 Jazz-soliloque
«I Should Care»: J.R. Monterose; «Lonesome Road»: Arma Domnerus; «Prélude no 2»: Gene Bertoncini; «Happy Go Lucky Local»: Clark Terry. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Quatuor, op. 64 no 1 (Haydn); «Portrait» pour piano (Hahn).

23h30 Le Voyage intérieur
Concerto pour sitar (Ravi Shankar). Anim. Normand Séguin.

Jeudi 20 juin 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Des journées qui valent des années» (Jacques Fesch).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: «The Old Bachelor» (Purcell); Concerto pour violoncelle, Wq 172 (C.P.E. Bach); «Almeria» (Albeniz). — **2e h.**: Symphonie no 59 «Le Feu» (Haydn); «Concerto accademico» pour violon (Vaughan Williams); Sonate pour flûte (Telemann). — **3e h.**: Nocturne pour flûte et orchestre (Rossler/Rosetti); «Pour le piano» (Debussy); «Phantasie Trio» (Ireland). Anim. Michel Keable.

9h00 Musique en fête
«Johann Stamitz». Extr. Symphonie en sol, Trio pour orchestre à cordes, op. 1 no 3 (J. Stamitz); Symphonie «La Chasse» (K. Stamitz); Symphonie concertante (Zelinka); Quatuor (Krommer); «Symphonie pastorale» (J. Stamitz); Danses de Lassko (Janacek); Concerto pour clarinette (J. Stamitz); «Te Deum» (Dvorak). Anim. Sylvia L'Ecuyer.

12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.

13h00 Au gré de la fantaisie
Voyage à Rome: extr. «Missa Papae Marcelli» (Palestrina); Deux madrigaux (Marenzio); Sonate pour violon, op. 5 no 1 (Corelli); Ouv. «Le Barbier de Séville» (Rossini); «Scarlattiana» (Casella); «E lu m'nestre Colombo», «Giuseppe Miriello» (Marini). — Reprise de l'émission **Les Jeunes Artistes** du samedi 15 juin. — Concerto pour piano no 4 (Field); Sonate pour clarinette et piano (Bax); Concerto grosso no 12 (Avison). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.

16h30 Communauté des radios publiques de langue française ■
«La Tribune de l'histoire: un écrivain nommé Louis XIV». Inv. André Castelot, Alain Decaux, Jean-François Chiappe et le professeur Jean-Pierre Labatu, auteur d'un livre sur Louis XIV. Prod. Radio France.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Silicone Valley« (4e de 5).
«Le Défi japonais». Texte, int. et anim. Sion Assouline.

19h00 Le Second Pouvoir ■
«Arthur Buies». Texte et anim.: Laurent Laplante.

19h30 Journal intime ■
«Pierre Morency» (4e de 5). Lect. Pierre Morency.

20h00 Orchestres canadiens
Orch. symph. de Toronto, dir. Kazuhiro Koizumi; Antonio Meneses, vc.: Symphonie no 96 «Le Miracle» (Haydn); Concerto, op. 33 (Saint-Saëns); Quatuor, op. 25 (Brahms/Schoenberg).

22h00 Jazz-soliloque
«Mallorca»: Chick Corea; «Giant Steps»: Rodney Jones; «Easy Living»: Bob Cooper; «Prayer For Jimbo Kwesi»: Art Ensemble of Chicago; «Deep Purple»: Richard Groove Holmes; «All Of Me»: Louis Armstrong; «Méduse»: Jérôme Langlois. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Extr. «Les Éléments» (Rebel).

23h30 Le Voyage intérieur
«Méditation» (Eberhard Schoener); «Whispered Visions» (Emerald Web). Anim. Normand Séguin.

Vendredi 21 juin 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«L'Âme en paix et le coeur ferme» (Jacques Fesch).

6h00 Les Notes inégales
1re h.: «Paisible et ténébreuse nuit» (Moulinie); Sonate pour violon et piano, op. 24 (Beethoven); Concerto pour flûte no 2 (Devienne). — **2e h.**: Sonate pour piano no 17, K. 576 (Mozart); Fantaisie «The Leaves Be Green» (Byrd); Concerto pour hautbois no 2 (Handel); Sonate pour violon et guitare, op. 3 no 1 (Paganini); «Matinées musicales» (Britten). — **3e h.**: Concerto pour cordes, op. 2 no 4 (Stanley); Polonaise, D. 580 (Schubert); «Concierto de Aranjuez» pour guitare (Rodrigo); extr. «Ma mère l'Oye» (Ravel). Anim. Michel Keable.

9h00 Musique en fête
Solstice d'été. Extr. «Les Saisons» (Haydn); «In a Summer Garden» (Delius); «Six épigraphes antiques» (Debussy); extr. Symphonie no 3 «Songe d'un matin d'été» (Mahler); «Solstices» (G. Tremblay); Symphonie «Pastorale» (Beethoven); Musique de l'Équateur; extr. Concerto pour violons et cordes, op. 3 (Vivaldi). Anim. Sylvia L'Ecuyer.

12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.

13h00 Au gré de la fantaisie
Ouverture no 1, BWV 1066 (J.S. Bach). Récital de la claveciniste Geneviève Soly: oeuvres de Charpentier, Falla, Ligeti, Mozart, Delius et Salieri. — Demandes d'auditeurs: Bagatelles, op. 6 (Bartok); Concerto pour piano no 2 (Rachmaninov); Concerto pour violoncelle no 1 (Kabalevsky); Scherzo no 4 (Chopin). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.

16h30 Conversations californiennes ■
Dern. Inv. Herbert Gold, écrivain, auteur de «California on The Brink, a Walk on The West Side», une collection d'articles, drôles et pénétrants, sur «l'état d'esprit californien».

17h00 Yves Thériault se raconte ■
«Son séjour au sanatorium à 19 ans». Int. André Carpentier.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Silicone Valley» (dern. de 5).
«Hot-Tub: une méritocratie californienne». Texte, int. et anim. Sion Assouline.

19h00 Le Saint-Laurent par voix et par mots ■
Inv. Claude Gauthier, Claude Léveillé et Sylvain Lelièvre, chansonniers. Rech. et anim. Clarisse Tremblay.

19h30 Journal intime ■
«Pierre Morency» (dern. de 5). Lect. Pierre Morency.

20h00 Les Grands Concerts
Concert enregistré le 29 mars dernier à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement de Montréal. Valérie Kinslow, sop.; Allan Fast, haute-contre; Michael Webber, t., Yves Saint-Amant, b.; Ensemble Carl-Philipp; Choeur du Studio de musique ancienne de Montréal, dir. Christopher Jackson: Cantates, BWV 8, 54 et 161; Messe, BWV 234 (J.S. Bach).

22h00 La Nuit du jazz
«Le Blues». Au centre de la culture noire américaine, le Blues. À compter de 22 heures, jusqu'à 5h55 du matin, Gilles Archambault présente plus d'une centaine de pièces interprétées par d'illustres vedettes de cette musique.

En raison de «La Nuit du jazz» les émissions **Jazz-Soliloque, Musique de chambre** et **Le Voyage intérieur** ne seront pas présentées aujourd'hui ainsi que **Musiques de nuit** débutant à minuit samedi matin.

Samedi 22 juin 1985

0h00 La Nuit du jazz
«Le Blues». Depuis 22 heures hier et jusqu'à 5h55, Gilles Archambault continue de vous présenter des pièces interprétées par d'illustres vedettes de cette musique.

5h55 Méditation
«Rendre témoignage jusqu'au bout» (Jacques Fesch).

6h00 Pour ceux qui aiment...
1re h.: extr. Concerto pour violon, K. 219 (Mozart); Concerto pour violon, op. 61 (Saint-Saëns); «Sérénade mélancolique» (Tchaikovsky); «Vocalise» (Rachmaninov). — **2e h.**: Rhapsodie no 18 (Liszt); Concerto pour piano no 2 (MacDowell); Fantaisie, op. 28 (Scriabine); extr. Concerto pour piano (Gershwin); Rhapsodie no 14 (Liszt). — **3e h.**: «Adagio appassionato», op. 57; Romance, op. 42; «In Memoriam», op. 65 et extr. «Fantaisie écossaise», op. 46 (Bruch). Anim. Jean-Paul Nolet.

9h00 Banc d'essai
Suzanne Tremblay, clar.; Éric Soucy, alto; Sonia Simard, p.: Trio, K. 498 (Mozart); «Contes de fées», op. 132 (Schumann).

9h30 Les Jeunes Artistes
Guy Pelletier, fl.; Marjorie Tanaka, p.: «Pièces» (C. Vivier); Syrinx» (Debussy); «Le Merle noir» (Messiaen); Sonate (Muczynski).

10h00 Chronique du disque
Inv. Pierre Rolland, directeur de la Faculté de musique de l'Université de Montréal et directeur artistique du Centre d'Arts d'Orford. Anim. Jean Deschamps.

12h00 Folklore
«La chanson folklorique vue par les écrivains». Anim. Richard Joubert et Robert Bouthillier.

13h00 Musique des nations
«Flûte de Pan du Pérou». Inv. Rosa Sologuren. Anim. Alain Stanké.

14h00 L'Opéra du samedi
«Falstaff» (Verdi): Ingvar Wixell, Bernd Weikl, Pamela Coburn, Benedetta Pecchioli, Janet Perry et Maureen Forrester, Choeurs de Radio France, Orch. national de France, dir. Luis Garcia-Navarro. Prod. Radio France. Anim. Jean Deschamps.

18h00 Figures de danse
Extr. «Namouna» (Lalo); extr. «Le Lac des cygnes» (Tchaikovsky).

19h00 Concert intime
Trio, op. 49 (Mendelssohn): Alfred Cortot, p.; Jacques Thibaud, vl.; Pablo Casals, vc.

19h30 Miniatures
Pièces pour luth (Besard); Suite no 2, transcrite pour orchestre (Respighi).

20h00 Orchestres américains
Orch. symph. de Chicago, dir. Rafael Kubelik: Symphonie no 8 (Bruckner). Anim. Jacques Fauteux.

22h00 Jazz sur le vif
Concert enregistré le 13 avril dernier à la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Ranee Lee, chant; Jean-Marie Benoit, gui.; Pierre Leduc, p.; Michel Donato, gui. b.; Richard Provençal, batt. Anim. Michel Benoit.

23h00 Musique de chambre
Trio pour piano, violon et violoncelle, K. 502 (Mozart).

23h30 Le Voyage intérieur
«Picture Music» (Klaus Schulze). Anim. Normand Séguin.

Veuillez noter qu'en raison de l'épreuve finale et du concert gala du **Concours international de musique de Montréal,** plusieurs émissions seront retirées de l'horaire dimanche, lundi et mercredi.

■ Émission culturelle.

CBJ-FM 100,9 Chicoutimi · CBF-FM 104,3 Drummondville · CBAF-FM 98,3 Moncton · **CBF-FM 100,7 Montréal** · CBOF-FM 102,5 Ottawa-Hull · CBV-FM 95,3 Québec · CJBR-FM 101,5 Rimouski

LA MAREMMA

Au coeur de l'antique pays des Étrusques

DANIELLE BLAIN

DITES « Toscane » : on vous répondra Florence, Sienne, San Gimignano peut-être; la « Maremma », jamais. Pourtant, s'il fallait y déverser les fleuves d'encre déjà dépensés pour elle, cette région du nord de la Toscane, aux confins du Lazio (Latium) serait peut-être encore cette palude porteuse de malaria qui la tint éloignée des grands mouvements politiques, culturels et guerriers, du Moyen Âge jusqu'à son assèchement définitif, au début de ce siècle, sous Mussolini.

La Maremma est au coeur de l'antique Étrurie, cette civilisation détruite par les Romains en mal d'empire qui connut son âge d'or entre les VIIIe et IVe siècles avant Jésus-Christ. Parce qu'il ne reste d'eux, essentiellement, que des murs et d'immenses nécropoles, la culture étrusque est généralement associée à la mort : rien de plus faux. Bijoux, flacons, statues, chaussures, peignes, armes s'entassent dans les musées, à Florence, Rome ou Grosseto, et témoignent de la richesse d'une civilisation qui bénéficiait des contacts réguliers avec la Grèce et la Phénicie dont les marchands fréquentaient les côtes maremmanes. Mais hors les murs, dans les plis et replis doux de la seule région de Grosseto, au coeur de la Maremma, nichent une infinité de villages et de lieux-dits, reliés par un entrecroisement de routes illogiques au-dessus de paysages ou au coeur de vallées qui valent à ce coin d'Italie le surnom de « Suisse italienne », prêts à livrer leur témoignage de ces temps anciens, tout comme d'autres époques, plus récentes, mais à peine plus connues.

Terre où l'histoire et les légendes moyennâgeuses se fondent en une seule coulée : la carte « touristique » publiée par l'*Ente Provinciale del Turismo de Grosseto* propose, à elle seule, pas moins de huit itinéraires différents, de 60, 80 ou 200 kilomètres, à effectuer en un, deux ou trois jours, selon votre voracité. Autant dire que si ces guides s'avèrent précieux, ils ne sont en rien indispensables : qui veut se laisser aller au gré de sa fantaisie trouvera toujours sur son chemin des espaces immobiles et merveilleux.

Si vous venez du sud, vous aurez traversé le Haut-Lazio et déjà pris contact avec ces paysages somnolents qui invitent à la promenade et au rêve. Venant du nord, de Florence, Sienne ou (pourquoi pas ?) des plages de Punta Ala ou de Castiglione della Pescaia dont les trois tours médiévales surveillent ces mers d'où surgissaient autrefois les navires des marchands grecs, votre première halte pourrait être Vetulonia, qui contrôlait autrefois, avec Roselle, le lac Prile (aujourd'hui asséché), et où il ne reste, hélas ! que peu de témoignages de l'âge d'or étrusque, sinon les innombrables tombes dispersées à 15 kilomètres à la ronde : mais sur le premier village, rasé par les Romains, s'est élevé ensuite un bourg médiéval, assoupi, peuplé aujourd'hui d'à peine 400 habitants, agriculteurs pour la plupart, qui exploitent les riches terres sablonneuses des environs.

Filez nord, nord-est, à travers une frange de plat pays : peu après avoir traversé le fleuve Bruna, vous arriverez au croisement de Roselle. À droite, la Roselle moderne, petit village peu gâté par l'histoire; à gauche, par la vieille route de Sienne, une piste d'asphalte fraîche conduit à travers champs jusqu'à l'« autre » Roselle, dont depuis quelques décennies, grâce à des fouilles commencées, interrompues et enfin poursuivies, la structure émerge peu à peu au sommet de la colline.

En fait, l'excursion pourrait n'avoir d'autre but que celui-là. Ancien port étrusque, Roselle passa ensuite sous la domination romaine au lendemain d'une bataille qui, selon Tite-Live, fit en 294 a.c. 2,000 morts chez les Étrusques et autant de prisonniers. Ville stratégique pour les conquérants, auxquels elle ouvrait la porte de l'Italie du Nord et donnait le contrôle des zones minières des collines métallifères, elle conserva sous l'empire une grande part de son importance. Les nouveaux arrivés construisirent leurs propres demeures sur les ruines de celles, plus fragiles, des premiers habitants : les fouilles ont permis de mettre à jour 12 statues de marbre des personnages de la famille Giulio-Claudia, aujourd'hui conservées au Musée archéologique de la Maremma, à Grosseto.

Lors de notre passage, billetterie et accès contrôlés n'avaient pas encore été installés : il faut profiter de Roselle pendant qu'elle offre encore un maximum de plaisirs au visiteur presque distrait qui arrive jusque-là. Tout l'espace, ceint par d'imposants murs étrusques hauts de cinq à sept mètres (sur plus de trois kilomètres de périmètre) n'est qu'une grande plaine au dos rond, un pré herbeux parsemé d'arbres qui porte jusqu'aux ruines elles-mêmes, au bout d'une colline qui s'ouvre en surplomb sur la contrée avoisinante. Le regard, en silence (pour l'acoustique, voire l'amphithéâtre 100 pas plus loin, une petite merveille) passe du détail d'un mur d'habitation ou d'une mosaïque (sous vos pieds . . .) à l'ampleur de la vallée glisse des bruns aux verts aux bleus . . .

On peut y piqueniquer, comme on peut aussi prendre la *statale* — route nationale 322 — qui à travers un déploiement infini de paysages pastels vous conduira à Montemerano . . . à temps pour déjeuner. L'*acquacotta* (littéralement « eau cuite », une savoureuse soupe de légumes) et le sanglier vous semblent trop lourds pour la saison ? Le *Morellino*, lui, ce merveilleux petit vin rouge local, demeure en toutes saisons aussi agréable à boire.

À quelques kilomètres à peine de Montemerano, la Cascate del Mulino (chute du Moulin) vous offre gratis une douche d'eau . . . à 37° C., sulfureuse, qui vous masse à merveille les épaules et le dos. Vous n'êtes pas loin de Saturnia, célèbre pour ses eaux offertes dans un emballage un peu moins naturel par une importante station thermale, ouverte tant aux visiteurs d'un jour qu'à qui souhaite y prolonger sa halte. De là, vous n'avez que l'embarras du choix. Vers l'est, par exemple, on rejoint Sivar dont la petite place médiévale vers laquelle converge toute la vie de ce bourg silencieux d'à peine 150 habitants a sa place obligée dans tous les guides touristiques de la région. Dépassez-la : derrière serpentent de petites rues étroites d'où, entre deux murs, on découvre les vallées avoisinantes.

Y descendre ramène encore plusieurs siècles en arrière, du Moyen Âge à l'âge étrusque : à l'une des plus belles tombes de la nécropole qui s'étend sous le hameau, on a donné le nom d'Ildebranda, en l'honneur du pape Grégoire VIII, natif de Sovana, dont c'était le nom. Tout à côté, on trouve aussi, pratiquement intacte, l'une des plus importantes voies de communication terrestre construites par les Étrusques, « *Il Cavone* » : amateurs de frissons . . . C'est, en fait, un sentier qui se coule entre deux murs de *tufo*, cette pierre tendre, hauts de sept à huit mètres et dans lesquels sont creusés des tombes surmontées d'inscriptions, à demi recouvertes d'une luxuriante végétation qui, même durant la saison froide, laisse à peine passer la lumière. Impressionnant . . . même si les habitants du pays l'empruntent en Fiat 500.

Vous arrêtez, vous continuez ? Vous n'avez rien vu encore. Ni Pitigliano, superbe, taillée dans le roc, ni les *buttari*, ces *cow-boys* italiens qui ont battu aux points les hommes de Buffalo Bill lors de sa célèbre tournée européenne, ni la superbe île del Gielio (*dulis*) pourtant toute proche, ni . . .

Après tout, ce sont *vos* vacances . . .

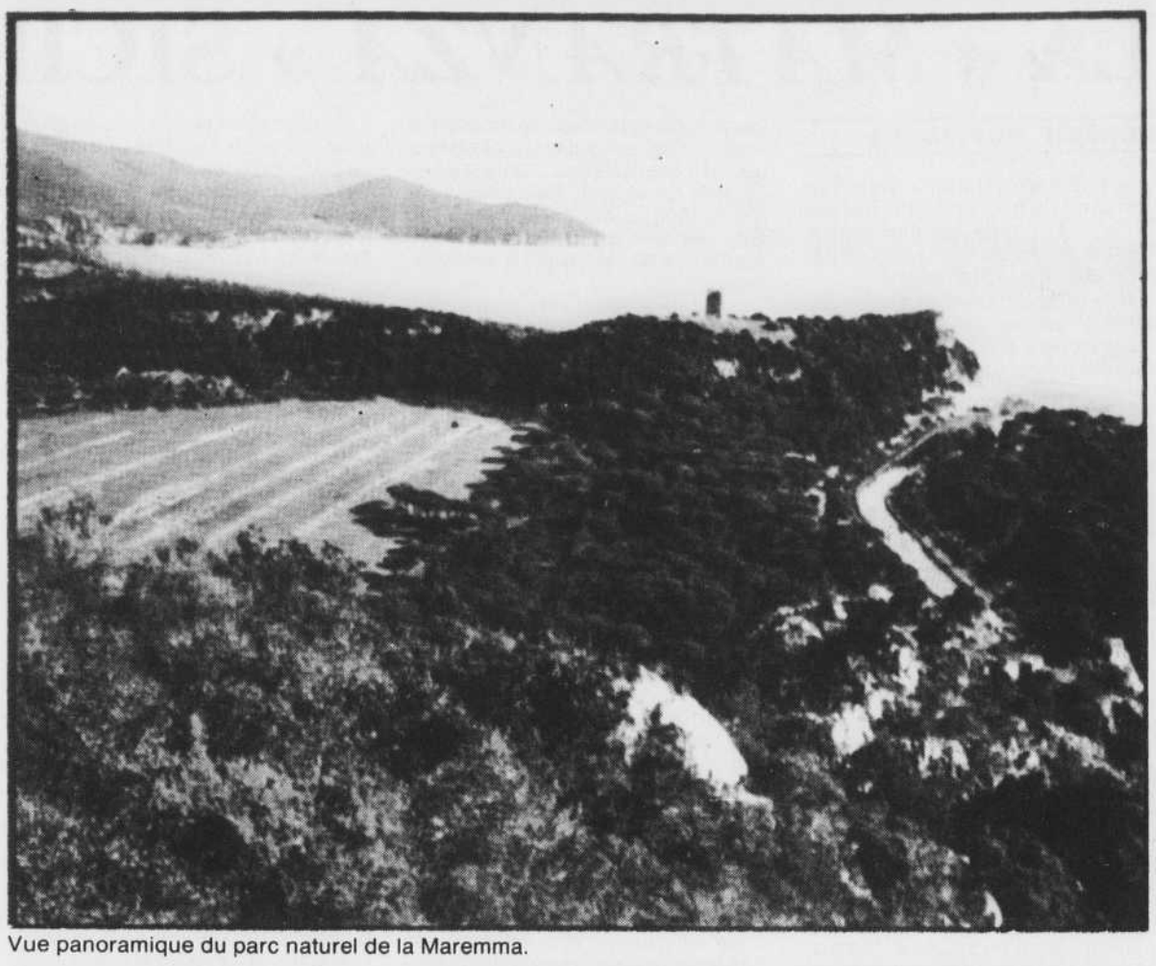

Vue panoramique du parc naturel de la Maremma.

Fototeca EPT Grosseto

Tombeau de la nécropole étrusque, à Vetulonia.

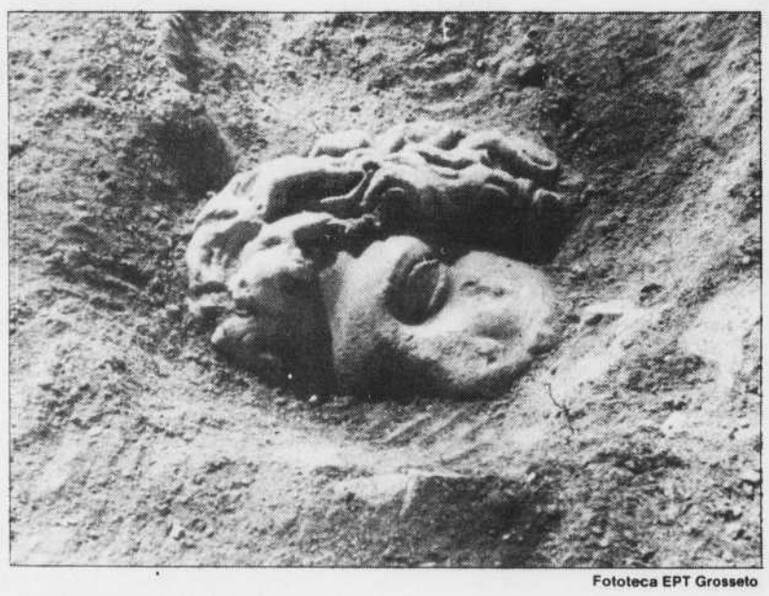

Fototeca EPT Grosseto

Vestige de statue dans un site archéologique de Roselle.

Il y a trop de touristes d'un jour à Capri

CAPRI, Italie (Reuter-PC) — Les habitants de la magnifique île de Capri sont à perdre patience devant l'invasion étrangère. En un seul dimanche d'août dernier, cette île, surnommée la « perle de la Méditerranée », a accueilli pas moins de 30,000 visiteurs qui s'y sont rendus pour la journée. Selon M. Saverio Valente, maire de la ville, les services publics ont alors atteint le point de saturation.

« Ça ne peut plus durer, a-t-il expliqué. L'île ne peut plus accueillir autant de personnes en même temps. Nous devons, d'une façon ou d'une autre, contrôler l'afflux des visiteurs. »

Les édiles municipaux craignent, en effet, que les visiteurs d'un jour, qui passent peu de temps dans l'île et qui y dépensent peu, feront éventuellement fuir les touristes qui y résident durant des périodes de temps plus ou moins prolongées. Environ 90 % de la population locale tire ses revenus de ces touristes résidents.

« Capri est célèbre de par le monde entier pour sa beauté, la tranquillité des lieux et la paix qu'on peut y trouver, a rappelé M. Valente. Tout cela est en train de disparaître en raison du nombre beaucoup trop élevé de visiteurs quotidiens. »

Le conseil municipal de Capri réclame une réduction du service des traversiers entre la terre ferme et l'île. Il a l'intention d'adresser une demande officielle en ce sens aux responsables du port de Naples.

Au cours de l'été, les traversiers — y compris des hydroglisseurs — arrivent à toutes les 10 ou 15 minutes à Capri, la majorité d'entre eux en provenance du port de Naples, déversant de 12,000 à 15,000 visiteurs par jour sur ce minuscule territoire insulaire.

Sur la petite place centrale de Capri, les touristes doivent littéralement se battre pour avoir des sièges aux quatre cafés-terrasses qui occupent toute la place disponible. Des monticules de bouteilles de bière et de reliquats provenant des repas pris à la sauvette jonchent le sol aux côtés de pancartes se lisant ainsi : « Propreté et calme sont preuves de courtoisie : Nous devons transporter nos déchets sur la terre ferme pour en disposer ».

« La majorité des visiteurs d'un jour sont des gens qui se munissent d'un pique-nique. Or Capri n'est pas un endroit qui se prête à ce genre de tourisme, a affirmé M. Valente. Nous n'avons pas de parcs publics et je n'aime pas voir tous ces gens manger leurs provisions dans des rues dont la beauté est rapidement ternie par leurs déchets. »

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 489$. Tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroën 2CV $186 - Citroën Visa $289 - Citroën BX $469 - Renault 9 et 11 GTL $620 - Talbot Samba $369 - Renaul 5 TL $455. Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI, Studios — NICE CÔTE D'AZUR avec. achat 2 billets d'avion, Location studios/appart. à partir de: $129/sem.
PARIS "Wardair" $$$ SPÉCIAL
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 489$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040
PERMIS DU QUÉBEC

IL RESTE QUELQUES PLACES...
ENCHANTEMENT TYROLIEN: 13 juillet $2269
31 août $2169
LA GRÈCE: 30 août $2499
TOUR DE FRANCE: 6 septembre $2079
PORTUGAL—ESPAGNE—MAROC: 1er sept. $2119
SCANDINAVIE: 26 juillet $2499
3 semaines - Max. 8 voyageurs + 1 animateur CLUBTOUR — Transport en minibus - Hôtels touristes — 2 ou 3 par chambre — PARTAGE GARANTI - Petits déjeuners - Avion au départ de Montréal et taxes d'aéroport
Pour réservation et informations...
Voyez votre agent de voyages
ou téléphonez à 844-2831 Montréal et environ 1-800-361-5080 Extérieur
Clubtour
Permis du Québec

ATTENTION
Surveillez nos pages de tourisme chaque samedi
À VENIR
22 juin
• Tourisme au Québec
29 juin
• Les îles l'été/Assurances voyages
6 juillet
• France/Benelux
13 juillet
• Égypte/Israël
Pour renseignements et réservations, contactez
Louise Hébert
au 844-3361

LA GRÈCE C'EST...
L'HISTOIRE... L'ART... LA LUMIÈRE...
JOLIVAC VOUS PROPOSE
2 départs accompagnés de Montréal au mois de septembre
L'ODYSSÉE MÉDITERRANÉENNE
sur le plus luxueux bateau: LE STELLA SOLARIS
du 13 au 29 septembre
accompagné de Montréal par notre président
Pour aussi peu que 3789 $ *par personne en occ. double*
Incluant: 7 jours de croisière sur Le STELLA SOLARIS (cabine catégorie B)
5 jours de circuit classique avec les Météores
3 jours à Athènes avec les visites
Vols aériens de Montréal avec British Airways
Les transferts et l'assistance
Non-inclus: la taxe d'aéroport canadienne de 15 $ ainsi que la taxe portuaire 105 $.
LE GRAND TOUR DE GRÈCE 17 jours
pour aussi peu que 2389 $ *par personne en occ. double*
du 20 septembre au 6 octobre
Incluant: Croisière de 4 jours à bord du MTS Constellation en cabine extérieure
5 jours en Grèce classique avec les Météores
6 jours à Athènes en demi-pension avec visites
Vols aériens aller-retour de Montréal avec British Airways
Les transferts et l'assistance
Non-inclus: la taxe d'aéroport canadienne de 15 $ ainsi que la taxe portuaire 65 $
POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Détenteur d'un permis du Québec

URSS 85
CURE DE SANTÉ — MER NOIRE
— 30 sept. au 21 oct.
Moscou, Sotchi
(le prix comprend les traitements) 1899$★
ARC-EN-CIEL DE L'URSS
— 12 sept. au 3 oct. 2299$★
Moscou, Irkoutsk, Alma-Ata, Douchanbé, Samarkand, Tachkent, Bakou, Kiev, Leningrad.
SUR LES ROUTES DU CAUCASE
— 18 juil. au 8 août 2249$★
— 9 au 30 sept. 2149$★
Moscou, Bakou, Everan, Tbilissi, Sotchi, Leningrad.
Guides francophones — 16 places par groupe
* RÉDUCTION DE 100$ PAR PERS. POUR LES MEMBRES QUÉBEC-URSS
Prix argent cdn-occ. double comprend tous les transports, transferts, repas, hôtels première classe, excursions, spectacles, guides.
Agence de voyages
SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC-URSS
4570, rue Saint-Denis
Tél.: 845-5778/4945
PERMIS DU QUÉBEC
Аэрофлот Intourist

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

5 NOUVEAUX VOLS PARIS 499$
Maintenant disponibles de 1 à 20 semaines.
Location de voiture Achat-Rachat
VIENNE 699$ aller-retour
ATHÈNES à partir de 700$ aller-retour
MONTRÉAL—NEW-YORK—MADRID 238$us
SPÉCIAUX DE DERNIÈRE MINUTE
Meilleurs tarifs aériens pour toutes les destinations
Appelez immédiatement n'importe quand
La Billetterie
2021 Peel — 282-1022 Permis du Québec

TOURISME

Pour sauver l'Acropole

ATHÈNES (Reuter) — Les scientifiques se battent pour la survie de l'Acropole d'Athènes. Site d'un des plus fameux monuments du monde classique européen, la citadelle menace littéralement de s'effondrer.

Surplombant une Athènes moderne et grouillante d'activité, l'Acropole porte non seulement le Parthénon, vieux de 2,500 ans, mais également des monuments moins connus comme le temple d'Érechthéion et les Propylées.

Si les monuments eux-mêmes ont été attentivement surveillés et entretenus, en 1977 les experts ont constaté que plusieurs fissures géantes se faisaient jour le long du flanc nord-est de l'ancienne forteresse. L'immense rocher, peu, à peu, se désagrégeait.

La région affectée se trouve juste au-dessus d'un quartier vieillot d'Athènes connu sous le nom d'« Anafiotika », fait d'un ensemble typique de maisons et de jardins traditionnels.

Après sept ans de travail, géologues et ingénieurs ont stabilisé le flanc instable de la falaise. De puissants chevrons faits d'un acier spécial ont été insérés dans les couches de roc et les fissures ont été remplies de béton armé teinté de manière à ressembler au gris naturel du rocher.

Mais l'ingénieur Dionyssis Monokroussos, chargé des opérations depuis 1980, estime qu'il faudra encore cinq ans avant que la citadelle soit entièrement stabilisée.

L'un des premiers à s'intéresser à l'Acropole et à ses monuments fut le président Constantin Karamanlis. En 1975, alors premier ministre, il mettait sur pied un comité voué à la préservation des célèbres monuments. Deux ans plus tard, des experts révélaient dans un rapport que le côté nord-est du rocher risquait de s'effondrer et que les travaux de rénovation effectués 50 ans plus tôt avaient été mal faits. Le ciment utilisé alors avait depuis longtemps été emporté.

Cette fois, du treillis métallique a également été installé à la base de la falaise pour retenir les rochers qui s'écraseraient autrement sur Anafiotika.

Selon les experts, c'est l'action érosive de la pluie qui entraîne cette instabilité de la surface du roc. Les racines des arbrisseaux et des plantes diverses ancrées profondément dans le roc l'ont également fendu en maints endroits.

Depuis 1980, il en coûté $ 6 millions aux contribuables grecs pour les travaux de consolidation de l'Acropole. Mais des sommes encore plus considérables ont été engagées pour des travaux aux résultats plus visibles : la préservation du Parthénon et des autres monuments des ravages causés par les tremblements de terre et la pollution.

Une secousse sismique atteignant 6.6 à l'échelle Richter a déplacé une pièce de marbre au coin nord-est du Parthénon de trois bons centimètres, en février 1981.

« C'est suffisant pour causer beaucoup de dommages », commente Manolis Korres, architecte en charge de la restauration.

L'an dernier, une grue a été introduite dans l'enceinte jadis sacrée du Parthénon, pour démanteler les blocs de marbre géants pesant jusqu'à 12 tonnes chacun.

Le Parthénon est d'ailleurs fait de 12,575 pièces différentes, d'un poids total de 27,000 tonnes. Les joints contiennent quelque 15,000 tiges de fer placées là par des restaurateurs au début du siècle. À cause de la corrosion, le fer a pris de l'expansion, faisant craquer plusieurs blocs.

Toutes ces tiges doivent être remplacées par des rayons de titane, un métal extrêmement résistant et inoxydable.

Ironie du sort — ou de la technologie moderne —, les crampons de bois posés par les premiers constructeurs du bâtiment il y a 2,500 ans sont, eux, en très bonne condition.

« Les bâtisseurs ont recouvert le bois de plomb fondu, empêchant tout contact avec l'air ambiant, ce qui réduisait la possibilité de corrosion », explique M. Korres.

Reste à savoir que faire des pluies acides qui ont peu à peu grugé le marbre extérieur, faisant disparaître de délicates sculptures sous des couches de gypse semblables à du fromage. Des scientifiques tentent présentement de découvrir un antidote aux pluies corrosives, mais ils ne prévoient pas y arriver avant longtemps.

Photo AP

Des échafaudages au Parthénon témoignent des efforts pour sauver l'Acropole.

En Thrace, l'Asie rencontre l'Europe et l'islam côtoie le christianisme

EMMANUEL HADZIPÉTROS

ALEXANDROUPOLIS, Grèce (PC) — Le minaret blanc d'une mosquée rurale domine le petit village que nous traversons. Dans la rizière en contrebas, de nombreuses musulmanes, la tête recouverte de longs voiles blancs, travaillent à la prochaine récolte. Dans la ville voisine, les femmes, enrobées de grands *tchadors* noirs déambulent, le visage camouflé par un voile qui les protège des regards mâles.

Nous sommes en Thrace, dans le Nord-Est de la Grèce, là où l'Asie fait la rencontre de l'Europe. Partageant ses frontières avec la Bulgarie, la Turquie et le nord de la mer Égée, cette région abrite également l'île de Samothrace où la célèbre « Victoire ailée » fut découverte. Le sculpture appartient aujourd'hui au musée du Louvre.

La Thrace est une région de montagnes recouvertes de forêts de pins, de rivières et de vallées fertiles où poussent abondamment le maïs, la vigne, le tabac et le riz.

C'est là que vivent la presque totalité des 120,000 musulmans d'origine turque de la Grèce. Ces Turcs, qui forment environ 30 % de la population de la région, vivent en grande majorité dans de petits villages agricoles. Ils gèrent leur propre système scolaire et sont parfaitement libres de pratiquer leur religion. Ils possèdent d'ailleurs des écoles coraniques. Deux Turcs de Thrace siègent également au Parlement d'Athènes et la population locale est alimentée par plusieurs journaux progressistes.

Dans la majorité des villes et cités de la Thrace, il n'est pas rare de voir une mosquée jouxter un temple de l'Église orthodoxe grecque. Quant à la vie sociale, elle est similaire, dit-on, à celle qui prévalait sous l'ex empire ottoman. Les Grecs et les Turcs vivent côte à côte, mais ne se mélangent pas.

Les premiers habitants de la Thrace sont originaires des Carpathes, plus au nord. Ils parlaient une langue indo-européenne que les linguistes n'ont pu encore déchiffrer. Les habitants de la Grèce antique les considéraient comme des barbares et affirmaient que la Thrace était une région sauvage où se pratiquait une religion relevant de la sorcellerie.

La région fut éventuellement hellénisée, comme en font foi les ruines d'un temple érigé dans l'île de Samothrace. La principale structure date du troisième siècle avant Jésus-Christ. Le temple avait été dédié au dieu du feu.

Le Thrace le plus influent de l'Histoire fut probalement le philosophe du Ve siècle, Démocrite, fondateur de la théorie atomique. Né à Abdère, dans l'Ouest de cette province, une ville qui aurait été fondée par Hercule, il fonda une école de philosophie qui forma le premier des sophistes, Protagoras, ainsi qu'Anaxarchos, conseiller d'Alexandre le Grand.

Les Grecs ont colonisé la Thrace et ont à leur tour été conquis par les Romains, les Byzantins, les Turcs et les Bulgares (ces derniers agissant comme alliés d'Adolf Hitler durant la Deuxième Guerre mondiale). Durant un échange de populations avec la Turquie, en 1923, la région accueillit d'immenses contingents de réfugiés grecs et, depuis lors, ces derniers sont majoritaires. La population turque a toutefois survécu.

Alexandroupolis, près de la frontière turque, est une ville portuaire en pleine expansion. Connue sus le nom de « Dedegath » par les Turcs, elle fut fondée au 15e siècle par des derviches, saints hommes de l'islam.

Près d'Alexandroupolis, on peut encore visiter les ruines d'un ancien poste militaire romain ainsi que la ville-forteresse de Doriskos, fondée en 512 avant Jésus-Christ par Darius 1er, souverain de l'empire perse. C'est là que le roi perse Xerxès réunit ses troupes, en 480 avant Jésus-Christ, en prévision d'une invasion de la Grèce qui se termina par sa défaite.

Alexandroupolis est reliée à Athènes par avion, train et autobus. Le voyage en autobus, aller-retour, prend 15 heures et coûte environ $ 50. Le voyage par avion en coûte environ $ 100.

Santorin, la plus belle des Cyclades

JIM MORRIS

THIRA, Grèce (PC) — Les ânes ajoutent une note charmante et quelquefois excitante à la vie dans les îles grecques idylliques connues sous le nom de Cyclades.

À Santorin, que plusieurs considèrent comme la plus belle des îles de la mer Égée, les habitants attablés s'interrompent à peine entre deux bouchées pendant qu'un pâtre s'efforce de convaincre plusieurs ânes de traverser un restaurant en plein air.

Dans l'île de Naxos, un âne attend patiemment pendant que son maître se repose, installé à l'extérieur d'un café, savourant une cigarette et une tasse de café fort.

Pour les natures aventureuses, les ânes fournissent un mode de transport à faire dresser les cheveux sur la tête des plus audacieux, entre la plage et la ville de Thira, qui surplombe une falaise escarpée.

Bien sûr, il y a d'autres possibilités. Les athlètes peuvent franchir à pied le kilomètre d'escaliers reliant la ville à la plage. Les prudents peuvent utiliser un funiculaire. Et il reste les ânes.

À califourchon sur un bourricot qui grimpe à partir du rivage au dessus de la mer, on envisage d'une toute autre perspective l'inclinaison de la route. Tout au long du trajet, instinctivement, la bête aux longues oreilles s'immobilise à chaque point de vue intéressant, offrant à son cavalier un panorama à couper le souffle.

Pour les visiteurs, la vie dans les Cyclades tient du paradis : d'immenses plages dépeuplées, la chaude brise de la mer Égée, de la nourriture et des boissons peu coûteuses. En se promenant à travers la campagne entourant Santorin, on découvre une plage de sable noir, longue de cinq kilomètres, rappel évocateur des origines volcaniques de l'île. Le vent et la mer se sont conjugués pour façonner les collines de sable de la plage en des tunnels et des formes géométriques.

Au crépuscule, assis à l'extérieur du bar Franco, à Thira, on peut admirer le soleil couchant se dissoudre dans une mer enflammée de rayons pourpres et dorés.

À quatre heures de Santorin, par bac, se trouve Naxos, la plus grande des Cyclades, située à environ 165 kilomètres au sud-est d'Athènes.

Pour $ 30 par jour, il est possible de louer une Jeep afin d'explorer les vertes vallées et les hautes montagnes de l'île. Faites une pause à la plage de Pyrgaki, où les vagues viennent se briser sur le sable doré qui s'étire tout au long de deux kilomètres de plage.

Quand la fringale vous prend, faites un tour à la petite cantine sur la route, non loin de la plage, où un repas pour quatre comprenant salades grecques, un pain, quatre bières et un litre de vin coûte $ 4 et où le propriétaire refuse poliment un pourboire.

La principale ville de l'île, également appelée Naxos, compte 3,000 résidents, 24 hôtels — certains offrant des chambres pour aussi peu que $ 5 la nuit — et . . . 45 églises Dans les boutiques, goûtez aux friandises locales telles que l'*anthotyro*, un fromage doux qui rappelle le fromage à la crème, ou les bonbons aux fruits citrins.

Et ne manquez pas de déguster une *baklava*, le dessert grec fait de pâte feuilletée, de miel et de noix.

Un oeuf de $ 1.76 million

NEW YORK (AFP) — Le millionnaire américain Malcolm Forbes a acheté un oeuf Fabergé, un chef-d'oeuvre d'orfèvrerie créé pour les derniers tsars, pour $ 1.76 million, mardi à New York au cours d'une vente aux enchères chez Sotheby's.

Cette somme constitue un record mondial non seulement pour un oeuf Fabergé, dont il existe seulement 54 exemplaires dans le monde, mais aussi pour un objet d'art russe. Au cours des 50 dernières années, il n'y a eu que trois oeufs Fabergé qui ont été mis en vente aux enchères.

Le tsar Alexandre III avait été le premier à commander à l'orfèvre russe d'origine française Carl Fabergé ce type d'ouvrage pour l'offrir à son épouse pour les fêtes de Pâques, et le tsar Nicolas II avait continué la tradition.

M. Forbes, qui publie le magazine économique *Forbes*, peut dorénavant s'enorgueillir d'avoir en sa possession plus d'oeufs Fabergé que quiconque au monde. Il en possédait déjà 10. Il en a maintenant 11 alors que le trésor du Kremlin à Moscou en possède 10 et que la reine Elizabeth d'Angleterre en a deux.

GASTRONOMIE ET VENDANGES EN FRANCE

Direction ***André MALAVOY***

20 Sept. — 6 Oct.

Champagne — Bourgogne — Rhône — Cévennes
Bordeaux — Cognac — Loire

La vraie gastronomie française; visites de vignes et caves; dégustations; également un circuit culturel avec conférences quotidiennes.

$1898.00
(avion transatlantique non compris)

Voyages **ANDRÉ MALAVOY**
1255 Universite, suite 1106 permis du Québec
Montréal, P.Q. H3B 3W7 Tel **861-2485**
«Depuis 1956... Qui dit voyage dit Malavoy!»

Clubtour 11-17 ans

VACANCES ÉTÉ 1985

VACANCES POUR LES ADOLESCENTS

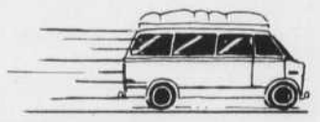

SÉJOURS LINGUISTIQUES

ONTARIO	20 juillet — 2 semaines	$590
ANGLETERRE	26 juillet — 4 semaines à partir de	$1619
	CIRCUITS CAMPING	
AMÉRISTORIQUE	15 juillet — 3 semaines	$939
	29 juillet — 3 semaines	$939
FAR WEST	31 juillet — 3 semaines	$1795
EUROPE LATINE	24 juillet — 4 semaines	$2179

Prix tout compris sauf dépenses personnelles.
Pour réservation et information, voyez votre agent de voyages ou 844-2831 Montréal et environs 1-800-361-5080 Extérieur Permis du Québec

GRÈCE

Départs tous les samedis

Naussica
2 semaines

à compter de
1998$

- SÉJOUR À ATHÈNES avec visite de ville et une soirée souper-spectacle.
- CIRCUIT CLASSIQUE de 4 jours: l'Argolide, Olympie, Delphes.
- CROISIÈRE de 4 jours: Myconos, Ephèse, Rhodes, la Crète et Santorin.
- SÉJOUR-PLAGE: à Vouliagmeni.

Oddyseos
3 semaines

à compter de
2778$

- SÉJOUR À ATHÈNES avec visite de ville et une soirée souper-spectacle.
- CIRCUIT CLASSIQUE de 4 jours: l'Argolide, Olympie, Delphes.
- CROISIÈRE de 7 jours: Santorin, la Crète, Rhodes, Izmir, Lesbos, Cos et Istamboul.
- SÉJOUR-PLAGE: à Rhodes.

AVION INCLUS DE MONTRÉAL

Tous nos voyages sont étudiés pour offrir aux voyageurs la vision la plus complète de la Grèce, combinant visites, circuits et croisière dans les îles, et séjour-plage pour le repos. La plupart des repas sont compris. Nos hôtels choisis avec soin en fonction de leur situation et de leur confort.

AUSSI:
MEGALOS – 3 SEM.: Athènes, Grand Tour de Grèce de 9 jours, Croisière de 7 jours dans les îles Grecques, en Egypte et en Israël, et séjour-plage, à compter de **2 738$**.

ICAROS – 3 SEM: Athènes, Circuit classique de 5 jours avec les Météores, Croisière de 7 jours dans les îles Grecques et en Turquie et séjour-plage, à compter de **2 868$**.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE À VOTRE AGENT DE VOYAGES

KLM

terratours
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

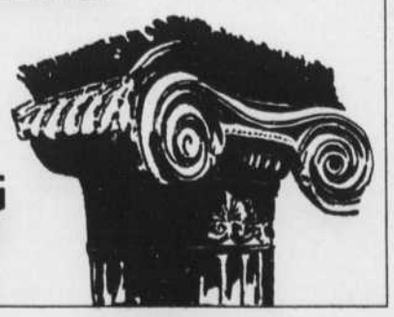

GRÈCE
de
Vacances Bonanza et British airways

Voyages de groupe accompagnés de Montréal* Guides de langue française

alfa

Forfait 20 jours / 19 nuits
3 départs seulement
du 28 août au 16 sept. — du 04 août au 23 sept. et du 11 au 30 septembre

$2219.00 canadiens par personne, occupation double

supplément chambre et cabine simple: **$480**
taxes portuaires: **$42** supp cabine extérieure: **$80**

Incluant:
- Avion • Séjour à Athènes en hôtel de luxe pour 4 nuits
- Visite d'Athènes incluant l'Acropole
- Séjour, 4 nuits, à l'île Myconos
- Circuit Classique, première classe, de 4 jours
- Croisière de 3 jours (MTS OCEANUS ou similaire)
- La demi-pension à Myconos et durant le circuit
- Le brunch du dimanche à l'hôtel King George
- Un dîner dans une taverne typique à Athènes.
- Le petit déjeuner à Athènes
- Séjour à Londres en hôtel première classe pour 4 nuits
- Visite de Londres • Tous les transferts

* Accompagnateur pour un minimum de 20 voyageurs

Consultez-nous

VOYAGES ALEXANDRE
(514) 842-0812
détenteur d'un permis du Québec

Kümmerly + Frey

Vous allez en Europe?

19,80 $

Partez avec l'Euro-Atlas de Kümmerly + Frey!

Une carte routière par région, 46 plans des villes principales. Publié en 6 langues. 300 pages couleurs.

Demandez-le à votre libraire

mondia
1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025598-843. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Demanderesse —vs— ARTOGES INC., Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures au domicile et place d'affaires de la défenderesse au No 3504 rue du Musée, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lithographie en cadre, vitrée de cathelin, intitulé bouquet d'anemones de 40 sur 140, 1 lithographie en cadre et vitrée de carzon, intitulé Le vieux port, 1 gravure en cadre et vitrée de Malka intitulé Trip Tygue et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-015247-845. Le percepteur des amendes en sa qualité de saisissant, Demanderesse —vs— JOHNSON CHARLES, Défenderesse. Le 26 juin 1985, à 12.30 heures au domicile de la défenderesse au No 1271 100ème avenue, en la cité de Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur modèle Chromacolor 26 pces extérieur brun, 1 orgue Farfisa 2 claviers, 1 pédale en bois de couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier, 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 510-32-000435-843. FLORIAN BELHUMEUR, Demanderesse —vs— HÉLÈNE LAMOUREUX, Défenderesse. Le 26 juin 1985, à 10.00 heures au domicile de la défenderesse au No 987 rue St-Laurent, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur de marque R C A modèle XL 100 Solid State, 1 vidéo de marque R C A modèle Selectavision VHS, 1 table de salon dessus de verre avec base de métal chromé, 1 modèle de sofa 5 morceaux de couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier, 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-010896-844. Le percepteur des amendes en sa qualité de saisissant, Demanderesse —vs— SILIMOVICK ABRAHAM, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 13.30 heures au domicile de la défenderesse au No 3875 rue Bériault, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur meuble 26 pces Zénith système 3 ainsi que la télécommande sans n.s. app. et accs., 1 vidéo cassette RCS model VHS n.s. 2095110252 et accs., 1 sécheuse automatique blanche Beaumark sans modèle et ou n.s. app. et accs., 1 laveuse automatique blanche Baycrest sans modèle et ou n.s. app. et accs. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-012554-847. Le percepteur des amendes en sa qualité de saisissant, Demanderesse —vs— HENRY OGINSKY, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.30 heures au domicile de la défenderesse au No 5190, rue Ste-Lucie, en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse automatique Général Électrique, talisman de couleur vert sans n.s. app. et accs., 1 laveuse automatique Général Électrique, talisman de couleur vert sans n.s. app. et accs. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Labelle. COUR DES SESSIONS DE LA PAIX. No: 560-27-003595-84. RAYMOND FORTIN, percepteur des amendes pour le Procureur Général, Demanderesse —vs— SYLVAIN MARTEL, Défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 2029 rue Régent, en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM FM Lloyd's sans n.s., app. et accs., deux enceintes acoustiques Lloyd's sans n.s. app. et accs. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-88593. Montréal, le 12 juin 1985.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-005059-847. RÉAL CRITCHLEY -vs- JEAN CLAUDE LABELLE. Le 27-06-85 à 11:00 heures au 9186 Saguenay, à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JEAN CLAUDE LABELLE, savoir: 1 réfrigérateur McCary, 1 cuisinière Admiral, 1 caisse enregistreuse et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-003951-854. JACINTHE LAFLAMME -vs- LIONEL LESHLEY. Le 26-06-85 à 10:00 heures au 2556 rue Frontenac, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LIONEL LESHLEY, savoir: 1 TV et radio combiné R.C.A., 1 TV couleur Hitachi 12", 1 TV 20" R.C.A. et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-004356-855. JAMES PUSKAS -vs- DARLENE LANDRIGAN. Le 27-06-85 à 12:00 heures au 8184 Juliette, app. 12, à ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DARLENE LANDRIGAN, savoir: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 table à café, 1 stéréo AM/FM Prosonic et 2 boîtes de sons, 1 laveuse mini Hooner, 1 TV 26" couleur Granada et autres art.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-000258-857. BERTRAND BÉLANGER -vs- GÉRALD FRANCOEUR. Le 28-06-85 à 10:00 heures au 7433 St-Denis, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de GÉRALD FRANCOEUR, savoir: 1 amplifier Technicks, 1 TV couleur 26" Viking, 1 vidéo et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-005069-853. MICHEL PELLETIER -vs- JOSÉE BERNARD BLAIS. Le 28-06-85 à 13:00 heures au 11351 Notre-Dame, app. 15, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JOSÉE BERNARD BLAIS, savoir: 1 lecteur-cassette Hitachi D-225, 1 stéréo amplifier Toshiba 5B-320, 1 tuner Toshiba ST-320, 1 TV 12" Philco, 1 ventilateur et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-005297-843. MIMINO PRINCIPE -vs- BENNY LOMBARDI R/S ENTREPRISE LOMB.. Le 26-06-85 à 10:00 heures au 882 ST-Joseph, à Lachine, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de BENNY LOMBARDI, savoir: 1 TV couleur 20" Sony, 1 vidéo Betamax Sony, 1 radio émetteur Navako avec meter et microphone, 1 téléphone sans fil et al. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-061521-83-2. SALON DES VIANDES L.L. INC. -vs- KEN PAQUIN. Le 27/06/85 à 10:00 heures au 950 boul. des Patriotes, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KEN PAQUIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Panasonic, 1 automobile de marque Pontiac "Grand Prix", 1 mobilier de salon 4 morceaux, etc... DANIEL JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005569-85-5. PIÈCES D'AUTO RICHARD LTÉE -vs- DANIEL GIBEAU & ALS. Le 28/06/85 à 10:00 heures au 273A, Chemin Pincourt, Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL GIBEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur commercial Black & Decker, 1 chargeur à batterie Speedway 6 ou 12 v., 1 écran cathodique Bell & Howell SP-VIII, etc... JACQUES BOUTHILLIER. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045030-84-3. HYDRO-QUÉBEC -vs- ANDRÉ LUSSIER. Le 26/06/85 à 10:00 heures au 3055 Duchesneau, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LUSSIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Kelvinator, 1 tv couleur portative de marque RCA, 1 aspirateur de marque Beaumark. PIERRE LABRÈCHE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032286-84-6. HYDRO-QUÉBEC -vs- GERRY FLEMING. Le 26/06/85 à 11:00 heures au 120 de Navarre app.: 310, St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERRY FLEMING, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Baycrest, 1 ordinateur Commodore 64, 1 téléviseur noir et blanc 20" de marque RCA, etc... J. ROBERT GIASSON. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-001188-85-5. LA CAPITALE COMP ASS GÉNÉRALE -vs- MICHEL HÉBERT. Le 27/06/85 à 11:00 heures au 904 Monique, Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault, 2 divans en tissu bleu, 1 tv couleur de marque Hitachi, etc... DANIEL JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037516-84-1. HYDRO-QUÉBEC -vs- LITO ESPINOSA. Le 27/06/85 à 12:00 heures au 14255 Gouin ouest, app.: 609, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LITO ESPINOSA, saisis en cette cause, consistant en: 1 caméra Colorbusrt 250, 1 système de son Kenwood, 1 tv portative Sears, etc... CARL LORTIE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-003691-83-1. CAISSE POP. DE LORETTEVILLE -vs- RICHARD CORNFORTH. Le 26/06/85 à 11:00 heures au 2055, St. Mathieu, app.: 1708, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD CORNFORTH, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 tv couleur Sharp portative, 1 lot d'environ 225 microsillons, etc... ROGER JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. No.: 12557. LA VILLE DE MONTRÉAL-NORD -vs- JEAN BOURGIE. Le 27/06/85 à 10:00 heures au 5354 Louis Francoeur # A, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JEAN BOURGIE, consistant en: 1 auto Ford Mustang brun 1975 lic. Qué. 85, 857M768, série SF02/196238 & acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/06/85.

QC, District de Joliette. No.: 705-02-000531-855. PIÈCES DE REFRIGÉRATION REFCO -vs- ALEXANDRE & FILS INC., défenderesse. Le 25/06/85 à 10:30 heures au 72 Ste-Catherine, St-Constant, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ALEXANDRE & FILS INC., consistant en: 1 bureau secrétaire brun, 1 lot d'accessoires électriques ass., 1 coffre-fort Gardex métal, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-018802-855. PIERRE PHANEUF -vs- GEORGES PICHETTE. Le 25/06/85 à 13:00 heures au 5732 Parme, Auteuil, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GEORGES PICHETTE, consistant en: 1 laveuse Bélanger beige, 1 sécheuse Admiral beige, 1 lave vaisselle McClary, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-046571-730. LE NOUVEAU BOTTIN LOCAL INC. -vs- SERGE MOISE. Le 26/06/85 à 10:00 heures au 5887 Chardin, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de SERGE MOISE, consistant en: 1 TV portatif noir et blanc RCA, 1 table tournante Westinghouse & 2 hauts-parleurs, 1 divan en cuir noir, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-024778-842. BOTIN LOCAL ORANGE INC. -vs- RICHARD GUÉRARD. Le 25/06/85 à 10:00 heures au 7001 Champ Chevier # 1, Anjou, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RICHARD GUÉRARD, consistant en: 1 automobile marque Mercury Bobcat orange 1978 lic. Qué. 85, 5981.086, # série 8T23Y520045 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-037331-845. CRÉDIT TRANS-CANADA LIMITÉE -vs- HOLMONT, défenderesse. Le 27/06/85 à 10:00 heures au 2585 Crevier, St-Hyacinthe, dit district, seront vendus les biens et effets de HOLMONT, consistant en: 1 dactylo Olympic, 1 écran télé-vidéo, clavier TS 800, 1 photocopieur Olivetti Copia 1500, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/06/85.

Province de Québec, District de Montréal. COUR. No: 500-27-020493-849. Marie-Paule Levert, percepteur des amendes agissant pour et au nom du Procureur général (off. construction), Demanderesse —vs— ROLAND VIGNEAULT, Défenderesse. Le 26 juin 1985, à 10.15 heures au domicile de la défenderesse au No 662 rue Du trait carré, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Dodge Monarc 1975 de couleur verte dont le speedomètre indique 7907.3, le numéro de série de cette dite voiture est DL23K4D216389, le toit est de couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier, 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 510-32-000992-843. COSIMO SODA, Demanderesse —vs— MARCELLIN BEAULIEU, Défenderesse. Le 26 juin 1985, à 10.00 heures au domicile de la demanderesse au No 1352 rue Cartier, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26 pces Quasar sans n.s., 1 vidéo cassette Nitshubishi VHS sans modèle ou n.s. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. No: 750-05-000120-856. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Demanderesse —vs— ÉRABLIÈRE PIERRE JEAN LTÉE, Défenderesse. Le 28 juin 1985, à 10.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 314 rue Rang Haut Corbin, en la cité de St-Damase, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: (grande salle) 200 chaises en tissu de couleur variés avec pattes finies chromé, 3 chaises en bois droites, 1 table ronde sur pied chromé, 38 tables en bois de 3.5 X 8 avec pattes rétractables, et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016069-846. G.U.S. CANADA INC., Demanderesse —vs— SERGE BEAULIEU, Défenderesse. Le 28 juin 1985, à 10.30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Hot point blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 342-5086. Montréal, le 12 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000460-852. TRANSPORT PATENAUDE INC., demanderesse, -vs- GABRIEL ARCHAMBAULT, défendeur. Le 27 juin 1985, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 725 rue Ste-Marie (Rang) en la cité de St-Sébastien, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ban de scie Atlas 3021 + acc., 1 scie à ruban General verte + acc., et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 12 juin 1985. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000460-852. TRANSPORT PATENAUDE INC., demanderesse, -vs- GABRIEL ARCHAMBAULT, défendeur. Le 27 juin 1985, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 725 rue Ste-Marie (Rang) en la cité de St-Sébastien et district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Inglis Citation II et acc., 1 poêle à bois style Franklin et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 12 juin 1985. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011335-831. ORSINI S.R.L., demanderesse, -vs- BASILE INTERNATIONAL FASHIONS LTD & ALS, défenderesse. Le 27 juin 1985, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1201 rue Dorchester en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère murale en vitre, 1 balayeuse de marque Beaumark, 1 porte parapluie et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROBERT BOULAY, huissier, 288-6263. Montréal, le 12 juin 1985. GRENIER & ASSOCIÉS, huissiers.

QC, District de Hull, COUR PROVINCIALE. No: 550-02-002860-84-9. MATÉRIAUX INOVACO LTÉE -vs- LAVAL LEMIEUX. Le 28/06/85 à 10:30 heures au 165, 33e Avenue, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVAL LEMIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette de marque Magnavox, 1 tente-roulotte à toit rigide, 1 moto 3 roues de marque Honda 125m, etc... DANIEL JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Saint-Maurice, COUR PROVINCIALE. No: 410-02-000114-83-2. MAISON MAURICE HOULE ET FILS LTÉE -vs- JEAN BOURASSA. Le 27/06/85 à 10:00 heures au 7240A Dumesnil, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN BOURASSA, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Omni 1980, 1 tv couleur meuble de marque Admiral, 1 laveuse & sécheuse de marque Kenmore. PIERRE LABRÈCHE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006172-857. G.U.S. CANADA INC., demanderesse -vs- ALAIN LECOMPTE, défendeur. Le 28 juin 1985, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Timothée en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Zénith 20", 1 base métallique pour T.V., 2 hauts-parleurs Select et acc., 1 récepteur Kentech et acc., 1 amplificateur Kentech et acc., 1 tondeuse MotoMower et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 342-5086. Montréal, 12 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034940-788. ADRIEN R. PAQUETTE, P. demanderesse —vs— YANNIKOMCHOYAN SAGHOMON, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 11:00 hres au 5257, Queen Mary # 6 à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAGHOMON YANNIKOMCHOYAN saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre de marque Adler, 1 lot d'environ 100 bobines de fil de couleur variés, 1 réfrigérateur de marque Danby de couleur blanc et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 12 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009991-832 — Dossier Z-161. MARIE-PAULE GAUVREAU, P. demanderesse —vs— SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985 à 12:30 hres au 16, Pl. Richelieu # 4, Ville Lemoyne, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIE PAULE GAUVREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Sears, 1 amplificateur de marque Sony, 1 lecteur de cassette Toshiba, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 30 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009590-840 — Dossier 530. LES ENTREPRISES PÊTRO CANADA INC. P. demanderesse —vs— SCHWARTZ MARGARET, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 12:00 hres au 130, Fairlawn, Dollard des Ormeaux, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARGARET SCHWARTZ saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Hitachi, 1 système de son Viking 2 hauts parleurs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 05 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005203-851. GILLES CADIEUX, P. demanderesse —vs— THUOT-LABELLE ROLLANDE, P. Défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 10:00 hres au 390, Caisse # 101, Verdun, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME ROLLANDE THUOT-LABELLE saisis en cette cause, consistant en: 1 bague comprenant trois jons de couleur argent, 1 diamant de 1 carat de 100 points et 18 petits diamants totalisant 35 points en tout. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 04 juin 1985.

QC, District de St-François, COUR PROVINCIALE. No: 470-02-000028-853. JEAN-GUY STERPIONE, P. demanderesse —vs— ACIER N & B INC., P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 13:00 hres au 2195, Thimens, St-Laurent, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ACIER N & B INC. saisis en cette cause consistant en: 1 planche à dessin pour plan de couleur vert comprenant équerre et acc., 2 bureaux 4 tiroirs avec dessus en bois couleur noir, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 07 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-033581-838 — DOSSIER P: 460CM. CLAUDE MEUNIER, P. demanderesse —vs— COLORVISION SHOP-ON-WHEELS LTD, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 10:30 hres au 1410, Hymus, Dorval, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COLORVISION SHOP-ON-WHEELS LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette de marque GMC modèle Van Dura imm. F446 798 de couleur grise et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 07 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-033580-830 — Dossier P:460CM. CLAUDE MEUNIER, P. demanderesse —vs— COLORVISION SHOP-ON-WHEELS LTD, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 10:30 hres au 1410, Hymus, Dorval, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COLORVISION SHOP-ON-WHEELS LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette de marque GMC modèle Van Dura, imm. F 446 798 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 07 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-004444-842 — Dossier P:464JD. JEANNE DESNOYERS, P. demanderesse —vs— KALLINI MAGDY, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 10:30 hres au 11820, Grenet # 23, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAGDY KALLINI saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mazda modèle GLC, 1978, imm. Brl 223 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 30 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-016417-844 — Dossier P-420/MD. MONIQUE DION, P. demanderesse —vs— RÉGINALD MICHEL, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 12:00 hres au 4980, Henri-Bourassa, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL RÉGINALD saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur am fm Hitachi, 1 magnétophone de marque Hitachi et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 03 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-023597-844 — Dossier P:464MD. MONIQUE DION, P. demanderesse —vs— FERRARO ANTONIO, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 11:00 hres au 31, Place Fabre Pl. Dollard Des Ormeaux, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTONIO FERRARO saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier en bois naturel brun foncé, trois portes en bois et une porte vitrée, 1 téléviseur de marque Lloyd's 26" d'écran, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 29 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-009649-840 — Dossier P-79. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, P. demanderesse —vs— GRÉGOIRE ANDRÉ, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 10:00 hres au 2025, Georges, St-Hubert, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRÉGOIRE ANDRÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Juliette, 1 radio, 1 table tournante et un lecteur de cartouche et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 29 mai 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 540-27-000190-84-1. JOCELYNE GUÊNET -vs- GARTH SMITH. Le 27/06/85 à 11:30 heures au 5149, Notre-Dame ouest, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARTH SMITH, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette de marque Magnavox, 1 télécouleur de marque Admiral. DANIEL JOBIN Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011071-854. 880122 CANADA LTÉE, P. demanderesse —vs— BONTÉ THIERRY, P. défenderesse, 2169-9186 QUÉBEC INC., Tierce saisie. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 12:00 hres au 2140, De La Montagne, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 2169-9186 QUÉBEC INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Letton Sweda, 1 système de dispensateur à boisson gazeuse, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 31 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031275-84-0. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC -vs- SAVVAS, HARRY. Le 26/06/85 à 10:30 heures au 8376 Stuart app. 4, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAVVAS, HARRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur portative de marque Sanyo, 1 automobile 1976 de marque Volks, 1 système de son de marque Lloyd's, etc... ROGER JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023491-843. LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ DE MTL., P. demanderesse —vs— SALACIAK RICHARD, P. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 11:00 hres au 1370, Lucerne à Mt-Royal, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SALACIAK RICHARD saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Porsche 928 imm. BUY762, 1 table tournante Hitachi et acc., 1 télécouleur 26" Zénith system 3 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 12 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 137218465, CAUSE No: 834619881. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- SYLVAIN NERON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985, à 10:00 heures au Centre de remisage du Gardien Judiciaire, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de justice le véhicule de SYLVAIN NERON saisi dans le cadre de l'opération sabot. Description du véhicule: 1 véhicule Volvo de couleur bleu 1975 imm. 159S 742. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 831864386, DOSSIER 028203. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- MARIO DELLEDOMME, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985, à 11:30 heures au 7813, Drolet, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO DELLEDOMME, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette RCA, 1 set de salon 3 mcx en tissu gris, 1 table à café en Mélamine avec vitre fumée. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 816974443, DOSSIER 026248. VILLE DE MTL C. MUN, p. requérante, -vs- SERGE COUTU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985, à 10:30 heures au 580, 25e Avenue # 4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE COUTU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sony couleur 20", 1 récepteur AM/FM Nikko et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 835355850, DOSSIER 026244. VILLE DE MTL C. MUN, p. requérante, -vs- SERGE COUTU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985 à 10:30 heures au 580, 25e Avenue # 4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE COUTU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sony couleur 20", 1 récepteur AM/FM Nikko et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 817191395, DOSSIER 026246. VILLE DE MTL C. MUN, p. requérante, -vs- SERGE COUTU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985, à 10:30 heures au 580, 25e Avenue # 4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE COUTU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sony couleur 20", 1 récepteur AM/FM Nikko et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 830795081, DOSSIER 022308. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- SERGE COUTU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985 à 10:30 heures au 580, 25e Avenue # 4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE COUTU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sony couleur 20", 1 récepteur AM/FM Nikko et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 117156933, DOSSIER 001387. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- LINE ARSENEAULT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 12:00 heures au 535, 40e Avenue, LaSalle, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LINE ARSENEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" couleur marque RCA, 1 fauteuil de salon 3 places tissus brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-05-010956-843. CAISSE POP JEAN TALON -vs- GÉRARD LAJEUNESSE. Le 28-06-85 à 14:00 heures au 3450 Drummond suite 722 en les ville et district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GÉRARD LAJEUNESSE, défendeur, savoir: 1 téléviseur couleur Granada, 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 bahut 2 portes, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-013025-858. B.C.I.C. -vs- NORMAND LEJEUNE. Le 26-06-85 à 10:30 heures au 12605 55e avenue à Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de NORMAND LEJEUNE, savoir: 1 automobile Escort 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 817191406, DOSSIER 026247. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- SERGE COUTU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985 à 10:30 heures au 580, 25e Avenue #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE COUTU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sony couleur 20", 1 récepteur AM/FM Nikko et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 830742776, DOSSIER 017014. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MICHEL GAGNON, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985, à 10:00 heures au 150, Duke, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAGNON MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Ford modèle Granada, 2 portes, brun pâle, imm. BDK 246 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000579-855. RICHARD LA CHARITÉ C.R., p. demanderesse, -vs- GAGNON RAYMOND, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 11:00 heures au 667, Duquesne, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Panasonic écran 26" et acc., 1 laveuse et sécheuse de marque Chatelaine vert et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE,, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 3 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-32-001152-843. M. JEAN ROBERT DESJARDINS & GISÈLE BROSSARD, demandeurs -vs- Mme ÉLISABETH MORELLI, défenderesse. Le 26 juin 1985, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6905 boul. Gouin est, app. 901, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Zénith, 1 système de son Yamaha Amplificateur A 560, 1 AM/FM Receiver Yamaha T 560, 1 table tournante Technics SL B 20, 2 boîtes de son en bois grise 3' X 2' X 2', 1 bibliothèque 3 morceaux en bois 6' X 2' X 3' avec porte. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier, 670-2968. Longueuil, ce 10 juin 1985. Faubert, Nadeau & associés.

Province de Québec, District de Montréal. SESSIONS DE LA PAIX. No.: 500-27-023465-844. MONIQUE DION, percepteur des amendes, demanderesse -vs- GLEB CHIRIAEFF, défendeur. Le 26 juin 1985, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 3531 rue Vendome en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Yamaha CR 820, 2 colonnes de son LST-2 (moniteur de studio). Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier, 670-2968. Longueuil, ce 10 juin 1985. Faubert, Nadeau & associés.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-011753-846. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- MICHEL PÉPIN, défendeur. Le 26 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 444 rue Jacques Cartier en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Nova jaune SS 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier, 670-2968. Longueuil, ce 10 juin 1985. Faubert, Nadeau & associés.

Province de Québec, District de Longueuil. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-012765-849. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- MICHEL PÉPIN, défendeur. Le 26 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 444 rue Jacques Cartier en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Nova SS jaune 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier, 670-2968. Longueuil, ce 10 juin 1985. Faubert, Nadeau & associés.

Province de Québec, District de Richelieu. COUR PROVINCIALE. No.: 765-02-000056-857. YVON RIOUX INC., demandeur -vs- GÉRALD BOUFFARD, défendeur. Le 21 juin 1985, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 3320 rue Grand Côteau en la cité St-Mathieu de Beloeil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine ronde, 4 chaises, 1 table de salon rectangulaire, 1 lazy boy velour brun, 1 divan 3 places, 1 laveuse, 1 sécheuse Whirpool, 1 ensemble de salon modulaire, 6 morceaux et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, ce 10 juin 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 600-02-044818-842. TRANSMISSION P.T.L. LTÉE, demanderesse -vs- NORMAND BEAUCHEMIN, défendeur. Le 27 juin 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 86 rue L'Heureux en la cité de Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: voiture M.G. convertible 1950, piano droit antique + banc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE BERNIER, huissier, 679-3080. Montréal, 12 juin 1985. a/s ALBERT PELLETIER.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27018376840. MONIQUE DION -vs- ROBERT BÉDARD. Le 26/06/85 à 11:00 heures au 1341 rue Gohier, Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT BÉDARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision portative Magnavox, 1 système de son complet Hitachi avec acc., 1 set de salon 2 morceaux. ROGER JOBIN Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27021057841. CLAUDE MEUNIER -vs- PIERRE JOHNSON. Le 27/06/85 à 13:30 heures au 4421 Mentana, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE JOHNSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Toshiba, 1 pick up de marque Nissan, 1 vidéo-cassette de marque Sanyo, etc... DANIEL JOBIN Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-025005-849. O.C.Q. -vs- NAZZARENO MASSITTI. Le 28-06-85 à 11:00 heures au 2161 Sauvé Est, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de NAZZARENO MASSITTI, savoir: 1 TV 20" Hitachi couleur avec base, 1 convertisseur Jerrola, 1 laveuse West, 1 cuisinière et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27007915830. MONIQUE DION -vs- 90498 CANADA INC. Le 26/06/85 à 13:30 heures au 2027 St-Laurent, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 90498 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portative de marque Royal, 1 caisse enregistreuse de marque Sanyo, 1 lot approx. 50 cassettes, de marque Beta, etc... DANIEL JOBIN Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-067830-83-1. E. SIMARD INC. -vs- ANDRÉ LAVIGNE. Le 26/06/85 à 11:00 heures au 69 rue Legrand, Laval des Rapides, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv de marque Viking, 1 appareil de soudure électrique de marque SAM, 2 sableuses de marque Black & Decker, etc... DANIEL JOBIN Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007230-85-2. LES ENCADREMENTS PHASE II INC. -vs- OKADO INC. Le 26/06/85 à 11:00 heures au 721 boul. Taschereau, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OKADO INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caise enregistreuse de marque Inokoshi, 1 calculatrice de marque Sharp. J. ROBERT GIASSON Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-002506-84-6. JACQUES LALANDE -vs- MICHEL THERRIEN. Le 27/06/85 à 10:30 heures au 335 Chemin du Tour, Île de Laval, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL THERRIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford. DANIEL JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000657-85-6. ARMAND MORIN -vs- JACQUES MASSE. Le 27/06/85 à 11:30 heures au 1851 Albert Duquesne app. 8 Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES MASSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Baycrest, 1 lave-vaisselle de marque Admiral, 1 tape-cassette de marque Realistic, etc... DANIEL JOBIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-002559-84-5. ROY & PLANTE -vs- NICOLE BÉLANGER. Le 26/06/85 à 10:00 heures au 2505 Havre des Îles, suite 604, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLE BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en tissu brun, 1 fauteuil en tissu brun, 1 tv couleur de marque RCA, etc... DANIEL JOBIN Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-002305-84-3. MICHEL WOLFE -vs- GUY DENICOLAI. Le 27/06/85 à 10:30 heures au 661 - 74e avenue, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY DENICOLAI, saisis en cette cause, consistant en: 1 pick up de marque Ford de couleur rouge vin avec boîte blanche. DANIEL JOBIN Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042576-84-8. FRANÇOIS BOYER & ALS —vs— 2166-3547 QUÉBEC INC. & AL. Le 28/06/85 à 12:00 heures au 1605 Boul. Labelle, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 2166-3547 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et sécheuse Inglis, 1 mobilier de salon complet, 1 réfrigérateur Moffat, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-001329-85-5. R. HAMMER LTÉE —vs— 91438 CANADA LTÉE. Le 26/06/85 à 11:30 heures au 1500, Atwater, app. 111, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 91438 CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse de marque Singer, 1 horloge en bois de marque Grass, 1 caisse enregistreuse de marque Sharp, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059661-830. G.U.S. CANADA INC., demanderesse -vs- GÉRALD VENDETTE, défendeur. Le 28 juin 1985, à 10:15 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Timothée en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Juliette et acc., 1 laveuse Hot-Point et acc., 1 réfrigérateur Hot-Point et acc., 1 cuisinière Hot-Point. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 342-5086. Montréal, 12 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: ST84/4574. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- BARBIER EDGAR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 10:30 heures au 185, Berlioz, Verdun, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDGAR BARBIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 table-tournante de marque Technics, 1 amplificateur stéréo de marque Technics, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 28 mai 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: ST84/3473. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- BARBIER EDGAR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985, à 10:30 heures au 185, Berlioz, Verdun, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDGAR BARBIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 table-tournante Technics, 1 amplificateur stéréo de marque Technics, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 28 mai 1985.

Voir aussi pages 18, 30 et 39

QC, District d'Iberville. COUR SUPÉRIEURE. No: 755-05-000229-83-9. GILLES OLIVIER —vs— CHARLES HALDEMAN. Le 18/07/85 à 13:00 heures au 69 de l'Église nord, Lacolle, district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 1842-8896 QUÉBEC INC. saisis en cette cause, consistant en: Une (1) Action classe "A" du CAPITAL-ACTION de 1842-8896 QUÉBEC INC. — portant numéro "1" ACTION classe "A", datée du 4 février 1981 d'une valeur de $1000.00. NEUF (9) Actions classe "A" du CAPITAL-ACTIONS de 1842-8896 QUÉBEC INC. — Portant NUMÉRO "2" Actions classe "A" datée du 1er mars 1981 — d'une valeur de $1000.00 chacune, pour un total de $9000.00 ces 10 actions sont détenues par M. Charles Haldeman. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006237-844. NORBERT GAUTHIER, ANDRÉ GAUTHIER, demandeurs, -vs- PAUL A. MARION, défendeur. Le 26 juin 1985, à 10:15 heures au 25[illegible] 94e avenue, Pointe aux Trembles, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL A. MARION, saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau de marque Trojan 1977, 28 pieds. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 581-0183. LORD & BORRIS, huissiers.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012527-81-6. JOHANNE REIGNIER —vs— PAUL BRAZEAU. Le 26/06/85 à 10:00 heures au 868 Senneville, Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL BRAZEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Thunderbird. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 831766670, DOSSIER 030427. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- RONALD GUARDA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985, à 10:00 heures au 8500 Sherbrooke est #117 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONALD GUARDA, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Viking et acc., 1 table-tournante Akai et acc., 1 récepteur AM/FM Kenwood et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 12 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 831766681, DOSSIER 030423. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- RONALD GUARDA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1985 à 10:00 heures, au 8500 Sherbrooke est # 117 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONALD GUARDA, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" Viking et acc., 1 table-tournante Akai et acc., 1 récepteur AM/FM Kenwood et acc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 12 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.:131698663, DOSSIER 020682. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- SYLVAIN GAGNÉ, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 11:00 heures au 7435, Louis Hébert #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif RCA et acc., 1 fauteuil trois places en tissus beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 433303441, DOSSIER 020683. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- SYLVAIN GAGNÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 11:00 heures au 7435, Louis Hébert #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif RCA et acc., 1 fauteuil trois places en tissus beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 432001080, DOSSIER 014231. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- SYLVAIN GAGNÉ, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985, à 11:00 heures au 7435, Louis Hébert #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif RCA et acc., 1 fauteuil trois places en tissus beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 432943361, DOSSIER 025693, MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- SYLVAIN GAGNÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 11:00 heures au 7435, Louis Hébert #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif RCA et acc., 1 fauteuil trois places en tissus beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 438006144, DOSSIER 030267. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- PATRICK PI EMIROGLOU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985 à 11:00 heures au 1023, Boul. St-Joseph #3, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICK EMIROGLOU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 5, 1983, imm.: 891M093 de couleur bleue foncé et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-005667-839. RÉAL GARON -vs- DANIELLE LEGAULT. Le 27-06-85 à 10:00 heures au 3505 Ste-Famille, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de DANIELLE LEGAULT, savoir: 1 TV couleur 19" Sonyo avec base, 1 vidéo cassette Fisher, 1 mobilier de salon, 1 table à café, 1 stéréo avec acc. de marque Morse. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 116666244, DOSSIER 020681. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- SYLVAIN GAGNÉ, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1985 à 11:00 heures au 7435, Louis Hébert #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN GAGNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif RCA et acc., 1 fauteuil trois places en tissus beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 136052092, DOSSIER 030273. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- PATRICK PI EMIROGLOU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985, à 11:00 heures au 1023, Boul. St-Joseph #3, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICK EMIROGLOU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 5, 1983, imm 891M093 de couleur bleu foncé et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 836952491, DOSSIER 030262. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- PATRICK EMIROGLOU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1985, à 11:00 heures au 1023 Boul. St-Joseph #3, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICK EMIROGLOU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 5, 1983, imm.: 891M093 de couleur bleu foncé et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438244962. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POPYUK WILLIAM. Le 85/06/26 à 11:00 heures au 19 rue François Blanchet, St-Luc, Qc J0J 2A0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POPYUK WILLIAM, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Malibu beige 4 portes no. série 2GIAT69K7B1490844, imm.: 403S835. DANIEL LEDOUX. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 89683. VILLE ST-LAURENT -vs- PROKOPENKO ALEX. Le 85/06/26 à 12:00 heures au 4087 Coloniale Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROKOPENKO ALEX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun modèle 310 GX de couleur bleue 4 portes. CLAUDE PAYANT. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435833786. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SIMARD LOUISE. Le 85/06/27 à 10:00 heures au 6271 De Vimy # A, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SIMARD LOUISE, saisis en cette cause, consistant en: 1 autoMobile de marque Ford Escorte. CLAUDE PAYANT. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 85882. *031 -vs- GAÉTAN BRETON. Le 85/06/27 à 10:00 heures au 1202 Brochu, Laplaine, Qué, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTAN BRETON, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse à vaisselle Inglis, 1 micro-ondes Beaumark, 1 set de salon gris, 2 tables de salon, 1 tv couleur 20 po., 1 vidéo Zenith, 1 système de son, 1 bibliothèque blanche 4 morceaux. FRANÇOIS BERTRAND. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436074892. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LALONDE LINE. Le 85/06/27 à 10:00 heures au 3421A Adam, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LALONDE LINE, saisis en cette cause, consistant en: une bicyclette avec un pédalier dix vitesses et acc., une moto de marque Suzuki, imm.: MBW 080 et acc. RONALD DUBÉ. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-009366-842. IOSEF NOVIK -vs- 132355 CANADA INC.. Le 02-07-85 à 10:00 heures au 6344 Papineau, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de 132355 CANADA INC., savoir: 3 bureaux exécutifs, 1 TV couleur 14" Candle, 1 radio cassette MTC et autres meubles et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 50-02-045933-798. CAISSE D'ÉCONOMIE MULTI CO -vs- JEAN-GUY LANTIN. Le 28-06-85 à 12:00 heures au 299, Ménard à Longueuil, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JEAN-GUY LANTIN, défendeur, savoir: 1 mobilier de salle à dîner 9 morceaux, 1 ensemble laveuse et sécheuse de marque Englis, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-037741-845. LOCATION FORTIER INC. -vs- BOBBY HEIGHT. Le 27-06-85 à 11:00 heures au 7750, Desormeaux app. 6 en les ville et district de Montréal, seront vendus les biens et effets de BOBBY HEIGHT, défendeur, savoir: 1 vidéo JVC, 1 laveuse et sécheuse, 1 téléviseur couleur Toshiba, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-004691-858. B.C.I.C. -vs- JUSTIN BABIN. Le 26-06-85 à 10:30 heures au 6383 Dagenais app. 3 à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JUSTIN BABIN, défendeur, savoir: 1 téléviseur couleur 20" RCA, 1 réfrigérateur, 1 four micro-onde Bélanger, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Terrebonne. No: 700-02-003736-841. B.C.I.C. -vs- MICHEL COOKE. Le 26-06-85 à 10:00 heures au 15460, Diane à St-Augustin, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de MICHEL COOKE, défendeur, savoir: 1 automobile de marque Dodge Aries 1984 série # 1B3BD46C7EC136297, 1 piano de marque Martin Orne. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. GAÉTAN GUÉNETTE, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

AVIS PUBLICS

QC, District de Montréal. No: 500-02-011079-857. BIJOUTERIE DESAUTELS LTÉE -vs- FRANÇOIS DE MARCO. Le 28-06-85 à 10:00 heures au 5830 Jeanne Lajoie, à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de FRANÇOIS DE MARCO, savoir: 1 divan, 1 causeuse, 3 tables de salon, 2 fauteuils, 2 lampes et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-003089-849. ANTONINE VIAUD -vs- SERGE ADRIEN. Le 26-06-85 à 10:30 heures au 6362 Lacoursière, à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de SERGE ADRIEN, savoir: 1 auto Dodge Aries, 1 auto Horizon, et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-000738-851. GUY MERCIER -vs- PAUL V.V. BETTS. Le 28-06-85 à 10:00 heures au 1015 Beaver Hall, app. 415, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de PAUL V.V. BETTS, savoir: 1 filière National 4 tiroirs, 1 répondeur Radio Shack Duofonc et acc., et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-010396-856. BOIS NORMAND INC. -vs- RAYMOND BÉLANGER. Le27-06-85 à 14:00 heures au 217 Williboad, à Verdun, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RAYMOND BÉLANGER, savoir: 1 mobilier de salon moderne 5 morceaux, 1 vidéo-cassette Electrohome, 1 système de son et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 832145543. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MICHAUD SUZANNE. Le 85/06/27 à 12:00 heures au 2669 Rachel est Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAUD SUZANNE, saisis en cette cause, consistant en: automobile rouge Plymouth sport 1978 no. série PH23K8A13775, imm: CBE 276. SYLVIE CIMONE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 429214063. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROBILLARD YVES. Le 85/06/27 à 11:00 heures au 328 Gouin est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBILLARD YVES, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. YVES PEPIN. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. No: 500-02-006465-855. VENTES ET SERVICES DD INC. -vs- CONSTRUCTIONS J. ALBERT TREMBLAY INC. Le 27-06-85 à 13:00 heures au 11505 6e Avenue en les ville et district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CONSTRUCTION J. ALBERT TREMBLAY INC., savoir: 1 dactylo Brother, 1 Paymaster, 1 machine à timbrer, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Terrebonne. No: 700-02-000075-854. B.C.I.C. -vs- CHARLES REILLY. Le 26-06-85 à 12:00 heures au 227 Montée Chanche app. 1 à Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de CHARLES REILLY, défendeur, savoir: 1 automobile de marque Buick Century 1980 série 4L69AAG163840. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 1-0497-84. VILLE DE ST-LAURENT -vs- HOWARD OSTROFF. Le 85/06/27 à 10:00 heures au 6555, Kildare #401 Côte St-Luc, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HOWARD OSTROFF, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier jaune 2 morceaux, 1 vaisselier brun foncé, etc... MICHEL LEDOUX. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. No: 500-02-011563-850. B.C.I.C. -vs- ANTONIN SAMUEL. Le26-06-85 à 10:00 heures au 5960, St-Michel en les ville et district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ANTONIN SAMUEL, défendeur, savoir: 1 automobile de marque Lada 1984 série XTA210530E0371817. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Bonaventure. No: 105-02-000011-851. LE POTAGER GASPÉSIEN INC. -vs- RESTAURANT CAMPBELL (1982) INC. Le 26-06-85 à 11:30 heures au 7270 Birnam, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LORRAINE GIONEST, savoir: 1 auto Honda Accord 1982, série JHM54343655802092. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-019132-846. MARIE-PAULE LEVERT -vs- JEAN-JACQUES CHEVARIE. Le 26-06-85 à 10:00 heures au 38, 7ième avenue, app. 2, à Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JEAN-JACQUES CHEVARIE, savoir: 1 laveuse, 1 sécheuse, 1 tv 20" Toshiba couleur, 1 set de salon canadien, 1 fauteuil, 2 tables et 1 pouf. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-020838-855. STRUCTURES MÉTROPOLITAINES CAN -vs- JACQUES DROUIN. Le 27/06/85 à 14:00 heures au 1950 Lincoln #1512, Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de JACQUES DROUIN, consistant en: 1 TV couleur console Electrohome & acc., 1 ordinateur Texas Ta-99/4A & acc. (2 mcx), 1 système Philips pour TV, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-021144-857. LE TRIANGLE -vs- MICHEL SAUVÉ. Le 26/06/85 à 11:00 heures au 20 St-Georges, Ste-Geneviève, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MICHEL SAUVÉ, consistant en: 1 TV couleur console Panasonic & acc., 1 table de centre en verre noir, 1 mobilier de salon 2 mcx gris, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-011558-850. B.C.I.C. -vs- 118745 CANADA INC. Le 27-06-85 à 10:00 heures au 7381, Rheaume à Anjou, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de FRANK FERRARA, défendeur, savoir: 1 automobile de marque Oldsmobile Ciera 1983 série 1G3AM19X4DD374723. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-002263-858. DRUMMOND FORMULES D'AFFAIRES LTÉE -vs-116135 CANADA INC. Le 28-06-85 à 13:00 heures au 5500 St-Hubert en les ville et district de Montréal, seront vendus les biens et effets de IMPACT GRAPHICS LTD, savoir: 157 boîtes de papiers informatisés. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-32-002198-853. JACKSON ING -vs- MAURICE LAVIGNE. Le 26-06-85 à 12:00 heures au 1142 Argyle, à Verdun, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MAURICE LAVIGNE, savoir: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 bibliothèque style espagnol 5 portes, 1 ampli Lloyd's, 1 table tournante Lloyd's, 2 boîtes de sons et autres art. d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-024086-840. DENISE SIMARD -vs- MICHEL AUGER. Le 27-06-85 à 14:00 heures au 1235A Fletcher à Chomedey, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MICHEL AUGER, défendeur, savoir: 1 camionnette de marque Ford Econoline 1979 série: ED4BBFE5872. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-009349-841. SIMPSON LTD -vs- PIERRE DUPUIS. Le 26-06-85 à 14:00 heures au 270 Molière à Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de PIERRE DUPUIS, défendeur, savoir: 1 automobile de marque Volkswagon Rabbit 1980, 1 dactylo Olivetti, 1 mobilier de chambre moderne 6 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-008646-858. Q.C.Q. -vs- LES ENTREPRISES DE MARBRE CLASSIQUE. Le 27-06-85 à 15:00 heures au 8970 Pascal Gagnon, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LES ENTREPRISES DE MARBRE CLASSIQUE LTÉE,, savoir: 1 comptoir en marbre, 1 camion GMC F-514-352, 1 filière et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 13/06/85.

Avis est donné que: LES PAVAGES CHENAIL INC., 850, Rte. 2, Ste-Clotilde, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis: M506702-01, région 06, à: Robert Clermont, 20, Réjean, St.-Michel, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: les 14 et 15 juin 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

Le Bureau des Tarifs du Québec Inc., au nom de ses membres participants — Chalut Transport (1974) Inc., et Transport Route Canada Inc., faisant affaires sous le nom de "C.N. Route", dépose à la Commission des Transports du Québec des amendements aux tarifs E.T.A. 100 et E.T.A. 100 (EXTRAIT) pour leurs opérations Intra-Québec et Inter-provinciales telles qu'indiquées plus spécifiquement aux révisions 572 et 573 desdits tarifs. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le dossier aux bureaux de la Commission.
Première parution: le 14 juin 1985
Deuxième parution: le 15 juin 1985

AVIS est par les présentes donné, aux termes de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations, que les garanties créées en vertu de l'Acte de fiducie signé par LES INDUSTRIES INTERNATIONALES BERNCAM LIMITÉE ("la COMPAGNIE"), en faveur du fiduciaire, LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, devant Gerald Cooper, notaire, et enregistré à Montréal sous le numéro 3061371, à Laprairie sous le numéro 173947 et à Arthabaska sous le numéro 221964 sont maintenant exécutoires et touchent, entre autres, tous les comptes à recevoir de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 11 juin, 1985.
Pour le fiduciaire
CHODOS & ASSOCIÉS INC.

W. David McConnell, officier de tarif, a fait une demande auprès de la Commission des Transports du Québec, pour les transporteurs nommé dans la demande, pour modifier les tarifs Canada—États-Unis ICC HGB 400-C; 104-A; 401-A; et 403-A. Pour obtenir des plus renseignements veuillez vous référer, s'il-vous-plaît, à la demande déposée auprès de la Commission. Tout intéressé peut introduire une intervention ou une opposition dans cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution dudit avis.
Première parution: 13 juin 1985
Deuxième parution: 14 juin 1985
W. David McConnell, officier de tarif
2033 Tenoga Dr., Mississauga, Ontario, L5H 3K1

AVIS LÉGAUX
AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977 c. P-16) que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage consenti par Service Piano Artisan Inc., en faveur de la Compagnie du Trust National Ltée devant Me Volker Menhert, notaire, en date du 22 mai 1981, enregistré le 1er jun 1981, au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3177901 est devenu exécutoire.
Montréal, ce 11e jour de juin 1985.
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE

Avis est donné que: Les actionnaires de: J.L. CLÉROUX & FILS INC., 400, Rang Clark, Farnham, Qué., demandent à la Commission des Transports du Québec de statuer sur le maintien de permis M710538-01, région 05 et le permis M710538-02 région 06 pour le transport des déchets solides et boues liquides, à la suite du changement d'actions survenu au sein de la Cie.
Avant changement; Prés; Rita Cléroux, 30 act. ord. — Vice-prés; François Cléroux 45 act. ord. — Sec. Très. Raymond Cléroux 45 act. ord.
Après changement: Prés. François Cléroux 89 act. ord. — Vice-prés. Rita Cléroux, 30 act. ord. — Sec. très. Raymond Cléroux 1 act. ord.
Conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans le cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution le 14 juin 1985
2ème parution le 15 juin 1985
S.P.T.Q. Ltée

AVIS
PRENEZ AVIS QUE, MONTERRAY TRANSPORT LTÉE, 32 Rowe Avenue, North Bay, Ontario, P1A 1W9, demande à la Commission des Transports du Québec le permis spécial, 364 jours, suivant:

1) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De La Sarre, Senneterre et Amos, à la frontière Québec/Ontario (tous ports d'entrée), à destination de tous les points de l'Ontario.

2) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De La Sarre, Senneterre et Amos, à la frontière Québec/Ontario, corridor à travers l'Ontario, à destination de tous les points de l'état du Michigan, Indianna, New York (région ouest) et Ohio,

dans les deux cas, pour le transport de bois ouvré, contre-plaqué et panneaux gaufrés, pour le compte de Normic Perron Inc.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publicatin: le 14 juin 1985
2ième publication: le 15 juin 1985
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET TRUDEAU & ASSOCIÉS
Me Adrien R. Paquette/Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR PROVINCIALE
NO: 700-02-1466-854
LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA MACAZA
Demanderesse
-vs-
MAURICE MILOT
Adresse inconnue
Défendeur
ORDONNANCE
Il est ordonné à la partie défenderesse, MAURICE MILOT de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.
Saint-Jérôme, le 11 juin 1985.
FRANCIS MUIR
Greffier, C.P.T.
ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR & FORTIN
85 ouest, rue de Martigny, suite 6.18
Saint-Jérôme, P.Q.
J7Y 3R8
Procureurs de la demanderesse.

Prenez avis que la requérante, TRANSPORT Y. THEBERGE INC., détentrice du permis Q-300,143, dont la clause 042 autorise le transport de marchandise générale à Rimouski, service local, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial de manufacturier suivant:
De l'usine de l'expéditrice située à Rimouski à tous les points situés dans la province de Québec pour le transport de marchandises fabriquées par la compagnie Construction J.R.L. (1977) Ltée de Rimouski.
La requérante demande de plus à ce que la décision à venir entre en vigueur immédiatement, conformément à l'art. 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à ladite demande en s'adressant à la C.T.Q. dans les 5 jours de la deuxième publicatin du présent avis dans ce journal.
Première publication: 14 juin 1985
Deuxième publication: 15 juin 1985
Me David F. Blair
Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet & Associées

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-12-143629-859
DAME JOSETTE BLAISE,
Requérante
-c-
M. HUBERT ANILUS,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, M. HUBERT ANILUS, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de (40) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la requête en divorce, affidavit de la requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et le certificat du registraire a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 7 juin 1985.
(s) DOMINI DIBERNARDO
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
FINKELSTEIN, PAQUIN ET BERKU
Me Daniel Paquin, avocat
3431, rue St-Hubert,
Montréal, Québec
H2L 3Z8
Tél.: 526-6618
Procureurs de la requérante
COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
FINKELSTEIN, PAQUIN ET BERKU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
CARLOS ALFREDO CARRIZO
Partie requérante
-c-
DORA GONZALEZ
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, DORA GONZALEZ, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la date de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de la Cour supérieure, division des divorces situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, Province de Québec, à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut un jugement en divorce.
À Montréal, ce 30 mai 1985.
(s) Gisèle de Madelein
Protonotaire-adjoint
MOLPECERES & ZIKOVSKY
225, rue Notre-Dame ouest
Bureau 230
MONTRÉAL (Québec) H2Y 1T4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 500-02-020599-853
LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
Demanderesse
-vs-
SYLVAIN HORTH
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
SUIVANT ORDONNANCE en date du 10 juin 1985, avis est donné au défendeur SYLVAIN HORTH, d'adresse inconnue, de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis selon l'article 119a C.P.C. a été déposé à son intention, au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en les Ville et District de Montréal.
Faute par le défendeur, SYLVAIN HORTH, de comparaître dans le délai susdit, un jugement par défaut sera obtenu contre lui sans autre avis ni délai.
CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL, ce 10 juin 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LAFLEUR, BROWN, de GRANDPRÉ
Procureurs de la Demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
MARGARITA ANA HABART ICARTE,
Requérante
-c-
SOLOMON DIAZ,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, SOLOMON DIAZ, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 40 jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, Division des Divorces, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 11 juin 1985.
WEIGEL, DUONG & KLIGER
AVOCATS
4999 Ste-Catherine ouest
Suite 555
Westmount, Qué.
H3Z 1T3
Tél.: 483-6107

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
AVIS
AVIS EST DONNÉ que Andrea Confente, étudiant, domicilié au 8727, 14e avenue, à Montréal, District de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Andrew Confente.
Signé à Montréal, ce 11 juin 1985.
LÉVIS GAGNON, Notaire et Procureur du requérant

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)
Dans l'affaire de la faillite de:
RENÉ COURHESNE, sans emploi, 253, rue Sheppard sud, Sorel, Québec J3P 2P7 et MICHEL LEGAULT, directeur-adjoint, 2603, boul. Cournoyer, Tracy, Québec J3R 2N5, ayant fait affaires sous la raison sociale "CLUB D.J. ENR.", 174, rue Adélaïde, Sorel, Québec J3P 1X2
Faillis
Avis est par les présentes donné que RENÉ COURCHESNE et MICHEL LEGAULT ont fait une cession le 7 juin 1985 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juin 1985 à 9h, au bureau du syndic, 79, rue Du Prince, dans la ville de Sorel, dans la province de Québec.
Daté de Saint-Hyacinthe, ce 11ième jour de juin 1985.
LAURENT LANGEVIN, C.G.A.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1305, rue Girouard ouest
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2Z3
Tél.: (514) 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-005278-856
FAMOUS PLAYERS REALTY INVESTMENTS LIMITED,
Requérante
-c-
LE CURATEUR PUBLIC,
Intimé
-et-
LA SUCCESSION DE FEU GEORGE BROWNE,
-et-
LA SUCCESSION DE FEU SAMUEL JOHNSTON,
-et-
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause
ORDONNANCE
À: TOUS LES HÉRITIERS DE FEU GEORGE BROWNE en son vivant architecte, domicilié et résidant en les cité et district de Montréal, décédé à Montréal le 19 novembre 1885, et
À: TOUS LES HÉRITIERS DE FEU SAMUEL JOHNSTON de son vivant résidant et domicilié au 4172 boulevard Dorchester, Westmount, district de Montréal, décédé à Montréal le 2 avril 1908,
ORDRE VOUS EST DONNÉ de comparaître dans un délai de TRENTE (30) jours de la publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété selon l'article 806 du Code de procédure civile a été déposée à votre attention au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
ET VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 11ième jour de juin 1985.
MARTINEAU, WALKER
Procureurs de la demanderesse
800 Place Victoria
Suite 3400
Montréal, P.Q.
H4Z 1E9

Voir aussi pages 18, 30 et 38

Mario DiSalvo 8960 Gal. d'Anjou, Anjou demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Transport Guy Messier Inc., 10251 St-Urbain Montréal le permis M-504514 qu'il détient pour faire du transport en vrac dans la région 10. Ils demandent l'application de l'art. 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut s'objecter à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la deuxième parutions de cet avis.
1ère parutin: 14 juin 1985
2e parution: 15 juin 1985

Avis est donné que: B. DESNOYERS INC., 157, St-Joseph, Terrebonne, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M519676-04, région 06 à: Bernard Boisvet, (BERNARD BOISVERT ENR.,) 261, St-André Terrebonne, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions les 14 et 15 juin 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

AVIS
CHARETTE, FORTIER, HAWEY/TOUCHE ROSS, en sa qualité de mandataire de Société des alcools du Québec (S.A.Q.), avise toute personne intéressée qu'elle a reçu mandat de mettre en vente, par voie d'appel d'offres public, les succursales de vente au détail suivantes.

ÎLE DE MONTRÉAL:
MONTRÉAL:
1246-1248, rue Ste-Catherine ouest — 8360, boul. St-Laurent — Place Bonaventure — 2525, rue Centre — 5632, avenue du Parc — 3575, boul. St-Laurent — 4022, rue Notre-Dame ouest — 10418, rue Lajeunesse — 700, chemin Côte-des-Neiges — 3500, rue Ontario est — 4325, rue St-Denis — 42, rue Notre-Dame ouest — 4031, rue Ste-Catherine est — 2113, rue Ste-Catherine est — 11906, rue Notre-Dame est — 1661-1663, rue Ste-Catherine ouest — 571, rue Jarry est — 6039, boul. Monk — 8156, boul. St-Michel — 1835, rue Fleury est — 1987, rue Jean-Talon est — 7601, boul. des Galeries d'Anjou — 6055, rue Hochelaga — 268, rue Jean-Talon est — 403-415, rue Ontario — 390, rue Laurier ouest — 902, rue Beaubien est — 4355, rue Beaubien est — 7017, Côte St-Luc — 4855, rue Sherbrooke ouest — 90, boul. Henri-Bourassa ouest — 8345, rue Notre-Dame est — 6610, rue Sherbrooke ouest — 917, rue Jean-Talon ouest — 5615-5617, rue Monkland — 4720, avenue Papineau — 12675, rue Sherbroke est — 5071, Reine-Marie — 1, Place Ville-Marie — 5507, chemin Côte-des-Neiges — Place Victoria — 5230, rue Jean-Talon est — 1, Westmount Square — 6275, avenue Somerled — 2213, chemin Rockland — 2785, rue Van Horne — 585, rue Ste-Catherine ouest — 5800, boul. Cavendish — 866, rue Ste-Catherine est — 2800, de Salaberry — 3325, rue Granby — 3295, rue Masson — Complexe Desjardins — 6900, boul. Décarie — 1500, rue Atwater — 6492, rue Beaubien est — 2529, rue Ontario — 8760, boul. Langelier — 7971, rue André-Ampère — 6991, rue St-Hubert — 3575, avenue du Parc — 895, La Gauchetière, Gare Centrale — 7259, rue Sherbrooke est — 8449, boul. Viau, St-Léonard.

BANLIEUE OUEST:
90, rue Morgan, Baie d'Urfé — 300, Bord du Lac, Pointe-Claire — 1325, rue Notre-Dame ouest, Lachine — 352, avenue Dorval, Dorval — 64, rue Ste-Anne, Ste-Anne de Bellevue — 4448, rue Wellington, Verdun — 11114, rue Meighen, Pierrefonds — 15745, boul. Pierrefonds ouest, Pierrefonds — 394, avenue Lafleur, LaSalle — 55, boul. Brunswick, Dollard-des-Ormeaux — 6801, route Trans Canadienne, Pointe-Claire — 8280, boul. Champlain, LaSalle — 10F, Donegami, Pointe-Claire — 3060, chemin St-Charles, Kirkland — 7931, boul. Newman, LaSalle — 50, rue St-Charles, Beaconsfield — 200, rue St-Jacques, Ville St-Pierre — 40, Place du Commerce, Verdun.

VILLE ST-LAURENT:
849, boul. Décarie — 3131, Côte Vertu, 2053, boul. Laurentien — 221, Côte Vertu.

MONTRÉAL-NORD:
10380, boul. St-Michel — 10591, boul. Pie IX — 5600, boul. Henri-Bourassa est — 5872, boul. Léger.

RÉGION VILLE DE LAVAL:
3100, boul. de la Concorde, Chomedey — 4945, boul. Arthur Sauvé, Laval — 255, boul. de la Concorde, Laval — 1600, boul. Le Corbusier, Laval — 4600, boul. Samson, Chomedey — 1300, boul. Labelle, Laval — 3435, boul. Dagenais ouest, Laval — 600, Montée du Moulin, St-François-de-Laval — 1774, boul. des Laurentides, Laval — 4633, boul. Lévesque, St-Vincent-de-Paul — 1082, boul. des Laurentides, Pont Viau — 3535, Autoroute Laval, Laval — 3035, boul. Le Carrefour, Chomedey — 315, boul. Labelle, Rosemère — 378, chemin Grande Côte, Boisbriand

RIVE-SUD:
1601, Rolland Therrien, Longueuil — 5245, boul. Cousineau, St-Hubert — 221, boul. Cartier, Beloeil — 907, boul. Périgny, Chambly — 50, boul. Taschereau, Laprairie — 117, rue St-Charles ouest, Longueuil — 454, rue Victoria, St-Lambert — 650, Fort St-Louis, Boucherville — 3635, boul. Taschereau, St-Hubert — 1444, rue Roberval, St-Bruno de Montarville — 2950, Chemin Chambly, Longueuil — 1401, Chemin Chambly, Longueuil — 2150, boul. Lapinière, Brossard — 206, rue Victoria, Greenfield Park -- 5645, boul. Grande Allée, Brossard — 111, rue des Promenades, St-Bruno — 99, boul. des Hauts-Bois, Ste-Julie — 825, rue St-Laurent ouest, Longueuil — 1001, boul. Montarville, Boucherville.

AUTRES:
182, boul. Harwood, Dorion — 29, rue St-Jean-Baptiste ouest, Rigaud — 2, rue Dutrisac, Vaudreuil — 83, boul. Don Quichotte, Ile Perrot — 502, rue Principale, Hudson

Les documents nécessaires seront disponibles à compter de vendredi le 28 juin 1985.
Le coût de ces documents sera de 100$ pour le Cahier des conditions générales et de 25$ pour les cahiers de chaque succursale.
CHARETTE, FORTIER, HAWEY/TOUCHE ROSS
mandataire
Téléphone: (514) 861-8531

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-010111-811

GILLES FOURNIER, des ville et district de Montréal, résidant et domicilié au 11895, Valmont, demandeur, contre MARCEL GIRARD, des ville et district de Montréal, résidant et domicilié au 2950, boulevard Rosemont, défendeur, et STEVE PEITZLER, des ville et district de Montréal, résidant et domicilié au 3590, Ridgewood, appartement 506, intervenant, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

Les immeubles de la partie demanderesse indiqués par la partie intervenante:

«Certains terrains vacants situés en la ville de Laval, QC, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose comme étant composé:

A) Un terrain vacant situé en la ville de Laval, faisant partie du lot originaire numéro trente-deux (ptie 32) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, de forme rectangulaire et se décrivant comme suit: le coin nord-est dudit lot est situé à quarante-cinq pieds (45 pi) au sud de la partie du même lot appartenant à M. Allard ou représentants et à cent vingt-trois pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (123,87 pi) à l'est de la ligne de division des lots originaires 32 et 33, de là, se dirigeant vers le sud, quasi parallèlement à la ligne de division des lots originaires 32 et 33, une distance de quatre cent cinquante pieds (450 pi); ce point alors obtenu se trouve à environ cent vingt-six pieds (126 pi) de la ligne de division des lots originaires 32 et 33, de là, après avoir fait un angle de quatre-vingt-dix degrés (90°) se dirigeant vers l'ouest, une distance de quatre-vingts-pieds (80 pi); de là, s'engageant dans une courbe vers le nord-ouest (rayon de vingt (20) pieds) une distance de trente et un pied et quarante et un centièmes de pied (31,41 pi); de là, vers le nord, quasi parallèlement à la ligne de division des lots originaires 32 et 33, une distance de quatre cent dix pieds (410 pi); de là, s'engageant dans une courbe vers le nord-est (rayon de vingt (20) pieds) une distance de trente et un pieds et quarante et un centièmes de pied (31,41 pi); de là vers l'est, une distance de quatre-vingts pieds (80 pi) pour rejoindre le point de départ; concernant en superficie quarante-quatre mille huit cent vingt-huit pieds carrés (44 828 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Borné de toutes les côtés par parties du lot numéro trente-deux (ptie 32) et portant les numéros 32-225, 226, 227, 228, 229, 230, 231 de la subdivision non officielle préparée par Gendron et Lefebvre, arpenteurs, le huit mai mil neuf cent soixante-neuf (1969), sous le numéro 7-7110-2;

B) Un terrain vacant situé en la ville de Laval, faisant partie du lot originaire numéro trente-deux (ptie 32) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, de forme rectangulaire et se décrivant comme suit: le coin nord-ouest dudit lot est situé à quarante-cinq pieds (45 pi) au sud de la partie du même lot appartenant à M. Allard ou représentants et à cent vingt-trois pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (123,87 pi) à l'est de la ligne de division des lots originaires trente-deux (32) et trente-trois (33) de là, se dirigeant vers le sud, quasi parallèlement à la ligne de division des lots originaires trente-deux (32) et trente-trois (33), une distance de cent quatare-vingt-dix pieds et cinq dixièmes de pied (190,5 pi); de là, formant un angle droit vers l'est, une distance de quatare-vingt-dix-huit pieds et six dixièmes de pied (98,6 pi); de là, s'engageant dans une légère courbe vers le nord une distance de onze pieds et trente-cinq centièmes de pied (11,35 pi); de là, vers le nord, quasi parallèlement à la ligne de division des lots originaires trente-deux (32) et trente-trois (33) une distance de cent soixante pieds (160 pi); de là, s'engageant dans une courbe vers le nord-ouest (rayon de vingt (20) pieds) une distance de trente et un pieds et quarante et un centièmes de pied (31,41 pi); de là, vers l'ouest, une distance de quatre-vingts pieds (80 pi) pour aller rejoindre le point de départ; le tout pour une superficie de dix-huit mille neuf cent cinquante-neuf pieds carrés (18 959 pi²). Borné de tous côtés par parties du lot numéro trente-deux (ptie 32) et portant les numéros 32-224, 223, 222, de la subdivision non officielle préparée par Gendron et Lefebvre, arpenteurs, le huit mai mil neuf cent soixante-neuf (1969) sous le numéro 7-7110-2.

C) Un terrain vacant situé en la ville de Laval, faisant partie du lot originaire numéro trente-deux (ptie 32) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, de forme rectangulaire et se décrivant comme suit: le coin nord-ouest dudit lot est situé à une distance de quatre cent soixante-dix-huit pieds et deux centièmes de pied (478,02 pi) au sud de la partie du même lot appartenant à M. Allard ou représentants et à environ cent vingt-six pieds (126 pi) de la ligne de division des lots originaires numéros 32 et 33; de là, se dirigeant vers le sud quasi parralèlement à la ligne de division des lots originaires 32 et 33 une distance de cent pieds (100 pi); de là, formant un angle droit vers l'est, une distance de soixante-quatre pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (64,85 pi); de là, formant un angle droit vers le nord une distance de cent pieds (100 pi); de là, après avoir fait un angle droit vers l'ouest, une distance de soixante-quatre pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (64,85 pi) pour rejoindre le point de départ; contenant en superficie six mille quatre cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (6 485 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Borné de tous côtés par parties du lot numéro trente-deux (ptie 32) et portant le numéro 32-232 de la subdivision non officielle préparée par Gendront et Lefebvre, arpenteurs, le huit mai mil neuf cent soixante-neuf (1969) et sous le numéro 7-7110-2.

D) Un terrain vacant situé en la ville de Laval, faisant partie du lot originaire numéro trente-deux (ptie 32) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, de forme rectangulaire et se décrivant comme suit: le coin nord-est dudit lot est situé sur la ligne de division des lots originaires numéros 31 et 32 à cent vingt pieds et un centième de pied (120,01 pi) au sud du terrain appartenant à M. Allard ou représentants; de là, vers le sud, une distance de cent trente pieds (130 pi); de là, vers l'ouest après avoir fait un angle droit, une distance de quatre-vingt-sept pieds et dix-huit centièmes de pied (87,18 pi); de là, s'engageant dans une courbe vers le nord-ouest (rayon de vingt (20) pieds) une distance de trente et un pieds et quarante et un centièmes de pied (31,41 pi); de là, vers le nord parallèlement à la ligne séparative des lots originaires 31 et 32 une distance de cent dix pieds (110 pi); de là, après avoir un angle droit vers l'est, une distance de cent cinq pieds et neuf dixièmes de pied (105,9 pi) pour aller rejoindre le point de départ sur la ligne de division des lots originaires 31 et 32, contenant en superficie douze mille quarante-cinq pieds carrés (12 045 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Borné ledit lot à l'est par le lot 31; au nord, au sud et à l'ouest par parties du lot 32 et portant les numéros 32-215, 216 de la subdivision non officielle préparée par Gendron et Lefebvre, arpenteurs, le huit mai mil neuf cent soixante-neuf (1969) et sous le numéro 7-7110-2.

E) Un terrain vacant situé en la ville de Laval, faisant parite du lot originaire numéro trente-deux (ptie 32) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, de forme rectangulaire et se décrivant comme suit: le coin nord-est dudit lot est situé à cinq cent quarante-cinq pieds (545 pi) au sud de la partie du même lot appartenant à M. Allard ou représentants et à cent vingt-neuf pieds (129 pi) de la ligne séparative des lots originaires 32 et 33; de là, se dirigeant vers le sud, une distance de deux cents pieds (200 pi) jusqu'à un point, situé à cent trente et un pieds (131 pi) de la ligne séparative des lots 32 et 33; de là, tournant à angle droit vers l'ouest, une distance de quatre-vingts pieds (80 pi); de là, s'engageant dns une courbe vers le nord-ouest (rayon de vingt (20) pieds) une distance de trente et un pieds et quarante et un centièmes de pied (31,41 pi); de là, vers l'est une distance de quatre-vingts pieds (80 pi) pour rejoindre le point de départ; contenant en superficie dix-neuf mille huit cent vingt-huit pieds carrés (19 828 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Borné au sud, à l'ouest et à l'est par parties du lot numéro 32 devant servir de route et à l'est par autre partie du même lot 32 et portant les numéros 32-240, 241, 242 de la subdivision non officielle préparée par Gendron et Lefebvre, arpenteurs, le huit mai mil neuf cent soixante-neuf (1969) et sous le numéro 7-7110-2.

F) Un terrain vacant situé en la ville de Laval, faisant partie du lot originaire numéro trente-deux (ptie 32) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, forme irrégulière et se décrivant comme suit: le coin nord-est dudit lot est situé sur la ligne de division des lots originaires 31 et 32 à une distance de trois cents pieds et un centième de pied (300,01 pi) au sud de la partie du lot 32 appartenant à M. Allard ou représentants; de là, se dirigent vers l'ouest, une distance de quatre-vingt-sept pieds et soixante-trois centièmes de pied (87,63 pi) jusqu'à un point situé à trois cents pieds (300 pi) à l'est de la ligne de division des lots numéros trente-deux et trente-trois (32 et 33); de là, dans un angle droit vers le sud, une distance de cent pieds (100 pi); de là, faisant un angle droit vers l'est, une distance de quarante pieds (40 pi); de là, dans un angle obtus vers le nord-est, une distance de cent sept pieds et sept dixièmes de pied (107,7 pi) pour rejoindre le point de départ; contenant en superficie six mille pieds carrés (6 000 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Borné ledit lot de tous côtés par parites du lot 32 et portant le numéro 32-218 de la subdivision non officielle préparée par Gendron et Lefebvre, arpenteur, le huit mai mil neuf cent soixante-neuf (1969) et sous le numéro 7-7110-2.

G) Un terrain vacant situé en la ville de Laval, faisant partie du lot originaire numéro trente et un (ptie 31) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, de forme irrégulière et se décrivant comme suit: le coin sud-ouest dudit lot joint le coin nord-ouest du terrain appartenant à Mme Jacqueline Leblanc Pépin ou représentants; de là, se dirigeant vers le nord, une distance de quarante-six pieds et dix-neuf centièmes de pied (46,19 pi); de là, s'engageant dans une courbe en direction nord-ouest (rayon de cinquante (50) pieds) une distance de trente et un pieds et trente et un centièmes de pied (31,31 pi); de là, se dirigeant toujours vers le nord-ouest, une distance de quatare-vingt-quinze pieds et trente-deux centièmes de pied (95,32 pi); de là, faisant un angle presque droit vers le nord-est, une distance de cent pieds (100 pi); de là, faisant un angle presque droit vers le sud-est, une distance de cent pieds et huit centièmes de pied (100,08 pi); de là, changeant légèrement de direction pour aller davantage vers le sud, une distance de cent vingt pieds et trente-quatre centièmes de pied (120,34 pi) pour rejoindre ainsi le terrain de Mme Pépin-Leblanc et de là, tournant en direction de l'ouest, et longeant le terrain de Mme Leblanc-Pépin, une distance de cent un pieds et douze centièmes de pied (101,12 pi) pour rejoindre le point de départ; contenant en superficie dix-neuf mille quatre cent quinze pieds carrés (19 415 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Borné ledit lot au sud par un terrain appartenant à Jacqueline Leblanc-Pépin, à l'ouest, au nord et à l'est par parties du lot 31 et portant les numéros 31-309, 308, 307, de la subdivision non officielle préparée par Gendron et Lefebvre, arpenteurs, le huit mai mil neuf cent soixante-neuf (1969) et sous le numéro 7-7110-2; toute mesure est en mesures anglaises et plus ou moins.»

La mise à prix est vidée à 6 808,50$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministère des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au Shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus «en bloc» au bureau d'enregistrement de Laval, 155, Boulevard Je Me Souviens, Laval, QC, le DIX-HUITIÈME (18e) jour de JUILELT 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-065167 830

GUY GAGNÉ (FECTEAU ENRG), demandeur, contre LADUSEAU INC., 1675, boul. du Souvenir, Laval, P.Q., défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Une fraction de la propriété étant la bâtisse située au 1675 boulevard du Souvenir, à Laval, province de Québec, connue et désignée comme étant le lot originaire numéro sept cent treize (lot 713) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin, division d'enregistrement de Laval, et plus spécifiquement connue comme:

a) la partie exclusive connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent treize (lot 713-202) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin;

b) tout pourcentage de la propriété indivise des lots communs un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent treize (lots 713-1 et 2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin, afférant à la partie exclusive plus haut décrite tel que prévu à la déclaration de copropriété enregistrée à Laval sous le numéro 514885.»

La mise à prix est fixée à 15 555$.

«Une fraction de la propriété étant la bâtisse située au 1665 boulevard du Souvenir à Laval, Province de Québec, connue et désignée comme étant le lot originaire numéro huit cent huit (lot 808) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin, division d'enregistrement de Laval, et plus spécifiquement connue comme:

a) la partie exclusive connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent huit (808-205) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin;

b) tout pourcentage de la propriété indivise des lots communs un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent huit (lot 808-1 et 2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin, afférant à la partie exclusive plus haut décrite tel que prévu à la déclaration de copropriété enregistrée à Laval sous le numéro 547559.»

La mise à prix est fixé à 15 886,50$

Ces différents montants représentent 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, QC., le DIX-HUITIÈME (18e) jour de JUILLET 1985, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-04-000602 822

DAME FRANCESCA ABBATEMARCO, domiciliée et résidant au 8475, rue Champagneur, en la cité de Montréal, Québec, demanderesse, contre FRANCO DI NOVELLA, domicilié et résidant en Italie au Via Vigne, Sassanno, province de Salerno, Italie, 84038, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Le quart indivis d'un emplacement ayant front sur la rue champagneur, en la ville de Montréal, composé comme suit:

1. Du lot connu et désigné sous le numéro mille deux cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-sept (637-1295) au cadastre officiel de la paroisse de St-Laurent, mesurant vingt-six pieds de largeur sur une profondeur de soixante-seize pieds, mesure anglaise.

2. Du lot connu et désigné sous le numéro un de la resubdivision du lot numéro mille deux cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-sept (637-1294-1) au cadastre officiel susdit, mesurant dix pieds de largeur sur une profondeur de soixante-seize pieds, mesure anglaise.

Ave bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 8475, rue Champagneur.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 5 661$ soit 25% de l'évaluation municipale du quart indivis de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municpales, en vertu de la loi sur les fiscalités municpales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-NEUVIÈME (19e) jour de juillet 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

500-05-015899-832

SPATHODIA LAND CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 5450, chemin Côte-des-Neiges, local 225, Montréal, province de Québec, district de Montréal, demanderesse, contre JOSHUA QUARSHIE et BÉATRICE DEDEI-QUARSHIE, domiciliés et résidant tous deux au 64, Lynmouth Road, Stamford Hill, Londres, Angleterre, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un terrain situé dans la ville de Chambly, lequel est désigné, au cadastre de la paroisse de Saint-J. de Chambly, comme étant constitué des subdivisions deux cent quinze et deux cent seize du lot originaire deux cent vingt-neuf (229-215, 229-216), et des subdivisions deux cent cinquante-cinq et deux cent cinquante-six (230-255, 230-256) du lot originaire deux cent trente (230-255, 230-256). Ce terrain a une contenance de 20 447 pieds carrés, plus ou moins, mesures anglaises.

En l'état où la propriété se trouve actuellement, avec tous ses droits et dépendances, sans exception ni réserve, et avec toutes les servitudes apparentes ou non apparentes existant à son profit ou à sa charge. »

La mise à prix est fixée à 1 108,25 $, quant aux lots 229-215, 230-256.

La mise à prix est fixée à 1 072,50 $, quant aux lots 229-216, 230-255.

Ces différents montants représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministère des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le SEIZIÈME jour de JUILLET 1985 à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-011897-848

LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES CIBC, un corps politique ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, contre LARRY PARKER, résidant et domicilié au 1811, Kirouac, appartement 107, en la cité de Longueuil, province de Québec, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue des Érables en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-sept (57-2) au cadastre officiel du Village de la Côte de la Visitation, mesurant vingt pieds et un dixième de pied de largeur sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins; avec droit de passage sur la lisière de terre joignant immédiatement l'emplacement vendu, à l'arrière et sur la largeur; cette lisière de terre étant le côté nord-ouest du lot numéro un de la subdivision du dit lot originaire numéro cinquante-sept des dits plan et livre de renvoi officiels, suivant les contrats établissant ce droit de vue et avec tous autres y inhérents.

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros civiques 4115, 4117 et 4119 de ladite rue Des Érables, Montréal.

Tel que le tout se trouve actuellement sans exception ni réserve, et sujet à une servitude de vue créée en faveur de l'immeuble vendu et de l'immeuble adjacent, connu sous le no. 57-3 dudit cadastre et tel qu'établi à un acte de servitude passé devant Me Adjutor Côté, notaire, le 22 octobre 1962, enregistré à Montréal sous le numéro 1633919. »

La mise à prix est fixée à 8 325 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-TROISIÈME (23e) jour de JUILLET 1985, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 juin 1985.

SPORTS

Alboreto et Senna améliorent le record du circuit malgré le temps frais

GUY ROBILLARD

(PC) — Journée sans histoire ou presque hier au circuit Gilles-Villeneuve, où ont été disputés les premiers essais en vue du Grand Prix du Canada. Les résultats ont été sans grande surprise et il n'y a eu aucun incident majeur.

Michele Alboreto, sur Ferrari, a été le plus rapide et a établi un nouveau record de piste comme c'est le cas presque chaque année, puisque les voitures roulent de plus en plus vite.

L'Italien a complété son 14e et dernier tour en 1:25.127 pour effacer la marque de 1:25.442 établi par Nelson Piquet l'an dernier. Avant lui, Ayrton Senna (Lotus-Renault) avait déjà abaissé le record de piste à 1:25.399. Alain Prost (McLaren-Porsche) a été le troisième plus rapide, en 1:25.997, suivi de Keke Rosberg, sur Williams-Honda (1:26.255). Ce dernier n'a pas encore marqué un point au championnat mais s'est qualifié régulièrement parmi les premiers.

Le meneur au championnat, Elio de Angelis, s'est contenté de la sixième place, entre les Renault de Derek Warwick et Patrick Tambay, les voitures les plus améliorées.

Si le soleil prévu est au rendez-vous aujourd'hui, les pilotes s'attendent à gagner une seconde au tour sur une surface plus chaude.

« J'ai réalisé mon temps sur des pneus de course, qui étaient plus rapides que les pneus de qualification aujourd'hui », a souligné Alboreto, deuxième au championnat avec 18 points, deux de moins que de Angelis, sur un pied d'égalité avec Prost.

« La voiture roulait très vite, comme c'est le cas depuis le début de la saison. Je crois qu'il en sera ainsi en course, a-t-il ajouté. Nos voitures sont bien meilleures que l'an dernier, avec une traction supérieure, et les Ferrari ont toujours bien fait à Montréal. Aujourd'hui, il était impossible d'aller plus vite, mais ce sera sans doute possible demain si la température s'améliore ».

« C'était trop froid, ça devrait rouler plus vite demain, a renchéri Senna, déjà auteur de deux pole-positions et d'une victoire en quatre courses. La voiture allait plutôt bien, a-t-il ajouté. Il y a eu quelques ennuis de moteur, mais rien de grave ». Contrairement à Alboreto, Senna a réussi son temps avec des pneus de qualification. Ferrari et Lotus chaussent pourtant tous deux des Goodyear.

A propos de la surface accidentée du circuit Gilles-Villeneuve, Senna a déclaré: « Ce n'est pas le plus beau circuit du championnat, mais ni le plus mauvais. Il est raisonnablement bien ». Alboreto a aussi parlé d'un revêtement qui ne causait pas de problème majeur.

Quant à Prost, il s'est dit « plus ou moins satisfait » de son chrono.

« Il ne sera pas facile de devancer Alboreto et les Lotus sur ce circuit, a-t-il commenté. Il sera très important de courir intelligemment en tenant compte de la consommation d'essence. Mais j'espère me faufiler en profitant de la lutte que se livreront de Angelis et Alboreto ».

Malgré la prestation de Senna et l'amélioration des Renault (« nous nous sommes rapprochés des Lotus », a mentionné un Tambay ravi) Prost s'attend à une lutte acharnée entre les trois meneurs au championnat du monde.

Photo CP

L'Italien Michele Alboreto (Ferrari) quitte avec empressement le circuit Gilles-Villeneuve après avoir établi hier un record de piste (1:25.127) au cours des premiers essais chronométrés du Grand Prix du Canada de formule un, qui sera disputé demain.

Une panne d'essence . . .

(PC) — Il s'en est fallu de peu pour que les voitures Renault, Ligier et Lotus ne puissent aller en piste hier. L'essence Elf qui les alimente n'est arrivée à Montréal que jeudi soir, en provenance de Paris; elle devait être mise à bord d'un avion cargo samedi dernier. « Les autres écuries apportent juste l'essence qu'il leur faut, a expliqué une représentante de Elf. Personne n'aurait pu nous en prêter ». L'essence des bolides de formule un est d'une composition spéciale qu'on ne retrouve pas sur le marché.

Plusieurs milliers de spectateurs ont envahi l'île Notre-Dame hier, malgré le temps menaçant. Il est même tombé quelques gouttes de pluie vers la fin des essais officiels de formule un. L'entrée sur le circuit était gratuite.

Les Tyrrell demeurent les seules formules un non-équipées d'un moteur turbo, mais une d'entre elles sera bientôt dotée d'un moteur Renault. La Minardi de Martini est propulsée par un moteur de marque Motori Moderni.

Chelios, Penney et Bell parmi les étoiles

TORONTO (PC) — Le défenseur Chris Chelios et le gardien Steve Penney du Canadien, ainsi que l'arrière Bruce Bell des Nordiques de Québec ont été nommés, hier, au sein de la première formation d'étoiles des recrues de la Ligue nationale de hockey.

A l'attaque, on retrouve au centre le lauréat du trophée Calder, Mario Lemieux des Penguins de Pittsburgh, son coéquipier Warren Young à l'aile gauche, et l'ailier droit Tomas Sandstrom des Rangers de New York.

Ces joueurs ont été nommés par l'Association des chroniqueurs professionnels de hockey.

Le Montréalais Lemieux, 19 ans, a dominé la colonne des pointeurs chez les Penguins avec une fiche de 43 buts, 57 passes et 100 points, le meilleur chez les recrues dans les trois départements.

Le Torontois Young, 29 ans, a été le deuxième meilleur pointeur chez les Penguins avec 40 buts et 72 points. Il a conservé la meilleure moyenne d'efficacité dans la Ligue nationale, marquant ses 40 buts sur 130 tirs, pour une moyenne de 30.8.

Le Suédois Sandstrom, 20 ans, a obtenu 29 buts et contribué à 30 autres avec les Rangers.

Chelios, 23 ans et natif de Chicago, est un ancien membre de la formation olympique des Etats-Unis à Sarajevo. Il a terminé deuxième derrière Mario Lemieux au titre de recrue de l'année. La saison dernière, avec le Canadien, il a marqué neuf buts et amassé 55 passes.

Bell, un Torontois âgé de 20 ans, a, avec les Nordiques, compilé une fiche de 6 buts et 31 passes.

Penney, 24 ans, de Ste-Foy, a participé à 54 matches la saison dernière, conservant une moyenne de 3.08 buts par rencontre - la quatrième meilleure chez les gardiens de la LNH ayant participé à un minimum de 25 matches. Il a conservé une fiche de 26-18-8.

Photo CP

Mario Lemieux

Le Panthéon de la LNH accueille Ratelle, Olmstead et Cheevers

TORONTO (PC) — Bert Olmstead, Jean Ratelle et Gerry Cheevers ont été nommés hier au Panthéon des immortels du hockey et seront intronisés le 12 septembre. Les nouvelles nominations portent à 252 le nombre des Immortels du hockey - 176 joueurs, 67 bâtisseurs et 9 arbitres.

Olmstead, 58 ans, est né à Scepter en Saskatchewan, mais demeure maintenant à Diamond en Alberta. Au fil de sa carrière, Olmstead a été un ailier gauche de premier plan du temps qu'il portait les couleurs des Black Hawks de Chicago, des Canadiens de Montréal et des Maple Leafs de Toronto.

C'est dans l'uniforme du Canadien qu'il a toutefois accumulé les lauriers, succédant à Toe Blake sur le trio formé de Maurice Richard et Elmer Lach. Il devait par la suite jouer avec Jean Béliveau et Bernard Geoffrion. Deux fois membre de la deuxième équipe d'étoiles, Olmstead a participé à cinq conquêtes de la Coupe Stanley - avec Montréal en 1953, 1956, 1957 et 1958 et avec Toronto en 1962. Il a inscrit 181 buts et amassé 421 passes en carrière dans la LNH.

Cheevers, 44 ans, est né à St.Catharines, Ontario, mais a élu domicile à Andover, en banlieue de Boston. Il a passé à son doigt les bagues des Coupe Stanley 1970 et 1972 et rejoint, au Temple des grands du hockey, trois de ses anciens coéquipiers des Bruins de Boston - Bobby Orr, Phil Esposito et l'entraîneur Harry Sinden.

« Nous avions Orr et Esposito, mais je ne suis pas convaincu que nous aurions gagné la coupe si nous n'avions pas eu Cheevers », a dit Sinden.

La moyenne de Cheevers a été de 2.89 en 13 saisons régulières et 418 matches, et une moyenne de 2.64 en 88 matches des séries de la Coupe Stanley. Il s'est retiré comme joueur actif à l'issue de la saison 1979-80. Il est devenu entraîneur des Bruins en juillet 80, compilant une fiche de 204-126-46 en quatre saisons et demie derrière le banc des Bruins.

Ratelle, 44 ans, est natif du Lac Saint-Jean et travaille présentement comme dépisteur spécial dans l'organisation des Bruins.

« Je n'ai jamais joué avec une équipe championne de la Coupe Stanley, mais c'est formidable, après toutes ces années de durs labeurs, de se retrouver au Hall de la Renommée ».

Ratelle s'est retiré en 1981 après 20 saisons dans la Nationale les 13 premières avec les Rangers de New York. Il a gagné le trophée Lady Byng en 1972 et 1976 et a inscrit 491 buts et totalisé 776 passes. Il a aussi remporté le trophée Bill Masterton en 1971, ainsi que le trophée Lester Pearson en 1972.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Montréal 9, Chicago 7
Philadelphie 5, New York 4
St. Louis 2, Pittsburgh 1
Cincinnati 9, Atlanta 2
S. Diego 3, S. Francisco 0

Hier

St. Louis à Chicago
New York à Montréal
Philadelphie à Pittsburgh
Cincinnati à Atlanta
Los Angeles à Houston
S. Diego à S. Francisco

Aujourd'hui

New York, Fernandez (1-3) à Montréal, Schatzeder (2-2), 19 h 35
Los Angeles, Hershiser (5-1) à Houston, Knepper (6-2), 13 h 20
San Diego, Hoyt (7-4) à San Francisco, Gott (3-3), 16 h 05
St. Louis, Cox (7-2) à Chicago, Fontenot (1-1), 16 h 05
Philadelphie, Denny (3-5) à Pittsburgh, Rhoden (4-6), 19 h 05
Cincinnati, Price (2-0) à Atlanta, Bedrosian (2-5), 19 h 40

Ligue Américaine

Jeudi

Baltimore 8, Milwaukee 3
Boston 8, Toronto 7
Minnesota 7, Texas 5
Kansas City 4, Seattle 3
Californie 2, Chicago 1

Hier

Toronto à Boston
Oakland à Cleveland
Detroit à New York
Milwaukee à Baltimore
Minnesota au Texas
Chicago en Californie
Kansas City à Seattle

Aujourd'hui

Milwaukee, Higuera (4-4) à Baltimore, Dixon (4-3), 13 h 20
Oakland, Birtsas (2-1) à Cleveland, Heaton (4-5), 13 h 35
Toronto, Alexander (7-3) à Boston, Ojeda (4-1), 14 h 05
Chicago, Bannister (5-4) en Californie, McCaskill (1-4), 16 h 05
Detroit, O'Neal (1-0) à New York, Niekro (7-4), 16 h 05
Minnesota, Butcher (4-5) au Texas, Mason (4-6), 20 h 35
Kansas City, Leibrandt (6-3) à Seattle, Young (4-8), 22 h 05

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	34	21	.618	—
MONTRÉAL	**34**	**25**	**.576**	**2**
NEW YORK	32	24	.571	2 ½
ST-LOUIS	31	26	.544	4
PHILADELPHIE	22	35	.386	13
PITTSBURGH	18	37	.327	16

Section Ouest

SAN DIEGO	34	23	.596	—
HOUSTON	31	26	.544	3
CINCINNATI	30	26	.536	3 ½
LOS ANGELES	28	28	.500	5 ½
ATLANTA	24	32	.429	9 ½
SAN FRANCISCO	21	36	.368	13

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	38	20	.655	—
DETROIT	31	24	.564	5 ½
BOSTON	31	26	.544	6 ½
BALTIMORE	30	26	.536	7
NEW YORK	28	27	.509	8 ½
MILWAUKEE	27	28	.491	9 ½
CLEVELAND	19	37	.339	18

Section Ouest

CALIFORNIE	32	26	.552	—
CHICAGO	30	25	.545	½
KANSAS CITY	30	27	.526	1 ½
OAKLAND	28	29	.491	3 ½
MINNESOTA	25	30	.455	5 ½
SEATTLE	25	34	.424	7 ½
TEXAS	22	37	.373	10 ½

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	212	56	30	4	.264
Butera	37	7	4	0	.189
Dawson	201	52	33	8	.259
Dilone	52	11	3	0	.212
Driessen	172	43	18	5	.250
Fitz'rald	141	28	13	0	.199
Francona	64	19	9	0	.297
Law	171	41	15	1	.240
Newman	0	0	0	0	.000
Nicosia	12	1	0	0	.083
Raines	204	60	11	2	.294
Wallach	217	60	23	4	.276
Was'ngton	104	34	14	0	.327
Winn'gham	138	38	10	2	.275
Wohlford	70	13	7	1	.186

Buts volés: Raines 17, Winningham 9, Dawson, Dilone, 6, Washington 5, Wallach 4, Law, Fitzgerald 3, Driessen, Brooks, Francona, 2 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	1-0	36.1	9	28	2.23
Gullickson	6-5	65.2	26	24	3.57
Hesketh	5-3	73.0	18	56	2.22
Lucas	1-0	10.1	4	1	3.48
Mahler	1-0	19.1	2	15	0.93
O'Connor	0-0	0.0	0	0	0.00
Palmer	5-5	74.2	20	62	2.41
Reardon	2-2	43.2	7	37	1.44
Roberge	1-1	22.2	6	12	2.39
Schatzeder	2-2	50.2	25	32	4.44
Smith	7-2	75.2	29	42	3.44
St. Clair	1-1	10.2	4	1	3.37

Victoires préservées: Reardon, 19, Burke, 1, Roberge, 1.

Le combat Cléroux-Frazier

Régis perd un premier round en Cour supérieure

ROLLANDE PARENT

(PC) — Aucun juge de la Cour supérieure n'était disponible hier pour écouter la requête en jugement déclaratoire qu'entend présenter Régis Lévesque quant à la validité du combat de boxe devant se disputer le 23 juin à Saint-Léonard entre Joe Frazier et Robert Cléroux.

Il semble toutefois que la cause pourra être entendue lundi puisque l'avocat du promoteur de boxe, Me Claude F. Archambault, a obtenu l'assurance que ce dossier sera jugé en priorité.

Me Archambault soutiendra alors que le combat projeté est légal du fait qu'il a été approuvé par un corps semblable à une commission athlétique établi par la législature pour la régie du sport dans la province, comme le veut le Code pénal.

Pour leur part, les dirigeants de Ville de Saint-Léonard souhaitent présenter le combat de boxe et ont signé à cette fin un protocole d'entente avec Les Promotions Régis Inc. Mais afin de se mettre à l'abri de toutes poursuites judiciaires, le représentant de la municipalité, Me Irwing Gaul, assisté de Marie Johnson, la soeur du ministre québécois de la Justice, tentent de savoir si le combat tel qu'organisé est légal.

Par ailleurs, si l'avocat du procureur général dans ce dossier, Guy Roy, est reconnu par le juge, lundi prochain, comme partie intéressée au dossier, l'affaire risque de trainer en longueur.

Me Roy a indiqué hier aux journalistes qu'il demandera que soit reportée de 30 jours l'audition, comme le lui permet la loi. Comme le combat est prévu pour le 23 juin, ce délai entrainerait le report du match au moins jusqu'à la mi-juillet. Pour être entendu, Me Roy fera valoir au juge que l'ordre public est en cause.

Il existe actuellement deux commissions athlétiques autorisées à sanctionner les combats de boxe, l'une à Montréal et l'autre à Québec. Jusqu'ici, quand des combats avaient lieu ailleurs en province, la Fédération de boxe professionnelle du Québec s'appropriait ce rôle.

C'est d'ailleurs ce que son directeur Louis Chantigny s'apprêtait à faire dans le cas Cléroux-Frazier, mais le ministre de la Justice, Pierre-Marc Johnson, a fait savoir que le combat organisé par Régis Lévesque constituait un « combat concerté », parce que son promoteur entendait le tenir sans avoir obtenu la permission d'une commission athlétique.

Le pugiliste Robert Cléroux, 47 ans, est ancien champion canadien des poids lourds. Il n'a pas boxé depuis 1971. Il a repris l'entraînement depuis trois mois et a perdu 18 kilos en vue du match prochain. Joe Frazier, âgé 41 ans, est un ancien champion mondial des poids lourds. Il dirige à Philadelphie un gymnase où il entraîne ses deux fils tous les jours.

À l'US Open

T.C. Chen récidive

BIRMINGHAM, Mich. (AP) — Le Formosan Tze-Chung Chen a de nouveau envoyé sa balle dans la coupe depuis l'allée pour un birdie cette fois, et il a pu ainsi présenter un pointage de 69 et conserver le premier rang par la marge d'un seul coup à mi-chemin de l'Omnium de golf des États-Unis.

Chen, qui a réussi un albatros jeudi au deuxième trou à normale cinq, détient un combiné de 134, soit six coups sous la normale du difficile parcours Oakland Hills.

Le Canadien Dave Barr, de Kelowna, s'est pour sa part approché à quatre coups du meneur en ramenant une carte de 68-138. Il occupait hier le cinquième rang avec la moitié des 156 golfeurs encore sur le terrain. Aucun de ceux-ci n'étaient toutefois à moins de quatre coups de Chen.

Alors que Chen, Barr et Rick Fehr se retrouvent au plus fort de la lutte, le vétéran Jack Nicklaus, à la recherche d'une cinquième victoire à l'Omnium des États-Unis, n'a pu se qualifier pour les deux derniers parcours.

Nicklaus a joué 73-146 hier et il n'a pas attendu l'arrivée de tous les golfeurs pour plier bagages. Auteur de 17 victoires dans les tournois majeurs, Nicklaus n'avait pas été éliminé de l'US Open depuis 1963 alors qu'il était champion sortant.

Nicklaus a dû utiliser le *driver* de son fils après qu'il eut brisé le sien jeudi à l'entraînement.

Jay Haas, auteur de cinq victoires en neuf ans au circuit de la PGA, occupait le deuxième rang grâce à un parcours de 66-135, un coup devant le jeune Rick Fehr, 67-136. Le Sud-Africain Dennis Watson, brillant sur les verts, s'est également hissé parmi les meneurs grâce à une ronde de 65-137. Jeudi, il a accusé une pénalité de deux coups en raison de la lenteur de son jeu.

Barr suivait à 68-138, un coup de mieux que Tom Kite, 70-139. Fuzzy Zoeller, le champion sortant, est également remonté dans le peloton de tête avec un 69-140, ex aequo avec Corey Pavin et Skeeter Heath.

Les North Stars n'ont pas fait d'offre à Jean Perron

TORONTO (PC) — Le directeur général du Canadien, Serge Savard, a formellement démenti hier la nouvelle selon laquelle Jean Perron a été sollicité pour devenir le prochain entraîneur des North Stars du Minnesota.

« Il n'y a rien de vrai. Jean (Perron) n'a reçu aucune offre. Ce sont de fausses rumeurs, a dit Savard.

« A ma connaissance, aucune démarche n'a été entreprise pour engager Perron. J'aurais été avisé puisqu'il est toujours sous contrat avec le Canadien », a ajouté Savard.

Perron est de retour à Montréal mais le directeur général du Canadien a communiqué avec lui hier matin pour connaître ses véritables intentions après avoir pris connaissances des rumeurs.

Les propos de Savard ont été corroborés par Lou Nanne, le directeur général des North Stars, selon lequel « Perron n'a jamais été approché pour diriger l'équipe ».

Nanne souhaite d'ailleurs confier la barre des North Stars à un entraîneur expérimenté. Il reconnaît cependant que Perron a les qualités pour diriger une équipe de la Ligue nationale.

Perron s'est joint au Canadien, l'été dernier, après avoir agi comme adjoint à Dave King à la direction de l'équipe olympique canadienne.

L'arbitrage amélioré ?

TORONTO (PC) — La Ligue nationale de hockey investira la somme de $500,000 dans une étude de faisabilité visant à révolutionner le système d'arbitrage de ses matches. On parle de la possibilité de recourir aux reprises - par la magie du ruban magnétoscopique -, à la précision de l'oeil électronique et à l'ajout d'arbitres et de juges de lignes hors de la patinoire.

Le président Ziegler a révélé que la rapidité et l'adresse affichées par les joueurs ont atteint de nouveaux sommets ces dernières années, alors que l'arbitrage n'a pratiquement pas subi de modifications depuis 30 ans.

L'étude tiendra compte « de tout ce qui a de nouveau en fait de technologie moderne, y compris les reprises télévisées; la possibilité de déplacer l'arbitre de la rencontre, voire même en dehors de la patinoire pour une meilleure vue d'ensemble; ainsi que la possibilité de placer des juges aux lignes bleues; et peut-être aussi cette possibilité de recourir à l'oeil électronique ou toute autre technologie pour déterminer si la rondelle a pénétré ou non dans le but ».

« Ce que nous essayons de dire, c'est que le hockey est peut-être devenu un jeu trop rapide pour qu'un seul ou trois hommes puissent le contrôler avec le plein respect des règlements qui régissent le sport ».

HORS-JEU

Jean-Luc Duguay est actuellement en vacances. Sa chronique « hors-jeu » paraîtra samedi prochain.

Pour les amateurs de courses de chevaux et les passionnés d'histoire!

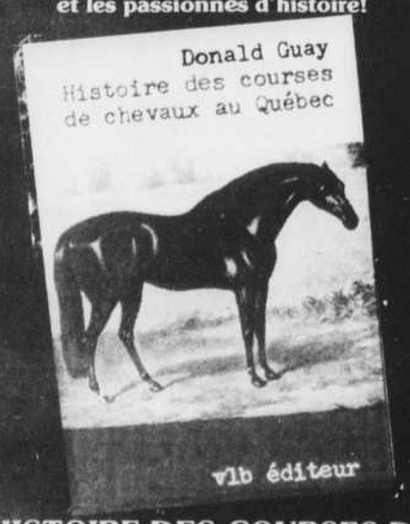

HISTOIRE DES COURSES DE CHEVAUX AU QUÉBEC
par Donald Guay
Des dates, des événements, des faits, des illustrations, des statistiques: tout sur les origines et l'implantation de ce sport, d'abord aristocratique puis devenu fort populaire, au Québec.
251 pages — 14,95$
vlb éditeur
918, rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1L2.
Tél.: 524-2019.

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION